REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

TRENTE-QUATRIEME ANNÉE

II

Nouvelle série. — Tome L

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : M. A. CHUQUET

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE

DEUXIÈME SEMESTRE

NOUVELLE SÉRIE. — TOME L

249497
9. 12. 30

PARIS
ERNEST LEROUX ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.,
28, RUE BONAPARTE, 28

1900

Z
1007
R45
n.sér.
t.50

ANNÉE 1900

TABLE DU DEUXIÈME SEMESTRE

TABLE ALPHABÉTIQUE

pages

Abou'l Ala, Lettres, p. Margoliouth (Carra de Vaux) 451
Al-Mostatraf, trad. Rat (Carra de Vaux) 368
Andler, Le prince de Bismarck (G. Pariset) 400
Antonin (Le mur d') 409
Aretin (l'), Le pronostic de 1534, p. Luzio, (H. Hauvette) . 236
Aristote, *Poétique* p. Hatzfeld, et M. Dufour, (My) 3
Arndt (P.), Monuments Brunn-Bruckmann, livraison 101 (H. Lechat). 323
Assereto, Gênes et la Corse (abbé Letteron) 410
Aubry, La musicologie médiévale (J. Combarieu). 420
Babelon, Guide illustré du cabinet des médailles et des antiques de la Bibliothèque nationale (R. Cagnat). 146
Bacchylide, 2e éd. p. Blass (My) 178
Bainville, Louis II de Bavière (L. Roustan). 151
Balzani, Les Chroniques italiennes du moyen âge (R.) . . . 413
Bardot, La question des villes impériales d'Alsace (R.). . . 72
Barré, La géographie militaire et les nouvelles méthodes géographiques (B. A.) 358
Barroux, Les sources de l'état civil parisien (G. P.). 251
Barth (Hans), Guide des cabarets d'Italie (Ch. Dejob). . . . 157
Baston, Mémoires p. Loth et Verger, (A. Gazier) 479
Bauch, Mélanchton et l'Université de Wittemberg (R.) . . . 249
Beaumont (G. de), Paroles d'un vivant, préface de Naville (E.) 339
Bellaigue, Impressions musicales et littéraires (J. Combarieu) 423
Benoist (Ch.) Le prince de Bismarck (G. Pariset) 400
Benrath, Julia Gonzaga (H. Hauvette). 239
Bentzon, Femmes d'Amérique (J. Lecoq) 356
Bérard, L'Angleterre et l'impérialisme (E. d'Eichthal) . . . 94

pages
Bernardin, Hommes et mœurs au XVIIe siècle (R. Rosières). 113
Bertha (A. de), Magyars et Roumains devant l'histoire (B. A.). 287
Bertrand (L.). Bibliothèque sulpicienne ou Histoire littéraire de la compagnie de Jésus (J.) 462
Bertrin, La sincérité religieuse de Chateaubriand (R. Rosières) 54
Betz, La littérature comparée (F. Baldensperger) 91
Bibliothèques et bibliographies critiques (A. Rebelliau). . . 36
Bigoni, Une carte de 1325 (Ch. D.) 248
Bischoffshausen, Le pape Alexandre VIII et la cour de Vienne (R.) 71
Bismarck. 400
Bissing, Les bijoux de la reine Ahhotpou, I (G. Maspero) . 341
Blayde, Adversaria critica in Sophoclem (A. Martin) 430
Blaze de Bury, Les romanciers anglais contemporains (J. Lecoq) 480
Blok, Histoire des Pays-Bas, II (R.) 69
Bonnet et Gache, Stylistique latine (P. L.). 447
Bonneval (général de), Mémoires anecdotiques (A. C.). . . . 440
Boppe (A.), Le colonel Nicole Papas Oglou (A. C.) 205
Boppe (P.), La Croatie militaire 1809-1813 (A. C.) 205
Bouché-Leclercq, Leçons d'histoire grecque (P. Guiraud) . 101
Boulanger (J.), Clemangis et Jacques de Nouvion (A. C.) . 477
Bourdeau, Le grand Frédéric, I (De Crue) 148
Brandl, La Renaissance à Florence et à Rome (H. H.) . . . 238
Breymann, Bibliographie phonétique (V. H.) 78
Browne, Manuscrits musulmans de Cambridge (B. M.) . . 449
Brugmann, Grammaire grecque (My) 83
Brun (Félix), Bucy-le-Long (A. C.) 258
Brun (Pierre), Henry Beyle-Stendhal (C. Stryienski) 55
— (A. C.). 262
Brun-Durand, Dictionnaire biographique et biblio-iconographique de la Drôme I (A. C.). 193
Cabanès, Le cabinet secret de l'histoire (A. C.). 315
Cantarelli, Mélanges (J. T.). 447
Cantor, Conférences sur l'histoire des mathématiques, II, 2 (P Tannery). 191
Capps, Les vainqueurs des Lénéennes. (A. M.). 485
Caramelli (L.), Pensées choisies de Leopardi (H. H.). . . . 175
Cartellieri (Alex.), Philippe-Auguste, I, 3 (N. Jorga). . . . 167
Cauchie et Bayot, Les chroniques brabançonnes (R.). . . . 518
Ceci, Les trois collèges royaux de jeunes filles de Naples (Ch. Dejob). 383
Chamberlain, L'écriture japonaise (M. Courant). 161
Chélard, La civilisation française dans le développement de l'Allemagne (R.). 227

pages

Chevalier (U.), Le saint Suaire de Lirey-Chambéry. — Turin (F. de Mély) 505
Claassen, Le paysan suisse au temps de Zwingli (R.) 235
Clark, Variantes des discours de Cicéron (E. T.) 487
Classen-Steup, Le IVe livre de Thucydide (Am. Hauvette) . 499
Clausewitz, Les campagnes de 1813 et de 1814, trad. Thomann (A. C.) 250
Clément, Henri Estienne et son œuvre française (E. Bourciez) 133
Comeau, Souvenirs des guerres d'Allemagne (A. C.) 291
Conford, La composition anglaise (F. Lecoq) 467
Cossa, Histoire des doctrines économiques (P. G.) 94
Courant, Grammaire japonaise (A. M.) 174
— Catalogue des livres chinois, coréens et japonais de la Bibliothèque nationale (Ed. Chavannes) 343
Croenert, Dion Cassius (My) 8
Curcio, Les œuvres de rhétorique de Cicéron (P. L.) 389
— Gratius et Nemesianus (P. L.) 486
Curschmann, Les disettes au moyen âge (R.) 459
Damé, Histoire de la Roumanie contemporaine (N. Jorga). 172
Dareste, Haussoullier, Th. Reinach, Inscriptions juridiques grecques, II, 1 (p. Guiraud) 82
Darricarrère, La langue basque et les idiomes aryens (Julien Viason) 512
Dedem de Gelder, Mémoires (A. C.) 244
Deeney, Les croyances des Gaels d'Irlande (Léon Pineau) . . 171
Delbrück, Syntaxe, III (V. Henry) 119
Deniker, Races et peuples de la terre (S. R.) 472
Deschamps, La vie et les livres, V (S. R.) 355
Des Marez, La propriété foncière dans les villes du moyen âge et spécialement en Flandre (R.) 518
— La lettre de foire au XIIIe siècle (L.-H. L.) 519
— Les seings manuels des scribes yprois (L.-H. L.) 77
Dieter, Morphologie des dialectes germaniques (V. Henry). 345
Dittenberger, Recueil d'inscriptions grecques, II, 2e éd. (B. Haussoullier) 21
Doniol, Serfs et vilains au moyen âge (Frantz-Funck Brentano) 147
Douglas (Fr.) Fra Angelico (S. Reinach) 398
Driault, Les problèmes politiques et sociaux à la fin du XIXe siècle (E. d'Eichthal) 206
Drumann, Histoire de Rome, 2e éd. (P. G.) 87
Du Bled, La société française du XVIe au XXe siècle (R. Rosières) 348
Eckel, Charles le Simple (Robert Parisot) 125

pages
El-Djahiz, le Livre des Beautés, p. Van Vloten, (A. Barbier de Meynard) 274
Engel (Ch.), L'école latine de Strasbourg (R.) 89
Engelmann, Études archéologiques sur les tragiques (S. Reinach) 109
Eschyle, Euménides, p. Blaydes (A. Martin) 430
Euringer, Le Cantique des cantiques chez les Abyssiniens (A. L.) 141
Euripide, Hippolyte et Oreste, p. Wecklein (A. Martin) . . 453
Expert, Les maîtres musiciens de la Renaissance française (J. Combarieu) 421
Eznik, Contre les sectes, trad. Schmid (A. Meillet) 374
Faguet, Histoire de la littérature française (H. de Curzon) . 57
Fechner, Nanna ou la vie de l'âme des plantes (Ch. J.) . . 443
Fehr, Les éléments formels dans les vieilles ballades anglaises (Ch. Bastide) 99
Feret, La faculté de théologie de Paris et ses docteurs les plus célèbres I. (R.) 378
— Lettre à M. R. et réponse de M. R. 516
Finlande (Ouvrages concernant les droits de la) — Jules Legras 442
Flamini, Dante (H. H.) 174
— Girolamo Ramussio (H. Hauvette) 201
Florenz, Le Nihongi (M. Courant) 163
Fonck, Le flore biblique (Ch. J.) 327
Fouillée, La France au point de vue moral (E. d'Eichthal) 268
Frantsen, L'Evangeliaire de Reims (L. R.) 303
Fredericq, Corpus de l'Inquisition néerlandaise, IV (R.) . . 458
Friedlaender, Le Mahavrata (V. Henry) 143
Frocard et Painvin, La guerre au Transvaal, l'offensive des Boërs (A. C.) 205
Furtwaengler, Les gemmes antiques (S. Reinach) 102
Gabotto, La commune à Cuneo (J. Brissaud) 255
Gardini-Rumbauer, Voyage aux Etats-Unis (L. Roustan.) . . 383
Garofalo, Etudes sur l'Espagne romaine (J. Toutain) 486
— Sybaris et Thurium (S. Reinach) 1
Geiger (L), Annuaire de Gœthe, XXI (A. C.) 263
Gentil, Traduction des Géorgiques de Virgile (E. T.) 487
Giraud, Pascal, l'homme, l'œuvre, l'influence (A. Molinier) . 32
Godefroy, La lettre P du Complément du Dictionnaire de l'ancienne langue française, 94-96 (A. Delboulle) 351
Gonse, Les chefs-d'œuvre des musées de France, la peinture (H. de Curzon) 482
Gorgias, p. Steuder (A. M.) 485
Gosset, Les brûlements de papiers à Reims (A. C.) 175

pages
Gower, Œuvres françaises, p. C. Macaulay (A. Jeanroy) . . 185
Gradenwitz, La papyrologie, I. (My) 180
Grunwedel, Mythologie du bouddhisme au Tibet et en Mongolie (Sylvain Lévi) 471
Guillois, Les bibliothèques particulières de Napoléon (A C.) 250
Hagen, Le Gral (F. Piquet) 411
Harnack (F.) L'essence du christianisme (A. B.) 502
Harrisse, Découverte et évolution cartographique de Terre-Neuve (A. C.) 427
Hastings, Dictionnaire biblique (A. Loisy) 390
Hauser, Etudes d'économie coloniale, I. Les colonies allemandes impériales et spontanées. 139
Heinze, La saisie des paquebots-poste allemands par les Anglais (L. Roustan) 285
Helbig, Etrennes offertes par ses amis (S. Reinach) 213
Henry (V.), Lexique étymologique des termes les plus usuels du breton moderne (E. Ernault) 218
Herbst, Notes sur le livre VII de Thucydide (Am. Hauvette) 499
Hock, Les légendes des vampires (V. Henry) 429
Hoeufft (Concours) 447
Holder, Dictionnaire vieux-celtique, 12 (G. Dottin). 197
Holzinger, l'Exode (A. Loisy) 370
Hongrie, publications diverses (J. K.) 17
Horric de Beaucaire, Instructions aux envoyés français en Savoie-Sardaigne (G. P.) 250
Horvath, Kardos et Endroedi, Histoire de la littérature hongroise (Z.) 80
Houtin, Dom Couturier (M. D.). 403
Hubert (H.), et Mauss, Le sacrifice (S. Reinach). 2
Huehn, Les citations de l'Ancien Testament dans le Nouveau Testament (A. L.) 141
Inama-Sternegg, Histoire économique de l'Allemagne pendant les derniers siècles du moyen âge, I, (R.) 224
Ive, Les dialectes romans de l'Istrie (A. Thomas) 416
Izzet Fuad-Pacha, Les occasions perdues, la campagne turco-russe de 1877-1878 (A. C.) 317
Jahn (Albert) 303
Janosi, Histoire de l'esthétique, I, (J. Kont) 150
Joanne, Dictionnaire géographique de la France (H. de C.). 79
Josset, A travers nos colonies (B. A.) 116
Jovy, Tissard et Aléandre (H. Hauvette) 200
Kahn, Les Juifs de Paris pendant la Révolution (A. G.) . . . 509
Kaluza, Grammaire historique de l'anglais (V. Henry) . . . 11
Kattenbusch, Le symbole apostolique (A. L.) 474
Kavirohosyam, p, Heller (V. Henry) 273

pages
Keyser, Thomasius et le piétisme (L. Roustan) 304
King (Bolton), Histoire de l'unité italienne (E. Denis) . . . 153
Kitâb el Mahasin, p. Schwally, I, (A. Barbier de Meynard). 274
Knoke, Réponse à M. Schuchard (J. Toutain). 427
Koechlin et Marquet de Vasselot, La sculpture à Troyes et dans la Champagne méridionale (Émile Mâle) 187
König, Les tissages saxons sous l'Empire (B. Auerbach) . . 301
Koumanoudis, Dictionnaire des néologismes grecs (Michel Bréal) 500
Kron, La méthode Gouin (L. R.) 138
Krumbacher, Nouvelles études sur Romanos (My) 145
Kukula, Tatian (A. L.) 302
Kuscinski, Les députés à l'Assemblée législative de 1791 (A. C.) 281
Lacave La Plagne Barris, Cartulaires du chapitre de Sainte-Marie d'Auch (L. H. Labande) 456
Lacour (L.), Les origines du féminisine contemporain, Olympe de Gouges, Théroigne de Méricourt, Rose Lacombe (A. C.) 313
La Ferronnays, En émigration, p. Costa de Beauregard (A. C.) 259
La Mantia, Coutumes des villes de Sicile (J. Brissaud) . . . 132
Lamarzelle (G. de), La crise universitaire d'après l'enquête de la Chambre des députés (S. R.) 16
La Mazelière (de), La peinture allemande au xixe siècle (H. de C.) 284
Langlois (Ch. V.), J. Petit, Gavrilovitch, Maury et Teodoru, Essai de restitution des plus anciens mémoriaux de la Chambre des comptes de Paris (L. H. Labande) 169
Langlois (Ch. V.), La question de l'enseignement secondaire en France et à l'étranger (S. Reinach) 39
Langmesser, Sarasin (A. C.) 439
Lanore, La construction de la façade de la cathédrale de Chartres (Émile Male) 130
Lattes, Le droit coutumier lombard (J. Brissaud) 253
Lavisse, Histoire de France, I (G. Lacour-Gayet) 376
Lebeden, Russes et Anglais en Asie centrale (B. A.) 286
Lebey, Laurent de Médicis dit le Magnifique (H. Hauvette) . 290
Lechner, L'Engadine (L. Roustan) 248
Lefèvre, La Grèce antique (My) 497
Legouis, Chaucer et les deux Prologues des Femmes exemplaires (J. Lecoq) 467
Lenôtre, Paris révolutionnaire (A. C.) 283
Le Palenc et Dognon, Lezat, sa coutume, son consulat (Frantz Funck-Brentano) 433
Lex, Souvenirs du général Thiard (A. C.) 440

pages
Lidzbarski, Ephemeris sémitique (J.-B. Chabot) 322
Lindmeyr, Le vocabulaire de Luther, d'Emser et d'Eck (F. Piquet) 232
Lipps, Comique et humour (F. Baldensperger) 90
Louis, Giordano Bruno (H. H.) 174
Luchaire, Etudes sur quelques manuscrits de Rome et de Paris (H.-L. Labande) 476
Lucien, p. Sommerbrodt, III (My). 85
Lulofs, Antisthene (A. M.) 485
Mac-Coll, Le sultan et les grandes puissances (B. A.) 319
Maguire, Géographie militaire (B. A.) 139
Maïstre, Giry. 468
Manuel, Œuvres complètes (F. H.) 78
Marchand (J.), L'Université d'Avignon aux xviie et xviiie siècles (L.-H. L). 199
Marchesi, Les romans de Chiari (Ch. Dejob) 380
Marchot, Essais d'explication pour trois questions de philologie romane (E. Bourciez) 217
Mardrus, Traduction du Livre des Mille et une Nuits, V (Gaudefroy-Demonbynes) 321
Maréchal (Léon), Lexicographie française (C.). 468
Margerie (Amédée de), Dante (Ch. Dejob). 457
Marti, Le Livre d'Isaïe (A. Loisy) 371
Martin (Henry), Histoire de la bibliothèque de l'Arsenal (M. Barroux) 202
Marucchi, Éléments d'archéologie chrétienne (J.-B. Chabot). 454
Mater, Formation du département de la Charente, lettres de Sallé de Chou et de Dumont de la Charnaye (B. A.) . 115
Mau, Catalogue de la bibliothèque de l'Institut archéologique allemand à Rome (R. C.). 77
— Pompei (R. Cagnat). 183
Meunier (V.), Les ancêtres d'Adam (S. R.) 41
Meusel, Compte rendu annuel sur César (P. L.) 445
Meyer (A. O.), La diplomatie anglaise en Allemagne au temps d'Edouard VI et de Marie (R.). 174
Meyer (P. M.), L'armée des Ptolémées et des Romains en Egypte (R. Cagnat) 407
Meylan-Faure, Les épithètes dans Homère (M. D.). 253
Michel (Emile), Essais sur l'histoire de l'art (H. de C.). . . 99
Milet, La destruction de Troyes, p. Haepke (E. Bourciez). 111
Mismer, Principes sociologiques, 2e éd. (E.). 337
Mitteis, Les papyrus grecs de l'Egypte (H. G.) 405
Mohl, Introduction à la chronologie du latin vulgaire. . . .
— Le couple roman lui (E. Bourciez). 61
Monchamp, Une lettre perdue de Descartes (P. Tannery) . . 189

pages
MONTEFORTE, Hercule Strozzi, poète ferrarais (H. Hauvette). 200
MOORE, Le livre des juges (A. L.) 141
MORANE, Au seuil de l'Europe (B. Auerbach). 265
MOREL-FATIO, Une pièce de Tirso de Molina (H. de C.). . . 382
MOURRE, D'où vient la décadence économique de la France (B. A.). 159
MURRAY, (J.-A. H), L'évolution de la lexicographie anglaise (Ch. B.). 247
NALLINO, L'arabe parlé en Egypte (O. Houdas). 165
— Les manuscrits orientaux de la bibliothèque nationale et de l'Académie de Turin (B. M.) 289
NAVILLE, Le temple de Deir el Bahari (A. Moret) 164
NERRA, Le siècle galant (Ch. Dejob). 77
NEWBERRY, Les papyrus Amherst (G. Maspero) 305
NICASTRO, Étude sur la conjugaison française (E. Bourciez). 256
NICOLAÏDÈS, La question macédonienne (B. A.). 331
NICOLE et MOREL, Archives militaires du 1er siècle (R. Cagnat). 124
NIKEL, La restauration juive (A. L.) 373
NILSON, Les Dyonisies (A. M) 485
NORMAND (Ch.), Cours d'histoire de 1789 à nos jours (A. C.). 468
Odyssée, IX, p. NAIRN, (My). 81
OLTRAMARE, Les épigrammes de Martial (T.). 487
ORSI, L'Italie moderne (Ch. Dejob) 509
OSGOOD, La mythologie classique des poèmes anglais de Milton (Ch. Bastide) 240
PARIS (G.), Poèmes et légendes du moyen âge (H. de C.). . . 77
Pascal, Opuscules et pensées p. BRUNSCHVICG (A. G.). 508
PASCAL (C.), L'incendie de Rome et les premiers chrétiens (J. Toutain). 427
PESKETT, Guerre civile, III (E. T.). 487
Petit de Julleville, Histoire de la langue et de la littérature françaises, VII et VIII (E. Bourciez). 74
PETRIE, Les tombes royales de la première dynastie (G. Maspero) 361
PETSCH, Les dénouements du conte populaire (V. Henry). . 379
PETSCHENIG, Choix d'Horace (P. L.). 445
PFISTER, Le journal du libraire nancéen Nicolas (R.) 249
PIERQUIN, Mémoires sur Pache (A. C.) 313
PINVERT, Lazare de Baïf (R. Rosières). 312
PISCHEL, Grammaire des dialectes pracrits (V. Henry) 494
POCQUET, Le duc d'Aiguillon et La Chalotais (G. Gazier). . 436
Polenton, La Catinia, p. SEGARIZZI (H. Hauvette) 236
POLIGNAC (Melchior de), Notes sur la littérature hongroise (J. Kont) 462
POLITIS, Les proverbes grecs (My). 10

pages

PRAROND, Abbeville au temps de Charles VII et de Louis XI (A. Delboulle). 67
PRICE, Les grands cylindres de Goudéa (Fr. Thureau-Dangin) 117
PUECH, Saint-Jean-Chrysostome (P. Lejay). 431
Pulci, Le Morgante, p. VOLPI (Ch. Dejob) 441
QUENTIN, J. D. Mansi et les grandes collections conciliaires (Paul Lejay). 394
RAHMANI, Le Testament du Seigneur (J.-B. Chabot). 42
RAJNA, Les sources de Roland le Furieux (H. Hauvette). . . 170
RASI, Sur Horace (P. L.). 486
Reims, Répertoire archéologique de son arrondissement (S.). 447
REINACH (Salomon), Lettre au directeur. 516
— Répertoire des vases peints grecs et étrusques (H. Lechat). 110
RENOUVIER, Victor Hugo le philosophe (R. Rosières) 114
REUSS, Glaser à la cour de Louis XIII (A. C.). 175
REYMOND (Marcel), La sculpture florentine (H. Hauvette). . 239
RIAT, Paris (H. de C.) 79
RINONANOPOLI, Lamia et Lilith (A. L.) 302
RITTER, Victor Cherbuliez, recherches généalogiques (A. C.). 315
ROCHEL, Collection des chefs-d'œuvres du théâtre espagnol (H. de C.) 195-382
RODHE, La nouvelle réforme de l'orthographe (E. Bourciez). 511
RÖHRICHT, Pèlerinages allemands en Terre-Sainte (N. Jorga). 456
ROMBERG, L'idée de la dictée par rapport aux verbes substantifs verbaux en français moderne (E. Bourciez) 112
Rosières (Notice nécrologique). 444
ROSSNER, Henri de Morungen (F. Piquet) 88
ROSTAGNO, Le monumentum gonzagium de Benevoli (H. Hauvette). 201
ROY, Saint-Nicolas I (Manuel Dohl) 432
SACHT-VILLATTE, Dictionnaire encyclopédique français-allemand et allemand-français, édition abrégée (B). 357
Saint-Simon, Mémoires p. A. de BOISLISLE, XIV (G. Lacour-Gayet). 349
SAITSCHICK, Génie et caractère (L. Roustan). 354
SAKELLAROPOULOS, Conjectures latines (My) 76
SAKMANN, Voltaire et le duc de Wurtemberg (Ch. Dejob). . . 77
SALEMBIER, Le grand schisme d'Occident (L. Bayard) 330
SALOMON, (L), Histoire du journalisme allemand, I (A. C.) . 204
SARWEY et HETTNER, Le limes germanique et rhétique, VII-X (R. Cagnat). 409
SASKI, La campagne de 1809 en Allemagne et en Autriche, II (A. C.). 243

pages
SAYOUS, Histoire des Hongrois, nouvelle édition (Z.). . . . 79
Saxe, développement historique de ses gymnases, I (L. Roustan). 136
SCHAYÉ, L'Etat et la marine marchande française (B. A). . . 116
SCHERILLO, Les poésies de Leopardi (Ch. Dejob). 264
SCHMUCKEL, La guerre dans la vallée d'Aspe et la bataille de Lescun (A. C.). 194
SCHOENBACH, Etudes littéraires (A. C.). 316
— Les anciens minnesinger (F. Piquet). 88
SCHUCHARDT, Fouilles romano-germaniques dans le nord-ouest de l'Allemagne (J. Toutain). 453
SCHULTEN, L'Afrique romaine (M. Besnier). 181
Scott (Walter), Old mortality, p. NICKLIN (J. L.). 467
SEIDEL, Les collections d'art prussiennes (H. Lemonnier). . 251
SEPET, Saint Gildas de Ruis (L.-H. Labande). 184
SERVIÈRE (de la), Le Père Porée (Ch. Dejob). 136
— Jacques Ier et Bellarmin (R.). 249
Shakspeare, Jules César, trad. BELJAME (Ch. Bastide). . . . 381
SIMOND, Paris de 1800 à 1900, V et VI (H. de C.). 78
SKEATS, Chaucer authentique (J. Lecoq). 466
SMITH, Grammaire du vieil anglais (C. H.). 448
SMYTH, (H. W.), Poètes grecs méliques (My). 498
SOLTAU, Le poète Blacas (A. Jeanroy). 66
Sophocle, Antigone trad. MARTINON, (My). 177
Soutzo, Mémoires, p. RIZOS (B. A.). 266
STEVENSON, Robert Grosseteste (Ch. Bastide). 233
STIEVE, Etudes et conférences (R.). 245
STOCK, Le but de la vie (H. Lichtenberger). 425
STOWASSER, Lexique latin allemand (P. L.). 445
STROBEL, La révolution espagnole, 1868-1875 (H. Léonardon) 510
STRYIENSKI, Comment a vécu Stendhal (P. Brun). 461
STUMPT, Tableaux pour l'histoire de la philosophie (M. D.). 397
SUESS, La face de la terre, trad. Emm. de MARGERIE (B. A.). 100
SYVETON, Louis XIV et Charles XII (G. Pariset). 51
TENICHEFF, Etudes critiques sur les connaissances et sur la psychologie (E). 338
THÉDÉNAT, Le forum romain et les forums impériaux (R. Cagnat). 184
Thucydide. 499
TOTH, Curiosa Hungarica (J. Kont). 194
TOURNEUX, Table de l'amateur d'autographes et Notice sur Etienne Charavay (A. C.) 250
TOUTÉE, Du Dahomey au Sahara (B. Auerbach) 211
TROPEA, Les écrivains de l'histoire Auguste (J. T.) 446
TUGAN RABANOWSKY, Histoire de la fabrique russe (F. Legras) 418

pages
TURMEL, L'eschatologie (A. L.) 302
URBAIN, Bibliographie de Bossuet (A. Rebelliau) 45
Ussing, recueil d'études qui lui sont offertes (L. Pineau) . . 359
VAGNAIR et VENTURE, Kléber en Egypte, Kléber et les Vendéens (A. C.) 175
VAN DAM, Shakspeare (Ch. Bastide) 414
VAN ORTROY, Les délimitations en Afrique (B. Auerbach). . 267
VAST, Les grands traités du règne de Louis XIV, 3. (G. Lacour-Gayet) 257
VILLALBA HARVAS, De Alcolea à Sagonte. (H. Leonardon.). . 510
VINSON, Légendes bouddhistes (Sylvain Lévi) 469
VALISZEWSKI, L'héritage de Pierre le Grand (F. de Crue). . . 14
— Littérature russe (Jules Legras) 30
— Lettre et réponse 140
WALTZING, Lexique de Plaute (P. L.) 403
WEBER (Fr.), Platon et Orphée (My.) 8
WEISENGRÜN, Le marxisme (H Lichtenberger). 513
WEISS (B.), Les quatre Evangiles (A. L). 141
WELSCHINGER, Bismarck (G. Pariset) 400
WIEDEMANN, Les morts de l'ancienne Egypte (G. Maspero) . 406
WIELAND, Une excursion dans la vieille Afrique chrétienne (My) 181
WINDENBERGER, Essai sur le système de politique étrangère de J.-J. Rousseau, La république confédérative des petits Etats (A. Espinas) 277
Wolfram, Parzival et Titurel, p. MARTIN, I. (F. Piquet) . . . 411
WRIGHT, Eléments du gothique (V. H.). 466
WUNDT, Psychologie sociale. I La langue (A. Meillet). . . 489
WUTTKE, La superstition allemande, 3e éd. (V. Henry) . 332
WYSS, Le Cisianus de 1444 (R.). 478
XÉNOPOL, Réponse à M. de Bertha (B. A.) 287
— (J. Kont) 465
ZANETTI, La loi Udine ou de Coire (J. Brissaud). 129
ZANNE, Proverbes roumains (J.) 468
ZELTERSTERN, L'alfiya d'Ibn Mouti (B. M.) 341
ZIMMERMANN, Elohim (A. L.). 373
ZIMMERN, Contributions à la connaissance de la religion babylonienne, II (Fr. Thureau-Dangin). 117

PÉRIODIQUES

ANALYSÉS SUR LA COUVERTURE

FRANÇAIS

Annales de l'Est.

Annales de l'École libre des sciences politiques.
Annales du Midi.
Bibliographe moderne.
Bulletin hispanique.
Correspondance historique et archéologique.
Revue celtique.
Revue d'Alsace.
Revue de la Société des études historiques.
Revue de l'histoire des religions.
Revue des études anciennes.
Revue des études grecques.
Revue des lettres françaises et étrangères.
Revue d'histoire littéraire de la France.
Revue historique.
Revue rétrospective.
Romania.
Souvenirs et mémoires.

ALLEMANDS

Altpreussische Monatsschrift.
Annalen des historischen Vereins für den Niederrhein.
Deutsche Literaturzeitung.
Euphorion.
Literarisches Centralblatt.
Zeitschrift für deutsche Wortforschung.
Zeitschrift für katholische Theologie.

ANGLAIS

Academy.
Athenaeum.

BELGES

Musée belge.
Revue de l'instruction publique (supérieure et moyenne) en Belgique.

GRÉCO-RUSSES

Revue byzantine.

HOLLANDAIS

Museum.

POLONAIS

Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 27 — 2 juillet — 1900

Garofalo de Bonito, Sybaris et Thurium. — Hubert et Mauss, Le sacrifice. — Aristote, Poétique, p. Hatzfeld et Dufour. — F. Weber, Orphée dans Platon. — Croenert, Dion Cassius. — Politis, Les proverbes grecs. — Kaluza, Grammaire historique de la langue anglaise. — Waliszewski, L'héritage de Pierre le Grand. — G. de Lamarzelle, La crise universitaire. — Publications hongroises. — Académie des inscriptions.

P. Garofalo di Bonito. **Intorno Sibari e Turio.** Qualche memoria. Napoli, Prass, 1899. In-8°, 214 p. Prix : 4 lire.

Travail de dilettante, sans valeur originale, compilé d'après Corcia (*Storia delle due Sicilie*), Lenormant (*Grande Grèce*) et des articles d'encyclopédies italiennes, qui sont cités comme des sources historiques. Les références semblent avoir parfois pour but d'émerveiller le lecteur, mais elles trahissent leur caractère postiche par la vénérable antiquité des millésimes (par exemple, p. 11, la note sur Charondas). Le style est pompeux, souvent enfantin. P. 44, il s'agit de la mollesse des Sybarites : « *Accordavansi nella città alcuni privilegi ; ma forse all' animoso guerriero che avesse difesa o salvata la patria ? Forse ad un magistrato integerrimo, ad un filosofo, ad un poeta, a un cultore dell' arte salutare, ad un precettore della gioventù ? Oibo ! I pescatori e venditori di anguille*, etc. » Et ainsi de suite, *ad nauseam*. Cette dissertation a pour complément une traduction italienne du livre XII d'Athénée (faite sur celle de Lefebvre de Villebrune), laquelle est précédée d'une introduction sur l'auteur des *Deipnosophistes*. Écrivant en 1899, M. G. di Bonito ignore l'édition de Kaibel (1887-1890) ; la dernière qu'il cite est celle de Dindorf (1827). Il ne connaît pas davantage la traduction anglaise de la collection Bohn. En somme, il sait peu de chose, à tel point que là où il est question de Sappho (p. 211), il transcrit une note inepte de Lefebvre (1789). comme marquant l'état de la science. On ne peut que trouver singulière la publication d'un pareil livre dans le pays d'Ettore Pais et de Comparetti.

Ce qui est plus singulier encore, et surtout plus scandaleux, c'est la manière dont l'ouvrage en question a été présenté à l'Académie royale de Belgique par un de ses associés, M. Joan Bohl (*Bulletins*, n° 11, novembre 1899). Après avoir servilement énuméré les titres nobi-

liaires de l'auteur (« S. E. le grand commandeur napolitain, don Pasquale Garofalo, duc de Bonito, marquis de Camella, baron de Cairano »), M. Bohl vante l'originalité d'un travail où il n'y a rien, mais rien de nouveau, et cela, alors que M. G. di Bonito, qui est honnête, a toujours pris soin de reconnaître ses emprunts à Lenormant et à d'autres, notamment en ce qui concerne les vraies causes de la ruine de Sybaris. A la troisième page de cette notice, on lit ceci : « L'ouvrage se termine par la version italienne du XIIe livre du *Banquet des sophistes*, écrit inédit (*sic !*), dont le grammairien grec Athénée dotait le IIIe siècle avant (*sic !*) notre ère. » Je veux bien qu'*inédit* soit pour *érudit* et *avant* pour *après ;* mais si l'Académie de Belgique ne possède pas de bon correcteur, ne pourrait-elle veiller, du moins, à ce qu'on n'abusât point de sa publicité pour imprimer des boniments ridicules ?

Salomon Reinach.

H. Hubert et M. Mauss. **Essai sur la nature et la fonction du sacrifice.** Paris, Alcan, 1899. In-8°. Extrait de l'*Année sociologique*, t. II, p. 29-138.

Écrit dans une langue abstraite et compacte, présumant beaucoup de l'attention et, plus encore, du savoir de ses lecteurs, ce beau mémoire risque de ne pas être étudié partout où l'on aurait intérêt à le connaître. Je le signale donc avec insistance aux esprits préoccupés des faits essentiels du culte, qui sont à la base de tous les systèmes religieux et leur survivent. Mais je renonce à en épuiser les enseignements dans un compte rendu ; on ne condense pas ce qui est déjà trop condensé.

L'antique théorie du *sacrifice-don*, considéré comme le prototype du sacrifice, a été définitivement réfutée par Robertson Smith (1890). Cet homme de génie lui en substitua une autre, celle du *sacrifice de communion totémique*, d'où il fit sortir le sacrifice expiatoire ; puis M. Frazer montra que le sacrifice agraire se rattachait à la même souche, avec cette différence que la partie communiante n'est pas le clan ou la tribu, mais la terre elle-même.

MM. Hubert et Mauss rejettent la théorie du *sacrifice-don*, mais ils estiment que M. R. Smith s'est trop aventuré : 1° en postulant l'universalité du sacrifice totémique ; 2° en comprimant à outrance le drame du sacrifice, au point d'en négliger quelques éléments essentiels. Smith admet, par exemple, que la victime, d'ores et déjà divine, constitue *de plano* un réservoir de sainteté où les sacrifiants vont puiser par la communion. Mais des rituels très anciens attestent, au contraire, qu'il faut d'abord procéder à toute une série d'opérations pour amener la victime au degré de sainteté que réclame l'efficacité du sacrifice. D'autre part, le sacrifice terminé, il y a des opérations

inverses (la *sortie*), qui doivent permettre aux sacrifiants de dépouiller une partie de la sainteté acquise, afin de pouvoir rentrer dans le monde profane. Rompant donc avec ce qu'il y a peut-être de trop simple dans la théorie de R. Smith et refusant de le suivre sur le terrain des causes originelles, les auteurs étudient avec détail un « schème » du sacrifice, comprenant l'*entrée* (sanctification du sacrifiant, du sacrificateur, du lieu, des instruments), la *sanctification de la victime* (bandelettes, dorure des cornes, peinture en blanc, bains, libations, etc.), la *sortie* (« bain d'emportement », maniluve chrétien). Les faits particuliers leur sont fournis, en première ligne, par le rituel védique, en seconde ligne, par la législation dite mosaïque, accessoirement par les rituels grecs, romains et chrétiens, enfin, par la vaste littérature ethnographique. Une longue étude, qui n'est pas une digression, a pour objet les *Bouphonia*, où MM. H. et M. reconnaissent, d'une part, une *désacralisation* (du blé récolté et battu au moyen de la victime qui le représente), de l'autre un *rachat* (des laboureurs qui ont profané la récolte en la coupant et vont la profaner encore en s'en servant), enfin un *rite de communion* (repas sacré). Dans tout ceci, il n'est pas question du sacrifice du bœuf considéré comme un meurtre, par cela seul que le bœuf, animal domestique, a dû être *totem* avant d'être domestiqué; cette considération me semble pourtant essentielle et je ne vois pas que l'on ait moyen de justifier autrement le *tabou* protecteur des animaux domestiques — *tabou* dont la violation à dû être entourée de rites qui ont survécu à l'idée du totémisme. De même, dans leur long et excellent chapitre sur le sacrifice périodique du Dieu, je crois que MM. Hubert et Mauss ont accumulé des pierres sur leur route en refusant, par un scrupule d'ailleurs scientifique, de postuler la quasi-universalité du totémisme ; car le totémisme seul, où le Dieu n'est pas dans l'individu, mais dans le clan animal, me semble expliquer la répétition d'un rite dont l'effet utile serait autrement épuisé dès le premier acte. On ne peut objecter l'exemple de la messe, dans une religion affranchie du totémisme ; car cette conception est un emprunt réfléchi à des idées beaucoup plus anciennes qui peuvent remonter et remontent sans doute aux âges totémiques.

Salomon Reinach.

La Poétique d'Aristote, édition et traduction nouvelles, précédées d'une étude philosophique, par MM. Adolphe Hatzfeld et Médéric Dufour. Lille, Le Bigot frères, 1899; LXIII-117 p.

On distinguera dans cette nouvelle édition de la *Poétique* d'Aristote trois parties : 1) l'introduction, qui est un essai sur les théories exposées dans la *Poétique ;* 2) le texte, accompagné de notes explicatives, et précédé d'observations critiques ; 3) la traduction. Nous allons exa-

miner comment MM. Hatzfeld et Dufour se sont acquittés de la triple tâche qu'ils se sont imposée. Le texte, nous dit-on, est en général celui de W. Christ, mais les éditeurs s'en écartent en un certain nombre de passages, pour conserver les leçons du Parisinus 1741, guidés en cela par un excellent principe, à savoir qu'il faut craindre, en corrigeant le manuscrit, de corriger Aristote lui-même ; « il ne faut pas, disent-ils très sagement, exiger de la phrase d'Aristote une trop grande régularité ». Il y a cependant une mesure à observer : les fautes sont nombreuses dans le Parisinus, et je ne sais si MM. H.-D. n'ont pas quelquefois exagéré leur principe. Ils gardent par exemple, II, 1 [1] la leçon du manuscrit ἐν αὐτῇ δὲ τῇ διαφορᾷ, en renvoyant à leur note, et cette note se borne à donner la traduction « c'est justement la différence qu'il y a... » C'est bien la pensée, car ici il n'y a pas à se tromper ; mais il est impossible que cette manière de s'exprimer fournisse ce sens ; elle signifie, pour quiconque est familier avec le grec, « la différence elle-même » et non « *cette* différence même » ; il faut donc lire avec Casaubon ταύτῃ, ou mieux avec Vettori ἐν δὲ τῇ αὐτῇ διαφορᾷ, et traduire « il y a la même différence ». De même III, 3 ils conservent Ἀθηναῖοι, avec la note « anacoluthe ; suppléez καλοῦσι », sans remarquer qu'il s'agit ici de l'opinion des Doriens, exprimée par φασί et une série d'infinitifs, et qu'on ne peut attribuer à Aristote une pareille construction, non pas seulement parce qu'elle est irrégulière, mais parce qu'elle détruit le sens général. MM. H. D. ont cependant cru devoir modifier le texte en plusieurs passages, et pour une trentaine, ce sont leurs propres conjectures, si nous en croyons les observations critiques des pages LXI-LXIII, qu'ils ont introduites. Il est regrettable que celui des deux éditeurs qui s'est chargé du texte n'ait pas suffisamment consulté les éditions antérieures ; il eût évité de mettre les initiales H. D. après des leçons depuis longtemps connues. Le cas se présente bien une dizaine de fois ; et s'il arrive souvent que deux éditeurs se rencontrent, il n'en est pas moins fâcheux que des lectures soient présentées comme nouvelles quand elles se trouvent déjà dans des ouvrages qui sont à la portée de tous [2]. Ce qui est personnel à MM. H. D. n'est pas d'ailleurs toujours heureux. Chap. IX, 2 la ponctuation ἐπὶ δὲ τῆς τραγῳδίας · τῶν γενομένων ὀνομάτων ἀντέχονται est inadmissible ; il est contraire au sens de suppléer τοῦτο δῆλον γέγονε,

1. Je cite par les chapitres et paragraphes de la présente édition.

2. En voici quelques-unes : II, 2 la restitution Πέρσας remonte à Vettori. IV, 9 τετράμετρα Winstanley. VI, 9 la suppression de ἐν οἷς... φεύγει entre ὁποία τις et διόπερ a été proposée depuis longtemps ; elle est même faite sans indication dans Egger. IX, 3 ἐπιτιθέασι pour ὑποτ. est dans quelques manuscrits et dans certaines éditions. X, 1 [ἐξ] ἧς Susemihl. XVI, 1 διό τι Bywater. XVII, 5 ὑπὸ τοῦ θεοῦ Vahlen. XVIII, 1 pour εἰς εὐτυχίαν <σύμβαίνει ἢ εἰς δυστυχίαν> on eût pu ajouter : d'après Gomperz, qui propose <εἰς δυστ. συμβ. ἢ> εἰς εὐτυχίαν. XXIII, 2 μέγας se trouve dans plusieurs éditions. XXVI, 1 πρὸς αὐτούς Hermann.

car il s'agit simplement d'une opposition entre la tragédie et la comédie, à propos des noms propres employés par chacune d'elles, et non pas de la confirmation, à la fois par l'une et par l'autre, d'une observation précédente. VI, 2 ἀποφαίνονται γνώμην est corrigé, d'après VI, 9, en ἀποφαίνονταί τι καθόλου, bien inutilement; les traducteurs ont voulu voir dans les deux passages une opposition entre « faits particuliers » et « idées générales », tandis qu'Aristote dit simplement dans le premier « exposer une pensée », et dans le second « exposer quelque chose en général », par différence avec ce qui précède, ἀποδεικνύουσί τι ὡς ἔστιν ἢ ὡς οὐκ ἔστιν, et qui n'est pas exprimé dans le premier. La fin du chap. IV a été diversement retouchée ; on s'en tient généralement à l'Aldine, qui met un point après λέγεται, et supplée περὶ μὲν οὖν τούτων τοσαῦτα devant ἔστω ἡμῖν εἰρημένα ; d'autres lisent la phrase d'un seul trait, sans rien suppléer, avec ou sans virgule après λέγεται. Les deux lectures peuvent se défendre, bien que je préfère la dernière, conforme au manuscrit, et satisfaisant aussi bien le sens que la grammaire. MM. H. D. ont adopté un moyen terme : ...λέγεται. Ἔστω... ; en note : ἔστω, à savoir τοσαῦτα ; c'est ce qu'ils pouvaient choisir de moins bon.

Passons à la traduction, et aux notes, dont beaucoup ne sont que la traduction même des termes du texte, et pourraient être supprimées sans inconvénient. Elle est coulante et de bon style [1] ; et si l'on peut relever çà et là quelques longueurs, on reconnaît qu'elles sont produites par un extrême désir de clarté, et l'on ne s'en plaint pas. La lecture, si on ne fait pas de rapprochements avec le texte, en est facile, agréable même, et l'on ne s'imaginerait pas, à suivre ces pages d'une langue souple et légère, que les traducteurs ont eu à lutter contre tant de difficultés, et que leur version représente un texte si ardu et si plein de pièges. Ils ont eu en même temps, cela va de soi, un grand souci de l'exactitude ; mais alors l'opinion change ; la traduction est en regard du texte, on compare l'une avec l'autre, et l'on est surpris de rencontrer maintes erreurs, maintes expressions inexactes qui, je crois, auraient pu être évitées. Je les attribue (je puis me tromper, cependant, sur leur origine) à ce que le texte n'a pas été étudié avec assez de pénétration. Ceci d'ailleurs n'a rien qui doive surprendre. Le texte de la *Poétique*, et en général le texte d'Aristote, n'est ni obscur ni incompréhensible, sauf, bien entendu, dans les passages corrompus dont on se borne avec raison à retrouver le sens général. Il a au contraire ceci de particulier qu'il paraît souvent très clair, qu'on le comprend, ce semble, du premier abord, tant l'expression est nette et sobre, et la phrase rigoureusement enchaînée. Il faut se défier de cette première impression : à une nouvelle lecture, on s'aperçoit que la phrase, pour

1. Je note cependant une phrase incorrecte, p. 29 : « La poésie est plus philosophique et supérieure à l'histoire », où de plus « supérieure » est très inexact (σπουδαιότερον).

être exactement traduite dans son vrai sens, a besoin d'être regardée de très près, qu'il faut l'analyser par le détail, qu'il est nécessaire de peser chaque mot et chaque tournure, et que souvent la traduction adoptée à première vue est en réalité imprécise, insuffisante ou même erronée. Un exemple, pris dans la traduction de MM. H. D., fera, je crois, mieux saisir cette pensée. Chap. IV, 1 : Deux causes naturelles, dit Aristote, semblent avoir donné naissance à l'art poétique ; il continue par une phrase assez longue, que l'on me permettra de citer en entier. Τό τε γὰρ μιμεῖσθαι σύμφυτον τοῖς ἀνθρώποις ἐκ παίδων ἐστί, καὶ τούτῳ διαφέρουσι τῶν ἄλλων ζώων, ὅτι μιμητικώτατόν ἐστι, καὶ τὰς μαθήσεις ποιεῖται διὰ μιμήσεως τὰς πρώτας, καὶ τὸ χαίρειν τοῖς μιμήμασι πάντας (ponctuation de MM. Hatzfeld et Dufour). La traduction, considérée en elle seule, semble excellente : « L'esprit d'imitation est inné à l'homme dès l'enfance, et ce qui le distingue des autres animaux, c'est qu'il est de tous le plus imitateur. C'est à l'imitation qu'il doit ses premières connaissances, et tout le monde goûte les imitations. » A l'analyse, on découvre que, si elle rend les mots du texte, elle n'en représente le sens en aucune façon, et une note malencontreuse vient confirmer cette opinion : « καὶ τὸ χαίρειν... πάντας : anacoluthe ; on attendrait καὶ χαίρουσι... πάντες. » Note et traduction montrent que les traducteurs ont vu dans cette phrase quatre propositions distinctes, dont chacune est reliée à la précédente par καί τὸ μιμεῖσθαι σύμφυτον... ἐστί, (καὶ) διαφέρουσι... ὅτι... ἐστί, (καὶ) ποιεῖται, (καὶ) : τὸ χαίρειν, d'où la nécessité d'expliquer la construction alors plus qu'étrange de la dernière ; l'anacoluthe est pour cela très commode. Or, en réalité, il n'y a, dans cette phrase très bien faite, que deux propositions, dont la seconde, construite comme entre parenthèses, est accompagnée d'une double détermination ; la première a deux sujets (les deux causes en question), unis formellement par τε... καί, selon l'usage : 1) τό τε μιμεῖσθαι καὶ τὸ χαίρειν σύμφυτόν ἐστι τοῖς ἀνθρώποις, 2) καὶ διαφέρουσι... ὅτι *a*) ἐστί, καὶ *b*) ποιεῖται. La conséquence de cette traduction manquée, faute, comme je le crois, d'avoir approfondi le texte, est que MM. H. D. sont obligés de chercher la seconde cause dans αἴτιον δὲ καὶ τούτου (IV, 2), qui se rapporte à autre chose, et d'annoter : « τούτου : à savoir τοῦ τὴν ποιητικὴν γενέσθαι » ! Je pourrais signaler d'autres phrases interprétées de la même manière superficielle ; je pourrais également relever de nombreuses expressions de détail inexactement rendues, toujours pour la même cause [1] ;

---

1. Un exemple de ce genre : VIII, 2 « de telle sorte que, l'une (des parties) étant changée ou supprimée, le tout diffère ou soit dérangé ». Quoi de plus simple et de plus clair ? Et qui croirait que le texte est mal rendu ? Or « changée » est amphibologique ; il faut entendre « changée de place » (μετατιθεμένου), et « diffère » n'est pas le sens. La faute est aggravée par la note « διαφέρεσθαι, même sens que διαφέρειν ». Διαφέρεσθαι n'a jamais eu le sens de « être différent », est ici un passif, non un moyen, et signifie « être mis en désordre ». Aristote n'emploie pas les mots au hasard.

mais je ne puis trop m'étendre; ce qui précède suffit, et je résume mon impression : cette traduction est œuvre de littérateur, non d'helléniste.

L'introduction est, si je ne me trompe, la partie la plus importante du livre; texte et traduction semblent bien n'être là que pour compléter le volume et servir d'accompagnement au morceau d'ouverture. MM. H.-D. y exposent le plan de la *Poétique,* analysent les théories d'Aristote sur la tragédie, reconstituent la partie perdue qui traitait de la comédie, et proposent une explication de la κάθαρσις. La méthode à suivre est clairement définie dès le début : la *Poétique* fait partie d'un vaste système d'ensemble où toutes les théories s'éclairent et se complètent mutuellement; on ne saurait donc bien la comprendre et l'expliquer qu'en la comparant aux autres œuvres d'Aristote, notamment à l'*Ethique*, à la *Rhétorique* et à la *Politique.* C'est bien là, en effet, la saine méthode; il en est résulté un morceau de haute valeur littéraire et philosophique, où tous les détails sont mis en lumière, où les conceptions d'Aristote sont commentées avec science et pénétration, et dont la lecture ne saurait être trop recommandée; quelle que doive être l'opinion qu'on en prenne, ces pages feront penser. La question fameuse et si souvent discutée de la purgation ou purification des passions par la tragédie y tient naturellement une grande place. MM. H.-D. en proposent l'explication suivante. « Purifier telle ou telle passion, c'est la ramener au bien. Le bien est un milieu entre le trop et le trop peu (p. III). La tragédie transforme les passions de pitié et de crainte en habitudes vertueuses. Elle les purifie, en les ramenant à une juste mesure (p. XXXII). En résumé, la tragédie nous représente des actions propres à exciter la pitié et la crainte dans la mesure qu'il convient. Par conséquent, elle nous donne l'habitude d'éprouver devant les mêmes actions dans la réalité les mêmes passions au même degré. C'est en cela qu'elle les purifie (p. XLII).» On voit que c'est une explication morale. Elle n'est pas absolument nouvelle; sans parler de Lessing, que citent MM. Hatzfeld et Dufour, Racine avait déjà expliqué καθαίρειν de la même façon (cité par Egger, 4e éd. de la *Poétique*, 1875, p. 87) : « Une représentation vive, qui... purge et tempère ces sortes de passions, c'est-à-dire qu'en émouvant ces passions, elle leur ôte ce qu'elles ont d'excessif et de vicieux, et les ramène à un état modéré et conforme à la raison. » Je dois dire que la discussion de MM. H.-D. ne me semble nullement convaincante. Ils s'appuient principalement sur un passage de l'*Ethique* où il est dit que la vertu consiste dans un juste milieu entre l'excès et le défaut, et que la vertu trouve ce juste milieu lorsqu'il s'agit d'éprouver certaines passions, parmi lesquelles la crainte et la pitié. La vertu, le bien sont ici expressions identiques. Mais le raisonnement pèche par la base. Sans examiner si le spectacle tragique donne ou non une habitude, c'est-à-dire si le phénomène de la κάθαρσις est durable ou momentané,

sans rechercher si le sens de πάθημα, par apposition à πάθος, est rigoureusement établi, on remarquera que MM. H.-D. partent d'une affirmation. Aristote dit bien que la tragédie purifie les passions ; il dit bien aussi que la vertu est un juste milieu ; mais il reste à démontrer que purifier = ramener au juste milieu. Que devient alors l'explication morale ? Je crains bien qu'après comme avant l'analyse de MM. Hatzfeld et Dufour il ne faille répéter leurs propres paroles (p. XXXII) : « De nombreuses interprétations ont été proposées, sans qu'aucune ait paru clore le débat. »

MY.

Friedrich WEBER, **Platonische Notizen über Orpheus**. Eine litterarhistorische Untersuchung (Progr. des K. Luitpold-Gymn. in München 1898-99). Munich. impr. Lindl, 1899 ; 44 p.

Il est assez souvent question d'Orphée dans les dialogues de Platon, Mais comment Platon le considère-t-il et que pense-t-il de lui, de son origine et de ses poèmes ? C'est ce que discute M. Weber, en critiquant les passages où est mentionné Orphée. Il résume clairement les résultats de cette recherche : Platon croit à l'existence d'Orphée et à l'authenticité de ses poésies (hymnes, poèmes mystiques, théogonie) ; mais il ne croit pas le moins du monde à son origine divine, qu'il semble plutôt tourner en raillerie. Ne parlant nulle part de sa patrie, il le regarde comme un Grec ; tout au moins ne le prend-il pas pour un Thrace. Les textes littéraires et les monuments figurés antérieurs à Platon apportent une nouvelle preuve, également négative, à l'appui de cette conclusion, qui, comme on le voit, ne manque pas d'intérêt.

MY.

W. CRŒNERT. **Zur Ueberlieferung des Dio Cassius** (tir. à part des *Wiener Studien*, t. XXI, fasc. I, 1899, pp. 46-79). Vienne, impr. C. Gerold fils, 1899.

La question qui est traitée dans ces quelques pages, sous la forme d'une critique de l'édition de Dion Cassius par Boissevain, est une des plus importantes parmi celles qui concernent l'ecdotique. Dion Cassius est du IIIe siècle ; il prend manifestement pour modèles les écrivains classiques de la belle époque, et l'on ne peut douter qu'il ne connût sa propre langue dans toute sa pureté. D'autre part, il est peu probable qu'il ait pu, ou même voulu se soustraire à l'usage de son temps, et la langue du IIIe siècle n'est plus la langue du IVe siècle avant J.-C. Enfin, après lui, le grec s'est encore insensiblement modifié, et il est à supposer que les copistes successifs de son œuvre (les premiers manuscrits sont du XIe siècle) peuvent avoir, volontai-

rement ou non, conformé son texte à leur propre usage. Il suit de là que pour publier le texte de Dion, comme celui d'autres écrivains de la même époque, on peut être légitimement embarrassé, et à plus forte raison s'il s'agit d'écrivains postérieurs; d'autant plus que la connaissance des divers stades de la langue est encore loin d'être parfaite. Une forme comme εὑράμην, par exemple, est-elle due à un copiste postérieur, ou appartient-elle à la langue courante du IIIe siècle? Et dans ce dernier cas doit-on l'attribuer à Dion lui-même, ou supposer au contraire qu'il a écrit εὑρόμην conformément à la langue classique? Les troisièmes personnes du pluriel plus-que-parfait en — ειταν, opt. en — αιεν sont sans nul doute de moins bonne langue que — εσαν, — ειαν, mais elles sont fréquentes dans les manuscrits et n'ont rien d'incorrect; proviennent-elles des copistes, ou bien Dion les a-t-il employées, préférant l'usage de son époque à l'usage plus ancien et réputé plus pur? Telle est la question : on voit qu'il s'agit de nombreuses formes grammaticales et d'une foule de variétés d'orthographe. M. Crœnert en examine une grande quantité, en comparant le texte de Boissevain avec les leçons des manuscrits. De telles observations sont très minutieuses et pourront sembler superflues; mais elles sont loin de l'être pour l'histoire d'une langue; et la conclusion qui s'en dégage est qu'un éditeur ne doit rien négliger, qu'il doit se garder de corriger sous prétexte de remédier à un usage défectueux, et que son appareil critique doit recueillir soigneusement les variantes orthographiques, à plus forte raison les variantes grammaticales; car elles ont bien plus, pour ceux qui étudient le développement historique d'un idiome, qu'un intérêt de simple curiosité. L'article de M. Crœnert, plutôt sévère pour Boissevain, a le mérite d'appeler, ou de rappeler l'attention sur ces détails souvent négligés; mais il encourt lui-même des reproches analogues. Les renvois introuvables [1], les citations inexactes sont en trop grand nombre dans si peu de pages, sans compter que M. Crœnert attribue plusieurs fois à Boissevain des erreurs qu'il n'a pas commises [2]. Il faut compter avec les typographes (tous ceux qui font imprimer en savent quelque chose), mais on doit vérifier ses citations avant de faire dire à un autre ce qu'il n'a pas dit.

MY.

---

1. Je n'ai pas tout vérifié; mais j'ai noté une vingtaine de renvois faux, dont huit que je n'ai pas pu retrouver.

2. P. 51 : B. a gardé Διοσκούριον; p. 59 : B. préfère Διοσκόριον (B. écrit Διοσκόρειον); p. 63 : Pourquoi B. croit-il devoir rejeter ἔξωθέ που? (c'est-à-dire écrire ἔξωθεν; mais B. conserve ἔξωθε); p. 67 : B. donne partout ἐβούλετο (B. écrit ἠβούλετο); *id.* ἥλωσαν est introduit à la place de ἑάλωσαν, mais ce changement est retiré à la note 42, 14, 3 (c'est exactement le contraire); p. 65 : τὴν μεσόγειον (Zonaras) n'était pas à corriger en μεσόγαιον (*sic*; ainsi présenté, c'est inexact, B. dit en note « nonne μεσόγειαν? at cf. 9, 24, 4 » où il donne ἐν τῇ μεσογείῳ); p. 74 : B. con-

N. G. Politis. Μελέται περὶ τοῦ βίου καὶ τῆς γλώσσης τοῦ ἑλληνικοῦ λαοῦ. Παροιμίαι. t. I (Bibl. Maraslis, nos 68-71, παράρτημα 5). Athènes, impr. Sakellarios, 1899 : π-600 pp.

La bibliothèque Maraslis n'avait publié jusqu'ici que des traductions; l'ouvrage de M. Politis est un travail original, du plus haut intérêt, et dont l'importance ne saurait échapper. Réunir en un seul *corpus* tous les proverbes connus dans les différents pays de langue grecque, en donner l'explication et l'application, les comparer entre eux et avec les proverbes semblables des autres peuples, ce n'était pas une tâche facile. M. Politis, dont on connaît les recherches sur les proverbes byzantins, s'est courageusement mis à l'œuvre, a dépouillé les collections déjà publiées, a mis à contribution les ouvrages où il pouvait rencontrer des proverbes, et a fait appel à la bonne volonté de correspondants intelligents, qui lui en ont communiqué de tous les points du territoire grec. Il a en outre admis dans sa collection les proverbes en usage à l'époque byzantine, qu'il a tirés soit de recueils déjà publiés, soit de manuscrits inédits; on trouvera ceux-ci publiés dans la première partie de ce volume. L'introduction nous donne d'amples renseignements sur ces manuscrits, avec une liste de tous les recueils modernes, par ordre chronologique [1], et les noms des personnes qui lui ont communiqué le résultat de leurs recherches; vient ensuite l'énumération des ouvrages consultés pour la comparaison avec les autres langues. La disposition générale de l'ouvrage est la suivante : les proverbes sont rangés suivant un double ordre alphabétique : 1° d'après les mots principaux, qui sont pour ainsi dire chefs de groupe; 2° dans chaque groupe, d'après les lettres initiales de chaque proverbe. Cette disposition n'est pas à l'abri de la critique. Outre que le mot jugé le plus important par M. P. n'est pas toujours celui sous lequel on cherchera, il résulte du système adopté que des proverbes non seulement de même sens, mais de même forme et conçus en termes identiques, sont séparés les uns des autres s'ils

---

serve dans Zonaras Γαουίνιος, qu'il corrige dans Dion en Γαβίνιος (il ne s'agit pas dans Zonaras de Gabinius, mais des Γαουῖνοι, habitants de Gabies). M. C. cite ainsi parfois à la légère; par exemple, p. 53 à propos de ταμιεῖαι 48, 43, 1 M il ajoute : L semble avoir ici ταμίαι, oubliant, ou ne remarquant pas qu'une note de la page précédente nous avertit de la disparition de ce passage dans L; et p. 52 : l'orthographe ὠφελία est la plupart du temps conservée dans la tradition; M. C. n'a vu que la note de la page I 446, où B. cite en effet quatre exemples de ι contre 2 de ει; mais la note II 83 prouve que l'orthographe par ει est au contraire la plus fréquente.

1. Il y manque un ouvrage que M. Politis cite d'ailleurs fréquemment par l'abréviation Μαν.; c'est le livre d'Emmanuel Manolakakis, intitulé Καρπαθιακά, Athènes, 1896, qui contient aux pages 270-290 une collection de 341 proverbes. — Curiosité : M. P. sait-il que 4 proverbes néogrecs sont rapportés par Hoffmann dans le morceau intitulé *die Irrungen?* Ils sont pris sans nul doute dans Bartholdy, dont H. parle également.

commencent par un mot différent. C'est peu de chose pour les groupes qui ne comportent que quelques numéros; mais l'inconvénient est sensible pour des rubriques comme ἄλλος, par exemple, sous laquelle sont rangés 182 proverbes. Dans cette série est le proverbe ὅποιος σκάφτει λάκκον ἄλλου πέφτει ὁ ἴδιος μέσα ; or les proverbes de cette forme se trouvent, suivant leurs lettres initiales, aux numéros 150, 155, 159-165, 167, 170-172, 174, et les numéros intercalaires n'ont avec ce proverbe aucun rapport. Malgré les renvois, on ne saisit pas facilement comment les divers pays grecs ont exprimé la même idée, et la comparaison est encore moins aisée quand il s'agit de proverbes identiques rangés sous des étiquettes différentes. Ce qui importe, en effet, dans un ouvrage de ce genre, ce n'est pas seulement la collection des proverbes, c'est la réunion en un même groupe des proverbes de même sens, car c'est ainsi seulement que les études de mœurs et de langue sont facilitées. Mais c'est là, pour le moment du moins, plutôt l'expression d'un regret qu'une critique : le premier volume seulement est entre mes mains, et il ne comprend que les titres ἀδανιά-ἀλωνίζω. Je préfère attendre la fin de l'ouvrage, pour le mieux présenter aux lecteurs, exprimer sur la méthode employée des conclusions plus certaines et soumettre à M. P. plus d'observations de détail, relatives soit à des comparaisons inexactes, soit au contraire à des rapprochements nouveaux. Je me borne à lui signaler un ouvrage qu'il semble ne pas connaître, dans lequel il trouvera une trentaine de proverbes intéressants : Συλλογὴ Κρητικῶν ἐπιστολῶν εἰς τὴν ἐγχώριον διάλεκτον... συλλεγεῖσα καὶ ἐκδοθεῖσα ὑπὸ ** ; Athènes, 1878. Il y verra entre autres le proverbe ἄλλος 80 avec quelques variantes. Pour les proverbes français, la collection de la *Mélusine* et celle du *Courrier de Vaugelas* pourraient être consultées avec fruit ; mais cette dernière est bien difficile à trouver aujourd'hui. Si M. Politis tient, comme je n'en doute pas, à parfaire son œuvre, nul *addendum* ne doit lui paraître à dédaigner, aussi bien dans les langues étrangères que dans la sienne propre.

MY.

Historische Grammatik der englischen Sprache, von Dr. Max KALUZA, Professor an der Universitæt Kœnigsberg. I. Geschichte der englischen Sprache. Grundzüge der Phonetik, Laut- und Formenlehre des Altenglischen. — Berlin, E. Felber, 1900. In-8, xvj-300 pp.

Nous ne manquons pas de bonnes grammaires de l'anglo-saxon : depuis 1896 seulement, j'ai eu l'occasion d'en lire quatre, deux en anglais, deux en allemand; et je ne suis pas sûr d'avoir vu tout ce qui a paru; et celle de M. Bülbring me parviendra incessamment. Cette surproduction scientifique me réjouirait davantage, si la France y prenait quelque part.

Mais la grammaire de M. Kaluza se distinguera de ses aînées, en ce qu'elle promet de nous conduire, des limbes prégermaniques de l'anglo-saxon par où elle débute, à travers la langue et la littérature du moyen âge, jusqu'au seuil de l'anglais contemporain. Si, comme tout le fait présager, elle remplit nettement et brièvement son programme, elle sera la bienvenue dans toutes les écoles; car nous manquons jusqu'à présent, à un degré incroyable, de moyens pratiques d'enseigner et d'apprendre la grammaire du moyen-anglais. Quelques ouvrages de phonétique, excellents certes, mais rebutants à force de minutie consciencieuse; des monographies en petit nombre, et plus littéraires que linguistiques; des bribes grammaticales éparses en tête des éditions de Gower ou de Chaucer : c'est tout ce qu'il nous est donné de consulter; rien de coordonné, rien de suivi. Les langues de transition sont ainsi souvent des déshéritées : comme la connaissance du langage contemporain suffit à les faire entendre en gros, on ne prend point la peine d'y consacrer une étude spéciale; les purs littérateurs les méprisent, et le philologue épris d'antiquité les dédaigne.

Pour le moment, M. K. ne nous donne qu'une grammaire de l'anglo-saxon rapporté à ses origines indo-européennes. Son histoire générale de la langue anglaise (pp. 1-39) est succincte, claire et agréable; son exposé grammatical, exact et complet; ses transcriptions phonétiques, notamment (p. 80), me paraissent très rationnelles : en sorte que je n'aurais guère à constater dans l'ensemble, entre lui et moi, que des divergences de méthode. Mais je me suis si souvent expliqué, ici même, sur ces questions de pédagogie protogermanique, que j'ai scrupule d'y revenir. Je ne veux donc qu'apporter ma contribution au relevé des menues erreurs ou des insuffisances de détail.

P. 4 : après l'article si convaincant de M. d'Arbois de Jubainville [1], il n'est plus permis de maintenir l'antique rapport établi entre le nom des *Brittones* et celui de la *Britannia*. — P. 47, l'*o* de *boy* est donné pour une brève pure, sans aucun signe de prononciation; or, cet *o* est tout au moins une demi-longue, ce que reconnaissent unanimement tous les phonéticiens même qui ne s'accordent pas sur son timbre précis [2]. — P. 90 : lat. *oinos* est attesté; effacer l'astérisque. On nous reproche bien assez d'inventer des formes, pour que nous nous gardions de laisser suspecter celles qui ne sont pas de notre crû. — P. 93 : le phénomène dit d'allongement compensatoire germanique est mal décrit : une voyelle nasale qui se dénasalise ne s'allonge point pour cela; si la voyelle nasale était brève, elle ne peut, je crois, physiologiquement aboutir qu'à une voyelle orale brève. La vérité est que, dans le type **fanhan* devenu *fáhan*, l'*á* était à la fois nasal et

1. *Revue Celtique*, XIII, p. 398.
2. Cf. Vietor, *Elemente der Phonetik*, 3e éd. p. 80.

long, en tant que cumulant le timbre et les deux mores de *a* + *n*. — P. 102, le type *strêa* « paille » ne me semble pas non plus expliqué de façon satisfaisante : ce n'est pas l'*a* qui s'est changé en *ea* dans le mot * *straw* -, mais le groupe *aw* tout entier qui a été traité comme germ. *auw*. — P. 116, *scrîfan* ne signifie pas « beichten », mais mais *to shrive* « entendre en confession »; même observation p. 163. — P. 123, l'étudiant ne verra pas bien comment *fultum* est sorti de **ful-têam*. Il eût fallu rappeler la forme germanique de ce dernier mot, soit * *taum-*, dont la diphtongue s'est affaiblie en syllabe de moindre accentuation. — P. 128, dire sans commentaire que l'*u* final se maintient, même après syllabe lourde, à sg. 1 du présent de l'indicatif, c'est rendre gratuitement suspecte la constance des lois phonétiques; il était facile d'ajouter que le maintien de *helpu* est dû à l'analogie de *bèru*. — P. 145, je ne saisis pas le rapport que paraît établir l'auteur entre ag. *proud* et fr. *prou*. — P. 148 : dans *ne witon* « ils ne savaient pas », devenu *nyton*, le *w* initial ne disparaît pas purement et simplement, puisqu'il donne un timbre labial à la voyelle subséquente; il est probable qu'il en était de même dans les autres cas de syncope du *w*, encore que la graphie n'en ait pas gardé trace. — P. 149, l. 2, lire got. *naqaths*. — P. 153, et cf. p. 172, etc. : c'est courir une grande chance, que de séparer le pl. ags. *dagas* du pl. got. *dagôs;* et vraiment le sk. véd. *açvâsas* est trop peu représenté ailleurs pour qu'on se résigne volontiers à le retrouver si largement épanoui en germanique-occidental. Toute cette théorie mériterait au moins un grand point d'interrogation. — P. 173, il faudrait dire que *dêath* « mort » était jadis un thème en *-u-*. — P. 193, ags. *exen* ne peut représenter un germ. * *uhsiniz*, qui eût donné * *yxen*. — Pp. 204-205 : je ne vois pas l'utilité d'indiquer une ancienne finale d'accusatif pronominal indo-européen *om* + *ôm*; ou bien il faudra supposer la même ajouture pour expliquer le neutre got. *thata*. Tous ces processus sont prégermaniques, mais non indo-européens. — P. 233, ags. *hwaet* ne répond nullement au lat. *quid*, mais au lat. *quod*; car c'est ici de la forme qu'il s'agit, et non de la fonction. — P. 241, je vois un grave inconvénient pratique à changer les numéros de classes des verbes forts : qu'on étudie l'apophonie verbale dans l'ordre qu'on jugera le meilleur, soit; mais qu'on respecte dans la conjugaison l'ordre fixé par la tradition. C'est ainsi que j'ai fait. — P. 266 : si ἔφερε vaut * ἔ-φερ-ε-τ, φέρει ne peut procéder de * φέρ-ε-τι, et il ne faudrait pas le laisser croire. — P. 274 : sg. 2 du parfait fort n'est pas « emprunté au subjonctif »; *bunde* représente i.-e. * *é-bhndh-e-s* (aoriste thématique), aussi légitimement que germ. * *fôtiz* est pour i.-e. * *pôd-es*. — P. 289, lire *sient*, et non *siênt*.

M. Kaluza s'est très heureusement tiré de la première partie de sa tâche. Nous l'attendons à la seconde, la plus utile et la plus ardue, et il nous promet de ne pas s'y attarder longuement. V. Henry.

K. Waliszewski. **L'héritage de Pierre le Grand.** Règnes de femmes ; gouvernement des favoris (1725-1741). Paris, Plon, 1900.

Au Congrès d'histoire diplomatique de la Haye, il nous souvient d'une brillante improvisation de M. Waliszewski, qui tint sous le charme tous ses auditeurs en les entretenant des tsarines du XVIIIe siècle. C'était comme un rapide aperçu du livre que ce littérateur fécond vient de publier. Après avoir écrit le *Roman de la grande Catherine*, puis la *Vie de Pierre le Grand*, M. W. entreprend l'histoire des autocrates qui s'échelonnent de l'un à l'autre, et tout d'abord, dans le présent volume, de Pierre à Élisabeth, succession de princes et princesses assez nuls : Catherine Ier, Pierre II, Anne, Ivan III, dont le règne insignifiant contraste avec celui qui précède et ceux qui suivent. L'intérêt central se porte sur le gouvernement d'Anne Ivanovna (1730-1740), le plus long et le moins terne.

Cette période, dénuée d'intérêt vraiment historique, n'a guère qu'un intérêt anecdotique. Dans une preste introduction, l'auteur, qui tient compte avec bonne grâce des critiques adressées à son œuvre précédente, excuse avec esprit son goût pour le détail pittoresque et sa tendance à ne pas conclure. Voilà qui convient spécialement à une histoire de femmes et de favoris. Que d'anecdotes ! que de portraits ! Autour de la veuve, du petit-fils, de la nièce, du petit-neveu, de la fille du grand Pierre, s'agitent les Menchikov, que chassent les Dolgorouki, les Dolgorouki que persécutent les Bühren, les Bühren que détrônent les Münnich, les Münnich que supplantent les Ostermann, les Ostermann qu'exilent les Bestoujef, et ainsi de suite, succession de favoris éphémères se pourchassant les uns les autres, ne montant au pinacle que pour finir en Sibérie ou dans la chambre de la torture. Tous ces protagonistes et ces comparses, et surtout les femmes, sont artistement esquissés. A cette galerie, il ne manque à notre avis, que le portrait du premier maréchal Lacy.

Pour préparer cette histoire, M. W. a lu tout ce qui lui était accessible. On peut regretter, à ce propos, qu'il néglige de donner un court résumé bibliographique des publications russes et étrangères. M. W. ne fait pas comme M. Bilbassov, qui a consacré deux volumes, soit plus de 1,400 pages grand in-8°, à l'indication des livres relatifs à la grande Catherine, et encore il s'est borné aux livres étrangers à la Russie. Quant aux documents inédits, la Russie reste fermée aussi bien aux investigations qu'aux publications de M. W. Il a pris sa revanche en Allemagne, notamment à Berlin, d'où il a rapporté une ample moisson de documents qui donnent à son ouvrage, avec les Archives des Affaires étrangères de Paris, une saveur originale.

M. W. rectifie certains renseignements historiques d'auteurs récents. Il relève les origines de Bühren, dit Biron, qui n'était pas un simple palefrenier. Il ouvre des aperçus nouveaux présentés avec des argu-

ments devant lesquels il faut s'incliner. Voici les deux principaux. Le régime allemand d'Anne Ivanovna et de Bühren, condamné en Russie sous le sobriquet de Bironovtchina, est loin d'avoir été funeste au pays. Il a heureusement triomphé des éléments rétrogrades moscovites pour maintenir le système de Pierre le Grand et entretenir la culture européenne dans l'empire des tsars. Quant à la révolution de 1741, par laquelle Élisabeth Petrovna met fin au régime d'Ivan III et à la régence de Brunsvic, elle n'a pas été une revanche russe contre le joug germanique. La jolie fille de Catherine la Livonienne ne peut être, à aucun égard, assimilée à Jeanne d'Arc dans une œuvre de réaction nationale contre l'étranger; elle n'a absolument rien de la Pucelle. M. W. raconte l'événement d'une façon plus simple, et, à notre avis, plus près de la vérité. Légère et frivole, devenue l'idole des soldats grâce à ses excessives familiarités, Élisabeth a employé les régiments de la garde à supplanter les descendants d'Ivan de la même façon que ceux-ci ont pu écarter la famille de Pierre. L'argent de la France n'y est pour rien ou presque rien (2,000 ducats); l'esprit national russe pour pas grand' chose. C'est une de ces crises de gynécocratie prétorienne à la byzantine par lesquelles la Russie du XVIIIe siècle n'a cessé de passer. Je dis à la byzantine, et j'insiste, parce que M. Waliszewski me semble attribuer à tort, en l'espèce, à la femme slave un rôle historique qui est le propre des Placidie, des Eudoxie, des Pulchérie, des Theodora, des Irène, des Theophano et des Zoé et autres impératrices d'Orient.

C'est là une des rares chicanes que nous pourrions faire à l'ouvrage. Une table des noms, heureusement orthographiés selon la prononciation russe, en rend la consultation facile. Du reste, le livre est alertement écrit, un peu trop rapidement parfois pour la correction de la langue, abondant en descriptions pittoresques, en portraits frappants, en observations spirituelles [1].

DE CRUE.

---

1. Nous nous permettons d'indiquer quelques rectifications. P. 3, l. 5 : *nièces* (au lieu de cousines germaines), et l. 20 : *Oukraine* (au lieu d'Ukraine); p. 13, l. 2 : *1711* au lieu de 1712 (pour la date de la déclaration du mariage de Catherine); p. 57, l. 4 : *La Bare-Du-Parcq* (au lieu de la Bare-D.); p. 175, l. 18 : *Mecklembourg* au lieu de Westphalie (origine des Bühren); p. 184, l. 24 : *petits Russiens* (au lieu de Prussiens); p. 227, l. 22 : 1739 (au lieu de 1839); p. 247, l. 7 : 1736 au lieu de 1786. P. 181 et 182 : le fils aîné et le fils cadet de Bühren sont désignés tous deux sous l'unique nom de *Charles*. P. 287, l. 14. Il y a un peu de vague dans l'indication des branches de Brunsvic : la branche de Wolfenbüttel est déjà confondue à ce moment avec la ligne aînée de Bevern par suite d'un mariage entre cousins.

G. de Lamarzelle. **La crise universitaire d'après l'enquête de la Chambre des députés.** Paris, Perrin, 1900. In-8°, 291 p.

C'est de bonne guerre. Un sénateur de droite, M. de Lamarzelle, a lu de près la volumineuse enquête de la Commission Ribot sur l'état de l'enseignement secondaire (cf. *Revue*, 1900, I, p. 232) ; il en a extrait les doléances d'universitaires notables, qui accusent l'Université d'être routinière, centralisée à l'excès, tracassière, paperassière, de ne pas savoir donner l'éducation à côté de l'instruction, de produire des bacheliers ou des déclassés et non des hommes, etc. Cela fait, M. de L. conclut que, de l'aveu de ses représentants les plus illustres, la crise de l'enseignement universitaire tient à ses propres vices et il l'invite à se réformer sans prétendre inquiéter l'enseignement rival, qui ne se plaint pas. Posée ainsi — et elle l'a été par la Commission Ribot — la question ne comporte pas d'autre réponse que celle de M. de Lamarzelle. Si un marchand gère mal sa boutique et s'en accuse, il est bien mal venu à réclamer de l'État la fermeture de la boutique voisine qui prospère. Voilà où conduit un excès de timidité. On n'a pas voulu, à quelques exceptions près, envisager le problème sous son vrai jour et se mettre d'accord sur ce principe essentiel : l'enseignement secondaire doit-il être laïque ou congréganiste ? On a laissé subsister l'équivoque entre l'enseignement *libre* et l'enseignement *congréganiste;* en fin de compte, on a fourni des verges à ceux qui s'entendent fort bien à les manier et qui, pour l'instant, ont mis de leur côté les rieurs. M. de L. s'est acquitté de sa tâche avec beaucoup de bonne grâce et d'esprit; son livre est d'une lecture attachante. Je n'y ai relevé qu'une erreur de fait : à la page 226, il attribue à Mgr Mathieu un mot qu'il trouve joli, et à juste titre, mais qui est de Rabelais et non de Mgr Mathieu.

M. de Lamarzelle insiste sur l'impuissance de l'Université à donner l'éducation, parce qu'elle n'a pas, suivant l'expression de M. Doumic, de « principe d'éducation », de doctrine. « Sur toutes les questions essentielles, dit encore M. Doumic, le professeur est obligé de s'abstenir. Sur celles-là même qui intéressent la vie de la conscience, il est tenu de n'avoir pas d'opinion et de laisser croire qu'il ne pense rien. » Cela est tristement vrai et c'est là que gît tout le mal que l'Université, menacée de mort lente, n'ose pas regarder en face. Elle a des rivaux qui déploient un drapeau, qui le tiennent haut et ferme : elle cache le sien ou se fait honneur de n'en point avoir, d'être « neutre ». Cette neutralité est stérile, comme celle de Combabus. Le parti-pris de se désintéresser des consciences est une monstrueuse concession faite aux exigences de la théocratie ; c'est un métier de dupes et, par surcroît, une trahison envers la jeunesse. L'Université du xxe siècle travaillera franchement, ouvertement, à former des libres penseurs, des émancipés, ou elle retombera, à sa honte, sous la tutelle tyrannique dont elle n'a jamais su qu'incomplètement s'affranchir.

S. R.

— Trois nouveaux fascicules viennent de paraître dans les réimpressions de l'*Ancienne Bibliothèque hongroise*. (*Régi magyar Könyvtár*, cf. *Revue critique* n° 14, 1900) : N° XVII. *Les poésies de Michel Fazekas* (*Fazekas Mihaly versei*, Budapest, Franklin, 1900, 206 pages) éditées par Rezsö Toth. Fazekas (1766-1828) est un poète de l'École populaire de Debreczen dont les poésies lyriques ne furent recueillies qu'en 1836 par Eméric Lovász. Sans avoir le charme de celles de Csokonai qui lui servirent de modèle, elles sont cependant très remarquables. Les reminiscences de nos poètes légers du XVIII° siècle et les quelques traductions (entre autres celle du *Philosophe des Alpes* de La Harpe) ne doivent pas nous étonner, étant donné que la littérature française était très bien connue même dans ce cercle populaire de Debreczen et que Fazekas a fait, comme officier, la campagne de France. C'est très probablement un conte français qui lui inspira son poème burlesque en quatre chants : *Ludas Matyi* (1815, 2e édit. revue et augmentée, 1817) où le serf vexé et opprimé par le seigneur se venge par des tours spirituels du hobereau qui le tourmente. M. Toth a fait précéder cette édition d'une remarquable étude (94 pages) parue d'abord dans la *Revue d'histoire littéraire* (1897) où il étudie avec beaucoup de patience les détails de la vie du poète, peu connus jusqu'ici, les sources de son inspiration, et énumère les nombreux fabliaux et contes qui présentent une certaine parenté avec *Ludas Matyi*. Pages 62 et 68, il ne faut plus dire : Bibliothèque *royale* (encore moins : *royal*) mais Bibl. *nationale* (de Paris). Page 83. Les deux quatrains de Bacsányi sur la Prise de la Bastille ont paru dans le *Magyar Museum* (1789) de Cassovie et non dans la *Felsö-Magyarorszag ägi Minerva*, revue fondée en 1825.— N° XVIII. *Gesta Romanorum* traduits par Jean Haller (édités par Louis Katona, 513 pages). Jean Haller, grand seigneur de Transylvanie (1626-97) a, pendant quatre ans de captivité, traduit en hongrois une *Histoire d'Alexandre le Grand* en se servant selon Faludi de la traduction française de Marie Dacier ; les *Gesta Romanorum* et la *Destruction de Troie* de Guido de Columna. Il publia ces traductions sous le titre : *Hármas historia* (Trois livres d'histoire, 1695). Ce livre, à cause de la simplicité de son style, est devenu fort populaire ; beaucoup de ces récits vivent encore dans la bouche du peuple. M. Katona qui s'occupe depuis des années de l'origine et des manuscrits des *Gesta Romanorum* nous donne une réimpression critique de la deuxième partie de l'œuvre de Haller avec une introduction fort savante (94 pages). Il discute la valeur des manuscrits, parle du texte latin dit *vulgaire*, des différentes traductions (allemande, tchèque, anglaise, hollandaise, française, polonaise et russe) ; compare le manuscrit de Budapest des Gesta (Codex Sztaray) avec les autres et donne une édition critique des plus exactes de ce recueil, un des plus répandus du moyen âge. En bas des pages, M. Katona cite le texte latin toutes les fois que la traduction présente un intérêt philologique. — N° XIX. *Les Nuits d'hiver de François Faludi* (*Téli éjtszakák*, 182 pages) éditées par Cornélius Rupp. Le jésuite Faludi (1704-79) est un des principaux représentants de la littérature hongroise pendant la période de décadence (1711-72) Ses œuvres morales, tout en imitant les meilleurs ouvrages étrangers de ce genre, ont néanmoins un tour original, beaucoup de saveur et un certain poli qui dénote à chaque page l'influence française. Les *Nuits d'hiver* se composent de huit dialogues moraux dont les cinq premiers sont traduits des *Noches des Invierno* et les trois derniers du français. — J. K.

— Parmi les derniers fascicules des *Mémoires de l'Académie hongroise* nous relevons : 1° La dissertation du regretté historien *Jules* Schvarcz, mort au commencement de cette année : *Hérodote et le décret d'Anytos* (*Herodotos és Anytos pse-*

phismája, Budapest, Académie, 34 pages). L'auteur de la *Démocratie athénienne* était un véritable iconoclaste. Il n'y a pas de gloire littéraire ou politique de l'Antiquité qu'il n'ait furieusement attaquée. Doué d'un sens critique très vif, connaissant à fond la politique ancienne et moderne, ayant lu très attentivement les anciennes sources, il employa son beau talent à découvrir les tares de l'ancienne démocratie et de ses hommes illustres. Sa dernière dissertation veut prouver qu'Hérodote était bel et bien payé par les Athéniens pour l'éloge qu'il faisait d'eux et qu'il avait même offert ses services à Corinthe qui les a refusés. Toute sa dissertation est une polémique contre Curt-Wachsmuth, Kirchhoff et Ranke qui, ne pouvant nier l'importance du passage connu du Περὶ τῆς Ἡροδότου Κακοηθείας l'ont expliqué différemment. — 2° *L'Histoire de la paix de Karlovicz* (*A Karlovicz̦i béke toerténete*, 80 pages) par J. Acsady est une étude très détaillée des préliminaires de cette paix conclue en janvier 1699 entre Léopold I et les Turcs. Elle a mis fin à une guerre de seize ans où toute l'Europe orientale était engagée. Les délégués de tous les États, la France, la Suède et l'Espagne exceptées, prirent part à ce congrès, et quoiqu'il s'agît principalement de la Hongrie, les hommes politiques de ce pays en furent écartés, le roi Léopold y ayant pris part comme empereur d'Allemagne et non comme roi de Hongrie. La Turquie, de plus en plus affaiblie par les victoires d'Eugène de Savoie, perdit par le traité de Karlovicz 220,000 kmq. du territoire hongrois ; il lui resta encore, dans le district de la Save, à peu près 30,000 kmq., mais elle ne pouvait plus menacer le royaume. M. Acsady a utilisé surtout les documents conservés aux archives de Vienne. — 3° M. Florian Matyas continue ses études chronologiques sur l'histoire hongroise des xie et xiie siècles (*Chronologiai megállapitások haz̦ánk XI, és XII, sz̦áz̦adi toerténeteihez̦*, 41 pages). Il rectifie quelques dates de la grande *Histoire nationale* éditée par Alexandre Szilágyi et dresse en même temps la généalogie d'Yolanthe, femme de Jacques I. d'Aragonie, fille d'André II, roi de Hongrie (1205-35). — 4° L'archiviste M. Charles Taganyi, nouvellement élu, a pris séance par un travail sur l'*Origine de l'administration autonome des Comitats* (*Megyei önkormány z̦atunk Keletkez̦ése*, 19 pages). On sait que le comitat hongrois (vármegye) jouit depuis les temps les plus anciens d'une grande autonomie. M. Tagányi prouve qu'à l'origine, le comitat était domaine royal et que les *megye-ispán* et *udvarbiró* étaient des administrateurs nommés par le roi dans chaque comitat. La grande noblesse jalouse du pouvoir royal, a combattu longtemps cette administration et au bout de trois siècles, sous le règne du dernier roi de la Maison Arpad, André III (1290-1301) elle est arrivée à supplanter les administrateurs royaux et à s'installer en maîtresse dans les comitats. Depuis ce temps, le *vármegye* est devenu la citadelle des privilèges nobiliaires. Il est vrai qu'on y a souvent combattu pour la liberté nationale, mais le plus souvent le comitat était un obstacle aux réformes libérales et à la centralisation. Encore aujourd'hui il faut que le gouvernement fasse tous ses efforts pour mettre fin à une autonomie sous le voile de laquelle on commet les pires abus. M. Tagányi jette aussi un coup d'œil sur l'organisation administrative de la Transylvanie, de la Croatie et de la Slavonie où le système du comitat n'a pas pu se développer de la même façon que dans la Hongrie proprement dite. — 5° M. Jean Karacsonyi consacre un mémoire à l'Origine et aux vicissitudes de la *Bulle d'or* (*Az̦ arany bulla keletkez̦ése és elsö sorsa*, 30 pages) la fameuse Charte de 1222 que M. Ferdinandy a étudiée dernièrement au point de vue juridique (Voy. *Revue critique*, 1899, n° 52). M. Karácsonyi établit d'abord la grande confusion chronologique qui règne dans les chartes datant des premières années du gouver-

nement d'André II et prouve que la Bulle d'or fut extorquée au roi par le parti de l'opposition, l'ancien parti du roi Eméric, contre lequel André était toujours en rébellion. Le palatin Vejtefia, le juge suprême du pays : Nanafia Posa, Nicolas, *ispan* de Bács, Tiborcz de Presbourg, Illés de Bihar et Martin Mihályfia étaient à la tête de cette opposition qui força le roi à promulguer la charte. Quoique copiée en sept exemplaires, aucun des originaux de cette charte ne s'est conservé jusqu'à aujourd'hui, parce qu'elle fut longtemps oubliée ; elle n'acquit force de loi que sous le règne de Louis d'Anjou (1342-1382). — 6° M. R. Békefi, après avoir publié les lois et les règlements de la grande école protestante de Sarospatak (voy. *Revue*, 1899, n° 52) donne aujourd'hui ceux d'un autre centre des études calvinistes : Debreczen. (*A debreczeni ev. ref. főiskola XVII és XVIII századi törvényei*, 177 pages). Cette ville possédait, avant la Réforme, une école des Franciscains. En 1551, la population embrassa le calvinisme, et l'ancien couvent devint une école réformée. C'est là qu'enseignaient les théologiens les plus renommés des XVIe et XVIIe siècles ; la Rome calviniste, comme on appelait Debreczen, organisa la hiérarchie protestante, et toute la jeunesse de l'Alföld y affluait. Les premiers règlements sont calqués sur ceux de Wittemberg ; ils doivent leur rédaction définitive à Georges Komaromi Csipkés, prédicateur et traducteur de la Bible qui les a copiés de sa propre main en 1657. M. Békefi les publie in-extenso (p. 79-117) en y ajoutant les lois de 1704, de 1705-1788 et celles de 1792, ces dernières rédigées après la mémorable Diète de 1790-1791 qui reconnut l'autonomie de l'Église protestante en matière d'enseignement. Le texte de toutes ces lois est en latin et peut être ainsi consulté par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la pédagogie. Il est curieux de savoir que parmi les langues dont l'étude était obligatoire pour les internes se trouve, outre l'allemand, le *français* et cela dès le XVIIe siècle ; que tout l'enseignement était donné en latin ; que, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, la conversation en hongrois était rigoureusement interdite, pour ne pas nuire à l'étude du latin ; que l'étude de l'hébreu et du grec était poussée assez loin pour que les futurs candidats en théologie pussent lire l'Ancien et le Nouveau Testament dans l'original. — 7° M. Ignace Kunos, si compétent pour la langue et la littérature populaires des Turcs, publie une édition avec introduction, traduction et notes des *Plaisanteries de Nasreddine Hodja* (*Naszreddin Hodsa tréfái*, 96 pages + 46 pages de texte). Cette édition offre l'avantage que M. Kunos a recueilli sur place les traditions de cet Eulenspiegel turc du XVIe siècle et que son édition donne 165 plaisanteries. Les notes sont purement philologiques. L'introduction (30 pages) fait ressortir l'originalité, l'humour et la verve primesautière de l'écrivain turc et lui assigne une place éminente parmi les poètes populaires. Mentionnons, en même temps, que M. Kunos vient de publier dans les éditions de l'Académie de Saint-Pétersbourg un beau volume intitulé : *Mundarten der Osmanen, gesammelt und übersetzt* (588 p.) formant le tome VIII des *Proben der Volkslitteratur der türkischen Stämme*. — 8° Un élève de M. Vámbéry, M. Alexandre Kégl nous offre dans sa dissertation : *La chanson populaire persane* (*A perzsa népdal*, 47 pages) un spécimen du recueil qu'il réunit pendant un séjour à Téhéran de 1889 à 1890. La poésie populaire persane, peu accessible jusqu'ici aux savants, a beaucoup de parenté avec celle des Turcs. Les chansons d'amour publiées et traduites par M. Kégl montrent le génie du peuple persan sous une nouvelle face. — J. K.

— Le 5 novembre 1899 un des meilleurs critiques hongrois, Eugène *Péterfy*, professeur à Budapest, a mis fin à ses jours, à l'âge de cinquante ans. Son collègue et ami, l'académicien Frédéric Riedl a publié dans la *Budapesti Szemle* et

fait tirer à part une biographie où l'on sent encore vibrer la douleur que les letters hongroises ont éprouvée par ce suicide (*Péterfy Jenæ*, Budapest, Franklin, 1900. 84 pages avec un portrait). D'abord critique dramatique du journal *Egyetértés*, Péterfy a consacré tous ses efforts à cultiver un genre assez peu répandu en Hongrie : l'essai littéraire. Ses modèles étaient Sainte-Beuve et Taine et il a appliqué leurs méthodes avec un rare bonheur aux grands écrivains magyars. Ses etudes les plus remarquables sont consacrées aux romanciers hongrois : Eötvös, Kemény et Jókai. Cette dernière a soulevé à son apparition (1881) une véritable tempête, parce que Péterfy y montrait la faiblesse du grand romancier comme psychologue et comme peintre de caractères. On doit encore à Péterfy, passionné pour l'Italie, une belle étude sur Dante, des pages remarquables sur la Tragédie. Dans ses dernières années il avait commencé une Histoire de la littérature grecque dont quelques chapitres (Eschyle, Sophocle, Euripide, Aristophane) ont paru en 1898 et 1899. Péterfy a traduit le Gorgias et le Philèbe de Platon, le livre de Taine sur les Philosophes français du XIXe siècle, et celui de Barthélemy Saint-Hilaire sur les Rapports de la philosophie avec les sciences et la religion. Il a commenté en esthéticien la meilleure tragédie hongroise, *Bánk-bán* de Katona et le *Macbeth* de Shakespeare. La Société *Kisfaludy*, dont Péterfy était membre depuis 1887, a chargé M. David Angyal de réunir ces études qui ont paru, pour la plupart, dans la *Budapesti Szemle*. — J. K.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 22 juin 1900

La place de membre ordinaire précédemment occupée par M. Ravaisson, décédé le 18 mai dernier, est déclarée vacante.

M. Derembourg est élu membre de la commission du *Corpus inscriptionum semiticarum*.

M. G. Schlumberger lit une étude sur la dépouille mortelle ds l'impératrice byzantine de Nicée, Constance, aujourd'hui encore conservée dans la chapelle de Sainte-Barbe de la petite église de Saint-Jean, à l'hôpital de la ville de Valence (Espagne). Fille naturelle, plus tard légitimée de l'empereur Frédéric II et d'une noble piémontaise, Constance, appelée Anne par les Byzantins, fut, toute jeune encore, mariée en 1244 à Jean III Ducas Vatatzès, empereur de Nicée, l'adversaire implacable des Latins de Constantinople. Cette union, qui souleva les colères de la papauté et de tout l'Occident chrétien, fut malheureuse. Après la mort de Vatatzès et celle de son fils, Constance, vainement demandée en mariage par Michel Paléologue, fut enfin échangée contre un chef byzantin prisonnier des Latins et put ainsi, en 1269, se réfugier en Italie auprès de son frère, le roi Manfred. Cinq ans plus tard, à la suite de la mort tragique de ce frère et de son neveu Conradin, elle dut fuir de nouveau et se réfugia à Valence auprès de sa nièce, mariée au futur roi Pierre d'Aragon. Elle vécut encore quarante ans dans cette ville, dans les exercices d'une austère pitié, toute dévouée au culte de Sainte-Barbe rapporté par elle de son empire d'Asie. M. Schlumberger donne ensuite sur la sépulture de cette basilissa de curieux détails qu'il doit en partie à Madame la duchesse d'Albe.

L'Académie se forme en comité secret.

M. Oppert présente une série de remarques à propos du mémoire de M. Salomon Reinach sur le totémisme.

Léon Dorez.

Le Propriétaire-Gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. — Imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 28 — 9 juillet — 1900

Dittenberger, Recueil d'inscriptions grecques, II, 2e éd. — Waliszewski, Littérature russe. — Giraud, Pascal. — Franz Funck-Brentano, Bibliothèque de bibliographies critiques. — Ch. V. Langlois, La question de l'enseignement secondaire. — Académie des des inscriptions.

W. Dittenberger. **Sylloge inscriptionum graecarum** iterum edidit. *Volumen alterum*, Leipzig, S. Hirzel, 1900, in-8°, v-825 pages.

Le second volume de la deuxième édition du Dittenberger, comme nous disons couramment en France, ne s'est pas fait longtemps attendre [1]. L'auteur et l'éditeur ont mené rondement la refonte de cet important recueil, auquel il ne manque, pour être complet, que les Index : ils formeront un fascicule séparé qui ne saurait tarder à paraître et que nous signalerons à nos lecteurs.

La première édition comptait 470 textes; la deuxième en contient 940, soit le double. Les divisions principales de ce second volume sont restées les mêmes (I *Res publicae*. II *Res sacrae*. III *Vita privata*). A ces trois grandes sections s'ajoute un *Appendix titulorum his proximis annis erutorum*. Les subdivisions sont plus nombreuses et amplement justifiées par l'abondance des textes nouveaux. Ainsi dans la section I je note les rubriques suivantes : 4 *Iudicia*. 5 *Pecuniarum publicarum administratio*. 6 *Puerorum et epheborum disciplina*. 7 *Res militaris et navalis*. 8 *Agrorum publicorum locationes*. 9 *Aedificationes*. Elles manquaient dans la première édition ou se trouvaient confondues avec d'autres. Dans la deuxième section, les subdivisions suivantes sont nouvelles : 5 *Collegia et sodalitates sacrorum causa institutae*. 6 *Vota et dedicationes*. 7 *Oracula*. 8 *Dirae et imprecationes*. Souhaitons qu'une table des matières, qui manquait à la première édition, soit jointe aux Index et facilite les recherches dans ce recueil si considérablement enrichi.

J'ai fait trop souvent, ici même, l'éloge de la méthode de M. D. et de ses précieuses qualités d'éditeur pour qu'il soit besoin de les redire

1. Voir dans la *Revue Critique* de 1899, p. 403 suiv. le compte rendu du premier volume.

aujourd'hui. Ce dernier ouvrage est digne de ses aînés. Plus on l'étudie, plus on rend justice à la science et à la sagacité dont l'auteur a fait preuve, dans l'établissement du texte non moins que dans les notes qui l'encadrent. La plupart des inscriptions qu'il a retenues sont depuis longtemps publiées ; je ne dis pas toutes, car O. Kern lui a encore permis de puiser dans le riche *Corpus* de Magnésie du Méandre et nous y avons gagné nombre de textes importants qui sont en quelque sorte à fleur de coin. Mais M. D. s'est également efforcé de s'approprier les unes et les autres, vieilles et neuves, usées et fraîches. Plus d'une est devenue sienne, pour ainsi dire, grâce aux restitutions qu'il y a introduites, et cet effort personnel donne justement à son livre une valeur singulière.

L'impression est médiocre : les fautes dites d'impression sont très nombreuses, mais je laisse aux critiques allemands, qui savent si bien les dénicher dans les livres français, le soin de les noter et d'en dresser la liste inutile. Chemin faisant, j'en relèverai seulement deux ou trois. Il me semble, en effet, que le compte rendu d'un ouvrage de cette importance ne saurait s'attarder à des questions de détail et d'extérieur : il faut aller plus avant et, puisque dans sa préface et dans les *Addenda* M. D. a bien voulu tenir grand compte des observations que j'avais présentées sur son premier volume, je ferai de même pour le second. Sans m'astreindre à suivre l'ordre des n^os^, je soumettrai à nos lecteurs un certain nombre d'observations sur des textes choisis, voulant me faire le collaborateur plutôt que le critique de M. D.

Les n°s 511, 531, 827 sont trois inscriptions juridiques d'*Amorgos*. Les deux premières sont, par endroits, de lecture difficile et ont exercé l'ingéniosité de plus d'un épigraphiste. On n'en possède malheureusement que des reproductions ou des copies insuffisamment soignées : ici les lacunes ne sont pas exactement indiquées, ailleurs un léger déplacement des caractères d'imprimerie fait croire à un vide qui n'existe pas, ailleurs enfin les lectures sont erronées, si bien que les essais de restitution sont d'avance condamnés. Souhaitons que l'on arrive à multiplier les reproductions photographiques de l'original ou de l'estampage, ou encore les fac-similé. Le n° 531, le plus important de tous les règlements de location qui nous soient parvenus (location du domaine de Zeus Téménitès), est, de nos trois inscriptions, celle dont le texte a le plus besoin d'être revisé. M. J. Delamarre, qui s'est chargé d'Amorgos dans les I G ins., n'attendra pas l'achèvement du fascicule pour la republier et la donnera prochainement dans la *Revue de Philologie;* sa copie, faite avec le soin minutieux dont il est coutumier, sera définitive. Il veut bien m'autoriser à faire connaître dès aujourd'hui les corrections suivantes. L. 6 : pas de lacune entre ἐγγυηταί et τὴν γῆν. Le § 2 commence donc à Τὴν γῆν et le verbe à restituer ne se place pas au début de la phrase. — § 4 : au lieu de Τειχία τὰπὶ [γ]ῆν [τὴν ἑα]υτοῦ, lire : Τειχία τὰ πίπτοντ[α] ἀφ' αὑτοῦ ἀνορθώ[σει, « il répa-

rera à ses frais les murs qui viendront à tomber ». Pour les murs qui sont du côté de la route, il les confortera (φράξει), afin que la clôture soit bien exacte. Notons en passant que la mesure employée pour les murs est, à Amorgos, comme à Athènes, l'ὀργυιά (cf. nº 587, l. 9). — § 8. Dittenberger : Τὰς τράφα[ς] ὀρύξει ἐμ μηνὶ [Ἡ]ραιῶνι, ὅπως ἂν σταθ(μ)ήσωνται οἱ νεωποῖαι. Delamarre : ἐμ μηνὶ Εἰραφιῶνι ὅπου ἂν σταθ[μ]ήσωνται οἱ νεωποῖαι. Le mois Εἰραφιών que Weil et Radet avaient presque déchiffré (ΕΙΡΑΙΙΩΝΙ) est nouveau ; le nom est tiré d'un surnom de Dionysos dont le culte à Arcésiné est attesté par une borne (BCH XV (1891), p. 597). La borne provient précisément de la région, riche en vignes, où s'étendait le domaine de Zeus Téménitès. Ces importantes corrections, que je dois à l'obligeance de M. Delamarre, et nombre d'autres qu'il tient en réserve achèveront de transformer la vulgate. = Le nº 511 mérite de prendre place dans le *Rec. des Inscr. jurid. gr.* J'ai commencé la revision du texte sur une photographie de la pierre et sur d'excellents estampages que m'a gracieusement communiqués M. Delamarre et je peux déjà proposer les corrections suivantes. L. 24 suiv. : ποιῶσιν [λ]ύοντα τὸ [ψήφισμα τόδε παρ]ὰ προθ|εσμίαν τὴν ἐπὶ τ[ῶν.....]ων γενο[μέ]νην τῶμ...—L. 27. Szanto a fort heureusement restitué trois noms propres, mais il n'y a pas de place pour Τιμοκλ[είδεω] ; il faut lire Τιμοκλ[έος]. — L. 27-28. Radet, Szanto, Dittenberger : Μηδὲ ὅσαι δίκα|ι [δι]εγράφησαν [ἐπὶ τὸς [εἰ]σαγωγέας. Le verbe διεγράφησαν ne laisse pas d'être embarrassant ; or je lirais plutôt ἀ[π]εγράφησαν. Je distingue, après l'iota qui est au commencement de la ligne, les deux jambages obliques d'un alpha, puis vient un espace trop considérable pour un iota ; la gravure est, en effet, très serrée et très soignée. Il faut donc distinguer entre les procès portés devant les εἰσαγωγεῖς qui avaient Eurydikos pour président et les procès que les conciliateurs (διαλλακταί) n'ont pu régler et ont fait afficher sur l'album. Pour désigner l'acte des plaideurs qui ont fait leur déclaration devant les εἰσαγωγεῖς, le décret emploie le verbe ἀπογράφειν et la préposition ἐπὶ (πρὸς est plus usité) ; pour l'acte des conciliateurs qui ont affiché les procès à juger, le verbe γράφειν (l. 31) et διαγράφειν (l. 47). — L. 39-40. L'explication proposée par M. D. pour ἑκάτερος ne me satisfait pas plus que lui-même ; j'ai peine à me représenter un collège de fonctionnaires dont les membres n'agissent que deux par deux. N'est-il pas possible d'entendre : « pour l'un ou pour l'autre de ces actes » l'εἰσαγωγεύς sera tenu d'une amende. Ces deux actes sont spécifiés à la l. 40 : ἐὰν δὲ ἐσάγῃ παρὰ τὰ γεγραμμένα ἢ ποιήσῃ « s'il introduit un procès contrairement au décret ou s'il commet quelque acte (contraire audit décret) ». L'inscription mérite d'ailleurs d'être reprise tout entière ; le texte même peut être amélioré à l'aide des photographies et estampages. = N. 827. M. Delamarre a revu la pierre et approuve pleinement l'excellente restitution proposée par M. D. pour la l. 1 ; la pierre a été coupée au ras de la l. 2. Mais Ross, dont tous les éditeurs ont reproduit la copie, a sauté une ligne. Au

lieu de ὑπὸ Νι|κησαρέτης τῆς γυναικὸς τ|ῆς Ναυκράτους καὶ κατὰ τὰς δι|αθήκας, il faut lire :... τ|ῆς Ναυκράτους καὶ κυρίου Ναυκράτους καὶ κατὰ... M. D. aurait trouvé cette correction dans un article de Ziebarth (*Sitzungsber. der Akademie zu Berlin,* XXXI (1897), p. 673). Il fallait également citer le même article (p. 674) dans le sommaire du n° 828.

Les inscriptions d'*Athènes* sont, comme de juste, très nombreuses et je réunis dans un même paragraphe les observations qui s'y rapportent.

N. 439. Règlement de la phratrie des Démotionides. Grâce aux belles études de Schœll et de Wilamowitz, ce texte difficile s'est singulièrement éclairci. M. D. se meut avec aisance au milieu des solutions contradictoires et prend toujours le parti le plus sage, notamment dans l'interprétation des mots ὁ Δεκελειῶν οἶκος : la « maison des Décéliens » n'a rien de commun avec un γένος. Je regrette seulement qu'il n'ait pas cité dans sa note les décrets de Karthæa (Ch. Michel, n°s 403-404) où il est dit de nouveaux citoyens qu'ils choisiront leur tribu et leur οἶκος.. καὶ φυλῆς ἧς ἂν βούλωνται καὶ οἴκου (cf le décret des Klytides, SIG², 571 et Pridik, *de Cei insulae rebus*, p. 67). Pour les thiases qui forment la phratrie des Démotionides, il fallait renvoyer à l'intéressante étude de G. de Sanctis, Ἀτθίς, p. 65 suiv. et à la liste CIA II, 986, très heureusement citée par Sanctis. Dans cette liste les thiases sont désignés par un nom propre au génitif : Ἀντιφάνος θίασος, Διογένος θίασος et ces personnages sont, non des ancêtres, mais des vivants dont le nom figure en tête de la liste. Même désignation dans une inscription de Chios que j'ai publiée en 1879 et que l'on trouvera SIG², 571, dans la note 1 : la phratrie chiote des Ποττει... comprend deux γένη (ceux des Δημογενίδαι et des Θρακίδαι) et trois thiases (οἱ Τηλάγρου, οἱ Ἕρμιος, οἱ Διονυσοδώρου καὶ Ποσειδίππου). Enfin, nous aurions voulu savoir de M. D. comment il entendait le décret CIA IV, II 572 *c*, rendu en l'honneur du démarque d'Icaria par les Ἰκαριεῖς et le δῆμος ὁ Ἰκαριέων. Les Ἰκαριεῖς sont-ils un γένος, comme le veulent Buck et Koehler, ou un οἶκος ?

N° 495 *b*. La restitution du décret de Phanodémos l'atthidographe n'est qu'à demi satisfaisante. Οὗ ἕκαστός ἐστι τὸ ὄνομα après τοῦ δήμου ressemble fort à une cheville, et sont-ce bien les cinq membres du Conseil nommés aux l. 33-41 qui ont offert, aux Dionysia, le sacrifice dont il est parlé à la l. 21 ?

N° 518. Dans le sommaire, lire : P. Girard, au lieu de Giraud.

N° 538, note 11. Cf. *Revue de Philologie*, XXII (1898), p. 362, note 1. Je m'obstine d'ailleurs à regretter que, pour toutes ces inscriptions relatives aux *aedificationes*, les savants allemands ne fassent pas à l'ouvrage de Choisy l'honneur de le citer plus souvent. Les *Études épigraphiques sur l'architecture grecque* leur rendraient autant de services qu'à nous.

N° 558 fin : εὐσεβῶς μὲν ἡ βουλῆ<ι> τὰ πρὸς τὸ θεῖον ἔχηι me semble préférable à (τ)ῇ βουλῆι τὰ κτλ. Cf. n° 681, l. 4.

N° 585. Manque une note qui eût cherché à expliquer l'emploi de l'ethnique Ἀθηναῖος, au lieu du démotique, dans la signature du sculpteur. Cf. un autre exemple, n° 165.

N° 587. Les importants comptes d'Eleusis sont parmi les textes dont le commentaire fait le plus d'honneur à M. D. On sait combien ces comptes sont instructifs et tout ce que nous y avons gagné sur certaines fêtes, telles que les Haloa, sur certaines catégories d'ouvriers, telles que les δημόσιοι (cf. Waszynski, *de servis Atheniensium publicis*, diss. in Berlin, 1898, p. 39 suiv., et *Hermes* XXXIV (1899), p. 553 suiv.). M. Foucart, qui a ouvert la voie à M. D., reviendra prochainement sur ces textes d'où il a déjà tant tiré.

N° 593. Compléter la note 1 sur l'emploi du mot ὑπομνηματισμός pour désigner les décrets de l'Aréopage, en renvoyant au décret de l'Aréopage retrouvé à Epidaure (Cavvadias, *Fouilles d'Epidaure*, I, n° 206). On lit l. 11 suiv. : τὸν δὲ κήρυκα.. γράψαι τῆι Ἐπιδαυρίων πόλει καί διαπέμψασθαι τὸν ὑπομνηματισμόν.

N° 605. Il y a plus à dire sur les σπονδοφόροι d'Eleusis. M. D. pouvait citer, à côté du texte d'Eschine (II, 133), le CIA II, 605 : δεδόχθαι τοῖς γένεσιν ἐξ ὧν οἱ σπονδοφόροι ἐκπέμπονται. Les σπονδοφόροι étaient pris exclusivement parmi les Kéryces et les Eumolpides. — L. 6. ἀπογράφων τὴν ἐπαγγελίαν ne veut pas dire seulement que le hiérophante donnait aux envoyés sacrés des lettres de recommandation, mais qu'il rédigeait pour eux des instructions.

N° 613. Dans la liste des dix citoyens choisis par le hiérophante pour préparer le lectisternium en l'honneur de Pluton, plusieurs sont connus par d'autres inscriptions, en dehors de ceux qu'a notés M. D. Ajouter que plusieurs appartiennent à la même tribu; ils n'étaient donc pas choisis un par tribu.

N° 634. L. 1-2, restituer plutôt κ|[αὶ πέμπηται ἡ πομπή que καὶ τελεσθῆι ἡ π.

N° 638 et 640. Dans la note 4 du n° 638, citer aussi Foucart, *Revue de Philologie*, XIX (1895), p. 27 suiv. — M. Foucart est cité dans les notes du n° 640, sans que le sommaire contienne le renvoi à son article, *Rev. des ét. gr.*, VI (1893), p. 324 suiv.

N° 639, l. 37 suiv. : τὸ δὲ ἀργύριον τὸ εἰς τὴν θυσίαν προδανεῖσαι τὸν ταμίαν τοῦ δήμου · ἐν δέ τοῖς πρώτοις νομοθέταις προσνομοθετῆσαι τῶι ταμίαι.. Pour l'explication de ce passage, M. D. se borne à renvoyer à la note 5 du n° 137. Ajouter CIA IV, II, 128 *b*, p. 43, l. 15 suiv. La double question des attributions financières des nomothètes athéniens et de l'ouverture des crédits supplémentaires (ou du budget extraordinaire) mériterait d'être traitée par quelque savant. Je me contenterai de rapprocher de nos décrets athéniens un très intéressant décret de Kymé que MM. Pottier et Reinach ont copié en 1880 et qui a été publié en 1888, BCH XII, p. 363. (Cf. O. Hoffmann, *die griech. Dialekte*, II (1893), p. 110, n° 157). Il s'agit de dépenses qui n'ont pas été

prévues au budget de Kymé. La cité invite le trésorier à faire l'avance des fonds (προεισενέγκαι) et le décret ajoute que cette avance sera gagée sur les premières rentrées des crédits supplémentaires qui seront affectés l'année suivante à la défense du territoire (ἐπὶ πόρῳ τοῖς πρώτοις προσσθησομένοισι εἰς τὰμ φυλακὰν τᾶς χώρας). Cette avance porte intérêt (l. 5) et il en était de même à Athènes où le terme employé est προδανεῖσαι (cf. προχορηγῆσαι à Magnésie du Méandre, n° 928, l. 30). Le passage suivant, dont j'ai restitué quelques mots, est particulièrement intéressant et le rapprochement s'impose avec nos inscriptions d'Athènes : τὸν δὲ ἀποδεδειγμένον εἰσαγ(ωγ)εῖα τῶν [κα|τὰ] τὸ[ν καιρ]ὸν εἰσενέγκαι αὐτὸ εἰς τὸ νομοθετικὸν δικαστήριον, ἵνα | ὑπάρχῃ ἀσφάλεια τᾷ πόλει καὶ τᾷ χώρᾳ ἐννόμως καὶ τὰ πάντα | [εὐταχθῇ]. Les dépenses extraordinaires (κατὰ τὸν καιρόν ?) s'opposent aux dépenses ordinaires (κατὰ τὸν νόμον), c'est à dire aux dépenses prévues par la loi de finances, telle que l'a votée le tribunal des nomothètes avec ses différents chapitres. Si j'ajoute que MM. Pottier et Reinach ont eu grand'peine à copier ce texte important, dont il ne leur a pas été permis de prendre un estampage, on ne leur en aura que plus de reconnaissance.

N° 646 b. Dans le § relatif à la trêve sacrée qui précède la célébration des mystères d'Eleusis, M. D. admet aux l. 51 suiv. les restitutions d'Usener : [κ|αὶ τ]οῖς ἀκολ[ο|ύθ]οισιν (cf. Thucydide IV, 118, 6) καὶ [χ|ρέμα]σιν (cf. n° 557, l. 4) τῶ(ν) [ὀ|θ]ν[ε]ίον.. La restitution χρέμα]σιν semble condamnée par la copie de Chandler qui lisait οισιν. Kirchhoff (CIA IV, I, p. 4) propose ἄλλ]οισιν et repousse δόλ]οισιν, parce que, dit-il, la première syllabe de ce mot doit s'écrire ΔΟΥ et non ΔΟ. Mais cette dernière règle n'est pas certaine et dans la table des polètes où sont inscrites les ventes des biens appartenant aux Hermocopides, je lis avec Wilamowitz ΔΟλον = δοῦλον (n° 41, note 3).

N° 647, note 7. Citer de préférence l'article de Foucart dans la *Revue de Philologie*, XVII (1893), p. 161 ; il est plus détaillé que les *Comptes rendus de l'Ac. des Inscriptions* et donne déjà la restitution πορεύηται.

N° 652. Nous savions par Wilhelm (*Jahresh. des. oest. arch. Inst.* I (1898), Beiblatt, p. 47) que Lolling avait découvert un fragment de cet important décret de l'époque impériale, qui ordonne le rétablissement de la procession d'Éleusis, mais ce fragment était encore inédit : M. D. l'offre à ses lecteurs. Rappelons, à ce propos, deux belles découvertes de Wilhelm : il a retrouvé au musée d'Athènes un long fragment, depuis longtemps publié (CIA III, 49) de la lettre de Plotine aux disciples d'Epicure (*Jahresh. des. oest. arch. Inst.* II (1899), p. 270). Il a réuni deux fragments d'une lettre impériale, dont l'un a été découvert au Pirée et publié dans le *Philologus* XXIX (1870), p. 694, l'autre à Ténos, BCH VII (1883), p. 250. Wilhelm annonce la publication prochaine de cette lettre qu'il attribue à Hadrien ; il se fonde sans doute, pour la dater, sur le nom de l'épimélète d'Athènes, T.

Iulius Herodianus de Marathon, qu'il identifie avec Iulius Herodianus (CIA III, 489). — A la l. 11 du n° 652, restituer πέμ]πειν plutôt que ἄ](γ)ειν. Le sens est différent : ἄγειν τοὺς ἐφήβους (l. 20), c'est conduire les éphèbes, se mettre à leur tête et faire la route avec eux ; πέμπειν, c'est simplement ordonner leur départ, les faire partir.

N° 668 *Aa*. Ne peut-on restituer, en tête du fragment, [ῥαψωδοῖς]?

N° 706. Renvoyer à Aristote, Ἀθην. πολ. 56,3 et nommer la fête où fut remportée la victoire, les Thargélies.

N° 789, l. 36. Dittenberger : ὁ δ' ἐπιστάτης [ἀνασ]είσας.. Je restituerais plutôt [διασ]είσας, comme je l'ai fait p. XXXI, l. 8 de l' Ἀθην. πολ.

Une note mise aux *Addenda et corrigenda*, p. 807, me fournit l'occasion de revenir sur une importante inscription du premier volume, n° 17, décret du ve siècle relatif à Chalcis. Le § qui règle la condition des étrangers domiciliés à Chalcis a donné lieu à de très longues discussions qu'on trouvera résumées dans Clerc, *de la condition des étrangers domiciliés dans différentes cités grecques*, p. 13 suiv. (Extrait de la *Rev. des Univ. du Midi*, 1898). Le texte, si embarrassé qu'il paraisse, doit être maintenu sans la moindre correction et je félicite M. D. de se ranger à l'explication d'Ed. Meyer (*Forschungen zur alten Gesch.*, II, p. 146-147); c'est également celle qu'adoptait implicitement Ch. Michel quand il imprimait le texte épigraphique sans aucune des corrections proposées (n° 70). Le verbe τελεῖν ἐς Χαλκίδα a deux sujets, τὸς χσένος τὸς ἐν Χαλκίδι et τὸς ἄλλος. Le premier désigne d'une manière générale les étrangers domiciliés à Chalcis, le second les oppose à ceux des métèques qui n'ont pas les taxes et impôts à payer à Chalcis, soit parce qu'ils vont les payer à Athènes, soit parce qu'Athènes les en a exemptés. Pour le sens à donner à καθάπερ hoι ἄλλοι Χαλκιδέες, voy. Clerc, p. 16.

Les inscriptions découvertes *en dehors d'Athènes* me retiendront moins longtemps.

N° 303 (Abdère. *Addenda*, p. 816). La restitution rapportée par M. D et justement louée est d'autant plus probable qu'elle a été proposée d'autre part au Collège de France par M. Foucart. S'aidant d'un estampage qu'il a communiqué à ses auditeurs, M. Foucart lisait, aux l. 24 suiv. : τ[οὺς δὲ προ]νοουμένους τοῦ ἀντιδίκου ἡμῶν καὶ προστατοῦντα[ς διὰ τῆς τ]ῶν πραγμάτων παραθέσειώς τε καὶ τῆς καθ' ἡμέρα[ν γενομέν]ης ἐφοδείας ἐπὶ τῶν ἀτρίων ἐφιλοποιοῦντο. L'iota d'ἀτρίων est très net sur l'estampage qui confirme la plupart des lectures de MM. Hauvette-Besnault et Pottier.

Le n° 466 (Delphes) est enfin devenu très clair avec les lectures de Baunack (*Addenda*, p. 820). M. Dareste ne manquera pas d'en tirer parti quand il reprendra son étude sur *le droit de représailles principalement chez les anciens Grecs* (*Rev. des ét. gr.*, II (1889) p. 305 suiv.).

N° 470 (Ephèse), note 2. On conçoit très bien qu'un étranger demande directement le droit de cité à l'assemblée du peuple. Un décret

antérieur peut l'avoir autorisé à se présenter devant l'assemblée, où il s'efforcera d'obtenir les avantages qu'il pourra (εὑρέσθαι παρὰ τοῦ δήμου ὅτι ἂν δύνηται ἀγαθόν, n° 57, l. 21). Cf. n° 56 l. 33 où se retrouve le verbe αἰτεῖσθαι.

N° 484 (Delphes), note 4 sur le sens des verbes προθύειν, προϊερητεύειν (n° 599, l. 11), προϊεράσθαι (n° 627, l. 6). M. D. ne cite pas les intéressantes observations de Max Fraenkel sur ce dernier verbe qui s'est rencontré dans une inscription de Pergame (*die Inschriften von Pergamon*, n° 248, l. 14, p. 167).

Les n°s 552-554 sont d'importantes inscriptions de Magnésie du Méandre publiées pour la première fois. Le n° 553 est particulièrement intéressant: c'est un décret réglant les fêtes qui seront célébrées lors de l'inauguration du temple d'Artémis et chaque année, au jour anniversaire de la naissance de la déesse, le 6 Artémision. Le jour est férié, les écoles sont fermées (l. 29 suiv. ἀνιέσθωσαν.. οἱ παῖδες ἐκ τῶν μαθημάτον καὶ ἀπὸ τῶν ἔργων δοῦλοί τε καὶ δοῦλαι); chaque habitant doit offrir un sacrifice devant la porte de sa maison et selon sa fortune (κατ'οἴκου δύναμιν. l. 9), sur un autel construit à cet effet. — N° 552, l. 83, note 19. Le même signe, avec la même valeur (900) revient constamment dans les inscriptions de Didymes et se prête à d'ingénieuses combinaisons que je ferai bientôt connaître dans la *Revue de Philologie*. — N° 554, l, 15 : εἰς τὸ καθ' ἑξάμηνον παραγινόμενον δ[ικαστήριον. L'explication proposée par M. D. me paraît inadmissible. L'idée de juges étrangers venant à époques fixes, deux fois par an, siéger à Magnésie me semble contraire à tout ce que nous savons de l'administration de la justice en Grèce. Les juges dont il est parlé sont des Magnètes : deux fois par an, ils se transportent sur les lieux (παραγινόμενον), c'est à dire qu'ils se rendent dans le téménos de Sarapis; si l'autel du dieu a été déplacé, porté en dehors de l'enceinte sacrée, ils jugent et condamnent séance tenante le néocore, sur la plainte introduite par les εὔθυνοι. Ces déplacements d'un tribunal ne sont pas faits pour nous surprendre (cf. Aristote, Ἀθην. πολ., 57, 3); nous pouvons citer aussi l'exemple du Conseil des Cinq-Cents siégeant au Pirée, sur le môle, pour surveiller les préparatifs d'une expédition. CIA II, 809 *b*, l. 15-16).

N° 563 (Astypalaea). L'explication proposée par M.D. est ingénieuse, mais, outre qu'elle comporte une addition au texte, ne serait-il pas nécessaire de répéter la négation devant τέλει(ος)?

Le n° 575 (Smyrne) reste très obcur, mais je crois juste l'explication des mots τὸ παραπεπραμένον. Il s'agit d'un droit adjugé (les Grecs disaient : vendu) au fermier de la dîme du téménos d'Aphrodite. Τὸ παραπεπραμένον ἀπὸ τῶν πλέθρων équivaut peut-être à τὸ πεπραμένον ἀπὸ τῶν παρακειμένων πλέθρων.

N° 592 (Pergame), note 7. Il y a plus à dire sur les ἱεροὶ παῖδες qui ne sont pas tous des ἱερόδουλοι.

N° 601 (Halicarnasse), l. 30 : θησαυρόν. Renvoyer à Hiller von Gaer-

tringen, *Thera*, I (1899), p. 260. Hiller a retrouvé à Théra le tronc du sanctuaire des divinités égyptiennes et les figures jointes à son ouvrage ne manqueront pas d'intéresser le lecteur.

N° 603 (Sinope), note 8, sur le mois Ταυρεών. Ajouter : et Mileti (*Revue de Philologie*, XXIII (1899), p. 4-5.

N° 626 (Lindos). Très ingénieuse explication de προσχάραιος (θυσία) = προεσχάραιος = πρὸ τᾶς ἐσχάρας γιγνομένα.

N° 627 (Milet), note 6, sur le βασιλεύς. Ajouter : et Chii (Ch. Michel, n° 707).

N° 663 (Delphes), note 1, sur le sens de σὺν ψάφοις ταῖς ἐννόμοις. Le renvoi au n° 438, l. 21 n'est pas tout à fait exact, puisque dans ce dernier texte il ne s'agit pas d'un vote de l'assemblée du peuple, mais de la phratrie des Labyades.

N° 679 (Halicarnasse), l. 13. La restitution λαμπ]άδι ἀπὸ πράτας est très plausible. Dans plusieurs dédicaces inédites de Didymes, je lis : νικήσαντα λαμπάδα τὴν ἀπὸ βωμοῦ καὶ λαμπάδα τὴν πρὸς βωμόν.

N° 681 (Patmos). L'île appartenait alors aux Milésiens et je reviendrai prochainement sur ce texte.

N° 686 (Olympie), note 12. Renvoyer à : *Anc. gr. Inscr. in the Brit. Museum*, n° 928 (1893) au lieu de : Newton, *Halicarnassus*.— Note 15 fin. Au lieu de : Wood, *Ephesus*.., renvoyer à : *Anc. gr. Inscr. in the Brit. Museum*, n° 695 (1890). L'éditeur de ce dernier recueil, Hicks, lit d'ailleurs ἱερά.

N° 916 (Delphes) note 1. Corriger ἐπιστάθη.

N° 931 (Delphes), note 39. Renvoyer à la remarquable étude de M. Foucart : Στρατηγὸς ὕπατος · Στρατηγὸς ἀνθύπατος dans la *Revue de Philologie* XXIII (1899), p. 254 suiv.

Le volume se termine par un feu d'artifice. *L'Appendix titulorum his proximis annis erutorum* ne contient que pièces nouvelles et brillantes. Ce ne sont guère que noms fameux, d'hommes ou de monuments, cités dans des dédicaces, décrets ou sénatusconsultes : Gélon (n° 910), le temple d'Athéna Niké (n° 911), Alcibiade (n° 912), les fils de Kersébleptès (n° 913), Leucon, le souverain de Bosporos et ses fils (n° 914), Aristote et son neveu Callisthénès (n° 915), Néarque, l'amiral d'Alexandre (n° 916) ; plus loin, Pyrrhus (n° 919), Philopémen (n° 926) et de nouveau d'importants textes découverts à Magnésie du Méandre (n°s 927-928. Cf. n° 923, décret des Étoliens accordant aux Magnètes une voix amphictionique, ψᾶφον ἱερομναμονικὰν ἐν τοὺς Ἀμφικτύονας, l. 21). Citons enfin le sénatusconsulte de l'année 112 (n° 930), à qui nous devons d'être fixés sur la date exacte de tout un groupe d'archontes athéniens du deuxième siècle avant J.-C. Il provient de Delphes, comme la plupart de ces textes de la dernière heure, qui donnent tant de prix et d'éclat à cet appendice. Qu'il nous soit donc permis, en passant, de rendre justice aux belles fouilles de l'École française. Le *Bulletin de Correspondance hellénique* est en quelque sorte le dépôt

des archives de Delphes, et je crois savoir qu'il tient en réserve plus d'une inscription de premier ordre, plus d'un nom fameux. Nous les ajouterons à la galerie que nous venons de parcourir.

L'épigraphie grecque n'est donc pas à la veille de faire faillite et nous pouvons, comme M. D. dans la préface de son premier volume (p. IX), envisager avec confiance le siècle qui va naître. Il nous donnera, pour ne parler que des Choix d'inscriptions, la suite du *Recueil* de Ch. Michel sous forme de fascicules complémentaires, puis — pour terminer par une indiscrétion qui me sera pardonnée — la deuxième édition du *Manual of greek historical Inscriptions* de Hicks, avec la collaboration de G. F. Hill. Les études épigraphiques sont donc bien vivantes et M. Dittenberger est de ceux à qui elles doivent le plus. S'il se réunissait quelque jour un congrès d'épigraphistes, ils lui décerneraient à l'unanimité un éloge et une couronne, στεφάνωι τῶι μεγίστωι ἐκ τῶν νόμων.

B. Haussoullier.

K. Waliszewski. **Littérature russe.** Paris, A. Colin, 1900, in-8° écu, de x et 447 p.; 5 fr.

Certes, nul ne peut songer à refuser à M. K. Waliszewski le talent : mais, le talent a plusieurs formes : jusqu'ici, l'historien polonais nous avait montré son habileté de metteur en scène, son art d'intéresser le lecteur, même au prix de documents peu contrôlés ; or, dans sa *Littérature russe*, il témoigne, cette fois, d'un incontestable talent de grappilleur littéraire, et, s'il n'a pas lu la « Cuisinière bourgeoise », on ne peut nier, du moins, qu'il sache accommoder les restes. C'est un petit jeu, pour un lecteur au courant, que de retrouver, à propos de chaque page du livre, à quel écrivain elle est empruntée. Disons, toutefois, que la *Geschichte der russischen Litteratur*, de M. v. Reinholdt et l'*Histoire du roman russe* (en russe), de M. Golovine, ont eu l'honneur de fournir les principales contributions. M. W. après avoir déclaré « qu'il ne voulait parler que de ce qu'il avait pu connaître et apprécier personnellement », a, en réalité, pillé sans vergogne ces deux écrivains, et quelques autres encore, parmi lesquels MM. Anatole Leroy-Beaulieu et de Vogüé [1]. Parmi les additions personnelles de M. W., nous pouvons citer un grand nombre d'anecdotes dédaignées par ses auteurs, des anecdotes soit simplement douteuses, soit franchement odieuses, comme celle qui (p. 363) représente Tolstoï végétarien par ostentation, se relevant la nuit pour manger du rosbif. En

---

1. La page 307 reproduit mot pour mot la page 140 du *Roman russe* sur Bakounine, tout en y corrigeant une erreur de biographie, grâce à une note de Reinholdt

outre, le nombre des anecdotes grasses est considérable, et d'autant plus frappant que M. W. se plaint de trouver de l'obscénité partout, chez Kantemir, chez Bogdanovitch, chez Batiouchkov, chez Pouchkine, chez Lermontov, chez Tourguéniev!

On pourrait croire que le livre de M. W., étant une adaptation, offre, à défaut d'originalité, une grande sécurité d'information. Il n'en est rien : ce livre est écrit avec une légèreté incroyable, et, toutes les dix pages, on y relève au moins une date fausse [1].

Les confusions des mots y sont innombrables [2], les confusions de faits, comme celle de deux présidences de la princesse Dachkov (p. 127), n'y sont pas rares. Un certain nombre de ces erreurs sont empruntées consciencieusement à Reinholdt (p. 107; 117, par ex.), et la plus réjouissante de ces confusions du critique allemand reproduites par M. W. est celle qui (p. 409) attribue à Maïkov un poème sur la *Cathédrale* de Clermont, alors que les vers du poète célèbrent, en réalité, le *Concile* de Clermont!

Pour la partie purement scientifique, qu'il me suffise de dire que M. W. disserte des qualités des Tatars (p. 5) qui ont envahi la Russie au XIIIe siècle, d'après les observations personnelles qu'il a faites auprès des garçons *tatars* dans les restaurants de Saint-Pétersbourg. Ce qu'il dit de la langue russe (p. 11) est à l'avenant.

Pour les jugements, le parti pris de dénigrement n'aurait rien qui pût nous déplaire, s'il était l'expression du sentiment vrai d'un Polonais pour les Russes ; mais, si l'on veut voir comment ces « exécutions » sont obtenues, que l'on parcoure, par exemple, l'article *Tchékhov*, traduit de M. Golovine : tous les compliments du critique russe sont énervés ou supprimés, et toutes ses critiques sont enflées avec artifice. Si, enfin, nous voulions nous occuper de la forme, nous ne pourrions refuser de rendre justice à la vivacité de ton, au savoir faire, et à la grande connaissance que l'écrivain polonais a de notre langue. Toutefois, trop confiant dans sa facilité, il lui arrive d'écrire fréquemment dans un galimatias qui n'est ni français. ni allemand, ni russe ni, je pense, même polonais [3].

---

1. Ne pouvant les citer toutes ici, nous donnons une liste des principales pages visées : 45, 69, 107, 109, 117, 127, 145, 220, 418, etc. etc.

2. Cf. p. 24. *skoromokhy* au lieu de *skomorokhy* ; p. 74, *Krachennikov* pour *Kracheninnikov* ; p. 107, les prénoms de Kapniste (V. V. et non V. *Iakovlevitch*) ; p. 139, *Gazette* pour *Journal* de Moscou (éd. par Karamzine); p. 148, *Mamet* pour *Nameh* ; *Ruslem* pour *Roustem*, etc. etc.

3. Nous n'avons ici que l'embarras du choix : qu'on se contente de savourer la page 1 ; la p. 145, et l'abracadabrant méli-mélo consacré (p. 215 sq.) à Aksakov. Citons aussi cette simple phrase (p. 33) : « Plus, dans l'aspect actuel de l'œuvre, que la simple fleur des champs, fraîche, vive de couleurs et parfumée, dont Biélinski a eu la sensation, et moins. » — Enfin, des expressions bizarres : *tantôt*, au sens de : plus tard, produit des effets comiques ; manteau *couleur de mur*, pour couleur *de muraille* (p. 208); et, le « *protocolisme trivial* de Zola » p. 320, sont d'un assez réjouissant exotisme.

Ces remarques très simples, que l'on pourrait multiplier aisément, donneront une idée de la valeur originale et pédagogique du livre de M. Waliszewski.

Jules LEGRAS.

Victor GIRAUD, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur de littérature française à l'Université de Fribourg (Suisse). **Pascal, l'homme, l'œuvre, l'influence.** Paris, Fontemoing, 1900, in-18.

L'ouvrage de M. Giraud n'est pas un livre; ce sont les notes prises par l'auteur pour un cours en 21 leçons sur la vie et l'œuvre de Pascal. En dépit de cette apparence un peu abrupte, il intéressera certainement tous les *Pascaliens*, et ceux-ci doivent être assez nombreux, si on compte les travaux sur Pascal et les éditions des *Provinciales* et des *Pensées* que chaque année voit paraître. Ajoutons que l'auteur est parfaitement au courant du sujet, et qu'il l'aime, première condition pour en bien parler. On verra tout à l'heure si cet amour bien naturel ne l'a pas entraîné à quelques exagérations de forme et de pensée.

Dans les premières leçons, M. Giraud raconte la vie de Pascal jusqu'à sa conversion définitive; il n'admet pas, et en cela il a certainement raison, qu'il ait jamais été incrédule au sens moderne de ce mot, il a pu, à un certain moment, être un chrétien un peu tiède, mais jamais il ne paraît avoir conçu le moindre doute sur la vérité de la religion chrétienne. Cette tiédeur relative se manifeste en 1653, quand il s'oppose à l'entrée en religion de sa sœur, cette Jacqueline qui exercera plus tard sur lui une si grande influence; elle se montre encore au cours de ses relations avec le duc de Roannez et les mondains qui entourent celui-ci. A ce commerce avec des gens lettrés et spirituels, Pascal gagne de la finesse d'esprit, je ne dirai pas de la grâce, car c'est une qualité qu'il n'a jamais eue en partage. Très justement aussi, M. G. se refuse à croire à la réalité d'un roman, d'une intrigue innocente, d'où serait sorti le *Discours sur les passions de l'amour*, et ne voit dans cet opuscule qu'une simple dissertation galante; il croit pouvoir affirmer « qu'il n'y a eu dans la vie de Pascal aucun dérèglement d'aucune sorte ». L'affirmation paraîtra peut-être à certains imprudente; étant donnée la santé débile du grand écrivain, on peut l'accepter.

C'est en 1654, à la suite d'une longue évolution morale, que se produisit la conversion définitive de Pascal. On sait qu'il en consigna le souvenir dans un écrit, qu'on appelle l'amulette et qu'il porta sur lui jusqu'à sa mort, et qu'il date lui-même l'événement de la nuit du 23 au 24 novembre de cette année. Eut-il alors une vision : M. G. le nie, sans quoi, dit-il, « c'eût été un miracle »; nous dirons plus sim-

plement que Pascal eut, dans cette nuit mémorable, une hallucination ; le fait semble ressortir de quelques expressions du document. Mais de tout cela, il suffit de retenir une chose : en 1654, Pascal est devenu le chrétien exalté qu'il restera jusqu'à sa mort, et, dès lors son génie est complètement formé ; il possède les connaissances scientifiques, l'habitude du raisonnement et le talent littéraire qu'il va mettre un peu après au service de ses amis de Port-Royal.

Dans les leçons sur les *Provinciales*, M. G. expose avec beaucoup d'impartialité les reproches qu'on a pu avec justice faire à Pascal ; ce dernier a apporté dans ces discussions une passion indéniable, il a visiblement interprété avec une certaine malignité quelques passages, tronqué et altéré quelques unes de ses citations, et surtout, (mais sur ce point l'auteur n'a pas assez insisté à notre sens), il a négligé de parti pris l'histoire de la casuistique. Trop souvent il a prêté aux seuls pères de la Compagnie des assertions un peu étranges qu'on trouve chez beaucoup de théologiens, dominicains ou clercs séculiers, longtemps avant Loyola. Je n'aime pas non plus beaucoup les arguments que M. G. emploie pour justifier la casuistique ; toute philosophie, il est vrai, sans excepter celle du Portique, a produit des casuistes, mais il faut bien en convenir, la casuistique catholique l'emporte sur toutes les autres en subtilité et en raffinements. On souffre également à trouver dans la même phrase (p. 92) le nom d'Escobar et l'expression « conforme à l'esprit de l'Évangile ». La casuistique est sans doute une science nécessaire, surtout avec la pratique de la confession, mais elle entre dans des détails assez malpropres et on est un peu choqué de voir cette cuisine de la conscience rapprochée de la pure morale de Jésus. M. G. affirme encore que Pascal a « créé la légende du jésuite » ; n'y a-t-il pas là quelque exagération ? la question ne saurait être discutée ici ; remarquons seulement en passant que partout où la puissante Compagnie a apparu, elle a soulevé contre elle des haines terribles, et pas seulement chez les libres penseurs. Je crois avec M. Giraud, qu'en somme, Pascal a perdu son procès (p. 99), la morale des Jésuites l'a emporté, tout comme leur théologie, mais on peut se demander si au point de vue chrétien l'auteur des *Provinciales* n'était point dans le vrai, et si l'on peut estimer chrétienne une morale que M. G. lui-même appelle *la morale mondaine et des honnêtes gens*.

Après un chapitre fort intéressant sur les dernières années de Pascal, l'auteur aborde l'étude des *Pensées*, le plus célèbre, le plus lu des deux ouvrages. A quel moment fut çonçu le projet de l'*Apologie* du christianisme, dont ces pensées sont les débris ? M. G. suppose que l'idée date de la jeunesse de l'auteur, qu'il en fut comme de l'*Esprit des lois* de Montesquieu. L'hypothèse nous paraît peu acceptable, à cause de certains détails matériels ; Pascal, on le sait, travaillait à l'ouvrage un peu après la mort de Cromwell et la restaura-

tion de Charles II ; de plus l'écriture de tous les fragments présente les mêmes caractères essentiels et doit dater d'une période assez courte. L'étude des sources des *Pensées* est complète ; elles sont d'ailleurs peu nombreuses ; la principale est Montaigne et M. Faguet a pu affirmer non sans raison que tout ce qui n'était pas purement théologique avait été emprunté aux *Essais* par Pascal ; M. G. y ajoute Charron (le fait avait déjà été signalé), Epictère, Du Vair et le *Socrate chrétien* de Balzac. En ce qui concerne le plan, M. G. estime, et il pourrait bien avoir raison, qu'il est impossible de le rétablir ; de tous les éditeurs, le plus sage a peut-être été M. Havet, qui a conservé l'ordre établi par Bossut, en collationnant le texte et en intercalant à leur place les nouveaux fragments découverts par Cousin et par Faugère. Le chapitre suivant sur la valeur littéraire de l'ouvrage est encore très intéressant ; toutefois, je n'aime pas l'expression de *lyrisme* appliquée aux *Pensées* (p. 158) ; elle aurait tout au moins besoin d'être expliquée. Rien dans le style de Pascal ne rappelle celui des grands lyriques, et on s'étonne à voir citer pêle-mêle sous le nom de poètes religieux Milton, Dante, Sainte Thérèse, l'auteur de l'*Imitation*, Bossuet et Victor Hugo ; j'avoue ne plus comprendre.

M. G. parle ensuite de *la valeur apologétique de l'œuvre de Pascal*. Ici il y a lieu de faire quelques remarques et réserves. Il paraît bien téméraire d'affirmer que s'il avait terminé son œuvre, Pascal aurait été amené « à atténuer son jansénisme » ; cette assertion est contredite par tout ce que nous savons des dernières années de la vie de l'auteur, qui devenait de jour en jour moins opportuniste et plus intransigeant. J'admets avec M. G. que Pascal avait pour les preuves métaphysiques le dédain le plus absolu et le mieux justifié ; j'admets encore qu'il voulait composer une apologie sentimentale et non intellectuelle, une sorte de *Génie du christianisme* d'allure plus sévère ; le rapprochement, il est vrai, me paraît plutôt cruel pour l'auteur des *Pensées*, sans vouloir médire du grand romantique. S'ensuit-il que l'ouvrage ainsi conçu aurait pu conserver après deux siècles une valeur quelconque ? A-t-on vraiment le droit de voir un travail d'exégèse dans cet *Abrégé de la vie de Jésus*, imitation libre d'un traité de Jansénius ? Autant tenter la défense des théories des physiciens du XVIIe siècle. L'homme qui a écrit quelque part que les contradictions de l'Écriture en marquaient la vérité, pouvait être un admirable géomètre ; il n'avait pas la moindre idée de ce qu'on appelle la critique historique. Enfin le fait seul de citer un livre aussi misérable que le *Pugio fidei* de Raimond Martin, suffirait à prouver combien Pascal ignorait toutes ces questions théologiques. Au surplus, toutes ces apologies sont choses bien inutiles ; elles n'ont jamais converti personne.

En somme, c'est la partie philosophique des *Pensées* qui seule a vécu et que seule on lit aujourd'hui, et c'est sur ce dernier point qu'il

paraît utile d'insister. M. G. analyse longuement la théorie des trois ordres : matière, pensée et grâce formulée à plusieurs reprises par Pascal et y voit toutes sortes de choses; l'explication des deux infinis de grandeur et de petitesse, les développements sur la grandeur et la bassesse de l'homme lui paraissent de tous points convaincants, et il va jusqu'à dire quelque part que sans la foi, Pascal se fût montré en politique plus hardi qu'un Jean-Jacques et « que certaines de ses formules pourraient conduire au nihilisme et à la plus complète anarchie » (p. 175). Cette appréciation nous paraît fortement exagérée. Je ne sais trop ce qu'un physicien moderne dirait de la page célèbre sur les deux infinis; mais pour les pensées sur l'injustice des lois sociales, ce ne sont que boutades sans grande portée; la forme est de Pascal et elle est admirable, mais le fond est tout ce qu'il y a de plus banal et n'appartient à personne. L'auteur a forcé sa pensée, pour amener le lecteur à reconnaître avec lui que sans la religion tout n'est que vanité et concupiscence. Ce sont des réflexions de théologien, de prédicateur, de moraliste si on veut, mais non des arguments de philosophe. — Un peu plus loin, M. G. affirme que de tous les grands esprits du XVIIe siècle, Pascal serait le moins dépaysé parmi nous; puis il établit un parallèle entre les idées philosophiques de son auteur et le système de Kant; p. 228, il estime que Pascal était un manieur d'hommes de la race des César, des Richelieu et des Napoléon (singulière manière à coup sûr de faire l'éloge d'un grand esprit); p. 209, rappelant une phrase où Gœthe exprime une opinion très défendable, il dit dédaigneusement « que les Gœthe ne sont pas plus faits que les Voltaire pour comprendre Pascal. » Enfin parlant à la fin de son livre de l'influence exercée par ce dernier jusqu'à nos jours, il retrouve trace de cette influence à peu près partout et termine « en félicitant nos contemporains de tenir davantage à passer pour des fils de Pascal que pour des fils de Voltaire [1] ».

En un mot c'est un panégyrique complet, et glissant sur le jansénisme de son auteur, M. Giraud s'efforce de faire du défenseur passionné de Port-Royal, de l'ami d'Arnauld un catholique de nos jours. Il y aurait trop à dire sur ce point; il nous paraît plus utile d'insister sur une confusion, volontaire ou involontaire, bien souvent commise touchant les *Pensées*. Elle provient de ce fait que la plupart des lecteurs de ce livre (je fais exception pour quelques-uns, dont M. Giraud), la plupart des Pascaliens modernes n'en pratiquent et

1. Voltaire n'a pas besoin d'être défendu contre le dédain de M. Giraud; il n'est, il est vrai, guère en faveur par ce temps de réaction intellectuelle et morale, mais son œuvre suffit à le justifier, cette œuvre dont le monde moderne vit encore, quoi qu'on en dise. Quant à sa philosophie, elle était bien aussi originale que celle de Pascal, empruntée tout entière à Montaigne, et j'avoue préférer le défenseur de Calas et de Sirven à l'homme d'esprit en somme un peu étroit, qui damnait le monde entier sur un verset de S. Paul mal compris.

n'en citent qu'une partie. Dans toutes les éditions, sauf celle de M. Michaut, l'ouvrage se divise en deux sections, de valeur et d'intérêts inégaux; la première philosophique et morale, merveilleuse de style, pleine de réflexions profonde et primesautières, de développements magnifiques, l'autre, la plus longue, où Pascal s'occupe de questions théologiques, et, n'en déplaise à certains critiques, cette seconde partie est inférieure de forme et aucun théologien sérieux ne peut en discuter le fond. Pascal y parle de questions qu'il connaissait assez mal, et il emprunte une bonne part de ses raisonnements à ce méchant traité scolastique de *Pugio fidei*, peu estimé et peu copié dès le moyen âge. Sur cent lecteurs des *Pensées*, combien ont lu ces pages insipides? La plupart des Pascaliens s'en tenant à la première partie, on s'explique la fortune de cette hypothèse inadmissible d'un Pascal sceptique à ses heures. C'était bien au contraire le croyant le plus déterminé de son temps et tous ces arguments d'école empruntés à Montaigne, mais revêtus par lui d'une forme si personnelle et si saisissante, n'étaient sous sa plume qu'un moyen d'humilier la raison humaine et de préparer l'âme de ses lecteurs à recevoir docilement la foi. C'est cette partie des *Pensées* qu'on lit encore aujourd'hui et qu'on lira tant qu'il y aura des amoureux de la belle langue, et non les développements pénibles et à peine ébauchés sur les mystères, les figures et les miracles.

Une dernière réflexion pour finir; l'église catholique aujourd'hui essaie visiblement de faire servir à ses fins cet illustre penseur si longtemps tenu pour suspect; c'est sans doute une bonne tactique. Mais les catholiques du XIXe siècle paraitraient peut-être des chrétiens bien relâchés à ce sectaire intraitable, qui éprouverait sans doute aussi quelque étonnement à se savoir lu et prôné par tant de pessimistes et de dilettantes découragés.

A. Molinier.

Bibliothèque de Bibliographies critiques publiées par la *Société des Etudes historiques* avec le concours des écrivains les plus compétents. — Paris, Fontemoing [1].

La publication entreprise, sous les auspices de la Société des Etudes historiques, par M. Frantz Funck-Brentano, le savant sous-bibliothécaire de l'Arsenal, sera certainement accueillie par les travailleurs avec sympathie et gratitude. Elle vient on ne peut mieux à propos dans un moment où, partout, on cherche ardemment à rendre plus prompte, plus abondante et plus commode l'information bibliographique. La

1. Voir sur les récents congrès bibliographiques, l'article de M. Funck-Brentano, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1er janvier 1898.

collection, toujours ouverte, accueillera, — la liste des fascicules déjà donnés ou annoncés en fait foi, — les matières les plus diverses : sciences, histoire, littérature. sociologie, beaux-arts. Et ce que le prospectus n'annonce pas, mais ce que promet formellement l'introduction (récemment parue dans une livraison particulière) du directeur de la collection, c'est que l'on a le ferme dessein de *tenir au courant* ces bibliographies. Aussitôt que, sur un des sujets déjà traités, le nombre des livres ou articles publiés sera suffisant, aussitôt un fascicule, — ou même, une simple feuille de supplément viendra s'ajouter et pourra s'annexer à la bibliographie déjà parue, « qu'elle complétera et mettra à jour [1] ». Et c'est là l'important. Peu importerait que ce répertoire embrassât le plus grand nombre possible de matières, s'il ne devait pas suivre le mouvement de la production scientifique ; et, le suivre non pas de loin, mais d'aussi près que possible. J'insiste, car comme l'a fort bien dit M. Ch. Mortet, cette mise au courant par des « éditions successives » ou des compléments fréquents est la « condition » *sine qua non* de l'utilité de ces répertoires bibliographiques. Que cette condition se réalise, et la *Bibliothèque de bibliographies critiques* deviendra, pour toutes les bibliothèques, privées ou publiques, l'outil indispensable.

Aussi est-il bon de se demander déjà, — en vue de cette besogne de continuation qui peut, dès demain, avoir à commencer, — si ces compléments successifs ne devront pas différer quelque peu des bibliographies de début qui viennent de paraître ou vont paraître.

Dans ces bibliographies de premier établissement, où les rédacteurs se trouvent en présence d'une littérature déjà vieille parfois de plusieurs siècles, un choix très rigoureux s'impose. Dans les *suites*, il faudra, ce me semble, être *complet*. Non pas que les bibliographies ultérieures doivent cesser d'être *critiques*; non pas qu'il faille en revenir à cette conception étroite et inutile de la *bibliographie-catalogue*, que M. Henri Stein a si justement et spirituellement stigmatisée dans l'introduction de son magistral traité de Bibliographie générale ; « la critique, dit-il, avec raison, doit être un des éléments constitutifs de la science bibliographique ». Mais un catalogue, même *complet*, peut être *critique*. Tout en s'imposant d'enregistrer tout ce qui concerne sa matière, — parce qu'il sait que cette fidélité et cette abondance sont requises de lui par les travailleurs scrupuleux, toujours inquiets d'être mal instruits, parce qu'il sait aussi qu'il n'y a si mauvais livre dont on ne puisse tirer profit, — le bibliographe n'est pas tenu d'enregistrer passivement, sur le même plan et le même rang, les productions que la librairie lui apporte. Dans ces continuations dont je parle, sa *critique* devra, je pense, s'exercer non pas par pure et simple élimination

---

1. *Introduction*, par Fr. Frunck-Brentano, p. 5.

d'ouvrages jugés par lui insuffisants, mais par l'indication de leur insuffisance.

Que si l'on objectait, — et en effet, il faut tout prévoir, — que ces notes, sévères au besoin, exposeraient la *Bibliothèque* et ses rédacteurs à des réclamations de la part d'auteurs susceptibles, nous répondrons qu'il y a bien des façons de formuler ces appréciations, ne fût-ce que par les « astérisques » dont M. Gabriel Monod, entre autres, s'est servi (dans son excellente *Bibliographie de l'Histoire de France*). J'ajoute qu'il y aurait peut-être un moyen d'améliorer encore et de rendre plus précieuse cette partie critique : ce serait, — pour les livres qui auraient été l'objet de comptes rendus critiques dans les revues spéciales, — de mentionner ces articles.

Pour ce qui est du *plan* de ces bibliographies, la tolérance des directeurs de la collection s'annonce tout à fait large, — trop large à notre avis. — « La Société n'a pas voulu imposer à ses collaborateurs un plan trop nettement limité, trop rigoureusement défini. » Je ne sais si elle a raison, et si la variété des conceptions individuelles ne lui ménagera pas quelques surprises peut-être regrettables. Je suis convaincu que les collaborateurs distingués auxquels elle fait appel accepteraient sans rechigner la servitude très supportable d'une uniformité plus sévère. Ils savent tous combien il est souhaitable que les recherches bibliographiques soient facilitées et abrégées; que les chercheurs se rebuteront, s'il leur faut, avant de consulter un de ces répertoires, se rendre compte de l'arrangement particulier où les documents y sont rangés et des principes variables qui auront inspiré cet arrangement ; que les bibliothécaires, comme les travailleurs, comme les bibliophiles, useront beaucoup plus volontiers des « bibliographies critiques », s'ils savent qu'ils peuvent y recourir à coup sûr, presque les yeux fermés, avec la certitude de trouver dans le même ordre et la même succession — autant qu'il est possible, — les renseignements dont ils ont besoin. Non pas, bien entendu, et il est à peine besoin de le dire, — que toutes ces bibliographies puissent être construites sur un plan identique : la diversité des sujets traités s'y refuse trop évidemment, — mais peut-être pourrait-on fixer sans trop de peine, pour chacun des genres de sujets possibles (il n'y en a pas tellement), un certain nombre de plans généraux, où la distribution des matières serait subordonnée à quelques principes, de chronologie ou de logique, incontestables. J'aurai précisément l'occasion de formuler cette observation à propos de la bibliographie de Bossuet due à M. l'abbé Urbain, qui forme le troisième fascicule de la *Bibliothèque*.

Enfin les éditeurs me permettront, en terminant, un *desideratum* d'ordre matériel. Que la disposition typographique soit plus nette et plus uniforme ; tantôt plus ramassée, tantôt plus aérée au contraire. Que les titres des ouvrages mentionnés soient rédigés d'une façon identique, et toujours correcte (je ne dis pas complète), au point de vue

bibliographique. Que l'emploi des capitales, des italiques, des chiffres arabes ou romains soit régulier et constant. Ce ne sont pas là des questions de coquetterie. Toutes ces menues précautions rendent la consultation plus facile, et rien de ce qui économise le temps n'est indifférent à la science.

Alfred Rébelliau.

Ch. V. Langlois. **La question de l'enseignement secondaire en France et à l'étranger.** Paris, Georges Bellais, 1900. In-12, 138 p. Prix 1 fr. 50.

Il est bien vrai, comme l'observe M. Langlois, que les innombrables écrits consacrés à la question de l'enseignement secondaire contiennent mille redites fastidieuses et qu'il y a tout intérêt à résumer une bonne fois les thèses et les arguments en présence. Il n'est pas moins vrai qu'on a tort de s'occuper de ces questions sans s'informer de leur état à l'étranger — d'ignorer, par exemple, que la lutte entre l'humanisme et le réalisme n'est pas moins ardente en Angleterre et en Allemagne que chez nous. Parfaitement renseigné, hostile à toute phraséologie vaine, M. L. a su condenser en 130 petites pages tout ce qu'il y a d'essentiel à dire sur ces problèmes complexes : l'enseignement des langues anciennes, le baccalauréat, la bifurcation, l'éducation dans ses rapports avec l'instruction, l'internat, etc. Il ne prétend pas offrir à son tour une panacée et se contente d'une solution qui est plutôt l'indication d'une voie à suivre. Ce qu'il demande, c'est « l'éducation philosophique et pédagogique des maîtres », afin qu'ils deviennent non seulement les instituteurs de la jeunesse, mais les directeurs et les contrôleurs de la conscience. Fort bien ; mais les professeurs ecclésiastiques enseignent, éduquent et dirigent au nom d'un *credo* formulé depuis longtemps, à la lumière de principes qui peuvent être absurdes, mais qui ne manquent pas de précision ; où veut-on que les maîtres laïques trouvent l'équivalent de cette *norma vitae ?* On conçoit la conclusion presque désespérée de M. Nerrlich, demandant qu'une commission prussienne arrête les termes d'un nouveau *credo* religieux, à l'usage de ceux que les *credos* anciens ne satisfont pas. Mais comme cela n'est pas raisonnable, il faut chercher et trouver autre chose ; c'est là un ordre de considérations essentielles que M. L. a quelque peu négligé. Sans doute, le *credo* de l'éducateur laïque peut s'inspirer à la fois de l'idée de l'utilité sociale et de celle de la critique scientifique ; il tirerait une morale civique de l'une et une hygiène intellectuelle de l'autre. Un enseignement fondé sur ces bases n'est pas difficile à concevoir *in abstracto ;* mais on frémit en songeant aux obstacles qu'il rencontrerait dans la pratique, surtout dans les pays d'obédience romaine. Ce serait, pendant une génération au moins, un enseignement de combat, iconoclaste, point

de mire des Veuillot et même des Jules Simon, qui le poursuivraient de leur haine ou de leurs épigrammes; on aurait vite fait de le qualifier de maçonnique, d'antichrétien, d'athée, etc. Qu'on se souvienne de l'accueil fait autrefois à l'innocent *Manuel* de Paul Bert, ou qu'on prête l'oreille aux clameurs, non encore assoupies, faisant un crime à la troisième République d'avoir « chassé Dieu de l'école! »

Aussi bien, M. Langlois ne se paye-t-il guère d'illusions; il reconnaît que la réforme des mœurs publiques devrait précéder celle de l'enseignement et que la première de ces réformes ne peut résulter d'un vote parlementaire. Il est donc probable qu'on s'abstiendra de toute modification radicale; on laissera l'humanisme dépérir lentement et l'on attendra que le temps et la force des choses introduisent dans notre enseignement des formules nouvelles. Car — et c'est là un motif de ne pas désespérer — les méthodes et les doctrines pédagogiques évoluent comme tout le reste, indépendamment des faiseurs de programmes, des novateurs et des réactionnaires; l'accommodation des institutions et des mœurs aux nécessités des temps est parfois lente, mais elle finit toujours par se produire, ce qui est nuisible ou stérile étant peu à peu éliminé. Le seul fait que la conception humaniste est déjà ancienne permet d'en présager la ruine prochaine; le même motif nous oblige de croire à l'avenir de l'enseignement *réel*, qui, d'ailleurs, ne ressemblera pas à notre enseignement *moderne*, humanisme sans toge et sans perruque, mais, au demeurant, non moins *érasmien* que son rival.

Salomon Reinach.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 29 juin 1900.

L'Académie procède à l'élection d'un membre de la Commission centrale administrative : M. Croiset est élu; — d'un membre de la Commission des inscriptions et médailles : M. Cagnat est élu; — et d'un membre de la Commission des travaux littéraires : M. Gaston Paris est élu.

L'Académie désigne comme lecteur à la séance publique annuelle M. Ed. Pottier.

M. d'Arbois de Jubainville donne lecture d'un rapport sur les diplômes de Charles le Chauve recueillis et étudiés par M. Giry.

M. Philippe Berger communique un nouveau rasoir portant une inscription punique que lui a envoyé le R. P. Delattre. Cette petite inscription porte le nom du défunt, suivi d'une formule pieuse, invoquant sur lui la protection d'Astarté. M. Berger insiste sur le grand service qu'a rendu le marquis d'Anselme, en décossant avec des soins infinis tous ces petits rasoirs.

(A suivre) Léon Dorez.

Le Propriétaire-Gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. — Imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 29 — **16 juillet** — **1900**

V. Meunier, Les ancêtres d'Adam. — Testament du Seigneur, p. Rahmani. — Urbain, Bossuet. — Syveton, Louis XIV et Charles XII. — Bertrin, La sincérité religieuse de Chateaubriand. — P. Brun, Henry Beyle-Stendhal. — Faguet, Histoire de la littérature française. — Académie des inscriptions.

Victor Meunier. **Les ancêtres d'Adam. Histoire de l'homme fossile.** Edition A. Thieullen. Paris, Fischbacher. 1900. In-8, xxxiv-312 p.

En 1875, un éditeur de Paris fit imprimer un ouvrage de M. Victor Meunier sur la découverte de l'homme fossile et l'histoire du *veto* académique dont les idées de Boucher de Perthes ont pendant longtemps été l'objet. Le livre achevé, l'éditeur fut effrayé de sa hardiesse et le mit au pilon. Un exemplaire, seul échappé du naufrage, restait entre les mains d'un fils de l'auteur. En 1900, un passionné de l'âge de la pierre, M. Thieullen, en apprit l'existence et le fit réimprimer à ses frais. M. V. M. a surveillé la réimpression, mais a laissé subsister le texte tel qu'il l'avait écrit il y a vingt-cinq ans. Dans l'intervalle ont paru l'excellente biographie de Boucher de Perthes par Alcius Ledieu et le beau chapitre du livre de White, *A history of the warfare of science with theology*, intitulé *From Genesis to geology* (t. I, p. 209-247). — Une monographie de la controverse d'où l'hypothèse de l'homme fossile est sortie victorieuse reste à écrire avec le détail que comporte la haute importance du sujet. Mais celui qui l'entreprendra pourra se dispenser de recourir aux trois volumes de Boucher de Perthes et à toute la littérature polémique qu'ils ont soulevée en France ; le chapitre relatif au chercheur original d'Abbeville a été écrit, d'une manière exacte et divertissante, par M. Victor Meunier [1].

S. R.

1. Il est injuste de reprocher à l'Académie des Sciences d'avoir montré tant d'indifférence hostile en présence des découvertes de Boucher de Perthes, sans faire la part des graves défauts de cet homme, qui exposa toujours ses idées de la manière la plus confuse. Ce qui arriva à Boucher de Perthes faillit se répéter lors des découvertes de Schliemann ; dans l'une et l'autre occurrence, la « science officielle » ne fut pas seule à blâmer.

Testamentum Domini nostri Jesu Christi, nunc primum edidit, latine reddidit et illustravit Ignatius Ephraem II Rahmani, patriarcha antiochenus Syrorum. — Moguntiæ; sumptibus Fr. Kirchheim, 1899; grand in-8, pp. 411-231.

Mgr Rahmani annonçait depuis deux ans la publication d'un document de premier ordre, dans lequel étaient consignées les lois disciplinaires de l'Église, la profession de foi, les formules liturgiques en usage à l'époque voisine des Apôtres. L'ouvrage est loin de répondre à cette promesse. Le bruit exagéré fait autour de cette publication avant qu'elle n'ait vu le jour et la déception qui en est résultée sont peut-être la cause de la sévérité avec laquelle elle a été jugée par quelques critiques. A la vérité, si l'ouvrage ne répond pas aux promesses de l'éditeur il est néanmoins intéressant et méritait à plus d'un titre d'être publié.

L'apocryphe intitulé *Testament du Seigneur* forme les deux premiers livres [1] d'une compilation syriaque conservée dans plusieurs manuscrits et dont Lagarde avait déjà donné un fragment dans ses *Reliquiae juris ecclesiastici*. L'ouvrage a primitivement été composé en grec et fut traduit en syriaque par le célèbre Jacques d'Édesse, en l'an 687 de notre ère.

La publication de Mgr R. comprend trois parties : l'introduction, le texte avec traduction latine du document, et une série de dissertations sur divers points de discipline.

Dans l'introduction l'éditeur s'efforce de prouver que le Testament remonte au IIe siècle. Le point de départ de l'argumentation est fondé sur les rapports entre ce document et les *Constitutions apostoliques*. Selon l'éditeur, le Testament serait la source de ces dernières. Mais c'est justement l'inverse qui ressort de la comparaison, et cela avec une telle évidence qu'aucun des critiques qui ont examiné la question n'a songé à émettre le moindre doute à ce sujet. Des *Constitutions* au second siècle, il y a encore une grande distance. Mgr R. la franchit par une série d'affirmations gratuites, ou d'arguments négatifs qui n'ont aucune force probante. Nous ne pouvons ici les reprendre un à un. La lecture du document suffit à montrer que la composition ne peut en être reculée au-delà du Ve, ou tout au plus à la fin du IVe siècle.

Le premier livre débute par une apocalypse. Le Christ ressuscité prédit à ses apôtres les signes de la fin du monde. Nous pensons pour notre part que toutes les apocalypses ont à leur base une donnée réelle, souvent difficile à distinguer à cause des images confuses dont l'auteur l'a intentionnellement enveloppée. Je crois qu'ici il faut reconnaître dans les « princes de même race qui ne s'accordent pas entre

1. Le IIIe livre contient la *Constitution ecclésiastique apostolique* ; les livres IV-VII, sont formés d'extraits du VIIIe livre des *Constitutions apostoliques*, et le VIIIe contient les soi-disant *Canons des Apotres*.

eux », les fils de Constantin, et dans « le prince étranger qui vient de l'Occident », Julien l'Apostat [1].

Après avoir donné les signes de la fin du monde, le Christ présente à ses apôtres un tableau des institutions ecclésiastiques qu'ils doivent prêcher et établir ; on trouve successivement la description d'un édifice religieux, évidemment calquée sur le modèle des grandes basiliques constantiniennes (§ XIX), les règles de l'élection et de l'ordination des évêques, de la célébration des offices, avec une très intéressante et très complète description de la liturgie eucharistique (§ XXIII sqq.), enfin, les règles de l'ordination des autres membres de la hiérarchie : prêtres, diacres, veuves, sous-diacres, lecteurs, vierges.

Le second livre est consacré aux laïques et aux catéchumènes et expose en grands détails les rites du baptême.

Dans les dissertations qui suivent (pp. 152-221), Mgr R. résume systématiquement les données du Testament sur la description des églises, la hiérarchie, la liturgie de la messe, les fêtes, les jeûnes [2], la prière publique et privée, le baptême. On regrettera que, citant constamment l'ouvrage, il n'ait pas indiqué la page des passages auxquels

---

1. Je ne puis développer ici cette thèse, ni répondre aux objections qu'elle pourrait soulever. Cette idée m'est venue à la première lecture du document, depuis j'ai trouvé un indice tendant à la confirmer. Parmi les signes qui doivent suivre la venue de ce prince on indique : signa in cœlo,.... æstus maris et terræ rugitus (§ VI); draconum generatio..... adspectus (des nouveau-nés) uti jam provectorum in annis : cani enim erunt qui nascentur.... mulieres parient infantes quadrupedes (§ VII), etc. — Or, je trouve dans la *Chronique de Michel le Syrien* (fol. 148-151 de mon manuscrit) que sous le règne de Valens il y eut des tremblements de terre extraordinaires, la mer déborda d'une façon inaccoutumée, et « on vit dans les airs des hommes qui avaient l'apparence de gens armés. Il naquit à Antioche un enfant qui n'avait qu'un œil au milieu du front, avec quatre mains, quatre pieds et de la barbe ». Ces récits sont d'ailleurs empruntés en partie à Socrate (H. E. IV, III). L'auteur ferait donc allusion à des événements qui, selon la tradition des syriens, se seraient passés dans la seconde moitié du IVe siècle. L'expression *alienigena* signifierait simplement que Julien n'était pas de la descendance directe de Constantin.

2. A propos du jeûne il y a dans le *Testament* une expression embarrassante dont le vrai sens ne sera peut-être fixé que par la découverte du texte grec original. Il est dit à plusieurs reprises de l'évêque « Jejunet tribus tribus diebus per totum annum » (p. 33), l'expression syriaque a le sens distributif et signifie *tous les trois jours*, ou *chaque trois jours*. Si la traduction est fidèle, cela paraît devoir s'entendre du mercredi et du samedi. En tous cas, elle ne peut signifier, comme l'interprète l'éditeur, « tribus diebus singulæ hebdomadis » qu'en supposant une faute de traduction. P. 35, il est dit que l'évêque offrira le sacrifice « seulement le samedi (usage qui n'est pas antérieur au IVe siècle) ou le dimanche *et le jour* de jeûne ». P. 159, l'éditeur dit que les trois jours étaient le lundi, le mardi et le jeudi. Comme d'autre part le jeûne du mercredi et du vendredi était d'un usage général, l'évêque aurait ainsi été tenu au jeûne, au moins cinq jours par semaine. Si l'expression originale signifiait réellement trois jours par semaine, il faudrait plutôt l'entendre du mercredi, vendredi et samedi.

il renvoie. De plus, ces dissertations sont influencées par l'idée préconçue que le document est du IIe siècle, ce qui a parfois amené l'éditeur à fausser le sens du texte. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, il affirme (p. 205) qu'il n'y a « aucune mention du jeûne quadragésimal » (dont l'institution est du IVe siècle) bien que l'expression syriaque rendue par *quadraginta paschæ* (p. 126) n'ait jamais eu d'autre sens.

La traduction latine est très généralement exacte. On pourrait lui reprocher de ne pas serrer le texte d'assez près, et de vouloir trop en préciser le sens par l'addition de mots explicatifs qui parfois sont une véritable interprétation. Un document de cette nature, qui doit être mis à la portée des hommes versés dans la critique historique, demande à être traduit presque servilement [1].

Il ne faudrait donc pas trop argumenter sur les mots de la traduction dans les passages difficiles, sans un contrôle sérieux du texte.

Celui-ci est imprimé correctement. Nous devons réparer un oubli de l'éditeur en disant qu'il a été obligeamment revu par M. Guidi. On aurait désiré y voir figurer les variantes des autres manuscrits que Mgr R. prétend connaître, et aussi les références bibliques pour les nombreux passages auxquels l'ouvrage fait allusion.

Malgré ces imperfections de détail qui seraient sans conséquence dans un ouvrage de tout autre nature, la publication mérite les éloges et l'attention des savants, et nous espérons que l'accueil défavorable qu'elle a reçu de quelques-uns n'empêchera pas Mgr Rahmani de nous donner encore quelques autres documents de sa riche bibliothèque privée.

J.-B. Chabot.

---

1. Quelques exemples feront comprendre ma pensée : p. 7, l. 16-17, l'expression que l'auteur traduit : « inter se cognati quidem sed non tamen sibi invicem consentientes », pouvait se traduire littéralement : « ejusdem generis sed non ejusdem mentis ». — P. 25, l. 12, pour *figura*, le syriaque donne le grec *typos* ; l. 18, 20 (et partout ailleurs) au lieu de *proto-diaconus*, il faut *archidiaconus*. — P. 35, l. 24, « ut et illi cum timore *offerant* », peut-être mieux : *accedant* (cf. p. 59, l. 13). — P. 133, l. 23 : « si quis accipit aliquod donum (i. e. cibum) » ; le mot traduit par *donum*, signifie *munus* dans le sens le plus large de ce mot, « cibum » est une interprétation restrictive non justifiée ; — l. 25 : « eo ipso die illud donet, si autem in crastinum illud apud se differt, addat aliquid ex suo et sic donum illud auctum det » ; il y a simplement : « .... donet ; si autem non, die crastina superaddat aliquid ex suis et sic det illud ». — P. 135, l. 1-2, l'erreur est plus grave ; au lieu de : « *Feria quinta ultimæ hebdomadæ paschæ* offeratur panis et calix ; » il faut lire : « *Sabbatto ultimo paschœ vesperis dominicæ* (Restituez : [*ber*]*amsho d*[*had*]*beshaba*) offeratur panis et calix. » (Cf. p. 126, l. 5.) Quant aux paroles suivantes que l'éditeur traduit, en avouant ne pas comprendre : « et qui passus est pro eo quod obtulit, ipse est qui accedit », il faut les traduire : « et qui passus et, pro eo qui accedit, ipse offert. » ; ce qui veut dire qu'il n'y avait pas d'offertoire à cette messe, le Christ étant censé offrir lui-même ce que les fidèles avaient coutume de présenter.

Bibliothèque de Bibliographies critiques, publiée par la *Société des Études historiques* [fasc. 3]. **Bossuet**, par Ch. Urbain, docteur ès-lettres. P., Alb. Fontemoing, 31 p. in-8.

M. l'abbé Urbain était, parmi les travailleurs qui s'occupent du XVIIe siècle, un des plus désignés pour faire la bibliographie de Bossuet. L'auteur de la thèse remarquée sur Coeffeteau a continué, depuis, de vivre dans la littérature et l'histoire de ce temps, et, sans parler d'ouvrages classiques où les parties qui se rapportent à nos grands écrivains sont traitées avec précision et souvent avec nouveauté, il a donné à la *Revue d'histoire littéraire de la France* et à la *Revue du Clergé,* plusieurs articles qui ne prouvent pas seulement son érudition fureteuse, mais, ce qui vaut mieux, le sens de la critique et le respect absolu des faits. Aussi la notice bibliographique qu'il a faite sur Bossuet est-elle, dans son ensemble, excellente. Elle sera indispensable aux étudiants, aux professeurs, à tous ceux qui voudront se reconnaître et dans les œuvres de Bossuet et dans les travaux que ces œuvres ont suscités.

La matière était considérable. On sait que l'abbé Bourseaud a rempli aisément un volume rien qu'avec « l'histoire et la description des *manuscrits* et des *éditions originales* des ouvrages de Bossuet ou des traductions qui en ont été faites et des écrits auxquels ils ont donné lieu *à l'époque de leur publication* [1]. » M. l'abbé U., qui descend jusqu'à nos jours, devait faire un choix rigoureux dans une littérature de plus de deux siècles. Il l'a fait très judicieusement, et parmi ce qu'il a laissé de côté je ne vois guère que quelques omissions plus ou moins regrettables.

1° A propos de la *Politique*, il eût été bon d'indiquer le chapitre de Frank, *Réformateurs et publicistes de l'Europe au* XVIIe *siècle ;* — de rappeler celui de M. Lanson, qui est un des plus remarquables de son *Bossuet ;* — de noter surtout que M. Lanson a tiré d'une ancienne copie des premiers livres de la *Politique* (B. N. Mss. fr. 1810) des variantes assez importantes, publiées par lui dans ses *Extraits des œuvres diverses de Bossuet*. Disons en passant combien il serait très désirable que M. Lanson, qui connaît si bien ce sujet de la *Politique* avec tous ses entours, y consacrât une étude spéciale.

2° A propos du *Traité de la Connaissance de Dieu*, puisque M. U. cite Delondre, il fallait rappeler Nourrisson.

3° A propos des *Elévations* et des *Méditations*, puisque ces ouvrages sont encore aujourd'hui dans le fonds d'usage de la librairie pieuse, n'y avait-il pas quelque édition correcte, bonne à signaler ou à recommander ?

Dans cet ordre idée, le comte de Caqueray a publié, en 1868, je

1. Sec. édition, augmentée de l'Inventaire des manuscrits du Grand Séminaire de Meaux, P., Alph. Picard, 1897, in-8° (10 fr.).

crois, un *Credo de Bossuet* ; il existe aussi un « *le Chrétien à l'école de Bossuet* ». Il peut être curieux de voir, dans ces divers recueils, ce que la dévotion du XIVe siècle a cru devoir prendre et retenir de celle du XVIIe.

4° A propos des *Méditations sur l'Evangile*, déjà corrigées par Lachat, il eût fallu rappeler que M. Lanson, dans les *Extraits* cités plus haut, a utilisé la copie de la Visitation de Meaux, copie qui pour la seule partie des *Béatitudes* lui a fourni « plus de cinquante leçons nouvelles ».

5° A propos des œuvres choisies de Bossuet publiées de nos jours, il eût été bon de mentionner l'édition Hachette en 5 volumes dans la collection des « Principaux écrivains français », et, surtout le recueil de M. Lanson dont j'ai parlé ci-dessus : *Extrait des œuvres choisies de Bossuet*, P., Delagrave, 1899, (un gros volume de près de 700 pages), Sans doute l'ouvrage est destiné aux classes, mais M. l'abbé U. sait mieux que personne qu'on peut mettre dans cette sorte de livres des choses, très dignes d'être connues des travailleurs eux-mêmes. Nous venons de voir que pour le texte, M. Lanson y donne des renseignements nouveaux. C'est ce « choix de Bossuet » qu'il faut indiquer présentement à ceux qui veulent prendre rapidement un aperçu, exact et complet d'une œuvre immense et variée. « Je n'y ai pas choisi, dit M. Lanson (Avert. p. 1), ce qui me plaisait comme conforme à mes goûts et à mes sentiments, ni ce qui devait plaire à des lecteurs d'aujourd'hui ;... j'ai seulement donné la préférence aux sujets littéraires, historiques et moraux sur les questions spécialement théologiques ; et, sur chaque matière, j'ai pris ce qui m'a paru le plus caractéristique de l'homme, et de la forme que la religion catholique avait prise dans son esprit. Là même où ce grand esprit nous choque le plus, il y a toujours profit à l'entendre. »

6° Pour les œuvres philosophiques, je ne vois pas que M. U. cite l'édition de Jules Simon (Charpentier, 1834 ; réimprimée probablement depuis) laquelle contient, avec *la Connaissance de Dieu*, le *Libre arbitre*, les *Elévations*, et le *Traité de la Concupiscence*, précédés d'une introduction très solide au point de vue de la philosophie spiritualiste ; — ni celle de l'abbé M*** (Lecoffre, 1858) : *Traités de Logique et de Morale*.

7° A propos de l'édition des *Œuvres Oratoires* de l'abbé Lebarq, dont M. U. met l'importance en relief, noter que le t. VIIe donne un index analytique, fort précieux, de la prédication de Bossuet, et que le t. I renferme une soixantaine de pages de *Remarques sur la grammaire et le vocabulaire* des sermons, remarques bien utiles en l'absence d'un *Lexique* de Bossuet.

8° Dans les *Témoignages* des contemporains de Bossuet sur Bossuet, on s'étonne de ne voir cités ni Jurieu, ni Basnage, ni Leibniz, ni surtout Bayle qui a parlé tant de fois de Bossuet et de ses ouvrages. Et

quoique l'abbé Le Dieu soit indiqué plus loin, dans la section « Biographie et histoire religieuse », il devait d'abord figurer ici. Si son *Mémoire* est postérieur à la mort de Bossuet et composé en vue de documenter le P. de La Rue, chargé de l'oraison funèbre, le *Journal* commencé en 1699 (l'abbé était secrétaire du prélat depuis 1684) est une source tout à fait contemporaine.

Il eût été bon de rappeler aussi, ne fut-ce que pour mémoire, Dangeau et Sourches ; — le curé Raveneau et le médecin Rochart dont l'abbé Réaume, dans son *Histoire de Bossuet,* et l'abbé Lebarq, dans son *Histoire critique de la prédication de Bossuet*, se sont servis; — l'abbé de Saint-André, grand vicaire de Bossuet, de qui l'édition de Le Dieu par Guettée contient plusieurs opuscules à lire, entre autres une relation de la mort de Bossuet ; — enfin il convenait de nommer, ici déjà, l'abbé Philippeaux. La date de la *Relation du Quiétisme* (1732) pourrait faire oublier et a fait oublier quelquefois qu'il fut tout à fait contemporain de Bossuet (étant mort en 1708) et assez intimement lié avec lui.

9° Aux *Oraisons funèbres et Éloges académiques,* puisqu'il fallait bien citer, pour avoir été prononcée à Rome, l'amplification vide du chevalier Paul-Alexandre Maffei, — ajouter que ce document, traduit, se trouve au t. IV des mémoires de Le Dieu, publiés par Guettée.

10° Dans la *Biographie*, l'iconographie qui intéresse toujours nombre de curieux, devait être représentée. Mentionner le P. Griselle, S.-J., *Les principaux portraits de Bossuet*, et *Un portrait inconnu de Bossuet*, par Mgr Ch.-F. Bellet (Extr. de l'*Université catholique de Lyon,* 1899).

S'il fallait pour cela supprimer en cet endroit la mention de la Vie de Bossuet par Lamartine, je m'en consolerais. J'ai peine à croire que Lamartine ait apporté quelque soin à s'instruire de l'homme sur lequel il avait à écrire, hâtivement, un morceau. Cette appréciation, éloquente, passionnée, mais qui ne nous renseigne que sur l'état d'esprit de Lamartine, eut été mieux placée dans la critique littéraire. Si, comme je le pense, M. U. ne l'a mentionnée que pour faire entrevoir les opinions des lettrés du commencement du XIXe siècle sur Bossuet, il eut mieux valu indiquer les articles de P.-F. Dubois, dans le *Globe*.

11° Dans « Bossuet et le gallicanisme, » rappeler Griveau (t. II.) dont l'abbé U. parle à propos du Quiétisme. L'étude sur le gallicanisme de Bossuet et l'ultra-montanisme de Fénelon est peut-être ce qu'il y a de plus intéressant dans cet ouvrage.

12° Dans « Bossuet et le protestantisme, » ajouter à l'indication des articles du *Bulletin historique du protestantisme français* celle de la 46e année, p. 665 (document ayant trait à une mesure prise par Bossuet, évêque, contre le culte protestant de Bois le Vicomte). — Ajouter aussi, P. Stapfer, *Bossuet, Adolphe Monod* (Fischbacher, 1698), ouvrage intéressant non seulement par une bonne étude littéraire sur

l'éloquence de Bossuet, mais par l'appréciation large et hardie de l'auteur, protestant libéral, sur la controverse de Bossuet contre le protestantisme.

13° Dans la *Critique* et l'*histoire littéraire*, il n'eût pas été que trop aisé de s'étendre. M. U. a grandement raison de se restreindre. Toutefois Sainte-Beuve n'a pas parlé de Bossuet seulement dans les deux volumes des *Lundis* auxquels M. U. renvoie; il y a touché, quelque fois très brièvement, mais toujours d'une façon notable, aux tomes II, IV, V, XIII, XV. Citer aussi Scherer, *Etudes critiques sur la Littérature* tomes IV et VI, et M. Brunetière, dans la 6e série des *Etudes critiques sur l'histoire de la Littérature française*, (un article sur Bossuet qui, comme l'auteur l'indique en note, ne reproduit pas textuellement l'article de *Bossuet* de la *Grande Encyclopédie*).

D'autre part, j'aurais souhaité de voir certains livres signalés avec plus de relief à l'attention du lecteur. Par exemple, la petite thèse de l'abbé Vaillant sur les *Sermons*, à laquelle il faudra toujours revenir quand on s'occupera de cette partie de la prédication de Bossuet, comme au premier travail inspiré par le célèbre mémoire de Victor Cousin sur les *Pensées de Pascal*. — Ainsi encore les écrits d'Eugène Gandar. Les introductions de *Bossuet orateur* et du *Choix de Sermons de la jeunesse de Bossuet* sont deux dissertations très remarquables et assurément durables de critique paléographique et littéraire. Après dom de Foris, Gandar a été le plus clairvoyant éditeur du texte de Bossuet. Quel que soit même le mérite de l'œuvre considérable de l'abbé Lebarq, celle de Gandar, encore que moins étendue, me paraît supérieure, et le critérium de l'orthographe, apporté par Lebarq, contribue à l'établissement de la chronologie des *Sermons* beaucoup moins que l'application ingénieuse, mesurée, sinon toujours très rigoureuse, faite par Gandar aux manuscrits de Bossuet des méthodes traditionnelles.

Au sujet de l'édition de l'abbé Le Dieu par l'abbé Guettée il est un peu injuste de se borner à dire que cette édition est « défectueuse ». Sans doute, il y a des omissions et des fautes nombreuses, mais il ne m'a pas paru, dans les corrections qu'une recension nouvelle du manuscrit a fournies à l'abbé U. (voy. *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1897-1898), qu'il y eût rien de bien important.

Sur l'œuvre du cardinal de Bausset, M. U. ne pouvait guère nous donner ici, mais je voudrais qu'il nous donnât un jour un jugement plus détaillé et plus précis. Il doit bien exister dans quelques archives, et spécialement à Saint-Sulpice, des documents permettant de définir plus exactement la valeur de cette première grande *Histoire de Bossuet*, que l'on continuera vraisemblablement à joindre aux éditions complètes, et qui, peut-être, est trop dédaignée.

Touchant le Quiétisme, M. U. accorde très justement une mention spéciale à cet important ouvrage de M. Crouslé, dont le fond est si

substantiel et si solide, la forme si pure, si élégante et si attachante. Il en marque, judicieusement, le caractère un peu antipathique à Fénelon. Mais il eût été bon d'indiquer aussi que M. Crouslé n'a pas limité ses patientes et pénétrantes recherches à la querelle mystique des deux docteurs : les trois premiers livres de son ouvrage (c'est-à-dire près de la moitié du premier des deux gros volumes) sont consacrés à la jeunesse, aux missions et au préceptorat de Fénelon. M. Crouslé compare, à propos de ces diverses questions, les tempéraments et les doctrines de Fénelon et de Bossuet. Et cette partie n'est ni la moins neuve, ni la moins juste.

Dans la section « critique et histoire littéraire », je voudrais quelques lignes de notice sur les articles de Sainte-Beuve et sur l'attitude du grand critique à l'égard de Bossuet (Paul Albert en a marqué l'esprit d'une manière assez piquante), — quelques mots aussi sur la valeur exacte du livre savant, judicieux et sobre, trop sobre parfois, du P. de La Broise, *Bossuet et la Bible*[1]. — Mais je voudrais surtout qu'à propos de MM. Brunetière et Lanson, M. U. n'eût pas écrit, par inadvertance, le mot d'« idolâtrie ». On peut, sur quelques points, rester en deçà de l'admiration professée pour Bossuet par l'un et par l'autre de ces deux critiques, et j'ai eu l'occasion jadis (dans la *Revue critique* et dans la *Revue bleue* de 1891), de marquer, à propos du livre de M. Lanson, les points sur lesquels l'auteur allait, à mon sens, trop loin. Mais le terme péjoratif d'« idolâtrie » implique des idées d'aveuglement béat, d'admiration irraisonnée, impatiente de la contradiction, fermée à l'évidence des faits, qui ne conviennent, trop évidemment, ni à M. Lanson, ni à M. Brunetière.

Mes dernières observations seront relatives au plan que suit M. l'abbé U. Ce plan consiste, pour les ouvrages imprimés de Bossuet, à distinguer ceux qui furent publiés du vivant de l'auteur de ceux qui ne parurent qu'après sa mort. Mais d'abord, dans ces deux classes, il semble qu'une distinction plus nette et plus visible à l'œil serait indispensable, entre les *premières* éditions, et les éditions *ultérieures*, accompagnées d'ordinaire de commentaires.

Puis, et surtout, fallait-il, dans cette double liste, accoler à quelques uns de ces ouvrages les livres d'histoire ou de critique qui s'y rapportent, puisque dans le titre VI, « documents sur Bossuet et sur ses œuvres, » on devait y revenir ? Avec ce système, les omissions, aussi bien que les répétitions étaient inévitables ; on l'a vu par quelques-unes des remarques ci-dessus.

J'ajoute que, pour le lecteur aussi, obligé de chercher en deux ou plusieurs endroits, il y a danger d'oubli. Mieux eût valu, à mon sens, écarter de la liste des œuvres et des éditions de Bossuet tous les travaux sur Bossuet et les réserves pour le titre VI. Toutefois, dans

1. Voir *Rev. crit.*, 8 mai 1893.

cette dernière partie, plus de rigueur dans le classement eût convenu, ou, au moins, plus de précision dans les titres. C'est une très bonne idée que d'indiquer à part les « témoignages contemporains ». Bien des chercheurs peuvent avoir profit, ou simplement plaisir à trouver réunis les textes où les témoins de la vie d'un grand homme ont parlé de lui. Mais tous les « témoignages contemporains » sur Bossuet ne sont pas mentionnés dans ce paragraphe : — l'abbé Le Dieu, nous l'avons remarqué déjà, figure à la *Biographie et histoire religieuse ;* — les documents originaux sur les actes de Bossuet à l'égard des protestants sont à *Bossuet et le protestantisme* ; — les appréciations d'Ellies du Pin sont à la *Critique et histoire littéraire.* Et sans doute je vois bien les motifs que M. U. a eus de distribuer ainsi ces indications. Il a voulu, je suppose, grouper d'abord les témoignages contemporains qui peuvent éclairer, en général, la vie et l'œuvre de Bossuet dans leur ensemble ; — et grouper ensuite sous des chefs spéciaux, ceux qui se rapportent particulièrement à telle ou telle partie de son activité. Mais il n'en est pas moins vrai d'une part que certains renseignements donnés par Ellies du Pin ou par les documents protestants sur Bossuet, intéressent autant le *portrait* de l'homme que sa théologie ; et d'autre part que les mémoires de Saint-Simon sont au moins aussi importants à connaître pour le rôle joué par Bossuet dans la querelle quiétiste que pour son caractère personnel. Je ne sais s'il n'eût pas fallu, ici encore, modifier le plan : par exemple, opposer dans deux grandes divisions, aux documents « *contemporains* », les documents « *postérieurs* », puis, dans chacune de ces deux divisions établir les subdivisions *réelles* que M. l'abbé U. a distinguées, sauf à les modifier un peu.

Car ces subdivisions elles-mêmes pourraient aussi être discutées. Je ne sais s'il était essentiel de séparer les *Oraisons funèbres et Eloges Académiques* de la *Biographie.* En admettant même, — et cela bien volontiers, — que les *Oraisons* et *Éloges* soient singulièrement sujets à caution, encore sont-ils des documents presque contemporains. On sait qu'il y a des traits précis et instructifs dans l'oraison funèbre de Bossuet par le P. de La Rue, et des détails fort intéressants dans l'Éloge académique de Bossuet par Dalembert. — De même, ne s'attendrait-on pas à trouver plutôt dans l'histoire religieuse Ellies du Pin et l'abbé Bonaventure Racine, qui sont dans l'histoire littéraire ? C'est qu'en réalité l'*Histoire religieuse* et l'*Histoire littéraire* d'un écrivain religieux ne sauraient guère être séparées.

Je ne m'excuse pas de la minutie de ces observations. Les travailleurs qui auront la patience de les lire, savent combien précieuse est une bibliographie bien faite, c'est-à-dire complète, judicieuse, clairement et rationnellement distribuée. Celle de M. l'abbé Urbain sur Bossuet est assez proche de la perfection pour qu'on soit tenté de lui conseiller quelques retouches.

Alfred Rébelliau

Gabriel Syveton. **Louis XIV et Charles XII. Au camp d'Altransdtadt** (1707). **La mission du baron de Besenval.** Paris, Leroux, 1900, In-8°, XVIII-281 pp.

En 1706 et 1707, Charles XII campait à Altranstaedt, près de Leipzig. Il semblait hésiter : dirigerait-il son armée vers l'Est ou vers l'Ouest, contre la Moscovie ou en Allemagne ? S'il allait en Allemagne, comment interviendrait-il dans la guerre, alors en cours, de la Succession d'Espagne : pour ou contre Louis XIV ? Trois traités successifs, datés d'Altranstaedt le 24 septembre 1706, le 16 août et le 1er septembre 1707, réglèrent au profit de Charles XII les questions qu'il avait pendantes avec la Saxe, la Prusse et l'Empereur. Libre enfin de ses actes, le roi de Suède s'enfonça dans l'Orient. Mais, jusqu'au dernier moment, tout parut incertain. La France essaya d'utiliser cette longue année d'attente. Ricous fut désigné pour se rendre à Altranstaedt. Il tomba malade au moment de partir ; Besenval le remplaça. Sa mission fut double. Il devait d'abord « offrir à Charles XII d'interposer sa médiation entre Louis XIV et les Alliés ». Il échoua. Puis, il essaya de « faire conclure la paix de Moscovie, pour entraîner les Suédois à la guerre d'Allemagne ». Il échoua encore. Charles XII voulait, comme dit Besenval lui-même, « porter à sa perfection » son « ouvrage de Pologne ». Il regardait « l'affermissement du roi Stanislas, non seulement conforme à sa gloire, mais nécessaire » (Syveton, p. 252, 229, 101). Bien qu'elle n'ait pas abouti, la mission de Besenval n'en reste pas moins très intéressante. Elle marque en quelque sorte le point de contact entre la guerre du Nord et la guerre de Succession d'Espagne.

Elle était jusqu'ici très mal connue. M. S. a utilisé les archives du Ministère des affaires étrangères, à Paris, et les papiers de la famille de Besenval. Il en a tiré bon parti. Il poursuit avec finesse, jusque dans leurs oscillations les plus délicates, les intrigues des personnages groupés autour de Charles XII, et pourtant il ne s'encombre d'aucun détail inutile comme il arrive si souvent aux historiens de la diplomatie. Son récit est preste, vivant, clair, et si l'animation pittoresque en paraît un brin conventionnelle ou fantaisiste (surtout dans la psychologie des personnages), du moins, ce n'est jamais au détriment de la vraisemblance historique. Les chapitres portent des titres pleins de promesses : *Impressions d'audience; Orientales; Ce que M. de Besenval lut dans les gazettes durant qu'il avait la goutte*, etc., et ils tiennent leurs promesses. Les plus neufs semblent ceux qui se rapportent aux négociations suédo-moscovites, où Besenval s'entremit, avec l'aide de cette Palatine de Beltz, dont M.S. a fort joliment esquissé l'équivoque silhouette. Le volume est précédé d'une introduction de M. le duc de Broglie ; il se termine par un appendice consacré à l'inventaire sommaire des papiers de la famille de Besenval (qui appartiennent aujourd'hui au prince François de Broglie).

Il est regrettable que la charmante étude de M. S. soit déparée par

des erreurs de fait ou d'appréciation, qui ne sont pas toujours sans importance.

D'une façon générale, il nous a paru que M. S. a quelque peu exagéré le rôle et l'habileté de Besenval. Il va jusqu'à le représenter comme « une sorte de diplomate général pour les affaires du Nord et de l'Orient » (p. 120). L'amplification est vraiment excessive. Dans le même passage M. S. classe Besenval parmi « les ouvriers conscients d'une œuvre nationale » et il déplore la disparition des « temps d'autrefois ». D'accord. Bessenwaldt, dit Besenval, était en effet né Suisse, il baronnait du Saint-Empire et il épousa une Polonaise : au demeurant le meilleur Français du monde. Mais si vraiment il apparaît comme « un excellent exemplaire de la diplomatie d'ancien régime », on doit avouer que cette « admirable époque » avait la satisfaction facile, puisqu'aussi bien Besenval a échoué à Altranstaedt, comme ensuite dans la plupart des négociations où il a été employé (Syveton, p. 249-250).

Sur les rapports de Charles XII et d'Auguste II, cf. Joh.-Rich. Danielson, *Zur Geschichte der saechsischen Politik* (1706-1709) [Helsingfors, 1878, In-8°, 109-(2) pages], ouvrage dont M. S. n'a pas eu connaissance. De là, plusieurs omissions, elles-mêmes causes d'erreurs. Citons en deux seulement. Parmi les questions litigieuses que soulevait l'exécution du traité du 24 septembre 1706 entre Charles XII et Auguste II, M. S. ne signale pas comme il aurait fallu (p. 72-74, cf. p. 82) celle qui coûta le plus cher à la Saxe, et lui pesa le plus lourdement. Pendant un an plein, l'armée suédoise vécut aux frais des Saxons (son entretien fut ensuite évaluée à plus de vingt millions de risdales), et le traité ne parlait que de quartiers d'hiver, (voy. Danielson, p. 24-25, 42, 51). Mais surtout, M. S. ne dit pas un mot du projet qui est bien certainement le plus étonnant de tous ceux qui furent alors imaginés à Altranstaedt : et l'on sait pourtant s'ils furent nombreux. Exclu de Pologne, le roi Auguste rêvait une compensation, et il songea très sérieusement à devenir roi de Naples, comme héritier des Hohenstaufen ! Si, finalement, il donna satisfaction à Charles XII, pour l'entier accomplissement du traité du 24 septembre, ce fut beaucoup moins sur l'intervention des Alliés (Empereur, Angleterre et Pays-Bas), comme le croit M. S., p. 76, que par l'espoir d'obtenir l'appui de Charles XII dans l'incroyable entreprise qu'il méditait (voy. Danielson, p. 31-46, 52, 55-58).

En ce qui concerne les relations de Charles XII et de Frédéric I roi de Prusse, M. S. se contente de résumer, d'une manière superficielle et tendancieuse, un chapitre de Droysen. La « longue histoire des convoitises prussiennes » lui paraît « burlesque et tragique, toujours entachée d'une irrémédiable bassesse » (p. 187). Sur le même ton — qui n'est pas le ton de l'histoire — les allemands parlent des *Raubkriege* de Louis XIV. Un peu plus loin, p. 190, M. S. constate que le

traité du 16 août 1707 n'accordait à la Prusse rien de ce qu'elle aurait voulu, même pas la ville d'Elbing, et il ajoute — sans aucune preuve, mais nous y suppléons en note — : « A la vérité la raison n'apparaît guère pourquoi Charles XII eût dû bénévolement gratifier d'Elbing Sa Majesté prussienne. [1] Mais il faut bien que les historiens prussiens s'indignent de ce traité du 16 août 1707, il faut bien qu'ils le déclarent abominable, odieux et inique [2], puisque Frédéric I, six ans plus tard [3], l'a cyniquement violé [4]. » Il serait difficile d'être plus inexact.

Les ouvertures faites directement par Villars à Charles XII en juin 1707 ne sont guère connues jusqu'à présent que par un passage, assez obscur, des *Mémoires* du Maréchal. M. Syveton le cite, p. 159, d'après l'édition Michaud (et avec une erreur de référence : au lieu de p. 184, lisez p. 163). Il aurait dû se servir plutôt du texte publié par Vogüé pour la Société de l'histoire de France ; et il aurait alors remarqué (édit. Vogüé, t. II, p. 239, n. 1 ; cf. du même, *Villars*, t. I. p. 300-301) que Louis XIV était opposé au mouvement projeté par Villars pour rejoindre Charles XII : ce qui ne laisse pas d'être quelque peu contradictoire avec la mission confiée à Besenval. Il y avait là une difficulté critique fort intéressante et qui n'a même pas été aperçue.

L'orthographe des noms propres est trop souvent fautive. Au lieu de : Altrandstadt, Anspach, Bronstatt, Dantzig, Hall, Hochstaedt, Leczinski, Leisnick, Lünebourg, il faut : Altranstaedt, Ansbach, Brunstatt, Danzig, Halle, Hoechstaedt, Leszczynski, Leisnig, Lunebourg (ou Lüneburg), et cette liste n'est sans doute pas complète ; le livre n'a pas de table alphabétique.

G. Pariset.

---

1. La Prusse avait sur la ville polonaise d'Elbing des droits incontestables qui remontaient à 1657 (traités de Wehlau et de Bromberg), et ses troupes avaient même occupé la ville de la fin de 1698 au début de 1700, avec l'agrément du roi Auguste. En 1703, les gens d'Elbing avaient demandé à Frédéric un appui contre les Suédois qui exigeaient d'eux une forte contribution de guerre, et Frédéric I s'était offert à la payer, à condition de reprendre possession d'Elbing. Charles XII refusa, mais il reconnut lui-même, dans une déclaration du 4 février 1707, les droits de la Prusse sur la ville.

2. Droysen qualifie le rôle de la Prusse en cette affaire de *verlegen und deprimirend (G. d. pr. Politik*, 2te Aufl., Th. IV, Bd. 1, p. 195). Si M. S. a utilisé une autre édition ou un autre historien, il était nécessaire qu'il donnât ses références.

3. Six ans plus tard, Frédéric I était mort depuis plus de cinq mois (25 février 1713).

4. Dans l'acte de neutralité (La Haye, 20 mars 1710), le recès de sequestre (Schwedt, 6 octobre 1713) et le rappel du ministre suédois à Berlin (26 avril 1715) — ce sont les trois principaux actes de la rupture entre la Prusse et la Suède après le traité de 1707 — il n'y a de « cynique » que le mot de M. S. Jamais peut-être au contraire, la diplomatie prussienne ne fut si lente, si désireuse de s'abriter derrière les verbalités du droit des gens d'alors, si défiante de l'action qu'elle n'accepta que lorsqu'elle lui fut en quelque sorte imposée. C'est une grave erreur de juger la diplomatie des deux premiers rois de Prusse d'après celle de Frédéric II.

L'abbé Georges Bertrin : **La Sincérité religieuse de Chateaubriand** : Paris, Lecoffre, 1900, in-12, 410 pp.

M. l'abbé Bertrin vient d'écrire tout un volume pour démontrer que la religiosité de Chateaubriand fut sincère. Rien n'est plus difficile en général que de savoir avec certitude ce qui se passe au fond de la conscience d'un homme et beaucoup de philosophes pensent même que personne ne saurait voir tout à fait clair dans la sienne, mais avec quelque habileté on peut du moins établir certaines conjectures vraisemblables. Or cette habileté M. B. ne l'a pas eue.

Sa dialectique est, en effet, fort étrange. Elle peut se réduire à trois procédés de démonstration.

1° Citer tous les passages ou Chateaubriand a exprimé l'ardeur de sa foi et proclamer que ces passages sont des preuves péremptoires de sa sincérité. Si Chateaubriand est vraiment sincère, cela suffit en effet, mais comme c'est justement sa sincérité qu'il faut démontrer, on ne voit pas quel bénéfice l'auteur prétend tirer de toutes ces citations. Il est rare de voir un cercle vicieux si aveuglément suivi pendant tout un volume.

2° Déclarer nuls ou non avenus, pour des raisons plus ou moins spécieuses, les quelques témoignages des contemporains qu'il n'est pas permis d'ignorer et négliger tous ceux qui, moins connus, peuvent être passés sous silence. M. B. trouve ainsi moyen de nous donner un Chateaubriand d'une moralité irréprochable, qui fut le modèle des maris et n'eut même jamais de sa vie la moindre liaison galante. C'est assurément travestir bien volontiers l'histoire, car sur tous ces points la lumière est faite d'une façon définitive. Quant aux contemporains, tous ceux qui ont approché quelque peu Chateaubriand, sont unanimes à reconnaître en lui un acteur de premier ordre, et si l'on voulait rappeler tout ce qu'a cet égard ils ont dit de choses que M. B. n'a pas voulu entendre, on composerait un volume aussi gros que le sien. Lamartine lui-même, le moins médisant des hommes, n'avait pu s'y laisser tromper, et après avoir dit « c'était un rôle plus qu'un homme » ne craignait pas d'écrire en racontant ces derniers moments de l'auteur du *Génie du Christianisme* qui émerveillent si fort M. B. par leur belle piété : « Nul homme n'a plus soigné la couleur de sa robe de chambre afin de se présenter à la mort comme un apôtre pour les chrétiens, comme un chevalier pour les royalistes, comme un tribun de l'avenir pour les républicains les plus avancés » (*Souvenirs et portraits* : I, II, p. 140 et 150). Artaud qui le conduisit à Saint-Pierre de Rome en observant son attitude, disait « Il sentait le besoin d'un effet : ne pouvant pas le sentir il l'affecta ». Mais M. B. s'est bien gardé de rappeler tous ces témoignages.

3° Prendre à partie Sainte-Beuve qui a le plus ouvertement douté de la sincérité de Chateaubriand, rédiger contre lui un réquisitoire en

règle énumérant tous les défauts de son caractère et de sa critique (et M. B., écrit ici quelques pages qui ne sont pas sans justesse), enfin en arriver à laisser clairement entendre que Sainte-Beuve a forgé, pour le besoin de sa démonstration, toute une page de Chateaubriand qu'il prétendait extraite des *Mémoires d'outre-tombe* et qu'on ne retrouve dans aucune édition ni dans aucun manuscrit de cet ouvrage.

Ici M. B. a vraiment joué de malheur. Une polémique s'est élevée aussitôt dans la presse. Des amis de Sainte-Beuve ont publié l'autographe de la note prise par lui dans les mémoires de Chateaubriand. Des renseignements sont venus de toutes parts sur la manière dont Chateaubriand raturait et corrigeait sans cesse le texte de ses mémoires en vue de l'effet qu'il voulait leur voir produire. Finalement M. Bertrin a retrouvé lui même dans un manuscrit des *Mémoires d'outre-tombe* où il l'avait d'abord vainement cherchée, la page qu'il croyait imaginée par Sainte-Beuve. — Et tout est rentré dans l'ordre. Sainte-Beuve a gardé sa réputation de critique consciencieux, Chateaubriand est apparu un peu moins véridique encore qu'auparavant et sa sincérité religieuse devient plus douteuse que jamais après l'authenticité bien constatée de cette page.

Raoul Rosières.

Pierre Brun. **Henry Beyle-Stendhal**, un vol. grand in-8. 150 pages, Grenoble. Alex. Gratier, 1900.

Voici sur Stendhal un livre écrit sans parti-pris d'aucune sorte — le cas est rare et mérite d'être signalé. Il comprend une étude biographique et une étude critique, et, en appendice, quelques notes fort intéressantes empruntées à un exemplaire de la Chartreuse de Parme que Stendhal avait fait interfolier pour préparer une seconde édition de son roman, édition qui est restée à l'état de projet.

L'étude biographique contient l'essentiel, bien qu'à notre gré elle soit un peu écourtée — la carrière napoléonienne de Beyle valait la peine d'être racontée avec plus de détail. Quelques faits devraient être rectifiés. M. Brun dit, d'après R. Colomb, que Beyle assista à la bataille d'Iéna — or, la bataille d'Iéna est du 14 octobre 1806 et à cette date Beyle se trouve à Paris ainsi qu'en fait foi son *Journal*, p. 330. La nomination d'adjoint au commissaire des guerres n'est pas de 1806, mais du 11 juillet 1807. Delécluze demeurait *rue de Chabanais* et non rue Cabanis. M. B. est bien sévère pour Delécluze qu'il nous montre « *critique exact et pondéré, sans l'ombre de talent et sans la moindre imagination* » (p. 36). Ce ne fut pas un génie, tant s'en faut, mais on peut défendre Delécluze en prenant pour bouclier le très sympathique article que Sainte-Beuve lui consacre dans les *Nouveaux Lundis*, III (p. 77-124). M. B. dit lui-même que Sainte-

Beuve est notre maître à tous. Quant à l'inscription tombale, au fameux *Milanese*, M. B. ne semble pas en avoir compris la beauté. Sur Mérimée il y avait plus et moins à dire. Mérimée n'avait pas pris à Stendhal son amour de l'histoire de l'art, c'était chez lui un amour inné, et ce fut Mérimée qui révéla à Stendhal les secrets techniques de l'architecture ogivale; il ne lui avait pas non plus emprunté son libertinage littéraire, Mérimée était de première force à ce jeu-là et il n'avait nul besoin des encouragements de son ami. M. B. aurait pu insister davantage sur les relations extrêmement intéressantes de ces deux hommes et se renseigner tout d'abord avec plus d'exactitude. P. 33, le baron *Girard* est sans doute une faute d'impression pour *Gérard*. P. 18, 20, 21, 24, 30 et 31, M. B. donne comme inédites des lettres de Stendhal à sa sœur Pauline, et des lettres de Mélanie Guilbert qui toutes ont été publiées en 1893 dans un volume pourtant bien connu : *Souvenirs d'Egotisme et Lettres inédites*, p. 144-146; 207; 210; 224-225; 226-228. Les manuscrits de Grenoble ont été plus explorés que M. B. ne le croit et, tout compte fait, M. B. ne nous offre, comme nouveauté, que les notes de la Chartreuse, lesquelles notes proviennent d'une collection particulière.

Nous sommes d'accord avec l'auteur au sujet de la légende donjuanesque qui s'attache si injustement à Stendhal et nous le félicitons d'avoir su remonter ce courant. Mais il est bien dommage que M. Brun n'ait rien dit de l'histoire du mariage manqué de Beyle; il la trouvera tout au long dans le *Stendhal Inconnu* de M. Auguste Cordier, *Chronique de Paris*, 10 avril 1893, p. 81 et 82.

L'étude critique est beaucoup plus développée que l'étude biographique. M. B. l'a écrite avec plus de plaisir, cela se voit. On se demande pourquoi M. B., ayant à parler de Stendhal romancier, commence par la *Chartreuse de Parme* (1839) pour continuer par *Armance* (1827 et non 1828) et par *Le Rouge et le Noir* (1831). L'ordre chronologique était pourtant le seul qui convint, semble-t-il. Ceci dit, il faut reconnaître que M. B. juge avec beaucoup de finesse ces trois romans de mérite fort inégal. A propos de la *Chartreuse*, M. B. répond victorieusement à M. Faguet qui a écrit que Stendhal « était presque incapable d'idées générales »; il cite aussi Nietzsche, mais il aurait dû rappeler l'admirable jugement que ce philosophe porte sur Beyle.

Passons au *Rouge*, Berthet fut exécuté en 1827, et non en 1828 (p. 55). Le portrait de Mme de Renal est charmant; mais il est gâté par une phrase vraiment bien incompréhensible : « Elle a été élevée dans les jupes austères de sa tante, d'où elle est passée, par le couvent, *dans le giron* du mariage de convenances — *si l'on peut me concéder que le mariage ait un giron ???* » (p. 60). Je signale, toujours à propos de mariage, un rapprochement d'assez mauvais goût : « Ce qui est *typique*, c'est que Mélanie, *prévoyant* et devançant

l'alliance franco-russe, se maria cette année même, avec un boyard » (p. 22).

Le livre : *De l'Amour* trouve en M. B. un admirateur profond et un analyste très bien informé. L'auteur ne fait aucune restriction et il dit en manière de conclusion : « L'amour, c'est le microcosme idéal ; et celui qui, de tous, a le plus approché de la peinture entière de ce microcosme, c'est Beyle, qui a trouvé là l'occasion de développer sa psychologie merveilleuse et de dépasser de toute la tête et Platon, et Balzac, et Michelet, et Renan. » C'est peut-être voler un peu haut.

M. B. m'attribue la publication des *Lettres intimes* de Stendhal, c'est une erreur ; elles ont été éditées par M. Lesbros-Bigillon, petit neveu par alliance de Stendhal.

Dans sa conclusion M. Brun nie l'influence de Stendhal, il la déclare à peu près nulle. Il n'a qu'à lire ou à relire la préface de l'*Histoire de la Littérature anglaise*, et il verra s'il est possible de nier l'influence de l'auteur de « tant de livres décousus ».

En somme, il est à souhaiter que ce joli volume, très agréablement illustré de vues dauphinoises et de portraits inédits, ait bientôt une seconde édition. Avec quelques sérieuses retouches et quelques importantes rectifications il sera tout à fait recommandable et ne déparera point la collection déjà nombreuse des travaux stendhaliens.

Cette *Revue*, comme son nom l'indique, n'est faite que pour les articles *utiles* ; que M. Brun voie dans ces quelques lignes une preuve certaine de l'intérêt avec lequel j'ai lu son livre.

Casimir Stryienski.

Emile Faguet. **Histoire de la Littérature française** (I : depuis les origines jusqu'à la fin du XVIe siècle ; II : depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours); illustrée d'après les mss. et les estampes conservés à la bibliothèque nationale (224 planches). — Paris, libr. Plon, 2 vol. in-10, d. 481 et 475 pp. Prix : 8 fr.

Qu'il soit malaisé, à l'heure actuelle, d'écrire une histoire de la littérature française vraiment personnelle et neuve, c'est une chose dont on conviendra aisément. M. Emile Faguet a pourtant résolu le problème, d'une certaine façon, tout au moins ; et l'on ne dira jamais, en lisant ses deux volumes : ce n'est qu'une histoire de plus, à ajouter à tant d'autres. Il est vrai qu'il a procédé d'une manière qui n'est pas donnée à tout le monde. Pour que son livre porte ses fruits et soit apprécié à sa juste valeur, il faut avant tout que le lecteur ait pleine confiance en son jugement, ou pour mieux dire en la compétence de son jugement. Car M. F. n'enseigne pas seulement, ne raconte pas uniquement ; à chaque pas, il donne son avis, il conclut : son œuvre, claire, nette, extrêmement informée, parfaitement indépendante, est essentiellement personnelle.

C'est, à mon sens, ce qui en fait le charme, et le mérite. Après tout, chacun n'en reste pas moins libre de penser autrement ; mais il n'est pas donné à tout le monde de juger avec tant de justesse et d'à-propos, d'un coup d'œil aussi bref. Il faut du reste s'entendre sur le caractère spécial de cette nouvelle histoire de notre littérature. C'est une *causerie*, au fond, et M. E. F. a voulu qu'elle ne fût pas autre chose, car, s'il y a souvent des citations dans le texte, si d'ailleurs le texte, très au courant des dernières informations, est illustré de nombreux portraits ou fac-simile d'écritures, savamment choisis et parfaitement reproduits, tout de même, on ne trouvera ici aucune référence, aucune note, aucune indication critique, soit sur les œuvres des auteurs, soit sur les travaux dont ils ont été l'objet.

C'est tellement une causerie plutôt qu'une histoire, que peut-être M. E. F. ne s'est pas assez défié de la propension habituelle du causeur : à s'attarder sur les sujets qu'il pense plus inconnus de ses auditeurs, ou qu'il trouve plus curieux comme thème pour lui-même, et à passer rapidement sur ceux dont le jugement qu'il pourrait porter est plus généralement admis, va sans dire, ne prête guère à controverse. De là, parfois, un certain manque de proportions entre les époques ou les écrivains, qui n'a d'ailleurs pas de grands inconvénients et qu'il suffit qu'on sache d'avance, pourvu qu'on ne croie pas que cette histoire *doive* renseigner sur tout et répondre à toutes les questions. De là aussi, en revanche, une foule de vues ingénieuses et vives, de jugements éloquents en leur brièveté, de mots heureux et originaux.

On voit, par la division des matières de ces deux volumes, combien il insiste sur les périodes antérieures au grand siècle, et par suite, combien il lui faut marcher vite, et trop vite, après. Il se joue du reste avec bonheur des difficultés de la première besogne, et même sait expliquer les formes et les idées de ces époques qui passent généralement pour arides et ennuyeuses, à l'aide d'exemples tirés des modernes : rapprochement un peu forcé, qu'on n'ose généralement pas, mais qui a de la liberté et de la vie. De jolies et adroites citations, surtout quand il s'agit des poètes, pour lesquels M. F. a un faible décidé [1] (à toute époque), contribuent pour leur bonne part à intéresser le lecteur à la suite du brillant causeur. Et il est tout à fait gagné quand il lit les excellentes pages que celui-ci a ajoutées à la fin de chaque période, où il résume l'effort et le caractère témoignés par les œuvres, et conclut sur leur place dans l'histoire.

---

1. Il y a bien des rimailleurs au XVIe siècle, et on peut trouver que M. Faguet s'y attarde beaucoup. Il y en a d'autres qu'on connaît en effet trop mal et que quelques citations bien choisies relèvent et éclairent mieux. Mais quand il lâche cette conclusion : « Ronsard est un des trois ou quatre grands noms de la littérature française », il est permis de supposer que la fin de la phrase est restée au bout de sa plume, et qu'il voulait dire « du XVIe siècle ».

C'est avec le XVIIe siècle qu'apparaissent les disproportions dont je parlais tout à l'heure, dues à cette pensée que les très grands noms n'ont pas autant besoin qu'on y insiste, que ceux qui sont restés moins connus et mal expliqués. Ce n'est pas tout à fait l'opposé, mais peu s'en faut, de la méthode de M. F. Brunetière dans son récent *Précis* de la littérature française. Ainsi, le croirait-on, Pascal occupe *une* page à peine chez M. F., quand il en a *huit* dans l'unique volume de M. Brunetière, et le chapitre où Pascal et Descartes sont liquidés en quelques mots, justes d'ailleurs, est quatre fois plus bref que le chapitre qui suit, où précieux et burlesques ont été analysés. Mon Dieu, ce n'est pas que je blâme le procédé, d'autant qu'il nous vaut peut-être des jugements d'autant plus solides en leur brusquerie ; mais il faut avertir. Ainsi ce mot sur Bossuet moraliste peut montrer comment M. F. sait s'en tirer quand il n'a pas 10 pages d'analyse à consacrer à son homme :

« On n'a pas assez dit à quel point il a été un penseur ; non pas sans doute un philosophe, et la philosophie de sa religion lui suffisait; mais un moraliste profond qui a fait autant de découvertes dans l'âme humaine qu'il a donné de fortes expositions de la foi. On n'y fait point assez attention, parce que les observations et les analyses sont répandues à travers tous ses ouvrages ; mais il est étrange que la Rochefoucauld passe pour un grand moraliste avec ses cent pages de pensées, alors que Bossuet en présenterait tout autant et d'aussi fortes, s'il s'était inquiété de les réunir en un volume. »

En vérité on ne saurait mieux dire, et il y a ici une foule de jugements aussi nets et aussi nourris. Il y en a aussi beaucoup de spirituels, qu'on aimerait à citer. Comme celui-ci, sur Voltaire, d'ailleurs développé ensuite : « Il n'a jamais bien su ce qu'il voulait, ce dont on ne peut lui faire un grand reproche, car le nombre de ceux qui ont su ce qu'ils voulaient est très restreint dans l'histoire universelle; mais il savait assez bien ce qu'il ne voulait pas... »

Pour l'époque moderne et les écrivains de ce siècle (notons auparavant l'excellent jugement général sur le XVIIIe siècle), il n'y avait décidément plus assez de place, et le défaut de renseignements précis est aussi plus sensible qu'ailleurs. Il y a toujours de fines études et de justes jugements, mais ne faudrait-il pas les faire reposer un peu plus que sur rien, comme c'est trop souvent le cas ? Les principales œuvres, les œuvres essentielles à retenir ne sont pas toujours indiquées, et il n'y a même parfois *pas un seul titre* cité (pour Balzac, par exemple). Avec les quelques lignes consacrées aux Lamennais, aux Quinet, aux Guizot, aux Mérimée, il est impossible de savoir ce qu'ils ont bien pu faire pour obtenir cette notoriété littéraire, et si, en revanche, le lecteur trouve quatre pages pour le seul Renan et quatre autres pour le seul Taine, j'en sais qui ne regarderont pas cela comme une consolation.

M. Faguet ne s'est peut-être pas toujours assez rendu compte à qui

il parlait, sinon à lui-même, voilà le fond de tout ceci. Mais il y a tant à gagner aux soliloques d'un esprit fortement nourri comme le sien, et qui rend si bien sa pensée, qu'il faut surtout se féliciter de la bonne fortune qui a permis à un chacun de l'entendre et de le lire.

Henri DE CURZON.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 29 juin 1900 (suite).

M. Paul Tannery fait une communication relative à un certain *Dominicus Parisiensis*, mentionné dans une Géométrie pratique composée à Culm vers 1400 et sur lequel de longues recherches ont été entreprises par M. Maximilien Curtze. M. Curtze a retrouvé de nombreux mss. d'un ouvrage mathématique d'un intérêt considérable, écrit en 1347 par un maître ès arts de l'Université de Paris, *Dominicus de Clavasio* (Chivasso), qui fut ensuite docteur médecin et astronome ou astrologue d'un roi de France, probablement Jean le Bon, car il paraît être mort entre 1357 et 1362. M. Curtze a établi le texte sur un ms. de Munich du xve s.; M. Tannery en a commencé la collation sur un ms. de Paris, daté de 1369. — Il rappelle ensuite qu'en 1897 M. Curtze a également publié comme anonyme un court opuscule, *Practica geometriæ*, composé vers le milieu du xiie siècle, et particulièrement intéressant en ce qu'il montre le développement mathématique dans l'Occident latin au moment précis où l'influence des traductions faites sur l'arabe va commencer. Cet opuscule a été rangé parmi les œuvres de Hugues de Saint-Victor, notamment par M. Hauréau. M. Tannery remarque que dans les mss. l'opuscule présente une suite (sur la cosmimétrie) qui mérite d'être publiée; il conclut contre la tradition qui donne l'ouvrage à Hugues de Saint-Victor. Cependant l'auteur a dû s'appeler Hugues; on peut proposer de l'identifier avec un maître ès arts de l'Université de Paris, lequel portait ce nom et mourut en 1199 après avoir exercé la médecine.

Séance du 6 juillet 1900

L'Académie se forme en comité secret.

M. Babelon communique une note de M. A. Degrand, consul de France à Philippopolis (Bulgarie). Dans cette note, M. Degrand signale la découverte, non loin de Philippopolis, d'une statue de marbre du *cavalier thrace*, personnage héroïque que l'on trouve sur de nombreuses stèles funéraires et sur les monnaies antiques du pays. M. Babelon fait remarquer que ce type monétaire et sculptural se rapporte au culte des ancêtres qui était très en honneur chez les Thraces.

M. Bouché-Leclercq présente quelques observations sur le totémisme, à propos de la récente communication de M. Salomon Reinach.

Léon DOREZ.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy. — Imprimerie Régis MARCHESSOU, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 30 — 23 juillet — 1900

Mohl, Introduction à la chronologie du latin vulgaire ; Le couple roman lui. — Soltau, Le poète Blacas. — Prarond, Abbeville sous Charles VII et Louis XI. — Block, Histoire des Pays-Bas, II. — Bischoffshausen, Alexandre VIII et la la cour de Vienne. — Bardot, La question des villes impériales d'Alsace. — Petit de Julleville, Histoire de la langue et de la littérature françaises, VIII et IX. — Sakellaropoulos, Conjectures sur des auteurs latins. — Mau, Catalogue de la Bibliothèque de l'Institut archéologique allemand de Rome. — Des Marez, Les seings manuels des scribes yprois. — G. Paris, Poèmes et légendes du moyen âge. — Sakmann, Voltaire et le duc de Wurtemberg. — Neera, Le siècle galant. — Breymann, Bibliographie phonétique. — Eug. Manuel, Œuvres complètes. — Paris de 1800 à 1900, V-VI. — Riat, Paris artistique. — Joanne, Dictionnaire géographique de la France. — Sayous, Histoire des Hongrois, nouv. éd. — Horvath, Karbos et Endroedi, Histoire de la littérature hongroise.

I. — **Introduction à la Chronologie du Latin vulgaire.** Etude de philologie historique, par F.-G. Mohl, lecteur à l'Université de Prague (122e fascicule de la *Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes*). Paris, Em. Bouillon, 1899; 1 vol. in-8°, de XII-339 p.

II. — **Le couple roman lui : lei.** Ses origines et son histoire dans les dialectes vulgaires de l'Empire Romain (en tchèque avec résumé en français), par le Dr F.-G. Mohl. Prague, 1899; 1 vol. in-8° de VI-124 p.

I. — Voici — je n'hésite pas à le dire — le livre le plus important qui ait été publié depuis plusieurs années sur les origines romanes. Presque à son apparition, l'*Académie des Inscriptions* lui a justement décerné une de ses plus hautes récompenses. Pour ma part, je l'ai lu avec infiniment d'intérêt, je dirai presque avec un peu d'effroi : le mot n'est pas trop fort, à la condition d'être bien vite expliqué. Sur beaucoup de points fondamentaux, que les romanistes s'étaient habitués — un peu par paresse d'esprit, il faut bien l'avouer—à considérer comme résolus ou acquis à la science, M. Mohl vient donner, proposer tout au moins des solutions à peu près nouvelles. Il le fait avec une tranquille sérénité, la hardiesse d'un esprit très mûr, vigoureux dans ses déductions, en s'appuyant à chaque instant sur des recherches minutieuses et patientes qui lui permettent de ne généraliser qu'à bon escient. La première impression est que ce livre vise à tout renouveler, à changer d'orientation les procédés et la méthode, et qu'il va peut-être nous forcer sinon à adorer ce que nous avons brûlé, du moins à

brûler ce que nous avons adoré. Le sacrifice est toujours un peu pénible, et il est bien légitime qu'au premier abord le lecteur s'en trouve troublé dans une certaine mesure. Mais, après tout, la question n'est pas là, et je ne devrais pas m'attarder sur ces considérations. Que des habitudes prises soient dérangées par une publication de ce genre, où sera le mal, pourvu que la science en profite ? Ce qu'il s'agit de savoir, c'est en somme si l'auteur a raison, et dans quelle mesure ?

M. M., qui est un ancien élève de M. Bréal (auquel son livre est dédié), est parti de cette idée qu'on a généralement jusqu'ici cherché les origines du latin vulgaire à une époque infiniment trop récente, tout à la fin de l'Empire; qu'on a voulu le reconstruire artificiellement, en lui attribuant une unité chimérique et qu'il n'a jamais eue. Le latin vulgaire doit être considéré comme un compromis entre l'ancien *sermo rusticus* du Latium et les dialectes locaux (appelés ici du nom de *peregrinitas italica*) : c'est ce latin provincial d'Italie qui est la source de presque toutes les particularités du latin vulgaire. Il faut donc rechercher avant tout en quoi consistent ces particularités, et comment elles se rattachent aux anciens dialectes italiques tels que l'Osque, l'Ombrien, etc. Il faut aussi les suivre à la trace en quelque sorte, voir comment elles ont pu subsister d'abord, puis peu à peu se répandre de proche en proche : d'où nécessité d'appeler à son aide toutes les lumières de l'histoire et de l'interroger dans ses moindres détails, d'examiner par exemple les translocations de populations, les établissements de colons, les séjours qu'ont pu faire certaines légions dans telle ou telle partie du monde romain. Il y a dans cet ordre d'idées un chapitre d'une pénétration singulière, et d'un puissant intérêt linguistique, quoique aucun fait linguistique proprement dit n'y soit allégué : c'est le chapitre III, assez étendu (p, 87-151) et consacré tout entier à l'Italie, montrant comment après la guerre sociale surtout, et à la suite de quels déplacements de populations il s'est produit une uniformisation toute relative du langage parlé dans la péninsule. Car c'est toujours là qu'en revient M. M., et il le répète à plusieurs reprises en termes presque identiques, notamment à la p. 157 où il dit : « L'unité « du latin vulgaire, son identité presque absolue avec la langue écrite, « telle qu'elle nous apparaît vers la fin de l'Empire, au seuil de la « période romane, a été avant tout l'œuvre du temps. » Il est vrai qu'ici l'expression semble un peu trahir la pensée de l'auteur : car enfin si le latin vulgaire s'est unifié, peu nous importe que cette unification se soit opérée tardivement ou non; l'essentiel c'est qu'elle a eu lieu dans une large mesure, et dès lors où serait l'intérêt immédiat de ces investigations dont on nous parlait précédemment, faites dans le vieux passé italique ? A quoi bon ces fouilles méthodiques, si tout ce que nous pouvons espérer ramener au jour consiste en quelques formes archaïques qui se seraient conservées çà et là, comme *vocitus* pour *vacuus* un peu partout, ou encore *covus* pour *cavus* attesté en

Ibérie par l'espagnol *cueva* (sans oublier l'Aquitaine, puisque la forme de l'ancien béarnais est également *cobe*) ? Le résultat serait un peu maigre, et ce n'est point là évidemment ce qu'a prétendu M. M., mais il y a des moments où on serait tenté de le croire d'après ses paroles mêmes. La vérité, c'est que dans son livre la discussion, toujours intéressante, procède d'une façon un peu trop discursive : si la méthode y est entrevue, elle n'est point encore arrêtée cependant dans ses lignes définitives. Et ce n'est pas là un reproche que j'adresse à l'auteur, mais il fallait bien le constater.

Parmi les très nombreux points de détail qu'a eu à aborder M. M., au courant de la discussion, parmi tous les faits sur lesquels il a cherché à étayer ses démonstrations, il y en a aussi naturellement çà et là sur lesquels je ne suis pas d'accord avec lui, ou qui me paraissent même présentés d'une façon peu exacte. Et je ne voudrais pas insister là-dessus, mais il faut pourtant que j'en cite quelques-uns. Est-il bien juste par exemple, au point de vue chronologique, de ne mettre (p. 57) qu'un intervalle de trois siècles entre Polybe et Ulpien ? Dire qu'Ausone était Eduen (p. 69) est admissible à la rigueur — il l'était en effet d'origine, par son aïeul Agricius, — c'est cependant se servir d'une expression un peu forcée. Ce qui ne me paraît point exact non plus, et ce qui est sans doute un peu plus grave, c'est de comparer (p. 166) l'influence du latin littéraire sur les patois italiques à ce qui s'est passé en France vers l'époque du *Saint-Alexis* ou du *Roland* : il me semble que dans le premier cas nous avons à faire à une action tout autrement intense, à une pénétration de formes et de tours syntaxiques, tandis que dans le second cas il ne s'agit après tout que d'un emprunt de quelques termes savants et abstraits. Je n'aime pas davantage les considérations, qui suivent presque immédiatement, sur l'éternité possible des langues : mais ceci est affaire d'appréciation, et nous entraînerait trop loin. Citons encore quelques faits douteux : dans une note de la p. 83, M. M. se déclare « sceptique à l'égard de l'antiquité de *ü* en Gaule », mais il n'allègue pour soutenir son opinion qu'une preuve vraiment assez faible, l'existence aux environs de Paris d'un village appelé *Morsan*, et dont le nom remonte à une ancienne forme *Murocinctus*. Supposer (p. 248) que dans les formules impératives et négatives de l'ancien français, telles que *ne dire*, *ne changier*, se cachent d'anciens imparfaits latins (*ne diceres*, *ne cambiares*) ne me semble point non plus une hypothèse heureuse. Et ce que je puis encore moins admettre, c'est l'explication du provençal *glazi* par une forme *gladi* (*m*) pour *gladium* (p. 285) : si l'on suppose le mot populaire, pour quelle raison l'*i* final s'y serait-il conservé ? Parfois, M. M. a le tort de nous laisser espérer une explication qu'il réserve ensuite et ne donne pas : ainsi, dans une note de la p. 191, il dit d'une façon un peu énigmatique que la solution de la question du suffixe français *-ier* pourrait bien reposer sur une alternance en latin

vulgaire de *-ario* et de *-aris*, et cette hypothèse est reproduite à peu près dans les mêmes termes à la p. 285. C'est trop dire, ou trop peu : il faudrait s'expliquer ne fût-ce qu'en une ligne ou deux, car nous ne pouvons vraiment pas deviner comment la solution du problème se présente à l'esprit de l'auteur. Suppose-t-il qu'un type *panaris* aurait abouti en vieux français à *panier* (auquel cas il aurait tort, puisque *singularis* devient *sangler*)? Mais, en vérité, nous n'en savons rien, et nous ne pouvons pas discuter dans le vide. Enfin, il y a un reproche qu'on pourrait adresser parfois à M. M., et qui tient à ce qu'il a employé dans ce livre une méthode discursive, à ce qu'il a présenté ses observations « sans beaucoup d'ordre et d'après un plan des plus larges », comme il le dit lui-même. Les mêmes faits sont allégués quelquefois à plusieurs reprises, et ce n'est pas là qu'est le mal : ce qui est plus regrettable, c'est qu'ils n'y sont pas toujours présentés sous un jour identique, et qu'il y a même désaccord entre certains passages, entre certaines formules. Ainsi, p. 80, je lis que le maintien du type *domni* en Italie a « une origine quelque peu différente » de celle qu'il a en Gaule; je vais ensuite à la p. 214, et je vois qu'entre le *domni* du latin vulgaire d'Italie et celui de la Transalpine il y a une « différence absolue qui les sépare » : voilà deux formules qu'il faudrait faire concorder. Il y a quelques vacillements encore dans la façon dont est présentée la transformation des neutres comme *gaudia* en singuliers féminins : à la page 177, c'est la théorie d'Appel qui est adoptée, celle qui repose sur les influences de la langue poétique; mais je ne vois pas bien alors pourquoi plus loin (p. 199) il est question d'un singulier *arma* reconstruit d'après le pluriel *armae*, tout au moins en Italie. De même, on pourrait croire à la p. 82 que le *tt* italien pour *ct* est donné comme sorti d'une étape *ht*; il faut, en réalité, aller à la p. 316 pour avoir sur ce point la vraie pensée de l'auteur.

Je ne veux point multiplier ces critiques de détail. Je ne veux pas laisser croire non plus qu'en fait de théories linguistiques, il n'y a dans ce livre que des vues provisoires et des excursus, quel qu'en puisse d'ailleurs être l'intérêt. A côté de cela nous y trouvons deux points qui ont été abordés de front et traités avec ampleur : l'un est relatif à la phonétique, l'autre à la morphologie, et tous les deux sont d'une importance vraiment capitale. Le problème de phonétique qu'a repris ici M. M. est celui de la palatalisation des gutturales latines (p. 289-318) : tout ce que je puis dire, c'est qu'à mon sens il lui a fait faire un bon pas. Il a vigoureusement combattu le scepticisme des romanistes, qui voudraient retarder jusqu'au VIe ou au VIIe siècle les débuts de la palatalisation, il a fait ressortir l'invraisemblance d'une telle théorie. Pour ma part, il y a longtemps que j'admettais l'étape *k'* pour le latin vulgaire de l'époque impériale; je serais disposé maintenant à aller plus loin, mais le problème se présente sous une forme vraiment trop complexe pour être abordé ici. Quant à la loi qui est posée

p. 299 relativement à la Gaule (*tsy* de *ty* et de *k* + *e*, *i*; *tts* de *ky*, elle me paraît juste dans son ensemble, quoiqu'elle soit à vrai dire une constatation des faits plutôt qu'une explication. — L'autre théorie, qui a été plus qu'esquissée ici (p. 177-225), c'est celle de la déclinaison en latin vulgaire et des destinées qu'elle a eues dans les diverses régions où devaient se développer plus tard des langues romanes. Rapportant essentiellement les faits à l'effacement ou à la conservation de l'*s* finale, M. M. a déployé pour les exposer beaucoup d'originalité et une singulière vigueur d'esprit : si tout cela n'est pas encore prouvé d'une façon définitive, il s'en faut de peu cependant que ce ne soit la vérité toute entière, et je crois bien qu'on n'en avait pas encore approché d'aussi près. Donnons une idée de cette hardiesse brillante dans l'interprétation des faits. Il est admis ici qu'au nominatif aussi bien qu'à l'accusatif singulier des noms masculins une finale invariable *o* a existé de tout temps dans le latin parlé d'Italie et d'Espagne. Et l'auteur voit bien la grave objection qu'on peut faire à cette théorie d'une forme *domno* ancienne : c'est l'existence de *domnu* en sarde. Pour parer à cette difficulté, il fait intervenir l'influence de l'Italie du sud et du vocalisme spécial à la langue osque : il n'en reste pas moins que le sarde logoudorien a dans sa conjugaison *kanto* en face des noms comme *domnu*, tandis que l'Italie méridionale dit uniformément *kantu*, *domnu*, et il y a là quelque chose assurément qui est de nature à inspirer des doutes. La question n'est peut-être pas encore vidée complètement, et a besoin d'être serrée de près. L'explication donnée sur la formation du pluriel en italien (et du même coup en roumain) est extrêmement ingénieuse : ce sont des formes *patreis, domneis*, qui ont fusionné, qui sont devenues *patris*, *domnis*, pour aboutir uniformément à *patri, domni*, car autrement on ne comprendrait pas que le nominatif ait pu succéder directement aux cas obliques (remarque qui me paraît d'une justesse incontestable). Par contre, les choses se sont passées tout autrement dans la péninsule ibérique et en Gaule, c'est-à-dire dans les régions où *s* finale est restée sensible : je regrette seulement qu'en parlant de la Gaule et en attribuant à des influences celtiques l'existence d'un féminin pluriel unique *domnas* en face de *domni*, *domnos*, M. M. n'ait pas rappelé que cette solution a déjà été proposée, il y a près de trente ans, par M. d'Arbois de Jubainville ; c'est un oubli involontaire, j'en suis sûr. Je recommande enfin les pages (p. 225 et sq.) où les faits en apparence embrouillés et contradictoires, qu'on constate actuellement dans les idiomes rhétiques, sont allégués comme confirmation de tout ce qui précède. C'est par des constatations de ce genre, par une accumulation patiente de faits, que l'auteur nous fait entrevoir peu à peu les langues romanes plongeant leurs racines fort loin dans le passé, plus loin peut-être qu'on ne voulait le croire jusqu'ici. Il arrive du même coup à faire ressortir le danger des constructions à priori, brillantes en apparence et dont

toutes les parties semblent liées entre elles d'une façon logique, sans qu'elles cadrent mieux pour cela avec la réalité et attestent autre chose qu'une stérile dépense d'ingéniosité. Le coup de cloche que donne à cet égard M. M. mérite d'être entendu, et aura certainement son utilité. On pourra bien reprocher à son livre des lacunes et des imperfections, une méthode encore flottante parfois : il n'en est pas moins vrai que, si du premier coup il n'a pas complètement maîtrisé son immense matière (et a-t-on bien le droit de s'en étonner ?) il a cependant par ailleurs, dans cet obscur sujet, pratiqué des percées lumineuses. Il ne pouvait pas espérer mieux, et on serait mal venu à lui en demander davantage.

II. — Je ne sais pas le tchèque, et franchement je le regrette. Je n'ai donc pu suivre qu'approximativement la discussion relative aux origines du couple roman *lui, lei* : cette monographie a été publiée par M. M. en même temps que la *Chronologie*, pour montrer les résultats pratiques auxquels peut conduire la nouvelle méthode. Elle me paraît conçue d'une façon rigoureuse — quoique j'en juge essentiellement, je le répète, d'après le résumé français en cinq pages qui précède le texte lui-même. L'auteur combat résolument la théorie répandue qui consiste à voir dans *illui* une forme modelée sur le relatif *cui*, et l'existence du féminin *illei* lui donne probablement raison. Pour lui tout se ramène à une spécialisation ancienne des démonstratifs *hui*(*c*) et *ei*, formant une sorte de « système générique » et joints de bonne heure exclusivement l'un aux noms masculins, l'autre aux féminins. Il n'est pas impossible que ce soit là la vérité, et la solution du problème. Tout ce que j'ajouterai, c'est qu'une grammaire complète du latin vulgaire construite sur ce plan et dans ces proportions serait excessivement intéressante : il est vrai, d'autre part, qu'elle serait colossale, étant donné qu'il y a ici 124 pages consacrées à l'étude d'une ou deux formes pronominales. N'importe, il faut souhaiter que M. Mohl nous la donne un jour, et le plus tôt possible, dût-il se résumer un peu, et condenser les faits, — ce qui souvent après tout n'est pas pour nuire à la parfaite clarté de l'exposition.

E. Bourciez.

O. Soltau. **Blacatz, ein Dichter und Dichterfreund der Provence, biographische Studie**; Berlin, Ebering 1898, in-8° de 65 p. (*Berliner Beitræge zur germanischen und romanischen Philologie*, XVIII.)

Dans cette monographie très bien conduite, M. Soltau établit la généalogie de Blacas (dont il a pu suivre les ascendants jusqu'au commencement du XIIe siècle) et énumère les pièces d'archives où il a rencontré la mention du poète. Sa conclusion, contraire à l'opinion de M. de Lollis, est qu'il n'y a eu qu'un Blacas poète, né vers 1165, mort

en 1237. Il dresse ensuite la liste des divers troubadours qui furent en relations avec lui ou le célébrèrent dans leurs vers. — Il faut signaler une digression (p. 46-51), qui n'a qu'un rapport lointain avec le sujet, mais qui est par elle-même intéressante, sur les deux pièces 386, 2 et 4, relations à l'entrée en religion de deux jeunes filles, où l'on avait voulu voir jusqu'ici deux sœurs appartenant à la famille des Baux, et dont on n'avait pu retrouver aucune trace dans les nombreux documents relatifs à cette famille. M. S. montre que c'était là une interprétation erronée et que la recherche en question ne pouvait aboutir[1]. La présente publication sera complétée par l'édition des œuvres de Blacas que M. Soltau promet de donner prochainement[2].

A. Jeanroy.

Abbeville au temps de Charles VII, des ducs de Bourgogne maîtres du Ponthieu, de Louis XI (1426-1483) par E. Prarond, ap. Alphonse Picard, Paris, in-8, prix 7 fr.

De 1426 à 1465, le Ponthieu et sa capitale Abbeville ne semblent pas avoir trop souffert, sauf de quelques incursions des Anglais qui s'étaient retranchés au Crotoy et de quelques pilleries des gens d'armes du duc de Bourgogne et de Charles VII. La ville a été plus éprouvée, j'allais dire plus oppressée, sous Charles le Téméraire qui avait sans cesse besoin d'armes, d'hommes d'armes et surtout d'argent. Les documents recueillis par M. Prarond avec autant de patience que d'intelligence dans les archives et les registres municipaux du temps nous montrent pourtant que les maieurs et les échevins usaient de toute leur opiniâtreté de Picards, pour faire diminuer ou modérer les tailles et les impôts dont les chargeaient successivement le roi d'Angleterre Henri VI, les ducs de Bourgogne et enfin le roi de France Louis XI. Par leur soumission plus apparente que réelle à Henri VI qu'ils appellent *Nostre Sire,* par l'entrée triomphale « et le spectacle de Sirènes », qu'ils lui préparent en 1530, ils ne se proposaient peut-être pas d'autre but que de soulager leurs administrés des misères de la guerre. On voit cependant que les victoires de Jeanne d'Arc avaient ému les habitants par ce fait que deux aventuriers, natifs d'Abbeville et parti-

---

1. L'une de ces deux jeunes filles seulement, appelée Estefanie, était *dona del Baus.* M. S. n'a pas été plus heureux que ses prédécesseurs, et ce personnage reste à identifier. Quant au *Bergonho* nommé dans le texte le plus authentique de 386,4, ne serait-ce point ce *Burgundio* qui figure dans le tableau généalogique des Vicomtes de Marseille, dressé par M. Springer (*Das altprovenzalische Klagelied,* p. 75) ? Un *Bergonho,* qui peut être le même personnage, est nommé dans la tenson de Taurel avec Falconet (148,2).

2. Cette édition vient de paraître (*Zeitschrift für romanische Philologie,* 1899, fasc. IV et 1900 fasc. I).

sans du roi anglais, ayant injurié publiquement la Pucelle d'Orléans, furent arrêtés par le maire et retenus longtemps prisonniers. En 1435, Charles VII ayant, par le traité d'Arras, cédé au duc de Bourgogne tout le comté du Ponthieu, rachetable moyennant 400,000 vieux écus d'or, les Abbevillois crurent qu'ils allaient enfin vivre en paix, mais il leur fallut encore guerroyer plusieurs années contre les Anglais, et fournir tantôt au duc, tantôt au roi des subsides en argent et des hommes d'armes pour qu'ils pussent s'emparer de Dieppe, de Neufchâtel, du Crotoy et autres places que les ennemis occupaient encore. En 1463, Louis XI n'eut rien de plus pressé — et il dut fort se repentir de sa précipitation — de rembourser au duc les 400,000 écus, et aussitôt il fit son entrée dans Abbeville. Un document curieux que cite M. P. énumère les préparatifs faits pour le recevoir. « Maieur, échevins, maieurs de bannière, officiers et autres gens notables et des commis d'icelle ville, iront à l'entrée de lui, de cheval, vestus tous d'une parure de drap de couleur perse, lui faire la révérence joyeusement et humblement. » Les maisons furent en outre tendues de toiles, les rues jonchées d'herbes, et « des joyeusetez de mistères » eurent lieu à la porte par laquelle il fit son entrée. On sait comment le roi, par suite de la guerre dite du *Bien public*, fut contraint « neuf mois après avoir payé les 400,000 écus, » dit Commynes, de restituer au comte de Charolais qui les garda jusqu'à sa mort, le Ponthieu et les terres de Picardie. Il fut accueilli dans la ville avec le même cérémonial que Louis XI, et à cette occasion, l'on ne manqua point de faire jouer encore plusieurs mystères à la porte Mercadé, au Marché, et autres lieux, comme devant « l'hôtel de la Thoison d'or ou ledit seigneur fut logié. »

Ces divertissements scéniques plaisaient fort aux Abbevillois, mais ils n'avaient pas toujours lieu sans tumulte, car les Picards ont la tête près du bonnet, surtout quand ils ont bien dîné. Ainsi, pour que l'on pût jouer sans trouble les mystères de monseigneur Saint-Quentin en 1451, et ceux de plusieurs autres saints, le maieur dut faire surveiller les représentations par plusieurs sergents. L'année suivante, les échevins paient la somme de dix écus d'or pour avoir le Jeu de la Passion par Ernoul (sic) Greban. En 1478, dans l'attente d'une visite du roi Louis XI, on fait des préparatifs coûteux pour représenter « l'Histoire de Daniel le prophette. » La *choule* ou *chole* était encore un de leurs jeux favoris. Il avait lieu le lundi gras : on l'interdit, « pour eskiver aux noises, haines, débats et inconvéniens qui en étoient advenus par ci-devant, » et au lieu de *chouler* il est dit qu'on fera une course au bois. Les prédicateurs sont bien traités. Le moine Pierre Le Gros, cordelier, reçoit douze livres parisis « pour les bonnes démonstrances qu'il fait souvent en la dite ville au peuple d'icelle. » En 1462, on donne au frère Didier « un plat de viande et une *quenne* de vin pour les belles prédications qu'il a encommanchees. » A Pierre de Cornay,

carme du couvent de Montreuil, on accorde la somme de trois écus « pour sa remuneration de plusieurs belles et notables prédications. » Les échevins n'oublient pas dans leurs générosités les sœurettes du Béguinage, « eu égard à ce qu'elles ont fait et font très bien leur devoir a visiter les gens malades. » Cet éloge revient plusieurs fois. Les Abbevillois sont, à maintes reprises, affligés par *l'influence* (sans doute l'influenza d'aujourd'hui) et les sœurettes sont appelées de tous côtés dans les maisons où sévit la contagion. Les barbiers sont commis à soigner, non, à saigner les malades. C'est encore le remède que Gui Patin, au XVIIe siècle, préconise à peu près pour toutes les maladies. Des faits, rien que des faits habilement groupés, coordonnés, extraits la plupart des archives du temps, nous instruisent des habitudes, des mœurs, des usages de la vieille cité. Ayant souffert dans ces temps malheureux, elle sait compâtir aux souffrances des autres. Elle accorde, par exemple, aux bourgeois d'Harfleur, après la prise de leur ville par les Anglais, « de demourer à Abbeville jusques à deux ans, sans pour ce, paier tailles, aides quelconques, » et aux habitants de Montevilliers qui n'ont pas voulu subir la domination anglaise, « de travailler au drap selon les us de la ville.» Quant aux maieurs et échevins, s'ils veillent aux intérêts de leurs administrés, ils n'oublient pas les leurs et ont soin de se faire rembourser leurs frais de voyage et leurs dépenses en banquets. Leur élection ne se fait pas toujours sans brigues, et en 1460 on prend des mesures pour y mettre obstacle : il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Un dernier détail : quand un incendie éclatait dans la ville, les filles de joie étaient tenues de participer à l'extinction. Drôles de pompiers !

A. DELBOULLE.

History of the people of the Netherlands, by Petrus Johannes BLOK, part II. translated by Ruth Putnam. New-York and London, G.-P. Putnams Sons, 1899, VII, 420 p., in-8, cartes.

On a rendu compte du premier volume de la traduction anglaise de l'important ouvrage de M. Blok, dans la *Revue* du 27 février 1899. Depuis, le second volume de l'histoire nationale du savant professeur de Leyde a paru, renfermant les annales des Pays-Bas depuis le commencement du XVe siècle jusqu'aux débuts des « grands troubles », sous Philippe II en 1559 ; il expose ce qu'on peut appeler la période bourguignonne de leur passé, car Charles-Quint lui-même est certainement bien plus Flamand qu'Espagnol. M. B. nous fait assister d'abord à la lente formation de cet empire bourguignon qui absorbe peu à peu par conquêtes ou par mariages, la Hollande, la Zélande, le Hainaut, le Brabant, le Limbourg, le Luxembourg, la Gueldre, la Frise et l'évêché d'Utrecht, sans pouvoir arriver cependant à l'entière

unification de ces vastes et riches domaines. Malgré son talent d'exposition et son désir d'être court et clair à la fois, l'auteur a eu quelque peine, çà et là, à conserver à son récit la limpidité qui caractérisait son premier volume, soit qu'il fut réellement impossible de simplifier davantage la trame de la narration, soit qu'il n'ait pas voulu renoncer, au même degré qu'autrefois, à débrouiller les détails de ces conquêtes successives et de toutes les luttes, parfois séculaires, qui créèrent peu à peu le corps politique nouveau d'où sont sortis les Pays-Bas modernes. Pour le lecteur un peu pressé, M. B. a mis peut-être un peu plus *d'histoire locale* dans ce second volume qu'il n'était absolument nécessaire; mais on n'a pas le droit, en définitive, de lui en faire un reproche, car il a écrit avant tout pour ses compatriotes, désireux de connaître leur passé et non pour des étrangers, qui ne peuvent guère s'intéresser qu'à l'histoire générale de son pays. En revanche, on lira avec un vif intérêt les chapitres relatifs à l'organisation de ce nouveau pouvoir princier, plus centralisateur, qui s'établit sur les débris des organisations variées du moyen âge, sans réussir cependant à les faire disparaître tout à fait, et qui, malgré ses défauts, fut pourtant, d'après l'auteur, un pouvoir bienfaisant dans son ensemble[1]. Le tableau si vivant que M. Blok trace de la noblesse néerlandaise au xve et au xvie siècle, de l'organisation ecclésiastique des provinces bourguignonnes, du commerce et de l'industrie comme de la vie sociale et intellectuelle de l'époque sera lu avec intérêt et profit par ceux même qui connaissent la matière, car l'auteur a su relever son exposé de nombre de traits caractéristiques, et l'on partagera généralement ses jugements équitables et topiques sur les hommes et les choses[2]. Le chapitre sur les beaux arts nous a paru un peu maigre ; sur un si beau sujet on aurait voulu un peu plus de développements et non un simple catalogue de noms propres. Pas plus que le premier, le second volume de la traduction de Miss Putnam n'a d'*apparatus criticus* ; un appendice spécial, *Historical authorities*, bien court pour les savants, assez inutile pour le grand public, représente seul l'élément érudit de ce très sérieux et consciencieux travail[3].

R.

---

1. On peut accorder certainement que la *Burgundian sovereignity was a blessing to city and country* (p. 363), mais avec la restriction formelle qu'elle le fut puisque la noblesse et les villes furent longtemps assez puissantes pour l'empêcher de tourner à la tyrannie ; dès qu'elle se crut maîtresse incontestée, elle tenta d'abuser de son pouvoir.

2. Quelques-uns cependant sont sujets à caution ; quand l'auteur appuie, par exemple un peu naïvement, sur l'austérité des mœurs de Philippe II (p. 289) ou qu'il déclare que l'esprit d'Erasme dirigeait Guillaume d'Orange et Oldenbarneveldt, je crains qu'il ne trouve des contradicteurs.

3. Nous ne nous arrêterons pas à relever quelques erreurs de détail ; p. 174, Ferdinand I, le frère de Charles-Quint, est appelé son neveu ; p. 140, il n'est pas exact de dire que Hagenbach gouverna les pays confiés à lui par Charles le Témé-

Papst Alexander VIII, und der Wiener Hof (1689-1691), dargestellt von Dr Sigismund Freiherrn von Bischoffshausen. Stuttgart und Wien, J. Roth, 1900, xiv, 188 p. in-8. Prix : 3 fr. 75.

La monographie de M. de Bischoffshausen sur les rapports du pape Alexandre VIII avec la cour de Vienne, est solidement établie sur une série considérable de documents inédits, mémoires, relations, notes intimes et dépêches, tirés soit des archives impériales, soit de celles de la maison princière des Lichtenstein, à Vienne. Elle est peut-être un peu trop développée pour le sujet assez mince traité par l'auteur, vu qu'en fait de rapports avec Léopold Ier, le pape s'est toujours efforcé, pendant son très court pontificat, d'en avoir aussi peu que possible, afin d'échapper à l'alternative cruelle de se brouiller, d'une façon absolue, soit avec l'empereur, soit avec Louis XIV. M. de Bischoffshausen nous raconte d'abord, par le menu, les agissements et les intrigues du conclave d'où sortit, comme élu, le cardinal Pietro Ottoboni, qui prit le nom d'Alexandre VIII; il avait pour se guider dans ce récit les papiers du prince Antoine-Florian de Lichtenstein, envoyé extraordinaire de la cour de Vienne, diplomate honnête et consciencieux, mais qui n'était pas de taille à lutter contre les représentants de la couronne de France; aussi ne réussit-il point à rendre le nouveau pape favorable à son maître, et cela, d'autant moins que la lenteur traditionnelle des hommes d'État autrichiens le laissait trop souvent sans instructions définies. L'habileté des représentants de la Curie devait réussir vis-à-vis d'un personnage si peu dangereux, à éluder pendant longtemps ses demandes relativement modestes, tout en lui prodiguant les bonnes paroles; mais il est douteux que les plus habiles monsignori et le cardinal-neveu lui-même eussent réussi à maintenir la balance égale entre les deux couronnes rivales, si Alexandre VIII n'était mort déjà en février 1691, après quinze mois à peine de pontificat. L'auteur reconnaît lui-même, en définitive, que son règne éphémère n'a eu et ne pouvait avoir qu'une médiocre importance politique. Il est assez piquant de confronter son travail avec l'étude de M. Ch. Gérin, *Le pape Alexandre VIII et Louis XIV*, dans la *Revue des questions historiques* (année 1897), étude dont il est comme une réplique; on y voit que les diplomates français, avec moins de motifs sérieux peut-être, ne furent guère plus satisfaits de l'attitude hésitante du Saint-Père que les membres du Conseil aulique et le prince Florian de Lichtenstein[1]. R.

---

raire avec un « despotisme *capricieux* »; despote, il l'était assurément, mais avec méthode et dans un but raisonné, obéissant aux ordres de son souverain; p. 141, je ne sais ce que l'auteur a voulu dire en mentionnant « les cinq cités d'Alsace »; il y a confusion avec la Décapole. les *dix* villes impériales de la province. P. 124, lire *Macon* pour *Maçon*; p. 254, *audiencier* pour *audencier*; p. 361, la forêt de *Sonien* est sans doute la forêt de *Soignes*.

1. Sur le titre extérieur du livre il faut changer 1601 en 1691. — P. 177, lire *multiplices* au lieu de *muliplices*.

La question des villes impériales d'Alsace depuis le traité de Westphalie jusqu'aux arrêts de réunion du Conseil souverain de Brisach (1648-1680), par George Bardot. Paris, A. Picard, 1899, 295 p. in-8,

La thèse de doctorat de M. Bardot forme un des plus récents fascicules de la nouvelle série des *Annales de l'Université de Lyon*. C'est une excellente contribution à l'histoire de la *question d'Alsace*, surgie au XVIIe siècle, par suite des clauses contradictoires du traité de Munster qui cédèrent certaines parties de cette province à la couronne de France et devaient lui permettre d'en réclamer d'autres plus tard, quand elle jugerait le moment favorable venu. Dans l'ensemble des problèmes historiques, souvent délicats, que soulève cette question générale, si fréquemment controversée dans ces dernières années, l'auteur a choisi un chapitre particulier : la lutte des dix villes impériales, de la Décapole alsacienne, contre les exigences toujours croissantes de leurs protecteurs français, devenus des maîtres[1]. Cette lutte inégale a commencé, en pleine Fronde, contre Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, premier gouverneur général de l'Alsace et grand-bailli de Haguenau ; elle a continué contre le duc de Mazarin, son successeur, s'est terminée une première fois par l'occupation de Colmar, en 1673, et a été tranchée en appel, si je puis dire, par l'épée de Turenne, sous les murs de Turckheim, en 1675. Finalement la question a été rayée de l'ordre du jour par les arrêts de réunion du Conseil souverain d'Alsace, sans cependant que cette solution ait été acceptée d'une façon officielle par l'empereur et le corps germanique, car, ni le traité de Nimègue, ni celui de Ryswick, ne contiennent autre chose, sur ce point spécial tout au moins, que la confirmation des paragraphes du traité de Munster, dont l'interprétation était, on le sait, absolument divergente de part et d'autre, et formait précisément le fond du litige de la Décapole.

M. B. réunit deux qualités essentielles de l'historien, l'investigation patiente des documents afférents à son sujet, le besoin évident d'être équitable envers tous les partis et modéré dans ses jugements. Il connaît à fond la littérature du sujet ; il a fait des recherches fructueuses aux Archives des Affaires Étrangères, et il a su débrouiller d'une main ferme le fil passablement enchevêtré des réclamations et contre-réclamations qui, pendant plus de vingt ans, s'échangent entre diplomates français et délégués alsaciens, par devant l'aréopage de Ratisbonne[2].

---

1. A la *Bibliographie* de l'auteur on peut ajouter aujourd'hui de nouveaux fragments du travail de feu Mossmann, sur *La France en Alsace après la paix de Westphalie*, publiés dans la *Revue Historique* (t. LXX), 1899, et dans la *Revue d'Alsace*, 1900, et celui de son successeur aux archives de Colmar, M. Eugène Waldner, sur *Colmar et le duc de Mazarin en 1664*, dans le *Bulletin du Musée historique* de Mulhouse.

2. Une des parties les plus neuves du travail de M. Bardot c'est l'exposé des

La nature des sources principalement consultées par l'auteur a exercé une influence déterminante — trop déterminante peut-être — sur l'ensemble de son récit, ainsi qu'on le lui a déjà fait remarquer ailleurs. On y voudrait un peu plus de vie, un peu plus de couleur. M. B. s'est volontairement condamné à ne nous donner presque qu'un chapitre d'histoire diplomatique, en laissant à peu près de côté les parties militaires de son sujet, qui lui auraient permis de varier un peu le ton de son récit, et de reposer momentanément l'attention du lecteur. Il a laissé surtout de côté, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, l'enjeu même de cette longue partie jouée sur l'échiquier politique, à coups intermittents, par Louis XIV contre Ferdinand III et Léopold Ier : les cités alsaciennes qui, pendant près d'un âge d'homme, ont passé par mille anxiétés successives et maintes péripéties de crainte ou de joie, avant que le sort eût définitivement fixé leurs destinées pour deux siècles à peu près. Sans doute M. B. en rédigeant sa thèse, pouvait trouver difficilement, soit à Grenoble, qu'il habitait alors, soit dans les archives parisiennes, les matériaux nécessaires pour donner à cette partie de son travail des développements plus considérables, et il serait souverainement injuste de trop appuyer là-dessus; mais on doit regretter pourtant qu'il n'ait pas au moins tenté de nous montrer, un peu plus en détail, ce que pensaient les habitants de Colmar, Wissembourg, Landau, etc., des efforts que faisait la France pour « veiller à leur conservation ». Il aurait su le faire, j'en suis sûr, avec toute l'impartialité voulue, et le mémoire de M. Eugène Waldner, que je citais tout à l'heure, tiré des archives de Colmar, montre combien de détails précis et pittoresques l'on peut ajouter aux données souvent incolores des dépêches, et, à l'aridité juridique des mémoires à l'appui de la diplomatie.

Pour le reste, nous n'avons aucune critique sérieuse à présenter, ni sur la façon dont M. Bardot a conduit son enquête, ni quant aux résultats qu'il a obtenus. Il est bien évident que, dès le début, l'antinomie entre des villes libres, immédiates, c'est-à-dire relevant effectivement de l'Empire, et, un protecteur qui était le roi de France, était flagrante ; il est non moins évident que le conflit n'a duré si longtemps que parce Louis XIV, pour une raison ou pour une autre, n'a pas voulu en brusquer le dénouement, et que, dès qu'il jugerait le moment venu, il triompherait d'adversaires infimes, à moins qu'une grande guerre continentale ne parvînt à ruiner ou du moins à limiter la suprématie de la couronne de France en Europe. Il est évident, enfin, qu'il y eut

---

efforts, longtemps couronnés de succès, faits par Gravel, l'envoyé français à Ratisbonne, contre la politique plus outrancière de Colbert de Croissy et de Pomponne. Il était d'ailleurs évident que Louis XIV, aussi longtemps qu'il songea le moins du monde à l'Empire, ne pouvait vouloir choquer les Etats siégeant à Ratisbonne, en violentant les moindres d'entre eux ; cela explique amplement la patience du roi sans qu'on ait besoin de vanter sa magnanimité vis-à-vis des faibles, fort sujette à caution.

dans ce conflit, avant tout, une question de droit public, car, en fait, la liberté des villes de la Décapole ne fut pas beaucoup moindre après 1680, qu'avant 1648; l'oligarchie régnante y garda ses privilèges et peut-être y eut-il un peu plus de justice et même de bien-être pour le menu peuple et les manants[1].

R.

Histoire de la Langue et de la Littérature françaises, des origines à 1900, ornée de planches hors texte en noir et en couleur, publiée sous la direction de L. Petit de Julleville, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, Tomes vii et viii : Dix-neuvième siècle (Période romantique — Période contemporaine). Paris, A. Colin, 1899-1900; 2 vol. gr. in-8°, de xi-873 et 928 pages, avec 22 et 26 planches (fascicules 56 à 77.)

Voici terminée sans accrocs et sans retards appréciables l'entreprise dont M. Petit de Julleville avait assumé la lourde direction, et pour laquelle il ne s'est pas associé moins de cinquante-et-un collaborateurs. Tout s'est passé dans les délais prévus : le prospectus lancé en 1894 annonçait que l'ouvrage serait achevé en 1900 ; il l'est. J'ai eu à trop de reprises, ici même,[2] l'occasion de faire ressortir les avantages et les inconvénients inhérents à une publication de ce genre, pour revenir encore sur ce sujet. Ces deux derniers volumes (qui contiennent respectivement 16 et 13 chapitres) sont consacrés à retracer le mouvement littéraire en France pendant le xixe siècle : c'est assez dire leur attrait et la variété des sujets qui y sont abordés. Une coupure, pratiquée tout naturellement aux abords de 1850, divise la matière en deux périodes à peu près d'égale importance, et vingt collaborateurs se sont chargés de remplir le cadre ainsi tracé. A quoi bon entrer dans l'énumération de ces vingt-neuf chapitres ? Franchement, ils sont trop : pour apprécier, même le plus brièvement du monde, chacune de ces études bourrées de noms et de faits, ayant un caractère spécial, il me faudrait soulever trop de questions épineuses, et ne pouvant rendre justice à chacun en particulier, je préfère la rendre à tous en

---

1. P. 33, M. Bardot s'étonne de ce que les villes de la Décapole n'aient pas protesté, entre 1622 et 1630, contre leur occupation par les Impériaux; il n'y a rien d'étonnant à cela; la plupart, Wissembourg, Haguenau, Obernai, Rosheim, etc., avaient été saccagées et pillées par Mansfeld, ou du moins frappées de contributions écrasantes. Ruinées, ou affamées, par les régiments qui campaient dans le voisinage, comment auraient-elles résisté, alors que le représentant du gouvernement impérial leur annonçait des « mesures efficaces » en cas de résistance ? L'archiduc Léopold a simplement fait à Haguenau, en 1622, ce que Louis XIV fit à Colmar, en 1673. — P. 38. La forme française de *Moersperg* est *Morimont.* — P. 256, lire *Zinmeister* au lieu de *Zinmestre.*

2. Voir la *Revue Critique* du 14 décembre 1896, celle du 14 juin 1897, celle du 13 juin 1898 et celle du 1-9 janvier 1899.

général. Ce n'est pas que l'intérêt serait absent d'une critique de détail : mais elle déborderait le cadre de cette Revue. Ainsi j'aimerais à parler du *Victor Hugo* que M. Gaston Deschamps a inséré dans le tome VII (chap. VI) : il a déployé des qualités très particulières à résumer en cinquante pages cet immense sujet, cherchant à objectiver sa critique, à repenser cette vie si intimement mêlée à toutes les émotions du siècle, et il en résulte une étude assez vibrante, d'une allure fort originale. Je trouve au contraire que, dans le chapitre sur les *Historiens* (t. VII, chap. X), M. de Crozals aurait pu détacher un peu plus en relief la grande figure de Michelet : et ce n'est pas sa faute, je le sais bien, s'il le fait apparaître à l'improviste, après avoir parlé de l'*Histoire des Croisades* de Michaud, — mais décidément, dix pages seulement sur celui qui a été à tant d'égards le plus prestigieux écrivain du siècle, c'est un peu maigre, et c'est par trop le réduire à la portion congrue. Le dernier volume donnerait lieu à des remarques d'un autre genre : il est évident que la critique, ayant à s'exercer là sur des sujets actuels, y manque forcément de recul, et n'est plus dans un point de perspective qui lui soit favorable. Qu'on puisse déjà juger et classer Flaubert, Renan, Taine, je l'admets – et encore j'endoute un peu — mais que sera-ce, quand on en arrivera aux vivants, à ceux dont l'œuvre n'est même pas achevée, et que nous sommes exposés à coudoyer chaque jour? Ainsi M. Chantavoine, ayant eu à étudier les *Poètes de 1850 à 1900* (t. VIII, chap. II), s'est borné vers la fin à une énumération, qui est fort instructive, mais vraiment un peu sèche, et qui rappelle le *Vapereau* : et notez qu'elle est très complète cette énumération, M. Chantavoine n'y a guère oublié volontairement qu'un nom, — le sien. Ayant à parler de la *Critique* (t. VIII, chap. VII) pendant cette fin de siècle, M. Faguet, lui, a procédé autrement : il ne pouvait guère se dispenser de parler de M. Faguet, et il l'a fait bravement, — je ne l'en blâme pas. Oui, bravement, de cette allure dégagée, qui est sa caractéristique : mais on sent bien malgré tout qu'il est un peu embarrassé, et qu'il ne dit point sur lui-même, ni tout ce qu'on pourrait peut-être en dire, ni exactement ce qu'il y aurait à en dire.

Tout cela n'est pas pour diminuer l'intérêt de ce dernier volume, et il en est même qui trouveront un attrait piquant à des coïncidences du genre de celle que je signale. Ce que je prétends, c'est que les critiques ont eu à exercer là leur sagacité sur une matière encore bien flottante et d'une prise assez malaisée. Je devrais parler aussi des chapitres où M. Brunot s'est occupé de la langue française du XIXe siècle : ils sont intéressants comme d'ordinaire, pleins de recherches lexicographiques utiles et de détails assez neufs, notamment sur la période romantique. Mais, je l'ai dit déjà, je ne veux ni ne puis insister. Je tenais seulement à signaler à l'attention du public qui lit l'achèvement de cette histoire de notre littérature, importante à la fois par ses vastes dimensions, la variété de ton des chapitres, les références bien

choisies contenues dans la partie bibliographique. C'est par là que ces huit volumes méritent de figurer dans les bibliothèques, et qu'après avoir fourni des lectures suggestives, ils deviendront le point de départ obligé de nouvelles recherches. Tel avait été le but de M. Petit de Julleville lorsqu'il s'est chargé de diriger cette publication, et il l'a atteint. Dans les dernières phrases de sa conclusion, il remercie ses collaborateurs et constate que « tout différents qu'ils fussent entre eux de goûts et d'opinions, pour marcher d'accord jusqu'à la fin, dans cette entreprise de longue haleine, il leur a suffi de mettre en commun leur sincère amour de la France, de sa langue et de sa littérature ». On ne saurait mieux dire : ajoutons seulement que l'éminent professeur de la Sorbonne avait dès le début délimité le cadre d'une façon magistrale, qu'il n'a pas un instant cessé d'encourager ses collaborateurs, et qu'enfin, avec une rare abnégation, il s'est chargé de certaines parties de l'œuvre, — les moins attrayantes en apparence, mais dont il a toujours su tirer bon parti.

E. Bourciez.

Les livraisons 6, 7, 8 du tome IV du *Recueil d'archéologie orientale* publié par M. Clermont-Ganneau, viennent de paraître à la librairie Leroux ; elles contiennent : § 13, Inscriptions grecques de Palestine et de Syrie ; § 14, La « Tabella dovotionis » punique ; § 15, Le nom de Philoumenè en punique ; § 16, Manboug-Hiéropolis dans les inscriptions nabatéennes ; § 17 Resapha et la Strata Diocletiana ; § 18, Inscriptions grecques du Haurân ; § 19, Les inscriptions du tombeau de Diogène à El-Hâs.

— Le premier fascicule de la deuxième année de l'*Ancien Orient (Der alte Orient)* est consacré à une étude de M. Hugo Winckler, sur le développement politique des Babyloniens et des Assyriens (Pr. : 60 pf. ; Hinrichs, Leipzig).

— M. V. Zettersteen vient de publier un *Verzeichnis der Hebræischen und Aramæischen Handschriften* de la bibliothèque de l'Université d'Upsal (Lund ; Mœllers ; in-8 ; pp. 22). Cette notice comprend plusieurs numéros désignant pour la plupart des textes hébreux de l'A. T., quelques Targums, des livres de prières, des traductions du N. T. en hébreu, un bréviaire syriaque et un ouvrage mandéen dont l'éditeur ne donne pas le titre.

— M. Otto Procksch a donné, dans le cinquième volume des *Leipziger Studien*, une étude bien documentée sur la *vendetta* chez les Arabes, dans laquelle il a l'occasion d'exposer les théories de la solidarité de la famille et de la tribu. Cette étude est dédiée à la mémoire du regretté professeur Albert Socin, mort le 24 juin 1899 (*Ueber die Blutrache bei den vorislamischen Arabern und Mohammeds Stellung zu ihr* ; Leipzig, Teubner, 1899 ; pp. 92).

— M. Sakellaropoulos propose les conjectures suivantes à divers auteurs latins, sous le titre Γραμματολογικὰ καὶ κριτικὰ *in memoriam Luciani Muelleri*, dans l' Ἐπετηρὶς τοῦ Παρνασσοῦ de cette année (Extrait, 10 p. ; Athènes, impr. de l'Ἑστία, 1900). Suétone, *Tiber.* 10 scripta *omnia eorum* au lieu de scripta *omnium*. Cic. *Brut.* V, 19 la plupart des manuscrits : ad veterum rerum naturalium memoriam ; un élève de M. S. propose rerum *natalium* = originum. Cic. *Brut.* VIII, 31 solebat

(*simplicibus*) verbis. Cic. *Tusc.* V, 23, 66, excellente correction *dimidiatum* pour *dimidiatis*. Virg. *Buc.* I, 49 lire *pecus... fetum* (graves... fetas) ; M. S. ajoute qu'il ne voit pas bien comment a pu se produire la faute qu'il suppose ; la correction est en effet difficile à justifier. Hor. *Sat.* I, 3, 20 immo *habeo* haut fortasse minora. Tite-Live XXI, 30, 7 (Alpes) pervias *haut* paucis *fuisse* exercitibus est un exemple de correction faite d'après le sens désiré, mais quelles seraient ces armées auxquelles Annibal fait allusion ? Tite-Live XXII, 8, 6 M. S. conserve après *mitti* la phrase supprimée par Mommsen, nec dictatorem populo creare poterat, en y remplaçant *populo* par *prætor*; plus loin *pro dictatore* pour *dictatorem*. Tite-Live XXII, 27, 9, suppr. *volentem* et lire *partem quam* n'a rien de probable, d'autant plus qu'il est inexact d'interpréter *consilio* par *volentem* (texte : rerum consilio gerendarum) en le joignant à *cessurum*. Dans les premières pages M. S. propose, pour titre d'un ouvrage d'Accius, *Didascalion* libri au lieu de *Didascalicon*, explique les Heduphagetica d'Ennius par Hedu(pathia) phagetica, considère le *Dulorestes* de Pacuvius comme une corruption de *Pyladorestes*, et lit Macrobe, *Sat.* I, 24, 11 de *Æneade* quidem *mea* (vulg. Ænea... meo). — My.

— La librairie Lœscher à Rome a entrepris d'imprimer le catalogue de la bibliothèque de l'Institut archéologique allemand, par M. A. Mau. Le premier volume seul a paru. Cette bibliothèque est extrêmement riche en publications d'ensemble ou de détail, toutes relatives aux antiquités grecques et romaines ; le catalogue sera donc, en somme, comme une bibliographie de l'archéologie. C'est à ce titre qu'il sera un précieux instrument d'information non point seulement pour ceux qui habitent Rome, mais pour tous les antiquaires où qu'ils demeurent et quelques bibliothèques qu'ils aient à leur disposition. — R. C.

— M. G. Des Marez, en dépouillant une très riche collection de lettres commerciales de la seconde moitié du XIIIe siècle, conservées dans les archives d'Ypres, a relevé les signes, à forme héraldique le plus souvent, apposés sur le revers de ces documents. Il est arrivé à démontrer que chacun d'eux n'était que la signature des clercs de la ville, qui accompagnaient les marchands aux foires de Champagne et se chargeaient de recouvrer leurs créances à l'étranger. Il a publié le résultat de ses observations et la figuration de ces différentes marques dans un article paru dans le n° 4 du tome IX, 5e série, des *Bulletins de la commission royale de Belgique* et tiré à part sous le titre : *Les Seings manuels des scribes yprois au XIIIe siècle* (1899, in-8 de 18 pages). — L.-H. L.

— Avec un petit nombre d'études et d'articles suggérés, de 1861 à 1899, par ses recherches sur notre moyen âge littéraire, M. Gaston Paris a fait un livre intitulé *Poèmes et légendes du moyen âge* (soc. d'édition artistique, in-8 de 268 pp.) qui est du plus vif intérêt et charmera tous ceux que séduisent les premières et originales poésies des peuples. Ces essais sont, en effet, essentiellement de la littérature comparée, matière difficile à traiter, parfois ingrate, où il faut un maître pour oser porter la main, et où M. G. Paris est si compétent. Son travail sur Huon de Bordeaux, aussi amusant que considérable, avait paru dans la *Revue Germanique* en 1861, et l'on avait bien de la peine à le retrouver. Son étude sur *Tristan et Iseut*, si ardue à mener à bien, est tout à fait attachante par ce temps de Wagnérisme. Ses pages sur *Aucassin et Nicolette*, sur les *Sept infants de Lara*, sur l'une des *Orientales* de Victor Hugo et sa fausse physionomie mauresque, ne sont pas moins piquantes ; d'autant que la souplesse du style fait souvent oublier combien d'érudition s'y cache : et le mérite est rare. — H. de C.

— M. Sakmann a fait tirer à part un article qu'il a publié dans les *Würtembergis-*

che Vierteljahrshefte für Landesgeschichte (nouvelle série, IX, 1900), sur les prêts à fonds perdus que Voltaire avait faits à Charles-Eugène de Würtemberg. Le duc avait reçu 40,000 thalers en septembre 1752, 30,000 en janvier 1753, et s'était engagé à fournir en retour une rente viagère totale de 7,500 thalers, dont une partie reversive sur Mme Denis. M. Sakmann expose les difficultés que Voltaire rencontre parfois dans le paiement de ses intérêts, et confirme ce que les archives de Colmar et de Stüttgard lui avaient déjà appris, à savoir que Voltaire se montre dans toute cette affaire, prudent, ferme, mais non point chicaneur et usurier. Il se plaint que Voltaire soit jugé depuis quelque temps en France avec malveillance, déclare l'ouvrage de M. Nicolardot sur les finances de Voltaire au-dessous de toute critique, et, naturellement, ramène sur l'eau l'affaire Dreyfus. — Charles Dejob.

— Il faut au moins signaler d'un mot un petit volume qu'une plume élégante, celle qui a fait connaître en France aussi bien qu'en Italie le pseudonyme de Neera, vient de consacrer aux héroïnes lettrées du XVIIIe siècle (Neera, *Il secolo galante*, Florence, Barbéra, 1900). Les Italiens trouveront plaisir et profit à lire ces notices tracées d'une main alerte qui leur apprendront comment Mlles Aissé et Lespinasse, MMes du Deffand, Geoffrin, d'Epinay, d'Houdetot et de Genlis ont su mêler à la coquetterie et à la sensualité une curiosité d'esprit, une finesse de goût, une sensibilité vive qui rachètent en partie leurs fautes. L'ouvrage est joliment imprimé et orné de portraits. — Charles Dejob.

— M. H. Breymann paraît s'être voué à la tâche ingrate mais méritoire des bibliographies. La *Revue* a annoncé en son temps (XLIII, p. 57) sa *Bibliographie Phonétique*. Celle qu'il publie aujourd'hui n'est autre chose que le complément et la continuation d'un répertoire précédent, consacré à l'enseignement des langues vivantes et embrassant la période de 1876 à 1893 : *Die neusprachliche Reform-Literatur von 1894-1899, eine bibliographisch-kritische Uebersicht*, Leipzig, librairie A. Deichert (G. Bœhme), 1900 ; in-8, 97 pp. — V. H.

— Il ne nous appartient guère d'apprécier les recueils de vers contemporains ; mais il nous est permis de signaler ceux d'entre eux, et ils se font rares, qui ne seront pas oubliés dans le siècle où nous allons entrer. M. Eugène Manuel a publié récemment ses *Œuvres complètes*, 2 vol. de 405 et 406 pages, chez Calmann-Lévy, 1899. Le tome I est composé de deux recueils déjà publiés, *Pages intimes* et *En voyage*. Les *Pages intimes* avaient paru, en partie, dans la *Revue des deux Mondes*, en 1862 ; puis, en totalité, dans un volume de 1866 (3e édit. 1869). *En voyage* date de 1884. Le 2e volume contient les *Poèmes populaires*, *Pendant la guerre*, *Après la guerre*. Les *Poèmes populaires*, dont quelques-uns remontent à 1848, sont de 1871-1872. *Pendant la guerre* est de 1872 ; *Après la guerre*, de 1898. D'un certain nombre de ces recueils, M. Manuel avait composé, en 1888, ses *Poésies du foyer et de l'école*. C'est toute une œuvre et toute une vie qui sont condensées dans cette première édition des *Œuvres complètes*, qui laisse seulement de côté les œuvres théâtrales. — F. H.

— A peine notre article sur le *Paris de 1800 à 1900*, publié par la maison Plon (sous la direction de M. Ch. Simond, p. 80) était-il composé, que cette excellente entreprise répondait au vœu exprimé par nos dernières lignes, en faisant paraître coup sur coup le 5e et le 6e fascicules qui terminent le premier des trois tomes annoncés. Le volume atteint l'année 1830, avec 676 pages à 2 colonnes. Les deux séries dont nous rendons compte pour faire suite à notre article, comprennent donc les années 1820-24 et 1825-30. La même profusion de reproductions de toutes sortes s'y fait remarquer, illustrant, soit des esquisses nouvelles, soit surtout

des extraits, adroitement choisis, des récits, chroniques, souvenirs et journaux du temps. Enfin, comme un ouvrage fait pour être vraiment utile, le volume se termine par de commodes tables: des gravures (ordre chronologique), des portraits (ordre alphabétique), et des articles. — H. de C.

— Dans une des collections, assez nombreuses depuis quelque temps, d'esquisses historiques et artistiques, où triomphe la librairie allemande de vulgarisation, et qui, toutes bourrées qu'elles soient d'excellentes reproductions photographiques, restent à un prix si minime, vient de paraître une étude d'ensemble sur notre Paris artistique et archéologique : *Paris, eine Geschichte seiner Kunstdenkmæler vom Altertum bis auf unsere Tage* (Leipzig und Berlin, Seemann. 1 vol. in-8°; n° 6 des *Berühmte Kunststætten*, Prix, cartonné : 4 marks). Le piquant, c'est que l'auteur est M. Georges Riat, de la Bibliothèque Nationale, et que son texte allemand paraît avant son texte français, que nous savons pourtant être annoncé (chez Laurens), mais dont nous ne pouvons juger que sur cette édition allemande. C'est une revue pittoresque et historique des monuments et des richesses d'art de Paris, disposée suivant l'ordre chronologique approximatif, avec un dernier chapitre relatif à la sculpture et à la peinture françaises contemporaines. L'esquisse est brève mais soignée, et l'illustration (180 reproductions photographiques) bien choisie et bien venue. — H. de C.

— Le *Dictionnaire géographique de la France*, publié sous la direction de M. Paul Joanne (Libr. Hachette, in-4° à 3 colonnes), continue d'un pas lent mais sûr sa progression alphabétique, et atteint aujourd'hui, avec *Saint-Avit*, la page 4052. Nous l'avions laissé avec la page 3409, à la fin de l'énorme article *Paris*. Entre les deux, il faut citer parmi les articles les plus intéressants et les plus neufs, les études d'orographie et de géographie physique suggérées par le Gave de *Pau*, le massif de *Péclet-Poset* (en Savoie) et surtout les Alpes du *Pelvoux* (avec une excellente photographie d'ensemble), le massif du Pilat et celui du Mont-Pourri, les *Pyrénées* (24 colonnes, où l'on sent bien la compétence de M. Schrader) le *Queyras* (Briançonnais), le *Rhône* (34 colonnes, monographie qui comptera), enfin le massif des grandes *Rousses* (excellent). Cependant il faut rendre justice aussi à la profusion et à la netteté d'information des articles plus statistiques des villes et départements : *Périgueux* (nombreuses photographies, et bien prises), *Poitiers* et le *Poitou*, le *Puy-de-Dôme*, les trois départements des *Pyrénées*, *Reims*, *Rouen* (31 colonnes), enfin le tableau général des noms de Saints avec étude des étymologies et des transformations de noms, un coin de géographie historique bien curieux. Une critique pourtant pour finir, d'autant que nous l'avions déjà faite : la série des cartes de départements ne sera pas inutile comme donnant quelques points de repère, mais à part cela... elle est trop souvent bien médiocre. Ces cartes ne sont pas toujours au courant, même des chemins de fer, et les indications routières sont très confuses. Ne pouvant faire que si peu, et dans de si petites proportions, autant valait presque s'abstenir. — H. de C.

— La librairie Athenaeum de Budapest et la maison Alcan de Paris publient, à l'occasion de l'Exposition universelle, deux beaux volumes illustrés. Le premier est une nouvelle édition de l'*Histoire générale des Hongrois* du regretté Edouard Sayous, volume qui avait obtenu le Prix Thiers en 1877. On connait suffisamment le mérite de cet ouvrage qui traite l'histoire des Hongrois depuis les origines jusqu'à 1825. Dans cette deuxième édition (562 pages, avec 27 planches hors texte et 253 illustrations dans le texte) destinée surtout au grand public, on a supprimé l'appareil savant, notamment l'Introduction sur les sources de l'histoire magyare

et toutes les notes. Un journaliste hongrois M. J. Dolenecz, et le fils du regretté historien, M. André Sayous, se sont chargés de revoir le texte et d'y ajouter quelques pages (506-558) sur les événements si importants qui se sont produits en Hongrie de 1825 à 1867. Certains passages se rapportant à la littérature et au mouvement jacobin de 1794 auraient dû être retouchés et le regretté historien, s'il avait pu surveiller cette réimpression, n'y aurait pas manqué. Notre reproche s'adresse uniquement au journaliste magyar qui a laissé passer des bévues assez graves. P. 408. Ce n'est pas Anyos le poète élégiaque, qui a traduit La Calprenède et Marmontel, mais bien Alexandre Baróczy (1735-1809) membre de l'*École française;* Péczeli, le traducteur de la *Henriade*, de *Zayre* et d'*Alzire*, n'a pas enseigné la théologie: il était pasteur à Komárom. Page 438. Parmi les chefs de la Conjuration Martinovics, Laczkovics n'était certainement pas « le plus remarquable ». C'était Hajnoczy, ce qui est suffisamment prouvé aujourd'hui par les études de Fraknoi, Concha, et G. Ballagi, parues après la première édition de cette histoire. Mais ces taches légères n'ôtent rien à la haute valeur de ce volume qui reste toujours le premier — et jusqu'ici le seul — essai considérable d'une histoire du peuple hongrois écrite d'après les sources magyares. Les nombreuses illustrations et fac-similés plairont au grand public, comme aux historiens. — Le second volume est une *Histoire de la littérature hongroise* par A. Horvath, C. Kardos et A. Endrödi, adapté par J. Kont, avec une Préface de M. Gaston Boissier. (XII-420 pages, avec 20 planches hors texte et 95 illustrations dans le texte). Cette histoire de la littérature depuis les origines jusqu'à 1867, se divise en quatre parties: les deux premières (*Moyen âge et Renaissance*; *La réforme et les luttes nationales*; *la Décadence*) sont un abrégé du livre de M. Horváth annoncé dernièrement (Cf. *Revue critique*, 1900 n° 16); la troisième, de 1772 à 1825, est détachée du livre de M. Kardos: *A magyar szépirodalum tœrténete* (1892) et la dernière, la plus importante, traitant la *Hongrie moderne* (1825-67) est une adaptation du volume de M. Endrödi: *La littérature de notre siècle.* (Voy. *Revue crit.* ibid.). Une bibliographie française de la littérature hongroise est ajoutée à cette belle publication, qui permettra au public français de faire plus ample connaissance avec une littérature peu connue. « Il est utile, dit M. Gaston Boissier, que nous puissions mesurer à la fois les progrès que la vie matérielle et la vie de l'esprit ont accomplis chez les Hongrois dans ces dernières années. Je ne doute pas que ce livre où ils nous initient aux œuvres de leurs poètes, de leurs romanciers, de leurs historiens n'obtienne, auprès des gens de goût, le même succès qu'auprès du grand public le palais où ils vont étaler les merveilles de leur industrie. » — Z.

Le Propriétaire-Gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. — Imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 31 — 30 juillet — 1900

Odyssée, IX, p. Nairn. — Dareste, Haussoullier, Th. Reinach, Inscriptions juridiques grecques, II, 1. — Brugmann, Grammaire grecque. — Lucien, p. Sommerbrodt, III. — Drumann, Histoire de Rome, 2e éd. — Scpoenbach, Les anciens Minnesinger. — Roessner, Henri de Morungen. — Engel, L'École latine de Strasbourg. — Lipps, Le comique et l'humour. — Betz, La littérature comparée. — Cossa, Histoire des doctrines économiques. — Bérard, L'Angleterre et l'impérialisme — Em. Michel, Essais sur l'histoire de l'art. — Académie des inscriptions.

The Odyssey of Homer, book XI, edited with introduction, notes and appendices, by J. A. Nairn. Cambridge, University Press, 1900. xxxvi-92 p. (*Pitt Press Series*).

Le chant XI de l'*Odyssée* est le quatrième publié dans la collection intitulée *Pitt Press Series*, qui comprenait déjà les chants IX, X et XXI. Ce volume renferme, suivant la méthode généralement adoptée, une introduction, le texte, l'annotation ; sept appendices très courts touchent à différents points de la grammaire et de la versification homériques ; et quelques notes critiques se rencontrent çà et là parmi les notes explicatives. Le texte diffère du texte vulgaire dans une quinzaine de passages, M. Nairn préférant, même dans le cas de l'accord des manuscrits, les formes plus spécialement homériques ; par exemple 11 ποντοπορεύσῃς ; 61 ὕπνος d'après Stobée, pour οἶνος, parce que le F serait négligé dans ce dernier mot (ce n'est pas cependant une raison suffisante) ; pour le même motif 207 ἵκελον σκιῇ pour σκιῇ εἴκελον (M. N. semble ignorer que cette transposition a été proposée par Bentley)[1] ; 49, 88, 232 ἔαον pour εἴων ; 147 κ'ἐάᾳς pour κεν ἐᾷς. On voit par ce dernier exemple que M. Nairn n'est pas choqué par la diectase ; il conserve en effet 12 σκιόωντο, 292 ἐξελάαν, 363 εἰσορόωντες, etc. ; c'est trop de respect pour la tradition. Les notes, bonnes en général, sont peut-être trop sobres. L'introduction comprend une brève dissertation sur le monde souterrain d'après Homère, et, sous le titre de *Grammaire*, un résumé suffisamment exact des formes épiques.

My.

1. Mais pourquoi alors M. Nairn conserve-t-il 363 οὔ τι σ'εἴσκομεν ? — Lire 335 δδε (au lieu de δτε), 442 μηδί (μήδ'), 543, οἴη (οἴη).

Dareste, Haussoullier et Reinach, **Recueil des inscriptions juridiques grecques.** Deuxième Série. Premier fascicule, Paris, Leroux, 1898.

MM. Dareste, Haussoullier et Reinach, ont eu l'excellente idée de donner une suite à la première série de leur recueil. Le dernier fascicule qu'ils ont publié contient les documents que voici :

1° *Loi de Dracon sur le meurtre.* On sait que cette loi nous a été partiellement conservée par une inscription qui date de l'année 409/8. Mais c'est à peine si quelques lignes peuvent en être déchiffrées au début; le reste a presque entièrement disparu. Heureusement les citations qu'en font les auteurs, notamment Démosthène dans ses plaidoyers contre Macartatos et contre Aristocrate, permettent d'en combler les lacunes. MM. D., H. et R., acceptent en général les restitutions proposées par leurs devanciers, mais ils en présentent aussi deux ou trois qui leur sont personnelles. Dans leur commentaire, ils élucident avec beaucoup de précision toutes les difficultés d'un texte qui n'est pas toujours clair ; puis ils examinent les modifications que la loi de Dracon a subies ultérieurement.

2° *Loi d'Ilion contre les tyrans et l'oligarchie.* Elle fut rendue probablement en 281 par le parti démocratique, revenu au pouvoir après l'expulsion d'un tyran, et elle a pour objet de prémunir le régime actuel contre un retour offensif de ses ennemis. Les peines qu'elle édicte sont d'une extrême sévérité, et on les a ingénieusement rapprochées de celles qui figurent dans nos lois révolutionnaires. Les commentateurs y ont joint une étude des lois analogues qui existaient à Athènes et dont la principale est reproduite dans un discours d'Andocide.

3° *Testaments ordinaires et donations à cause de mort.* On a groupé sous ce chef cinq documents : le testament (ou donation) de Saotis, de Pételia, le dépôt-testament de Xouthias à Tégée, le testament d'un anonyme de Dodone, celui d'Alkésippos découvert à Delphes, et la donation à cause de mort, d'Aristodamas de Corcyre.

4° *Fondations testamentaires.* Ce sont le testament d'Épictétia de Théra, celui de Diomédon de Chios, et celui de l'Agasicratès de Calaurie.

5° *Donations entre vifs.* On trouvera ici la constitution de terres accordée par le roi de Macédoine Cassandre à Perdiccas, la contribution faite à Corcyre par Aristoménès et Psylla d'un capital destiné à des représentations théâtrales, un fragment de décret relatif à une donation faite à la ville de Leucade, et une donation d'Halicarnasse, offrant de grandes analogies avec celles de Thèra et de Cos, avec cette différence toutefois qu'elle a lieu par acte entre-vifs.

6° *Décret du sénat Athénien* (ive siècle), concernant un certain Sopolis qui était débiteur de l'Etat.

7° *Jugements d'Érésos contre des tyrans.* C'est une sorte de dossier renfermant une partie des pièces qui ont trait aux procès dont furent victimes les tyrans d'Érésos pendant le IVe siècle.

On voit par cette simple énumération l'intérêt qui s'attache à ce fascicule. Mais ce qui en fait surtout la valeur, c'est l'interprétation que donnent de ces textes les nouveaux éditeurs. Les qualités qui distinguaient le premier volume apparaissent toutes ici au même degré. MM. Dareste, Haussoullier et Reinach n'ont pas la prétention de tout éclaircir; il y a des cas où ils avouent eux-mêmes que la difficulté est insoluble. Mais, sauf un petit nombre d'exceptions où le doute est commandé par la prudence, on est sûr de rencontrer chez eux le commentaire le plus exact, le plus substantiel et en même temps le plus sobre des documents qu'ils étudient. Ils disent tout ce qu'il faut dire, et ils ne disent rien de plus. A une connaissance très précise de la langue grecque ils joignent un sens juridique très sûr, et ils rehaussent le mérite de leurs observations par une exposition claire, ferme et méthodique, qui fait de chacun de ces morceaux un véritable modèle.

Paul Guiraud.

Brugmann. **Griechische Grammatik** (Lautlehre, Stammbildungs — und Flexionslehre und Syntax), 3° éd. Appendice : Griechische Lexicographie, par L. Cohn. Munich, Beck, 1900; XIX-632 p. (Handbuch der klassischen Altertumswissenschaft, herausgg. von Iwan Müller, t. II, 1re partie.)

Comme la grammaire latine de Stolz et Schmalz, dont il a été parlé ici même (5 février 1900), la grammaire grecque de Brugmann, maintenant un volume à part, a reçu des développements considérables ; comparée à la première édition (1885; 2e éd. 1889), la troisième est un ouvrage nouveau ou peu s'en faut. Le nombre des pages montre à lui seul quels progrès ont été accomplis; en regard des 125 pages de la première édition, celle-ci en a 574; chaque partie prise à part avait, la phonétique 37 pages, la morphologie 44, la syntaxe 31 ; elles ont respectivement aujourd'hui 137, 203 et 206 pages. Il est inutile d'ajouter que la bibliographie a été soigneusement mise au courant. M. B. n'a pas modifié son point de vue primitif : il s'est proposé, encore maintenant, non pas de recueillir au complet le matériel qui doit servir à une étude de la langue grecque ancienne — les bonnes grammaires, de même que les ouvrages récents sur les dialectes anciens, suffisent pour cet enseignement — mais bien plutôt d'expliquer et de faire comprendre scientifiquement les phénomènes de la langue, conformément à l'état actuel des études linguistiques. L'ouvrage est donc plus qu'une grammaire, et a une portée plus haute ; il ne faudrait pas se laisser induire en erreur par ce titre simple de *Griechische Grammatik*, et l'auteur, si du moins je ne me trompe pas sur sa pensée, a

composé, en réalité, une « Grammaire grecque à l'usage des philologues. » Les auteurs de grammaires grecques, chez nous, semblent peu familiarisés avec les études linguistiques; dans des concours aussi élevés que ceux d'agrégation, les connaissances linguistiques que peuvent avoir les candidats leur sont le plus souvent un bagage inutile, sous le prétexte spécieux que les professeurs de l'enseignement secondaire n'ont pas à donner un enseignement de cette nature. Par suite, les professeurs, dans les universités, soucieux avant tout du bien de leurs élèves, négligent ou peu s'en faut cette importante partie de la grammaire, au grand dommage des études supérieures. C'est être volontairement trop superficiel. On peut évidemment être bon helléniste sans être linguiste, et je suis loin de prétendre qu'il faille savoir les langues congénères pour savoir le grec; mais on ne saurait nier que la connaissance d'une langue ancienne ne soit singulièrement élargie et précisée pour celui qui sait en même temps la composition des mots, la valeur primitive des formes, l'origine et le point de départ des tournures. Il est toujours bon de connaître un outil avant d'en étudier le maniement; or ce sont des ouvrages comme cette grammaire qui donnent cette connaissance; ils donnent la raison des choses que les grammaires courantes se bornent à enregistrer. Une telle conception de la grammaire pourra cependant ne pas sembler justifiée de tout point. Si l'étude des mots dans leur origine, dans la combinaison de leurs éléments et dans les lois même de leur constitution est indispensable, il n'est peut-être pas sans danger d'appliquer la même méthode à l'étude de la proposition. Une langue comme le grec, au ve et au ive siècle, à l'époque pour laquelle nous avons les meilleurs modèles, exprimait les pensées d'une façon qui pour nous est définitivement fixée, à l'aide du matériel de mots et de formes dont elle disposait alors. La grammaire constate cet usage et formule les règles. Mais les fonctions des mots et de leurs formes, telles que les constate la grammaire, sont loin d'être les mêmes qu'à une époque antérieure, et encore plus loin d'être les fonctions primitives. L'étude linguistique en découvre la genèse : elle est alors portée, malgré elle, à vouloir faire de cette découverte la clef de toute connaissance, et à trouver dans la langue classique la répercussion nécessaire des sens et des constructions originelles. On en arrive à étudier la prose grecque, par exemple, avec l'idée d'y retrouver l'usage imposé par la nature des formes, sans s'apercevoir qu'on fait souvent violence à la langue. La théorie du mécanisme primitif ne saurait prévaloir contre l'usage dûment constaté, et l'observation, si elle n'est pas d'une absolue indépendance, court risque d'être faussée dès le début; que seront alors les conséquences? La théorie des fonctions primitives des formes grecques prédomine trop, peut-être, pour l'explication des faits de syntaxe, dans la grammaire de M. Brugmann; et à ce point de vue encore, elle est essentiellement une grammaire pour les philo-

logues; ceux-ci trouveront amplement matière à discussion dans certaines théories plus linguistiques que grammaticales, notamment en ce qui concerne certains points de la syntaxe du verbe. L'ouvrage n'en est peut-être que plus précieux : nul helléniste, à moins d'ignorer l'allemand (mais en est-il encore chez nous?) ne devra s'en passer. — L'appendice sur la *Lexicographie grecque* est dû à M. Léop. Cohn; le chapitre III, qui renferme la théorie, est particulièrement instructif; on y trouve résumées les vues de Passow, de G. Hermann, de F.-A. Wolf, de K.-E.-A. Schmidt, sur la confection d'un *Thesaurus totius græcitatis* qui réponde à toutes les exigences de la science actuelle; et l'auteur expose dans les dernières pages comment il comprend lui-même l'exécution et la composition d'un aussi vaste travail. Mais verrons-nous un monument de ce genre? En attendant il va être fait pour le latin.

MY.

Lucianus, recognovit J. SOMMERBRODT. Vol. III. Berlin, Weidmann, 1899; x-306 p.

Le troisième volume du *Lucien* de M. Sommerbrodt renferme 19 opuscules; c'est la série qui dans les œuvres complètes s'étend du *Bis accusatus* au *Navigium*, à l'exception du *Pseudologista*. Le texte est suivi, comme dans les volumes précédents, des leçons des manuscrits comparées avec l'édition Teubner, et de notes critiques. Ces notes sont elles-mêmes suivies d'*emendanda*, et de l'invitation que nous avons déjà vue dans la seconde partie du second volume : « Sicubi textus discrepat ab adnotatione critica rogo præferatur adnotatio. » Elle n'est pas moins nécessaire ici, car il y a encore trop fréquemment à rétablir le texte conformément à l'annotation. La lecture du texte et des notes critiques suggère des observations analogues à celles que j'ai déjà faites (V. *Revue* des 4 février 1895 et 12 juillet 1897). M.S. se sert avec bonheur des manuscrits pour retrouver souvent la bonne leçon; plusieurs des corrections qui reposent uniquement sur son interprétation ne sont pas moins bonnes; d'autres au contraire sont discutables, et quelques-unes me paraissent franchement inadmissibles, parce qu'il n'y a aucune raison pour modifier le texte de Lucien. M. S. comprend alors à sa façon, et refait le texte; on peut aller loin dans cette voie, et quand le texte est explicable dans sa forme traditionnelle, sans qu'il soit besoin, pour le comprendre, de forcer le sens ou d'imaginer des constructions insolites, on nuit à un auteur en revêtant sa pensée d'une forme qu'il ne lui a pas donnée. On ne saurait trop, à mon avis, défendre les anciens contre les abus de la critique. M. S., cependant, pour les morceaux de ce volume, me semble avoir été beaucoup plus prudent, et s'être laissé moins entraîner par ses vues personnelles; on

rencontre quelques remarques de ce genre : Telle lecture semble meilleure, mais j'ai préféré ne rien changer au texte. Venons à quelques détails. *Bis. acc.* 4 προτιθέναι.... ἢ θέλεις προαγγειλῶμεν (lire -γείλωμεν) est excellent, au lieu de προτίθεμεν... παραγγελοῦμεν, de même que *Navig.* 4 ἐπανίω pour ἐπάνειμι, dans la même construction, familière à Lucien. *Anach.* 16 μόνος est supprimé avec raison. *Rhet. præc.* 4 ἢ γάρ vaut mieux que εἰ γάρ, quoique τί γάρ (Dind.-Didot) puisse être préféré ; *id.* 5 ἄνθρωπον du *Marcianus* 436 est meilleur que ἔμπορον. On trouvera jolie la correction certaine ὑπὸ τῷ ψευδο τεταγμένων au lieu de ὑπὸ τὸ ψεῦδος, *Adv. indoct.* 20. L'optatif est restitué à juste titre au lieu du futur en plusieurs passages, par exemple *Herc.* 7, *Adv. indoct.* 7. En réalité, le texte est souvent amélioré soit par de nouvelles leçons des manuscrits, soit par des corrections dues en partie à M. S., en partie à Cobet, que M. S. qualifiait naguère de *vir Lucianissimus*. Mais M. S. court grand risque de n'être pas approuvé dans ce qui suit. *Rhet. præc.* 3 ἐπιστήσῃ τῇ ἄκρᾳ καὶ αἱρήσεις οὐ καμὼν, etc. Il écrit αἱρήσεις τοὺς γάμους, voici pourquoi : αἱρήσεις manque de régime ; οὐ καμών est superflu, parce que ce dont il est question ne peut s'acquérir qu'avec beaucoup de peine, comme il est dit à plusieurs reprises ; le prix proposé est, dans tout le morceau, le mariage avec la rhétorique. Mais τοὺς γάμους est ici incompréhensible, attendu qu'on ignore, dans tout ce qui précède, qu'il peut s'agir de cette union, la rhétorique n'étant représentée sous la figure d'une femme que beaucoup plus loin ; αἱρήσεις peut s'entendre absolument : tu obtiendras (ce que tu désires) ; enfin le rhéteur dit au contraire, expressément et en termes répétés, nous te conduirons non par une route pénible, mais par un chemin agréable, facile, où tu n'éprouveras aucune fatigue ; οὐ καμών est donc nécessaire. *De domo*, 23 παρελθόντε τὰ βασίλεια καὶ λαθόντε φονεύουσιν ἄμφω τὸν Αἴγισθον. Un des deux participes est de trop, dit M. S., et il écrit λαθόντε τὰ βασίλεια. Je ne vois pas comment παρελθεῖν et λαθεῖν font double emploi, et je doute qu'on accepte λαθεῖν τὰ β. ; on serait plutôt en droit, si l'on juge une correction nécessaire, d'exiger παρελθεῖν ἐς. *De Electr.* 3 ἀνέπλαττον ὅσα καὶ οἷα χρήσομαι αὐτῷ. M. S. corrige εἰς ὅσα, en comparant Xénoph. *Cyrop.* 8, 8, 9 ὅπως ὅλῃ τῇ ἡμέρᾳ χρῷντο ἐς τὰς πράξεις. Il n'ignore pourtant pas que ces pronoms neutres ne se construisent pas comme les substantifs : ἐς est indispensable avec πράξεις, mais inutile avec ὅσα. *Id.* 6 μηδὲν προσδοκήσῃς. M. S. propose μὴ μηδὲν, ce qui subordonne la proposition à προλέγω, mais de quelle nécessité ? μή n'est d'ailleurs pas dans le texte ; αἰτιάσῃ qui suit est un indicatif futur, non un subjonctif aoriste. *Philops.* 1 οἳ αὐτὸ ἄνευ τῆς χρείας τὸ ψεῦδος περὶ πολλοῦ τῆς ἀληθείας τίθενται ; c'est le texte des manuscrits, sauf αὐτοί *Vatic.* 87 et πρὸ πολλοῦ *Vatic.* 87 et 90. M. Sommerbrodt a été séduit par αὐτοί, d'eux-mêmes, *sponte sua* (bien qu'avec ce sens ἄνευ τῆς χρείας semble une redite, et qu'au point de vue paléographique on s'explique mieux αὐτοί corrompu de αὐτό par le voisinage de οἵ que αὐτό de αὐτοί) ; le texte

vulgaire me semble pourtant bien préférable : le mensonge pour lui-même, sans besoin, comme nous disons « mentir pour mentir ». Il lit ensuite πρὸ πολλοῦ et supprime τῆς ἀληθείας, estimant que ces mots sont de trop et se suppléent d'eux-mêmes. Je les crois au contraire indispensables, non pour le sens, mais à cause de l'allure générale de la phrase. Il est vrai que ce génitif est en l'air ; mais je ne serais pas éloigné d'admettre une confusion entre deux lectures, étant donné surtout que dans le *Vatic.* 90 πρὸ πολλοῦ est au-dessus de la ligne, et qu'on doive lire alors περὶ πολλοῦ πρὸ τῆς ἀληθείας. Une pareille manière de s'exprimer n'est pas inconnue : Platon, *Crit.* 54 *b* μὴ παῖδας περὶ πλείονος ποιοῦ πρὸ τοῦ δικαίου. — L'impression est notablement plus soignée que dans les volumes précédents ; s'il y a encore beaucoup de fautes dans les notes critiques, il n'y en a que fort peu dans le texte. C'est d'un bon augure pour les volumes qui suivront [1].

MY.

DRUMANN, **Geschichte Roms in seinem Ubergange von der republikanischen zur monarchischen Verfassung oder Pompeius, Cæsar, Cicero und ihre Zeitgenossen.** Zw. Auflage herausgegeben von P. Grœbe. Erster Band. — Berlin, Verlag von Gebrüder Borntraeger, 1899, 10 mark.

On sait le plan singulier que Drumann a adopté dans cet ouvrage. Au lieu de donner un récit suivi des événements, il a écrit la biographie de tous les personnages qui ont pu y prendre part et il les a rangés sous forme d'un dictionnaire. Il est aisé d'apercevoir les défauts d'un pareil procédé ; il expose notamment à des redites continuelles.

Le volume qui vient de paraître dans la nouvelle édition contient les Æmilii, les Afranii, les Annii, les Antistii, et les Antonii. Naturellement l'étendue de la vie de chaque individu est en rapport avec le rôle qu'il a joué ; de là vient que le triumvir Marc Antoine occupe à lui seul 334 pages sur 396.

M. Grœbe s'est interdit toute modification dans le texte de D. ; il n'a fait porter son travail de révision que sur les notes, et il s'est acquitté de cette tâche avec beaucoup de soin. Les textes anciens y sont cités d'après les meilleures éditions et la bibliographie est au courant. Toutes les additions sont placées entre crochets. On a rejeté en appendice (p. 399-404) celles qui étaient trop étendues pour être insérées

---

1. P. 68, l. 11 σῦτω ; 69, 16 Φερσηφόνη ; 86, 25 ψεύδος ; 90, 1 en bas τον circonflexe (lire τόν) ; 92, 4 μάλσιτα ; 114, 23 τινω ἰναμβείων (τινων ἰαμβ.) ; 176, 25 με (lire τε). Dans un assez grand nombre de mots où une voyelle initiale porte à la fois l'accent et l'esprit, ce dernier est tombé, par exemple 119, 2 ὅσα ; cf. 50, 21 ; 51, 10 ; 89, 14 ; 92, 3, 11 et 13 ; 118, 8 ; 159, 9 et 18 ; 186, 13 ; etc. Quelques α ne sont que des moitiés d'ω, ce qui fait un effet désagréable : 67, 14 ; 68, 1 en bas ; 187, 12. Dans la table, p. IX δεδάσκαλος et περί πο ῦ μὴ πιστεύειν.

dans le corps du volume. Quelques unes sont de petites dissertations sur des points spéciaux.

Ainsi rajeuni, l'ouvrage de Drumann rendra encore des services. C'est un immense répertoire de faits et de textes patiemment groupés et sérieusement étudiés. Il est fâcheux seulement que les jugements de l'auteur soient parfois peu équitables.

P. G.

Anton E. Schœnbach. **Beitræge zur Erklærung altdeutscher Dichtwerke**. Erstes Stück. Die ælteren Minnesænger. Sitzungsberichte der Kais. Akademie der Wissenschaften in Wien; Band CXLI. Vienne, Carl Gerold's Sohn, 1899, in-8, 154 pp.

Dr Otto Rœssner. **Untersuchungen zu Heinrich von Morungen**. Ein Beitrag zur Geschichte des Minnesangs. Berlin, Weidmann. 1898. In-8, 96 pp. 2 mk. 40.

Henri de Morungen est l'un des plus originaux, sinon le plus original des *Minnesinger*. A ce titre, il mérite d'être étudié, et toutes les tentatives faites pour éclairer son œuvre poétique et percer le mystère de sa destinée sont assurées d'être accueillies avec un vif intérêt.

Ce n'est pas à Henri de Morungen seulement que M. Schönbach a consacré ses *Contributions*, mais aux anciens *Minnesinger* (les anonymes et les 17 premiers poètes du MSF.), dont il a interprêté, avec sa pénétrante sagacité et son surprenant savoir, les passages obscurs ou mal entendus. C'est une critique de texte serrée, savante, ingénieuse, qui aboutit, grâce aux connaissances spéciales de l'auteur en matière de littérature religieuse et juridique, à des résultats nouveaux et intéressants.

M. Rössner s'est proposé un autre but que M. Sch. Il ne s'est pas, sauf quelques heureuses exceptions, préoccupé d'expliquer le sens des poésies de Morungen; il a essayé de jeter quelque lumière sur la vie de son auteur, notamment sur sa vie amoureuse, et de découvrir le rang et la personnalité des femmes avec lesquelles ses poésies permettent de croire qu'il s'est trouvé en relations d'affection. Comme M. R. n'a d'autres éléments d'information que les œuvres de Morungen, il est contraint d'admettre que pour Morungen la poésie est une traduction de la réalité et que ce sont de véritables liaisons qui lui ont fourni le motif de ses chansons.

Cette théorie de la réalité des faits dans le *Minnesang* paraît avoir fait son temps, et il est assez piquant de constater que M. Sch., dont le nom se trouve, dans cet article, associé à celui de M. R., après en avoir été l'un des plus vigoureux partisans, est venu à l'opinion contraire, non sans dire les raisons de son évolution (cf. *Die Anfænge des deutschen Minnesangs*, Graz, 1898, p. 120 sqq.). M. R., il est vrai, ne méconnaît pas le caractère aventureux de ses déductions et

c'est avec précaution qu'il s'avance sur le mouvant terrain de l'hypothèse. Une fois engagé, il a été cependant jusqu'au bout et il a résolument identifié la *dame* de Morungen. Pour arriver à ce résultat, M. R. n'a pas reculé devant beaucoup de suppositions et quelques opinions contestables. C'est ainsi qu'il dit, p. 24 sqq., que le *Minnesang* n'intéressait le public que parce que le sujet de ces poésies était emprunté à la vie réelle. Comment alors s'expliquer le succès des poètes de profession, dont les œuvres, comme M. R. le reconnaît lui-même, au moins pour une partie d'entre elles, p. 16 sq., étaient de pure fiction? Comment se fait-il aussi que Morungen, qui, selon M. R., est un de ceux qui ont fait passer le plus d'incidents vécus dans leurs poésies, paraisse justement avoir été si peu apprécié de ses contemporains, dont aucun ne cite son nom?

Si je ne crois pas à la théorie de M. R., je crois à son intelligence et à sa conscience. Il a étudié avec attention les œuvres de Morungen. Son livre, bien documenté, clairement écrit, apporte des vues nouvelles sur certains points importants. Il me paraît notamment avoir mis hors de doute que Morungen jouissait d'une situation considérée à la cour du margrave Dietrich de Misnie et qu'il a subi profondément l'influence de l'antiquité classique (fait également signalé et démontré par M. Schönbach, p. 151 de ses *Beitræge*).

Quelques taches légères n'enlèvent rien à la valeur du livre de M. R. Dans sa bibliographie, M. Rössner omet parfois la date de publication des ouvrages cités[1].

F. Piquet.

Charles Engel. **L'École latine et l'ancienne Académie de Strasbourg** (1538-1621), avec une notice biographique par Rod. Reuss. Strasbourg, Schveickhardt et Schlesier, Paris, Fischbacher. 1900, xvii, 318 p. in-18. Prix : 5 fr.

Nous avons rendu compte autrefois, dans la *Revue* du 22 avril 1895, du quatrième volume des *Statuts et privilèges des Universités françaises* de M. Marcel Fournier, qui renfermait les pièces relatives au Gymnase, à l'Académie et à l'Université de Strasbourg, de 1538 à 1621. M. Fournier avait eu pour collaborateur à ce volume, M. Charles

---

1. A la p. 6, n. 3, il dit qu'on ne trouve *fruot* dans le *Minnesang* que chez Dietmar (39, 11) et Veldeke (60, 17). Veldeke emploie *fruot* au moins en quatre autres endroits : 60, 25; 61, 25; 61, 33; 65, 27. — M. Rœssner écrit le nom de Veldeke de trois façons différentes : Veldagge (p. 6, n. 3, p. 63, n. 3 de la p. 62), Veldegge (p. 60, n. 1), Veldeke (p. 80, n. 1). — Il y a une erreur de citation à la p. 52, où une chanson à danser de Veldeke est citée MSF., 62, 15 sqq. — A la p. 95, la reproduction de la strophe 2 du ton 143, 22 présente une erreur de ponctuation importante. Le point d'interrogation qui, dans MSF. se trouve à la fin du vers 33, devrait avoir été placé par M. R. (v. la note 1 de la p. 48) à la fin du v. 36, où se trouve un point simple.

Engel, professeur au Gymnase protestant, auteur de plusieurs excellents mémoires sur l'histoire de l'enseignement primaire et secondaire en Alsace, au moyen âge et au XVIe siècle. M. E. s'était proposé dès lors de mettre en œuvre lui-même les matériaux réunis grâce à son concours, et il avait commencé, dès 1896, à publier dans la *Revue internationale de l'enseignement* une *Histoire de l'École latine et de l'ancienne Académie de Strasbourg*, jusqu'à son érection en Université de plein exercice (1621). La maladie, puis une mort prématurée, arrêtèrent l'apparition des derniers chapitres, en 1898 ; mais ils ont été retrouvés dans ses papiers et les amis du défunt ont pensé qu'il serait regrettable de ne pas conserver dans la littérature alsatique, un travail aussi consciencieusement établi sur les sources, par un historien compétent entre tous. Ce petit volume renferme, en effet, un tableau fidèle et détaillé de l'activité du grand humaniste Jean Sturm, l'organisateur de la *Schola Argentinensis* et son chef pendant quarante années ; appréciant équitablement les avantages et les défauts de sa méthode scientifique, il nous raconte ses luttes violentes contre l'orthodoxie luthérienne, qui finit par le faire déposer de ses fonctions de recteur de l'Académie. Nous trouvons aussi la description vivante de la vie académique d'alors, celle des professeurs comme celle des étudiants ; à tous ces titres, il intéressera les historiens autant que les humanistes, et les pédagogues autant que les amateurs d'alsatiques. On a joint à la substantielle étude de M. Engel une courte notice biographique sur le savant modeste et le professeur émérite, qui, pendant près de trente-six ans, consacra ses aptitudes pédagogiques toutes spéciales à l'enseignement secondaire libre en Alsace, soit à Bischwiller, soit à Strasbourg, et dont le zèle scientifique promettait d'ajouter encore de nouveaux travaux de valeur à ceux qu'il avait déjà fournis.

R.

Theodor Lipps. **Komik und Humor.** Eine psychologisch. aesthetische Untersuchung (Beitraege zur Aesthetik, VI). Hamburg und Leipzig, Woss, 1898, in-8 de VIII-264 p.

Les premiers chapitres de cet ouvrage, qui est le remaniement d'études antérieures consacrées à la *Psychologie du comique*, se préoccupent surtout de discuter tout ou partie des définitions et des explications de Hecker, de Hobbes, de Groos, de Kraepelin et de divers autres esthéticiens. Après ce préambule destructif, M. Lipps, — soucieux d'éviter le procédé employé par la plupart de ses devanciers, qui cherchèrent à définir ou à « décréter » l'essence du sentiment du comique plutôt que d'analyser d'abord les « objets » reconnus comiques, — examine les diverses variétés de comique : d'ingénieuses

analyses distinguent entre le comique objectif, le comique subjectif, le comique naïf, pour aboutir à cette définition (p. 99) : « Le sentiment du comique... naît toutes les fois que le contenu d'une perception, d'une représentation, d'une pensée, prétend ou semble prétendre à une certaine élévation, et en même temps n'a point, ou ne semble point avoir de droits à cette prétention. » Réductible malgré tout à des définitions antérieures, la proposition de M. L. doit une bonne part de son intérêt au procédé d'analyse minutieuse dont elle est le résultat. La troisième partie du livre cherche à déterminer, avec des distinctions abondantes et parfois bien subtiles, les conditions et les lois du sentiment comique. Enfin, après une quatrième partie consacrée aux « sous-variétés » du comique (et ces deux chapitres auraient fort bienpu être organiquement fondus dans la deuxième partie), l'auteur aborde la question de l'humour. Sa définition, trop exclusivement inclinée vers l'acception que l'Allemagne depuis Jean-Paul s'ingénie à donner à ce fuyant concept, oppose l'humour à une variété de comique qu'il a définie du nom de comique naïf : l'humour apparaît chaque fois que ce qui est relativement équitable, beau, raisonnable, se manifeste là où nos idées habituelles ne nous le faisaient pas prévoir. Pour toute cette dernière partie de son livre, il était naturel que M. L. abandonnât la méthode dont il s'était servi dans sa deuxième division : il n'y a pas d' « objets » humoristiques comme il y a des « objets » comiques, et c'est d'un état d'âme ou d'une conception des choses qu'il fallait ici s'inquiéter avant tout. On peut regretter cependant que M. Lipps n'ait point usé d'un procédé d'induction analogue à celui qui l'avait aidé auparavant : il consisterait à juxtaposer et à confronter deux idées, deux réflexions, deux caractères analogues et presque identiques, mais dont les uns appelleraient la désignation de *comique*, les autres celle d'*humoristique*, et à déterminer quel élément nouveau impose, dans le second cas, le second adjectif.

F. Baldensperger.

Louis P. Betz. **La Littérature comparée**, essai bibliographique ; introduction par Joseph Texte. Strasbourg, Trübner, 1900, in-8° de xxiv-123 p.

La *Revue Critique* a signalé déjà le précieux labeur de cet ouvrage ; quant à son opportunité et aux services que rendra à l'étude comparée des littératures cette collection de titres et de références, *l'Introduction* du regretté J. Texte les met en lumière d'une façon trop définitive pour qu'il y ait lieu d'y revenir. Du moins le choix, l'organisation et le groupement des matériaux réunis par M. Betz appellent-ils quelques remarques.

Il est regrettable que cet *Essai*, abandonnant avec raison l'ordre alphabétique par noms d'auteurs, adopté naguère pour sa première

ébauche dans la *Revue de Philologie française*, ne se soit pas franchement rallié à l'ordre méthodique par sujets, ou au moins par époques littéraires : c'est le seul qui soit vraiment inattaquable, celui que ne pourra manquer d'adopter, l'enrichissement de la matière aidant, une réédition de ce livre. L'ordre chronologique actuel disperse tout au long des chapitres les travaux qui concernent un même sujet, sans que l'*Index alphabétique* soit du moindre secours. J'imagine aussi que l'ordre méthodique sera, tout naturellement, plus accueillant à telles indications utiles, souvent absentes ici parcequ'elles ne constituent pas des numéros bibliographiques apparents. La leçon de Sainte-Beuve sur *la tradition en littérature*[1] rentre nettement dans le chap. II ; une étude d'H. Fortoul intitulée *De l'art actuel*[2] a le tort de ne point s'appeler *Byron et Scott, et le romantisme français*, car ce titre lui aurait assuré une place au chap. IV. Il y a ainsi un certain nombre d'omissions[3], et aussi, inversement, d'adoptions injustifiées[4], que ce souci dominant de la rubrique significative suffit à expliquer ; et l'énorme quantité des matériaux remués suffit aussi à les excuser[5].

Quant aux grandes divisions entre lesquelles M. B. a réparti ses matériaux, il est évident qu'elles ne concernent point toutes la littérature comparée d'une manière également directe : il me semble qu'il faudrait se garder de trop grossir, et les *appendices* consacrés aux *Etudes linguistiques et philologiques*, qui ne sauraient souvent prétendre qu'à une valeur d'indication, et les deux derniers chapitres, *l'antiquité dans les littératures modernes*, *l'histoire dans les littératures*, dont l'objet se confond fréquemment avec celui d'études confinées dans les bornes

---

1. *Caus. du Lundi*, tome XV.

2. *Revue Encyclop.*, 1833, tome LIX.

3. Villemain se trouve à peine cité. Ne fût-ce qu'à titre de documents, plusieurs des ouvrages ou des essais de Herder ne devraient pas être oubliés. Sismondi mérite mieux que deux mentions presque indirectes. Je m'étonne de ne point trouver des ouvrages traitant de l'évolution de certains types littéraires, comme H. Turck, *Der geniale Mensch* (Iena, 1897), Leo Berg, *Der Uebermensch in der modernen Litteratur* (Paris, Leipzig, München, 1897), K. Engel, *Die Don Juan-Sage auf der Bühne* (Dresden, 1887).

4. R.-M. Meyer, *Swift und Lichtenberg* (p. 47) est la réunion de deux études, et non une étude comparative ; Balch, (p. 36) est la traduction d'un ouvrage intitulé *Les Français en Amérique pendant la guerre de l'Indépendance des Etats-Unis*, (Paris, 1872), qui n'a rien à voir avec la littérature comparée ; Harway, *L'état de la population d'origine française au Canada* est d'un intérêt bien peu immédiat.

5. Quelques erreurs de détail : le feuilleton d'A. Filon, cité p. 37 est du 27 août 1895 ; lire Wright p. 38, Maack p. 50; le travail d'A. Haas (p. 92), s'appelle en réalité *Ueber den Einfluss der epicureischen Staats-und Rechtsphilosophie auf die Philosophie des 16. und 17. Jhdts.* (Diss. Berlin, 1896). Wlislocki n'est point à sa place p. 82; P. Döring, *Der nordische Dichterkreis* intéresse plutôt les relations littéraires de l'Allemagne et de l'Angleterre que les littératures du Nord (p. 76); lire Vetter, *Th.*, au lieu de *F.*, p. 108, et ajouter : (Frauenfeld, 1894) ; p. XVI, lire *Jahresberichte*, et non *Jahrbuch* (*für neuere deutsche Litteraturgeschichte*).

d'une même littérature. En revanche, il est à souhaiter que, par ailleurs, les subdivisions se fassent plus nombreuses et plus indépendantes; la littérature hongroise séparée des littératures slaves parmi lesquelles elle s'est égarée; les Etats-Unis dissociés de l'Angleterre; un chapitre attribué à l'influence celtique dans les littératures modernes [1]; un autre à la Bible considérée comme révélatrice, à sa manière, d'un mode littéraire d'orientalisme et de formes particulières de pensée et de style [2] : tels sont les chapitres autonomes ou nouveaux que devra nous donner un second remaniement de ce travail, qui, jadis esquissé seulement dans la *Revue de Philologie*, aujourd'hui *Essai*, ne peut manquer de s'appeler un jour *Répertoire*.

Nous souhaitons que dans l'intervalle, ce livre, dont l'utilité est déjà inappréciable, mais qui ne prétend point être complet [3], s'enrichisse de tous les *addenda* qui pourront en faire un véritable catalogue de toutes les questions traitées par l'étude comparée des littératures.

F. Baldensperger.

---

1. Cf. G. Paris, *Tristan et Iseut* (R. d. P., 15 avril 1894), et tels chapitres de *l'Hist. litt. de la France*.

2. Cf. J. Bonnet, *La Poésie devant la Bible* (Paris, 1858), H. Henkel, *Goethe und die Bibel* (Leipzig, 1890); J. Schlurick, *Schiller und die Bibel* (Leipzig, 1895) et, pour Shakespeare, les études de T. R. Eaton, C. Wordsworth, C. Bullock, J. Bell, etc.

3. Voici quelques travaux — antérieurs à 1900 — dont l'omission doit être signalée : chap. III : A. Béranger, *Diderot et l'Allemagne* (B. Un. 1868, t. 32); O. Wichmann, l'*Art poétique de Boileau dans celui de Gottsched* (Berlin, 1879); Becq de Fouquières, *Lettres critiques sur A. Chénier* (influence de Gessner) (Paris, 1881); P. Schlenther, *Molière im Deutschen* (Mag. 13 avril 1893); R. Schwill, *A. W. Schlegel über das Theater der Franzosen* (Diss. München, 1898); K. Levinstein, *Chr. Weise und Molière* (Diss. Berlin, 1899); — chap. IV : V. Hugo, *Lord Byron et ses rapports avec la litt. actuelle* (Annales Romantiqnes, 1827-28); Thackeray, *Dickens in France* (Every Saturday, 1867); M. Arnold, *Essays in Criticisin* (London, 1880) (Joubert et Coleridge); Swinburne, *Tennyson and Musset* (F. Rev. fév. 1881); H.-L. Traubel, *Whitman and Murger* (Poet Lore, oct. 1894); — chap. V : Gœtzinger, *Ueber die Quellen der Bürgerschen Gedichte* (Zurich, 1831); Th. Vetter, *Der Spectator als Quelle der Discurse der Maler* (Frauenfeld, 1887); A.-B. Faust, *C. Sealsfield, der Dichter beider Hemisphären* (Weimar, 1897); Th. S. Baker, *Lenau and Young Germany in America* (Diss. Baltimore, 1897); J. Mackinnon, *Carlyle and Goethe* (dans : *Leisure Hours in the Study*, London, 1897); Th. S. Baker, *The Influence of L. Sterne upon German Literature* (Americana Germ. II, 4); C.-A. Behmer, *L. Sterne und C. M. Wieland* (Diss. München, 1899); — chap. *VI* : Anonyme, *G. Hauptmann in Italien* (Mag. 7 oct. 1899); N. Martin, *Platen et l'Italie* (dans : *Poètes contemporains de l'Allemagne*, Paris, 1860); A. Wilson, *English Poets in Italy* (Macmillan Mag. 1862); — chap. VII : J.-G. Underhill, *Spanish Literature in the England of the Tudors* (New-York, 1899); — chap. XII : G. Amalfi, *Zwei oriental. Episoden in Voltaires Zadig* (Ztschr. d. Ver. für Volkskunde, 1895) : *passim*, divers articles du *Globe*.

Luigi Cossa, **Histoire des doctrines économiques** (trad. française). Paris, Giard et Brière, 1899. Prix : 10 fr.

L'ouvrage de M. Cossa se divise en deux parties. La première est purement théorique : l'auteur y étudie l'objet et les limites de l'économie politique, ses divisions, ses rapports avec les autres sciences, ses principaux caractères, sa méthode. La deuxième, beaucoup plus étendue, est l'histoire des doctrines, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Comme il était naturel, M. C. insiste principalement sur la période comprise entre le milieu du XVIIIe siècle et les temps actuels. Il voit dans le *Tableau* de Quesnay le premier effort qui ait été tenté pour créer » un système déduit d'un petit nombre de principes et parfaitement homogène »; mais c'est à Adam Smith qu'il attribue l'honneur d'avoir fondé la science économique. Il croit avec Roscher que « tout ce qui a été écrit sur ce sujet avant lui peut-être considéré comme une préparation à ses théories et tout ce qu'on a écrit depuis, comme leur complément ». Il passe en revue les écrits des économistes du XIXe siècle, pays par pays, et non pas (ce qui serait bien préférable) d'après les affinités qu'ils ont entre eux. Il se montre assez sévère pour la France. Il estime que chez nous « l'économie politique n'a plus l'estime des savants et qu'elle se trouve dans des conditions peu favorables si on la compare à la position élevée qu'elle conserve à l'étranger ». Il reproche surtout à l'école française « de faire de la science la gardienne intéressée de l'organisation existante » et de s'opposer « non seulement à l'ingérence bienfaisante ou dangereuse de l'Etat, mais même aux plus légitimes manifestations de la liberté, lorsque celle-ci par la formation de groupes spéciaux spontanés ou autonomes, vient en aide à la faiblesse de l'ouvrier isolé et sans ressources devant la force débordante de l'entrepreneur capitaliste. »

Ce livre est appelé à rendre de grands services, comme instrument de travail. La bibliographie est abondante et précise, bien qu'on y puisse relever quelques omissions graves (par exemple *le Traité d'Économie politique* en 4 volumes de M. Leroy-Beaulieu). Les doctrines sont analysées d'une façon très sommaire, mais avec une exactitude suffisante, et les appréciations sont en général celles d'un esprit judicieux et d'un homme compétent.

P. G.

L'Angleterre et l'Impérialisme par Victor Berard, 1 vol. in-18, p. 381, A. Colin et Cie, 1900.

« Le phénomène le plus important de l'histoire récente en Angleterre, c'est la diffusion du sentiment impérial jusqu'aux couches les plus profondes du peuple britannique. » Ainsi s'exprime M. Bérard.

Il aurait dû dire que le développement de l'impérialisme anglais est l'un des phénomènes capitaux de l'histoire contemporaine du monde, et sa pensée aurait été encore plus juste. M. B. a écrit plusieurs chapitres de la genèse de l'impérialisme britannique. Il a beaucoup des qualités nécessaires à cette tâche difficile et tentante : une profonde connaissance documentaire de l'Angleterre moderne, un grand éclat de style, qui rappelle Taine et certaines pages de M. Chevrillon, une remarquable ingéniosité d'observation. Je lui reprocherai une tendance marquée au *simplisme* qui facilite les oppositions saisissantes et éloquentes, les métaphores hardies et les conclusions retentissantes, mais qui n'est pas toujours conforme à une irréprochable méthode scientifique. En Angleterre comme ailleurs, les phénomènes sociaux sont complexes et il est périlleux de vouloir les résumer dans des formules trop concises : on y court le risque d'être *one-sided* (l'homme d'une seule vue), comme disent les Anglais. M. B. l'est souvent.

Si l'on tombait dans le défaut que je lui reproche, on pourrait dire que son livre renferme une série de thèses *simplistes*, ingénieusement posées et démontrées avec une richesse d'argumentation tout à fait saisissante. Premier simplisme : « L'histoire anglaise n'est en somme que la rivalité guerrière, puis politique de deux peuples, celui de l'Ouest et celui de l'Est... Ce fut cette rivalité qui créa Birmingham, puis qui fit son importance et sa fortune. »

Second simplisme : « La lutte séculaire entre le radicalisme du pays noir dont Birmingham est le centre et comme la capitale, et la « verte Angleterre » normande et aristocratique, s'est terminée par la victoire des Midlands » ; de cette victoire sont nés Chamberlain et l'impérialisme. Troisième simplisme : L'incarnation du radicalisme de Birmingham, c'est Chamberlain, et comme le radicalisme mène à l'impérialisme, le « grand Joe » c'est l'impérialisme, etc.

On pourrait continuer ainsi tout le long du livre de M. V. B. et je me hâte d'ajouter qu'on aurait tort : car sous cette apparence de synthèse un peu trop catégorique, son ouvrage contient des chapitres tout à fait instructifs et approfondis sur les faits eux-mêmes, envisagés en dehors des thèses auxquelles ils semblent servir de soutiens: tels les chapitres sur le développement du radicalisme anglais, sur la croissance de Liverpool et de Manchester, sur la carrière politique et parlementaire de Chamberlain, sur les mouvements commerciaux comparés de la Grande Bretagne, de l'Allemagne et des Etats-Unis, etc.

M. B. cherche à employer dans son impétueux plaidoyer contre l'impérialisme, l'argument qui devrait avoir le plus de prises sur des esprits britanniques : l'argument des intérêts. Il s'évertue à prouver qu'impérialisme et commerce ne peuvent aller ensemble, que la victoire du *jingoïsm* de Birmingham sur le *free trade* de Manchester, (qui ne peut vivre que dans et par la paix), a déjà été, et sera de jour en jour, le déclin de la suprématie industrielle de la Grande

Bretagne, que la *plus grande* Angleterre est la véritable ennemie de l'Angleterre triomphante commercialement des cinquante dernières années. Je ne sais si dans sa démonstration, presque véhémente et d'ailleurs appuyée d'un très grand nombre de chiffres, tous ses arguments portent également. M. B. invoque beaucoup de documents émanant des Chambres de commerce pour en tirer la preuve de la décadence, sur de nombreux marchés, des produits anglais. Il ne tient pas suffisamment compte d'une tendance, à laquelle il fait cependant lui-même allusion, celles qu'ont les intéressés, « à se plaindre toujours un peu » (il faudrait dire beaucoup). Dans son tableau de la prospérité sans cesse croissante des Etats-Unis et de l'Allemagne, qu'il oppose comme redoutables concurrents d'avenir à l'Angleterre, il n'évalue pas assez haut la puissance de consommation, également croissante, des différents peuples. « Il n'y a jamais vraiment surproduction de produits de grande consommation, dit avec raison un document émané de la Chambre de Manchester : seulement on produit des marchandises que le consommateur ne peut pas de suite payer. » Pour que le consommateur puisse payer, il faut qu'il s'enrichisse en produisant lui-même des objets échangeables. De là le profit que l'un tire de la prospérité de l'autre, comme J. B. Say l'a admirablement démontré, contrairement au fameux adage de Montaigne. C'est là un point de vue qui semble échapper trop souvent à l'esprit attentif de M. B. La lutte pour le commerce n'a de commun avec la guerre véritable que certaines apparences : ici plus on a de gros bataillons contre soi, plus on peut leur fournir de produits, à condition de leur offrir ce qu'ils demandent, et de leur acheter ce qu'ils fournissent à bon marché. Un des dangers de l'impérialisme sera le renchérissement des produits anglais par le surcroît d'impôts et de charges militaires qu'il fera supporter à la mère-patrie. Là M. Bérard a raison de tâcher d'ouvrir les yeux anglais et de leur rappeler les saines traditions de l'école libérale.

Il a également raison de signaler parmi les causes du développement industriel de l'Allemagne, l'extension de l'enseignement scientifique, à tous les degrés, dans ce dernier pays, et de l'opposer aux lacunes de l'Angleterre sous ce rapport. Peut-être cependant est-il encore un peu péremptoire sur ce point.

Il y a quelques années — le livre de M. Demolins est comme un aboutissant et un résumé de ce courant d'opinion — on proclamait que la supériorité des Anglo-Saxons venait en grande partie de leur hâte à jeter la jeunesse dans l'action pratique, sans l'amollir et l'énerver par une éducation scolaire trop prolongée et trop lourde. Aujourd'hui la thèse a changé. La supériorité des Anglo-Saxons n'existe plus ; elle est détruite par la grandeur allemande, et précisément pour les raisons dont on faisait la racine de leur soi-disant supériorité : les lacunes de l'apprentissage scolaire en Angleterre. C'est là une des con-

clusions du livre de M. B. Je me défie beaucoup *a priori* de ces systèmes catégoriques — et autant de l'optimisme de M. Demolins que du pessimisme de M. Bérard.

Chaque peuple a son tempérament, ses traditions et ses procédés en quelque sorte nécessaires. Les États-Unis que M. B. voit progresser à pas de géant, usent de moyens tout différents de ceux de l'Allemagne et ne réussissent pas moins. Depuis un siècle la France a toujours voulu imiter un de ses voisins, d'abord l'Angleterre, puis l'Amérique, puis l'Allemagne : elle y a éprouvé quelques déconvenues. Les emprunts de peuple à peuple sont dans une certaine mesure inévitables ; le succès les impose, mais il ne faut pas vouloir remonter le courant des mœurs ou des aptitudes séculaires. Une grande partie de l'impérialisme britannique, M. B. le reconnaît, est faite d'impérialisme allemand, et c'est la moins bonne partie qui a passé la Manche. C'est presque toujours ce qui arrive dans les imitations internationales. On prend l'étiquette ou les défauts, et on laisse les qualités. Cela nous est arrivé avec le parlementarisme anglais et le militarisme allemand. La même chose pourrait se produire en Angleterre si elle voulait adopter aveuglément le scolarisme germanique. Elle y perdrait probablement quelques-unes de ses qualités de vigueur et d'entrain et n'y prendrait pas la méthode germanique. Certes, la science est bonne partout, et sur ce point nous avons à tirer parti des conseils de M. B. aussi bien que nos voisins d'Outre-Manche : mais ce n'est pas une raison pour enfermer la jeunesse dans l'école jusqu'à un âge relativement avancé, âge où elle n'a plus le goût et l'habitude des affaires ni la souplesse d'organisme nécessaire. M. B. accuse avec raison le service militaire universel de reculer beaucoup trop le moment où les jeunes gens entrent dans la vie pratique. L'école trop prolongée offre les mêmes périls. Nous sommes, en France, grâce à la loi de recrutement, tombés en plein dans cet excès. Il faudrait, au sujet de l'école, rappeler à M. B. ce que lui-même répond aux admirateurs anglais du militarisme allemand : « Le militarisme, disent quelques Anglais, a pu faciliter la grandeur de l'Allemagne commerciale en inculquant à toute la nation les qualités d'endurance, de sobriété, de travail commun... : qualités, habitudes, qui peut savoir au juste quelles conditions nous les inculquent ou les développent en nous ? N'est-ce pas plutôt ces qualités et ces habitudes mêmes, *antérieures* au régime militaire prussien, qui ont fait la force de celui-ci ? » Sages paroles qui s'appliquent à toutes les institutions sociales, et qui entraînent un certain scepticisme au point de vue de l'efficacité absolue du transport de l'une d'entre elles d'un sol sur un autre. « On peut absolument laisser de côté tout ce qu'ont fait les hommes d'État allemands pour aider et guider l'ambition de leur peuple, — ainsi s'exprime un des rapports officiels anglais que cite M. B. — Leurs admirables efforts auraient échoué s'ils n'avaient pas eu dans leurs mains ce peuple allemand si merveilleu-

sement doué pour l'entreprise commerciale. » Donnez à ce peuple une « armée permanente d'hommes de science » qui dirigeront et éclaireront ses efforts ; à cette conquête scientifique de la fortune, comme le dit justement M. B. « il apportera les mêmes qualités de consciencieuse précision, de minutieuse recherche que jadis les docteurs en *us* apportaient à l'étude du moyen âge ou de l'antiquité ».

En face de ces qualités incontestables du commerçant allemand, M. B. exagère un peu la routine et la lenteur d'esprit de l'Anglais. Il en est encore à l'histoire du négociant qui, faute de notions précises sur les climats, envoie une cargaison de patins à Rio-Janeiro et s'étonne qu'ils reviennent invendus. « La machine anglaise, écrit-il, (p. 110) fabrique aujourd'hui ce qu'elle fabriquait il y a vingt ans, des lampes à huile quand tout le monde s'éclaire au pétrole, et des perruques quand on ne porte plus que des fausses dents. » Il a pris un peu trop à la lettre les doléances des consuls à l'étranger, dont le métier est précisément de suivre d'un œil inquiet les progrès des concurrents, et de stimuler les nationaux en leur reprochant leurs défauts. Rappelons-nous la vivacité des termes avec lesquels le rapport Rouleaux dénonçait en 1876, au gouvernement allemand, la *camelote* germanique. Tout n'est pas devenu si bien d'un côté, ni si mal de l'autre. L'Allemagne a son socialisme ouvrier croissant et ses difficultés agraires qu'il ne faudrait pas cependant oublier, ni négliger dans un tableau par trop idyllique de sa prospérité incontestable [1].

Et puis les uns peuvent grandir sans que les autres tombent dans une irrémédiable décadence. Les souvenirs de la conquête matérielle obsèdent toujours ceux qui parlent de la concurrence industrielle. On oublie simplement qu'en matière de commerce il n'y a pas invasion sans échange de produits. L'Angleterre, lorsqu'elle est devenue grande manufacturière, a été *inondée* par les produits alimentaires du monde entier, auquel elle vendait en échange ses tissus et ses fers. Elle s'y est formidablement enrichie. D'autres nations actuellement produisent des tissus et des fers : mais quelle sera la limite de la consommation? Personne ne la connaît. Vouloir établir une loi de succession pour la grandeur commerciale, comme on a pu le faire pour la grandeur politique me paraît téméraire. « Ceci tuera cela » peut se dire des armées, mais non des usines, à condition bien entendu que la paix et la liberté des échanges règnent entre les nations. Il est utile évidemment de stimuler chacune d'elles dans la voie de l'étude et du travail par l'exemple

1. Il est d'ailleurs curieux de noter qu'en Allemagne même, les prophètes de malheur au sujet de l'avenir du commerce allemand, abondent en ce moment. Ils opposent aux débouchés restreints de l'Allemagne les horizons indéfinis des « trois empires mondiaux » (États-Unis, Russie, Grande-Bretagne) qui par les droits douaniers pourraient arrêter l'importation germanique. Voir sur la polémique qui est née à ce sujet : *Économiste français*, 9 juin 1900, l'article de M. Maurice Block : « *L'avenir du commerce international allemand : sombres prévisions* ».

des progrès du voisin, mais il ne faudrait pas cependant propager l'idée que la grandeur de l'une est la décadence forcée de l'autre. Je ne sais pas d'idée plus contraire à la vérité économique, ni plus dangereuse pour l'avenir du monde civilisé.

Eugène d'Echthal.

— Sous le titre d'*Essais sur l'Histoire de l'art* (soc. d'édition artistique, 1 vol. in-12), M. Emile Michel, à qui nous devons ces magistrales monographies de Rembrandt et de Rubens dont il a été parlé ici-même en leur temps, a réuni deux études importantes et très diverses, mais liées par un même goût, fin, subtil et difficile. L'une, intitulée *De la production de l'œuvre d'art*, est une leçon de critique experte, raisonnée, nourrie d'expérience et d'études variées. On aimerait à l'analyser de plus près et l'on ne peut que signaler avec quel sens lumineux des caractères originaux des divers arts leur esthétique propre en est dégagée, et le travail d'inspiration et d'exécution étudié chez les maîtres de ces divers arts. — La musique est un de ces arts, et, comme la plupart des peintres, M. E. Michel en est profondément épris, surtout quand elle reste en son essence la plus pure, la plus dégagée de tout autre élément, la plus féconde aussi. Dans son étude sur « *Les Maîtres de la Symphonie* », les critiques spéciaux les plus difficiles apprécieront la justesse d'expression et le charme d'appréciation avec lesquels il a su caractériser le genre et ses ressources, et parler de ses anciens maîtres. Ils feront des réserves pour la fin, pour l'époque moderne où M. E. Michel est certainement moins informé. car il oublie certains noms importants et ne rend pas tout à fait justice à d'autres. Mais le prix de cette étude n'en est pas moins très grand, parce qu'on n'avait pas vu souvent aussi bien rendue l'impression esthétique que peut causer la musique dans une âme de peintre qui sait analyser son art et raisonner ses jouissances. — H. de C.

— M. Bernhard Fehr (*Die formelhaften Elemente in den alten englischen Balladen* I. Berlin, Fromm 1900. 89 pp.-xxxiv) a choisi dans le célèbre recueil de l'évêque Percy certaines ballades dont il étudie les « éléments formels ». Par là il entend les expressions toutes faites : tel substantif s'accompagne constamment de la même épithète, le chevalier est toujours audacieux, la dame toujours belle, le matin toujours joyeux ; tel adjectif en amène un autre, qui le complète ou s'oppose à lui, on trouve *meek and mild*, *stout and strong*, *safe and sound* à côté de *high and low*, *ill and good*, *quick and dead*. D'ordinaire c'est une consonance, une altération, une rime, qui fixent ces expressions dans la mémoire populaire, mais le fait n'est pas constant, comme le montre très bien M. F. Celui-ci considère aussi comme éléments traditionnels des phrases telles que : *le coq chante*, *le soleil brille*. Il a dressé la liste de ces éléments, les a savamment rangés chacun sous son étiquette, a recherché enfin des exemples analogues dans les œuvres littéraires qui ont précédé ou suivi. Nous apprenons ainsi que Scott, Dickens et Burns ne font souvent que reproduire des lambeaux de phrase déjà ressassés il y a trois ou quatre cents ans par des poètes populaires anonymes. Apparemment M. Fehr ne s'est pas demandé quelles lois présidaient à la formation de ces constantes alliances de mots. On y reconnait pourtant comme de véritables cristaux, dont les facettes unies et régulières viennent toujours se placer symétriquement les unes par rapport aux

autres. Peut-être abordera-t-il cette question dans la seconde partie de son travail, qu'il promet dès à présent. — Ch. Bastide.

— On a signalé ici (21 mars 1898 p. 236) l'apposition du tome 1er de *la Face de la Terre* de Ed. Suess, traduit sous la direction de M. Emmanuel de Margerie. Le tome II (Paris, A. Colin, 1900. 878 p. 2 cartes en couleur et 128 figures dont 85 exécutées spécialement pour l'édition française) appelle les mêmes éloges que son devancier. Les interprètes ont rendu la pensée du maître avec une fidélité qui lui laisse à la fois sa précision et sa poésie; ils l'ont respectée aussi en ce sens qu'ils se sont interdit tout commentaire critique. Mais des notes brèves et discrètes indiquent en quelle mesure les vues de l'auteur émises il y a 12 ans ont été confirmées, en quelles mesures contredites ou ébranlées par les explorations plus récentes. Tout ce travail de recherches et de mise au point, pieusement dissimulé en quelque sorte sous l'appareil bibliographique, donne à l'édition française — l'on dira plus justement *édition* que *traduction* — son originalité et son prix aux yeux des travailleurs; l'œuvre à laquelle reste attaché le nom de M. de Margerie fait honneur à la science française. — B. A.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 13 juillet 1900.

M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts communique un rapport de M. Bonin sur sa dernière mission en Chine. M. Bonin a reçu une subvention de l'Académie sur la fondation Garnier.

Mgr Duchesne fournit quelques détails sur les travaux de MM. Homo et Lauer, membres de l'Ecole française de Rome. M. Homo a continué les fouilles commencées par lui l'an dernier à Dougga (Tunisie). Il a dégagé les faces O., S. et N. du Capitole de cette localité, mis à découvert les places qui le précédaient, la colonnade qui l'entourait et une exèdre à colonnes qui lui faisait face. Autour de ce groupe monumental il a mis au jour diverses esplanades étagées les unes au-dessus des autres, qui par leur réunion devaient constituer le forum de l'antique Thugga. Des inscriptions, mentionnant le *macellum*, les thermes et les rostres, ont été retrouvées, avec quelques fragments d'architecture, une statue de marbre et une statuette de bronze représentant un satyre, d'un travail assez fin. — Mgr Duchesne présente ensuite une planche chromolithographique destinée au prochain fascicule des *Mélanges* de l'Ecole de Rome. On y voit figuré un personnage en costume antique, tunique et pallium, devant un livre ouvert sur un pupitre. C'est saint Augustin, caractérisé par le distique suivant, qui se lit au-dessous :

Diversi diversa Patres sed hic omnia dixit
Romano eloquio mystica sensa tonans.

L'édifice où se voit cette peinture se trouvait sous la chapelle dite *Sancta Sanctorum*, au palais de Latran. C'était sans doute une des salles de la bibliothèque. Si cette conjecture était admise, on aurait déterminé l'emplacement du *scrinium sanctum*, c'est-à-dire de la chancellerie, des archives et de la bibliothèque du Saint-Siège dans le haut moyen âge. Cette peinture a été découverte par M. Lauer, au cours de fouilles entreprises par lui dans ce qui reste de l'antique palais de Latran. D'autres peintures ornaient le portique en avant de la bibliothèque. On y remarque une curieuse représentation de la mort de Saint Jean l'Evangéliste et du célèbre prodige de la manne qui s'observait — dit-on — à son tombeau.

M. Dieulafoy, à propos de la récente communication de M. S. Reinach, entretient l'Académie des légendes, des traditions ou des prescriptions religieuses. Il croit que l'on a trop abusé de l'hygiène pour en expliquer l'origine; mais il ne pense pas qu'il faille nier la valeur des travaux antérieurs. La vérité en pareille matière risque de renfermer une part d'erreur comme l'erreur contient souvent quelques parcelles de vérité. — MM. Reinach, Viollet et d'Arbois de Jubainville présentent quelques observations.

M. Clermont-Ganneau fait une communication sur la mort de saint Léonce de Tripoli et sur deux inscriptions grecques publiées par M. Waddington.

Léon Dorez.

Le Propriétaire-Gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. — Imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 32 — **6 août** — **1900**

Bouché-Leclercq, Leçons d'histoire grecque. — Furtwaengler, Les gemmes antiques. — S. Reinach, Répertoire des vases peints grecs et étrusques, II. — Jacques Milet, La destruction de Troyes, p. Haepke. — Romberg, L'idée de la durée dans les verbes français. — Bernardin, Hommes et mœurs au XVIIe siècle. — Renouvier, Victor Hugo le philosophe. — Académie des inscriptions.

Bouché-Leclercq. **Leçons d'histoire grecque**. Paris, Hachette, 1900. Un vol. in-12 de 352 pages.

M. Bouché-Leclercq a réuni dans ce volume onze leçons d'ouverture qu'il a faites à la Sorbonne depuis 1879. Les sujets qu'il y traite sont très variés.

En voici la liste : *Du fonds commun des religions antiques. — De la religion grecque considérée dans ses rapports avec les institutions politiques. — Des lois agraires dans l'antiquité. — De l'idée de justice dans la démocratie athénienne. — Les institutions pédagogiques de la Grèce. — La démocratie athénienne au IVe siècle. — L'agonie de la république athénienne. — La Grèce sous la domination macédonienne. — L'Orient sous les Séleucides. — Introduction à l'histoire des Lagides. — Le culte dynastique en Égypte sous les Lagides.*

L'auteur s'est interdit tout appareil d'érudition, au point de ne renvoyer jamais à un texte ancien et de ne citer jamais un ouvrage moderne ; mais on sent que chacune de ses phrases repose sur un fonds de connaissances solides. Bien que ces leçons aient toutes un caractère très général, elles n'ont rien de vague ni de fantaisiste. Des faits très précis leur servent de support, et ces faits sont puisés à la source même. Si abondants qu'ils soient, M. Bouché-Leclercq les domine et les manie avec une aisance qui atteste la vigueur de son intelligence, et il en tire des conclusions presque toujours justes, et souvent ingénieuses, qui montrent l'originalité de son esprit. Sa science s'étend à tous les domaines ; mais il est surtout attiré par les idées morales. C'est là ce qui le séduit le plus et c'est là qu'il excelle. Il est peut-être moins frappé que d'autres par l'ensemble des phénomènes qui constituent la partie proprement matérielle de l'histoire, et, sans les négliger complètement, il paraît n'y attacher qu'une importance secondaire. Sa tendance est plutôt de suivre l'évolution et l'influence des croyances religieuses, des doctrines philosophiques, et ici il est vraiment passé

maître. Enfin, son style, clair et exact, quoiqu'un peu abstrait, est parfois relevé par une pointe d'humour, par un trait pittoresque, par une image imprévue, qui en rompent la sévérité, sans ressembler pourtant à ces agréments de pure forme qu'un littérateur soucieux de plaire plaque par endroits dans son exposition.

Paul Guiraud.

Adolf Furtwaengler. **Die antiken Gemmen. Geschichte der Steinschneidekunst im klassischen Alterthum.** Giesecke et Devrient, Leipzig et Berlin, 1900. 3 vol. in-4 de 67 pl., 330 et 464 p., avec nombreuses gravures dans le texte. Prix : 250 mark.

Si la dernière décade du XIXe siècle a été très féconde pour les études de glyptique ancienne, il n'en a pas été de même des neuf premières. C'était l'époque du découragement et du scepticisme; les faussaires des générations précédentes avaient trop bien travaillé ; d'autre part, aucun archéologue ne s'était formé le jugement par une fréquentation assidue des originaux au point de pouvoir même esquisser une histoire de la gravure en pierres fines. On citait les gemmes à titre de documents mythologiques ou iconographiques et on laissait le reste, c'est-à-dire la partie propre de l'art, aux amateurs. Le meilleur connaisseur de pierres gravées, vers le milieu du siècle, fut un marchand, A. Castellani. Les archéologues s'abstenaient ou, dans les ouvrages généraux sur l'art antique, reléguaient en appendice quelques indications banales sur des camées célèbres. Et cependant, de tous les monuments du passé, les gemmes sont les seuls qui nous soient parvenus presque toujours intacts, dans l'état même où les anciens les ont laissés !

Brunn, en 1858, avait réagi contre le scepticisme de Kœhler (1833), dont la critique, superficielle sous des dehors érudits, ne reconnaissait plus pour authentiques que *cinq* des gemmes pourvues de signatures. Mais son travail, publié dans le tome II de la *Geschichte der Künstler*, ne fut continué ni par lui-même, ni par d'autres. Au contraire, les préjugés de Kœhler parurent reprendre le dessus. Chabouillet, le directeur de notre Cabinet des Médailles, en était arrivé, en 1885, à n'accepter pour authentiques que les gemmes dont les « papiers » étaient en règle ; c'était l'abdication du goût devant la science livresque, du sentiment de l'art devant la brutalité de l'érudition.

Précisément à cette époque, M. Furtwaengler, alors attaché au Musée de Berlin, commençait des études en vue de la publication d'un catalogue des pierres gravées autrefois inventoriées par Toelken. Un homme de cette valeur, élève de Brunn et habitué, par les fouilles d'Olympie, au contact direct de l'antiquité, ne pouvait manquer de reconnaître que tout était à faire ou à refaire, que la préparation d'un

catalogue scientifique imposait, à son auteur, une revision complète de toutes les données sur lesquelles pouvait se fonder une histoire de la glyptique. La question des gemmes signées se présentait à lui dès l'abord : il fallait les rejeter en bloc avec Kœhler ou savoir pourquoi et dans quelle mesure on accepterait leur témoignage. De là, les quatre articles qui, dans le *Jahrbuch* de 1888 et de 1889, placèrent d'emblée leur auteur au premier rang des connaisseurs de gemmes et rendirent définitivement toute une série d'authentiques chefs- d'œuvre à l'admiration des archéologues. Bien plus, M. F. jeta, dans ces articles, les bases de la chronologie des gemmes, jusque-là vaguement divisées en *archaïques*, *étrusques* et *gréco-romaines* ; cela consistait simplement à les faire rentrer dans le droit commun, mais n'en était pas moins un grand pas dans la voie scientifique où M. F. s'était engagé avec son ordinaire *furia* de travail.

Le catalogue illustré des pierres de Berlin n'a paru qu'en 1896. C'est un in-4° contenant la description d'environ 10,000 pierres ou pâtes, accompagnée de 71 planches de phototypie qui reproduisent 5,515 sujets. Mon volume *Pierres gravées*, publié en 1895, avec 2,150 reproductions de gemmes, était alors le plus riche recueil de camées et d'intailles qui eût encore paru ; j'écrivais à la fin de la préface : « Il se passera peut-être un demi-siècle avant que les progrès industriels permettent de publier une série de photographies d'empreintes aussi distinctes et aussi nombreuses que les gravures du présent recueil. » Dès l'année suivante, ma prévision était convaincue d'erreur ; j'avais compté sans M. Furtwaengler.

Transféré de Berlin à Munich, le savant badois, au milieu de ses mémorables travaux sur la sculpture, ne perdit jamais de vue les pierres gravées. Des voyages poursuivis à travers toute l'Europe, l'acquisition incessante de photographies et d'empreintes, lui ont permis de connaître, mieux qu'aucun de ses contemporains, les collections publiques et privées de gemmes, en particulier les riches cabinets des nobles anglais, jusque-là presque soustraits à l'étude. Dès 1894 commença l'impression du grand ouvrage dont nous annonçons aujourd'hui l'achèvement et qui marque une date dans l'histoire de la dactyliographie, comme la *Doctrina nummorum* d'Eckhel dans celle de la numismatique. Désormais, la période du dilettantisme est close; la glyptique est enfin pourvue de l'ouvrage fondamental qui lui manquait — d'un prix, à la vérité, peu abordable, mais dont la richesse, tant du texte que de l'illustration, fait l'équivalent d'une bibliothèque. On peut cependant regretter que l'exécution matérielle, trop luxueuse pour un livre de science, ait inutilement augmenté le prix de ces trois volumes qui, imprimés sur papier moins fort, auraient pu facilement être réduits à deux. On aurait pu aussi, sans inconvénient, faire l'économie de l'énorme étui à dos de cuir dans lequel on les livre aux acheteurs, qui se garderont de les y laisser.

L'illustration se compose de 67 planches d'héliogravure, qui forment le premier volume, et de plusieurs centaines de dessins et de *similis*, qui sont dispersés dans les deux autres. Bien que supérieures à celles du catalogue de Berlin, les planches, comprenant 3,600 sujets, sont inégales. M. F. n'a fait grandir qu'un petit nombre de spécimens ; il insiste même pour que les gemmes — œuvres d'art et non produits de la nature — soient reproduites à la grandeur d'exécution. Cela peut se défendre en principe, mais, dans la pratique, il en résulte des inconvénients. Je défie M. F. ou qui que ce soit, sans le secours d'une forte loupe, de deviner l'image gravée sur l'intaille pl. XLV, 57 ; même avec une loupe, je ne distingue pas la silhouette du n° 40 de la pl. XXXVII, ni la tête du n° 19 de la même planche (voir aussi, si l'on peut, pl. XXIII, 37, pl. XXXIV, 51, 52, etc.). Mais ce sont-là des défauts légers ; dans l'ensemble, on peut dire que ces planches sont ce que l'héliogravure a encore produit de mieux d'après les œuvres de la glyptique. Les similigravures des deux autres volumes ne méritent pas les mêmes éloges[1]. La plupart ont été maladroitement retouchées, plaquées de blanc, au point que l'aspect en est souvent très désagréable et même repoussant. Une similigravure sans retouches ne vaut jamais rien, du moins dans l'état actuel des procédés de reproduction ; mais la retouche doit être exécutée par un artiste sur l'épreuve photographique, sous l'impression directe d'une empreinte, et non par un ouvrier qui « met des clairs » au petit bonheur. La retouche du cliché lui-même donne toujours des résultats pitoyables, car elle ne peut se faire que brutalement à l'aide d'une pointe. Pour citer de mauvaises similigravures dans l'ouvrage de M. F., je n'ai vraiment que l'embarras du choix ; je me contente de renvoyer ceux que la question intéresse à la figure 159 du tome III, qu'on peut étudier comme un exemple d'un cliché typographique complètement gâté et dénaturé par la retouche. Quant aux vignettes, elles sont presque toutes lourdes et mal tirées, ce que la nature du papier explique en partie. A la p. 132 du tome III est publié le dessin d'un groupe d'Aphrodite et d'Éros sur le chaton d'une bague de Lampsaque, d'après une gravure du *Journal of hellenic Studies* (1898, p. 129). Cette gravure laisse à désirer, mais, si on la compare à celle de l'ouvrage allemand, elle paraît presque un chef-d'œuvre. L'auteur de l'article du *Journal*, M. Perdrizet, prétend que le dessin publié par moi de cette intaille (*Chron. d'Or.*, II, p. 471) en donne « *a very inadequate idea* » ; comme j'ai sous les yeux un moulage et une galvanoplastie de l'original, j'ai le droit de dire que cette critique n'est pas fondée ; j'ajoute que le dessin

1. Au moment où je corrige les épreuves de cet article, on me prévient que mon exemplaire des *Gemmen* est un des exemplaires dits *de luxe*, sur grand papier du Japon ; on m'assure que les gravures des exemplaires ordinaires sont beaucoup mieux venues. On fera donc bien de se contenter de ceux-là.

des *Chroniques* a, sur celui du *Journal* anglais, l'avantage d'avoir été calqué sur un fort grandissement photographique.

Le tome II des *Antike Gemmen* contient le commentaire et l'explication des planches du tome I. L'ordre adopté est le suivant : 1° gemmes orientales (babyloniennes, syriennes, persanes archaïques); 2° gemmes mycéniennes; 3° scarabées, scarabéoïdes et gemmes grecques archaïques; 4° gemmes grecques du style sévère; 5° gemmes gréco-persanes; 6° gemmes grecques du style libre; 7° scarabées de Sardaigne; 8° scarabées étrusques; 9° scarabées italiques; 10° chatons de bagues italiques; 11° gemmes hellénistiques et romaines de l'époque républicaine; 12° gemmes augustéennes; 13° gemmes impériales; 14° gemmes signées; 15° camées; 16° gemmes chrétiennes et byzantines, avec quelques spécimens de camées et d'intailles modernes. A chacune de ces divisions correspondent plusieurs planches dont la composition a dû coûter à l'auteur une peine infinie; les sujets analogues (imitations de statues, portraits, animaux, etc.), ont été, le plus possible, groupés, et M. F. a fait de louables efforts pour éviter, dans ces tableaux composites, des disparates choquantes de dimensions et de style. Mais son mérite principal consiste dans le classement lui-même, qui pourra être contesté sur certains points (ainsi je ne crois pas que les pierres gréco-persanes soient à leur place), mais qui introduit pour la première fois un ordre rationnel et historique dans un amas de monuments jusqu'ici confondus — au point que des pierres grecques archaïques étaient considérées comme gnostiques, et inversement. M. F. lui-même a fait des écoles à cet égard, ayant donné comme gréco-mycénienne, dans son catalogue de Berlin (pl. II, n° 79), une intaille évidemment chrétienne. Il n'y a que ceux qui ne publient rien pour ne jamais se tromper. M. F. n'est pas du nombre; il se trompe et il reconnaît ses erreurs, comme il l'a fait dans l'ouvrage qui nous occupe, en avouant que l'intaille de Julia Titi est parfaitement authentique, que la gemme de Heius ne l'est pas moins, etc. Mais pourquoi faut-il qu'il éprouve le besoin, même dans un ouvrage de haute science, dans un ouvrage né pour durer, je ne dis pas de contredire, mais d'injurier ceux qui ne pensent pas comme lui? J'ai relevé toute une série de passages, à l'adresse de MM. Benndorf, Klein, Bloch, Winter, etc., qui excèdent les limites de la polémique permise et font penser au mot de Talleyrand sur Napoléon : « Quel dommage qu'un si grand homme ait été aussi mal élevé ! » Ce qui concerne M. Benndorf est d'une gravité particulière. A la p. 298 du tome II, M. F. publie une gemme signée de Sosis, représentant Héraklès combattant un Centaure, qui a été acquise par un particulier de Leipzig à Alexandrie. Cette gravure m'a fait d'abord mauvaise impression et je crois qu'aucun archéologue ne la verra sans qu'un doute, peut-être destiné à disparaître, ne traverse son esprit. Or, M. F. commence par déclarer — usant d'une formule qui lui est trop familière — que l'authenticité

de cette gemme ne peut être contestée que par des ignorants complets (*gænzlich Unkundige*) ; puis il ajoute : « D'après le témoignage du possesseur, cette pierre a été jugée apocryphe par O. Benndorf, par le même savant qui a cru authentique la fameuse tiare de Saïtapharnes, la falsification la plus misérable et la plus éhontée de ce siècle, et a voulu la faire acquérir par le Musée de Vienne. » Il y a, dans ces quelques lignes, toute une série de fâcheuses incorrections. On n'a pas le droit de citer le « témoignage du possesseur » (dont M. F. ne dit pas même le nom) pour incriminer le jugement d'un confrère ; on n'a pas davantage le droit de reprocher à ce confrère une *intention* qu'on ne connaît que par ouï-dire ; enfin, il est peu convenable d'appeler un objet « la falsification la plus misérable et la plus éhontée de ce siècle », quand on sait que l'authenticité en a été et est encore soutenue par des archéologues autorisés et respectables. Du reste, sans vouloir aborder ici la question de la tiare — M. F. ne serait pas si fort en colère s'il était sûr d'avoir raison — je ferai observer qu'à la p. 98 du tome III, M. F. traite aussi de « misérable falsification » le vase à deux têtes de Cléomène (au Louvre), qu'il a dénoncé une première fois dans *Cosmopolis* en 1896. Or, un avenir prochain montrera à M. F. combien est profonde son erreur à cet égard. — Même envers les archéologues dont il pense plutôt du bien, M. F. use de paroles dures, comme s'il ne pouvait pas en trouver d'autres : *seltsam willkürlich*, *grundlos*.., *seltsam verkehrt*,... *in willkürlichster Weise*, telles sont les gracieusetés que je relève dans une seule note consacrée à M. Babelon (t. III, p. 153). Ailleurs, je reçois aussi mon paquet ; c'est comme un rythme de bastonade qui scande les développements de M. F. et en marque... le manque de mesure. S'il avait supprimé une vingtaine de passages inutilement agressifs ou même haineux, croit-il donc qu'il aurait diminué la valeur d'une œuvre devant laquelle tous, amis et ennemis personnels, s'inclineront avec reconnaissance et respect ?

C'est au troisième volume surtout qu'iront ces hommages, car il est impossible de ne pas admirer l'énorme effort de talent et de travail dont il est le résultat. On y trouve une histoire complète de la glyptique, suivie d'une histoire critique des études dont la glyptique a été l'objet. Bien entendu, l'auteur ne se borne pas ici aux monuments de la gravure et aux particularités de technique et de style dont il a traité avec détail dans le livre II. Ayant introduit la glyptique dans l'histoire générale de l'art, il esquisse aussi l'histoire de l'art à propos de la glyptique et ne s'interdit pas les incursions dans les domaines limitrophes, ethnographie, histoire, religion. Sur la question mycénienne, il a pris un parti très net, en opposition complète avec les vues de M. Helbig qui ont trouvé tant d'écho parmi nous ; sa thèse est celle que j'ai soutenue dans le *Mirage Oriental*, parfois plus intransigeante encore, comme lorsqu'il admet, avec M. Evans, la pos-

sibilité d'une communauté d'origine entre les graveurs de l'époque du renne (au moins 10,000 ans avant J.-C.!) et les Mycéniens. Comme moi, il cherche les Kefta en Crète, il rattache les Philistins aux Mycéniens, il signale avec insistance le caractère européen et septentrional de cette civilisation mycénienne que beaucoup d'autres veulent tirer de la Phénicie. Les découvertes récentes d'Enkomi à Chypre et de Mélos lui fournissent des arguments nouveaux à l'appui d'une thèse qui n'a jamais été soutenue avec tant de science et d'éclat. Son chapitre sur la glyptique ionienne, intermédiaire entre la tradition mycénienne orientalisée et l'art grec archaïque, n'est pas moins intéressant pour l'histoire générale de l'art; après le moyen âge hellénique, la renaissance mycénienne, dont les gemmes découvertes à Mélos offrent un frappant exemple. Que d'idées originales et de conceptions heureuses il y aurait à relever encore dans les chapitres consacrés à la Sardaigne, à l'Étrurie, à la période étrusque de l'art romain (que M. F. goûte à juste titre), aux œuvres archaïsantes! Mais il faut laisser au lecteur le soin de les y découvrir. La partie du livre relative aux camées romains, qui est très développée, provoquera sans doute des contradictions. M. F. a la tendance de vieillir tous les camées, de les rapprocher de l'époque d'Auguste, comme si l'art postérieur avait été incapable de produire autre chose que des pauvretés. Ainsi, en présence du camée Marlborough, aujourd'hui au Musée Britannique, où l'on a cru reconnaître les bustes de Julien et d'Hélène, œuvre d'une habileté technique incontestable, mais sèche et sans vie, il ne craint pas d'écrire (p. 327) : « Nous plaçons aussi ce camée à l'époque claudienne... Les bustes doivent être ceux de Claude et d'une de ses femmes (sous les traits de Cérès et de Jupiter). La manière minutieuse, consciencieuse, mais sèche de l'artiste devait précisément plaire au docte vieillard. » Il me semble impossible de prendre cette conclusion au sérieux et je veux croire qu'à l'heure qu'il est M. F. en est déjà revenu. De même, j'espère qu'il ne persistera pas à placer au temps d'Auguste le fragment d'un grand camée, aujourd'hui au musée de Belgrade, ou il a reconnu le roi thrace Rhœmetalcès (t. II, p. 454). Cette œuvre ne peut pas être antérieure aux Antonins et elle est peut-être d'un siècle plus tardive. En outre, rien n'autorise à appeler Rhœmetalcès le personnage à cheval qui occupe le milieu du tableau. La tête, très bien conservée, est celle d'Alexandre le Grand et je serais tenté d'établir un lien entre cette représentation d'un Romain *en Alexandre* et les célèbres médaillons du trésor de Tarse. Quand on voit quels chefs-d'œuvre les portraitistes romains pouvaient encore produire au temps de Caracalla, on n'a vraiment pas le droit de refuser au second siècle ou même au troisième le douteux honneur d'avoir vu naître de lourds camées.

Il y a un passage, dans le troisième volume, que je n'ai pu lire sans me demander si je rêvais. Après avoir magistralement repoussé, sur

le terrain de l'archéologie, le spectre toujours obsédant du mirage oriental, M. F., perdant tout à coup la boussole, s'est élancé à sa suite jusque dans l'Inde (p. 262). Il s'agit des doctrines orphiques et pythagoriciennes, notamment de la migration des âmes. M. F. déclare qu'à son avis M. L. von Schröder, dans un écrit de 1884, a démontré, par des raisons concluantes, « l'origine indienne de la doctrine de Pythagore ». M. F. n'ignore pas l'opinion d'Erwin Rohde, qui attribue cette doctrine à la Thrace ; il sait aussi que M. Tylor a réuni de nombreux exemples de l'idée de la migration des âmes chez les peuples les plus divers. Mais il n'en a cure, car, suivant lui, ces idées de sauvages ne sont qu'à la source des doctrines et c'est l'Inde seule qui en a tiré l'admirable roman de l'âme se purifiant à travers ses métamorphoses. On pourrait d'abord demander à M. F. comment il sait que cette philosophie mystique était professée dans l'Inde avant Pythagore, quels écrits indous nous possédons de ce temps là, comment la communication d'idées aussi abstraites était possible alors qu'il n'y avait ni Grecs en Inde ni Indous en Grèce, etc. Mais le mieux est de lui conseiller de s'initier à la littérature ethnographique, de faire la connaissance (par exemple dans le livre de Burnet, *Early greek philosophy*) des tabous primitifs qui forment le fond de l'enseignement de Pythagore, de demander enfin à Frazer ou à Jevons quels sont les caractères constants et universels du totémisme. Cela fait, il regrettera d'avoir écrit que l'interdiction de manger des fèves a pour but d'éviter de troubler les sacrifices par des flatuosités (!). Les Grecs, dans leur ignorance du totémisme, ont déjà proposé des explications aussi absurdes de faits religieux; ils étaient excusables, mais nous ne le serions pas de faire comme eux. L'interdiction des fèves en Egypte gêne M. F.; aussi écrit-il impérativement : « Hérodote s'est trompé en attribuant aux Égyptiens la défense de manger des fèves. » Voilà qui est bientôt dit. A la même page, M. F. écrit encore : « La doctrine indienne empruntée par Pythagore fut adoptée par les Orphiques. » Cela est encore faux, car les philosophies séculières naissent des théosophies, et non inversement.—Pythagore, dit-on, était fils d'un graveur de gemmes et avait, dans sa jeunesse, voyagé pour le compte de son père. On a même trouvé naturel qu'il eût poussé jusqu'en Inde afin d'y faire emplette de pierres fines. M. F. n'a pas tenu compte de ces informations et c'est dommage. car le voyage en Inde de Pythagore, à propos de gemmes, s'explique mieux que celui de M. Furtwaengler pour le même motif.

Salomon Reinach.

Richard Engelmann, **Archäologische Studien zu den Tragikern**. Berlin, Weidmann, 1900. In-8, 90 p. avec 28 gravures. Prix : 6 mark.

Jahn et Welcker ont déjà mis en lumière l'influence du théâtre attique sur la peinture de vases du IVe siècle et les historiens de la littérature grecque n'ignorent pas le profit qu'ils peuvent tirer de cette série de monuments. Toutefois, on est loin d'avoir épuisé les enseignements qui s'en dégagent, d'autant plus qu'il n'existe pas encore de recueil de dessins d'après les peintures que la tragédie a inspirées. M. Engelmann nous promet, dans sa préface, de publier bientôt cette collection depuis longtemps attendue ; c'est un engagement dont nous prenons acte avec plaisir.

Sa dissertation, qui est d'une lecture fort attachante, s'ouvre par un chapitre sur la scène ou, plus exactement, sur les colonnes du proskénion, dont il reconnaît la présence sur plusieurs vases à sujets tragiques où ces supports ne se justifieraient pas autrement. J'hésite pourtant à accepter son opinion à cause du vase de Xenophantos, dont il n'a rien dit. On voit sur ce vase (*Compte rendu pour* 1866, pl IV) des colonnes imitant les feuilles du sylphium et supportant chacune un trépied doré ; cependant la scène est beaucoup trop mouvementée pour qu'on puisse en chercher le prototype dans une tragédie. En revanche, il est très vraisemblable que nous avons une représentation d'un proskénion richement décoré sur le vase d'Astéas à Madrid (*Monum. dell' Instit.*, VIII, 10).

M. E. a signalé, avec plus ou moins de vraisemblance, l'écho de cinq tragédies perdues de Sophocle (Ἑλένης ἀπαίτησις, *Laocoon*, Σκύριοι, *Tyro* A et B) dans des peintures de vases du Vatican, de la collection Jatta à Ruvo, de Corneto, de Florence, de la collection Czartoryski (à Cracovie et non à Paris, p. 40), etc. Il ne se dissimule pas combien il est dangereux d'expliquer des peintures par des tragédies perdues et de reconstituer, même partiellement, ces tragédies à l'aide des mêmes peintures ; mais on ne peut nier que la plupart de ses conjectures ne soient séduisantes. Ainsi je crois qu'il a définitivement raison contre Körte, Dümmler et d'autres lorsqu'il reconnaît, sur plusieurs vases, Néoptolème quittant Skyros, scène qui faisait certainement partie, comme l'a montré autrefois Robert, de la tragédie de Sophocle intitulée Σκύριοι.

Quatre pièces d'Euripide, également perdues, ont été étudiées par M. E. : ce sont *Alcmène*, *Andromède*, *Méléagre* et *Sthénébée*. L'auteur s'était déjà occupé d'*Alcmène*, à propos d'un vase de Castle Howard (aujourd'hui au Musée Britannique), dans un programme de 1881, dont il a été question ici même (*Revue*, 1882, II, p. 261) ; il réitère, avec des arguments nouveaux, sa thèse d'alors, suivant laquelle Alcmène serait au moment d'être brûlée sur l'autel par ordre de son mari involontairement outragé. Cette interprétation restera conjecturale

tant que nous ne pourrons alléguer aucun texte précis relatif à la vengeance d'Amphitryon ; elle n'en est pas moins, dans l'état de nos connaissances, celle qui cadre le mieux avec les données de la peinture et je crois que l'ancienne interprétation (apothéose d'Alcmène) doit être complètement écartée.

Pour *Sthénébée*, nous possédons un résumé dans un manuscrit florentin de Grégoire de Corinthe, malheureusement mutilé à droite; M. E. en a donné une reproduction photographique (p. 85) et une transcription rectifiée. Il n'a, d'ailleurs, invoqué à ce propos le témoignage d'aucune peinture céramique. Traitant du *Méléagre*, il a publié (p. 80) une peinture inédite du musée de Bari, qui représente Méléagre avec Atalante. L'*Andromède* a inspiré plusieurs peintures où divers critiques ont déjà reconnu ce mythe; M. E. croit que l'une d'elles (*Archaeologia*, XXXVI, pl. 6) figure le prologue de la pièce d'Euripide, au cours duquel, sous les yeux des spectateurs, on attachait la princesse sur un rocher. Euripide aurait suivi l'exemple donné par Eschyle dans le *Prométhée*. Cela est assurément fort ingénieux.

Salomon Reinach.

Salomon Reinach, **Répertoire des vases peints grecs et étrusques.** Tome II. *Peintures de vases gravées dans les recueils de* Millingen (Coghill), Gerhard (*Auserl. Vasenbilder*), Laborde, Luynes, Roulez, Schulz (*Amazonenvase*) Tischbein (*Tomes I-V*), *avec des notices explicatives et bibliographiques, une bibliographie de la Céramique grecque et étrusque, et un Index des tomes I et II.* 1 vol. in-12 de 424 p. Paris, Leroux, 1900. Prix : 5 fr.

En annonçant ici même (cf. *Revue critique*, 1899, II, p. 467-469) le premier volume de cet ouvrage, j'ai dit assez nettement quels sérieux services et quel genre de services il était appelé à rendre aux archéologues, pour n'avoir pas besoin d'y insister encore aujourd'hui. Il n'y a, d'ailleurs, rien de changé dans les reproductions ni dans les notices sommaires qui les accompagnent. On trouve à la fin un Index alphabétique général, commun aux deux volumes parus : un de ces copieux *Index* qui doublent la valeur pratique de tous les ouvrages de vulgarisation qu'a publiés M. Reinach. Avant l'Index, une vingtaine de pages à deux colonnes sont remplies par une « Bibliographie de la céramique grecque et étrusque ». Cette bibliographie ne prétend pas contenir tout, absolument *tout*, jusqu'au plus insignifiant article perdu dans un recueil lui-même insignifiant; mais elle est aussi complète que l'on peut raisonnablement le demander. Elle indique : « 1° les ouvrages où ont été publiées et décrites des peintures céramiques et dont les peintures forment l'objet principal; 2° quelques articles *célèbres* qui sont des tirages à part des périodiques; 3° l'indication des périodiques et des ouvrages généraux où il est *souvent* question de

peintures céramiques ; 4° *un choix* de monographies d'archéologie et de mythologie figurée, où l'exégèse des peintures céramiques tient une place importante ; 5° quelques *curiosa* ». Une épreuve décisive consiste à chercher dans cette bibliographie les titres de quelques brochures que l'on a des raisons de croire peu connues ; on s'aperçoit bien vite que, dans les limites, déjà très larges d'ailleurs, où M. R. l'a renfermée, la liste donnée par lui est vraiment complète.

Quelques notes prises en passant. P. 14, nos 1-2 : les inscriptions de ce vase sont fausses, et M. R. se demande si la peinture même en est antique. Remarquons qu'elle offre, en effet, une bien grande ressemblance avec une peinture de lécythe reproduite deux pages plus haut, p. 12, nos 7-8. — P. 19 : il semble que M. R. aurait pu exprimer plus sévèrement encore ses doutes sur l'authenticité de cette peinture. Le vase peut bien être antique, mais la peinture doit être fausse, archifausse. N'a-t-elle pas été inspirée par celle de la kélébè de Würtzbourg, reproduite p. 141 ? — P. 43, n° 7 : n'est-ce point là simplement une imitation libre et fantaisiste du sujet très connu, représentant l'expérience du rajeunissement opérée par Médée devant les Péliades ? — P. 49, nos 1 3 : l'explication suggérée par M. Pottier semble aussi juste qu'ingénieuse ; les longs bois de la tête de cerf doivent être une déformation des ailes de Pégase ; peut-être aussi la *kibisis* (?) que Persée tient à la main n'est-elle qu'une déformation de la tête coupée de Méduse. —P. 62, n° 4 : peinture reproduite dans les *Wien. Jahreshefte*, II, 1899, p. 79. — P. 142 : si l'objet que porte le premier éphèbe est réellement une boîte à manuscrits, les deux tableaux pourraient être interprétés de la manière suivante. Premier tableau : l'Amour détourne la jeunesse de l'étude ; deuxième tableau : l'Amour incline la jeunesse à chanter sur la lyre. Cela serait d'un goût terriblement moderne, qui ferait douter que les peintures fussent bien antiques. — Quelques erreurs d'impression : p. 334, en bas, lire *le* au lieu de *la*; p. 374, *s. v.* Hartwig, lire *griechischen* au lieu de *griechischn*; p. 409, *s. v.* Minotaure, lire 487 au lieu de 387.

Henri Lechat.

Kritische Beitraege zu Jacques Milets' dramatischer Istoire de la destruction de Troye la Grant, par Gustav Haepke. Marburg, N. G. Elwert, 1899. Un vol. in-8 de 140 pages.

Cette étude sur le mystère de la *Destruction de Troye* forme le 96e fascicule de la collection relative à la philologie romane, qui se publie sous la direction de M. Stengel. Elle se divise en deux parties. Dans la seconde (p. 63-125), M. Haepke fait, par rapport à l'édition princeps, un relevé des variantes qu'offrent les quatre principaux manuscrits (il avait classé au préalable tous ceux qui sont actuelle-

ment connus, au nombre d'une douzaine) : ce travail, autant qu'on en peut juger sans avoir les pièces sous les yeux, paraît fait avec soin et doit être exact dans ses détails. Quant à la première partie de l'opuscule, elle consiste en une étude sur la langue et la métrique du mystère : l'auteur y présente d'abord quelques remarques de phonétique, relatives surtout à l'*e* féminin, puis relève certains traits caractéristiques de la flexion pronominale et verbale. Ce sont les observations sur la syntaxe qui ont reçu le plus large développement, et il ne faut pas nous en plaindre, car nous avons là une bonne contribution pour la période moyenne de la langue, et notamment ce milieu du xve siècle encore insuffisamment exploré. Dans sa courte introduction, M. H. s'est aussi posé une question non résolue, et s'est demandé d'où était originaire Jacques Milet, l'auteur de la *Destruction de Troye*. Il suppose qu'il était de l'Est, et c'est bien possible. J'avoue cependant que les preuves linguistiques alléguées à l'appui de cette opinion ne sont ni très nombreuses, ni très convaincantes. Que *lignie* ait été employé pour *ligniée*, voilà évidemment une forme qui n'appartient pas à la France centrale : mais il ne faut pas oublier que *maisnie* pour *maisniée* y était devenu d'un usage courant. J'en dirai autant des quelques cas où les singuliers *no, vo*, sont employés à la place de *nostre, vostre*, et aussi des deux exemples de *t'* pour *tu* devant une voyelle. La forme *fieulx* remplaçant *filz*, est peut-être à elle seule plus probante que le reste. Mais tout cela, si je ne me trompe, nous reporterait plutôt à la région picarde : est-ce là ce que l'auteur a voulu désigner par l'adjectif *ostfranzoesischen?* Quoi qu'il en soit, cette question de l'origine de Jacques Milet me paraît rester encore pendante : il est vrai qu'elle était accessoire; l'essentiel était d'étudier le texte d'une façon précise, et c'est ce qu'a fait M. Haepke.

E. Bourciez.

L'idée de la durée par rapport aux verbes et aux substantifs verbaux en français moderne, par H.-B. Romberg. Gœteborg, Wald. Zachrissons, 1899. Un vol. in-12 de 155 pages.

Cet opuscule est une thèse soutenue l'an passé devant l'Université de Lund : on ne voit pas trop le but que s'y est proposé l'auteur, et à vrai dire il ne l'indique nulle part d'une façon bien nette. Il part d'une distinction des verbes en deux grandes classes, ceux qui marquent une action déterminée (c'est-à-dire à terme fixe), ceux qui marquent une action indéterminée (susceptible de se prolonger) : c'est à peu près celle que Meigret esquissait déjà, au milieu du xvie siècle, pour expliquer la valeur exacte des formes passives. M. Romberg, lui, semble avoir voulu examiner comment s'exprime en français la circonstance

de temps avec ces deux classes de verbes : il trouve que dans le premier cas c'est à l'aide de la préposition *en*, dans le second à l'aide de *pendant* ou mots équivalents. A la règle ainsi posée il admet du reste toutes sortes d'exceptions, et il est bien forcé de reconnaître qu'il y a des verbes qui flottent entre les deux classes sans appartenir nettement à aucune. Après cela, il s'occupe de la construction telle qu'elle a lieu avec les substantifs verbaux, et termine par des considérations sur les déterminatifs répondant à la question « pour combien de temps ». Toutes ces analyses sont subtiles, je ne le nie pas : à mon avis, elles le sont même trop. Surtout, ce qui m'effraie un peu, c'est cette méthode qui consiste à placer *in abstracto* les faits linguistiques et à ne tenir aucun compte des antécédents : car, enfin, c'est dans le français moderne que s'est enfermé M. Romberg, ou pour mieux dire dans celui du XIXe siècle (je n'ai relevé en dehors de cela que cinq ou six exemples empruntés à Voltaire et à Racine). J'avais déjà remarqué des tendances analogues dans une thèse sur l'*Analyse du langage* publiée il y a deux ou trois ans à Upsal, par M. Carl Svedelius. Et certes, nous devons être très reconnaissants aux Suédois du zèle qu'ils déploient à explorer les parties encore obscures de notre syntaxe française : ils y apportent beaucoup de pénétration et d'ingéniosité. Mais il ne faudrait pas non plus que, par des voies détournées, on nous ramenât tout doucement vers cette « grammaire générale » chère aux logiciens du XVIIIe siècle et aux idéologues qui ont suivi. Que deviendrait alors la méthode historique, en dehors de laquelle il n'y a point de salut, et qui doit être appliquée à étudier le groupement des mots dans une langue donnée, aussi légitimement qu'à y rechercher l'évolution des sons et des formes ?

E. Bourciez.

Bernardin, **Hommes et mœurs au dix-septième siècle**, in-12. 360 p., Paris. Société française d'imprimerie et de librairie, 1900.

M. Bernardin réunit en ce volume un certain nombre d'articles ou de conférences qu'il a consacrés à quelques figures curieuses du XVIIe siècle. Les personnages dont il nous entretient — le médecin Charles de l'Orme, Nicolas Faret, l'aventurier Zaga-Christ, le parasite Montmaur, le chevalier de l'Hermite-Soliers, le duc Henri II de Lorraine — ne sont pas de ceux dont la postérité s'occupe beaucoup, mais précisément parce qu'ils sont fort oubliés, ils gardent dans une étude littéraire tout l'imprévu et tout le pittoresque qu'ont depuis longtemps perdu les héros célèbres. M. Bernardin conte leurs aventures avec agrément, en un style vif et alerte qui convient très bien à l'exhibition de ces menues silhouettes qui n'ont d'autres rôles à jouer dans l'histoire que de paraître et disparaître après l'avoir égayée un

instant. On n'a guère à lui reprocher qu'une manière un peu superficielle de les étudier et surtout, un deplorable abus de ficelles dramatiques qui nuit singulièrement à la valeur historique de ses narrations.

Raoul Rosières.

Ch. Renouvier, **Victor Hugo, le philosophe**, in-12, 378 p. Paris, A. Colin, 1900.

Il était jadis de mode parmi les détracteurs d'Hugo, de soutenir qu'il était incapable de penser et même de trouver une seule idée qui fut bien à lui. La thèse a beaucoup faibli depuis lors. Déjà, il y a une dizaine d'années, M. Jules Lemaitre s'était vu obligé de reconnaître qu'il y avait au moins trois ou quatre thèmes différents dans l'œuvre d'Hugo. Depuis on en a découvert d'autres. On a enfin compris qu'il était fort injuste d'exiger d'un poète les systèmes philosophiques complets qu'on ne réclame d'ordinaire qu'aux philosophes, mais que si la qualification de penseur convenait à quiconque avait médité sur de nombreux problèmes, Hugo était certainement un des poètes français qui pouvait le mieux y prétendre. Et voici enfin aujourd'hui qu'un philosophe, M. Renouvier, consacre tout un volume à étudier Hugo comme philosophe.

C'est peut-être cette fois dépasser le but. Hugo, était surtout poète et lorsque séduit par quelque pensée métaphysique, il la mettait en vers, il ne songeait nullement à élaborer un système et, son poème fait, passait volontiers à une autre pensée toute différente. Aussi M. R. commentant successivement toutes ses poésies y trouve-t-il un pêle-mêle étonnant de doctrines diverses qu'il serait bien difficile de concentrer en une doctrine quelque peu arrêtée. Il le voit tantôt platonicien, tantôt pythagoricien, ici d'accord avec Epicure, là se rapprochant de Kant, ailleurs orphiste ou brahmane. Ce n'est pas assez sans doute pour en faire un philosophe, mais c'est assurément plus qu'il n'en faut pour affirmer qu'il a formulé un très grand nombre d'idées et qu'en somme il a beaucoup pensé.

Ce qui manque d'ailleurs un peu à M. R. pour établir sûrement sa thèse, c'est la connaissance des sources d'inspiration du poète. Ce n'était pas toujours une méditation acharnée qui fournissait à Hugo le sujet d'un poème, mais souvent la lecture inopinée de quelque vieux livre oublié qu'il s'avisait de vouloir refaire à sa manière. Il me semble fort, à maints rapprochements de détails que je n'ai pas le loisir de poursuivre ici, qu'il a du tirer l'idée de la *Fin de Satan* de la *Seconde semaine* de Du Bartas. Et je suis plus certain encore que son *Ane*, n'est qu'une refonte à la moderne du *De vanitate Scentiarum* de Cornélius Agrippa qui démontre avec une dialectique toute pareille, l'inanité des conclusions fournies par les savants sur toutes les ques-

tions de philosophie et de morale, et se termine par un éloge identique de la toute-sagesse de l'âne. Dès que son imagination est mise en branle par un sujet qui l'a séduite, elle le médite et l'approfondit, sans se demander s'il est d'une logique irrécusable ou s'il s'accorde avec d'autres sujets traités quelques pages auparavant, et elle le convertit en un admirable rêve de poète. Ce n'est pas là une œuvre de rhéteur, comme on se plaisait tant à le dire autrefois, mais très réellement une œuvre de penseur, car il médite véritablement lui-même l'idée qui l'a frappé et refait sans le savoir les raisonnements de Pythagore, de Platon, d'Epicure et de Bouddha. Seulement, et c'est ici qu'il n'est plus philosophe, il les refait une à une, au caprice de l'inspiration, et sans se soucier de les concilier entre elles.

Mais si M. R., trop philosophe pour ne pas voir de la philosophie partout, a exagéré notablement la puissance philosophique d'Hugo, il en a tout au moins vu très exactement la nature. « L'homme que V. Hugo appelle le *Songeur*, écrit-il, et qui remarquons le n'est pas le même que le *Penseur*, est celui qui s'exalte à la pensée des inconnus, des possibles que l'imagination se peut peindre réels dans l'ordre de la création. C'est celui qui contemple le mystère, est saisi de *l'horreur sacrée*, sent *l'immensité lui monter à la tête*... Il a fortement senti les problèmes supérieurs de la vie et de la destinée, c'est incontestable : fortement, et mieux ou plus réellement, que tels philosophes qui se flattent de les avoir compris et résolus... Là où il nous paraît le plus manifestement avoir *manqué de raison*, nous devons trouver l'occasion d'admirer le plus la *force de raison* qui a permis à cet homme d'une imagination sans bornes, de résister à l'obsession des idées délirantes qui subjuguèrent l'esprit de son frère Eugène, et qui durent à certains moments le hanter lui-même ». Voilà l'idée juste qu'il fallait développer seule et c'est pour ne s'y être pas tenu que M. Renouvier a écrit un livre un peu long, un peu diffus et d'une critique contestable en bien des points. Mais il nous a du moins rendu le service de résumer très nettement les différentes théories philosophiques d'Hugo et de montrer ainsi les prodigieuses facultés méditatives de son génie.

Raoul Rosières.

— Aujourd'hui que le remaniement de nos circonscriptions territoriales préoccupe de bons esprits, il n'est pas vain de rappeler combien a été laborieuse et souvent artificielle la formation des départements, ce dont fournit un convaincant témoignage l'intéressante brochure de M. D. Mater (*Formation du département du Cher... Lettres de M. Sallé de Chou, membre de l'Assemblée Nationale et de M. Dumont de la Charnaye 1789-90*, Bourges, Sire, 1899. 103 p. 2 cartes). Dans la correspondance des deux hommes de confiance qui négocièrent la constitution du département se révèle la lutte des intérêts traditionnels souvent respectables contre la

raison géographique. Le département n'englobe pas La Charité, située sur la rive droite de la Loire pour « une misérable raison de position géographique ». Il est vrai que l'on invoque le plus souvent pour asservir des localités la facilité des communications. Il fallut créer de nombreux districts, pour donner satisfaction aux villes « toutes ayant intérêt à se procurer un établissement public, à cause des avantages qui le suivent ordinairement ». Qui donc parle de supprimer les sous-préfectures et les petits tribunaux? — B. A.

— Le livre de M. E. Josset, *A travers nos Colonies, Livre de lectures.* Paris, Colin, 1900, VI-343 p., 15 cartes et cartons, 200 gravures, est d'un véritable pédagogue au sens le meilleur du mot; rien qui rappelle la sécheresse didactique du Manuel ou Précis. C'est une série de leçons familières et animées, professées par un oncle à ses neveux qui expriment leurs curiosités et ne craignent pas d'interroger leur professeur, et celui-ci ne laisse point passer sans explication ou commentaire un seul terme insolite pour ses jeunes auditeurs; aussi a-t-il donné un petit lexique où figurent non seulement quelques noms géographiques mais des vocables de la langue courante (p. ex. aqueduc, arable, etc.); il pratique aussi l'enseignement par l'image, et le cours est illustré de vues nombreuses dont beaucoup sont accompagnées d'une courte légende. Nous ne savons si les jeunes lecteurs auxquels cet instructif volume est destiné, se laisseront « détourner de tant de carrières encombrées et orienter vers le commerce, la marine, les colonies ». Ce qui est certain, c'est qu'ils en tireront des notices justes et saines sur notre empire colonial. — B. A.

— Était-il bien utile qu'après l'ouvrage de M. J.-Charles Roux, M. P.-A. Schayé écrivît un opuscule sur l'*État et la Marine marchande française* (Paris, Fontemoing 1900, 198 p.)? La partie statistique n'est ni neuve, ni suggestive; l'auteur néglige de mettre en vedette l'élément le plus décisif en la matière, la *part maritime* du commerce français; le taux ressort en Allemagne, comme on sait, à 56 o/o. Les chapitres relatifs à la législation constituent plutôt un exposé analytique qu'un commentaire critique : le plus souvent l'auteur invoque l'opinion d'autrui, notamment des orateurs parlementaires. A ce propos, on lui reprochera de n'avoir donné que des références sommaires ou incomplètes. Il conclut avec la plupart des hommes compétents au rétablissement de la demi-prime. Il proteste contre les excès de la politique protectionniste et nationaliste qui stérilisent les efforts de notre commerce maritime. — B. A.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 20 juillet 1900.

L'Académie se forme en comité secret.

M. Salomon Reinach communique une note sur le v. 743 du livre VI de l'Enéide : *Quisque suos patimur manes.* Il montre que ce vers a été mal interprété dès le premier siècle et que le contre-sens commis dans les écoles et consistant à traduire *manes* par *supplicia*, a eu pour effet que Stace, imitateur de Virgile, a employé le mot *manes* dans une acception qu'il ne peut avoir. Cette erreur s'est perpétuée dans les lexiques modernes.

Léon Dorez.

Le Propriétaire-Gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. — Imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 33 — 13 août — 1900

Zimmern, Contributions à la connaissance de la religion babylonienne, II. — Price, Les grands cylindres de Goudéa. — Delbrück, Syntaxe, III. — Nicole et Morel, Archives militaires du 1er siècle. — Eckel, Charles le Simple. — Zanetti, La loi de Coire. — Lanore, La cathédrale de Chartres. — La Mantia, Coutumes des villes de Sicile. — Clément, Henri Estienne et son œuvre française. — La Servière, Le Père Porée. — Le développement historique des gymnases saxons. — Kron, La méthode Gouin. — Maguire, Géographie militaire. — Hauser, Les colonies allemandes. — Lettre de M. Waliszewski et réponse de M. Legras.

I. **Beiträge zur Kenntnis der Babylonischen Religion** von Dr Heinrich Zimmern; zweite Lieferung, Ritualtafeln für den Wahrsager, Beschwörer und Sänger; erste Hälfte. Leipzig, Hinrichs, 1899, in-4, pp. 81-128, pl. XXI-XXXIX.

II. **The great cylinder inscriptions A and B of Gudea** by Ira Maurice Price. Part I Text and sign-list. Leipzig, Hinrichs, 1899; in-4, v-111 pages.

I. Le nouveau fascicule de l'ouvrage considérable auquel M. Zimmern a donné le titre de « contributions à la connaissance de la religion babylonienne » comprend la première partie d'une étude consacrée aux tablettes cunéiformes de la collection de Kouyundjik ayant le caractère de rituels. Ces textes s'appliquent à trois catégories de prêtres : le devin (barû), l'exorciste (ashipu) et le chantre (zammaru). La livraison actuelle ne comprend encore que les textes ayant trait à la divination. Sur les 25 tablettes de ce type qu'à l'aide du catalogue de Bezold, M. Z. a pu grouper, 23 appartiennent à divers exemplaires d'un même rituel : le rapprochement des différents fragments permet une restitution partielle de ce long et important document. Deux tablettes n'ont pu être rattachées à cette série : l'une d'elles (le n° 24) est particulièrement intéressante par la mention qui y est faite d'un certain En-me-dur-an-ki, roi de Sippar, évidemment identique, ainsi que le suggère M. Z. au septième roi de la dynastie préhistorique de Berose.

La transcription et la traduction des textes ont été établies avec la précision, l'exactitude et la rare science qu'on pouvait attendre d'un assyriologue aussi parfaitement compétent que l'est M. Zimmern. Sur un petit nombre de points des améliorations de détail pourraient être proposées. Ainsi nos 1-20, l. 46 dans une liste d'offrandes comprenant miel, huile, dattes, etc. figurent trois signes que M. Z. lit

še ir-qu et qu'il traduit par « grünes(?) » (irqu de arâqu). Ne pourrait-on plutôt considérer ces signes comme formant un idéogramme complexe identique à (GISH) SHE-IR-QU qui, sur un vocabulaire du musée de Constantinople (S 21 Rev. 6, cf. ZAVIII, p. 198) est expliqué par *shar-ru-u* (espèce de fruit ou de plante [1] ?) Ibid., l. 44, M. Z. transcrit : a-du 3 akalu (?) 24 tarakkas (-kas). Or les traces du signe transcrit *akalu* se réfèrent difficilement à GAR (= *akalu*). De plus la présence de ce terme entre les deux chiffres 3 et 24 s'explique mal. Il est plus vraisemblable d'admettre qu'on ait ici un chiffre fractionnaire tel que $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{3}$. Ce qui confirme cette manière de voir, c'est qu'à la ligne précédente la lecture 24 n'apparaît pas comme possible (en effet, le chiffre 4 est sur ces textes écrit comme le signe GAR). Je proposerais pour ce passage la restitution suivante : « tu disposeras trois tables et sur chaque table tu placeras 28 pains de façon qu'il y ait trois fois et demi 24 pains pour les trois tables ». Ainsi le nombre requis serait 84, soit la combinaison des deux nombres 7 et 12 (7 × 12).

L'introduction mérite d'être particulièrement signalée : M. Z. y a rassemblé les faits susceptibles de caractériser le rôle respectif du devin, de l'exorciste et du chantre. Ces quelques pages ne sont pas seulement précieuses à consulter pour l'histoire de la religion babylonienne ; elles offrent, en outre, par l'interprétation qu'on y trouve de certains termes techniques, un grand intérêt au point de vue lexicographique.

II. La publication des grands cylindres de Goudéa nécessitait un long travail de copie qu'il faut savoir gré à M. Ira Price d'avoir entrepris et mené à bien. J'éprouve un vrai plaisir à signaler cet ouvrage auquel il est aisé de prédire le meilleur accueil. Je souhaite que M. P. ne nous fasse pas trop attendre la seconde partie annoncée, qui doit contenir la transcription et la traduction des deux inscriptions reproduites dans le présent volume.

La copie que M. P. nous donne des deux cylindres, est établie avec soin et paraît exacte dans son ensemble. Néanmoins quelques lectures prêtent à discussion [2] et il y aurait au sujet de la liste de

---

1. L'absence de *she* sur l'un des textes parallèles démontre (à moins de supposer une erreur de scribe) que *she* est ici déterminatif.

2. Voici, par exemple, un certain nombre de points sur lesquels je voudrais attirer l'attention de M. Price. Cyl. A, I, 1, troisième ligne *shir-pur*... — III, 5 *bar* au lieu de *mash* — 13 aucune trace de *gish* — VI, 7 sixième signe = *shub* — VII, 17 *gish-shid* au lieu de *gish-dub* — VIII, 13 *na* au lieu de *ki* — X, 15 premier signe = *ti* — X, 23 deuxième signe = REC n° 378 (et non *tsi*) ; troisième signe = REC n° 360 (*gúr*) — XI, 25 *ge* au lieu de *gan* — XII, 11 deux premiers signes = *iti* (*shi-dub* et non *shi-ra*) — 21 *na* au lieu de *ki* — 22 idem — XIII, 12 quatrième signe = *ge* — 21 quatrième signe = *nun* — XIV, 8 deuxième signe = *da* — 11 *id* au lieu de *da* — 18 *dúb* (REC n° 373) au lieu de *edin* — XV, 3 après *nin-erin* lire *ki-nin-erin* — 14 au lieu de *ni-ba-al* lire *ush-e* — XVI, 3 *Kir* (?) au lieu de *gish* — XVII, 23 troisième signe = *hu-si* (REC n° 37) — XVIII, 1 cinquième

signes qui termine le volume des observations à présenter [1].

Malgré ces inexactitudes difficilement évitables d'ailleurs dans une publication de cette étendue, l'ouvrage de M. Price constitue une base de travail très suffisamment sûre et solide. J'espère qu'il sera le point de départ d'études nouvelles sur ces deux importantes inscriptions qui, si on excepte un excellent article de Zimmern sur le songe raconté dans les premières colonnes du cyl. A, sont restées jusqu'ici presque entièrement inexpliquées.

Fr. Thureau-Dangin.

Grundriss der vergleichenden Grammatik der Indogermanischen Sprachen von Karl Brugmann und Berthold Delbrück. Fünfter Band : *Syntax*, von B. Delbrück, III Theil und Indices (Schluss des Werkes). — Strasbourg, Trübner, 1900. In-8, xx-608 pp, Prix : 15. mk. [2].

C'est avec le siècle que s'achève cet imposant résumé des conquêtes scientifiques du siècle dans un domaine à peu près inconnu avant lui. Il s'achève heureusement, ainsi qu'il a débuté : il s'est ouvert sur la phonétique indo-européenne, aujourd'hui si sûre d'elle-même et de ses lois, qu'à peine une science exacte peut apporter à l'esprit une satisfaction plus sereine ; il se ferme sur l'exposé des données de syntaxe les mieux connues, les plus fermes, celles qui se prêtent le moins aux reconstructions arbitraires ou hypothétiques, et le moins les exigent. Ces données, l'auteur les a poursuivies et analysées, dans toutes les branches de l'indo-européen, — sauf le celtique, exclu d'emblée, — avec un si minutieux souci de parfaite exactitude, que cette partie de son œuvre au moins peut être considérée dans l'ensemble comme définitive.

Il va de soi que je ne parle pas seulement d'exactitude matérielle.

---

signe = *gir-nun* (REC suppl^t n° 159) — XX, 27 troisième signe = *se* (REC n° 138) — XXI, 10 *di* au lieu de *ki* (*sa-dug-ga*) — XXII, 4 cinquième signe = *ge* — XXIII, 8 *na* au lieu de *ki* — 11 premier signe = *gir-nun* (REC suppl^t n° 159) — 26 rien entre *mu* et *ni* — XXIV, 22 *si-ba* au lieu de *ba-ba* — XXVI, 21 *ta* (?) au lieu de *lal* — 25 *eme* au lieu de *ka* — XXVII, 24, 25 une seule case au lieu de deux — Cyl. B, VIII, 11 premier signe = *shu* — XIII, 1 dernier signe = *dar* — XIV, 4 sixième signe = *Ka* — XVI, 14 troisième signe = *sig* — ibid. 17 *gu* au lieu de *bur* — XXII, 1 premier signe = *aʒag* XXIII, 5″ deuxième signe = *ʒu*.

1. N° 24 correspond seulement à *uš* — n° 29 cf. REC n° 31 — n^r 38 deuxième forme équivaut non à *ri* mais à *nin* (REC n° 294) — n° 94 = chiffre 2 (cf. REC n° 485) — n° 95 cf. REC suppl^t n° 127 — n° 144 deuxième forme = n° 143 cf. REC n° 198 — n° 162 = *kam* (REC n° 216) — n° 185 = *dul* (cf. REC suppl^t n° 277 *bis*) — n° 241 = *sal* 1 (cf. Zimmern ZA III, p. 234) — n°s 319 et 322 (cette dernière forme légèrement différente sur l'original) sont peut-être identiques à REC n° 457 (Br. n° 10242).

2. Cf. *Revue critique*, XLV (1898), p. 45.

C'est le moindre mérite, — pourtant énorme, — de cet ouvrage volumineux, où les citations de diverses langues tiennent tant de place. J'ai relevé, p. 118, l. 17, la faute d'impression *thathêti* pour *tathêti* (sk.), et p. 160, l. 19, un mot grec αἱματοφόρυκτος, qui doit être lu, je suppose, -φυρτος. Les citations de la p. 193 (Chândôgyôpanishad) sont particulièrement maltraitées : l'apostrophe qui manque devant *jâyata* (l. 8 du bas) est venue se placer indûment un peu plus loin devant *dhanusha*, et à la même ligne on lit l'inintelligible *âyatanam* pour *âyamanam*. Enfin, p. 224, l. 19, le mot qui signifie « les supérieures et les inférieures » est naturellement *uttarâdharâs*, et il n'en coûtait rien de l'accompagner d'une référence complète : *Çat.-Br.* V. 3. 4. 21 [1].

L'exactitude des traductions n'est point en cause non plus. Sans doute, je ne les contresignerais point toutes ; mais M. Delbrück n'a pas écrit son livre pour faire œuvre d'exégèse védique, et force est bien de laisser tomber la controverse lorsqu'elle ne touche pas au fond même de la question de syntaxe débattue, à plus forte raison lorsqu'elle porterait sur ce qui ne semble qu'un simple lapsus, comme *tyásyai* (p. 45) rendu par « dir », ou *saptá* (p. 142) par « viel ». Pourtant c'est à regret qu'on rencontre des sens qu'on pouvait croire définitivement condamnés et que l'autorité de M. D. risquerait de réhabiliter pour un temps : *ajá* n'a que faire de signifier « Treiber » (p. 100 et 170), et c'est déjà bien assez qu'on ait à choisir entre les deux traductions « bouc » et « non-né », qui font calembour, sans qu'on les surcharge encore de cette complication inutile et encombrante ; ailleurs (p. 301), dans la séquence énigmatique de Dîrghatamas, M. D. lui-même écrit « des Ungeborenen » et nous voilà d'accord sur le mot, sinon sur la stance, que j'ai traduite tout différemment, avec autant de certitude, je crois, qu'on en peut apporter à la solution d'une énigme [2]. Cette dernière divergence touche à la syntaxe, en ce que, pour moi, *ékam* ici est accusatif, et j'en ai pour preuve l' « antithèse védique » évidente avec *shash* (R. V. I. 164. 6). Voici qui l'intéresse de plus près. R. V. X. 37. 9, M. D. traduit *áhnâhnâ* par « de jour en jour » ; mais, outre qu'une « innocence » ne peut pas être « meilleure » qu'une autre, le concept de l'innocence étant de sa nature absolu [3], le parallélisme de la répétition indique, à n'en pas douter, que *áhnâhnâ*, doit se construire avec *vásyasâ-vasyasâ* et qu'il faut comprendre : « Lève-toi pour nous, ô Soleil, avec l'innocence, avec un jour chaque fois meilleur que le jour précédent. » De même R. V. III. 5. 10 (p. 248) *uttamô rôcanânâm* est un médiocre exemple de l'accord du superlatif avec le sujet, attendu qu'on peut parfaitement

1. P. 180, l. 8, l'*i* est de trop dans *âryakritî*.
2. Voir mon *Atharva-Véda*, VIII-IX, p. 108 (st. 7) et 146.
3. Cet argument est peut-être de nature trop logique pour la langue des Védas ; mais le suivant est irréfragable. Voir aussi : Bergaigne, *Quarante Hymnes*, p. 64.

considérer *uttamô* comme isolé « le suprême » et faire dépendre *rôcaṇânâm* de *nâkam* « la voûte des splendeurs = le ciel »[1] : bien plus probant était *sá dêvátânâm êkô bhavati* Çat. Br. III. 1. 1. 10, où *êka* joue un rôle de superlatif.

L'objet du livre est la syntaxe de coordination : dans un premier chapitre, qui est le xxxve de l'ouvrage entier, l'auteur précise et divise sa matière.

Le chapitre xxxvi traite du sujet et du prédicat, unis ou non par la copule. On peut s'étonner, vu la nationalité de l'auteur, qu'aux exemples du type *ad duo milia capiuntur* (p. 10) il n'ait pas cru devoir ajouter le mhd. *ze drîzic tûsent marken wart den armen gegeben*, très curieux en ce qu'ici le verbe est au singulier. P. 19, on regrette l'absence du vers d'Horace : *mediocribus esse poetis*....

Au chapitre xxxviie (propositions sans sujet), je crois constater que M. D. (p. 28), sans d'ailleurs me nommer, et en partant d'exemples différents des miens, est entièrement d'accord avec moi[2] sur le type de phrase préhistorique d'où est sortie la tournure *accusativus cum infinitivo*. Encore un problème dont la solution est désormais acquise.

Dans l'étude de la place respective des mots (ch. xxxviii), je relève (p. 48) une jolie métaphore, et plus vraie qu'il n'est d'usage pour les métaphores : « Les particules sont les vallées qui unissent en les séparant les cimes du discours. » M. D. enseigne que, si ces particules sont entièrement atones, le verbe indo-européen ne l'était pas, mais affectait une tonalité inférieure à la moyenne : d'où son enclitisme subséquent ; il repousse dès lors les conclusions de M. Wackernagel sur le caractère primitif de la position du verbe en germanique (p. 83). C'est dommage, car elles étaient fort séduisantes : je ne crois pas, en effet, qu'elles cadrent avec la majorité des faits constatés ; mais peut-être parviendra-t-on à en sauver quelque chose. Je comprends moins bien, je l'avoue, pourquoi M. D. écarte l'identification lat. *igitur* = *agitur* (p. 66) : le fait que les plus anciens documents qui contiennent *igitur* le placent en début de phrase, me paraît presque négligeable, un simple caprice du hasard ; et l'exemple de *licet*, *scilicet* et autres suffit à montrer avec quelle facilité une forme verbale a assumé en latin la fonction de conjonction.

Le ch. xxxix traite de l'ellipse. Celle du sk. *kim bahunâ* me paraît se résoudre au mieux par la restitution de *caritavyam* (p. 123) : comparer le sens usuel et technique de la locution *vácâ car*. Celle du verbe de

---

1. Bergaigne-Henry, *Manuel Védique*, p. 61. — Le mot *rkvân* ne signifie pas « singend » (p. 131), mais « mit Versen versehen » ; la nuance n'est pas sans valeur. — Ibid., je crois avoir démontré (*Mém. Soc. Ling.*, X, p. 85 = *Vedica* III 12) que *mahishâ* ne signifie jamais que « buffle ». — Le sens « mouche » pour *admasâd*, (p. 168) a été établi par M. Geldner, *Vedische Studien*, II, p. 179.

2. *La Proposition infinitive* (Etudes de Syntaxe comparée, I), in *Revue de Linguistique*, XXII (1889), p. 33.

mouvement est largement représentée (p. 125) dans la poésie allemande la plus populaire comme la plus élevée : *woher so früeh*, *wo ane scho, Her Morgestern*, *enanderno ?* (Hebel).

La composition des mots (XL) est un chapitre de la syntaxe, surtout lorsqu'on en déduit les origines à la façon de M. Jacobi. Il est vrai que M. D. fait ses réserves (p. 162) sur les théories de son collègue de Bonn. Sa principale objection contre elles paraît être que les mots en composition reflètent une nuance de sens différente de celle de leur juxtaposition syntactique, et il en donne çà et là, notamment p. 204, de bien délicats exemples. Rien n'est plus juste ; mais c'est aller trop loin, et presque jusqu'à la pétition de principe, que d'écrire (p. 140) que la composition ne se serait pas développée si la juxtaposition syntactique avait suffi à l'expression adéquate de la pensée ; car la question est précisément de savoir si le premier procédé n'est pas primordial, ou au moins de beaucoup antérieur au second. Tout bien pesé, la thèse de M. Jacobi ne me semblerait excessive que si elle aboutissait à nier l'existence des propositions relatives en indo-européen. Mais je ne crois pas que telle soit sa pensée : il y a eu une phase de subordination sans signes extérieurs, puis une phase de subordination marquée par des pronoms relatifs et des conjonctions ; et celle-ci était déjà assez avancée lorsque s'est opérée la scission ethnique, en sorte qu'elle a prévalu et que la seconde n'a subsisté qu'à l'état de survivance et sous forme de composition nominale [1].

Dans le chapitre de l'accord (XLI), je note que mon explication purement analogique et grammaticale des pluriels neutres sanscrits *purú* et similaires [2] (p. 243), encore qu'elle ait été traversée depuis par les théories beaucoup plus profondes et compréhensives de M. J. Schmidt sur le pluriel neutre indo-européen, n'en est pas infirmée, si l'on ne les admet en bloc, ce que M. D. n'est point disposé à faire : *purú* est altéré du régulier *purû*.

La contamination (XLII), ce facteur essentiel de toute syntaxe, ne donne pourtant matière qu'à peu d'observations, par la raison fort légitime qu'il n'est guère de contamination proprement dite qu'on soit autorisé à faire remonter jusqu'à la phase proethnique.

---

1. Parmi les trouvailles de l'auteur, je n'en sais guère de plus élégante que l'explication (p. 173) de l'expansion du type *dhanamjayá*, et, en général, de la composition syntactique en sanscrit : à raison du caractère uniforme du vocalisme sanscrit, beaucoup de premiers termes de composés (soit *vásóvâyá*), quoique n'ayant que la forme thématique pure, donnaient l'illusion d'un accusatif ; une fois l'accusatif entré par cette porte dans le système de la composition, les autres cas suivirent. — En revanche, pourquoi s'obstine-t-il à considérer le type sanscrit *pitámahá*, (p. 218) comme une singularité déconcertante ? J'en ai dit un mot ici même (*Rev. Crit.*, XXX, p. 82), et à propos de l'ouvrage auquel il renvoie. Ne lit-il pas les comptes rendus de ses œuvres ? Ou ma solution lui a t-elle paru trop sommaire ? Il pouvait, en tout cas, la mentionner sans se compromettre.

2. *Le Nominatif-Accusatif pluriel neutre dans les Langues Indo-Européennes* (Esquisses morphologiques, IV,) in *Muséon*, VI (1887), p. 558.

XLIII. — Propositions interrogatives. — J'ai déjà dit qu'à mon sens le *ne* interrogatif latin n'est pas une simple particule de renforcement (p. 263), mais la négation elle-même : en d'autres termes, la tendance proethnique, conservée par les Latins et par les modernes, consistait à poser la question sous la forme négative lorsqu'on attendait une réponse affirmative, et réciproquement. Lat. *an*, au contraire, ne signifiant que « etwa » (p. 270), rien absolument n'empêche de l'assimiler à l'ἄν du grec.

Après une courte étude des propositions prohibitives (XLIV), M. D. aborde la matière indéfinie des propositions relatives, où il distingue : le type âryo-grec (XLV), où l'indice de relation est * *yó-* et dérivés ; le type germanique (XLVI), où d'autres thèmes pronominaux concourent avec lui ; le type italique et letto-slave, où le pronom interrogatif fait fonction de relatif (XLVII). Chacun de ces métaplasmes syntactiques est analysé en détail avec la plus ingénieuse pénétration. Il est seulement fâcheux que l'équation got. *ei* = i. e. **yód*, si satisfaisante au point de vue sémantique (p. 347), manque de soutien phonétique : non pas qu'elle soit impossible, témoin i- e. **kerdhyos* devenu got. *hairdeis*, dont M. D. ne parle pas ; mais justement il faudrait imaginer la juxtaposition dans laquelle **yód* aurait été précédé d'une syllabe lourde, et je n'en vois pas le moyen, puisqu'il était initial ou ne pouvait avoir que **tód* pour antécédent.

Si je ne m'arrête pas davantage sur ces 150 pages, y compris le chapitre final (parataxe et hypotaxe), c'est qu'il faut se borner et qu'un compte rendu rapide n'en apprendrait rien au lecteur. Ai-je besoin d'ajouter que, si complet que soit l'exposé en tant que syntaxe indo-européenne, il n'exclut pas, il appelle au contraire les monographies futures, et leur trace la marche à suivre ? Par exemple, les particularités trés variées et complexes de la construction hellénique par la conjonction εἰ ne figurent point ici, et à bon droit, puisqu'elles sont exclusivement helléniques ; mais chacune d'elles, probablement, était en germe dans quelque construction indo-européenne, et toutes méritent au moins d'être explorées à ce point de vue : ce que je constate, non pour reprocher une lacune à M. Delbrück, — encore une fois ce n'était pas là son sujet, — mais pour ne pas laisser croire aux jeunes linguistes que « tout soit dit et qu'ils viennent trop tard ».

Les quatre index (pp. 451-606), des mots, des matières, des passages cités et des noms d'auteurs, se réfèrent, bien entendu, à tout l'ouvrage. Le troisième ne renvoie qu'à trois textes : pour le sanscrit, le Rig-Véda ; pour le grec, Homère ; pour le latin, Plaute. C'est tout ce qu'il faut : un relevé intégral n'eût fait qu'allonger le livre et retarder la publication, presque inutilement. Dans le dernier, je signale l'omission du nom de M. d'Arbois de Jubainville, cité au tome III, p. 74.

V. Henry.

J. Nicole et Ch. Morel, **Archives militaires du Ier siècle.** Genève, H. Kündig et Paris, E. Leroux, 1900, in-fol., 34 pages et planches.

MM. Nicole et Morel ont eu parfaitement raison de publier à part le papyrus du Fayoum qu'ils nomment *Archives militaires du Ier siècle*, non pas, comme ils le disent parce que le format de la collection intitulée *Les papyrus de Genève*, qu'ils font paraître concurremment, eût été trop petit pour le fac-similé — il eût suffi de plier la planche une fois de plus — mais parce que le document mérite une mention toute particulière. Et c'est pour cela que, bien qu'ayant l'occasion d'en parler ailleurs avec quelque développement, je tiens à en donner aux lecteurs de la *Revue* une analyse sommaire.

Ce papyrus contient non pas une, mais cinq pièces distinctes. La première renferme les comptes de deux soldats, sans doute des légionnaires. Les recettes se composent uniquement de la solde payée en 3 fois, suivant l'usage, et s'élevant en tout à 744 drachmes (la question est de savoir la valeur de ces drachmes). Les dépenses consistent en sommes rendues à l'État pour les vivres et les vêtements, en un dépôt de 4 drachmes fait *ad signa* et en une cotisation payée pour fêter les Saturnales. En outre, il est fait mention des économies déposées par les soldats pour grossir leur *peculium castrense*. La pièce date de la 3e année du règne de Domitien.

Une seconde pièce nous fait connaître les missions militaires confiées à quatre personnages différents; les dates où chaque mission commence et finit sont soigneusement notées. Les uns étaient chargés d'aller chercher du blé dans des endroits spécialement mentionnés; d'autres, de l'argent; d'autres, de faire fabriquer du papier; d'autres enfin de coopérer à la police du Nil ou de diriger des travaux exécutés sur le fleuve.

Ces deux pièces occupent le recto du papyrus. Une place restait blanche dans le bas à gauche; on s'en servit ultérieurement pour écrire une liste de quatre noms précédés d'une date consulaire relative au xve consulat de Domitien. On ne peut dire quelle était la portée de cette partie du document.

Le verso est occupé par deux pièces. En premier lieu on y lit une liste de neuf soldats dispensés du service courant (*vacantes*), mais chargés de fonctions spéciales qui expliquent la dispense accordée aux soldats. Ce sont des sous-officiers ou des ouvriers d'art; l'un est nommé *supranumerarius*. La dernière pièce est d'un intérêt autrement plus considérable. Elle présente un tableau de service pour trente-six soldats pendant dix jours, les dix premiers jours du mois d'octobre. Les noms des soldats occupent la 1re colonne verticale, chaque jour étant représenté par une des colonnes suivantes. Les noms sont séparés les uns des autres par une barre horizontale. Chacun des carrés ainsi obtenus est rempli par un ou plusieurs mots ou groupes de lettres,

qui indiquent l'emploi donné au soldat aux différents jours. Malheureusement un grand nombre de ces mots sont peu lisibles ou appartiennent à une langue spéciale militaire que nous ignorons. C'est ainsi qu'on rencontre plusieurs fois le mot *ballio*. Il est tout à fait regrettable que le document le plus nouveau par son contenu soit une suite d'énigmes.

MM. Nicole et Morel ont commenté ce papyrus avec beaucoup de science et une grande ingéniosité. Ils sont les premiers à avouer que la plus grande partie des solutions qu'ils ont proposées sont tout à fait provisoires.

R. Cagnat.

Auguste Eckel, archiviste paléographe, élève diplômé de l'Ecole des Hautes Études. — **Charles le Simple** (forme le 124e fascicule de la *Bibliothèque de l'École des Hautes Études*). 1 vol. grand in-8 de XXII-168 pages. Paris, Bouillon, 1899.

Après les *Derniers Carolingiens* de M. Lot et le roi *Eudes* de M. Favre, le *Charles le Simple* de M. Eckel vient prendre rang dans la série des *Annales de l'histoire de France à l'époque carolingienne*. M. E. a dédié son livre à la mémoire de son maître, M. Arthur Giry, si prématurément enlevé en novembre 1899 à l'affection de ses élèves et de ses amis ainsi qu'à l'estime du monde savant. On sait que le regretté défunt avait eu l'idée et pris la direction de cette importante publication des *Annales*, où il devait lui-même donner une histoire du règne de Charles le Chauve.

La tâche qu'avait à remplir M. E. ne laissait pas que d'être malaisée. Si, en effet, les premières et les dernières années de Charles le Simple nous sont assez bien connues, grâce à des sources telles que les *Annales Vedastini*, les *Chroniques* de Réginon et de Flodoard, il n'en va pas de même de la période intermédiaire, sur laquelle, faute de documents contemporains, nous ne savons presque rien. En outre, il se trouvait que le début et la fin du règne de Charles avaient été au cours de ces dernières années l'objet d'études minutieuses. En écrivant la biographie du roi Eudes, M. Favre avait forcément raconté la lutte que l'ancien comte de Paris, élu en 888 roi de France, avait eu à soutenir quelques années plus tard contre Charles, l'héritier légitime de la couronne. D'autre part, les premières pages de la monographie du roi Raoul, par M. W. Lippert, étaient consacrées aux événements qui précédèrent l'usurpation du trône par le gendre de Robert, c'est-à-dire à la révolte de ce même Robert et de nombreux seigneurs français contre l'autorité de Charles le Simple.

Toutefois, deux points importants restaient à traiter, les plus importants même du règne de Charles; nous voulons dire la concession aux Normands des territoires de la basse Seine et l'acquisition de la Lorraine.

Nous ne possédons par malheur que des renseignements incomplets, peu précis et peu exacts, sur ces deux événements, considérables en eux-mêmes, et dont le premier était gros de conséquences pour l'avenir. Dans quelles conditions se sont-ils produits, c'est ce que ne nous apprend aucun auteur contemporain. Dudon de Saint-Quentin nous a laissé force détails sur l'établissement des Normands dans la région qu'arrose la Seine inférieure ; mais outre que cet historien n'avait pas été le témoin des faits qu'il raconte, il les tenait d'un personnage qui avait intérêt à les embellir, le comte Raoul d'Ivry, frère utérin de Richard Ier.

Le récit de Dudon a par conséquent un caractère légendaire nettement marqué. Il peut contenir, il renferme même très certainement une parcelle de vérité, mais comment la dégager, cette parcelle, comment la distinguer des inexactitudes ou des fictions qui l'entourent? M. E., dont on ne saurait trop louer la prudence et l'esprit critique, a su opérer le triage des faits que ses sources lui fournissaient, indiquer, d'une part, ceux qui lui paraissaient ne pouvoir être contestés, d'autre part, ceux qui étaient ou simplement probables, ou douteux, ou enfin complètement faux.

Si, au début du xe siècle, les expéditions de pillage entreprises par les Normands à travers la France avaient cessé d'être fructueuses, en raison et de la résistance qu'opposaient les seigneurs et de la misère qui désolait les provinces du royaume, Charles, d'autre part, ne disposait pas de forces suffisantes pour chasser les pirates des régions voisines de l'embouchure des grands fleuves où ils avaient établi leur résidence[1]. Dans ces conditions, ne valait-il pas mieux pour le roi se résigner à faire la part du feu, accepter le fait accompli, reconnaître aux Normands la possession des contrées qu'ils occupaient, en les obligeant d'ailleurs à embrasser le christianisme, à s'abstenir désormais d'incursions, enfin à protéger le pays contre ceux de leurs compatriotes demeurés païens qui tenteraient de le dévaster? Ce fut l'avis de Charles, et l'événement prouva qu'il avait eu raison. Pourtant les précédents, car il y en avait, n'étaient pas favorables à ce projet, séduisant au premier abord. Bien avant Charles le Simple, Lothaire Ier, Lothaire II, Charles le Gros, avaient abandonné une partie de la Frise à des chefs normands convertis. Le résultat n'avait nullement répondu aux espérances de ces princes. Les Normands, sans nul souci du baptême qui leur avait été conféré, ni des engagements qu'ils avaient pris, commirent toutes sortes de violences dans les provinces dont on

1. Ce sont les fidèles des seigneurs, M. Eckel a raison de le dire (pp. 71-72) qui constituent à eux seuls les armées de cette époque. Si les grands se montrent empressés à repousser une invasion qui menace directement leurs domaines, ils font par contre la sourde oreille aux prières du roi, trop faible pour donner des ordres, quand il s'agit d'entreprendre une expédition lointaine, dont ils n'espèrent retirer aucun avantage.

leur avait confié l'administration : ils allèrent même jusqu'à tolérer, sinon à encourager, les incursions et les ravages de bandes de pirates venus de la Scandinavie. On finit par renoncer à un système qui présentait plus d'inconvénients que d'avantages.

Il réussit pourtant sur les bords de la Seine. Rollon et ses compagnons se montrèrent plus fidèles à leurs serments que ne l'avaient été Heriold, Roric ou Godfrid. Le pays qui leur avait été concédé retrouva une tranquillité et une prospérité que depuis longtemps il ne connaissait plus. En somme, les résultats obtenus prouvent que Charles fit preuve de sagesse en concluant la paix avec Rollon. Le désir de laver ce prince des reproches injustes que lui avait valus un acte fécond en heureuses conséquences n'a d'ailleurs pas entraîné M. E. à tomber dans l'excès contraire. Toujours mesuré, l'auteur n'a eu garde d'exagérer les mérites de son héros, de saluer en lui un profond politique, qui aurait vu loin dans l'avenir.

Indépendamment des motifs qui poussèrent le roi et le pirate à s'entendre, bien des questions se posent à propos de l'arrangement que Charles et Rollon conclurent à Saint-Clair-sur-Epte. M. E. leur a consacré un examen attentif.

La plus importante est relative aux conditions de l'accord. Quels sont les territoires concédés par le roi de France aux Normands ? Quels engagements Rollon a-t-il pris vis-à-vis du roi ? L'historien moderne ne peut qu'avec une extrême difficulté donner de réponse nette et précise : comment, en effet, démêler la vérité à travers les légendes qu'a recueillies Dudon de Saint-Quentin ?

Peut-être faudrait-il distinguer, c'est là une ingénieuse conjecture de M. E. (pp. 76-78), entre les territoires que Charles reconnut formellement à Rollon par le traité de Saint-Clair-sur-Epte, et ceux que le chef normand occupait déjà et dont il resta le maître après 911, bien que la possession ne lui en eût pas été confirmée.

Charles a-t-il inféodé la Bretagne à Rollon ? M. E. ne le pense pas (pp. 78-79), le fait n'étant rapporté que par Dudon. On peut cependant objecter à M. E. que la cession de la Bretagne n'est pas plus invraisemblable que celle de la Flandre, admise par lui. Si, pour se venger du comte Baudouin II, Charles a voulu donner la Flandre aux Normands, pourquoi n'aurait-il pas pu tout aussi bien leur offrir ensuite la Bretagne ? Remarquons qu'il n'exerçait en fait aucune autorité sur cette province : le cadeau ne lui coûtait donc rien. Comme du reste les Bretons n'auraient pas été plus disposés à subir la domination de Rollon que celle du roi de France, celui-ci créait à son nouveau vassal une occupation, qui l'aurait détourné de reprendre ses courses de pillage à travers le royaume. Ainsi, l'octroi de la Bretagne aux Normands ne présentait que des avantages pour le donateur.

M. E. rejette avec raison la fable rapportée par Dudon du mariage de Rollon avec Gisèle, fille de Charles le Simple (pp. 79-83). Cette

princesse n'aurait pu avoir en 911 que quatre ans tout au plus, puisque c'est en 907 que sa mère Frédérone épousa le roi de France.

D'après M. E. (pp. 87-88) les Normands n'auraient pas attribué la même portée que les Français à l'arrangement de Saint-Clair-sur-Epte. Pour les premiers, ç'aurait été simplement la consécration légale de leur occupation de fait. Par contre, les Français auraient estimé que Rollon avait acquis à titre bénéficiaire Rouen et les comtés voisins de cette ville, que par suite il était astreint à certaines obligations vis-à-vis de Charles. Il nous semble hors de doute que le chef normand a prêté au roi serment de fidélité, et promis de lui rendre les services ordinaires d'un vassal en retour de la cession territoriale qui lui était faite.

Existe-t-il, comme le pense l'auteur (p. 74), une corrélation entre l'accord de Charles avec les Normands de la Seine et l'acquisition par ce prince du royaume de Lorraine ? La chose ne manque pas de vraisemblance. Toutefois, pour se montrer nettement affirmatif, il faudrait tout d'abord savoir de quelle façon, à quel moment précis, avant ou après la mort de Louis l'Enfant, Charles a été appelé en Lorraine par les seigneurs de ce royaume. Les Lorrains sont-ils devenus, du vivant même de Louis qu'ils auraient abandonné, les sujets de Charles, ou ont-ils au contraire attendu — pour reconnaître ce dernier prince — que le fils d'Arnulf fût descendu dans la tombe ? Vu la façon dont les *Annales alamannici* présentent le fait, on peut hésiter entre les deux hypothèses, M. E. nous semble avoir trop facilement adopté la première, comme s'il n'y en avait pas d'autre possible (p. 94).

Si l'auteur a bien mis en lumière l'importance qu'avait pour Charles la prise de possession de la Lorraine (p. 97), s'il a donné une explication satisfaisante (p. 97) du titre de *rex Francorum*, qui figure dès lors dans les diplômes de Charles, s'il a montré (p. 95) que la majorité des Lorrains resta fidèle à son nouveau souverain, nous lui reprocherons de n'avoir pas vu que la Lorraine, au lieu de constituer purement et simplement une province française, avait conservé la situation de royaume autonome, que déjà elle possédait sous le règne de Louis l'Enfant : elle garde, en effet, sa chancellerie particulière, distincte de la chancellerie française.

D'autres questions, telles que la frontière orientale du royaume de Lorraine (pp. 98, 100, 102, 103), la nature des fonctions exercées par Régnier (pp. 93 et 99), les familles lorraines apparentées à la dynastie carolingienne (p. 99), auraient mérité de la part de l'auteur un examen plus approfondi. Il y avait là des problèmes délicats, difficiles à résoudre, nous le reconnaissons, mais auxquels M. E. n'a pas donné une attention suffisante; il nous semble les avoir trop vite et trop sommairement tranchés. Mais peut-être nous répondra-t-il qu'il avait à écrire les Annales du règne de Charles le Simple, et non une histoire de la Lorraine sous la domination de ce prince.

Enfin, et ce sont là des reproches d'une portée plus générale, M. E.

n'a pas suffisamment mis à contribution les sources diplomatiques, n'en a pas tiré tous les renseignements qu'elles lui auraient fournis ; d'autre part, à l'exemple d'un trop grand nombre d'historiens, il a totalement négligé les monuments de la numismatique.

M. E. s'est montré, soit au cours de sa monographie, soit dans sa conclusion, un appréciateur équitable de Charles le Simple, de son caractère et de sa politique. Sans aller aussi loin que Borgnet, qui avait cru devoir prendre le contrepied des opinions émises par les historiens antérieurs, M. E. prouve qu'en différentes circonstances Charles a déployé de l'énergie, de l'habileté, et qu'il ne mérite nullement les reproches ni les qualificatifs infamants que la postérité a prodigués à sa mémoire.

Nous avons déjà félicité M. Eckel de l'excellent esprit critique qu'il apporte à l'interprétation des documents. Le style de l'ouvrage ne mérite pas moins d'éloges : simplicité, précision et clarté en sont les qualités principales.

En résumé, l'œuvre sérieuse et solide de M. Eckel mérite de recevoir et recevra, nous n'en doutons pas, le meilleur accueil de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'époque carolingienne.

Robert Parisot.

G. L. Zanetti, **La legge romana retica coirese o udinese**, Hœpli, Milan, 1900 (Studi giuridici e politici. Universita di Pavia. Istituto di esercitazioni nelle scienze giuridiche e sociali. II). 151 p.

Ce mémoire couronné au Concours Cossa, en 1897, et publié en vertu d'une décision de l'Institut juridique de Pavie, s'ajoute à une littérature déjà fort riche au sujet de cet abrégé de la *Lex romana Wisigothorum* qui s'appela d'abord Epitome de Saint-Gall, puis Loi d'Udine et qu'on désigne aujourd'hui plus volontiers sous le nom de *Lex romana Curiensis*, Loi de Coire. On sait quelle est l'importance de ce document en ce qui concerne les origines du régime féodal. Le malheur est qu'on n'en connaît bien exactement ni la date ni la patrie. Est-ce un texte italien ? M. Schupfer l'a soutenu avec beaucoup de force ; mais son opinion n'a pas prévalu. M. Z. donne un bon résumé des arguments qui militent contre Schupfer. La découverte récente (1897) d'un fragment de cet abrégé du Bréviaire d'Alaric fournit un motif de plus à ceux qui le rattachent à l'ancienne *Rhetia Curiensis*. Ce fragment a été trouvé, il est vrai, à la Bibliothèque ambrosienne, à Milan ; mais, s'il faut en croire MM. Mercati, Ceriani, et Patetta, le manuscrit serait suisse et non italien. Disons en passant que M. Z. a joint à son mémoire une édition du fragment ambrosien et une notice paléographique due au savant qui l'a découvert, M. Mercati. — Quant à la date de la Loi, M. Zanetti se prononce pour le milieu du

VIIIe siècle et c'est l'opinion qui prévaut depuis les études de Zeumer. Ceux qui la placent au IXe siècle sont amenés par là à lui donner une tournure féodale qu'elle est loin d'avoir ; c'est ainsi que M. Schupfer voit dans les *principes* dont elle fait mention des comtes déjà à moitié indépendants, tandis que ce sont en réalité les rois francs ; M. Z. voudrait en faire quelquefois des fonctionnaires supérieurs, mais je ne vois pas qu'il réussisse à bien établir son opinion. Les *milites* de la *L. Rom. Cur* ne sont pas des chevaliers au sens féodal, mais ils semblent pouvoir servir de transition entre la *militia* du Bas-Empire et le *vassus domnicus* des *Capitula Remedii* ; ils deviendront des vassaux plutôt qu'ils ne le sont. Ainsi des *boni homines* et des *curiales* dont le rôle n'est malaisé à fixer que parce qu'il est peu précis à cette époque de transition. En s'attachant successivement à chacune de ces questions sur lesquelles il subsiste encore des obscurités, en s'occupant de quelques autres problèmes comme l'application de la Loi Falcidie, le *jus naufragii*, M. Z. poursuit toujours le même but qui est de combattre les idées de Schupfer. Sa dissertation vaut surtout par ce côté critique, mais nous devons ajouter qu'elle doit beaucoup aux écrits antérieurs, en particulier à ceux de Zeumer, de Salis, de Béguelin, qu'elle n'a pas la prétention de remplacer.

J. Brissaud.

Maurice Lanore. **Reconstruction de la façade de la cathédrale de Chartres au XIIe siècle.** Extrait de la *Revue de l'art chrétien*. 1899-1900. 23 p.

Un jeune archéologue, M. Maurice Lanore, vient de consacrer à la façade occidentale de la cathédrale de Chartres une étude conduite avec la méthode la plus rigoureuse, et dont les conclusions offrent le plus vif intérêt.

Il établit d'abord que le clocher du nord, qu'on appelle le clocher neuf, est en réalité le plus ancien. Il fut commencé très certainement après l'incendie de 1134, tandis que le clocher du midi, qu'on appelle le clocher vieux, ne fut entrepris qu'après 1145. Les preuves que donne M. L. sont surtout des preuves archéologiques, et ce sont les meilleures. Il compare les profils des bases des colonnes engagées, des arcatures, des ogives, il compare les chapiteaux, et il conclut à l'antériorité du clocher du nord.

Il va plus loin. Non seulement le clocher du nord est le plus ancien, mais dans la pensée des architectes qui l'élevèrent il devait être unique. Ce clocher, en effet (et c'est une des plus heureuses découvertes de M. L.) était isolé, et s'élevait, comme le clocher de Vendôme, plusieurs mètres en avant de la façade. Ce qui le prouve, ce sont les fenêtres encore visibles dans la partie du clocher qui se trouve main-

tenant enfermée dans l'église. Ces ouvertures devenues inutiles ont été bouchées.

En 1145, l'évêque de Chartres, Geoffroy de Lèves, qui avait admiré les travaux entrepris par Suger à Saint-Denis, et qui avait assisté à la dédicace de la nouvelle église abbatiale, conçut un grand projet. Il fit commencer un nouveau clocher au midi, puis, faisant abattre la vieille façade de la cathédrale, il en fit élever une nouvelle qui vint s'encadrer entre les deux clochers. C'est alors, et non pas du tout en 1194, comme on l'a prétendu récemment, que furent exécutées les merveilleuses sculptures que nous admirons aujourd'hui. Leur analogie avec celles du Mans qui furent terminées en 1158, et avec celles de Saint-Denis (que nous ne connaissons malheureusement que par les dessins de Montfaucon) est frappante. La date de 1145 admise par Viollet-le-Duc et par M. Vöge doit donc être conservée. Ce qu'il faut ajouter, cependant, c'est qu'en 1194, pour agrandir la nef, la façade fut avancée à l'alignement de la partie antérieure des clochers et prit alors l'aspect que nous lui voyons aujourd'hui.

Ces constructions successives et ces remaniements sont exposés par M. L. avec une clarté parfaite. Mais son principal mérite est peut-être d'avoir mis en pleine lumière les rapports de l'évêque de Chartres Geoffroy de Lèves avec Suger. Il devient certain maintenant que l'évêque de Chartres s'inspira de l'œuvre du grand abbé, et qu'il fit venir de Saint-Denis les sculpteurs qui travaillèrent au portail de sa cathédrale. J'accepte, pour ma part, d'autant plus volontiers toutes ces déductions de M. L., que j'étais de mon côté arrivé aux mêmes conclusions en étudiant les vitraux qui ornent les trois grandes fenêtres de la façade occidentale de Chartres. Ces vitraux ont été faits par des verriers de Saint-Denis que Geoffroy de Lèves fit venir en même temps que les sculpteurs. Il suffit pour s'en convaincre de comparer le vitrail de l'arbre de Jessé de Chartres avec les parties anciennes de l'arbre de Jessé du vitrail de Saint-Denis : on verra que les deux œuvres sont identiques. Je puis donc affirmer à M. Lanore, puisque je vois qu'il élève des doutes à ce sujet, que la partie de la façade de Chartres où se trouvent les trois grandes fenêtres, est bien, comme le portail, de 1145.

On commencera bientôt à voir nettement cette grande vérité qu'on avait à peine soupçonnée jusqu'à présent, que le grand art qui va s'épanouir à la fin du XIIe siècle (architecture, sculpture, peinture sur verre) est vraiment né à Saint-Denis. Tout part de là. La vieille basilique qui a contenu toute notre histoire a porté en elle, à un moment, tout notre art national. Quant à Suger, il apparaîtra comme un des plus audacieux novateurs qu'il y ait dans l'histoire de l'art.

Emile MALE.

VITO LA MANTIA, **Antiche Consuetudini delle** *Città di Sicilia*. Palerme, A. Reber, 1980. — CCCIV-356 p.

En dehors de quelques publications isolées, nous possédions les vieilles Coutumes des villes de la Sicile dans une édition d'ensemble due à un savant allemand, W. von Brünneck (*Siciliens mittelalterliche Stadtrechte*, Halle, Niemeyer, 1881, LXV-383 p.). Il était à supposer que ce corps des coutumes siciliennes suffirait pendant longtemps aux besoins de la science. Mais dès son apparition, l'édition de M. de Brünneck fut vivement critiquée par un des jurisconsultes les plus au courant de l'histoire du droit sicilien, M. Vito La Mantia. Dans une série d'études dont il aurait dû donner la substance [1], car elles sont éparses dans des recueils peu accessibles, la *Legge*, 1882, II, 279, le *Filangieri*, 1882, 565, etc., M. V. L. M. démontra que cette édition était inexacte et peu sûre; M. de Brünneck n'avait eu connaissance ni des manuscrits des anciennes coutumes ni des plus vieilles éditions. C'est pour cela qu'il prit le parti de donner lui-même une édition plus conforme aux exigences de la critique. Il suffit de comparer le volume considérable qu'il publie aujourd'hui avec celui de M. de Brünneck pour voir que cette édition réalise un grand progrès sur la précédente; c'est le texte définitif des Coutumes siciliennes, avec toutes les indications sur son établissement, avec des détails sur les manuscrits et les éditions antérieures, que nous possédons aujourd'hui. Nous n'avons qu'un regret à exprimer, c'est qu'il ne soit pas accompagné d'un index développé permettant d'utiliser jusqu'aux plus minimes renseignements fournis par ce corps de lois. Sauf ce desideratum, nous nous plaisons à reconnaître le mérite de cette publication; la filiation des coutumes siciliennes y est établie; les recherches faites à leur sujet paraissent des plus consciencieuses; à moins de découverte imprévue de documents nouveaux, il sera malaisé d'y ajouter et la tâche des historiens du droit devra se borner à utiliser ce recueil de textes; encore se trouve-t-elle facilitée par les travaux antérieurs de M. Vito La Mantia.

J. BRISSAUD.

---

1. Peut-être cependant ce reproche n'est-il pas justifié, au moins en ce qui concerne les critiques de détail, car, à propos de chaque Coutume, M. Vito La Mantia ne manque pas de signaler les vices de l'édition de Brünneck. Ainsi, p. CCXV, il affirme et prouve qu'Hartwig qui prétendait reproduire en 1867 l'édition *princeps* des Coutumes de Messine, 1498, s'attachait en réalité à une édition beaucoup moins bonne de 1796; Brünneck, en 1881, s'en est tenu à la publication inexacte de Hartwig et y a joint de nouvelles erreurs.

L. Clément. **Henri Estienne et son œuvre française.** Paris, A. Picard, 1899; un vol. gr. in-8, de x-540 pages, avec trois planches hors texte.

M. Clément a publié l'an passé sur Henri Estienne une étude fort intéressante, et avec laquelle je suis bien en retard. Le livre heureusement pouvait attendre : construit solidement et à peu près définitif en un sens, résultant de recherches considérables et consciencieuses, il n'est pas de ceux qu'une actualité hâtive emporte dans son tourbillon, il reste aujourd'hui ce qu'il était hier. L'auteur, comme il l'explique dans sa préface, n'a pas cherché à embrasser l'œuvre entière de H. Estienne : il a laissé de côté l'helléniste, et se limitant à l'œuvre française, il l'a soigneusement examinée sous ses divers aspects, et a réussi à nous en donner une vue d'ensemble beaucoup plus complète qu'on ne l'avait fait jusqu'ici. L'introduction (p. 1-77) est consacrée à la biographie d'Estienne et à élucider surtout les points qui en sont restés obscurs : nous connaissions déjà les pièces des deux grands procès qu'il avait subis devant le Conseil de Genève; en fouillant à son tour dans ces archives, M. C. a mis la main sur les pièces d'un troisième procès qui se rattache aux deux autres et les éclaire. Il a suivi ensuite Estienne, autant qu'on peut le faire, dans ses pérégrinations multiples et a insisté notamment sur ses séjours à la Cour de France pendant le règne de Henri III. Car il n'y a pas à dire — et ce n'est pas une des moindres ironies de cette époque si pleine d'antithèses — le roi très catholique est devenu, à un moment donné, le protecteur du huguenot qui avait écrit l'*Apologie* et le *Discours merveilleux,* il a fallu qu'il le défendît contre ses propres correligionnaires, contre les intolérances d'un esprit étroitement sectaire. Tout cela a été mis ici en bonne lumière.

Dans la première partie du livre, celle où l'œuvre française est appréciée littérairement, on rencontrera aussi des chapitres fort intéressants, très nourris de faits, raisonnablement pensés et écrits. Ce qui est dit par exemple de l'*italianisme* et de l'esprit de cour me paraît juste dans l'ensemble. C'est incontestablement sous le règne de Henri III que le mal a sévi jusqu'à devenir inquiétant, jusqu'à mettre en péril le développement normal de l'esprit français : mais il avait cependant des racines lointaines; un « terrain de culture » favorable lui avait été préparé depuis longtemps, depuis la fin au moins du règne de François Ier. C'est ce que j'ai essayé de montrer moi-même dans un livre publié il y a quelques années sur la Cour de Henri II, et, si M. C. n'en disconvient pas, il fait cependant à cet égard plus de restrictions que je n'en admettrais pour ma part. Ce que je ne lui concéderais pas volontiers non plus, c'est que le livre de Balthasar Castiglione, *Il Cortegiano,* soit vraiment le code « de l'honnête homme, aux manières exquises, au cœur haut placé » : j'ai dit que dans ce *libro d'oro,* sous l'éclat des dehors, j'entrevoyais la tare, une

vertu de parade, des traces de servilisme, et je l'ai prouvé par des citations précises. Il se peut bien que M. Cian dans son édition publiée à Florence en 1894, MM. Luzio et Renier, dans leur livre sur la Cour d'Urbin publié à Turin en 1893, aient émis des opinions diamétralement opposées : mais, franchement, ne sont-ils pas suspects d'un peu de complaisance? C'est ce qu'il y aurait à voir. Voilà qui est assez — et même trop — plaider *pro domo mea :* revenons vite au livre de M. Clément. Un des chapitres intéressants de cette première partie, le plus neuf peut-être, est celui où se trouve appréciée et expliquée la critique qu'a faite H. Estienne des poètes de la Pléiade. Oui, voilà qui est très neuf : confiants dans certains souvenirs, nous rappelant les passages où (par amour du grec!) les noms composés sont appréciés favorablement à la condition de n'en pas abuser, nous admettions généralement que le grand philologue avait marché dans le sens de la nouvelle école. Il n'en est rien cependant, ou tout au moins il faut en rabattre. Ce qui a servi de point de départ à l'auteur pour traiter cette question, c'est un petit volume qui se trouve à la Bibliothèque de Lyon, et qui lui a été obligeamment signalé par M. Brunot : ce précieux volume, auquel on n'avait point jusqu'ici prêté grande attention, n'est autre chose qu'une édition des poésies de Du Bellay, couverte d'annotations marginales par H. Estienne lui-même. M. C. a tiré bon parti de cette trouvaille, qui s'offrait comme une sorte de pendant au fameux commentaire de Malherbe sur Desportes, mais avec des différences qu'il importait de faire ressortir, car, loin d'être un critique impitoyable, Estienne s'est borné au rôle de lecteur attentif et bienveillant. Ayant ce fil conducteur, il a suffi à M. C. de grouper autour de ces annotations certains passages empruntés à la *Précellence*, aux *Dialogues*, etc. pour en conclure légitimement qu'Estienne, au point de vue moral, reprochait aux poètes de la Pléiade leur paganisme; qu'il goûtait médiocrement le mysticisme chrétien de Du Bellay, pas du tout le pindarisme à froid et les métaphores furibondes de Ronsard. Bref, l'auteur du *Thesaurus* en voulait à la nouvelle école d'avoir mal compris le lyrisme grec, et de se complaire dans une sorte de pétrarchisme décadent : en fait de poètes français, il ne semble avoir goûté pleinement que Marot. De tout cela nous pouvions bien soupçonner quelque chose, mais n'était-il pas utile de l'établir d'une façon définitive, preuves en main, et par des rapprochements de textes?

La seconde partie de ce livre n'est pas celle qui rendra le moins de services au public studieux. Elle diffère à vrai dire d'allure et de ton avec la première, elle paraîtrait même lui être simplement juxtaposée, si on ne s'apercevait vite qu'elle en forme la suite et le complément tout indiqué. Car, après avoir exposé d'une façon historique la lutte qu'a soutenue H. Estienne pour « la défense de la langue française », il fallait bien en venir à donner les pièces du procès, à examiner des

théories lexicographiques ou grammaticales. C'est ce qu'a fait par le menu M. Clément, et ce travail est d'autant plus méritoire, il sera d'autant plus utile, qu'on avait à faire à une matière plus dispersée. Estienne a d'ordinaire semé au hasard ce qu'il a pensé de plus juste sur la langue française : le livre, déjà un peu vieilli, de Livet n'offrait qu'une ébauche de coordination; l'édition récente de la *Précellence* par M. Huguet ne donnait qu'un fragment de l'ensemble. Désormais, pour prendre une idée juste de cette œuvre grammaticale si complexe, nons n'aurons plus besoin de recourir aux traités écrits en français ou écrits en latin : tout ce qu'ils contiennent d'essentiel a été résumé ici, classé d'une façon méthodique et commode, illustré de notes nombreuses. On pourrait même plutôt, à cet égard, reprocher à M. C. un certain luxe de rapprochements et d'observations personnelles : mais il vaut mieux pécher par l'excès. Je n'ai point trouvé grand chose à reprendre dans ce commentaire suivi des théories d'Estienne, de ses idées, de ses étymologies souvent hasardeuses. Contentons-nous de quelques remarques, glanées çà et là. A la p. 242, il est dit que Plaute emploie couramment *scio quod* : je crois qu'il n'y en a chez lui qu'un seul exemple, celui de l'*Asinaria* (I, 1), et encore la valeur de ce passage a-t-elle été contestée, la tournure pouvant s'expliquer un peu différemment. A la p. 282, l'étymologie du vieux verbe *pier*, tiré du grec πιεῖν, est mise en doute, non sans raison peut-être : mais que penser de l'hypothèse proposée en note? La phonétique s'oppose à ce qu'on tire *pier* de *pīpare*, sans parler du sens qui ne convient guère. Parlant du passage de la diphtongue *wè* à *è* simple (p. 309 et suiv.), M. C. dit que cette réduction est attribuée aux Parisiens par Dubois dès 1531 : il y aurait lieu de remonter bien plus haut encore, puisqu'elle date sans doute de l'époque de Philippe-le-Bel, comme me paraît l'avoir démontré M. Suchier. Le mot *voglie* (p. 326) est-il une « locution purement italienne », et n'a-t-il pas au contraire été d'un certain usage? Il me semble, en tout cas, que Montaigne s'en est servi. A la p. 347, le vieux verbe *atillier* paraît rattaché sans réserves à *aptus* par un intermédiaire bas-lat. *aptillare* : c'est bien hardi. Il n'est pas non plus très exact de dire (p. 417) qu'Estienne « suit la prononciation parisienne » en écrivant *guarir* : n'est-ce pas là précisément la forme originaire du mot? A la p. 431, et à propos de l'expression *il fit que sage*, M. C. s'émerveille de voir son auteur « noter d'avance les tournures qui ne tarderont pas à devenir archaïques » : ne serait-ce pas plutôt que beaucoup de ces locutions, celle-ci entre autres, commençaient décidément à vieillir dans le dernier quart du XVIe siècle? Enfin, un peu plus loin (p. 436), à propos de l'expression *faire de la sotte*, il est remarqué que nous avons là une extension du sens partitif de la prépositition *de* : je ne dis pas non, mais je crois que nous avons à faire avant tout à un italianisme. La question d'ailleurs mériterait d'être examinée d'un peu près, car je ne

l'ignore pas, ce tour apparaît d'autre part chez Commines (ce qui ne serait pas une preuve contre son origine italienne), mais aussi dans les mystères du xve siècle, où l'on trouve par exemple *faire du gros bis* (faire l'important). — Je pourrais multiplier ces observations de détail : à quoi bon ? Elles ne sont pas bien graves, comme on le voit, et ne sauraient en aucune façon infirmer le jugement favorable que nous avons porté sur la solide et consciencieuse étude de M. Clément.

E. Bourciez.

Servière (J. de la). **Un professeur d'ancien régime : le Père Ch. Porée S. J.** (1676-1741). Paris, Oudin, 1899, in-8, de xl-489 p.

Cet ouvrage est une thèse française soutenue devant la Faculté de Poitiers par un ancien élève de la Faculté catholique d'Angers. L'auteur a eu l'occasion de consulter tout ce qui reste des livres de l'ancien collège Louis le Grand et en a tiré tout le parti possible. Il a soigneusement étudié les documents manuscrits et les ouvrages imprimés qui pouvaient l'éclairer. Mais son sujet méritait-il la peine qu'il s'est donnée ? On a déjà bien souvent exposé la méthode d'enseignement des Jésuites, décrit la popularité dont elle jouissait ; on connaît les exercices de rhétorique, les représentations théâtrales auxquels leurs élèves conviaient les familles ; on ne connaît guère moins les relations de Porée avec ses anciens disciples et avec le plus fameux de tous. Sans doute il n'avait jamais encore été étudié d'aussi près ; mais ce très honnête homme, ce dévoué professeur paraît avoir été un esprit bien ordinaire. M. de la Servière, qui le juge en toute liberté, est obligé de lui reconnaître un goût marqué pour l'affectation ; Sénèque, le Quintilien des *Controversiae*, Fléchier, voilà pour Porée les modèles de la parfaite éloquence. Il donne de sages et affectueux conseils à la jeunesse (encore, sur l'article des mauvaises lectures, me parait-il manquer de tact, v. p. 119-120) ; mais, sauf sur la fin de sa vie, il n'ose pas, de peur d'éveiller le doute qui pourtant alors s'éveillait tout seul, exposer et soutenir la doctrine de l'Église. Peut-être sera-t-il fâcheux pour sa réputation littéraire qu'on ne s'en tienne plus désormais aux lignes que Voltaire lui a consacrées. — Parmi les documents joints au livre, nous citerons quelques gravures du collège Louis le Grand et des livrets de tragédies et de ballets.

Charles Dejob.

Veröffentlichungen zur Geschichte des gelehrten Schulwesens im Albertinischen Sachsen hg. im Auftrag des sächsischen Gymnasiallehrervereins. Erster Teil : Uebersicht über die *geschichtliche Entwickelung der Gymnasien*. Leipzig, Teubner 1900. in-4°. p. 248.

L'association des professeurs des gymnases saxons a entrepris la

publication de tout ce qui intéresse l'enseignement secondaire classique dans le Royaume de Saxe. Elle nous donne aujourd'hui, comme travail préparatoire des questions qu'elle se propose d'étudier, une courte esquisse du développement de ses lycées. La Saxe en possède dix-sept, en y comprenant les deux *Fürstenschulen* de Meissen et de Grimma. Dix-sept professeurs ou *recteurs* ont fourni, chacun pour leur gymnase, une monographie, en adoptant, mais sans trop de rigueur, le plan de l'étude de M. H. Peter, *recteur* de l'école Sainte-Afra à Meissen et président de l'association. Chacun de ces chapitres nous présente l'histoire du gymnase tracée à grandes lignes, puis nous renseigne sur son organisation actuelle, son installation, son personnel, sa population scolaire, ses bibliothèques, son budget, ses ressources, les fondations qui s'y rapportent, sur ses *recteurs*, maîtres et élèves qui se sont fait un nom, et termine par une notice bibliographique.

Tous ces gymnases qui, deux ou trois exceptés, remontent au XIVe, XVe ou XVIe siècle, sont sortis pour la plupart des *Chorschulen* annexées aux couvents ; la célèbre *Thomasschule* de Leipzig, dont Séb. Bach fut *Kantor* de 1723 à 1750, a gardé jusqu'à nos jours la trace de cette origine. Avec la Réforme les écoles passent généralement sous la direction des municipalités et ont une fortune diverse suivant la sollicitude du conseil et le mérite des *recteurs*. L'influence de Melanchthon, dont les inspections sont souvent mentionnées, dont les livres étaient partout adoptés, fut très heureuse pour les écoles de Saxe. Là, comme ailleurs l'Humanisme vint rajeunir les études classiques, mais il dégénère là aussi en formalisme. Les évènements politiques gênèrent en outre le développement des gymnases : pendant la guerre de trente ans, ils sont souvent brûlés, visités par la peste, perdent leurs élèves, puis se repeuplent d'une génération grossière et indisciplinée : il fallut longtemps avant que les derniers restes du *pennalismus* (usage des brimades) eussent disparu. Au XVIIIe siècle les efforts de *recteurs* de talent, dont l'influence ne demeura pas bornée à leur école, comme Ernesti, Gesner, Thomasius, et d'un autre côté l'étude mieux comprise de l'antiquité et la part faite au grec et à de nouvelles matières, l'histoire, la géographie, les mathématiques, le français, ainsi qu'aux exercices physiques, rendirent aux écoles plus de vigueur et de succès. La réorganisation de l'enseignement dans la Prusse, qui ici encore fut le *duca e maestro*, et les réformes politiques de la Saxe en 1831 donnèrent, par la création d'un ministère de l'instruction publique, aux gymnases saxons l'homogénéité qui leur manquait et une direction plus uniforme. Mais en raison d'une longue tradition qui n'a jamais été brusquement interrompue, il n'en subsiste pas moins dans le détail de l'organisation et du régime une grande variété. Ceux que préoccupent les réformes de notre propre enseignement secondaire auraient peut-être l'occasion d'étudier pratiquement dans cette vie scolaire plus riche et plus flexible que la nôtre tel projet d'amélioration sur

lequel les théoriciens discuteront sans fin [1]. Nous ne pouvons que souhaiter les prochaines publications dont ce premier travail est la promesse. Nous n'exprimerons qu'un regret : c'est de n'avoir pas trouvé, servant de préface à cette série d'esquisses qui ont tant de points de contact, un chapitre qui eût retenu les traits communs et fourni déjà un aperçu de l'évolution de l'enseignement classique en Saxe.

L. Roustan.

R. Kron. **Die Methode Gouin** oder das Serien-System in Theorie und Praxis. — L. A. Marburg, Elwert, 1900, in-8, p. 181. Prix : 2 m. 80.

Nous n'étions pas habitués à servir en pédagogie de modèles aux Allemands. Voici cependant qu'ils se sont pris d'un bel intérêt pour l'œuvre à peu près complètement inconnue chez nous d'un Français. Gouin (1831-1896) publia en 1880 un gros volume sur *l'Art d'enseigner et d'étudier les langues*. Le livre était mal fait, obscur, fortement utopique ; il passa inaperçu. L'auteur fit ça et là quelques applications de ses théories ; le résultat fut médiocre et, comme le livre, la méthode tomba vite dans l'oubli. L'un et l'autre contenaient cependant une part de vérité qui leur a permis de renaître en Angleterre et d'être favorablement accueillis en Allemagne, comme le prouve le succès de la brochure de M. Kron, parue d'abord en articles de revue (*Neuere Sprachen*, III, 1-6). L'auteur qui a suivi à Londres un cours où la méthode est enseignée à des maîtres, qui a recueilli les expériences des autres et en a fait quelques unes, qui possède à fond la *littérature* de la question, a donné un résumé complet et assez clair, en même temps qu'une appréciation indépendante, du nouveau système d'enseignement des langues.

Gouin partage le vocabulaire d'une langue en *séries*, séries générales et spéciales ; chacune des 50 séries comprend environ 50 exercices de 18 à 30 phrases chacun. L'exercice représente un acte, un fait simple, analysé dans ses éléments composants, et chaque élément s'appuyant logiquement et chronologiquement sur le précédent. La phrase, courte, de 3 ou 4 termes au plus, figure chacun de ces fragments de l'acte ou du fait étudié dans l'exercice. C'est là ce qu'il y a de plus fécond dans le système imaginé par Gouin, quoiqu'il se trompe beaucoup sur la façon dont l'acquisition s'opère chez l'élève, sur cette *représentation intérieure* de l'acte ou de l'objet qu'il croit provoquer en lui pour l'amener à *penser* dans la langue étrangère. D'ailleurs si le point de départ est juste, le détail est plein de demi-vérités, d'exagé-

---

1. A signaler, p. ex., le régime de l'internat qui existe à Meissen, Grimma et ailleurs en partie.

rations et d'erreurs. C'est l'outrance dans la systématisation, et la méthode qui se décore du nom de psychologique est encore plus mécanique. En particulier, l'enseignement grammatical, tel que Gouin le transforme, est compliqué et confus, et son nouveau commentateur n'a guère réussi à l'éclaircir.

Mais sans l'application que vaut une méthode? Celle-ci, malgré tout ce qu'on nous affirme, me paraît incapable de tenir toutes ses promesses. Elle est surtout trop uniforme, trop raide, trop artificielle à force de vouloir être naturelle; elle fait appel plus à la mémoire qu'à l'intelligence. Elle peut réussir avec de jeunes enfants, et seulement jusqu'à un certain âge. La plupart des témoignages communiqués par M. Kron émanent en effet d'institutrices, de maîtres chargés d'une classe élémentaire. M. Kron lui-même, qui est un fervent disciple de Gouin, n'a pas fait d'expérience sur toute une génération d'élèves d'un gymnase, pendant un cours d'études complet. C'est là que je l'attends.

L. R.

— M. T. Miller Maguire, avocat de profession et lieutenant des *Inns of court rifle volunteers,* publie sous le titre : *Outlines of Military geography* (Cambridge geographical series 1899, VIII-359 p., 27 vues et cartes) un petit volume qui n'apprendra rien aux militaires ni aux géographes. L'auteur tend surtout à éveiller chez les jeunes gens de son pays qui se dérobent trop volontiers au service des armes (p. 56), avec le goût des choses militaires, l'inquiétude sur la sécurité de l'Empire britannique : l'histoire des cinquante dernières années, écrit-il, enseigne « que le relèvement des sociétés ne peut s'accomplir par la paix et par la paix seulement ». Cette proposition n'est d'ailleurs pas démontrée au cours du livre. Celui-ci est un recueil d'anecdotes ou d'épisodes de l'histoire militaire choisis dans tous les temps et sur tous les théâtres, souvent au hasard des souvenirs de l'auteur qui sont singulièrement copieux : on aurait désiré une définition et une classification plus rigoureuse des concepts et types géographiques, frontières, voies d'invasion, climats, etc. L'ouvrage méritait d'être signalé surtout comme un symptôme du nouvel esprit militariste anglais. Il se termine sur un mot de Sir Rennell Rodd : La Grande Bretagne trouvera toujours le concours de ses fils, « till she turns her back on Empire and forgets the sea ». — B. A.

— Sous le titre *Études d'économie coloniale,* M. Henri Hauser entreprend une série dont le premier fascicule, consacré aux *Colonies allemandes impériales et spontanées* (Paris, Nony, 1900, X-139 p.), laisse bien augurer. C'est un exposé méthodique des connaissances actuelles sur les colonies et pays protégés; l'auteur emprunte ses données aux meilleures sources, parmi lesquelles on regrettera de ne point voir cité le substantiel *Kolonialhandbuch* de R. Fitanœr. M. Hauser s'intéresse surtout à la valeur économique des territoires acquis par l'Empire, préoccupation qui justifie le titre de son ouvrage. Si une colonie est une affaire, cela est vrai surtout pour les Allemands. Il serait prématuré de dresser un bilan; on ne saurait encore qu'émettre des pronostics; mais ces pronostics sont de tous points favorables; les entreprises privées, initiatrices de la politique coloniale, ont triomphé des errements et des abus administratifs, endémiques, peut-on dire, comme le *morbus colo-*

nialis. Outre les *Schutzgebiete*, M. H. passe en revue les colonies « spontanées » que formèrent — plus ou moins spontanément — les émigrés aux États-Unis, au Brésil, et sur tous les coins du globe où le *Kolonialatlas* et l'*Alldeutscher Atlas* de Langhans signalent des essaims d'origine germanique. Il y aurait à étudier l'éveil du sentiment national dans ces groupes, longtemps séparés et considérés comme perdus pour la mère-patrie, et leur rôle social et politique dans leur pays d'adoption. Quoi qu'il en soit, ce sont là de sûres clientèles pour la métropole et celle-ci n'a point à regretter l'expatriation de tant de ses enfants.

LETTRE DE M. K. WALISZEWSKI.

Paris, 23 juillet 1900.

Monsieur le Directeur,

Je me suis fait une loi d'éviter toute polémique au sujet des appréciations dont mes livres peuvent être l'objet et l'article de M. Jules Legras sur *Littérature russe*, auquel la *Revue critique* a cru pouvoir faire accueil, m'éloigne trop de mes habitudes intellectuelles et sociales pour que je veuille, à son sujet, me départir de ce principe. Je crois devoir toutefois y signaler un trait, qui, constituant une dérogation aux habitudes communes de la presse de tous les pays, me paraît réclamer une protestation. Je veux dire une absence égale de respect et pour la personne de l'auteur et pour la vérité.

Ainsi M. Jules Legras signale à l'indignation de ses lecteurs une anecdote *odieuse* sur le compte de Tolstoï qui constituerait une addition personnelle, de ma part, aux auteurs français, russes ou allemands que je me serais appliqué à piller sans vergogne. Or voici ce que je dis à propos de cette anecdote, que j'ai dû signaler, parce que le livre de Mme Seuron, où elle a trouvé place avec beaucoup d'autres, moins flatteuses encore, a eu en Allemagne, et ailleurs, un retentissement considérable ; je dis (p. 363 de *Littérature russe*) : « On ne me soupçonnera pas de vouloir attacher une *importance quelconque* à ces envers, réels ou *faux*, d'une personnalité si grandement élevée au-dessus du niveau commun. »

Les autres critiques de M. Jules Legras sont frappées au même coin d'exactitude et de bonne foi.

Dans l'espoir que vous voudrez bien, Monsieur le Directeur, donner place dans votre recueil à ces quelques lignes, je vous prie de recevoir l'expression de mes sentiments très distingués. K. WALISZEWSKI.

RÉPONSE DE M. LEGRAS.

Mon cher Directeur,

Ma réponse sera courte, car c'est parler bien longtemps d'un mauvais livre. J'aurais, dit M. Waliszewski, « manqué de respect pour la vérité et pour sa personne » ; or, sa personne n'est pas en jeu ici, et, pour la vérité, j'espère avoir montré suffisamment que c'est précisément sa *Littérature russe* qui n'en tient que médiocrement compte. Je n'ai jamais pensé ni dit qu'il eût inventé les anecdotes douteuses ou odieuses auxquelles il a, çà et là, donné asile ; j'ai seulement constaté avec tristesse que c'était une des rares choses qu'il eût ajoutées au texte des auteurs qu'il a excerpés. Voici qu'il condamne lui-même l'emploi de telles anecdotes : nous sommes donc d'accord. Seulement, je me demande pourquoi, s'il les dédaigne ou les méprise, il leur a si pieusement donné place dans un livre de vulgarisation.

Je comprends que M. W. soit fâché d'avoir écrit un livre indigne de son ordinaire talent, et, surtout, de voir que les slavisants s'en sont aperçus. En pareil cas, le plus sage est de se taire. Toutefois, si, par hasard, il y tenait, je pourrais corser ma trop courte liste de ses erreurs et de ses plagiats. JULES LEGRAS.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy. — Imprimerie Régis MARCHESSOU, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 34 — **20 août** — **1900**

Moore, Le livre des Juges. — B. Weiss, Les quatre Evangiles. — Huehn, Les citations de l'Ancien Testament dans le Nouveau Testament. — Euringer, Le Cantique des cantiques chez les Abyssiniens. — Friedlaender, Le Mahavrata. — Krumbacher, Nouvelles études sur Romanos. — Babelon, Guide illustré du Cabinet des Médailles. — Doniol, Serfs et vilains au moyen âge. — Bourdeau, Le grand Frédéric, I. — Toth, Questions hongroises. — Janosi, Histoire de l'esthétique. — Bainville, Louis II de Bavière. — Bolton-King, Histoire de l'unité italienne. — H. Barth, Guide des cabarets d'Italie. — Mourre, D'où vient la décadence économique de la France. — Académie des inscriptions.

The Book of Judges in Hebrew, with notes, by G. F. Moore. Leipzig, Hinrichs, 1900; in-4, 72 pages.

Die vier Evangelien im berichtigten Text, von B. Weiss. Leipzig, Hinrichs, 1900; in-8, x-604 pages.

Die alttestamentlichen Citate und Reminiscenzen im Neuen Testamente, von E. Hühn. Tübingen, Mohr, 1900; in-8, xi-300 pages.

Die Auffassung des Hohenliedes bei den Abessiniern, von P. S. Euringer. Leipzig, Hinrichs, 1900; in-8, vi-47 pages.

M. Moore, à qui l'on doit un très remarquable commentaire des Juges (dans la collection de l'*International Critical Commentary*; Clark, Édimbourg), a préparé l'édition de ce livre dans la Bible polychrome de P. Haupt. La distinction des sources est faite conformément aux conclusions de l'auteur dans son commentaire : deux anciens documents, J, vers 850, et E, vers 750, ont été réunis vers 640 par un premier rédacteur, puis remaniés par un écrivain deutéronomiste, et interpolés par des éditeurs poxtéxiliens. La critique du texte est conduite avec beaucoup de prudence, et les corrections introduites dans l'hébreu traditionnel sont pour le moins vraisemblables. On a réservé pour les notes quantité de conjectures, suggérées par divers savants, qui sont bonnes à connaître, bien qu'elles n'aient pas toujours une grande probabilité.

L'édition critique du texte des quatre Évangiles par M. B. Weiss, dont nous annoncions dernièrement les prolégomènes (voir *Revue* du 25 octobre 1899, p. 320) ne s'est pas fait longtemps attendre. Une introduction substantielle résume les conclusions du savant exégète sur l'origine des quatre Évangiles : Matthieu n'est pas une traduction de l'évangile hébreu attribué à l'apôtre de ce nom ; il a été composé

en grec, mais, des trois Synoptiques, c'est celui qui a le mieux gardé, pour les discours et même pour les récits, le contenu de l'évangile hébreu ; le rédacteur a utilisé Marc ; ce n'était pas un palestinien, et il n'écrivait pas pour les judéochrétiens de Palestine : il vivait probablement en Asie Mineure, et il écrivait pour les Juifs de la dispersion, peu après la ruine de Jérusalem ; Marc a écrit après la mort de Pierre, et avant l'an 70, en exploitant l'écrit araméen de Matthieu ; Luc s'est servi du second Évangile et d'une (?) ancienne source palestinienne ; il ne connaissait pas notre premier Évangile ; il a écrit en Italie, pour des convertis de la gentilité, entre 70 et 80 ; l'auteur du quatrième Évangile ne peut être que l'apôtre Jean, fils de Zébédée ; il a connu les trois Synoptiques ; ses récits portent la marque de la vraisemblance historique et permettent de résoudre (?) toute une série de problèmes (?) auxquels la tradition synoptique ne fournit pas de réponse ; l'apôtre galiléen, ayant passé, après l'an 70, de longues années dans un milieu hellénochrétien, est devenu un autre homme ; il a changé de langue et d'opinions ; il attribue aux faits et aux discours évangéliques un sens plus profond que la lettre ; sa conception du Logos n'est pas autre chose, au fond, que ce qu'avait enseigné Paul ; il n'a pas écrit dans une intention polémique, mais à seule fin de conduire ses lecteurs à la vie qu'on trouve dans la foi au Verbe incarné. Il y aurait bien quelques nuances à introduire dans certaines de ces opinions, principalement en ce qui regarde le quatrième Évangile, dont le caractère symbolique et dogmatique ne permet guère qu'on l'utilise pour compléter ou corriger les données historiques des trois premiers. A mesure que la critique pénètre le secret de ce livre, il devient de plus en plus douteux que son symbolisme soit fondé sur une tradition historique distincte de la tradition synoptique. Le texte évangélique est établi conformément aux principes posés dans les prolégomènes. Le témoignage de la version syriaque du Sinaï est comme non avenu ; il n'en est même pas question à propos de *Matth.*, I, 16. Aussi bien nous donne-t-on un texte « correct », et qui aurait sans doute passé pour tel au IVe siècle. Mais on a maintenant quelques raisons de penser que le texte primitif des Évangiles n'était pas d'une correction si achevée, et que M. Weiss, qui a mis tous ses soins à nous procurer un texte correct, nous restitue un texte quelque peu corrigé. Une sorte d'explication grammaticale et littérale, sans discussion critique, est jointe à ce texte et, venant d'un maître en exégèse, ne laissera pas d'être fort utile aux commentateurs.

Rien n'est plus instructif pour l'exégète et le théologien que la comparaison des citations de l'Ancien Testament qu'on trouve dans le Nouveau, avec l'original hébreu et la version des Septante. Les transformations du sens y sont plus remarquables encore que les variantes du texte. M. Hühn a donc fait une œuvre utile en recueillant toutes ces citations et en y joignant, autant qu'il a été possible, les simples

réminiscences. Cette série de notes concises et érudites, chargées de multiples références, n'est pas analysable. Disons seulement qu'il n'existe pas, à notre connaissance, de travail aussi complet sur ce sujet important; que c'est un livre de critique minutieuse et documentée, non de théologie, et encore moins d'apologétique. Le rapport des textes est soigneusement déterminé dans le détail, tant pour la lettre que pour le sens. L'auteur se contente de dire, par manière de conclusion générale, que les modifications du sens, parfois si extraordinaires et si curieuses, appartiennent à l'histoire de l'exégèse, et que des interprétations inacceptables au point de vue historique et critique, peuvent avoir une grande valeur au point de vue religieux. Une table des citations n'aurait pas été inutile à la fin du volume.

Le voyageur Bruce, et, d'après lui, M. W. Riedel (*Die Auslegung des Hohenliedes*, 1898) ont dit que l'église d'Éthiopie voyait dans le Cantique des cantiques une sorte d'épithalame composé pour le mariage de Salomon avec la fille du roi d'Égypte et qu'elle n'en permettait la lecture qu'aux vieux prêtres. M. Euringer s'est mis en devoir de réfuter ces deux assertions et principalement la première. Il démontre, par les manuscrits de la Bible éthiopienne, que l'interprétation allégorique du Cantique a été reçue là comme ailleurs, et qu'elle a exercé une très grande influence sur la tradition du texte. La discussion des passages choisis par l'auteur est parfois un peu subtile et confuse; mais la thèse générale est suffisamment prouvée.

A. L.

Der Mahâvrata-Abschnitt des Çâ*n*khâyana-Âra*n*yaka herausgegeben, übersetzt und mit Anmerkungen versehen, von Walter Friedlaender.—Berlin, Mayer et Müller, 1900. In-8°, 82 pp. Prix : 2 mk. 40.

Cet ouvrage brâhma*n*ique, dit aussi Kaushîtakỹ-Âra*n*yaka, fait partie des livres liturgiques qui relèvent du cycle du Rig-Véda. M. Friedländer en a détaché les deux chapitres qui traitent de la cérémonie du Mahâvrata, c'est-à-dire de la veille de la clôture du Gavâmayana ou grande session sacrificatoire dont les phases compliquées se poursuivent durant une année entière. J'ai déjà dit combien ces sortes de travaux méritent d'encouragements, et tous mes efforts tendent depuis longtemps à y orienter les jeunes sanscritistes de mon pays, qui s'y montrent fâcheusement rebelles : moins rebutants, somme toute, qu'ils ne semblent au premier abord, ils sont toutefois beaucoup plus difficiles, mais aussi bien plus profitables à la science, que les généralités vagues ou fausses sur l'idée de Dieu ou la genèse du mythe dans le Rig-Véda ou ailleurs, et c'est dans cet ordre d'études qu'un esprit exact, muni d'une bonne préparation grammaticale et philologique, peut encore le plus aisément donner sa mesure.

M. F. est visiblement un de ces débutants : il sait bien le sanscrit et connaît les détours sinueux de la langue des Brâhma*n*as; mais il n'a pas encore l'habitude de corriger des épreuves, car le premier venu se ferait fort de tripler au moins la liste de ses errata [1]. Ces fautes sont sans importance, précisément parce que tout lecteur les corrigera à première vue. Moins vénielle est la négligence qui consiste à publier un texte inintelligible sans s'efforcer de l'amender ou sans l'avouer tel ; mais le plus grave, peut-être, c'est de le comprendre, et je crois que l'auteur a encouru une fois ce reproche. Que l'on compare les lignes 9 et 8 (du bas) de la p. 19, aux lignes 10-12 de la p. 42, qui sont censées en donner la traduction : il m'est impossible de voir comment pareil sens, ou même aucun sens, peut sortir de pareil texte. A la très grande rigueur, la lâcheté de la syntaxe des Brâhma*n*as pourrait excuser *atapâs* nominatif singulier dans une phrase où il ne s'accorde pas avec le sujet; mais, pour traduire comme M. Friedländer, il faudrait en tout cas supprimer l'astérisque devant *bhûyô*, et l'ensemble demeurerait peu satisfaisant au point de vue des idées brâhma*n*iques. Je proposerais conjecturalement la double correction *bhûyô 'tapyathâs*, et je traduirais : « Je suis ce que t'ai déjà dit, pas autre chose ; en vérité, ô sage, si même tu as pratiqué l'ascétisme plus [que tu ne l'as fait], ce serait cela même que je serais », c'est-à-dire « tu aurais beau être un ascète encore plus austère, tu n'en apprendrais pas davantage. » (Ou *atapsyathâs* conditionnel ?)

M. Friedländer s'est acquitté avec grand soin de sa tâche de commentateur [2] : il a collationné, point par point, le rituel du Çâ*n*khâyana et celui de l'Aitarêya; il les a complétés par les indications indispensables des Sûtras; il nous donne à la fin un catalogue complet des stances du Rig, dans l'ordre où ce grand jour en exige la récitation [3]. La valeur de ce début et l'expérience qu'il y aura puisée font bien augurer de la publication du Çâ*n*khâyana tout entier, (p. 14, n. 3), qu'il se propose d'entreprendre dans l'avenir.

V. Henry.

---

1. P. 17, l. 6 du bas, *virâjaç*. — P. 18, l. 2, *ôja*. — P. 21, l. 6 et 3 du bas, *prâjâpatyam* et *tûshnîmçamsô*. — P. 22, l. 9, *dvitîyêna* ; l. 14, *sûdadôhasa* ; l. 6 du bas, un point sous l'*l* de *adhyûlha*h. — P. 34, l. 14, *asat su* en deux mots, etc., etc.

2. Il ne suffit pas de constater en termes généraux (p. 41, n. 1) que « ailleurs encore l'escarpolette liturgique est comparée au soleil » : il fallait citer, ou tout au moins rappeler, la métaphore, beaucoup plus ancienne, qui fait du soleil lui-même un *prênkhá* (R. V. VII. 87, 5) « C'est le sage roi Varu*n*a qui a construit cette escarpolette d'or que voici pour qu'elle rayonnât au ciel. » Celle du sacrifice, c'est le soleil descendu sur terre, et non pas une escarpolette terrestre élevée à la dignité solaire par glorification hyperbolique.

3. Il serait intéressant — et je le ferai quelque jour — de lire ainsi, dans l'ordre prescrit, tout un service divin, pour constater le secours éventuel que la liturgie apporterait à l'exégèse.

KRUMBACHER. **Umarbeitungen bei Romanos**, mit einem Anhang über das Zeitalter des Romanos. (Ext. des *Sitzungsber. der philos-philol. und* d'hist. Classe d. k. bayer. Akad. d. Wiss. 1899, t. II. fasc. I. p. 1-156).

Ce volume peut servir de complèment aux *Études sur Romanos* du même auteur. M. Krumbacher y étudie trois poèmes qui roulent sur un même sujet, la parabole des dix vierges, et qui présentent un intérêt particulier pour l'histoire de l'hymnographie (M. K. les a numérotés I, II, III, d'après leur ordre dans le principal manuscrit) : le second a été l'objet d'un véritable remaniement ; le premier et le troisième sont deux rédactions différentes d'un même sujet. Voici à quelles conclusions est arrivé M. Krumbacher, et je ne vois pas, pour l'ensemble, ce que ses observations peuvent laisser à désirer. Le second poème est donné, en tout ou en partie, par plusieurs manuscrits, qui sont, pour ne pas parler de ceux qui ne contiennent que quelques strophes, le Patmiacus 213 (Q), le Corsinianus 366 (C), et le Vindobonensis suppl. gr. 96 (V) ; mais tandis que le premier donne deux proèmes et 31 strophes, les deux autres ne renferment que le premier proème et 22 strophes. Ce qui est ici digne de remarque, c'est que dans cette seconde rédaction il ne s'agit pas de la perte de quelques strophes et par conséquent d'une transcription incomplète, mais d'un remaniement voulu, comme le prouve, entre autres raisons, le changement de l'acrostiche. C'est une sorte de condensation du poème original, obtenue par des suppressions, par de fortes retouches, et par la transposition d'une strophe. On notera que C et V, représentants de cette nouvelle rédaction, sont des manuscrits d'origine italienne, que Q, au contraire, appartient à la tradition byzantine, et que par conséquent le remaniement de l'hymne ne saurait être attribué à Romanos lui-même. M. K. donne, pour la première fois, le texte de Q, avec les variantes de CV au bas des pages ; suivent une étude métrique et des observations critiques. Une discussion analogue est établie au sujet des chants I et III, qui ont un rapport moins direct avec l'histoire des dix vierges ; celle-ci n'y est que brièvement rappelée dans une strophe ; III n'est qu'une rédaction plus courte de I, avec un acrostiche différent, et les deux poèmes sont donnés par le seul manuscrit Q. Le poème III est publié ici pour la première fois, et doit être attribué à un rédacteur byzantin, autant qu'on peut le croire d'après l'origine du manuscrit. Plusieurs points de ces conclusions sont évidemment provisoires : une connaissance plus approfondie des manuscrits du Sinaï et de l'Athos peut en effet les modifier ; néanmoins il reste acquis que les poésies de Romanos ont été remaniées par des poètes d'époque postérieure, et que, d'une façon générale, il y eut, à côté de la tradition byzantine, une sorte de révision des poèmes liturgiques, opérée en Italie, dont les manuscrits C et V entre autres sont de précieux témoins. L'intérêt du travail de M. K. ne consiste pas uniquement dans la démonstration de ce fait, impor-

tant pour la critique et la constitution des textes; d'autres questions non moins curieuses sont soulevées çà et là, celle-ci par exemple : l'association, suivant des habitudes déterminées, de deux εἱρμοί dans une même hymne, l'un pour le proème, l'autre pour le reste du chant; cette autre encore : la double dénomination de certains εἱρμοί dans les manuscrits, ou plutôt leur changement de nom dans la suite du temps. Mais ces questions ne sont qu'indiquées, et d'ailleurs il n'entrait pas dans le plan de M. K. d'en chercher la solution. Dans le troisième poème, M. K. retrouve les variations qu'il a, dit-il, démontrées comme régulières dans ses *Studien zu Romanos*, à savoir que le même vers peut avoir dans différentes strophes un nombre de syllabes différent; ici le vers 5 aurait tantôt 10, tantôt 11 syllabes (p. 126 suiv). Je fais toujours les mêmes réserves à ce sujet [1]; la comparaison d'un vers strophe 16 μετεωριζόμενος καθ'ἡμέραν avec strophe 14 κατηγορήσει τὰ πεπραγμένα indique nettement que μετεω ne fait que deux syllabes. Je persiste à considérer l'affirmation de M. K. comme prématurée, d'autant plus que le vers en question n'a 11 syllabes que par exception, et seulement dans ce poème (5 fois et non 6); que le manuscrit est unique; et que le texte est souvent altéré. M. K. est obligé lui-même d'avoir recours parfois à des synizèses comme καὶ‿ὁ, βουλομένη‿εἰς, Αἰγυπτα‿ικῆς, et je crois que c'est dans des prononciations de ce genre qu'il faut chercher, en plusieurs cas, l'explication de ce qui paraît irrégulier. Cela vaut mieux, selon moi, que de vouloir ériger l'irrégularité en règle. — Romanos, selon l'opinion la plus acréditée, vivait au VIe siècle; M. Krumbacher incline maintenant à le placer au VIIIe, à cause d'une allusion faite aux Arabes dans le premier poème; l'empereur Anastase, sous lequel Romànos vint à Constantinople, serait Anastase II, et non Anastase I.

MY.

ERN. BABELON. **Guide illustré du Cabinet des médailles et des Antiques de la Bibliothèque Nationale.** Paris, 1900, XV-368 pages, in-12, chez Ern. Leroux.

Parmi les qualités dont M. Babelon a fait preuve depuis qu'il dirige le Cabinet des médailles, il en est une dont les érudits doivent lui savoir gré avant tout, c'est du zèle avec lequel il a entrepris personnellement la publication de catalogues méthodiques. Non seulement il nous a donné des descriptions savantes des ensembles exposés depuis longtemps, des camées, par exemple, ou des bronzes; mais aussi, dès qu'il entre une collection nouvelle de quelque importance, comme celle de Waddington ou de Pauvert de la Chapelle, il s'empresse d'en

---

1. V. la *Revue* du 8 janvier 1900.

faire imprimer un inventaire qui met à la portée de tous les acquisitions nouvelles. Ce sont là des mérites qu'il convient de signaler : ils montrent comment M. B. comprend ses devoirs envers le public, quelle activité toujours renouvelée il sait déployer pour les remplir. Si j'ai tenu à commencer par ces constatations, c'est que, grâce précisément à ces différents travaux spéciaux conduits de front, M. B. a pu rédiger un petit catalogue général qui est un modèle du genre. Ce *guide* s'étend aux Antiques (inscriptions. bas-reliefs, statues, argenterie, gemmes, etc.) et aux objets d'art (trône de Dagobert, tombeau de Childéric, épée des grands maîtres de Malte, etc.) à l'exception des monnaies dont il est seulement fait mention en quelques lignes (p. 200). C'est, si l'on veut, un travail analogue à celui que Chabaullet a publié autrefois sous le titre de *Catalogue des Camées*, etc. ; mais mis au courant des nombreuses acquisitions faites depuis 1858 et surtout conçu et rédigé suivant les méthodes scientifiques actuelles. Cependant il ne faudrait pas s'attendre à y trouver la mention de tous les objets de la collection, mais seulement des plus importants de ceux que le public doit regarder et que les érudits ne peuvent pas ignorer; comme le dit M. Babelon, « ce livret ne saurait tenir la place des catalogues spéciaux et techniques de chaque série, qui sont en cours de publication ». Des illustrations bien choisies et généralement bien réussies précisent aux yeux les détails dont les descriptions très claires de l'auteur donnent, d'autre part, une idée scientifiquement énoncée. Je regrette seulement que M. Babelon n'ait pas cru devoir terminer son livre par une table analytique, comme a fait, par exemple, M. S. Reinach pour le musée de Saint-Germain ou M. Héron de Villefosse pour les marbres antiques du Louvre. Il est une classe de visiteurs qui se servira couramment de son guide sans mettre les pieds à la Bibliothèque Nationale, ce sont les érudits. Pourquoi ne pas leur faciliter les recherches et ne pas épargner leur temps ? L'auteur, qui emploie si bien le sien, sait pourtant ce qu'un bon index ajoute à la valeur pratique d'un livre, ce que l'absence de tables lui fait perdre.

R. Cagnat.

Henri Doniol, **Serfs et Vilains au Moyen Age.** Paris Alph. Picard, 1900, in-8° de VI-299 pp.

M. Doniol a repris la première partie de son *Histoire des classes rurales* publiée en 1857. On sait que, depuis cette date, de nombreuses monographies consacrées à l'histoire des hommes de la glèbe ont mis entre les mains des historiens des matériaux inappréciables. L'initiative de M. Léopold Delisle, écrivant sa célèbre histoire des classes agricoles en Normandie, a été sur ce point, comme sur tant d'autres, admi-

rablement féconde. Utilisant les travaux les plus récents M. D. a donné à ses conclusions une forme claire, précise, d'une très belle tenue littéraire et que nous ne sommes pas éloigné de croire définitive. Une fois de plus M. Doniol montre que les institutions fondamentales d'une nation ne sont jamais le produit de la haine et de la tyrannie, de l'oppression à main armée. Le servage est né spontanément, nécessairement, des conditions sociales de l'époque où il se développa, et, à cette époque, il fut ce qu'il pouvait y avoir de plus favorable aux intérêts des travailleurs agricoles. La terre, il est vrai, tenait l'homme, mais d'autre part l'homme tenait la terre ; et dans l'effroyable anarchie des temps dont il s'agit c'était un bienfait inestimable. Le seigneur, il est vrai, percevait des redevances ; mais d'autre part au dur labeur de son corps, au péril de sa vie, il assurait le travail de ceux qui lui étaient soumis. Les serfs ne possédaient rien en propre, du moins ils ne pouvaient rien transmettre à leurs hoirs ; mais ils possédaient en commun, groupés en vastes familles — qui par subrogation duraient toujours — et dont les communautés taisibles du Nivernais ont été jusque vers le milieu de ce siècle des modèles surprenants de prospérité et de vitalité. Aussi, quand il s'agit de supprimer le servage, à une époque ou la transformation de l'état social en exigea la disparition, ce furent les serfs qui se firent tirer l'oreille pour entrer en condition libre, nonobstant les belles déclamations des rois de France qui faisaient magnifiquement appel en eux à la dignité humaine.

Paradoxes ! dira-t-on. — Lisez le livre de M. Doniol.

Frantz Funck-Brentano.

Le colonel Bourdeau. **Le grand Frédéric**, t. I., Paris, Chapelot, 1900, in-8.

Voilà un bon livre de pure histoire militaire, où l'auteur étudie d'abord la stratégie du grand Frédéric, soit la position générale des opérations militaires, les plans de campagne, les lignes d'opérations, de communication et de retraite, les subsistances, les marches, manœuvres, batailles, etc. ; puis la tactique qui concerne l'exécution même de la guerre, partie dans laquelle le roi de Prusse a été vraiment supérieur. Un second volume complétera cette dernière étude.

A chaque chapitre, après avoir énoncé les théories de Frédéric, l'auteur ajoute des exemples tirés des campagnes du roi.

Le livre est écrit avec clarté, exactitude et impartialité. L'auteur reproduit surtout les jugements de Napoléon et de Clausewitz, un peu moins ceux de Jomini. C'est une lecture à recommander, non seulement aux officiers, mais encore aux historiens auxquels elle donnera des notions militaires autres que celles de fantaisie dont ils se contentent parfois.

Il n'y a pas d'erreurs historiques à relever. Toutefois on est quelque peu étonné de voir cette allégation reproduite à plusieurs reprises (p. 191 et *passim*) : « Ce serait une injustice flagrante d'attribuer à Soubise la moindre part de responsabilité dans la journée du 5 novembre (à Rosbach) [1]. »

De Crue.

Curiosa Hungarica. Magyar ritkaságok, par Béla Tóth. Budapest, Athenaeum, 1899, x-329 pages. Illustré.

Comme supplément à ses beaux travaux sur les *Paroles ailées* des Magyars et les Curiosités de l'histoire universelle [2], M. B. Tóth, le brillant chroniqueur du *Pesti Hirlap*, vient de publier un volume consacré exclusivement à la littérature, à l'histoire et à la vie sociale des Hongrois. Il y traite des questions les plus diverses, souvent fort embrouillées et qu'il n'a pu élucider que grâce à de nombreuses recherches et avec le concours de plusieurs savants. Voici d'abord un chapitre sur les *Monuments linguistiques falsifiés*, où nous voyons que la Hongrie a eu aussi ses Vrain-Lucas qui ont trompé les savants, non pas pour gagner de l'argent mais pour prouver la parenté hypothétique des Scythes, des Huns et des Sicules de Transylvanie. Ces documents falsifiés sont : le Livre de prières de Gelle, les Prières de l'époque d'André I (1046-61), le Livre en bois de Thurocz, le manuscrit de Rohoncz, les Chansons d'Antoine Somogyi et le Manuscrit de Karacsay. Ces supercheries furent dévoilées, en grande partie, par Charles Szabó, le distingué historien et bibliographe. — Le chapitre : *Kocsi* (Coche) établit d'une façon définitive que le coche est d'invention hongroise et que son nom provient du village de Kocs (pron. Kotche) dans le comitat de Komárom. Ménage l'a déjà affirmé dans les *Origines de la langue française* (1650, page 780), *Coche. Du mot hongrois Kotczy. Les coches sont l'invention des Hongrois.* (Disons entre parenthèse que Ménage avait des vues beaucoup plus nettes sur la langue magyare que beaucoup de savants français de nos jours.) Nicolas Bergier dans *De publicis et militaribus imperii Romani viis* (Livre IV) dit également : « Puto ista vehicula convenisse cum nostris vehiculis quae *Coches* vulgo vernacule vocamus, voce ab Hungaris mutuata, a quibus et prima eorum inventio ad nos pervenit ». Le mot *coche* est donc avec *hussard*, *kolpak*, *dolman* et *soutache* (sujtás) un des rares mots magyars passés en français. — Le *Faust hongrois*

---

1. Lire p. 32 : *1758* au lieu de 1858 ; p. 32 : Les Russes s'étaient emparés de la Prusse. Pourquoi le point d'interrogation ? Il s'agit bien de la Prusse royale proprement dite. P. 157 et ailleurs : lire *Bourkersdorf* et non Birkersdorf.

2. Voy. *Revue critique*, 1897, n° 51.

relate la vie du savant Etienne Hatvani (1718-1786) qui, le premier, enseigna la physique au collège protestant de Debreczen et fut considéré comme sorcier à cause des expériences dont il accompagnait son enseignement. — Nous apprenons également par M. Tóth que le vêtement hongrois qui porte le nom *Attila* n'a été baptisé ainsi qu'au commencement du XIXe siècle; que l'*Eau de la reine de Hongrie* fut connue à l'étranger par les colporteurs slovaques habitant le Nord du pays; que le *Diogène hongrois à Paris* appelé par Charles Nodier Menteli, est un nommé Mendel qui parlait quinze langues et est mort à Paris, en 1836, en allant puiser de l'eau dans la Seine; que le baron Béla Splényi devint un saint chez les Mahométans. D'autres chapitres nous disent la vie des *Jumelles de Szöny* (1701-1723) Hélène et Judith; nous renseignent sur le tombeau de Gul-Baba à Bude, lieu de pèlerinage des Turcs; sur la Vigne d'or, sur l'histoire du *paprika*, ce piment rouge qui est expédié de l'Alföld hongrois à l'étranger; sur les troncs plantés de clous (Stock im Eisen) qui se trouvent sur le territoire magyar, sur quelques sorciers et adeptes de Mesmer, sur les armes de Toldi, l'Hercule de la légende nationale, sur les grands tonneaux, sur les *Momies hongroises* que les mines de Vizakna ont rejetés en 1890 (ce sont les cadavres bien conservés de cinq honvéds qu'on a jetés en 1849 dans le puit Ekho), sur les expériences aérostatiques faites à Pest, deux mois après celles des frères Mongolfier, par le professeur Szablik; sur les instruments à vent, nommés *tárogató* employés dans l'armée de Rakoczy et finalement sur les calèches (hintó) qui sont mentionnées pour la première fois en Hongrie en 1342. Autant de contributions précieuses à l'histoire de la civilisation magyare, exposées avec beaucoup de goût et rendues accessibles au grand public.

J. Kont.

Az aesthetika tœrténete (Histoire de l'Esthétique) par Béla Janosi. Tome I. Budapest, Académie, 1899, 504 pages.

M. Jánosi a remporté, en 1891, le prix Gorové avec une Histoire de l'esthétique. Le travail remanié et adapté aux besoins du public lettré, fut accepté par l'Académie pour la Collection destinée à répandre le goût des lettres et de l'histoire. On nous en donne aujourd'hui le premier volume, renfermant l'esthétique des Grecs et des Romains. Se conformant à la tradition établie pour ces éditions, M. J. a fait avant tout œuvre littéraire. Il n'entre pas en d'arides discussions; il expose les doctrines dans une langue claire et sobre, plutôt qu'il ne les discute. Les notes rejetées à la fin du volume (p. 443-504) prouvent cependant qu'il connaît à fond tout ce qu'on a écrit en France et en Allemagne sur ce sujet. Il a ainsi évité les défauts des ouvrages ana-

logues de Zimmermann et de Schasler qui, en voulant faire la critique des doctrines esthétiques des Anciens, défigurent souvent la pensée des auteurs et nous donnent des idées herbartiennes ou hégéliennes au lieu de l'esthétique de Platon et d'Aristote. L'auteur hongrois a pu profiter de l'ouvrage remarquable de Walter : *Die Geschichte der Aesthetik im Alterthum* (1893) qui lui a montré que, dans l'exposé des doctrines esthétiques, il faut également consulter les poètes, les orateurs et les grammairiens. Les parties les plus remarquables de ce livre sont celles consacrées à Platon (p. 62-180) et à Aristote (p. 181-328). Dans la première, on croirait lire Cousin ou Levêque. C'est clair, limpide et attrayant ; on voit, malgré la grande réserve de jugement que M. J. s'est imposée, qu'il penche du côté des doctrines platoniciennes. Dans la seconde partie, très fouillée, nous trouvons le premier commentaire sérieux de la *Poétique* qu'on ait fait en Hongrie. On aurait aimé entendre quelquefois une opinion personnelle, ainsi dans la fameuse question de la Katharsis où tant d'opinions contraires se sont manifestées, l'auteur aurait pu dire hardiment qu'aujourd'hui l'explication Weil-Bernays est généralement acceptée.

M. Jánosi conduit son sujet jusqu'à Plotin, Longin et Philostrate en passant par Cicéron et Horace. Il offre ainsi au public magyar la première histoire complète des doctrines esthétiques, très au courant des travaux les plus récents (il cite Tolstoï et même le Sâr Péladan!) et donne dans son *Appendice* une bibliographie complète à l'usage de ceux qui veulent approfondir certaines questions [1].

J. Kont.

J. Bainville, **Louis II de Bavière**. Paris, Perrin. 1900. in-12. pp. IX, 310.

Le livre de M. Bainville s'adresse plus au grand public qu'aux historiens. Malgré son intention de dégager la biographie du roi Louis de tout ce que la légende a amassé autour de son nom, l'auteur n'a peut-être pas soumis à un contrôle assez sévère les témoignages qu'il recueillait [2]. D'autre part, le rôle historique du roi, si mince qu'il ait été, et celui qu'a joué la Bavière pendant son règne de vingt-deux ans n'ont pas trouvé dans la biographie la place qu'ils méritaient. M. B., il est vrai, a volontairement écarté cette partie du sujet, pour se borner à un portrait psychologique. Aussi bien le roi Louis ne mérite-t-il pas davantage. Le souverain mégalomane n'intéresse pas plus l'histoire

1. P. 447. Il aurait fallu dire que la première édition de l'*Histoire de l'art* de Winckelmann date de *1764*.

2. Les livres de Heigel, Me de Kobell, Gerster, Beyer, Crämer, Haufingen, Lampert sont ses principales sources ; certaines paraissent plutôt suspectes. Les formules *on dit*, *on raconte* reviennent aussi trop souvent.

que tel autre principicule de l'Allemagne du XVIIe ou XVIIIe siècle, jadis célèbre par ses extravagances et oublié aujourd'hui ; Louis II appartient à l'anecdote et au feuilleton.

A titre d'étude psychologique la biographie de M. B. est complète et attachante. Elle commence par indiquer les tares héréditaires des Wittelsbach, l'éducation maladroite que reçoit le prince et qui fera de lui un rêveur et un lycanthrope ; elle nous explique son mariage avec Sophie de Bavière, son amitié durable avec l'impératrice d'Autriche Elisabeth, ses premiers conflits avec les ministres et la Chambre. Nous aurions aimé être un peu mieux renseigné sur certains points, comme sur l'éducation religieuse du roi, ses principes politiques, les appuis et les résistances qu'il trouva autour de lui. L'auteur glisse rapidement sur l'attitude de Louis II en 1866, son rôle avant et après la fondation de l'empire allemand, mais il nous donne de copieux détails sur l'autocratisme politique du souverain, ses fantaisies dispendieuses, et tous les troubles de l'imagination et de la volonté qui aboutissent à la catastrophe de Berg. On sait que pour celle-ci les avis sont partagés : le roi se jeta-t-il à l'eau dans un accès de folie ? voulut-il au contraire y précipiter le Dr. Gudden ? c'est la dernière hypothèse qu'admet M. Bainville ; mais malgré sa démonstration des doutes subsistent toujours.

Ce qui en France a fait surtout la popularité de Louis II, c'est sa passion du beau ; c'est aussi le côté de sa biographie que M. B. a fait le mieux ressortir, sur lequel il nous donne une information abondante et judicieuse et qui me paraît offrir la partie la mieux venue du volume. Il le rappelle avec raison, les Wittelsbach ont eu en commun ce goût de l'art [1], qui fut la monomanie de leur descendant. Pour M. B. Louis II manquait du véritable sens artistique, il n'a eu qu'un tempérament romanesque ; incapable de rien créer d'original, il n'a été qu'un romantique attardé, une dilettante érudit. Il eût été intéressant de nous montrer l'origine des préférences du roi pour telle forme d'art, pour telle période historique, surtout lorsque ces préférences sont celles de toute la nation et se trahissent dans des créations multiples : romans de Freytag, Dahn, Scheffel, poèmes de W. Jordan et de J. Wolff, opéras de Wagner, dessins, toiles ou marbres de Cornelius, Kaulbach, Schwind, Schwanthaler, Bandel, etc., Dans l'évolution moderne de l'art allemand Louis II comme Louis Ier caractérisent bien cette obsession de la légende héroïque germaine qui n'a pas encore tout à fait cessé. Quelques détails sur les artistes qui furent les collaborateurs du roi dans la réalisation de ses ruineux caprices eussent

---

1. M. B. qui est bien indulgent pour les prétentions poétiques de Louis Ier, eût dû signaler aussi l'intérêt que Maximilien II témoigna aux lettres ; il fallait rappeler les noms de Geibel, Bodenstedt, P. Heyse, H. Lingg, Schack, et tout le groupe de *l'école de Munich*.

été aussi les bienvenus ; il a sans doute employé beaucoup de manœuvres, mais certains noms méritaient un peu plus d'égards. On ne peut pas faire le même reproche à M. B. pour celui de ces artistes à qui revient la première place. Il a consacré un long chapitre aux rapports de Wagner et de Louis II, montrant justement que le roi entendait en soutenant le musicien servir surtout son ambition personnelle. Les lettres de Louis II à Wagner, publiées en 1899 dans un journal de Vienne, nous sont communiquées au cours de la biographie et dans l'appendice, pour nous donner des preuves du lyrisme étrange où atteignait parfois l'amitié du souverain. Je crains seulement que la traduction n'exagère beaucoup trop ces effusions de sentimentalité ; sans compter qu'il ne faut pas juger du style épistolaire des Allemands par le nôtre.

L. Roustan.

A history of italian unity par Bolton King, Londres ; J. Nisbet and Cº. 1899. — I.- xviii-416 ; II xi-451.

En écrivant ce livre, nous dit M. Bolton King, je me suis proposé un double but : j'ai voulu donner un récit fidèle d'un grand épisode de l'histoire contemporaine qui n'a encore trouvé, ni en Angleterre ni même en France, de narrateur digne de lui; les Italiens qui ont publié sur la question tant de monographies et nous accablent impitoyablement sous un monceau indigeste de documents d'intérêt variable, n'ont pas su dégager de tous ces matériaux une œuvre bien ordonnée et lisible. De là l'ignorance étrange des Anglais sur l'Italie et les erreurs lamentables dans lesquelles tombent leurs journaux. Les liens qui unissaient jadis les deux nations se relâchent, et pour rétablir le courant de sympathie mutuelle qui les rapprochait, il faut s'efforcer de dissiper l'ignorance qui crée les préjugés ou l'indifférence. — Ces regrets, d'un pessimisme peut-être un peu exagéré, sont en somme fondés et ce n'est pas seulement au-delà de la Manche que certains journalistes, — et non pas parmi ceux dont l'action sur la foule est la moindre, — témoignent d'une fâcheuse ignorance de l'histoire des peuples voisins. Cela tient en partie à ce qu'ils se plaisent à chercher leurs renseignements dans les ouvrages les moins sûrs et j'ai grand peur que la plupart d'entre eux ne consultent pas le livre de M. B. King. Cela tient aussi à ce que la curiosité générale ne semble pas se développer aussi rapidement que devraient le faire supposer la facilité des voyages et la connaissance plus répandue des langues étrangères. Je n'oserais pas affirmer que nous soyons à ce point de vue en progrès sur le xviiie siècle. L'histoire étrangère est partout assez négligée. De temps en temps quelques noms illustres triomphent de notre indifférence, mais si nous consentons à goûter Ibsen, Sudermann,

Tolstoï ou d'Annunzio, nous ne nous soucions guère de les placer dans leur milieu et de comprendre les conditions qui les ont inspirés : si bien qu'en dernière analyse, nous avons d'eux une idée à peu près aussi juste qu'en ont de Wagner les mélomanes qui n'ont jamais entendu de lui que quelques fragments isolés dans les concerts. La tentative de M. B. K. est donc digne d'éloges, et il est à souhaiter que son livre trouve de nombreux lecteurs. Les idées qu'ils y puiseront seront en général sommairement justes, je veux dire qu'ils n'y apprendront pas de grosses erreurs et que l'auteur a la meilleure volonté du monde de ne leur enseigner que la vérité. S'il ne souligne pas d'un crayon très énergique les services que la France a rendus à l'Italie, il ne fait en cela que suivre une mode, un peu ridicule; mais les événements ici ont une telle évidence qu'ils apparaissent en dépit de toutes les réticences. Quelque sympathie qu'ait pu nourrir le ministre Palmerston pour les unitaires italiens, sa bonne volonté platonique aurait difficilement remplacé l'intervention de Napoléon III, et, à travers les variations obscures des ambitions et des idées de l'empereur il n'est guère douteux que dans la crise décisive, c'est lui avant tous qui a encouragé et soutenu Cavour et ses successeurs. M. B. K. ne le dit pas assez clairement, mais du moins il ne le nie pas et il ne tombe pas dans la faute de M. Stillman qui nous a donné, en anglais aussi, il y a quelque temps, une histoire de l'unité italienne, dans laquelle il n'a pas su oublier assez qu'il était un des anciens auxiliaires de Crispi.

M. B. K. écrit de l'histoire; M. Stillman écrivait une sorte de pamphlet. Est-ce pour cela que si le livre de M. B. K. est plus apaisé et plus serein, il est d'une lecture moins intéressante?—En partie, mais il y a d'autres raisons. Nous ne saurions exiger d'un auteur qui résume une période aussi vaste de nous apporter des documents nouveaux : dans l'espèce, la plupart du temps, ils ne seraient pas accessibles et les archives gardent encore leurs secrets. Nous avons du moins le droit de demander que le récit qu'il nous présente soit construit d'après une méthode strictement rigoureuse, et la manière dont il établit sa bibliographie nous permet de juger ses procédés de travail. M. B. K. a mis à la fin de son second volume une bibliographie très copieuse et il nous dit qu'il a consulté plus de neuf cents ouvrages. C'est beaucoup, et je dirai volontiers que c'était trop. Il y a là beaucoup de fatras; insuffisante compensation pour tout ce qu'on voudrait y voir et qu'on y cherche en vain. D'abord, il est à peu près impossible de comprendre l'ordre qu'il a suivi dans le classement de ses textes : pourquoi, par exemple, placer parmi les ouvrages généraux les lettres de Chateauvieux, ou les quatre ministères de Drouyn de Lhuys ? — Il en résulte qu'il est souvent très difficile de se rendre compte des ouvrages qu'a connus l'auteur et de ceux qu'il a négligés.

Parmi ceux-ci, il a écarté systématiquement les journaux. — Quelque faible connaissance que j'aie de cette littérature, nous dit-il, j'en sais

assez pour affirmer qu'elle ne nous fournirait à peu près aucune indication nouvelle, et il est étonnant combien un livre tel que celui de Gori, *Storia della rivoluzione italiana*, fondé sur l'état détaillé des fouilles contemporaines, a peu accru notre savoir. — Il faudrait s'entendre : il y a, en effet, quelque naïveté à demander à des journalistes mal renseignés, pressés et partiaux, le détail exact des faits, mais ils nous donnent l'impression produite par les faits sur l'opinion et cette impression devient à son tour un des facteurs de l'histoire. La presse n'est pas un bon témoin, mais c'est un acteur, et à ce point de vue il y a quelque imprudence à la dédaigner complètement. — Il en est à peu près de même des recueils officiels contemporains, et je crois volontiers, comme l'auteur, que les livres bleus, verts ou jaunes, par le choix calculé des pièces qu'ils nous donnent, non seulement ne nous disent pas tout ce que nous voudrions savoir, mais altèrent volontairement la vérité. Seulement, n'y a-t-il pas aussi quelque intérêt à rechercher quelle est la prensée qui a déterminé tel ou tel gouvernement à modifier les faits dans un sens donné? N'est-ce pas là un moyen pour dégager ses intentions secrètes? Ou bien M. B. K. aurait-il la prétention de ne se servir que de documents sûrs? — On ne comprendrait pas alors pourquoi il fait si souvent usage de lettres des personnages mêlés aux événements et de Mémoires. Chaque lettre n'est-elle pas plus ou moins un plaidoyer et les auteurs de Mémoires n'ont-ils pas pour but éminent de nous tromper, volontairement ou non, sur le rôle qu'ils ont joué? — En résumé, en histoire, presque tous les documents sont suspects. La grande difficulté est de nous retrouver au milieu de ces témoignages qui poursuivent un objet déterminé et qui sont altérés par une tendance égoïste. C'est un procédé trop simpliste que d'en écarter toute une catégorie, et cela ne va pas sans inconvénient. L'étranger, nous dit l'auteur, ne peut pas se pénétrer de cette essence subtile qui constitue comme l'âme et la vie du peuple. — C'est ce qu'il faudrait cependant chercher. Peut-être si M. B. K. avait moins redouté ces pamphlets et ces documents immédiatement contemporains, son livre serait-il moins gris, plus animé, plus vivant. Nous n'y respirons pas l'air d'Italie.

Ce qui est plus grave, c'est que l'auteur a écarté tous les ouvrages allemands qui n'ont pas été traduits en anglais ou en français. C'est là une résolution des plus étranges. Qu'il laisse de côté des ouvrages tels que ceux de Reuchlin ou telles autres études générales, c'est sans doute regrettable, mais après tout on peut l'admettre. Un écrivain — à ses risques et périls, — a le droit de négliger des travaux de seconde main, quelle qu'en soit la valeur. Mais, ce qu'on ne saurait accepter, ce qui à mon sens atteint la valeur essentielle du livre, c'est que dans le grand procès engagé entre le Piémont et l'Autriche, — et c'est à cela en définitive que se réduit l'histoire de l'Italie jusqu'en 1866, — on néglige de parti pris le témoignage d'un des deux intéres-

sés. N'y a t-il pas une singulière imprudence à ne consulter ainsi ni les correspondances et les journaux de Gentz, ni le recueil de Neumann ni aucun des ouvrages de Springer, de Schmidt ou d'Helfert qui sont appuyés sur l'étude des archives de Vienne? — Le récit que trace M. B. K. de la campagne de 1866 n'est pas faux, en ce sens qu'il reconnaît que les Italiens ont été vaincus à Custozza et à Lissa ; mais il atténue singulièrement les faits et je doute qu'il eût écrit que « même avant Sadowa, il est permis de penser que les Autrichiens étaient décidés à évacuer la Vénitie, » s'il avait consulté le travail de Fredjung, *Der Kampf um die Vorherrschaft in Deutschland.*

Comment peut-on aussi espérer écrire une histoire précise des relations entre la Prusse et l'Italie en 1866 sans citer l'ouvrage de Sybel et les Mémoires de Bernhardi ?

D'une façon générale, M. B. K. n'est pas assez rigoureux dans la critique de ses sources et ses affirmations semblent quelquefois bien audacieuses. Que M. de Bismarck à Biarritz ait consenti à certains arrangements à propos de la Moselle et du Rhin, ce n'est sans doute pas invraisemblable au point de vue psychologique : mais c'est ce qu'aucun texte ne nous permet d'affirmer. Il est beaucoup plus douteux encore qu'il ait été disposé à offrir le Palatinat après Königgrätz, et je ne vois non plus aucune raison pour dater du mois de juillet 1866 le projet de traité relatif à la Belgique. Tout cela manque un peu de précision, le récit est flottant et nous laisse trop souvent une impression d'inquiétude. Ce n'est pas sans quelque étonnement que nous voyons ainsi présenter le plébiscite de 1870 comme une sorte de confirmation de la victoire du parti libéral, et j'ai aussi la plus grande peine à admettre que l'Empereur ait dit au mois d'août 1870: Plutôt les Prussiens à Paris que les Piémontais à Rome. En dépit de publications retentissantes, nous sommes fort incomplètement renseignés sur les négociations qui se poursuivirent avec beaucoup de lenteur de 1866 à 1870 entre la France, l'Italie et l'Autriche. Les témoignages de Beust et du prince Napoléon sont suspects par définition, et quelques réserves eussent été prudentes.

Si j'insiste sur ces questions, c'est que ce sont celles qui intéressent le plus l'auteur. Il a prétendu faire une histoire politique, et ne s'occupe de philosophie et de littérature que quand il y serait absolument obligé. Suivant moi, et dans un pareil sujet, c'était une conception trop étroite. Trois ou quatre pages consacrées au romantisme, c'est vraiment un peu maigre et la place réservée à Manzoni, à Leopardi ou à Guerchet aurait pu sans inconvénient être moins parcimonieusement ménagée. Il me semble aussi que dans une étude qui est en somme conçue sur un plan assez large, il eût été naturel de nous indiquer à grands traits comment dès le XVIIIe siècle se prépare sourdement l'œuvre de transformation qui s'est accomplie de nos jours et qu'il eût été indispensable de nous montrer le mouvement des esprits pendant

la domination française. Pour cela, M. B. K. n'aurait eu d'ailleurs qu'à suivre l'exemple qui lui avait été donné par Tivaroni, et il aurait trouvé de précieux renseignements dans les livres excellents de Bouvy sur Verri et de Dejob sur Madame de Staël et l'Italie.

Il n'est que juste d'ajouter que si le livre que nous apporte M. B. K. prête ainsi à d'assez nombreuses critiques, il était fort difficile à écrire ; il y a des tâches qu'il est honorable d'entreprendre même si on ne réussit pas complètement à les mener à bout. Les historiens rapportent de cette lecture quelque déception, c'est peut-être après tout que le livre n'est pas fait pour eux ; la psychologie de l'auteur n'est pas très pénétrante, ses personnages sont dessinés d'un trait un peu mou et le récit est quelquefois monotone dans son uniformité ; du moins on y avance sans heurts et sans secousse, le ton est simple, l'allure aisée et la pensée sage. C'est une œuvre de bonne foi qui témoigne d'une application méritante et qui est parfaitement propre à relever le niveau moyen des connaissances. Plus développé que le livre de M. de Crozals, moins vivant et peut-être aussi moins solide, il peut rendre des services analogues.

E. Denis.

Barth (Dr. Hans), **Italienischer Schenkenführer.** Oldenbourg et Leipzig, Schwartz, 1900. petit in-8 de 68 p.

L'éditeur de cet opuscule, dont l'objet est de faire connaître aux voyageurs les meilleurs cabarets d'Italie, a souhaité qu'il fût annoncé dans la *Revue Critique*. Il eût peut-être été difficile de déférer à ce désir ; car ce ne sont pas précisément des informations de cette nature que nos lecteurs attendent de nous. Heureusement l'auteur a mis en tête de son livre, avec beaucoup de bonne grâce, une idée générale qui appelle le commentaire de l'érudition. La voici, dans la langue même où il l'énonce : « *Si latet in vino veritas, invenit verum Teuto.* » Or ce serait un amusant objet de recherches que de recueillir dans les classiques italiens les preuves de l'étonnement que causait chez un peuple éminemment sobre la capacité stomachique des Allemands. On connaît le mot de Dante : « *Li tedeschi lurchi.* » (*Enfer*, ch. 17 : v. 19.) Dès avant lui, on voit un Italien mettre à profit la soif teutonique. Ce Farinata degli Uberti, qui *tenait l'enfer en grand mépris*, était un homme fort avisé : n'ayant pu obtenir de Manfred une véritable armée contre les Guelfes de Florence, il se fait du moins donner 100 cavaliers, leur verse quelques rasades et les lance tout seuls à l'assaut du camp florentin ; ils sont naturellemeut défaits et la bannière impériale est insultée ; dès lors, il faut bien que Manfred envoie pour la venger un secours plus effectif. (Chronique de Giov. Villani liv. VI, ch. 75-

77) Au xve siècle, le lansquenet allemand devient dans les *Canti Carnascialeschi* une sorte de type consacré qui paraît sous les costumes les plus divers ; on le voit musicien, pèlerin, pêcheur de harengs, écuyer tranchant, fabricant de seringues, mais un des thèmes qu'il traite le plus volontiers dans son jargon, c'est l'éloge du vin. Dans le *Morgante Maggiore* de Pulci, un musulman à qui Roland donne tort dans un combat singulier l'appelle *allemand plein de saindoux qui doit absorber plus de vin qu'une éponge n'absorberait d'eau* (ch. XXI, oct. 138.) ; et une des cinq manières de perdre l'eau est, selon le poète, de l'employer à laver une table où des Allemands ont dîné (*ibid*, ch. VII, oct. 276). Laurent le Magnifique, dans le 4eme *capitolo* de ses *Beoni*, affirme que, si les Allemands aimaient autant l'eau qu'ils la détestent, le monde serait à sec. Dans la comédie de Cecchi *I Manasdieri*, il y a un Allemand qui baragouine et aime le bon vin. Dans la *Secchia rapita* de Tassoni, c'est la soif qui amène les Allemands sur les champs de bataille de l'Emilie (I, oct. 68; III, oct. 8 ; VI, oct. 46). — *E chi più n'ha più ne metta* [1]. Il faut pourtant dire que, dans notre siècle, les malins propos qui couraient sur les Allemands dans le Lombard-Vénitien les épargnaient sur cet article. (V. *Folk-lore veronese : aneœdoti satirici sui Tedeschi* par M. Balladoro, Vérone-Padoue, Drucker, 1897).

Charles Dejob.

— Nous avons à signaler dans l'*Archiv für Religionswissenchaft*, III, i, les articles suivants : C. F. Lehmann, Religionsgeschichtliches aus Kaukasien und Armenien; L. H. Gray, The Indo-Iranien Deity Apam. Napat; H. Haas, Der Zug zum Monotheismus in den homerischen Epen; H. Schukowitz, Richterlehre (Ein Beitrag zur Geschichte der Standespredigt in Oesterreich).

— On trouvera un relevé complet des manuscrits dont la critique dispose pour l'édition des versions latines de certains livres de l'Ancien Testament, dans la brochure de M. P. Thielmann, *Bericht über das gesammelte handschriftliche Material zu einer kritischen Ausgabe der lateinischen Uebersetzungen biblischer Bücher des alten Testaments* (Extrait des comptes rendus de l'Académie royale de Bavière, section de philosophie et d'histoire, III, ii, 205-243). Les livres dont il s'agit sont la Pagine, l'Ecclésiastique, Esther, Tobie et Judith. L'auteur prépare une édition

---

1. Dans *La Estrella de Sevilla* de Lope de Vega, un valet, admirant la résignation de Sancho Ortiz condamné à mort, demande *ce que ferait de mieux un ivrogne allemand au nez rougi par les caresses de la bouteille.* Dans la comédie de J.-B. Rousseau, *Le Café*, un valet imagine un plan de campagne qui consiste en particulier à s'emparer des vignes qui bordent le Rhin : « Les Allemands n'ayant plus de vin il faut qu'ils crèvent..... Par conséquent, me voir maître de tout ce pays-là. » Au ch. VII du *Diable boiteux*, Lesage parle d'un hôtelier emprisonné parce qu'un étranger vient de *crever* dans sa taverne : « On prétend que la qualité du vin a fait mourir le défunt, l'hôte soutient que c'est la quantité ; et il sera cru en justice ; car l'étranger était allemand. »

critique d'Esther, et se propose d'éditer les autres livres, puis les Machabées, Baruch et le IIIe livre d'Esdras.

— Sir W. Muir, dans une brochure intitulée : *Moslems invited to read the Bible* (Edinburgh, Clark, 1899; in-8, 50 pages), prouve par le Coran l'autorité divine de l'Ancien et du Nouveau Testament, afin d'engager les musulmans à lire les Écritures juives et chrétiennes. Il ne paraît pas que cette lecture soit bien recommandée par le Coran. Mais la brochure de S. Muir échappe à la compétence de la *Revue critique*.

— La conférence de M. E. Vischer, *Albrecht Ritschls Anschauung von evangelischem Glauben und Leben* (Tübingen, Mohr, 1900 ; in-8, 36 pages), traite principalement de l'attitude de Ritschl à l'égard du piétisme et montre comment cette attitude du célèbre théologien est en rapport avec sa conception générale du christianisme.

— *D'ou vient la décadence économique de la France ?* se demande M. le baron Charles Mourre (Paris, Plon [1899] 460 p.) L'auteur qui se pique d'être historien, puisqu'il enseigne « ce que doit être l'histoire » (p. 437-51) s'avise à bon droit de rechercher les causes de cette décadence dans le passé le plus lointain du pays. Les germes ne sont pas congénitaux à la race puisque aussi bien on serait en peine de définir la race française ; ils ont évolué avec les institutions et les idées nationales. C'est dès l'établissement de la féodalité le mépris de la classe noble pour le travail et le travailleur ; c'est plus tard la désertion des campagnes par les propriétaires, qui mangent leurs revenus à la cour ; c'est, avec le triomphe de la monarchie absolue, l'intervention de l'Etat dans le commerce et l'industrie. Voilà les maux légués par l'ancien régime ; le régime moderne les a en plus aggravés et en a enfanté de nouveaux. Le fossé s'est élargi entre la bourgeoisie qui a remplacé — fort mal — la noblesse, et le monde ouvrier ; la bourgeoisie ne professe pas un moindre dédain pour les besognes lucratives, et tourne ses ambitions vers les fonctions publiques ; l'ingérence de l'Etat non seulement n'est point redoutée, mais est invoquée par tous les intérêts ; la natalité décroît, etc. Et si l'on objecte que la France a connu une longue période de prospérité, M. M. répond que cette prospérité était prise de l'impuissance économique des autres pays ; ceux ci ont pris l'essor à leur tour et M. M. trace de la brillante fortune de l'Allemagne et de l'Angleterre un tableau flatteur auquel la France sert, si l'on peut dire, de repoussoir. Toutes ces considérations pour n'être point inédites sont assurément sensées, et l'auteur, bien que souvent il résume en style de *précis* ses lectures historiques, est homme de réflexion. Mais — et c'est là le côté, sinon le plus original, du moins le plus *représentatif* de son étude — sa puissance de réflexion est celle du bourgeois conservateur, et même réactionnaire ; voici les remèdes les plus efficaces qu'il propose pour le relèvement économique du pays : 1° réduction du nombre des fonctionnaires ; 2° décentralisation 3° diminution des appointements des fonctionnaires ; ajoutez : le retour à la religion, et subsidiairement à la monarchie. Il semble que tout le travail de transformation sociale, la modification de l'idée de propriété, le problème des rapports entre le capital et la main d'œuvre, que toutes ces questions qui dépassent l'idéal bourgeois n'aient pour M. M. aucune signification ; de même il ne discerne pas l'influence déprimante de l'Église catholique, partout où elle règne en maîtresse. Mais si les vues de M. M. sont tant soit peu courtes, elles sont souvent justes et généreuses et ses raisons méritent d'être méditées par les lecteurs auxquels son ouvrage est plus particulièrement destiné. — B. A.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 29 juillet 1900.

M. le Secrétaire perpétuel donne lecture d'une lettre du président de la Société centrale des Architectes français, annonçant que cette Société a décerné à M. Demargue, membre de l'Ecole française d'Athènes, sa grande médaille d'argent annuelle.

M. Bouché-Leclercq, comparaison faite du totémisme avec les autres méthodes d'exégèse appliquées aux mythes et rites religieux, estime : 1° que le totémisme ne peut être une explication intégrale et suffisante d'une religion quelconque, même de la religion des tribus chez lesquelles il a été constaté, à plus forte raison, des mythes et cultes helléniques; 2° qu'il ne peut pas rendre raison de son point de départ (c'est-à-dire du choix de ses totems et tabous) sans recourir au symbolisme, qu'il regarde comme une explication surannée; 3° qu'il correspond à un état d'esprit très raffiné dans son incohérence, qu'on ne peut pas considérer comme une phase intellectuelle par laquelle auraient passé tous les peuples. En conséquence, M. Bouché-Leclercq pense que le totémisme est une superstition qu'on a voulu indûment généraliser, et que la critique doit, jusqu'à plus ample informé, l'éliminer de l'histoire ou de la préhistoire des peuples classiques. — M. Bréal présente quelques observations.

M. Salomon Reinach, répondant à M. Bouché-Leclercq, insiste sur la nécessité de distinguer la religion de la mythologie. Pour l'explication des légendes mythologiques, on peut avoir recours à différents principes d'exégèse : l'allégorie, la mythologie, la météorologie, etc. Mais pour remonter à l'origine des idées religieuses, la seule méthode légitime est l'étude de la psychologie des peuples qui, de nos jours, sont restés à un stage primitif de civilisation. Cette étude prouve, suivant M. Reinach, que le totémisme, c'est-à-dire le culte des *espèces d'animaux*, précède partout l'anthropomorphisme et la naissance des mythologies proprement dites. C'est donc aux données du totémisme qu'il faut avoir recours pour expliquer les faits religieux les plus anciens que nous ont conservés les rituels des peuples classiques, Grecs, Romains, Etrusques, etc. Dans la Bible même, les vestiges incontestables en sont nombreux.

M. le Président propose de fixer la séance publique annuelle au 16 novembre prochain. Cette date est adoptée par l'Académie.

M. Maspero, suivant la tradition de sa première direction, présente un rapport sommaire sur les travaux qu'il a exécutés en Egypte au cours de cette année. Il a surtout exploré deux endroits, Sakkarah et Thèbes. A Sakkarah, il a repris les fouilles au point où il les avait laissées en 1886. Les pyramides se composent : 1° de la pyramide même; 2° d'une enceinte dallée et murée sur laquelle s'élevait : 3° à l'Est, la chapelle du mort, où étaient creusés : 4° des souterrains pour les membres secondaires de la famille du mort. M. Maspero avait alors ouvert les pyramides ; il a cette année achevé cette ouverture en pénétrant dans la pyramide de Zaouiét el Aryân, jusqu'à présent non ouverte ; elle ne contenait rien. Il s'est appliqué à déblayer l'enceinte des autres, et il s'est attaqué à la pyramide d'Ounas. Les travaux dirigés par M. Barsanti ont duré de novembre à mai. On a retrouvé la chapelle, malheureusement ruinée, les souterrains, dont l'exploration n'a pu être terminée, et un certain nombre de monuments vierges, un mastaba de la VIe dynastie, trois tombes de l'époque persane, dont la dernière renfermait des bijoux d'une finesse admirable. Il y a dans le voisinage d'autres tombeaux de la même série que l'on ouvrira l'an prochain. — A Thèbes, M. Maspero a essayé de consolider et de préserver les monuments et les tombeaux, surtout le Ramsesséum. Il a été aidé puissamment par le nouvel inspecteur général, M. Carter. Mais l'effort de la campagne a porté sur Karnak. Le rapport complet sera publié dans les *Annales* du service, mais il faut insister sur l'activité déployée par M. Legrain. C'est à lui que M. Maspero a confié le déblaiement des seize colonnes éboulées le 3 octobre dernier; il a mené son œuvre avec une intelligence remarquable; elle pourra être finie l'an prochain. Vers la fin de janvier, un nouveau danger s'est produit : le pylone menaçait de s'écrouler. M. Legrain prépara l'étayage du pylone qui fut exécuté du 20 avril au 20 mai par un ingénieur allemand, M. Ehrlich. A cette heure, le pylone est étayé solidement, et il y a tout lieu d'espérer qu'il résistera jusqu'à ce que l'on puisse entamer la reconstruction. Il reste pourtant un danger sérieux, et il est possible qu'en octobre, au retrait de l'inondation, on ait à enregistrer un nouveau désastre.

Léon Dorez.

Le Propriétaire-Gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. — Imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 35 — 27 août — 1900

CHAMBERLAIN, L'écriture japonaise. — Le Nihongi, p. ASTON et FLORENZ. — NAVILLE, Le temple de Deir el Bahari. — NALLINO, L'arabe parlé en Égypte. — Alex. CARTELLIERI, Philippe-Auguste, I, 3. — PETIT, GAVRILOVITCH, MAURY et TEODORU, Les plus anciens mémoriaux de la Chambre des Comptes. — RAJNA, Les sources de Roland le Furieux. — DEENEY, Les croyances des Gaels d'Irlande. DAMÉ, Histoire de la Roumanie contemporaine. — COURANT, Grammaire japonaise. — FLAMINI, Dante. — LOUIS, Giordano Bruno. — A.-O. MEYER, La diplomatie d'Édouard VI et de Marie Tudor. — REUSS, Glaser à la cour de Louis XIII. — GOSSET, Les brûlements de papiers à Reims. VAGNAIR et VENTURA, Kléber. — L. CARAMELLI, Pensées choisies de Leopardi.

A practical introduction to the study of japanese writing, by Basil Hall CHAMBERLAIN. 1 vol. in-4, Londres, 1899.

Le bel ouvrage, avant tout pratique, que vient de publier, avec un grand luxe d'impression, M. B. H. Chamberlain, a toute la solidité et toute la précision qu'on est en droit d'attendre d'un homme tel que l'auteur; il devra désormais être l'un des livres de chevet de tous ceux qui voudront étudier le Japon dans les documents originaux. Je sais bien que ceux-là ne sont pas nombreux chez nous et je n'ai pas l'intention d'en rechercher les raisons. Mais, par d'autres que par des Français, par des Européens même résidant au Japon, l'étude du japonais est souvent comprise aussi de manière bien insuffisante. Beaucoup avaient espéré, il y a quelques années, voir une transcription en lettres latines adoptée par les Japonais eux-mêmes; « la romanisation « aurait servi à deux fins; elle aurait considérablement simplifié la « tâche de tous ceux, natifs ou étrangers, qui doivent apprendre la « langue, et elle aurait mis la masse des Japonais en rapports plus « immédiats avec les habitudes mentales et la littérature de l'Occident. « Mais, en fait, les efforts de la Société de romanisation ont totale- « ment échoué, comme aussi ceux de la Société des *kana*, qui voulait « substituer l'usage exclusif du syllabaire à celui des caractères chi- « nois. » Malgré tout, poursuit l'auteur, « de dignes gens continuent « de s'attacher à la croyance, ou plutôt à l'espoir suprême, que s'ils « lisent les *kana*, ils auront fait leur devoir, que les *kana* sont en fait « l'écriture japonaise..., que les Japonais finiront par adopter les *kana* « comme seule écriture nationale, ou qu'ils peuvent le faire, ou qu'ils « pourraient le faire, ou qu'ils devraient le faire, parce que alors les

« choses seraient beaucoup plus simples... » Mais c'est là une erreur, en partie volontaire de la part de plusieurs; et l'on voit au contraire le nombre des idéogrammes s'accroître chaque jour dans la phrase japonaise, puisque c'est en associant des caractères chinois que l'on forme des expressions pour rendre tous les nouveaux termes scientifiques, économiques, industriels, parlementaires et que, sans les caractères chinois, on ne peut comprendre des mots comme vaccination, district électoral, compte-courant, etc. Depuis quelques semaines, la question de la romanisation a été de nouveau soulevée au Japon par un journal étranger : un journal japonais, avec beaucoup de sens, a demandé à voir avant tout, écrits seulement en *kana* ou en lettres latines, un décret impérial, un texte de loi, un article scientifique, une nouvelle, une poésie. Cette tentative réussissant, la romanisation aurait quelque chance de succès : mais, pour que cette transcription fût intelligible, il faudrait créer une langue nouvelle.

Aujourd'hui, à qui veut apprendre le japonais, il faut donc apprendre l'écriture japonaise, sous peine de se fermer l'accès aux documents et de se classer, aux yeux des indigènes, au-dessous du cuisinier ou du couli, qui lisent le journal et écrivent eux-mêmes des cartes postales émaillées de caractères chinois. Le livre de M. Chamberlain est donc de la plus grande utilité; car il faut bien reconnaître que l'écriture japonaise est sans doute la plus compliquée qui soit usitée à notre époque : caractères idéographiques chinois augmentés de quelques-uns d'invention japonaise, caractères syllabiques appartenant à diverses séries et employés concurremment, idéogrammes lus tantôt en japonais pur, tantôt suivant l'un de trois systèmes différents de prononciation sino-japonaise, pris parfois avec une valeur purement phonétique qui vient elle-même d'une source ou d'une autre, mélange de tous ces éléments sans règle, ou du moins avec des exceptions aussi fréquentes qu'inattendues, abréviations graphiques, formes cursives d'une audace désespérante, tel est le premier aspect de l'écriture japonaise. Et celui qui la connaît à fond (je parle des Japonais eux-mêmes) peut toujours être arrêté par la fantaisie orthographique d'un nom propre, par l'imprévu graphique d'un simple billet. Ce dédale n'avait jamais été l'objet d'une étude aussi complète. M. Chamberlain ne nous mène sans doute pas dans tous les recoins, mais il nous montre les grandes avenues par des principes exposés avec la clarté qui lui est propre, et il nous conduit dans bon nombre de chemins, grâce à un système d'exercices choisis avec soin et expliqués en détail.

Maurice Courant

Nihongi. Chronicles of Japan from the earliest times down to A. D. 697 translated by W. J. Aston 2 vol. in-8°. Londres. 1896 (Transactions and proceedings of the Japan Society, supplément).

Nihongi oder japanische Annalen übersetzt und erklärt von Dr. Karl Florenz 6 cahiers grand in-8°. Tokyo, 1892-1897 (Mittheilungen der deutschen Gesellschaft für Natur— und Völkerkunde Ostasiens, supplément.)

Peut-être est-il un peu tard pour parler de ces deux publications : mais le Dr. Florenz ayant, dans son avant-propos, annoncé qu'après la troisième et dernière partie du Nihongi, il ferait paraître la seconde, puis la première, j'attendais l'achèvement de la traduction pour la signaler, avec la traduction anglaise, aux amis de l'histoire d'Extrême Orient. Il semble que le Dr. F. ait renoncé à achever son ouvrage, puisque trois ans se sont écoulés sans qu'il en ait donné la suite, et puisqu'il vient d'entamer la traduction d'une autre série d'anciens textes, les *norito* ou formules de prières. Aussi bien, la troisième partie du Nihongi est particulièrement intéressante : elle contient les annales du VIIe siècle (593-697), époque où le Japon a adopté en bloc un grand nombre d'institutions chinoises et a accompli une évolution qui n'a de comparable que celle qu'il a effectuée depuis un demi-siècle. D'ailleurs, pour la totalité de l'ouvrage, nous avons la traduction de M. Aston, bien faite pour diminuer nos regrets au sujet de l'état incomplet de l'œuvre du Dr. Florenz.

L'intérêt particulier du Nihongi vient du fait que c'est l'un des plus anciens ouvrages historiques japonais ; il a été achevé en 720 par une commission officielle que présidait le prince Toneri. Auparavant avait été écrit le Ko zi ki, qui comprend en partie la même période historique (jusqu'à 628) et qui a été traduit il y a près de vingt ans par M. B. H. Chamberlain. Quant aux cinq autres ouvrages qui, avec le Nihongi, forment les Ritu koku si (les Six histoires nationales) et qui contiennent les annales japonaises jusqu'à la date de 887, ils attendent encore leurs traducteurs ; il serait peut-être bien difficile à des Européens d'accomplir ce travail autre part qu'au Japon, où ils auraient sous la main tous les documents japonais, avec un grand nombre d'œuvres chinoises et coréennes, et où ils pourraient recourir aux lumières des savants japonais versés dans leur histoire nationale.

Le Dr. F. dans une introduction, donne d'abord des renseignements intéressants et précis sur l'ancienne littérature historique japonaise, puis il étudie les gloses et variantes du texte, les manuscrits et les éditions imprimées qui en existent, ainsi que les commentaires publiés par de nombreux auteurs japonais. Dans sa traduction, comme dans celle de M. A. des notes renseignent le lecteur sur les institutions japonaises, rapprochent les faits de ceux qui sont exposés dans les ouvrages chinois et coréens, discutent et éclaircissent les assertions des écrivains japonais. M. A. a illustré son ouvrage de gravures soignées représentant divers monuments des anciens âges du Japon. Les deux traducteurs ont fait preuve d'une érudition étendue, d'une critique sévère et leurs œuvres sont au premier rang parmi celles qui nous révèlent la vie antique de l'Extrême Orient. Maurice Courant.

Ed. Naville. **The temple of Deir el Bahari,** Part. III. 1898. (1 vol. royal folio, 21 p. et. pl. LVI-LXVII) — At the offices of the Egypt Exploration Fund, 37 Great Russell Street, London.

. . . . . .

Le troisième volume de la magistrale publication de M. Naville comprend les inscriptions et bas-reliefs des murs de soutènement nord et sud de la terrasse supérieure du temple. Au sud sont les scènes de l'expédition au pays de Pount déjà publiées par Dümichen et Mariette. M. N. leur adjoint une inscription datée de l'an 9 de la reine Hatshopsitou (pl. LXXXVI) où la reine raconte comment, pour complaire à son père Amon, elle voulut « faire du pays de Pount le propre jardin du dieu » en y envoyant quérir les arbres à encens. Cette inscription avait été seulement signalée par Dümichen ; elle est malheureusement très mutilée ; le début de chaque colonne et cinq lignes entières manquent.

Le mur nord nous a conservé des tableaux restés inédits et du plus haut intérêt historique. Ce sont d'abord les scènes de la naissance divine de la reine Hatshopsitou ; elles sont au IIe volume de la publication de M. N. L'inscription qui accompagne les bas-reliefs et ceux-ci mêmes sont identiques aux scènes de la naissance divine d'Aménophis III à Louxor ; ces dernières ne sont donc que des copies de Deir el Bahari. Après la naissance de la reine venait son intronisation, dont les scènes se déroulent de la pl. LVI à la pl. LXIV de notre 3e volume. Nous pouvons désormais nous représenter avec précision le cérémonial du couronnement d'un roi d'Egypte, que nous ne connaissions jusqu'à présent que par des textes tels que celui gravé sur un groupe du musée de Turin au nom du roi Horemheb (début de la XIXe dynastie). L'action commence à la pl. LXI où l'on voit Touthmès Ier roi régnant, assis sous un pavillon, tenant entre ses bras sa fille Hatshopsitou qu'il va associer à son trône, et la présentant aux grands dignitaires de la cour (« nobles royaux, hommes au collier *sâhou*, amis, esclaves du palais, chefs des *connus* du roi »). Les cérémonies qui suivent se divisent en 4 séries. 1° Le roi à introniser est embrassé par le roi régnant (ou à son défaut par le dieu principal, le dieu de la capitale), puis la proclamation des noms officiels du nouveau roi (*ran our* « le grand nom ») est faite par les soins des hérauts et des magiciens-officiants. 2° On fait la « réunion des 2 pays » (*sam toouï*); le roi se rend dans deux naos, un de la Haute, un de la Basse Egypte ; là 2 prêtres, costumés en Horus et Sit, lui mettent successivement sur la tête la couronne blanche de la Haute Egypte, la couronne rouge de la Basse Egypte, dont la réunion forme le *Pschent*. 3° Le roi fait une procession autour d'une salle appelée « Salle du Nord » (*rer ha*) 4° Le roi fait des offrandes solennelles aux dieux des 2 Egyptes. A Deir el Bahari une inscription dite du « voyage » (pl. LVII) dit que la reine Hatshopsitou ne se contenta pas d'envoyer des dons aux divers sanc-

tuaires, mais qu'elle les visita en personne, et les gratifia d'Eléphantine au sud à Bouto dans le Delta. En revanche les dieux du Midi et du Nord défilèrent derrière elle à l'envi pour lui faire des passes et lui « communiquer leur fluide magique » (*sotpou-sa*). — Telles sont les cérémonies énumérées dans l'inscription du couronnement (pl. LXII l. 31-32) et décrites dans les bas-reliefs. On les retrouve toutes mentionnées au sacre d'Horemheb (*Transactions of the Society of biblical Archaeology*, t. III, p. 486, pl. II, l. 16 sqq..) ; mais à Deir el Bahari au lieu d'un simple texte, on a, grâce à M. Naville, la réalité vivante des scènes figurées.

La publication de M. N. suggérerait bien d'autres remarques. Faute de place je signalerai seulement la légende de la pl. LXIV où l'on voit la reine, couronnée déjà, « aller et venir dans sa salle, qui est la large salle de la fête *Shed* » (*ouskhit heb shed*). Ce seul mot nous permet d'être enfin fixé sur le caractère des fêtes *Shed*, les fameuses panégyries soi-disant trentenaires (τριακονταετηρίδων gén.) du décret de Rosette. On sait par la représentation, mutilée il est vrai, d'une des fêtes Shed (Ed. Naville, *The festival Hall of Osorkon II)* à Bubastis, qu'elles comprenaient, tout comme le couronnement royal, un embrassement du roi par les dieux, une intronisation sur les trônes des 2 Egyptes, une procession royale autour de la Salle du Nord, une visite aux dieux du Sud et du Nord amenés à la fête dans leur naos par leurs prêtres délégués. Il n'y a plus lieu de douter que la fête *Shed* symbolisait une commémoration de l'intronisation royale (dont le but était de renouveler de temps à autre, à des dates indéterminées, « le fluide magique » donné par les dieux au roi), puisqu'à Deir el Bahari un des édifices où a lieu le couronnement du roi s'appelle « salle de la fête Shed ». Ajoutons que les diverses cérémonies royales étaient imitées du rituel du culte divin, qui, lui même, dérive en droite ligne des rites funéraires privés.

Le IVe tome de Deir el Bahari est annoncé ; souhaitons que M. Naville ne nous fasse pas trop longtemps attendre la suite d'une publication aussi remarquable par la beauté de l'exécution que par l'intérêt des documents et la sûreté de l'interprétation proposée.

A. Moret.

C. A. Nallino. **L'arabo parlato in Egitto,** Grammatica, dialoghi e raccolta di circa 6,000 vocaboli. Ulrico Hoepli. Milano, 1900.

Dans la préface qu'il a mise en tête de son manuel, M. C. A. Nallino nous apprend qu'il avait été chargé de faire une seconde édition du *Manuale d'arabo volgare* de Riccardo de Sterlich, mais qu'après réflexion il a cru ne pas devoir s'en tenir à une simple refonte de l'ouvrage de son prédécesseur et qu'il lui a paru préférable de faire une

œuvre tout à fait nouvelle. Il ajoute ensuite qu'il rejette cette expression si impropre *d'arabe vulgaire* pour la remplacer par celle *d'arabe parlé*. On ne peut qu'approuver la double résolution prise par M. C. A. N. et, en particulier, la dernière. Il est étrange, en effet, que l'on persiste en Europe à se servir d'une dénomination que rien ne justifie. Sans doute les mots n'ont jamais que la valeur conventionnelle qu'on leur attribue et une bonne définition acceptée par tous suffit à en préciser la valeur et à leur ôter toute ambigüité. Mais, jusqu'ici du moins, il n'existe pas de définition rigoureuse de l'expression *arabe vulgaire*. Pour les uns, ce nom ne s'applique qu'à l'arabe parlé ; pour d'autres, il comprend à la fois la langue telle qu'on la parle ou qu'on l'écrit dans l'usage courant. Enfin il en est qui appellent *vulgaire* un texte écrit quand on le lit sans prononcer les voyelles finales et donnent à ce même texte le nom de *littéral* dès qu'on fait sentir toutes les voyelles dans la lecture. Sans entrer dans de longs détails que ne comporte pas un article bibliographique, il n'est peut-être pas inutile de fixer en quelques mots les idées sur ce point.

Les Arabes possèdent une langue classique ou nationale qui s'est formée par l'agrégation au dialecte du Hedjaz d'un certain nombre de mots spéciaux ou de formes particulières empruntés aux dialectes parlés dans le reste de l'Arabie. Cette langue, déjà fixée dans ses principales lignes par les poètes antéislamiques, a reçu une consécration définitive lorsque Mahomet a révélé le Coran qui, aux yeux des Arabes, est la forme même que Dieu a employée pour transmettre aux hommes les principes de la religion musulmane. Mais cette langue si pure subissait, du vivant même de Mahomet, des modifications plus ou moins profondes quand elle servait aux usages courants. Les hadits, qui cependant reproduisent les paroles textuelles du prophète, en fournissent de nombreux exemples et prouvent que Mahomet lui-même ne parlait pas à son entourage dans une langue identique à celle du Coran. Cette distinction entre l'arabe parlé et l'arabe écrit, ou pour mieux dire littéraire, s'est maintenue dans tous les pays musulmans : elle tient d'une part à l'ignorance de la masse de la population, et, d'autre part, à ce que toute langue écrite a besoin d'un surcroît d'indices grammaticaux afin de suppléer à l'intonation, aux gestes et à la physionomie de celui qui parle et qui a en outre la faculté de répéter sa pensée sous une autre forme quand il s'aperçoit qu'il n'a pas été compris. Ce premier écart entre la langue parlée et la langue écrite s'est accru dans la suite quand la langue arabe a été employée par des populations d'origine étrangère répandues sur d'immenses espaces sans rapports fréquents entre elles. De là sont nés ces dialectes issus d'une même souche, mais ayant subi l'influence du milieu dans lequel il s'étaient répandus, empruntant aux anciennes langues locales nombre de mots nouveaux ; en même temps la prononciation normale s'altérait plus ou moins profondément dans la bouche des peuples qui n'étaient

pas de race arabe. Mais si l'expression parlée n'était pas toujours conforme aux principes stricts de la langue classique, la langue littéraire restait identique dans tous les pays musulmans. Certes tous ceux qui écrivent en arabe ne s'expriment pas dans un style aussi pur que le Coran, mais c'est uniquement par insuffisance d'instruction et non, comme on paraît l'avoir cru longtemps, en vertu de principes grammaticaux ou lexicographiques différents. Tout le monde en France n'écrit pas aussi purement que Racine ou Voltaire et personne n'a songé à en donner pour raison qu'il existe un *français vulgaire* et un *français littéral*. Le seul fait particulier que présente l'arabe parlé, — et encore il est tout à fait normal en réalité, — c'est que les personnes instruites parlent de la même façon que les ignorants. La raison en est toute simple : l'instruction est si peu répandue que le lettré qui emploierait des formes un peu trop correctes ne serait jamais compris de son interlocuteur.

Dans son Manuel M. C. A. Nallino s'est occupé exclusivement du dialecte égyptien qui ne s'écarte ni plus ni moins que les autres dialectes de la forme écrite. Il a pensé qu'il valait mieux donner une transcription en caractères latins que de faire usage de l'alphabet arabe. Il est certain que cela est plus commode pour les Européens. Toutefois ce système a un inconvénient : il ne laisse pas voir nettement la racine des mots et par suite la parenté qu'ils ont entre eux. Il eut été possible d'éviter cela sans recourir aux caractères arabes en imprimant en caractère gras, par exemple, les lettres qui constituent la racine de chaque mot. Cela eût compliqué la composition typographique, mais en revanche ceux qui auraient fait usage de ce livre y auraient trouvé une plus grande facilité d'étude. L'idée de ranger les mots par ordre de matières après les avoir fait précéder de dialogues sur divers sujets est excellente dans la pratique, car elle permet souvent de retrouver au besoin un mot arabe que l'on entend et qu'on aurait quelque peine à chercher dans un dictionnaire arabe-français, fût-il écrit en caractères latins ; l'oreille du débutant n'étant pas toujours suffisamment exercée pour reconnaître exactement la notation qui conviendrait aux sons émis. Tel qu'il est, le manuel de M. C. A. Nallino rendra donc de bons services à tous ceux qui voudront pratiquer le dialecte arabe parlé en Egypte et les très légères erreurs ou incorrections qu'il contient ne méritent pas d'être signalées.

O. Houdas.

Al. Cartellieri. *Philipp II. August, Kænig von Frankreich. .III. Buch. Philipp August u. Heinrich II von England* (1186-1189). Leipzig, Friedrich Meyer, 1900, in-8. Pp. xxviii + 193-322, 113-161 (pièces justificatives).

L'exellent ouvrage de M. Cartellieri avance rapidement. L'auteur

vient de nous donner le troisième livre, qui termine le premier volume.

Ainsi que le montre le sous-titre, ce troisième livre traite surtout du conflit entre le roi de France et son puissant vassal. Cependant, un premier chapitre s'occupe des affaires de Bourgogne et plus loin un autre s'étend sur les relations entre la France et l'empire et les affaires de Cologne.

Mais l'intérêt se concentre sur les relations de Philippe-Auguste avec Henri II et ses fils révoltés. Question du Vexin, différend touchant Adélaïde de France — le vieux roi anglais qui séduit la fiancée d'un de ses fils et ceux-ci qui l'accepteraient quand même pour femme sous certaines conditions —, révolte du fils aîné de Henri II et sa mort, premiers agissements de ce chevalier sans peur, sans scrupules et sans pitié, de ce batailleur enragé, dont les historiens faisaient jadis un personnage presque sympathique : Richard Cœur de Lion, soulèvement et mort de Geoffroi de Bretagne, trahison de Richard envers son frère, qui ne méritait pas certainement les cruelles offenses apportées à sa vieillesse, alliance du fils rebelle avec le roi de France, qui ne demande pas mieux que de gagner à cette lamentable querelle de famille, dernière guerre entre Henri II et ses ennemis, voilà les points que traite l'auteur avec sa grande compétence, dans une forme toujours claire, souvent attachante. Le dernier chapitre, la fin du vieux roi et la ruine de ses grands projets impériaux — il trouvait, cet orgueilleux et cet infatigable, que « la terre est trop petite pour un puissant et un vaillant » —, ce dernier chapitre est écrit avec force et chaleur. On aurait pu attendre un peu plus sur la personnalité exceptionnelle du plus grand parmi les rois anglais du moyen âge ; mais M. Cartellieri n'a probablement pas voulu répéter ce qu'il avait dit ailleurs, dans des pages d'une haute envergure, sur ce grand prince, mort d'une manière misérable, tué par la révolte victorieuse de Richard et la trahison lâche du pitoyable Jean sans Terre. En échange, le résumé qui termine le volume, ne néglige rien de ce qui peut servir à comprendre le développement de la politique de Philippe-Auguste jusqu'à 1189.

Le tout se termine par des nouveaux documents empruntés à des formulaires de lettres, par des rectifications et des additions, par une bonne table alphabétique et des tables généalogiques [1].

N. Jorga.

---

1. Le fascicule contient aussi une répétition de la Préface, augmentée de quelques nouvelles observations, et une bibliographie générale pour le premier volume. L'auteur se défend contre l'objection qu'on lui a faite de ne pas suivre l'ordre strictement chronologique dans son exposition; il me semble que l'objection n'en valait guère la peine.

Essai de restitution des plus anciens Mémoriaux de la Chambre des comptes de Paris, par MM. Joseph PETIT,... et GAVRILOVITCH, MAURY et TEODORU. Avec une préface de Ch.-V. Langlois,... — *Paris, F. Alcan*, 1899. In-8° de xx-264 pages. (Bibliothèque de la Faculté des lettres de l'Université de Paris. VII.)

Les fonctionnaires de la Chambre des comptes de Paris avaient, dès les premières années du XIVe siècle, commencé à recueillir les documents les plus intéressants au point de vue domanial et financier, qui pussent leur servir pour la rédaction de leurs actes; avec leurs copies d'ordonnances, instructions, extraits de comptes, etc., ils constituèrent des manuels, espèces de codes ou de formulaires. Cette pratique fut consacrée par une ordonnance de Vivier-en-Brie, rendue en 1320, et dès lors commença une série officielle de Mémoriaux.

Ces registres, de la plus haute importance pour notre histoire nationale, on le conçoit aisément, furent conservés au dépôt du greffe de la Chambre des comptes; malheureusement, ils furent la proie des flammes, le 27 octobre 1737. A ce moment, on sentit si bien la perte que l'on éprouvait qu'on décréta officiellement la reconstitution de ces précieux volumes. Ce travail, exécuté avec plus de bonne volonté que de méthode, cessa à l'époque de la Révolution. Depuis, plusieurs érudits ont bien essayé de le reprendre; ils ont été rebutés sans doute par la masse énorme de recueils à compulser et d'ouvrages à dépouiller. Il est certain que c'est une œuvre de très longue haleine, qui doit être conduite avec beaucoup d'habileté et qui ne peut guère aboutir que si elle est le produit de la collaboration de plusieurs personnes dévouées.

M. Langlois, chargé de cours à la Faculté des lettres de Paris, a pensé qu'une pareille tâche entreprise sous sa direction par un groupe d'étudiants serait pour eux un excellent exercice et constituerait une véritable éducation scientifique. MM. Joseph Petit, Gavrilovitch, Maury et Téodoru ont répondu à son appel, et ils n'ont pas eu à s'en repentir.

Il n'y avait pas à songer à achever toute l'œuvre officielle, que la Révolution avait interrompue, mais seulement à en reprendre certaines parties. Or, il importait surtout de restituer les premiers de ces Mémoriaux, et en particulier ceux qui avaient pris place avant la série inaugurée à la suite de l'ordonnance de 1320; ils contenaient en effet les documents les plus anciens.

Élimination faite des registres divers et des doubles, leur liste a été établie ainsi (ils sont cités avec leur dénomination consacrée): *Pater*, contenant des pièces datées de 1254 à 1330; *Noster* [1], exécuté pour Jean Mignon, maître de la Chambre des comptes, aujourd'hui conservé en original à la Bibliothèque nationale (lat. 12814); *Noster* [2], dont la composition était très analogue à celle du ms. fr. 2833 de la

Bibliothèque nationale, et qui prit la place de *Noster*[1], lorsque celui-ci, au xve siècle, disparut des archives de la Chambre; *Qui es in cœlis*, présentant de grandes analogies avec *Noster*[1]; *Croix* (et son double *Saint-Just*[2]), qui est aussi à rapprocher des deux derniers registres, et enfin *Saint-Just*[1], copie d'un ms. appartenant à Robert d'Artois et concernant plus particulièrement la Normandie.

M. Langlois et ses élèves ont éliminé ce dernier volume, qui a déjà fait l'objet d'une monographie de M. Marnier et dont le contenu est trop spécial. Ils ont restitué tous les autres et ont même fait une semblable opération pour le premier registre de la série officielle, autrefois coté A. Ils ont donné l'analyse de tous les actes et les références pour en retrouver le texte. Puis, ils ont choisi parmi les pièces inédites celles qui leur ont paru les plus importantes, pour les publier intégralement : ils en ont donné ainsi 44.

Ce recueil est donc extrêmement utile et il faut savoir beaucoup de gré à ses auteurs d'avoir surmonté toutes les difficultés de ce travail, d'avoir eu la persévérance de le mener à une aussi bonne fin et de frayer une voie où il serait à souhaiter qu'ils fussent suivis.

L.-H. Labande.

Pio Rajna. — **Le fonti dell' Orlando Furioso; ricerche e studi.** Seconda edizione corretta e accresciuta. — Firenze, Sansoni, 1900; 8°, xiv-631 pages (10 fr.).

Nous n'avons pas la prétention de révéler aux lecteurs de la *Revue Critique* ce livre excellent et devenu classique; depuis tantôt vingt-cinq ans que la première édition en a paru, il est peu d'ouvrages se rapportant à la littérature italienne qui aient été plus justement appréciés et plus utilement consultés. Mais il est impossible de laisser passer sans un mot de bienvenue cette seconde édition que rendait nécessaire l'épuisement de la première. Ce n'est pas une simple réimpression : M. Rajna prend soin, dans sa préface, de nous avertir que pas une page de la première rédaction n'est restée intacte. Ceux qui connaissent la méthode de travail de l'éminent professeur l'en croiront sur parole, et nous en sommes témoin, nous qui avons eu l'occasion de voir entre ses mains l'exemplaire sur lequel il préparait cette seconde édition. La méthode et l'esprit du livre n'ont subi aucun changement notable, non plus que les idées qui s'en dégagent; si le volume est devenu sensiblement plus épais, c'est à une plus grande richesse d'informations et de rapprochements qu'il faut attribuer cet accroissement. M. R. s'est en outre appliqué à rendre son ouvrage d'un maniement plus aisé; deux index sont à cet égard d'une grande utilité : l'un, l'*indice ariostesco*, contient, chant par chant, stance par stance, les renvois à tous les passages du livre qui se rapportent au

texte du poète; l'autre est l'index de tous les ouvrages cités à titre de sources ou de rapprochements. Il est donc désormais aisé de s'orienter et de faire rapidement des recherches dans cet incomparable arsenal de renseignements sur tout ce que concerne les légendes chevaleresques.

Henri HAUVETTE.

Peasant Lore from Gaelic Ireland, collected by Daniel DEENEY (London, David Nutt, 1899, 1 vol. 80 p. Pr. 1 sh.).

Je disais ici même, en rendant compte, il y a quelques semaines, du livre de M. Feilberg sur la vie du paysan danois, qu'il n'est pas vraisemblable que l'étrange similitude qui nous frappe dans les croyances et les usages des populations du Jutland et de celles de nos provinces puisse être attribuée soit à l'emprunt, soit à l'identité de l'esprit qui, sous les climats les plus divers, eût fait éclore de la même plante humaine partout la même fleur avec ses mêmes nuances.

Il est évident qu'avant d'essayer de porter un jugement, il faudrait être sûr d'avoir en main toutes les pièces de la question ou à peu près. Malgré les nombreux recueils de folk-lore de ces dernières années, il est à craindre que nous soyons encore bien loin de compte. La preuve en est que dans chaque nouvel ouvrage qui paraît, il est rare que dans les déblais du collectionneur il ne se trouve quelque précieuse pépite qui vaut à elle seule toutes les peines de l'ouvrier. Du reste, quand même tel ou tel usage eût déjà été signalé au nord, ce n'est pas une redite que de le relever au midi : ce sont là autant de jalons indispensables, le travail préliminaire de la science.

Dans le livre ci-dessus annoncé de M. Daniel Deeney sur le fond commun de croyances aux revenants, aux esprits et aux fées et de pratiques superstitieuses que l'on observe aussi bien chez les peuples scandinaves que chez nos paysans et les Gaëls d'Irlande, je ne signalerai que deux points entre bien d'autres, mais qui me paraissent des plus importants.

Quand un fermier irlandais a une de ses vaches atteinte d'une certaine maladie dont les signes caractéristiques sont le gonflement, le refus de nourriture et les beuglements plaintifs, il fait venir le « cow-doctor ». Si celui-ci la reconnaît « frappée » (par les fées), il prend un charbon ardent et, avec un cérémonial particulier, en trois endroits différents il la marque du signe de la croix; puis, de son coude au bout des doigts il la mesure de la queue aux cornes, et cela trois fois aussi. Si la longueur trouvée est plus courte la deuxième fois que la première et la troisième que la deuxième : c'est que l'animal guérira, sinon, il est condamné. En ce cas, on le voue à saint Martin. Pour cela on lui fait une incision à l'oreille, le sang coule et la mort est

détournée, la bête ainsi marquée ne peut plus être vendue. On la tue et on en fait un festin la veille de la fête du saint.

Évidemment, il y a là recours et sacrifice à une divinité; mais laquelle? — Je n'hésite pas, pour mon compte, à reconnaître en ce saint Martin des Gaëls le vieux Dieu Tor qu'invoquent les bergers norvégiens et qui, lui aussi, imprimait sa marque aux jeunes velles, la marque de son marteau, le signe de la croix.

Dans nos campagnes de France, la veille de la Saint-Jean, on allume des feux auxquels on fait fumer les bestiaux, vaches et chèvres, afin de les préserver de maladie. Ainsi fait-on en Irlande. Bien plus, le Gaël prend à ce feu des braises qu'il va jeter dans ses champs de pommes de terre : assuré, en ce faisant, de rendre sa récolte plus abondante. On se souvient, sur les confins de la Touraine et du Poitou, d'avoir vu, il y a peu d'années encore, des paysans prendre, eux aussi à ce même feu, des charbons qu'ils jetaient aux quatre points de l'horizon, en disant : « Ceci est pour mon champ de tel endroit! Cela pour mon champ de tel autre endroit! »

Dira-t-on que c'est là aussi le résultat d'un emprunt ou du hasard? Franchement, je ne puis le croire.

Il n'est, à mon avis, qu'une explication de possible : c'est que dans les pays scandinaves comme en France et en Irlande, ainsi que dans bien d'autres contrées d'Europe, sans doute, il y ait un substratum de populations de même race — quel que soit, du reste, le nom sous lequel on les désigne.

Le recueil de M. D. Deeney, élégamment édité par M. D. Nutt, se présente à nous tout simplement, sans l'apparat d'aucune note : il n'en a pas moins, ainsi qu'on vient de le voir, une réelle valeur documentaire. A ce titre, nous aurions aimé que l'auteur eût précisé la source de ses matériaux; mais ce que nous lui reprocherons surtout, c'est de ne pas nous en avoir donné l'index analytique. Désormais, tout livre qui touche à la science, en doit avoir un : sinon il s'expose de plus en plus au danger d'être purement et simplement laissé de côté.

Léon Pineau.

Frédéric Damé. **Histoire de la Roumanie contemporaine (1822-90).** Paris Alcan, 1900, 451 pp. in-8 et une carte.

Cet ouvrage est la première histoire de la Roumanie contemporaine qui ait été publiée jusqu'ici. Elle se propose donc de renseigner le public sur un sujet absolument nouveau.

L'auteur, M. Damé, qui prétend être « un ami de la Roumanie, » est un Français naturalisé roumain, qui a occupé des situations importantes dans l'enseignement public de son pays d'adoption, qu'il

a quitté tout récemment. Comme écrivain, il a publié un bon dictionnaire roumain-français, des traductions, etc., et a rédigé même un journal littéraire écrit en roumain.

Il avait donc les moyens de connaître parfaitement ce qu'il raconte aujourd'hui. Comme il a été en relations assez étroites avec quelques hommes politiques roumains, on pouvait espérer même trouver de l'inédit, du nouveau et du piquant dans cette « Histoire de la Roumanie contemporaine. » Et certainement, on avait le droit d'attendre de cet ancien professeur une appréciation impartiale et correcte des partis et des personnages politiques, mais surtout un jugement juste sur les efforts qu'ont faits les Roumains pour recommencer, sous des formes constitutionnelles modernes, leur vie nationale.

J'ai lu avec attention le livre et je suis désabusé sur tous ces points. M. D. ne s'est vraiment pas donné de la peine en écrivant son livre. Il connaît des brochures sensationnelles, des articles de journal caractéristiques, qu'il cite dans son récit, uniquement d'après d'autres ouvrages, d'une lecture facile. Il ne connaît pas même le nom de très importants recueils qui devaient lui servir de guide pour certaines époques et il ne se doute pas même que des correspondances diplomatiques étrangères aient été publiées pour l'époque des hospodars ; il n'a jeté jamais un regard sur la correspondance politique de Michel Stourdza, dont il prétend étudier le règne dans tout un chapitre.

La manière dont on le voit utiliser les sources ne rassure guère sur la solidité du livre. Il invente des clauses de traités, qui n'ont jamais existé ; il découvre que la Bessarabie a appartenu à la Russie bien avant l'année 1812 quand cet Etat la « reprit » — et il prend le soin de répéter trois fois cette grosse erreur ; il fait imprimer « La Nareinte » le nom de la Narenta, rivière de l'Herzégovine, etc.

Quant à l'esprit dont le livre est animé, il est franchement condamnable. M. D. n'hésite pas à apprécier défavorablement l'action politique de la France et il a la coutume de trouver que les Roumains n'ont jamais raison. En échange, il exalte la politique passablement égoïste que la Russie fait en Orient : il ne manque pas une occasion pour déclarer, avec force sophismes justificatifs, que les Roumains ont le devoir de se développer dans la direction et dans la mesure voulues par la Russie. Il les blâme d'avoir eu le mauvais goût, la prétention absurde de se soustraire à un protectorat hypocrite qui devait précéder l'annexion, de combattre pour avoir un Etat indépendant et une civilisation nationale ; même quand la Russie, l'alliée de 1877 contre les Turcs, récompense les Roumains en leur prenant la Bessarabie, M. D. croit que ses compatriotes du Bas-Danube devaient se taire ou marchander avec sang-froid pour obtenir de plus fortes compensations.

M. D. croit nécessaire aussi de se mêler des querelles de partis, qui ne sont pas en Roumanie plus légitimes, plus nobles et plus utiles

qu'ailleurs. Au lieu de donner au lecteur étranger une idée nette de la vie constitutionnelle roumaine, du développement de la richesse du pays, de l'œuvre de civilisation qui y a été réalisée, cet étrange historien, prenant à cœur les intérêts des « conservateurs » contre les « libéraux », se livre à des polémiques aussi déplacées qu'inutiles (pour le public bien entendu). Le lecteur, ayant terminé le livre, ne sait rien de précis et de sérieux sur la Roumanie, mais il connaît parfaitement les qualités et défauts des plus infimes parmi les intrigants politiques du pays.

C'est tout de même une manière d'écrire « l'histoire » *ad usum patroni*. Mais, puisque le public n'a rien à voir dans les affaires personnelles de M. Damé, il est bon de l'avertir du contenu de ce livre. C'est ce que j'ai fait.

N. Jorga.

— M. Maurice Courant vient de publier une *Grammaire de la langue japonaise parlée* assez brève (127 pages), très claire et rédigée sur un plan nouveau, emprunté aux grammaires indigènes. Tous les exemples, et ils sont nombreux, sont donnés en écriture japonaise et en transcription de manière à habituer l'élève à lire en même temps qu'il apprend la langue. — A. M.

— Dans une élégante brochure in-4°, publiée à l'occasion d'un mariage (Nozze Volpi-Buonamici, 23 avril 1900, (Padoue, 15 pages.) M. Fr. Flamini publie l'épilogue d'un cours professé à l'Université de Padoue : *l'ordinamento dei tre regni e il triplice significato della Commedia di Dante*. Nous nous bornons à signaler cette importante étude, qui est la promesse d'un volume consacré à Dante ; pour exposer les idées de M. Flamini et les apprécier, attendons qu'il leur ait donné toute leur ampleur, mais ne tardons pas à annoncer la bonne nouvelle que la brochure nous apporte. — H. H.

— Le 17 février dernier a ramené le troisième anniversaire du supplice de Giordano Bruno. A cette occasion M. Gustave Louis a publié sur ce personnage une substantielle brochure : *Giordano Bruno, seine Weltanschauung und Lebensauffassung* (Berlin, E. Felber 1900 : in-16, IV-143 pages), destinée sans doute à répandre dans le public quelques notions précises sur les idées philosophiques et sur l'existence de ce martyr de la pensée. On y trouvera des renseignements puisés aux sources les plus sûres et des indications bibliographiques utiles sur les ouvrages antérieurs consacrés à G. Bruno. — H. H.

— Le travail de M. Arnold-Oscar Meyer sur la diplomatie anglaise en Allemagne au temps d'Edouard VI et de Marie Tudor, est une thèse inaugurale soutenue à Breslau en juillet 1900. Cette dissertation (*Die englische Diplomatie in Deutschland zur Zeit Eduards VI. und Mariens*. Breslau, Marcus, 1900, 113 p. in-8°) comprend deux chapitres d'inégale longueur ; le premier nous expose l'organisation de la diplomatie britannique dans la seconde moitié du XVI° siècle, la situation personnelle et pécuniaire de ses agents, leur activité et leurs moyens d'information, etc.; le second énumère les différents envoyés qui se sont succédé, à intervalles très rapprochés, à la cour de Charles-Quint, durant les dix dernières années de son règne. Ce furent pour la plupart des personnages assez obscurs, les affaires qu'ils

traitèrent ne sont pas de haute importance, et leurs dépêches, comme le démontre facilement l'auteur, ne sont pas précisément des documents historiques à suivre aveuglément. Le plus sympathique à M. M. c'est sir Richard Morison, dont il parle assez longuement et dans les écrits duquel il prétend trouver quelque chose du délicieux *humour* de Dickens. Sans avoir consulté de documents inédits, l'auteur a soigneusement dépouillé la littérature imprimée, et naturellement avant tout les séries afférentes des *State papers*, et fait de la sorte un travail utile, facilitant la tâche des historiens qui voudront raconter plus tard les relations politiques de l'Angleterre et du Saint-Empire de 1547 à 1556. — R.

— Dans un extrait des « Annales de l'Est », *Une mission strasbourgeoise à la cour de Louis XIII*, M. Rod. Reuss retrace la mission de Josias Glaser chargé en 1631 par le Magistrat de Strasbourg d'encaisser un emprunt conclu secrétement avec la cour de France. Glaser a fait à son retour un très curieux rapport que M. Reuss analyse ou cite dans son travail et qui méritait, « ne fut-ce qu'à cause de sa forme primesautière », de ne pas rester inconnu. Il y a d'ailleurs dans la relation de Glaser certains détails piquants ou qui ne manquent pas d'intérêt comme la présentation de Glaser à Louis XIII au château de Monceaux, l'entretien de Richelieu avec l'envoyé strasbourgeois et son mot sur les troupes réglées (oportet habere industriosos et exercitatos milites), le discours du Père Joseph assurant qu'il aime ainsi que le roi d'un amour égal les fils de l'Eglise et les héritiques, l'ignorance du trésorier La Bazinière qui ne sait où est Strasbourg, et plusieurs points de cette brochure serviront à mieux marquer l'attitude du cardinal à l'égard des états protestants de l'Allemagne au moment où éclatent les victoires de Gustave-Adolphe. — A. C.

— Dans une brochure intitulée *Les brûlements de papiers à Reims, 1793* (Reims, Monce. 1900). In-8°, 27 p. M. le Dr. Pol Gosset publie, d'après les registres et les liasses du fonds révolutionnaire des archives de Reims, quelques notes intéressantes sur les papiers brûlés dans cette ville en 1793 et sur les circonstances de ces autodafés : le 10 août, brûlement des titres féodaux provenant sans doute des nobles et des notaires ; le 5 brumaire, brûlement des portraits des rois, reines, princes et « autres suppôts du despotisme » ; le 30 frimaire, brûlement des titres féodaux et des pièces du Cartulaire de la ville. « Les documents perdus, dit M. Gosset, sont, il est vrai, de valeur bien inégale ; mais si les lettres de bachelier ou les cartes à jouer détruites nous laissent indifférents, qui ne regrettera le pillage du Cartulaire de la ville et la destruction de certaines archives particulières ? » — A. C.

— MM. Rod. Vagnair et F. Venture viennent de publier à la librairie Dubois deux brochures, l'une *Kléber en Egypte* (In-8°, 48 p. 1 fr. 50) où l'on trouve des lettres de divers officiers à Kléber et notamment une lettre où Menou annonce la reprise du Caire, des rapports des capitaines de frégate Martinet et Barré sur la défaite d'Aboukir, une relation de Devouges (un des passages échappé au massacre de l'*Anémone*) ; l'autre *Kléber et les Vendéens, décembre 1793, Le Mans, Laval, Savenay* (In-8°, 25 p. 1 fr.), plaquette où l'on remarque de fort intéréssants détails, particulièrement sur la déroute du général Muller à qui Prieur de la Marne « applique quelques coups de plat de sabre » (p. 18 l'officier dont le nom est resté en blanc est d'Obenheim). Nous n'osons dire, comme les éditeurs, que ces documents soient inédits ; mais ils sont authentiques et tirés d'un recueil des papiers de Kléber recueillis et copiés par un ami du général, M. de Chateaugiron. — A. C.

— Une traduction française des Pensées de Leopardi, ou plutôt de *Pensées choi-*

sies (mais le choix est très large et donne une idée suffisante de l'œuvre) vient de paraître à Grenoble (A. Gratier éditeur, 1900) par les soins d'une jeune italienne, Mlle L. Caramelli. L'entreprise était délicate assurément; elle l'eût été même pour un traducteur français. Mlle C. s'en est tirée avec honneur. — H. H.

— Le tome IV du *Paris pendant la réaction thermidorienne et sous le Directoire, recueil de documents pour l'histoire et l'esprit public à Paris*, publié par M.A.Aulard, a paru récemment (Paris. Cert. Noblet. Quantin. In-8°, 794 p.) Le volume va du 21 ventose an V au 2 thermidor an VI, c'est-à-dire du 11 mars 1797 au 20 juillet 1798.

— La *Société pour le progrès des études philologiques et historiques*, fondée à Bruxelles en 1874 par des membres de l'enseignement supérieur et secondaire de l'enseignement officiel et libre en Belgique, reconstituée en 1898 après une assez longue période d'assoupissement, grâce aux efforts énergiques de son nouveau secrétaire général, M. Paul Frédéricq, professeur d'histoire à l'Université de Gand, vient de publier un *Annuaire-Bulletin* (Gand, Annoot-Braeckman 1900), pour les années 1898 et 1899. Il contient, outre la liste de ses membres, les procès-verbaux des réunions générales et sectionnelles, tenues au cours de chaque semestre. On y remarque surtout la discussion entre M. H. Pirenne et le R. P. De Smedt sur la nouvelle méthode historique de M. Lamprecht, méthode dont on parlait ici naguère, et qui paraît soulever en Belgique les mêmes débats qu'en Allemagne, bien que pour des raisons plutôt théologiques que scientifiques. — R.

— M. Albert Soubies a ajouté deux nouveaux volumes, l'un sur la *Belgique* des origines au xixe siècle, l'autre sur l'*Espagne* au xixe siècle, à sa jolie collection de l'*Histoire de la musique* qui paraît chez Flammarion.

— Viennent de paraître dans la nouvelle édition de classiques allemands que publie à Leipzig la librairie Hesse: 1° les œuvres complètes de *Henri de Kleist* éditées par M. K. Siegen; le volume, en quatre parties, est précédé d'une introduction de quatre-vingt-dix pages environ. 2° les œuvres complètes de *Lenau*, éditées par M. Ed. Castle ; le volume, en deux parties, contient une préface de soixante pages. Ces deux volumes sont de belle exécution, de forme commode et d'un prix peu élevé.

— A l'occasion du soixante-dixième anniversaire de la naissance de Christophe Sigwart, ses collègues lui ont offert un volume de dissertations philosophiques *Philosophische Abhandlungen* (Tubingue, Fribourg et Leipzig, Mohr. In-8°, 248 p.) dont voici les titres : Benno Erdmann, *Umrisse zur Psychologie des Denkens ;* W. Windelband, *vom System der Kategorien ;* H. Rickert, *Psychophysische Causalität und psychophysischer Parallelismus* ; L. Busse, *Die Wechselwirkung zwischen Leib und Seele und das Gesetz der Erhaltung der Energie*; R. Falckenberg, *Zwei Briefe von Lotz an Seydel und Arnoldt*; Vaihinger, *Kant, ein Metaphysiker*; A. Riehl, *Robert Mayers Entdeckung und Beweis des Energieprincipes ;* Dilthey, *Die Entstehung der Hermeneutik* ; Ed. Zeller, *Ueber den Einfluss des Gefühls auf die Thatigkeit der Phantasie*; H. Maier, *Logik und Erkenntnistheorie*.

Le Propriétaire-Gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. — Imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 36 — 3 septembre — 1900

Sophocle, Antigone, trad. Martinon. — Bacchylide, 2e éd., p. Blass. — Gradenwitz, La papyrologie, I. — Schulten, L'Afrique romaine. — Wieland, La vieille Afrique chrétienne. — Mau, Pompei. — Sepet, Saint-Gildas de Ruis. — Gower, p. Macaulay. — Koechlin et Marquet, La sculpture à Troyes. — Monchamp, Une lettre perdue de Descartes. — Cantor, Histoire des mathématiques, II, 2. — Dictionnaire biographique et biblio-iconographique de la Drôme, p. J. Brun-Durand. — La guerre dans la vallée d'Aspe et la bataille de Lescun, p. Schmuckel. — Académie des inscriptions.

Sophocle, Antigone, traduction en vers par Ph. Martinon. Paris, Fontemoing, 1900 ; 56 pp.

Dans *Antigone*, la troisième tragédie de Sophocle qu'il a traduite, M. Martinon n'a fait que peu de coupures : plusieurs passages sont supprimés dans le rôle du gardien ; une tirade de Créon et une d'Hémon, dans l'entrevue de ces deux personnages, sont sensiblement réduites ; le début du premier morceau de Tirésias est laissé de côté ; enfin dans le rôle d'Antigone manque le passage célèbre où la jeune fille explique qu'elle n'aurait pas fait pour un époux ou pour un enfant ce qu'elle a fait pour son frère, et dans lequel de nombreux critiques ont voulu voir une mauvaise adaptation d'un passage connu d'Hérodote. M. M. estime que la Comédie Française a eu tort de ne pas faire de coupures dans cette pièce ; il me permettra de ne pas être de son avis, du moins pour quelques-unes de celles qu'il a pratiquées ; je veux parler des rôles de Tirésias et du gardien. Le devin expose à Créon que ses ordres relatifs au corps de Polynice vont causer le malheur de Thèbes. Comment le sait-il? Par des présages terribles qui viennent de se révéler à lui, et qui motivent son intervention ; il les montre dans une quinzaine de vers énergiques qui sont bien connus : Εἰς γὰρ παλαιὸν θᾶκον ὀρνιθοσκόπον ἵζων etc. ; M. M. les supprime, et l'on ne comprend plus suffisamment la venue du vieillard. Le rôle du gardien est écourté plus malheureusement encore ; M. M. en a retranché précisément tout ce qui dessine le caractère. Ce ne sont pourtant que quelques vers, une quinzaine en trois endroits, mais ils sont indispensables pour mettre en relief les sentiments qui agitent le personnage, dont les traits caractéristiques sont à la fois la timidité du faible devant le puissant, la crainte d'être puni pour n'avoir pas découvert le criminel, et la joie d'être enfin quitte après avoir surpris la jeune fille, joie mélangée pourtant de pitié pour le malheur d'autrui.

Cette psychologie d'un personnage épisodique, si finement saisie par Sophocle, on ne la retrouve pas chez le traducteur, que le peu d'importance du rôle a sans doute empêché de lui accorder l'attention qu'il mérite : Sophocle y perd. Quant à la tirade d'Antigone, elle pourrait choquer notre goût moderne, cela est certain ; et M. M. a bien fait de la laisser de côté, quoiqu'elle ne soit pas « sûrement interpolée », comme il le déclare ; c'est là d'ailleurs une question qu'un traducteur, qui en même temps adapte pour le théâtre, a le droit de négliger. Mais on voudrait qu'il se fût borné à supprimer le passage suspecté par la critique, et qu'il eût conservé la fin du morceau, qui est authentique, où les plaintes d'Antigone entraînée à la mort atteignent le dernier degré de l'émotion. A part ces *desiderata*, la traduction de M. Martinon est fidèle, et c'est un mérite [1] ; elle se lit avec intérêt, et c'en est un autre ; mais..... à quoi bon répéter ce que j'ai déjà dit à propos d'*Œdipe Roi* et d'*Œdipe à Colone ?* Le vers a les mêmes qualités, et aussi les mêmes défauts [2].

MY.

Bacchylidis carmina cum fragmentis iterum edidit Fr. BLASS. Leipzig, Teubner, 1900 (sur le faux titre 1899) ; LXXV-207 p. (*Bibl. script. græc. et rom. Teubneriana.*)

Un peu plus d'un an s'est écoulé, et M. Blass a donné une seconde édition de Bacchylide. A vrai dire, on ne trouvera dans celle-ci que des modifications sans grande importance. Il n'y a plus, à la fin, de fragments *sedis incertæ* : M. B. a cru en retrouver la place ; les plus importants sont intercalés, les uns au début de la première ode, qui a subi de ce fait un assez sérieux remaniement, les autres au milieu de l'ode VII. La préface est sensiblement restée la même ; une page a été ajoutée sur l'allittération ; et les arguments de divers morceaux ont reçu les additions et modifications nécessitées par de récents travaux, notamment l'argument de l'ode III, où M. B. discute l'opinion de M. Homolle relative à la base de Gélon. La date des odes VI et VII (452) est révélée par un fragment de catalogue d'Olympioniques récemment découvert. On notera plus particulièrement que M. B. se range maintenant, provisoirement du moins, à l'avis de M. Kenyon,

---

1. Pourtant le beau vers Οὔτοι συνέχθειν, ἀλλὰ συμφιλεῖν ἔφυν est bien faiblement traduit par *Mais moi, je ne sais pas haïr.*

2. De malheureuses concessions à la rime : Ces deux enfants sont folles *désormais*. J'en prends à témoin l'Olympe *que voici*. Je ne puis m'empêcher de verser *une larme*. Des expressions impropres ou obscures : L'édit qui rougit notre front. Vous défendrez mon arrêt d'un outrage. Le monde entier n'a rien que l'homme ne surpasse. Sans larmes... je vais entrer... (Il faut entendre : Sans qu'on me pleure). Où trouver couple mieux assorti ? est d'un ton peu relevé ; c'est d'ailleurs un contre-sens.

en ce qui concerne l'âge du papyrus, auquel le savant anglais assigne pour date le milieu du Ier siècle avant J.-C. Le texte, en dehors des passages où ont été insérés les fragments, présente quelques changements ; M. B. est souvent revenu à la leçon du papyrus : III, 18 ὑψιδαιδάλτων (Ire éd. ὑψιδαιδάλων), 64 μεγαίνητε (-νετε) ; IV, 14 Κίρρας (Γαίας) ; V, 23 ὄρνιχες (-θεσ), 115 τούς (οὕς) ; IX, 46 δ'ἀκρίτους (διακρίτους) ; X, 92 τρισκαίδεκα (τρεισκ) ; XVI, 10 ἁγνά (ἁβρά), 80 ἠύδενδρον (εὐρύεδρον), 86 τάφεν (τᾶκεν), 98 ἐναλιναιέται (-ναέται). En ce dernier passage, la lecture ἁλιναιέται (Palmer) me semble s'imposer ; elle rétablit le mètre, et l'on admettra facilement que le scribe a inséré ἐν devant ἁλι, ce dernier mot, par sa place à la fin d'une ligne, ne semblant pas appartenir à un composé. M. B. ne recule pas, d'ailleurs, devant d'autres corrections plus radicales, et moins justifiées : III, 87 εὐχροσύνα (pap. εὐφροσύνα) n'a rien d'indispensable ; faire un mot nouveau, dont le sens n'est pas des plus clairs, dépasse les droits de la critique. XVI, 87 sv. κέλευσέ θ' ἑκατόντορον σχὲν εὐδαίδαλον νᾶα est refait, pour le sens qui paraît nécessaire à M. Blass, sur κέλευσέ τε κατ' οὖρον ἴσχεν (pap. ἴσχειν).. ; si nous ne démêlons pas encore le sens de cette phrase, je ne vois pas bien comment on peut la concevoir comme une corruption de la précédente. V, 195 les raisons invoquées en note ne me convainquent pas de la nécessité de substituer πειθόμεθ' à πείθομαι. S'il s'agit de restitutions, au contraire, il est permis d'être plus hardi. On sait combien, sous ce rapport, le texte de Bacchylide est redevable aux travaux de M. Blass ; les odes VIII, IX, XII entre autres, dans cette seconde édition, témoignent encore de sa sagacité. Parfois cependant il a abandonné ses propres conjectures pour revenir à des lectures proposées par d'autres : III, 5 σεύοντο Kenyon (Iere éd. γένοντο), 44 χρυσοδίνας K. (καλλιδίνας), 69 θεοφιλῆ Herwerden (εὐθαλῆ) ; V, 56 καὶ μάν K. (πρόσθεν), 122 πάντας Ludwich (πλεῦνας). XII, 48 se lit maintenant dans le texte la conjecture certaine de Desrousseaux ἐλεφαντόκωπον ; mais III, 78 je ne vois pas celle de Th. Reinach, [σ'] ἀέξειν, que je considère comme également certaine, et qui devait au moins être mentionnée dans les notes. M. Blass a pourtant tenu cette édition soigneusement au courant des travaux publiés depuis la première ; la liste en est donnée p. LXXII sv., et les notes critiques se sont notablement accrues. Malgré les progrès accomplis, il reste encore beaucoup à faire, tant à cause des difficultés métriques, qui sont loin d'être aplanies, principalement dans l'ode V et dans le dithyrambe XVI, que des incertitudes du texte, soit pour le sens, soit pour la construction, en plusieurs passages. Le papyrus, quoique généralement correct, renferme un bon nombre de fautes évidentes ; il est à souhaiter que l'on corrige celles qui ne sont pas encore corrigées, et une étude approfondie de la manière probable dont ces fautes ont été commises hâtera certainement la solution des questions encore pendantes. Imaginer ce que le poète à dû dire ne peut au contraire que les compliquer. My.

O Gradenwitz. **Einführung in die Papyruskunde.** Fasc. I. Erklärung ausgewählter Urkunden, nebst einem Conträr-Index und einer Tafel in Lichtdruck. Leipzig, Hirzel, 1900 ; xv-197 pp.

Il n'est personne qui ignore quelle importance a prise, dans ces dernières années, depuis les récentes publications, l'étude des papyrus, la papyrologie, comme on l'a appelée ; indispensable pour l'histoire de la langue grecque, précieuse pour l'histoire de la littérature, elle n'est pas d'un moindre secours pour la connaissance du droit ; toutes les branches de la philologie ont gagné à la découverte ; et pour ce qui concerne les papyrus d'ordre juridique, il suffirait de citer les noms de Wilcken et de Mitteis pour remettre en mémoire les résultats acquis. Le présent volume de M. Gradenwitz a pour but d'initier le philologue à la connaissance de certaines transactions, contrats de vente, prêts, quittances, et autres actes analogues. Le plan de l'ouvrage est très clair : la première partie étudie quelques textes choisis (en grande partie dans les papyrus du musée de Berlin), et en propose une restitution et une interprétation méthodiques ; la seconde examine dans leurs types généraux et dans leurs formules plusieurs contrats grecs, dont la rédaction, quand il y a lieu, est comparée avec des documents romains de même nature ; la troisième enfin entre dans une discussion approfondie sur certains détails relatifs à la forme et à la technique de ces documents. L'intérêt, comme on peut le pressentir, est multiple ; si d'un côté l'on pénètre, grâce à ces pièces d'un genre spécial, dans les mœurs et les relations journalières des hommes du temps, d'un autre on apprend à connaître, par la forme extérieure de ces transactions, quels étaient les moyens employés pour en assurer la validité, pour constater l'identité des personnes, pour régler les difficultés possibles lorsqu'il s'agissait d'illettrés, pour donner en un mot à ces pièces toute l'authenticité nécessaire ; et comme les termes employés ne peuvent être indifférents, on s'instruit enfin de leur valeur précise dans la langue juridique, valeur souvent à peine indiquée, parfois même manquant totalement dans les dictionnaires. Qu'y a-t-il de plus curieux, par exemple, que de voir les pièces du type ὁμολογία, généralement des actes de vente par devant témoins entre personnes présentes, contenir régulièrement le signalement non seulement des contractants, mais aussi des témoins, et des κύριοι lorsque les parties sont des femmes ? et ce signalement consister seulement dans l'âge et dans ce que nous appelons aujourd'hui signes particuliers, d'où la mention ἄσημος quand l'individu ne porte aucune cicatrice ? La rédaction des divers genres de contrats est ainsi étudiée par M. Gradenwitz jusque dans les derniers détails ; mais il serait difficile de le suivre dans une simple analyse, précisément parce que chaque point particulier amène des discussions et des comparaisons trop nombreuses et trop minutieuses pour être recensées une à une. Chaque formule, chaque terme spécial sont l'objet d'une étude qui les

met en relief, en éclaire la signification, en fixe le rôle et la place dans la teneur du contrat. C'est pourquoi le juriste comme le philologue y trouveront leur compte : comme l'espère M. Gradenwitz, ils puiseront dans son ouvrage, l'un les principes philologiques, l'autre les principes juridiques qui leur faciliteront l'étude et la connaissance des papyrus. — Ce volume se termine par plusieurs *indices :* l'un (IV) des mots spécialement étudiés ; un autre (II) des sources, notamment des papyrus cités ; un autre (III) des corrections et restitutions proposées par M. Gradenwitz dans divers documents. L'index I, dont l'utilité est évidente pour les restitutions, comprend, rangés en ordre alphabétique inverse, c'est-à-dire par ordre de finales, les mots contenus dans les tables des deux premiers volumes des papyrus des Musées de Berlin, du volume des papyrus d'Oxyrhynchos, et du second volume des papyrus du British Museum ; l'auteur a été aidé dans cette tâche par M. von Rehbinder. L'héliogravure représente, aux trois quarts de l'original, le papyrus UBeM 179, curieux document étudié p. 95 et suiv., qui contient une quittance partielle, sert en même temps de reconnaissance pour le prêt du reste de la somme, donne enfin, après paiement, quittance de ce reste, et est annulé par rature.

MY.

A. SCHULTEN. **Das rœmische Afrika,** Leipzig, Dieterich, 1899, in-8, VI-116 p.
Fr. WIELAND. **Ein Ausflug ins altchristliche Afrika,** zwanglose Skizzen, Stuttgart et Vienne, Roth, 1900, in-8, 196 p.

1. Le nouveau livre de M. Schulten est une œuvre de vulgarisation destinée à mettre le public allemand au courant des recherches archéologiques entreprises depuis cinquante ans en Algérie et en Tunisie. M. Schulten a publié d'importants mémoires sur divers problèmes d'épigraphie et de droit concernant l'Afrique romaine ; il a voulu faire profiter ses compatriotes des connaissances générales qu'il a acquises sur ce pays et son histoire. Il a tracé à grands traits, en une centaine de pages, un tableau de l'Afrique sous la domination romaine, et particulièrement au début du IIIe siècle, à l'époque des Sévères. L'auteur n'a pas cru qu'il fût nécessaire de diviser son récit rapide et clair en chapitres. On y distingue cependant plusieurs parties. Les seize premières pages forment l'introduction (intérêt actuel des études archéologiques en Algérie et en Tunisie, grandes publications auxquelles elles ont donné lieu, destinéee de l'Afrique du Nord dans l'antiquité, marche de la civilisation romaine). Vient ensuite une étude des éléments pré-romains (pp. 17-32); M. Schulten passe trop rapidement sur les Carthaginois, mais il insiste avec raison sur la race berbère et sur les traces qu'on retrouve d'elle, jusqu'au temps du christianisme, dans les monuments, la religion, la langue, l'onomastique ; il apprécie

en bons termes la politique des Romains à l'égard des vaincus et leurs efforts pour fixer les nomades au sol. Enfin, la civilisation proprement romaine est décrite. Sans s'astreindre à suivre un ordre rigoureux, M. Schulten passe en revue un certain nombre de questions et fait sur chacune d'elles quelques observations ; les principales villes et les principaux monuments sont étudiés au passage (Thysdrus, p. 35, les nécropoles de Carthage, p. 40, Timgad, p. 61, Cherchel, p. 75, Lambèse, p. 84). Il s'agit tour à tour de la population et des routes, des cultures, du régime économique (pp. 41-47 ; de ce dernier point M. Schulten a fait ailleurs un examen approfondi ; il se borne ici à énoncer ses conclusions), de la vie des grands propriétaires africains d'après les mosaïques (pp. 47-52), de l'utilisation des eaux, de l'aspect des villes et du développement de la vie municipale, de la valeur de cette civilisation, dont la prospérité matérielle contraste avec la pauvreté intellectuelle et le manque d'originalité artistique, enfin, de l'armée romaine d'Afrique et de la défense des provinces. La conclusion nous montre la chute de l'Afrique romaine sous les coups des envahisseurs barbares, à la suite des guerres civiles et des progrès du christianisme. Les notes bibliographiques et critiques sont rejetées aux dernières pages, pour ne pas retarder la marche de l'exposé. Elles prouvent que l'auteur est parfaitement au courant des travaux les plus récents de l'érudition française et leur rend pleine justice ; c'est d'ailleurs au Directeur des Antiquités tunisiennes. M. P. Gauckler, que l'ouvrage est dédié. Ce petit volume agréable continuera à bien faire connaître et apprécier au delà du Rhin, en dehors du cercle restreint des archéologues et des épigraphistes de profession, l'œuvre scientifique que poursuit la France sur le sol de l'Afrique romaine [1].

2. Le livre de M. l'abbé Wieland témoigne, comme celui de M. Schulten, de l'attention croissante qu'on accorde en Allemagne à l'archéologie africaine. M. Wieland a profité de son séjour à l'Institut catholique allemand de Rome (*Campo Santo de' Tedeschi*) pour faire, à l'exemple des membres de notre École française, une excursion en Algérie et en Tunisie. Il nous donne, sous forme de *simples esquisses*, un récit de son voyage, qu'illustrent de nombreuses et jolies gravures. L'auteur n'a pas la prétention de nous apporter du nouveau ; il dit très simplement ce qu'il a vu, ce qu'il a appris en route ; il fait part de ses impressions, en produisant au besoin à l'appui de ses appréciations quelques textes littéraires, quelques inscriptions ou même quelques plans. M. Wieland s'occupe personnellement d'archéologie chrétienne ; ce sont de préférence les basiliques africaines et les légendes des martyrs qui l'attirent et le retiennent ; mais il n'a pas négligé de

1. On sera surpris de voir p. 56 que M. S. donne le mot *thalweg* comme la traduction française du mot *oued*. — P. 108 : c'est à M. Cuq, et non à M. Cat, que l'on doit un mémoire sur le colonat partiaire à propos de l'inscription d'Henchir Mettich.

visiter chemin faisant les ruines païennes et les villes modernes. On a plaisir à le suivre de Carthage à Tipasa, par Tunis, Dugga, Tébessa, Timgad, Lambèse, Constantine. Il est fâcheux que la carte d'ensemble de la dernière page soit si petite et sommaire.

Maurice Besnier.

A. Mau. **Pompei, its life and art**, Londres, 1899, in-8°, 501 pp. chez Macmillan

Ce livre, écrit en anglais, n'est point, dit la préface, la traduction d'un ouvrage déjà publié ; M. Mau l'a écrit spécialement en vue du public anglais ; mais il l'a écrit en allemand et M. Kelsey s'est chargé de le traduire. Cela devait être dit au début de ce compte rendu comme cela a été dit au début du volume. Personne ne s'étonnera, d'ailleurs, que l'auteur qui a fait des ruines de Pompéi sa province, qui y passe tous ses étés, qui a mis au point l'ouvrage vieilli d'Overbeck, qui est devenu, dans les revues allemandes, le moniteur officiel des découvertes que chaque année amène avec elle, se soit décidé à composer, à son tour, un ouvrage d'ensemble sur la célèbre ville dont tant d'autres avaient parlé avant lui.

Le plan de son travail ne diffère pas, d'ailleurs, sensiblement de celui qu'avaient adopté ses devanciers; aussi bien est-il presque imposé par la matière. Après quelques généralités sur l'histoire de Pompéi, de sa destruction, de sa résurrection par les fouilles, il faut bien parler des matériaux qui ont servi à la bâtir et des différents styles d'architecture qu'on y rencontre, puis décrire successivement les édifices publics et privés, puis arriver à l'étude des œuvres d'art, des objets usuels, des inscriptions. Le tout est de parler de ces choses en pleine connaissance de cause ; et nul autre que M. M. n'était plus qualifié. Je ne pense pas d'ailleurs que les érudits, déjà au courant du sujet, trouvent beaucoup de nouveau dans ce livre [1] ; et ce n'est pas là ce que cherchait l'auteur. Il a tenu à y présenter, en des pages claires et précises, mais sans aucun appareil scientifique, sans aucune référence aux livres antérieurs ou aux articles de revue, un résumé de ce qu'il savait, c'est-à-dire de ce qu'on sait, sur Pompéi. La nouveauté est, à chaque ligne, dans la façon toute personnelle dont les faits sont présentés.

---

1. Je signalerai pourtant, entre autres détails, l'appellation du *Comitium* (salle de vote) donnée fermement à une pièce, située entre le forum et la Rue de l'Abondance, dont on avait fait d'abord une école ; et celle du *Temple de Zeus Milichius* attribuée au sanctuaire qu'on nomma d'abord temple d'Esculape et que les savants regardaient comme un Capitole (Overbeck, p. 110). M. Mau estime qu'il servit, en effet, de Capitole, mais seulement par interim pendant qu'on reconstruisait celui du Forum.

Les illustrations sont intéressantes ; c'est à peine si j'ai retrouvé çà et là quelques-uns de ces clichés qui, de l'ouvrage d'Overbeck, ont passé dans tous les livres relatifs à Pompéi ou même aux antiquités romaines, telle cette boutique avec une marmite fumante qui forme la figure 183 d'Overbeck. Par contre on ne compte pas les clichés obtenus directement d'après des photographies — certaines phototypies, plus grandes, sont données hors texte — et, ce qui est infiniment précieux, les descriptions sont éclairées par de nombreuses reconstitutions d'ensemble ou de détail. On a fort habilement tiré parti pour tout cela des ressources que fournissent les procédés actuels de reproduction.

En somme le livre de M. Mau est, sinon une œuvre de vulgarisation, du moins une œuvre de large information plutôt qu'un livre de science ; ce n'en est pas moins un livre savant qu'on trouvera profit à consulter avant de chercher ailleurs.

R. Cagnat.

H. Thédenat. **Le forum romain et les forums impériaux** (2e édition). Paris, Hachette, 1900.

Il y a deux ans à peine, j'annonçais ici même l'apparition du livre du R. P. Thédenat sur le forum. Le succès du livre a été tel que le voilà déjà parvenu à sa deuxième édition. Celle-ci ne diffère pas essentiellement de la précédente. En attendant la fin des fouilles entreprises par M. Baccelli, qui amèneront un remaniement plus profond, l'auteur s'est contenté d'ajouter à la rédaction précédente, outre des remaniements dans le texte, un chapitre complémentaire et une gravure hors texte, celle du frontispice. De la sorte les érudits et les voyageurs sont à même d'attendre, sans être exposés à de grosses ignorances, la prochaine édition.

R. Cagnat.

Marius Sepet. **Saint-Gildas de Ruis.** Aperçus d'histoire monastique. Paris, P. Téqui, 1900. In-12 de 417 pages.

Les annales de l'abbaye bretonne de Saint-Gildas de Ruis pourraient tenir en quelques pages : M. Sepet en a écrit plus de 400. Il est vrai que dès l'introduction nous sommes avertis que ce livre est « un peu conçu comme une sorte de voyage, accompli dans le temps au lieu de l'être dans l'espace », et pour lequel l'auteur demande qu'on veuille bien lui « concéder, à l'occasion, les détours, les excursions, les ascensions, les rencontres, les incidents, les insistances, quelque chose en un mot de la liberté et de l'imprévu qui ne sont pas précisément le moindre agrément des voyages proprement dits ».

De cette liberté M. S. a largement usé : les détours sont ici très fréquents et les excursions souvent bien longues. Ainsi, comme introduction au chapitre Ier et comme explication de la fondation du monastère, il nous fait le résumé de la conquête de l'Armorique et de la Grande-Bretagne par les Romains, de la christianisation de ces pays, de l'invasion des Anglo-Saxons dans la Grande-Bretagne, des migrations des Bretons dans la presqu'île armoricaine. Abélard fut quelque temps abbé de Saint-Gildas : c'en est assez pour raconter en détail, pendant près de 200 pages, la vie aventureuse de ce célèbre dialecticien. Les démêlés d'Abélard avec saint Bernard donnent occasion de faire l'histoire de la vocation et de célébrer la vie ascétique de ce dernier, d'analyser la règle de Citeaux, de décrire les constructions de Clairvaux, etc.

On voit d'ici combien peu de place tient dans cet ouvrage l'histoire proprement dite de l'abbaye de Saint-Gildas de Ruis. Et encore pour cela, M. Sepet ne fait-il qu'emprunter à des devanciers les éléments de son récit. C'est donc un livre de vulgarisation qu'il a écrit.

Considéré à ce point de vue, il offre certainement un réel intérêt. Les différents aspects de la vie monastique au moyen âge et dans les temps modernes y sont bien présentés; même le chapitre consacré à Abélard est très attachant, car il donne une idée juste de ce qu'était au XIIe siècle l'enseignement supérieur en France, des mœurs scolaires de cette époque, des passions qui venaient battre et ébranler la chaire où professaient des Guillaume de Champeaux, des Abélard, des Anselme de Laon, etc.

L.-H. LABANDE.

The complete works of John Gower, edited from the manuscripts with introductions, notes, and glossaries by G. C. MACAULAY : **the french works**; Oxford. Clarendon Press, 1899; in-8° de LXXXVII-564 p.

On savait que Gower avait écrit trois grands poèmes, intitulés *Vox clamantis* (en latin), *Confessio amantis* (en anglais) et *Speculum meditantis* (en français), dont le dernier était considéré comme perdu. M. Macaulay a eu, il y a cinq ans, l'heureuse chance de retrouver celui-ci, dissimulé sous le titre de *Mirour de l'homme*. C'est une immense composition religieuse et morale, en strophes de douze vers (aabaab bbabba) qui, bien qu'il ait perdu au moins un millier de vers, en compte encore près de 30,000. L'ouvrage n'a pas une grande valeur littéraire, mais il est curieux en ce qu'il nous montre ce que le français était devenu en Angleterre à la fin du XIVe siècle et aussi en ce qu'il nous fournit un tableau de la société anglaise, malheureusement assez peu précis, à la veille de la grande crise sociale de 1381 [1].

---

1. M. M. le date de 1376-1379.

Ce poème est ici publié avec le plus grand soin, ainsi que les autres œuvres françaises de Gower, les *Cinquante Ballades* et le *Traitié pour essampler les amants mariés* [1].

Une des parties les plus intéressantes est l'Introduction : M. Macaulay y démontre l'identité du *Speculum meditantis* et du *Mirour de l'homme*. Nous avons un sommaire, par l'auteur lui-même, du premier, et le second y correspond exactement ; on trouve dans les deux œuvres la même classification des vices, qui ne se rencontre pas ailleurs ; un grand nombre d'anecdotes, de comparaisons, de citations (parfois également fausses) leur sont communes ; enfin, mêmes procédés de style de part et d'autre : tels sont les arguments dont se compose cette démonstration, rendue plus lumineuse encore dans les notes, où on trouvera de nombreux rapprochements de détail entre le *Mirour* et les deux autres œuvres de Gower [2]. Une autre partie, également fort importante, de l'Introduction est consacrée au relevé des principaux traits phonétiques de la langue de l'auteur ; elle n'offre pas seulement une précieuse collection de faits, mais abonde en vues originales et justes. Le texte est très correctement publié ; il ne présentait pas du reste de grandes difficultés, le manuscrit étant très voisin de l'original. Les notes qui lui font suite nous renseignent sur la source de certains développements, relèvent diverses particularités linguistiques, expliquent les passages difficiles. Enfin, un glossaire très abondant termine ce beau volume, qui, dans son ensemble, ferait honneur à un romaniste de profession.

Nous y signalerons seulement quelques lacunes qu'il eût été très facile de combler. Si la phonétique du texte est l'objet d'un examen étendu et consciencieux, il n'en est pas de même de la morphologie et de la syntaxe. La première est tout à fait sacrifiée ; la seconde est traitée dans les notes, par bribes et d'une façon parfois assez incomplète. Le dépouillement que j'ai fait des 500 premiers vers montre qu'il y avait là bien des traits intéressants à recueillir [3]. Il ressortirait

---

1. Le présent volume forme le tome I d'une édition qui en comprendra quatre ; dont deux pour les œuvres anglaises et un pour les œuvres latines.

2. La transcription de *Mirour de l'homme* par *Speculum meditantis* s'explique aisément : Gower aura voulu donner la même désinence au titre de ses trois ouvrages.

4. En voici les principaux résultats. Il y a confusion constante entre les genres ; ce ne sont pas seulement les adjectifs qui revêtent indifféremment, comme le dit M. M. (p. XVII), la forme masculine ou féminine ; la confusion porte aussi sur les substantifs (*pomme, arbre, peine*, sont masculins ; *péché, office*, féminins) ; erreur dans l'emploi des pronoms de la troisième personne (le datif est pris pour l'accusatif, voy. 165, 399, ou réciproquement, 85, 142), de *même* (126), de *chacun* (pris comme pluriel, 1), de la négation (381), de *que* (considéré comme explétif, 135) ; confusion entre les modes (conditionnel pour indicatif ou subjonctif ; voyez les notes) ou les temps (imparfait pour passé défini, 66, 156, 177, 334, 348 ; passé défini pour imparfait du subjonctif (305, 327) ; les mots sont fréquemment dé-

de cet examen que le français était dès lors en Angleterre une langue morte, apprise à grand'peine dans les livres, et que l'auteur le plus soigneux était incapable d'écrire correctement. La plupart des fautes s'expliquent par une influence de la syntaxe anglaise. L'influence de la langue de l'auteur ne s'exerce pas moins sur son vocabulaire ; les remarques qu'on pourrait faire à ce sujet sont loin d'être épuisées dans les pages XXXII-V. Enfin, la main du non-spécialiste se reconnaît à quelques erreurs de détail, trop légères, je le reconnais volontiers, pour ôter rien au mérite du savant éditeur [1].

A. JEANROY.

La sculpture à Troyes et dans la Champagne méridionale au XVIe siècle. Étude sur la transition de l'art gothique à l'italianisme, par Raymond KOECHLIN et Jean-J. MARQUET DE VASSELOT, attaché des Musées nationaux. Paris (Armand Colin), 1900, 1 vol. in-8, jésus, 241 p. et 116 fig. hors texte en phototypie.

Sainte-Beuve dit quelque part : « L'humanité passe son temps à détruire, à raser le passé, à tâcher de l'abolir ; puis, quand on en est bien loin et qu'il est trop tard, à tâcher de le retrouver, de le déterrer et à vouloir s'en ressouvenir. Les moindres débris, les moindres bribes qu'elle en ressaisit la transportent. La difficulté fait le mérite. » Si la difficulté fait le mérite, celui de MM. Koechlin et Marquet de Vasselot n'est pas petit. On admire ce qu'il leur a fallu de persévérance et de sagacité pour nous rendre ce chapitre de l'histoire de la sculpture française. Pendant plusieurs années, ils ont parcouru les villages de la hCampagne méridionale, explorant chaque église et photographiant (souvent avec quelles peines !) toutes les statues qu'ils

---

tournés de leur emploi ou de leur sens (*ester* est pris activement 186 ; *oreiller*, au sens de « chuchoter », 415 ; *issue*, de race, 42 ; *femeline*, de femme, 133 ; *decès*, de séparation, 199) ; les barbarismes même ne manquent pas (*mengut* pour *mengea*, 147, 153 ; *botuz* pour *botez*, 171 ; *cherice* pour *cherit*, 254 ; *remis* pour *remés*, 340 ; *terrere* pour *terre*, 358) ; enfin, certains mots sont forgés de toutes pièces, quelques-uns, semble-t-il, d'après l'anglais (*encress* = croissance, 202 ; *crétine* = inondation, *solein* = seule).

1. P. XXIII. La forme *vais* (*vado*) est donnée comme antérieure à *vois*. — *Perestre* (voy. glossaire) n'est pas « paraître » mais « être », précédé de *par* augmentatif. — La construction signalée (note sur le v. 23) comme particulière à Gower : (*je croi que vostre talent changeast* est tout à fait usuelle ; il faut de même effacer la note (v. 115) sur la locution *il avoit*. — Il faudrait écrire *autiel* (non *au tiel*, *passim*), *en hireté* (227), *fol délit* (261), etc. J'aurais écrit *o* (*apud*) au lieu de *ove*, *cum* au lieu de *cumme*, partout où ces deux dernières formes faussent le vers ; il est évident qu'elles proviennent du copiste. A propos des exemples de la forme strophique employée, il fallait renvoyer (p. XLIII), non plus à la liste donnée par M. Raynaud, mais à celle, beaucoup plus complète, de M. Naetebus (*Die nichtlyrischen Strophenformen des altfranzœsischen*, n° XXXVI).

rencontraient. Puis, recourant aux documents d'archives publiés par les érudits locaux, registres de fabriques, livres de comptes des chapitres, ils ont essayé de retrouver la date et le nom des auteurs de quelques-unes de ces œuvres d'art. Ils ont eu parfois cette bonne fortune. Enlevant à Dominique Florentin, à Juliot, à Gentil une foule d'œuvres que la légende leur attribuait, ils ont su leur rendre deux ou trois morceaux authentiques. Mais la plupart du temps ils se sont trouvés en présence d'œuvres anonymes. Car telle est la malechance de nos vieux imagiers français : quand les livres de comptes nomment un artiste, son œuvre a généralement disparu, et quand l'œuvre subsiste, les livres de comptes sont muets. Seul, Dominique Florentin, avec ce bonheur insolent qu'ont toujours eu les artistes italiens, a reparu, grâce à la concordance des œuvres et des documents, avec une physionomie parfaitement distincte. Renonçant donc à retrouver des noms d'auteurs et des dates, MM. K. et M. ont essayé de grouper les œuvres d'après leurs analogies. Quand nous savons interroger une œuvre d'art, elle nous révèle sur ses origines presque autant de choses que pourrait faire un document écrit. Le véritable historien de l'art, sans jamais dédaigner les pièces d'archives, doit savoir, quand il le faut, s'en passer. Ses documents ce sont les œuvres elles-mêmes. Avec une finesse de goût très remarquable, MM. K. et M. ont noté des ressemblances, groupé des œuvres, et retrouvé ce qu'ils appellent des *ateliers*. A Troyes, au commencement du XVIe siècle, il y avait plusieurs de ces ateliers. A la tête de chacun d'eux, se trouvait un maître d'une personnalité très forte qui imposait ses inventions et son style aux compagnons qui travaillaient sous ses ordres. C'est pourquoi les œuvres, souvent très inégales, qui sont sorties d'un même atelier ont un air de famille ; on peut les reconnaître. Je crois que les archéologues et les artistes accepteront généralement les groupements tentés par MM. K. et M. Le soin minutieux qu'ils apportent à l'examen des œuvres, et la sûreté de leur goût inspirent confiance. Parfois cependant, le désir d'organiser, de ramener à l'unité tant d'œuvres éparses, les entraîne peut-être un peu loin. Je ne suis pas aussi certain qu'eux que la fameuse cène de Saint-Jean soit de Juliot ou même de son atelier. — D'ailleurs ce ne sont pas ces groupements qui font le principal intérêt du livre de MM. Koechlin et Marquet. Le vrai sujet de leur livre, c'est la lutte entre le vieux génie gothique et l'art italien. C'est Courajod, le premier qui vit le drame, et passionna toute cette histoire. Rien de plus intéressant. Dans les premières années du XVIe siècle on voit nos vieux maîtres gothiques, jusque-là si sûrs d'eux-mêmes et de leurs traditions, s'émouvoir, devenir inquiets. Ils ont entrevu l'art italien, et désormais ils n'auront plus de repos. La belle simplicité de leurs draperies leur semble de l'indigence : ils commencent à les soulever, à les chiffonner, à y creuser des plis profonds. La modestie des attitudes leur semble de la froideur : les

saintes se mettent à hancher, ou semblent toutes prêtes à danser. La recherche du trait caractéristique dans le costume, dans la physionomie leur semble de la vulgarité, et petit à petit on voit apparaître la draperie vague, à l'antique, et la tête de style. Voilà ce qu'on peut étudier à Troyes, mieux peut-être que partout ailleurs, à cause de l'abondance des œuvres et de leur heureuse continuité. — On aurait voulu que les auteurs, négligeant quelques menus détails de peu de prix, aient présenté cette histoire passionnante avec plus de force encore. Elle y est bien, mais dispersée. Leur livre serait devenu une œuvre d'art d'un puissant intérêt dramatique, qui eut séduit les plus ignorants. Quels chapitres ils auraient pu écrire en opposant l'art gothique à l'art italien, d'un côté un art habitué à rendre la douleur, la résignation, la pitié, tous les côtés humbles de l'âme; de l'autre un art qui ne veut exprimer que la beauté, la santé, la force et « l'orgueil de la vie » !

Mais nous aurions mauvaise grâce à nous plaindre. MM. Koechlin et Marquet de Vasselot ont donné aux érudits un livre trop précieux et qui leur a coûté trop de peine pour qu'on ne les remercie pas sans réserves.

Émile Male.

G. Monchamp. **Une lettre « perdue » de Descartes,** à propos de la nouvelle édition de ses œuvres. — 13 pp. in-8, extr. du *Bull. de l'acad. roy. de Belgique,* nº 8, 1899.

M. l'abbé Monchamp, qui a publié, en 1886, une excellente *Histoire du cartésianisme en Belgique*, a trouvé bon de reproduire à nouveau le texte d'une lettre de Descartes à Mersenne, du 13 décembre 1647, que l'abbé Emery avait fait connaître dans son ouvrage : *Pensées de Descartes*, *etc.* (Paris, 1811 ; rééd. 1842), et dont l'original, volé par Libri aux Archives de l'Institut, n'a pas encore été retrouvé. Le savant belge paraît avoir craint que M. Ch. Adam et moi, dans la nouvelle édition des *Œuvres de Descartes*, n'utilisions pas cette source, que nous avions pourtant citée à une autre occasion, ainsi qu'il le remarque lui-même. Le voilà rassuré ; mais il nous aurait rendu un service plus réel en nous signalant des fautes ou des erreurs dans les trois volumes déjà parus aujourd'hui. Pour mieux l'y inviter, je lui demanderai pourquoi il a imprimé, dans le texte de la lettre ; « M. de Zuglichem ». Descartes a toujours correctement écrit « Zuylichem ».

La lettre, ainsi publiée pour la troisième fois, est au reste particulièrement intéressante, parce que Descartes y rappelle qu'il avait « averti » Pascal de faire l'expérience du vif-argent au haut et au bas d'une montagne, et demande s'il a donné suite à cette idée.

D'après ce que Pascal a publié, celui-ci venait précisément d'écrire, le 15 novembre 1647, à son beau-frère Perier pour lui demander de faire l'expérience sur le Puy-de-Dôme; d'après la même lettre, il aurait fait connaître son projet à « tous nos curieux de Paris », et Mersenne en aurait déjà avisé ses correspondants, en s'engageant à leur faire part du résultat. Or, dans la Préface de ses *Reflectiones Physico-Mathematicæ*, terminée au plus tôt en novembre 1647, Mersenne parle bien de l'expérience comme à faire, et ailleurs de Pascal comme préparant un traité pour l'explication du phénomène du vide, mais il ne dit nullement que Pascal s'occupe de ladite expérience. Bien plus, j'ai récemment découvert dans un ms. de la Hofbibliothek de Vienne (n° 7049), des documents compliquant encore la question. Le 8 janvier 1648, Mersenne écrivait à Le Tenneur, qu'il croyait en Auvergne, pour l'inviter à se charger de l'entreprise. Ce Le Tenneur, qui est d'ailleurs un ami de Perier, et qui a précisément assisté, le 14 octobre 1647, à une expérience du vide faite à Clermont chez le beau-frère de Pascal, répond de Tours, le 16 janvier 1648 à Marsenne, une lettre dans laquelle, entre autres passages curieux, on lit celui-ci :

« Outre cela, croyés vous qu'il soit fort facile de porter un tuyau « de verre et 20 livres de mercure au haut d'une montagne pareille à « celle-la ? Certainement je crains fort de ne pas venir a bout de cette « experience lorsque je seray dans le pays. Mais puisque vous avés un « Prince a Paris qui fournit a l'apointement, donnés lui avis de faire « faire l'experience a ses despens sur quelque haute montagne, en « donnant cette commission a quelqu'un qui en soit proche. Car « pour la grande dame qu'on vous a dit m'honorer fort, ... de « despenser un double pour l'avancement des sciences, croyés moy « qu'elle ne se cognoist point a cela, et qu'il ne le faut point atendre « d'elle. »

La grande dame est la « bonne et espaisse Marquise d'Effiat, » qui habitait Clermont. Quant au Prince, je n'ai pu trouver jusqu'à présent aucune autre indication, et je serais heureux si on pouvait m'en fournir.

Paul Tannery.

Vorlesungen über Geschichte der Mathematik, von Moritz Cantor. Zweiter Band, zweiter Halfband, von 1550-1668. Mit 97 in den Text gedruckten Figuren. Zweite Auflage. Leipzig, Teubner, 1900. Gr. in-8, x-944 p.

Il est inutile de faire l'éloge d'une Histoire de la mathématique en trois épais volumes, dont le succès a été assez éclatant pour qu'avant même l'achèvement de l'impression de la dernière partie, l'auteur ait dû préparer une nouvelle édition. Le second volume de la première

avait paru en 1892 et comprenait 864 pages ; en tenant compte de la différence de justification, il a, dans la réédition, un accroissement de près d'un vingtième. C'est assez dire que M. Cantor a très sérieusement retouché son ouvrage et qu'il l'a notamment mis au courant de tous les travaux parus depuis huit ans. La préface complète même la revision, en mentionnant les documents survenus pendant l'impression, en particulier ceux publiés dans la *Festschrift* qui, l'année dernière, a marqué le soixante-dixième anniversaire de l'illustre historien.

Pour un tel ouvrage, ce n'est que sur les détails que la critique peut s'exercer ; mais à cet égard elle aura toujours à glaner, précisément parce que le travail de M. Cantor vaut non moins par la richesse des informations que par la compétence et la clarté techniques. Or, il lui était matériellement impossible de contrôler tous les documents qu'il cite ; la tâche de remonter aux sources était assez lourde en ce qui concerne les questions historiques d'un intérêt spécial ; celle-là, l'auteur l'a accomplie avec une patience et une conscience réellement admirables, même pour ceux qui ne partagent point toutes ses opinions. S'il lui est échappé quelques erreurs, *quas humana parum cavit natura*, il y a cependant peut-être d'autant plus d'intérêt à signaler les plus minimes que l'ouvrage aura sans doute encore d'autres éditions et que, dans la présente, je retrouve quelques fautes d'impression de la première : ainsi, p. 481, l. 27-28, *Scala grimadelli* (lire *grimaldelli*) pour le titre de l'ouvrage de Feliciano ; p. 486, l. 9, *12 février* (au lieu de 18) 1539, pour la date d'une lettre de Tartaglia à Cardan ; p. 509, l. 3 en rem. ; au lieu de *addo tantum utriqendue*, lire *addendo tantum utrique ;* p. 510, l. 2, au lieu de *binomium*, lire *trinonium ;* p. 621, l. 20, lire 1570 au lieu de 1579 ; p. 638, l. 16, lire *paraplerosis* et non *paraperosis*.

Voici donc quelques-unes des observations que j'ai faites sur le demi-volume qui vient de paraître.

P. 481, l'attribution à Uberti (d'après Libri) du *Thesoro universale de abacho* est en contradiction avec la note 7 de la page 305, qui restitue cet ouvrage à Tagliente.

P. 490, « Luigi Ferrari, der dankerfüllte Schüler Cardan'os, der « sich mit seinem Lehrer so sehr eins wusste, dass er sich selbst von « ihm geschaffen, *che sono creato suo*, nannte ». *Creato suo* ne signifie point « créé par lui », mais veut simplement dire « son domestique » (ce qui naturellement est à entendre ici dans le sens du mot au XVIe siècle).

P. 496. Le récit fait par Tartaglia à la fin du livre VI des *Quesiti* n'est pas très exactement rapporté. Tartaglia ne dit point qu'il fut renvoyé de l'école, faute de pouvoir payer le maître, avant d'avoir appris à écrire plus de la moitié des lettres de l'alphabet, mais bien qu'étant à ce point, il quitta volontairement l'école après s'être pro-

curé des modèles complets de son maître, et qu'il put ainsi éviter le terme de pension qui allait échoir.

P. 516. Il y a une preuve assez curieuse que le dialogue des *Ragionamenti* entre Tartaglia et Richard Wentworth est purement fictif, ainsi que le soupçonne M. Cantor ; dans la réédition posthume de 1562, l'imprimeur Curtio Trojano n'a eu aucun scrupule à se substituer à l'interlocuteur anglais.

P. 549. Jean de la Pène n'est connu que sous la forme latine de son nom, Pena, identique à la forme provençale. La transcription française de cette forme est une fantaisie de Montucla ; la famille s'est perpétuée jusqu'à notre siècle sous les noms Pena, Pène, de Pène ; le premier devrait seul être conservé à l'élève de Ramus.

P. 582. D'après les récentes recherches de M. Ritter, l'historique concernant Viète (nous devrions écrire Viette) est à rectifier sur plusieurs points. Malgré ses relations personnelles avec des huguenots qualifiés, rien ne prouve qu'il ait jamais abjuré le catholicisme ; c'est en 1564 qu'il quitta sa position d'avocat à Poitiers pour s'attacher à la dame de Soubise ; nommé en 1574 conseiller au Parlement de Rennes, il fut presque immédiatement détaché pour le service du roi Henri III qui, dès 1581, le nomma maître des requêtes au Conseil privé ; il n'a jamais fait partie du Parlement de Tours ; enfin la légende, d'après laquelle il aurait détruit la plus grande partie des exemplaires de son *Canon mathematicus*, à cause des fautes d'impression qui le déparaient (p. 583) n'est nullement justifiée par l'étude de cet ouvrage.

P. 597. Ce n'est pas à Heidelberg, et en 1609, que fut fondée la première chaire d'arabe en Europe, puisque celle du collège de France remonte au moins à 1569.

P. 659. La séparation de l'Arithmétique et de la Musique dans l'édition de Théon de Smyrne par Bouillau n'est nullement une erreur ; ce qui manque à cette édition, c'est le texte de l'astronomie, publié pour la première fois en 1849 par Th.-H. Martin.

P. 660. Par une singulière confusion, M. Cantor fait un moine de Jacques Golius, le célèbre orientaliste qui professa à Leyde, et lui fait apporter en Occident le manuscrit arabe de Florence, qui servit à Borelli pour la première publication (1661) des derniers livres des Coniques d'Apollonius. Le manuscrit de Florence contient le texte d'Abou'l Fath d'Ispahan, et avait été donné, avec d'autres, au grand-duc Ferdinand I (1587-1608), par le patriarche d'Antioche, Ignace Néama ; il ne sembla point d'ailleurs que ce soit Borelli, mais bien le prince Léopold, qui ait en 1658 conçu le projet de publication. — Un autre texte, celui d'Abdelmelik de Chiraz, fut apporté d'Orient par Ravius (professeur à Upsal) et servit pour l'édition d'Apollonius qu'il donna de concert avec le mathématicien Samuel Reyher (Kiel, 1669), édition que M. Cantor a omis de mentionner. Le manuscrit est actuellement à la bibliothèque Bodléienne. — Enfin, le manus-

crit (en double exemplaire) que Golius avait rapporté à Leyde et sur lequel il fournit des notes au P. Mersenne (Minime et non pas Minorite), renfermait la version de Thabit-ben-Corah ; elle a été utilisée plus tard pour l'édition de Halley (1710). L'un des manuscrits est à Leyde, l'autre à la Bodléienne.

P. 683. Le voyage de Descartes en Angleterre est une invention de Baillet ; le voyage en Danemark a eu lieu en 1631, non en 1634. — La fille de Descartes, Francine, était déjà morte, lorsqu'il écrivit, le 28 octobre 1640, à son père qui venait de décéder sans qu'il en eût été informé. — Ce n'est nullement pour visiter la princesse Élisabeth que Descartes retourna trois fois en France, puisqu'elle résidait en Hollande et ne quitta ce pays que pour aller à Berlin.

P. 820. La première édition latine de la Géométrie de Descartes, parue en 1649, aurait dû être mentionnée.

P. 878-880. Ce n'est qu'en 1638 (et non en 1635) que Fermat et Descartes eurent connaissance de la quadrature de la cycloïde par Roberval et qu'ils en donnèrent leurs démonstrations. Toutefois Roberval l'avait communiqué, dès 1637, à Mersenne, qui, cette année même en fit l'objet d'une remarque dans un appendice de son *Harmomonie universelle*. C'est d'ailleurs en 1637 que devait avoir lieu le concours pour la chaire de Ramus pour lequel Roberval réserva, dit-il, sa découverte pendant un an. Elle est donc, au plus tôt, du commencement de 1636 et c'est par une erreur de mémoire que, dans ses lettres à Torricelli, il la fait remonter à 1634.

Paul Tannery.

Dictionnaire biographique et biblio-iconographique de la Drôme, par J. Brun-Durand. Tome I. A à G. Grenoble, Falque et Perrin. 1900. gr. in-8°, x et 413 p.

M. Brun-Durand fait là une œuvre patiente, consciencieuse et très utile. On ne peut que louer son labeur et rendre hommage à l'étendue de ses recherches. Il a raison de dire qu'il n'a rien négligé pour composer un ouvrage solide qui puisse être consulté avec fruit ; il a consulté nombre de documents imprimés et manuscrits ; il a fouillé les archives départementales et communales, et même les dépôts de nos ministres de la guerre et de la marine. Il indique d'ailleurs les sources auxquelles il a puisé ses renseignements et il n'avance rien qui ne lui semble parfaitement établi. Enfin, il se contente d'exposer la vie et les actes de ses personnages, et il se garde presque toujours des appréciations et des jugements. Nous ne lui reprocherons que d'avoir dans ses notices le style un peu lourd et traînant. Il a, en outre, oublié certains hommes de la Drôme qui méritaient une mention, comme l'imprimeur *Aurel* qu'il cite dans l'art. Louis Gallet (cf. *Jeunesse de Napoléon*, II,

161 et 317), les d'*Arthan* (cf. *id.* 192 et 333) et Théophile *Chancel*, le défenseur d'Huningue (cf. *l'Alsace en 1814*, 436). Enfin, il a çà et là commis de légères erreurs ou laissé des lacunes : *Argod* ; il était maître d'écriture et Victor lui donna cette note : « exerce parfaitement les fonctions de son état, paraît avoir assez de capacité d'être promu à un grade supérieur » ; *Bon* : M. B. D. n'est pas d'accord avec Charavay (*Les généraux morts pour la patrie*, 64) ; *Championnet* : il eût fallu citer la part qu'il prit à la bataille de Kaiserslautern (cf. *Hoche*, 87) ; *Coston* : c'est exagérer que de dire que son ouvrage est classique ; *Daudel* : il eût fallu mentionner sa belle attitude à Champigny : *Dupuy de Bordes* : M B.-D. trouvera quelques détails nouveaux sur ce personnage dans le livre déjà cité (*Jeunesse de Napoléon*, I, 340 et 477) ; *Faujas de Saint-Fond* : il voyagea en Allemagne et sous prétexte d'études géologiques, y fit métier d'espion (Pingaud, *D'Antraigues*, 195) [1]. Ces menues observations n'atténuent en rien la valeur de ce travail; nous souhaitons le prompt achèvement de l'ouvrage et il serait à désirer que tous les départements eussent un Dictionnaire biographique comme celui que M. Brun-Durand consacre à la Drôme.

A. C.

La guerre dans la vallée d'Aspe et la bataille de Lescun, par le lieutenant Schmuckel du 18e d'infanterie. Pau, Empérauger 1900. In-8°, 105 p. avec carte, 2 francs.

M. le lieutenant Schmuckel a, grâce aux recherches qu'il a faites non seulement aux archives d'Oloron, de Pau et d'Espagne, mais dans les papiers des mairies et de quelques familles (notamment le récit du sergent Larricq), retracé aussi exactement et complètement que possible la bataille ou mieux le combat livré à Lescun, le 5 septembre 1794, par le comte de Castel-Franco au 5e bataillon des Basses-Pyrénées. Sa longue et patiente enquête dans la vallée d'Aspe lui a permis de reconstituer presque heure par heure et avec un luxe extraordinaire de détails cette affaire si honorable pour nos armes. Il ne se borne pas à retracer l'action : il montre les fautes que vainqueurs et vaincus ont commises, les uns en se disséminant, les autres parce qu'ils étaient fort mal commandés. Le volume est d'ailleurs une histoire de la vallée d'Aspe au point de vue militaire ; l'auteur nous raconte son occupation en 1814. On trouve dans des annexes un état des officiers du 5e bataillon des Basses-Pyrénées, et une biographie de

---

1. Art. *Fugière*, lire « ne tiendra pas » et non *ne viendra pas* (cf. *Jeunesse de Napoléon*, II, 228 et 342). M. Brun-Durand nous permet-il de lui rappeler qu'à la fin de notre livre sur l'*Ecole de Mars* (p. 270) il trouvera le nom des élèves envoyés à cette école par les districts de la Drôme ?

Laclède, le futur colonel, qui montra dans la journée de Lescun tant de bravoure et de décision et qui, de sa main, fit prisonnier, à l'attaque du moulin, le baron de Hoortz, chef des gardes wallonnes.

A. C.

— La maison Garnier publie quelques volumes nouveaux de littérature espagnole, qui prouvent décidément que le goût des lettrés comme les études des érudits se portent de ce côté depuis peu. C'est d'abord un nouveau tome de la Collection Mérimée, dont il a déjà été question ici, avec plus de développement : deux comédies de *Moratin* : *La Comedia nueva* et *El Si de las Ninas*, éditées par M. F. Oroz, qui les avait précédemment traduites en un volume signalé également. L'introduction est intéressante et les notes sont soignées. Ces textes sont sur les programmes de l'enseignement de l'espagnol dans nos Universités du Midi.—Moins précisément utile et sans but bien défini, nous apparaît une petite Collection qui débute, de traductions de *Chefs d'œuvre du Théâtre Espagnol* ancien et moderne, par M. Clément Rochel. D'après le programme indiqué à l'avance, on a choisi sept pièces du théâtre classique, et sept du théâtre moderne. Il n'y aurait rien à dire sur le goût personnel qui a fait préférer au traducteur telle ou telle pièce, plutôt que d'autres plus importantes et d'intérêt plus général, s'il n'avait, dans le nombre, compris plusieurs pièces déjà plusieurs fois et même récemment traduites. Celà paraît non seulement superflu mais dangereux. Car pour la pièce de Moreto : *Dédain pour Dédain*, qui vient de paraître (ainsi que la *Petite Niaise* de Lope de Vega, celle-ci peu connue), un esprit mal intentionné qui voudrait rapprocher de la traduction de M. Rochel celle que Habeneck a fais jadis paraître, serait amené tout naturellement à montrer qu'une foule de passages sont identiques dans les deux versions et en déduirait que le nouveau traducteur s'est un peu trop inspiré de son prédécesseur. Il l'a cependant corrigé parfois, mais ne pouvait-il éviter ce rapprochement, en laissant cette pièce ? De même pour d'autres de Lope et de Calderou, de même aussi pour *Don Juan Tenorio*, qu'il annonce également, et qui a été traduit déjà deux fois, en dernier lieu il y a un an à peine. — H. de C.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 3 août 1900.

MM. Diels, secrétaire de l'Académie des Sciences de Berlin, et Gomperz, de Vienne, correspondants étrangers, assistent à la séance.

M. Salomon Reinach fait une communication sur les phénomènes généraux du totémisme animal.

De cette définition du totémisme animal : « Un pacte d'alliance entre un clan d'hommes et un clan d'animaux », M. Reinach déduit 12 séries de faits qui seraient, suivant lui, les conséquences logiques du principe posé. Ainsi certains animaux ne sont ni tués ni mangés, mais cependant élevés et nourris ; quand ces animaux sont tués sous l'empire d'une nécessité pressante, on leur fait des excuses et l'on s'efforce d'atténuer la responsabilité du meurtre ; on pleure un animal qui meurt de mort naturelle ; les hommes revêtent la peau des animaux dans certaines cérémonies, etc. Tous ces faits se retrouvent à la fois chez les tribus totémiques modernes et dans les civilisations antiques ; d'où M. Reinach conclut que les

religions de l'antiquité ont passé elles-mêmes par une période de totémisme. I[1] ajoute que cela peut d'ailleurs s'établir *a priori*, car l'homme primitif ne sait pas distinguer nettement le règne humain du règne animal, et comme les clans humains primitifs contractent des alliances entre eux, il est naturel qu'ils en aient contracté aussi avec les clans d'animaux.

M. Bréal explique par l'analogie la formation du mot aristotélicien ἐντελέγεια, de ἐντέλης, qu'il rapproche de συνέγεια, formé de συνέχης. — Il propose aussi une explication du mot homérique, τειχεσιπλῆτα, auquel on a supposé le sens de « qui ébranle les murs ». Il croit que πλῆτης ne peut venir que du verbe πέλομαι, synonyme de εἶμι. Le mot signifierait donc « qui réside dans les murs », c'est-à-dire « qui veut mettre en sûreté ses déprédations », et serait un synonyme de « brigand », ce qui convient fort bien au passage d'Homère où les Déesses injurient le dieu de la guerre, de la violence.

Séance du 10 août 1900.

M. Salomon Reinach cherche à préciser la nature du *tabou*, sorte d'interdiction religieuse dont le nom est polynésien, mais que l'on retrouve dans les civilisations les plus diverses, anciennes et modernes. Le *tabou* est une interdiction non motivée, non accompagnée de la menace de l'intervention d'un législateur, qui a pour but de soustraire des hommes à des dangers non apparents, en particulier au péril de mort. Le type du *tabou* est la défense adressée au premier homme : « Tu ne mangeras de ce fruit, ou tu mourras. » Le Décalogue primitif était sans doute conçu suivant ce modèle, qui transparaît sous les rédactions tardives que l'on en possède. Ainsi la défense : « N'insulte pas ton père ou ta mère, *ou tu mourras* » nous est parvenue sous la forme singulière : « Honore ton père et ta mère, *afin que tu vives longuement.* » La promesse de récompense, qui a embarrassé les commentateurs n'est autre chose que la menace de mort immédiate, transportée et comme retournée lors du changement de la défense en précepte. — MM. Bouché-Leclercq et Bréal présentent quelques observations.

Séance du 17 août 1900.

M. Bréal fait une communication sur le mot IOVXMENTA, qui figure dans une inscription récemment découverte au Forum romain et que l'on a très diversement datée (du VIIe siècle a. C. jusqu'au IIIe ou IIe siècle). Il établit que la lettre X n'est pas un signe d'antiquité. Cette lettre n'existe ni en osque ni en ombrien, et la place même qui lui a été donnée, tout à la fin de l'alphabet, fait penser que c'est une lettre ajoutée qui dérivé du χ grec (le son *Ks* représenté par κ σ et plus souvent par χσ : de là, par abréviation, la notation χ). — M. Bréal entretient ensuite l'Académie des parfaits en -ATTED, qui n'existent que dans l'Italie du Sud et dont il trouve l'origine dans la forme en -αττω des verbes en-ἀξω (δοκιμάττω = δοκιμάξω, δικάττω = δικάζω), verbes qui ont eu, comme ceux en -ιξω, une fortune tout à fait particulière. — Enfin M. Bréal rapproche de divers mots sanscrits, latins et grecs le mot κεφαλη. — MM. Boissier, Weil, Reinach et Bouché-Leclercq présentent quelques observations.

M. Salomon Reinach commente deux passages de Diodore et de Plutarque qui, s'ajoutant à un vers célèbre d'Homère, viennent à l'appui de découvertes épigraphiques récemment faites à Crète, où M. Evans a exhumé toute une bibliothèque de tablettes en terre cuite couvertes de caractères non encore déchiffrés. Ils prouvent, suivant lui, que l'antiquité avait conservé le souvenir d'un système d'écriture contemporain de la guerre de Troie et différent de ceux qui furent en usage, à l'époque classique, en Grèce, en Egypte et en Assyrie. — M. Oppert présente quelques observations, auxquelles répond M. Reinach.

M. Pottier lit une note sur des vases donnés au Musée du Louvre par M. le baron de Baye et par M. Paul Gaudin, les uns rapportés du Caucase, les autres de Cappadoce. Il en tire quelques conclusions sur l'existence du style géométrique en Orient, que l'on avait contestée à tort.

Séance du 24 août 1900.

M. Barbier de Meynard fait une communication sur la monographie d'Avicenne qui vient d'être publiée par M. le baron Carra de Vaux. Il termine ainsi : « Ecrit avec une profonde connaissance de la philologie scolastique et témoignant d'une prédilection marquée pour cette étude peut-être trop négligée de notre temps, le livre de M. de Vaux la remet en sa véritable place et rend ainsi un service signalé non seulement à l'érudition orientale, mais, en un sens plus élevé, à l'histoire de l'esprit humain. »

Léon Dorez.

Le Propriétaire-Gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. — Imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 37 — 10 septembre — 1900

Holder, Dictionnaire vieux-celtique, 12. — Marchand, L'Université d'Avignon. — Jovy, Tissard et Aléandre. — Monteforte, Ercole Strozzi. — Benevoli, Monumentum Gonzagium, p. Rostagno. — Flamini, Ranusio. — H. Martin, Histoire de la Bibliothèque de l'Arsenal. — Salomon, Histoire du journalisme allemand, I. — P. Boppe, La Croatie militaire. — A. Boppe, Nicole Papas Oglou. — Frocard et Painvin, La guerre au Transvaal, I. — Driault, Les problèmes politiques et sociaux à la fin du xixe siècle. — Toutée, Du Dahomé au Sahara.

Altceltischer Sprachschatz von Alfred Holder, Zwœlfte Lieferung, Norici-Poeninus. Leipzig, Teubner, 1900, gr. in-8, col. 769-1023.

La douzième livraison du dictionnaire vieux-celtique contient les importants articles : *Norici*, *Numantia*, *Pados*, *Parisii*, *Pictavi*, *Picti*, *Poeninus*, où l'on trouve tous les éléments de monographies complètes et détaillées. Voici quelques remarques.

Olle-cnus (coll. 846) semble à rapprocher de *Ollo-cnus*, *Ollo-gnatus*. Pour le changement de *o* en *e*, cf. *Seno-magli* et *Sene-magli*.

Orgiacus (col. 876), Orgé, n'est pas un nom de ruisseau ; c'est un nom de lieu qui servait à déterminer un ruisseau anonyme ; on disait le ruisseau d'Orgé, comme on dit en Bretagne la rivière de Crach, Crach et Orgé étant situés non loin des cours d'eaux qu'ils servent à dénommer. Actuellement le nom d'Orgé n'existe que dans l'expression *gué d'Orgé*, anciennement *doit d'Orgé*, qui désigne un faubourg de Laval.

Ortiagon (col. 880) est un nom isolé que l'on ne peut ni expliquer ni rapprocher d'aucun mot de forme analogue. Ὀρτιάγων est la leçon de Plutarque, *De mulierum virtutibus* p. 258 d, qui reproduit un passage de Polybe, cité d'autre part par Suidas. Tite-Live écrit XXXVIII, 19, 2 : *Ortiago* ; mais 24, 2 et 9 : *Orgiagontis*, *Orgiagontem*. C'est aussi l'orthographe de Valère Maxime ; Florus écrit *Orgiacontis*. La confusion de ΟΡΤΙΑΓΩΝ avec ΟΡΓΙΑΓΩΝ est facile à expliquer. Il n'y a pas de raison pour attribuer la faute à Tite-Live plutôt qu'à Plutarque, l'un et l'autre copiant Polybe. La leçon *Orgiagon* aurait l'avantage d'être apparentée à toute une série de noms gaulois : *Orgetius*, *Orgeteius*, *Orgetorix*, *Orgia*, *Orgius*.

Oximensis pagus (col. 895) pourrait être rapproché du nom des Ossismi pour lequel on a la variante *Oximorum* dans la *Notitia Galliarum*.

Le nom des *Oxubii* (col. 896) doit être comparé à celui des Ubii, que l'on adopte ou non l'explication de *ox-* par l'irlandais *os* « au dessus de ». D'autre part *Oxubii* ne peut guère être séparé de *Esubii* (variante de *Esuvi*, *Essui*) qui n'a vraisemblablement rien à faire avec le dieu Esus.

Paramus (col. 928) pourrait être une forme abrégée de *Paramagus*. Il est douteux que le premier terme *para-* ne soit pas celtique, si *Para-senus* (col. 929) est le nom d'un Gaulois ; dans cette hypothèse, *paraveredus* ne serait pas un composé hybride influencé par πάριππος.

Parecorius (col. 932) semble avoir le même second terme que *Petru-corii*, *Tri-corii*, *Ver-corio*.

Partegoria (col. 950), nom qui n'a rien de celtique et qui désigne une affranchie du temps d'Hadrien, est peut-être une faute de graveur pour Paregoria (Παρηγορία), nom grec dont on a le masculin Παρηγόριος. Le *t* proviendrait du *et* précédent : *et Paregoria*.

Pellus (col. 963) ne peut être identique à l'irlandais *ciall*, gallois *pwyll* qui l'un et l'autre représentent * *qeisla*.

Petor-ritum (col. 973) présente une forme curieuse et isolée d'un premier terme *petor* qui partout ailleurs apparaît sous la forme *petru-petro-* : *Petru-corii*, *petru-decametos*, *Petro-mantalum*. Les leçons des manuscrits sont : *petorritum*, *petoritum*, *pretoritum* ; il est possible qu'aucune ne soit tout à fait correcte et que la forme primitive du mot ait été *petro-ritum* ; l'interversion de l'*r* aurait été produite sous l'influence de l'étymologie donnée par les anciens qui y voyaient les uns le grec πέτομαι, les autres l'osque *petora*.

Petru-decametos (col. 980) a un second terme intéressant qui doit être rapproché du gallois *degfed* « dixième ». Le composé nous atteste qu'en vieux celtique « quatorzième » et sans doute « quatorze » ne s'exprimaient pas comme dans les dialectes modernes au moyen d'une périphrase.

Pitrigori : Villa quae vocatur *Pitrigori*, in pago Limovicino (col. 1010) est probablement une corruption de Petrucorii que l'on trouve écrit *Petrecorico* et *Petrogoricae* dans des manuscrits de Grégoire de Tours. Le changement de *e* en *i* nous est attesté dans le texte même qui porte *Pitrigori* par la forme *Limovicino* pour *Lemovicino*.

G. Dottin.

L'Université d'Avignon aux XVIIe et XVIIIe siècles, par J. Marchand,... Paris, A. Picard et fils, 1900. In-8° de XIII-327 pages.

Sous ce titre, M. J. Marchand vient de publier un livre qui ne mérite guère que des éloges. Après une exploration complète de ce qui reste des archives de l'ancienne Université avignonaise, après

une étude approfondie de tous les documents imprimés, il a retracé un tableau des plus complets de la vie des maîtres et étudiants depuis 1600 jusqu'en 1792. On pourrait même dire que son ouvrage donne plus que ce qu'il annonce, puisqu'il passe aussi rapidement en revue l'évolution des différents organes de l'Université depuis leur création jusqu'au XVIIe siècle.

On jugera de l'intérêt de ce travail seulement d'après la nomenclature des principales matières. Le livre Ier, consacré à la corporation universitaire, à sa constitution et à son gouvernement, est d'abord l'étude du Collège des docteurs agrégés en droit, qui étaient les véritables maîtres de l'institution et exerçaient une tutelle souvent gênante sur les autres Facultés. Le chef de ce Collège était le primicier, élu chaque année, pourvu de droits nombreux et doté de privilèges importants : même le roi de France finit par lui reconnaître la noblesse héréditaire dans certains cas. En son absence, il eut des lieutenants ; quelquefois, une partie de ses attributions passait au doyen du Collège, et dans tous les temps il eut près de lui des avocats chargés de suivre les procès de l'Université et de plaider pour elle, un bedeau, qui était « à la fois appariteur en chef, secrétaire, garde des bâtiments, archiviste et au besoin, trésorier. » Bien que se gouvernant elle-même, la corporation universitaire avait à subir jusqu'à un certain point le contrôle des évêques ou archevêques d'Avignon et du pouvoir central : l'étude de ses relations avec ces « autorités étrangères » constitue même un chapitre assez curieux.

Le livre II concerne « les études et les étudiants », et considère l'organisation des différentes Facultés (droit, médecine, théologie et arts), les modifications apportées dans le recrutement des professeurs, l'enseignement donné par ceux-ci, le programme de leurs cours (M. J. M. a été assez heureux pour retrouver un certain nombre de cahiers d'étudiants), les examens que les élèves avaient à subir, les conditions de leur stage scolaire, les droits à acquitter par eux. C'est aussi un historique assez complet, malgré sa brièveté voulue, des divers collèges qui, depuis le XIVe siècle, entretenaient une partie des étudiants, et de la confrérie de Saint-Sébastien, qui les englobait tous.

La situation matérielle et la vie extérieure de l' « Université », tel est le titre du troisième et dernier livre. Tout d'abord un chapitre pour la description des bâtiments où se faisaient les cours, des auditoires plus ou moins primitifs où maîtres et élèves s'entassaient, des bibliothèques mises à leur disposition. Puis la comptabilité : l'auteur a relevé dans les comptes des primiciers le détail et les variations des recettes ordinaires constituées par le revenu des greffes de Carpentras, Pernes, L'Isle, Cavaillon, Malaucène, Valréas et Monteux incorporés à l'Université, par le produit des rentes et pensions, par les droits perçus sur les gradués. Les ressources extraordinaires ne provenaient que des emprunts, qui d'ailleurs étaient assez exactement et rapide-

ment remboursés : il semble que les docteurs s'étaient fait un point d'honneur de désintéresser au plus tôt leurs créanciers. Les dépenses comprenaient les honoraires des professeurs, bien peu élevés pourtant, les frais d'entretien des bâtiments, les salaires des agrégés et régents de chaque Faculté et surtout les frais des procès. Les relations du corps universitaire avec les autres Universités, avec le roi de France et avec la ville d'Avignon, font encore l'objet d'un chapitre très curieux, où l'on voit quelle place importante il tenait dans le pays et avec quel acharnement il défendait ses privilèges.

Malheureusement, dès le début du XVIIIe siècle, sa prospérité était plutôt fictive. Il lui manquait de savoir renouveler ses méthodes et son enseignement, il lui manquait des professeurs vraiment à la hauteur de leur tâche et bien secondés ; il était en outre dans l'incapacité de couper court aux abus et de se reformer lui-même. En vain, essayait-il, par de scandaleuses facilités d'examen, d'attirer ses étudiants en plus grand nombre : la vie se retirait de lui peu à peu. A la Révolution c'était déjà presque un cadavre.

Je n'ai donné qu'une sèche analyse du livre de M. J. Marchand ; puisse-t-elle cependant donner l'idée des nombreux enseignements qu'on y puise et du talent très réel avec lequel il a été traité !

L.-H. L.

E. Jovy. **François Tissard et Jérome Aléandre :** Contribution à l'histoire des origines des études grecques en France. — 1er fascicule ; Vitry-le-François, typ. Denis, 1899 ; in 8° de 143 pages.

Carmelo Monteforte. **Ercole Strozzi poeta ferrarese.** — Catane, typ. « La Sicilia », 1899 ; 8° de 87 pages.

E. Rostagno. **Il « Monumentum Gonzagium » di Giovanni Benevoli o Buonavoglia.** — Florence, Olschki, 1899 ; 28 pages (Extrait de *la Bibliofilia*, I, fasc. 6-7).

F. Flamini. **Girolamo Ramusio (1450-1486) e i suoi versi latini e volgari.** — Padoue, 1900, 31 pages (Extrait des *Atti e Memorie della R. Accad. di Sc. lett. ed arti in Padova, vol XVI*).

Ces quatre brochures se rapportent à l'histoire de l'humanisme à la fin du XVe siècle et au commencement du XVIe. La première s'ajoute aux publications déjà nombreuses qui, en ces dernières années, sont venues éclairer d'un jour nouveau la figure de Jérome Aléandre. M. Jovy consacre d'abord une notice substantielle à François Tissard, qui publia divers textes grecs à Paris de 1507 à 1509 ; puis il aborde la vie d'Aléandre, qu'il ne conduit, en ce premier fascicule, que jusqu'en 1508, au moment où le fameux humaniste quitte Venise pour se rendre à Paris. M. J. est bien au courant de tous les ouvrages tant anciens que modernes qui se rapportent à son sujet, et il cite copieusement les documents sur lesquels s'appuie son exposé.

Les autres humanistes dont les noms sont écrits en tête de cet article sont surtout des poètes. Le moins oublié est Ercole Strozzi, ce contemporain et ami de l'Arioste et de Bembo, ce favori de Lucrèce Borgia, qui aurait pu se faire un nom plus illustre dans la poésie italienne, s'il n'avait été assassiné en 1508 : il n'avait pas encore trente-sept ans. Cinq sonnets amoureux constituent le maigre bagage poétique avec lequel il peut à peine prendre place parmi les pétrarquistes de son temps ; mais ses poèmes latins, plus nombreux et plus importants, donnent une idée assez avantageuse de son talent poétique. Cette vie courte, dont le théâtre est Ferrare, l'un des milieux les mieux connus de la Renaissance, cette œuvre restreinte et facilement accessible, constituaient un sujet bien limité et assez facile, fort bien choisi en somme pour un débutant. M. C. Monteforte l'a traité sagement, sans qu'on puisse dire qu'il en ait tiré tout le parti que l'on pouvait espérer. Il a des maladresses de composition et de style qui désarment : mais en fin de compte ce travail consciencieux, quoique très peu personnel, n'est pas inutile. Malheureusement l'impression en est très négligée.

Girolamo Ramusio a ceci de commun avec E. Strozzi qu'il est mort également fort jeune après avoir composé en latin des vers érotiques et divers poèmes, ainsi que des sonnets médiocres, quoique plus nombreux que ceux de Strozzi. Mais Ramusio, médecin et commentateur de Galien, orientaliste et traducteur d'Avicenne, n'était poète qu'à ses moments perdus ; sous cet aspect il était à peu près inconnu. M. Flamini a eu l'heureuse idée de nous le révéler, et il l'a fait avec la sûreté et la précision auxquelles il nous a dès longtemps habitués.

Le *Monumentum Gonzagium* est un poème latin en sept chants, composé entre 1522 et 1525 par un Mantouan, Giovanni Benevoli ou Buonavoglia. Les érudits du siècle passé, Zeno, Mazzuchelli, Affò, n'ont possédé que d'assez vagues renseignements sur ce poème, imité surtout de Stace, et sur son auteur. Le manuscrit autographe en est récemment devenu la propriété de l'éditeur L. S. Olschki, ce qui a permis à M. Rostagno de donner une analyse détaillée de cette œuvre assez médiocre, mais non dépourvue d'intérêt au point de vue historique : ce sont tous les événements militaires dont l'Italie fut le théâtre de 1515 à 1522 que le poète a pris pour sujet, et ses personnages principaux sont Federigo da Bozzolo et Federigo da Gonzaga, premier duc de Mantoue. A cette analyse du poème viennent s'ajouter quelques renseignements biographiques précis sur son auteur. Voilà donc un point obscur éclairci.

Henri Hauvette.

Histoire de la bibliothèque de l'Arsenal par Henry Martin, conservateur adjoint à la bibliothèque de l'Arsenal ; Paris, Plon, 1899, xv et 664 p. in-8.

M. Alfred Franklin avait déjà fait précéder d'une courte notice historique le catalogue des manuscrits de la bibliothèque Mazarine dû à M. Aug. Molinier. Plus récemment M. Ch. Kohler a placé une véritable introduction en tête du catalogue des manuscrits de la bibliothèque Sainte-Geneviève. Celui de la troisième grande bibliothèque publique de Paris, la plus considérable des trois et qui n'avait eu encore aucun historien, vient d'être complété par la publication de tout un gros volume formant le tome VIII et que M. Henry Martin a intitulé *Histoire de la bibliothèque de l'Arsenal.* Ce n'est pas là en effet simplement un exposé des notions qu'il est utile de posséder au sujet des séries de manuscrits que le dépôt renferme, mais un récit qui s'applique à la fois à la formation de ses collections de manuscrits et d'imprimés, à la période de la fondation de la bibliothèque, à la manière dont elle a été administrée pendant tout le cours du xixe siècle. Il semblera, j'imagine, à certains esprits que le résultat n'est pas en proportion de l'effort dont ce livre témoigne et qu'il n'y a pas lieu de tant s'attarder, avec de si grands détails, à l'étude de l'état ancien des dépôts. On ne sait cependant pas assez en général combien difficilement les dépôts publics se sont constitués, par quelles vicissitudes souvent malheureuses ils ont passé avant d'aboutir à la situation, somme toute favorable, où ils se trouvent aujourd'hui. Les bibliothécaires, les archivistes ont eu bien plutôt le tort, pendant longtemps, de ne pas s'intéresser aux questions de cet ordre. Qui devra donc connaître l'histoire de leurs services, si ce n'est eux ?

Les divisions générales adoptées par M. M. sont bonnes ; seulement il n'a pas indiqué d'une façon assez apparente pourquoi il a compris entre telles et telles dates les différentes périodes des acquisitions de livres faites par le marquis de Paulmy, créateur de la bibliothèque de l'Arsenal, et quelques-unes mêmes des subdivisions ne paraissent avoir été faites que pour donner aux chapitres ou à leurs diverses parties des longueurs à peu près équivalentes (voir particulièrement 2e partie, chap. iv à vi). Quelques raisons qu'il y ait eu de procéder ainsi, ce n'est pas non plus sans un certain étonnement que l'on voit les *Annales* de la bibliothèque interrompues par trois chapitres relatifs aux dépôts littéraires. Il n'y a d'ailleurs pas lieu d'insister autrement sur ces différents points. M. M. a justement critiqué la date de 1757 qu'on assignait à la fondation de la bibliothèque et y a substitué la date de 1754 (p. 49). Il a de plus établi que les collections du marquis ont été quasi publiques dès 1767 (p. 62), a mis en lumière le rôle de ce bibliophile, « le plus sagace et le plus persévérant qui ait peut-être jamais existé » (p. 36), a su par de patientes investigations reconstituer partiellement sur le papier beau-

coup de collections par celui-ci acquises. Au cours de son récit il a, entre autres particularités intéressantes, signalé l'importance des travaux faits pour Paulmy par le relieur Bradel (p. 92), le prix de vente de la bibliothèque au comte d'Artois (412,000 francs, p. 339), l'influence exercée sur Paulmy par d'Argenson (p. 120), la valeur des collections Gaignat, Milsonneau et d'Heis (pp. 177, 179 et 240), celle des livres de la maison des Pères de la doctrine chrétienne dite Maison de Saint-Charles (p. 506), les dilapidations qu'eut à subir la bibliothèque des Célestins (p. 489), la main mise sur l'Arsenal par le Sénat en l'an X (p. 414), le genre de mérite qu'a eu Nodier, pour lequel fut créé un titre inutile (p. 574). Il a rendu justice à ces excellents fonctionnaires qu'ont été Germain Poirier (p. 418), Louis Godin (p. 566), Alexandre Duval, à qui l'on doit la richesse de la bibliothèque en pièces de théâtre (p. 571).

Il est tout au moins curieux aussi de relever dans cette Histoire combien furent nombreux les bibliothécaires qui successivement entreprirent ou furent chargés d'entreprendre le catalogue de tant de manuscrits et l'on doit de même constater qu'on avait autrefois la sagesse de ne pas craindre de vendre les livres qui paraissaient être devenus inutiles (p. 561). Aujourd'hui, par trop de timidité, on se garderait bien de déplacer un ouvrage inscrit sur un catalogue et ce n'est pas pour une autre raison que la bibliothèque de l'Arsenal conserve trois tomes d'un recueil dont les quatorze autres tomes sont déposés à la Bibliothèque Nationale (p. 485). La dispersion peut avoir ses avantages, mais évidemment non dans un cas semblable. Cette publication sévère n'est pas sans contenir même ici et là quelques détails amusants, les renseignements qui concernent le voleur de 1812 (p. 550) ou la personne induement logée pendant 50 ans (p. 570). La publication de M. M. présente enfin cet avantage qu'il en a profité pour rectifier lui-même, sans embarras, certaines erreurs ou omissions que son catalogue renferme (p. 111, 140, 478, 503).

Je n'adresserai à M.M., en terminant, qu'un petit nombre de légères critiques. Comme il était naturel de s'y attendre de la part du rédacteur d'un catalogue de manuscrits et malgré le développement donné aux Annales, son histoire est avant tout une étude des collections manuscrites ; il n'y est parlé qu'accessoirement des volumes imprimés ; quelques indications sur la provenance des plus précieux de ceux-ci n'auraient pas été superflues (cf. p. 477 et 518). Puis ce qu'on y dit à propos des cartes et plans, et particulièrement des estampes, est par trop succint. J'aurais désiré aussi que M. M. qui n'insère que peu de renvois désignât parfois plus expressément ses sources (cf. p. 379). Cette observation me fournit l'occasion de faire remarquer qu'il aurait trouvé aux Archives de la Seine, trop facilement oubliées, quelques actes de l'état civil peut-être à mentionner : l'acte de décès du marquis de Paulmy, les actes de naissance et de décès d'Ameilhon, ceux de

Saugrain ; l'acte de décès d'Ameilhon fait connaître le nom de sa femme, Al. H. Drouart, à laquelle il n'a pas survécu un an, et un autre acte, celui du mariage du baron d'Heiss, venant se joindre aux documents déjà connus, fixe la forme orthographique du nom de ce collectionneur (cf. p. 228). Une liste des sources aurait été utile et M. M. qui a voulu être si complet, aurait pu dresser une table générale de concordance entre les anciens et les nouveaux numéros des manuscrits, ainsi que l'ont fait dans leurs publications MM. Kohler et Molinier. Ajouterai-je que la partie récente de cette histoire me semble écourtée ? Il est vrai que si l'auteur eût mentionné à bon droit parmi les dons celui de la correspondance d'Anatole de Montaiglon, il ne lui appartenait guère de dire que le dépôt des périodiques, ordonné en 1880, se fait fort mal (cf. p. 591) et de sortir pour toute cette période d'une certaine réserve.

Mais M. M. est trop maître de son sujet, à tous égards, pour qu'il soit possible de lui reprocher d'avoir commis quelque véritable faute. Après avoir fait les simples remarques qui précèdent, il reste à le remercier de ce qu'il a fait suivre d'une table aussi développée son très consciencieux ouvrage.

Marius Barroux.

Geschichte des deutschen Zeitungswesens, von Ludwig Salomon. Erster Band, Das xvii, xvii und xviii Jahrhundert, Oldenburg und Leipzig, Schulze. In-8°, p. 265, 3 mark.

Ce livre est le premier volume d'une Histoire du journalisme allemand ; il se termine à la fin du xviiie siècle ; le volume suivant ira jusqu'à l'année 1870. L'auteur est évidemment très supérieur à Schwarzkopf et à Prutz, d'autant qu'il a pu, pour son premier tome, se servir de travaux, comme ceux de Grasshoff, de Stieve, d'Opel, de Milberg, de Zenker, et d'une foule de monographies parues dans ces derniers temps. Il a su d'ailleurs diviser et distribuer son sujet. Les titres de ses chapitres sont un peu longs : « La vie intellectuelle cherche à trouver son expression dans la littérature », ou encore « L'agitation politique croissante donne de plus en plus aux revues un ton politique ». Mais le récit se développe avec clarté. Il y a toutefois en beaucoup d'endroits des traces de rapidité ; M. Salomon insiste trop sur les choses connues et ne s'étend pas assez sur ce qu'on ignore d'ordinaire; on regrettera qu'il n'ait pas fait plus de citations. A-t-il lu tout ce qu'il mentionne? Il n'a pas même feuilleté le *Genius der Zeit* de Hennings qui, dit-il, se distinguait par un clair jugement ! Il oublie et Claudius, le « Messager de Wandsbeck » et Stäudlin, et Armbruster, et Halem, et la *Mainzer Zeitung* de 1792-1793, et les *Friedenspräliminarien* de Huber. Il omet Herder lorsqu'il

parle de Klotz qui n'a du reste qu'une demi-page et le *Boie* de Weinhold à propos du *Musée allemand.* Clair, aisé, intéressant, l'ouvrage de M. Salomon est incomplet et trop peu original.

A. C.

La Croatie militaire 1809-1813. Les régiments croates à la Grande Armée, par le commandant P. Boppe. Avec six planches en couleurs et une carte. Paris, Berger-Levrault, 1900. In-8°, 267 p.

Le colonel Nicole Papas Oglou et le bataillon des chasseurs d'Orient, 1798-1815, par Auguste Boppe. Paris, Berger-Levrault, 1900. In-8°, 80 p.

L'auteur de la *Légion portugaise* et des *Espagnols à la Grande Armée* vient de consacrer aux régiments croates un travail qui témoigne du même soin, des mêmes recherches minutieuses que ses précédentes études. M. P. Boppe rappelle d'abord les origines des *Grænzer,* des six régiments frontières, et les événements qui amenèrent leur incorporation. Il retrace ensuite la nouvelle organisation des régiments où les lieutenants-colonels et la plupart des officiers étaient restés, la nomination des colonels qui, à l'exception du major Slivarich, furent choisis parmi les Français de l'armée d'Illyrie, la création de deux adjudants-majors « parlant illyrique » dans chaque régiment, l'uniforme, etc. Il raconte l'attitude de ces Croates en Illyrie dans l'année 1813, comment ils se retrouvèrent aussitôt autrichiens, comment ils « désertèrent en masse ». Enfin, il suit les régiments qui combattirent à la Grande Armée et y firent bonne figure : en face des Russes, et sous les ordres de Napoléon, ils déployèrent les solides qualités militaires de leur race ; Delzons écrivait que le premier provisoire croate avait fait des merveilles à Ostrovno et Merle, que le troisième provisoire s'était couvert de gloire à Polotsk.

M. Auguste Boppe a, dans sa brochure, reconstitué la carrière du colonel Nicole Papas Oglou et fait en même temps l'historique du bataillon des chasseurs d'Orient, que Nicole commanda pendant toute la durée du premier Empire. On lira avec le plus vif intérêt la vie si singulière, si aventureuse de cet amiral de la flottille des Mamelouks que Bonaparte fit officier français et qui défendit héroïquement Parga en 1814.

A. C.

Lieutenant-colonel Frocard, breveté d'état-major, et capitaine Painvin, du 78e d'infanterie, **La guerre au Transvaal. L'offensive des Boers** (septembre-janvier) avec cartes. Paris, Cerf. in-8°, 395 p.

A l'aide des meilleures sources, les deux auteurs retracent d'abord la

situation du Sud-Africain. Ils nous présentent ensuite l'armée anglaise et l'armée boer. Vient enfin le récit proprement dit, consacré à *l'offensive des Boers*. Ils l'ont divisé en deux parties ; *autour de Ladysmith* (Glencoe, Elandslaagte, la Tugela) : *la marche sur Kimberley* (Belmont et Graspan, Modder River, Magersfontein). La narration est très intéressante, animée, pleine de détails curieux. Les deux auteurs ont consulté des sources nombreuses : les lettres des correspondants de journaux, des lettres privées, les rapports des généraux. Ils disent modestement qu'ils n'ont pas fait un travail définitif, mais qu'ils donnent un premier compte rendu sérieux, et telle est, en effet, l'impression que produit leur travail d'ensemble. Il témoigne d'un grand soin et d'une scrupuleuse conscience ; il sera évidemment complété, précisé sur la plupart des points, mais il ne sera pas contredit. On ne peut donc que recommander cette étude, d'autant qu'elle dégage déjà de l'exposé des événements — qui se sont passés avant le 1er janvier 1900 — des conséquences remarquables : notamment que la guerre s'apprend et qu'il faut une école où on l'apprenne, un cadre permanent pour l'étudier ; que l'instruction du tir doit être poursuivie avec plus de soin qu'on ne l'a fait jusqu'à présent ; que la tactique offensive a toujours l'avantage parce qu'elle est la lutte de l'intelligence contre la machine et du mouvement, de la volonté, de l'activité contre l'inertie.

A. C.

Les problèmes politiques et sociaux à la fin du XIXe siècle. I vol. in-8° de la Bibliothèque d'histoire contemporaine, par Édouard DRIAULT, professeur agrégé d'histoire au lycée d'Orléans 1 à 338 p. F. Alcan, 1900.

M. Driault qui traitait il y a deux ans la « question d'Orient » a, cette année, élargi son horizon. Le simple énoncé des sujets qu'il aborde dans le présent volume indique l'ampleur de son exploration. L'Alsace-Lorraine, la question romaine, celle de l'Autriche-Hongrie, l'Orient, la Méditerranée, la Mer Rouge, l'Afrique, l'Asie, les États-Unis, la Triple Alliance et l'Alliance Franco-Russe, passent successivement sous les yeux des lecteurs dans des études relativement développées : l'auteur, en plus, reprend son sujet dans sa généralité en résumant ses vues dans trois sections finales : « les grandes puissances et le partage du monde — Les conflits et la paix. — La société : église et science. »

C'est, on le voit, un coup d'œil étendu que l'auteur a voulu jeter sur le présent et l'avenir du monde policé — en comprenant dans les destinées de ce dernier celui qui n'en fait pas encore partie et que précisément les nations civilisées sont en train de se partager ou d'ouvrir à leur influence.

L'écueil d'un pareil sujet c'est son immensité même, où la proximité des faits ne permet pas aisément à l'historien de distinguer les grandes lignes et les traits fondamentaux de ceux qu'il est permis et même utile de négliger. Seul un certain recul donne aux éléments de l'histoire leur valeur relative définitive. Ce n'est pas ce que prévoit l'historien qui importe : c'est ce qui est sorti réellement de la complexité des événements pour devenir une réalité vivante. Aussi, autant le passé des *questions* est aisé à établir, autant leur état présent est difficile à préciser : la sélection même des faits et des données suppose chez l'historien une opinion qui ne peut être qu'une conjecture. Je ferai, pour cette raison, deux parts dans l'ouvrage de M. Driault. Tant qu'il étudie le passé des problèmes politiques et sociaux, je trouve qu'il rend de grands services à cette démocratie souveraine dont il parle dans sa préface et qui a besoin d'être éclairée sur les questions extérieures aussi bien que sur les rouages de l'organisme intérieur. Quand il envisage le présent et l'avenir, je constate que tantôt sa prudence se traduit par d'innombrables points d'interrogation, et tantôt sa hardiesse de vues touche à la simple hypothèse. Je ne voudrais pas lui en faire un reproche : mais là, son livre cesse d'être un livre d'éducation pour devenir plus ou moins une thèse personnelle, suggestive sur certains points, discutable sur d'autres.

Je ne puis analyser ici la partie proprement historique du volume : elle est un résumé en général bien fait des événements antérieurs. Cependant l'auteur y mêle trop souvent et dans la trame même du récit ses préoccupations d'avenir. Il fait comme un auteur dramatique qui prépare son dénouement dès les premiers actes de la pièce. C'est s'exposer, dès le début, à bien des objections. M.D. va de lui-même au devant d'une critique : « j'encours dès l'origine — à propos de l'Alsace-Lorraine — le reproche de ne voir les choses qu'au point de vue français. J'accepte le reproche : je consens volontiers que ce livre ait dès la première page une marque française : j'ai conscience d'ailleurs que de la France, comme centre, on peut jeter sur le monde un regard suffisamment impartial. » Voilà qui est très séduisant pour les Français, assez portés par instinct à tout rapporter à notre pays. Il n'est pas sûr qu'au point de vue *mondial*, ce soit tout à fait exact. M. D. à dire vrai, cherche à justifier son assertion par la place qu'il assigne à la question d'Alsace-Lorraine dans l'équilibre général de l'Europe et même des deux hémisphères. Il montre avec raison que l'origine de la paix armée qui nous dévore est là — que les armements de la France et de l'Allemagne ont amené ceux des autres puissances, et que tant de millions d'hommes et de milliards d'argent immobilisés dans les camps ou le matériel de guerre, dépendent du trait de plume qui a arraché à la France une partie vivante d'elle-même.

Il faut en tous cas reconnaître que bien des causes de trouble se sont jointes, depuis, à cette plaie toujours béante. Le livre même de M. D.

en est l'énumération et l'analyse, et quoi qu'il dise, le lien de ces foyers d'agitation avec la question d'Alsace-Lorraine n'est pas toujours très apparent. Beaucoup de ces foyers subsisteraient, même si l'Allemagne chevaleresque et libérale que M. D. voit presque réalisée à force de le désirer — (nous prenons souvent en France nos désirs pour des faits), — renonçait un jour à sa conquête de 1870 et déchirait le traité de Francfort.

Je ne suis pas sûr que M. D. se place toujours à un point de vue suffisamment objectif pour étudier ces phénomènes morbides et les remèdes qui les guériraient. Il envisage quelques-uns d'entre eux en bon républicain français, nourri dans les traditions de 1789, confiant dans le mouvement scientifique contemporain, qui attend tout d'une démocratie instruite, comprenant à la fois ses intérêts et son devoir.

L'Italie — dont il exagère la crise politique, religieuse et sociale — ne sortira de cette crise « que si l'organisation du parti républicain s'achève dans la Péninsule... Il faut que ce parti affiche partout un programme scientifique très net, très simple, très clair aux esprits les moins préparés, fondé sur les principes de l'éducation populaire et de l'organisation sociale par la liberté... La démocratie italienne a charge d'humanité. » — « Pour l'Autriche-Hongrie déchirée par des luttes de nationalité. » M. D. fait le rêve — mais un « rêve aussi près que possible de la réalité » — des Habsbourg fondant sur le loyalisme des États « un franc et large régime de libertés provinciales ou plutôt départementales... Ils brisent les rivalités provinciales en modelant une mosaïque administrative sur une mosaïque ethnographique... La France aussi fut jadis composée de provinces mal liées, mais qui se fondirent ensuite dans l'unité départementale... « Il y aurait seulement ici moins de centralisation qu'en France. D'ailleurs à un moment la dynastie pourrait être remplacée par un conseil fédéral comme celui de la Suisse. »

Sur d'autres points de la carte, où les questions sont encore plus embrouillées que sur le Rhin, en Italie, ou en Autriche, M. D. s'abstient avec raison de prévisions trop positives. Il sait au besoin faire leur part aux hasards de la force, et quiconque a suivi les péripéties de l'histoire, l'approuvera. Je le trouve cependant trop favorable à l'emploi de la force quand il s'agit de la France, et trop sévère quand il s'agit des autres pays, notamment de l'Angleterre. Il faut ou répudier complètement l'esprit de conquête, et alors toute la grande politique coloniale qui a les prédilections de M. D. et qui est d'ailleurs probablement une fatalité du XIXe siècle finissant, est condamnée en bloc : ou bien il faut accepter, dans une certaine mesure, de la part d'autres peuples, des procédés d'action que nous avons pratiqués nous-mêmes. Gardons nos sévérités pour les véritables abus de la politique du plus fort et condamnons-les partout où ils se produisent sans accep-

tion de drapeaux. L'impartialité donnera d'autant plus de poids aux reproches qui seront adressés aux actes répréhensibles ou révoltants pour l'humanité commis dans ce vaste travail d'organisation de l'Afrique et de l'Asie qui sera une des pages essentielles de l'histoire du monde.

Ce travail d'organisation soulève des problèmes politiques et économiques redoutables : M. D. traite des premiers avec une compétence indiscutable : je le trouve moins bien armé quand il s'agit des seconds : il répète sur ce sujet des phrases toutes faites comme on en lit trop dans les journaux, sur les débouchés, les grands courants commerciaux, l'inondation des produits, les trésors de l'Orient etc., etc. qui sont devenues de véritables clichés. Il ne recule même pas devant le « trident de Neptune » qui est bien suranné. Il y a dans toutes ces questions de commerce des mirages où les chiffres, s'ils étaient plus souvent cités et rappelés, ramèneraient les imaginations à la réalité. « Le transsaharien devra être la grande voie commerciale jetée entre Alger et le Soudan »... Chiffrez les produits probables, et vous verrez à quoi se réduit « cette grande voie commerciale ». — « L'Inde fournit aux Anglais d'incomparables trésors. »... Comptez les frais de l'armée, des chemins de fer et des routes, les famines, la baisse de la roupie-argent, l'amoindrissement des débouchés pour les tissus anglais par la construction de fabriques indigènes, tout l'engrenage politique et financier où l'Angleterre est engagée pour défendre, envers et contre tous, les routes de l'Inde : et vous verrez que ces trésors ne sont pas si « incomparables » — Pour une fois M. D. donne un chiffre : Il s'agit du Khorassan. « Le chemin de fer projeté de Recht à Téhéran et Méched livrerait aux Russes le monopole économique de tout le Khorassan. En un an, de 1895 à 1896, les importations anglaises à Méched sont tombées de 8 à 3 millions de francs : dans le même temps l'importation russe s'élevait de 1 à 2 millions et demi. » — Les chiffres ne sont pas bien gros et d'ailleurs ne coïncident pas : n'importe : « Les Russes sont à tous égards de formidables ennemis pour les Anglais ». — « La Chine révèla, dès qu'on y put pénétrer, d'incalculables trésors : ... la clientèle commerciale de plus de 300 millions d'hommes. » Mais quelle est la puissance d'absorption de ces 300 millions d'hommes ? Jusqu'ici elle a été relativement faible et c'est ce que M. D. omet de constater. Il serait bon cependant de rappeler que les importations annuelles en Chine ne sont pas le cinquième de celles faites en France — bien que celle-ci compte près de dix fois moins d'habitants. Il y aurait avantage considérable, dans toutes les questions de politique commerciale internationale, à serrer de près les réalités et à écarter les grands mots qui flattent des préjugés ou des passions plus qu'ils ne répondent à des faits saisissables. Les cartes où l'on plante de petits drapeaux sèment des idées fausses : elles n'indiquent que les surfaces géographiques, et non la

valeur des hommes ni des produits. Tout publiciste sérieux qui veut faire de la saine géographie politique, doit réagir contre cette impression des cartes à petits drapeaux : les petits drapeaux peuvent engendrer de grandes guerres.

Celles-ci sont la sombre inconnue du nouveau siècle, comme la crainte de les voir éclater a été depuis 30 ans l'anxiété du siècle finissant. Il y en a eu de sanglantes dans ce laps de temps : mais on n'a pas vu sévir celles qu'on craignait le plus, et auxquelles on était en quelque sorte presque préparé. Il semble que l'horreur des catastrophes prévues les ait fait éviter, tandis que d'autres événements plus inattendus mettaient les armes aux mains des hommes et semaient le deuil dans leurs foyers. Est-ce à dire que comme l'écrit quelque part M. D. « la politique contemporaine ressemble à un jeu de devinettes ? » S'il l'avait cru tout à fait, il n'aurait pas écrit son livre. Malgré bien des incertitudes sur l'avenir, M. D. pense, et je pense avec lui, que « l'état moral des sociétés humaines sera dans un temps donné, capable de modifier les relations des gouvernements, de fonder de nouveaux rapports diplomatiques, de résoudre ou de supprimer les questions politiques en quoi consiste aujourd'hui la politique. » Il a pour cela confiance dans l'extension universelle de la démocratie. Seulement il la voit plus profondément et plus rapidement transformée par le socialisme qu'il ne me paraît compatible avec les conditions nécessaires de toute organisation politique et productive. M. D. est un intéressant exemple de l'influence qu'exerce actuellement sur un grand nombre d'intelligences ouvertes et cultivées, ce que j'appellerai le courant socialiste universitaire. Ce courant a son point de départ dans des ouvrages dûs à des plumes normaliennes brillantes, notamment le livre de M. Ch. Andler sur les « *Origines du socialisme d'État allemand* ». Les aphorismes pessimistes de cet auteur sur l'injustice du capitalisme, sur la servitude des salariés, analogues aux conclusions du marxisme, sont trop souvent acceptés comme paroles d'Évangile, sans aucune vérification puisée dans les faits, et passent pour des vérités démontrées. On admet d'autre part que « la terre est assez riche pour suffire au bien-être de tous les hommes si l'on exclut des rapports des hommes l'injustice et l'oppression.» Ce sera, écrit-on, l'œuvre propre du socialisme de faire cesser « les spoliations actuelles, génératrices de misère, qui compromettent la production.» Il y a dans cette partie du livre de M. D., d'autant plus saisissante qu'elle n'est qu'une digression, plus d'intentions généreuses que d'indications pratiques. Je n'en veux retenir que la vue générale, exacte dans sa généralité, d'une société future s'attachant avec passion à l'exploitation industrielle de la planète, ayant confiance, pour la guider dans cette exploitation, aux enseignements de la science plus qu'aux combinaisons des politiques de profession ou qu'aux prédications des Églises établies. L'idéal St-Simonien est là en pleine floraison, tout

en se revêtant d'un caractère scientifique plus précis qu'en 1830. M. Driault termine son livre par une sorte d'hymne à la science. « La science, s'écrie-t-il, permettra tous les progrès moraux et matériels de l'avenir... Quand la sagesse des peuples, plus instruits et plus honnêtes, aura réglé les grands conflits qui les tiennent en armes et en haines, la gloire sera de reculer les frontières de la science, d'élever la conscience morale de l'humanité... » Belles paroles et belles espérances dont il ne faut pas sourire. Plus elles seront exprimées ou partagées par un nombre croissant d'hommes, plus les chances de paix générale augmenteront : car celles-ci dépendent avant tout aujourd'hui de l'opinion et de la volonté des peuples.

Eugène d'Eichthal.

Commandant Toutée. **Du Dahomé au Sahara, La Nature et l'Homme,** avec une carte hors texte en couleurs. Paris, A. Colin 1899, XII-272 p.

Le commandant Toutée ne s'est pas cru quitte de sa tâche comme tant d'autres explorateurs, « pour avoir parcouru un itinéraire élaboré par le département » et hissé le pavillon tricolore sur quelques postes du territoire du Niger. Tout en cheminant, presque sans relâche (« le nombre des jours de marche est de 87/100 pour 13/100 séjours »), il a eu l'œil ouvert sur « la nature et l'homme », et il les décrit en traits si précis et pittoresques que l'on se console à demi de la perte des clichés détruits en un accident de navigation.

C'est d'abord la constitution du sol entre la côte et la vallée Nigérienne, avec des zones successives, la Terre de Barre, le fossé déprimé de l'Alama qui coupe celle-ci, la tranchée du Niger de Farca à Akassa, d'une effroyable uniformité, sur 10 degrés plus de 3000 kilomètres. L'auteur signale dans cette province africaine une véritable calamité géologique, l'absence de calcaire ou de chaux. « Peut-être la pénurie de phosphate de chaux suffirait-elle à expliquer des différences de structure ou de développement cérébral » entre le noir et le blanc. Ce qui est moins hypothétique, c'est que le manque de cette matière si précieuse influe sur le mode de peuplement ; point de demeures solides point de monuments durables, c'est là sans doute une des causes de l'instabilité des occupants.

Grâce à la célérité de sa marche, M. T. a perçu avec une singulière netteté la gamme des climats des paysages et des cultures entre le golfe de Guinée et le Sahara ; c'est ainsi qu'il désigne comme point de « suture » entre pays équatoriaux et pays tropicaux l'île de Patachi la porte du paradis équatorial près d'un des rapides de Boussa.

L'on entend professer que le nègre n'a pas besoin de solliciter la terre maternelle et nourricière : M. T. atteste qu'il faut que le nègre

peine pour vivre tout comme un simple blanc et qu'il est capable au même degré que le blanc, d'efforts intelligents et de progrès. L'agriculteur noir pratique une rotation culturale, un système d'assolement rémunérateur, et M. T. augure qu'il exportera un jour du grain et du coton, des liqueurs distillées de fruits sucrés, dignes d'enivrer l'Européen — ce sera une légitime revanche — et enfin des jambons de porcs engraissés à la banane. M. T. voit les beaux côtés des choses comme aussi des hommes ; il insiste plus volontiers sur les qualités que sur les défauts des populations qu'il a rencontrées : il vante la vertu des Dahoméennes et des négresses en général, moins faciles qu'on ne l'a dit à l'égard du blanc, il trouve la justice nègre plus humaine que la nôtre, il prête même au noir un besoin de connaître, de frayer avec ses semblables qui le pousse à d'incessants voyages.

M. T. apporte un argument à l'idée que l'organisation sociale est régie plutôt par le milieu qu'elle ne repose sur « le principe des nationalités » ou pour mieux dire la communauté ethnique. Tandis que les races se sont mélangées, les cadres sociaux se sont conservés intacts : l'absolutisme au Dahomé, la féodalité dans le Bargou, etc. Les groupements politiques ou les principautés se laissent géographiquement définir. « C'est la portée du commandement qui peut être exercé par un seul homme ». Plus grandes en pays de plaine, plus petites en régions forestières ou nombreuses, où la circulation est le plus difficile.

Ce qui donne du prix à ces renseignements dont nous ne mentionnons que quelques-uns, c'est qu'ils sont originaux et procèdent de l'observation directe à laquelle ne peut suppléer pour ces parages ni livres, ni manuscrits, ni monuments.

M. T. termine par les conseils obligatoires aux explorateurs et aux colons : qu'ils se défient des traités d'hygiène coloniale, des conserves métropolitaines et qu'ils méditent les préceptes et les recettes que M. Toutée leur offre de si bonne grâce.

Bertrand Auerbach.

Le Propriétaire-Gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. — Imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 38 — 17 septembre — 1900

Etrennes offertes à M. Helbig. — Marchot, Trois questions de philologie romane. — V. Henry, Lexique étymologique du breton moderne. — Inama-Sternegg, Histoire économique de l'Allemagne dans les derniers siècle du moyen-âge. — Chélard, La civilisation française dans le développement de l'Allemagne. — Lindmeyr, Le vocabulaire de Luther, d'Emser et d'Eck.

Strena Helbigiana sexagenario obtulerunt amici. Leipzig, Teubner, 1900. In-4°, 348 pages, avec nombreuses planches et vignettes dans le texte.

Ce beau volume a paru fort à point. Hommage de savants de toute nationalité à M. Helbig, ancien secrétaire de l'Institut de Rome et secrétaire perpétuel de l'archéologie romaine, il a été mis en vente au moment même où cet éminent érudit était couvert d'injures par une certaine presse pour avoir démasqué les procédés antiscientifiques de M. Barnabei, alors *direttore dei Scavi*, dans l'affaire des fouilles de Narce. Depuis, la tempête s'est calmée ; M. Barnabei a été remplacé ; de nouvelles révélations ont appris au monde combien M. Helbig avait eu raison et chacun s'est remis au travail — ce par quoi, peut-être, il eût mieux valu commencer.

Les éditeurs de la *Strena* avaient demandé à leurs collaborateurs éventuels des articles très courts, de 3-4 pages. C'était une excellente idée et une réaction bien opportune contre le bavardage archéologique. La plupart ont tenu parole ; il y a donc lieu de regretter que tout le monde n'en ait pas fait autant et de blâmer les éditeurs de n'avoir pas tenu la main à ce que la convention proposée par eux fût observée.

Il n'est pas facile de donner une idée de cinquante-sept mémoires qui apportent tous quelque chose de nouveau. C'est pourtant le devoir de la critique de le tenter, au risque d'oublier qu'elle est la critique, mais en songeant qu'il vaut mieux, dans l'intérêt du public, résumer dix articles que d'en discuter un.

W. Amelung, *Chevauchée d'un satyre à travers les vagues.* A propos d'un groupe du Casino Borghèse (Clarac, 707, 1681), bien reproduit à la p. 2. Le *Jonas* de Sainte-Marie du Peuple est un écho du même motif.

P. Arndt, *Alcibiade.* Le prétendu Alcibiade serait Philippe II de Macédoine.

Barracco, *Tête de Mars ou de Romulus*. Belle tête, belle planche.

F. W. von Bissing, *Date des vases égéens dans les monticules de débris de Kahun*. Appartiendraient au début du Nouvel Empire et non à la XIIe dynastie.

G. Boissier, *La première Catilinaire*. Reconstitution ingénieuse de ce discours perdu d'après II *Cat.* 6.

H. Bulle, *Odysseus parmi les Sirènes*. Vase corinthien inédit, le plus ancien exemple connu de cette représentation.

R. Cagnat, *Bas-relief funéraire d'Aumale (Algérie)*. Tombe d'un *beneficiarius*, avec représentation curieuse du « mauvais œil » sur le devant du socle.

M. Collignon, *Lion funéraire sur un lécythe blanc d'Athènes*. Le lion, debout sur la stèle, est nourri par une femme. Inexpliqué.

G. di Petra, *Sur le fronton oriental du temple de Zeus à Olympie*. Discussion sur la désignation des figures.)

A Dieterich, *Matris cena* (Cic., *Epist.*, IX, 16, 7). Jolie explication par Athen., II, 44 *d* (le végétarien Matris.

A. von Domaszewski, *La cuirasse de la statue d'Auguste à Prima Porta*. C'est Mars Ultor, accompagné de son loup, qui reçoit les enseignes des Parthes.

L. Duchesne, *Germia et Germo colonia*. Distinction de ces deux sièges épiscopaux.

F. von Duhn, *Souvenirs d'un voyage en Sardaigne, en particulier de Tharros*. Long mémoire, important pour le commerce de Carthage, qui introduisit dans l'île des céramiques grecques dès le VIe siècle.

H. von Fritze, *Les anneaux d'or mycéniens et leur signification religieuse*. Ces anneaux seraient de fabrication orientale et les scènes qui y figurent se rapporteraient à une religion sémitique. Travail de dilettante.

A. Furtwaengler, *Pallas Albani*. Cette statue, admirée par Winckelmann, puis disparue, est identique à l'Athèna Hope aujourd'hui à Deepdene, dont l'état civil avait été altéré par une fausse indication de provenance.

G. F. Gamurrini, *Les statues de la villa de Pline in Tuscis*. C'étaient les statues autrefois possédées par Granius Marcellus (Tacite, *Ann.*, I, 74.)

B. Graef, *Tête d'Hélios trouvée à Rome*. Marbre colossal appartenant à M. Hiller von Gaertringen à Berlin (seconde moitié du IVe siècle).

P. Hartwig, *Représentation antique du Katzenjammer*. Sous ce titre est décrit un vase attique acquis en Italie par M. Warren : Silène debout devant une Ménade assise. Le Silène s'appelle Σιλληνος, la Ménade Κραιπαλη, ce qui semble indiquer à l'auteur que « la femme assise est une personnification du Katzenjammer ». *Credat Apella*.

F. Hauser, *Construction du mur de l'Acropole*. Vase du Louvre; un géant porte des pierres sous la direction d'Athéna.

H. de Villefosse, *Sur la forme matérielle d'un monument de Lambèse*. Il s'agit du piédestal de la colonne avec les débris de l'ordre du jour d'Hadrien.

Henriette Hertz, *Découverte des livres de Numa, fresque de Jules Romain à la villa Lante*. Publication d'un fragment inédit de ces peintures, conservé dans une collection privée à Rome.

L. Heuzey, *La sculpture à incrustations dans l'antiquité chaldéenne*. « Antécédents orientaux de cet art de la toreutique que la Grèce n'a certainement pas inventée de toutes pièces. »

Hiller von Gaertringen, *Masque d'Héraklès de Lindos*. Fragment appartenant à l'auteur.

Chr. Hülsen, *Sur l'architecture du forum de César*. Notes sur le temple de Venus Genitrix.

G. Kaibel, *Les fragments du livre d'Héraclide sur Athènes*. Publication critique du texte.

G. Karo, *Les êtres fabuleux de la vieille Grèce*. Types d'animaux fantastiques dans l'art corinthien du VIIe siècle.

O. Kern, *Sur le culte hellénique*. Trois notes, l'une sur le « culte du trône » d'après Reichel, la seconde sur les tumulus de Thessalie (consacrés à Hermès), la troisième sur le mot Ἄππας, désignant une fonction religieuse en Asie-Mineure.

G. Kieseritzky, *Iasios*. Fragment d'un vase de Chersonnèse, où est figuré Iasios frappé de la foudre par Zeus.

G. Koerte, *Thésée, transformé en Héraklès, devant Minos sur un miroir étrusque*. Curieux exemple de la confusion des mythes grecs sur les monuments de l'Etrurie.

F. Leo, *Le chapitre de Varron sur la fertilité de l'Italie*. Edition critique de 34 lignes.

Ersilia Lovatelli, *Fragment d'un bas-relief représentant un combat de gladiateurs*. La seule figure bien conservée serait celle d'un *lanista*.

E. Lœwy, *Le pavé du temple de Zeus à Olympie*. La partie sombre, en calcaire d'Eleusis, avait pour but d'empêcher que l'effet de la statue de Phidias ne fût diminué par les reflets d'un sol blanc.

A. Mau, *Lieu de la trouvaille du Doryphore de Naples*. La statue n'était pas placée sur la base de tuf dans le petit portique près du temple d'Isis à Pompei, mais par terre près d'une colonne.

L. Milani, *Deux répliques inédites de la Vénus de Médicis*. L'auteur publie une réplique florentine connue dès 1357 (aujourd'hui à Chicago) et une fibule de bronze de Populonia, ornée d'une statuette représentant le même motif. On aurait dû empêcher M. Milani d'attribuer à ceux qui s'occupent de Praxitèle le parti-pris d'ignorer ses découvertes; la note où il exhale ses plaintes à ce sujet (p. 192) gâte un

mémoire dont la conclusion est intéressante : la Vénus de Médicis serait une copie d'un bronze de Praxitèle transporté à Rome et détruit par un incendie sous Claude.

Th. Mommsen, *Gatta et Arista.* Inscription inédite d'un monument funéraire du IIIe siècle, en latin plébeeien.

O. Montelius, *Vase de bronze de travail italique trouvé en Suède.* Découverte de Bjersjöholm à Schonen et autres analogues

A. S. Murray, *Un ivoire mycénien.* Rondelle trouvée à Chypre.

F. Noack, L'ὀρσοθύρη dans le *Megaron* d'Odysseus. Critique de l'article de Reichel, *Arch. Epigr. Mitth.*, XVIII (1895), p. 6. L'auteur insiste sur le désaccord entre le texte de *l'Odyssée* et les restes des monuments mycéniens.

P. Orsi, Ἔρματα τρίγληνα μορόεντα. Exemples de boucles d'oreilles répondant à cette désignation (Helbig, *Hom. Epos*, p. 271).

G. Perrot, *Une correction au texte de Pausanias* (III, 12, 10). Les anciens n'ont jamais, quoi qu'en dise ce texte, exécuté des statues en fonte de fer.

L. Pigorini, *Instruments de musique des terramaricoles.* Une flûte en or et une corne en argile.

L. Pollak, *Les années romaines de K. L. Fernow.* Publication de deux lettres de Fernow (1796 et 1797) à son Mécène le comte de Burgstall.

S. Reinach, *De la prière pour les morts.* Sources gréco-égyptienne et orphique de cet usage, qui n'a pénétré chez les Juifs qu'au Ier siècle.

E. Reisch, *Un vase d'enfant d'Athènes et un lécythe à figures rouges de Gela.* Le motif peint sur le lécythe rappelle celui de la Vénus de l'Esquilin.

A. Riegl, *Portraits romains de basse époque.* Publications d'un buste appartenant à l'auteur, avec un remarquable commentaire sur les caractères de l'art romain à son déclin.

C. Robert, *Le torse du Vatican.* Serait un Prométhée.

M. Rostowzew, *Livie et Julie.* Portraits de Livie et de Julie sur des tessères de plomb.

B. Sauer, *Une statue d'Achille.* Il s'agit de Clarac 854 A, 2154 A (similigravure à la p. 266.)

A. Schiff, *L'inscription de Boulos à Ios.* Le nom de Boulos est à rayer du catalogue des artistes ; l'inscription est celle d'un tombeau de basse époque.

Th. Schreiber, *Nouveaux portraits d'Alexandre.* Utile classification des types, avec quelques exemplaires nouveaux.

F. Spiro, *Un Alexandrin disparu.* Ce disparu est le grammairien-poète Euphorion, auquel seraient dues les désignations traditionnelles des mètres grecs.

Eugénie Strong, *Sur un Apollon de l'Ecole de Calamis.* Publication d'une belle tête trouvée à Rome et aujourd'hui au British Museum.

J. Strzygowski, *Villa Lante*. Histoire de la villa qu'habite le professeur Helbig.

L. Traube, *Date du Codex romanus de Virgile* (Vatic. lat. 3867). Ce manuscrit, réputé très ancien, n'est pas antérieur au VIe siècle.

H. Usener, *Formation jumelle* : « Ce qu'est dans le langage le mot double (*dvandva*), la formation jumelle l'est dans la légende et dans l'image. » Étude sur les dieux et les animaux à double tête et sur les images conjuguées.

U. von Wilamowitz-Moellendorff, *Le Colosse manqué*. Ce « colosse manqué », dont il est question dans le *Traité du Sublime*, serait le Zeus de Phidias, objet de critiques acerbes dans l'antiquité.

G. Wissowa, *Observation sur les inscriptions romaines relatives aux equites singulares*. Sur le culte de Salus et de Felicitas.

R. Wünsch, *Le départ de Rome à la fontaine Trevi*. Étude sur un curieux usage populaire, d'après lequel une personne quittant Rome doit jeter une pièce de monnaie dans la fontaine après y avoir bu.

Grâce à la générosité de MM. Jacobsen, Barracco, Warren etc., ce volume de mélanges a été illustré avec grand luxe ; il peut être placé à côté de la *Festschrift* offerte à M. Benndorf comme ce qu'on a encore fait de plus beau en ce genre. En tête, figure la photographie d'un buste en marbre de M. Helbig ; on aurait préféré une photographie d'après l'original, qui ressemble moins à Bismarck et à l'air « meilleur enfant ».

Salomon Reinach.

Paul Marchot : **Essais d'explication pour trois questions de philologie romane.** Turin, H. Loescher, 1900 ; in-8, de 8 pages.

Dans ce court opuscule, extrait du vol. VIII des *Studi di filologia romanza*, M. Marchot propose du refrain de la plus ancienne aube connue (*L'alba part umet*, etc.) une explication un peu différente de celle qu'en avait donnée M. Monaci, et qui paraît assez plausible. Il se demande ensuite si le type roman **flautare* (en ancien fr. *flaüter*, etc.) n'est pas une métathèse d'un verbe **fautlare*, formé sur une mélodie *a*, *ut*, *la* : la principale objection à cette façon de voir, c'est que, les noms de la gamme ayant été inventés vers le début du XIe siècle, le verbe latin serait en tout cas de formation savante et bien tardive. — Le plus important de ces trois petits articles, c'est assurément le premier, quoique rédigé lui aussi d'une façon très sommaire : M. M. y reprend la question de l'énigmatique verbe roman *andare*, cette question si souvent débattue, toujours pendante. Avons-nous enfin la solution attendue ? Je n'ose l'affirmer, mais il est certain que l'explication proposée ici offre un caractère de simplicité assez séduisant. Elle consiste tout bonnement à partir d'un type vulgaire **antedare* (donner

de l'avant, avancer, aller), qui se trouverait être en quelque sorte le pendant du classique *prodere*. En post-scriptum, M. Marchot propose en outre un type *se *adminare* (cf. le français populaire *s'amener*) pour expliquer l'istro-roumain *âmna*, et admet décidément le participe *allatus* comme base du français *aller*. Je serais d'autant plus porté à lui concéder ce dernier point, que j'ai eu personnellement de longues hésitations à ce sujet : il faut ajouter du reste que cette solution a déjà été proposée depuis longtemps (voir le n° 431 du dictionnaire de Körting). L'objection provenant de la non présence des deux *l* (*alatus*, *alare*, etc. dans les Gloses de Reichenau) n'est peut-être pas invincible : le participe *currentem*, qui est certainement devenu de bonne heure **curente* dans le latin vulgaire de la Gaule, n'offre-t-il pas lui aussi, une réduction un peu analogue? Bref, tout cela est intéressant et mérite d'être pris en sérieuse considération.

E. Bourciez.

Victor Henry. **Lexique étymologique des termes les plus usuels du breton moderne.** Rennes, Plihon et Hervé, 1900 ; xxix-350 p. gr. in-8 (Bibliothèque bretonne armoricaine publiée par la Faculté des Lettres de Rennes, III).

Une amicale communication de M. Henry m'ayant appris la prochaine apparition de ce livre, je l'attendais avec une impatience où, à la curiosité scientifique, se joignait le désir d'être fixé sur ce point : l'œuvre nouvelle allait-elle être définitive, et me dispenser d'en achever une du même genre, que je garde depuis longtemps sur le chantier? Le titre même du Lexique, en se restreignant aux termes les plus usuels, indique que le champ reste libre à bien des recherches complémentaires; car les ressources verbales du breton moderne sont très dispersées, tant dans les textes écrits que dans les parlers actuels. Quant à savoir s'il y aura lieu de reprendre même les problèmes dont s'est occupé M. Henry, la question ne peut être décidée qu'après un examen attentif de l'ouvrage que la direction de la *Revue critique* a bien voulu me confier l'honneur et la tâche délicate de présenter ici au monde savant.

La lexicographie bretonne est semée de pièges subtils ; l'auteur a su généralement s'en garer, dans l'établissement de sa nomenclature moderne. Je n'ai guère de réserves à faire que sur les mots : *abevlec'h*, transcription adoucie du bret. moyen *abeuffrlech* par H. de la Villemarqué, qui a donné la référence ; *amouka* qui, s'il existait, serait **amouga*, voir *Ztschr. f. celt. Philol.*, II, 506; *ank*, cf. *Rev. celt.*, XIX, 332; *deûi*, *kefn*, formes imaginées par Le Pelletier; *digouéga*, cf. *Mém. Soc. ling.*, X, 340 ; *boulas*, bourgeon, lisez *boulas* par *l* mouillé (= langued. *bouias*, *boulhas*, grande mare, cf. *bouio*, *boulho* renflement, boutons, pustules à la tête, Mistral ; franç. *bouillon*, en terme

de vétérinaire) ; *gultan*, lis. *gultan* par *n* nasal, forme vannetaise, voir *Rev. celt.*, VII, 310, 311 ; *Ztschr.*, II, 393. La mention de ce dialecte manque à *ankoé*, *argoured*, *avé*, *bourbouten* blaireau (de *bourboutein* grogner, murmurer, pris au v. fr. *bourbeter* barboter, murmurer), *karvek*, *frougadel*, *glouec'h*, serein, rosée (mot qui, par conséquent, répond en gall. à *gwlith* et non à *gwlych*). Lire *arfleu*, *leih*, v. *alfô*, *leiz* ; *sulyein* brûler à demi, v. *sula*. — *Goumon* goémon, qualifié de « vieilli », existe sous diverses formes dialectales, voir *Journ. des Sav.*, août 1897, p. 495.

La liste serait autrement longue, des méprises relatives au bret. moyen ; et pourtant, il est beaucoup plus facile d'être exact sur ce point. Le mal vient, en grande partie, de ce que M. H. n'a pas pris garde à la distinction observée dans mon *Glossaire moy. bret.*, entre les mots attestés avant le XVIIe siècle et ceux que diverses inductions permettent seules de faire remonter à cette époque, sous une forme parfois plus archaïque. Voici, pour la lettre *a*, les anachronismes qui sont résultés de cette inadvertance : *aezen* (mod.) ; *hallaff* (la date de cette forme est douteuse) ; *amgros*, lis. mod. *amgroas* (*amgros* est gallois ; le m. br. a *agroasenn*, *augrosent*) ; *ampafalek*, *pafala*, mod. ; *cudennec* sombre (c'est le van. *cudennéc*) ; *arhme*, *arsaw* (van.). — M. br. *caffun*, lis. *cahun*, mod. *cuffun* ; *caffon*, lis. *caffou* ; *erer* aigle, lis. *er* ; *guez* sauvage, lis. *gouez* ; *guinfher*, lis. *guiufher*. *Abardaez*, soir, est qualifié gratuitement de « mot très ancien » : il ne se trouve ni en vieux bret. ni dans aucune autre langue celtique, et les deux étymologies rapportées sont déclarées inadmissibles. J'en avais proposé une autre, qui reste soutenable sous cette forme nouvelle : le m. br. *abre(t)dahez* est un dérivé en *-ez* d'un verbe signifiant « il se fait tard », proprement « il est grand temps », de *abret*, à temps ; la variante rare *abardahez* qui a fini par évincer l'autre (à cause de la spécialisation de *abret* au sens opposé « assez à temps », « tôt, de bonne heure »), est due à l'influence d'un mot **pardeiz*, fin du jour, composé comme le haut bret. *parbatte*, fin du battage, et devenu inversement lui-même *pardaez*. La formation nouvelle *abretdahez* a suppléé d'abord, puis complètement évincé l'ancien correspondant armoricain du gall. *ucher*, v. irl. *fescor*, etc. — *Couhat* est m. br., *trucarauc* et *ui* (v. *vî*) v. gall. Lire m. br. *creiz* craie, v. *kleiz* 2 ; gall. *angeu*, v. *ankou*. Le v. irl. *ciad-*, v. *kudon*, est une mauvaise lecture pour *fiad-* (W. Stokes). Lire gaul. *Belatucadros*, v. *kaer* ; Πεννοουινδος, v. *penn* (ου étant consonne ne pouvait porter l'accent).

L'auteur a trop rarement, à mon avis, mentionné avec références les étymologies antérieures qu'il n'adopte pas. *Goulten* fanon, rapporté au fr. *collet*, paraît devoir au moins quelque chose à *goule*, comme on peut le voir *Gloss. m. br.*, v. *goultrenn*. Il est, d'ailleurs, naturel de s'y reporter ; mais combien de lecteurs s'aviseront de chercher au mot *neff* du même ouvrage, un complément indispen-

sable, sinon une rectification, à l'art. *arné* du Lexique ? Que les nouvelles hypothèses sur *baskik*, *gourélin*, soient ou non préférables à celles de la *Rev. celt.*, XVIII, 241 ; XVI, 190, n'est-il pas toujours plus sûr de comparer, avant de décider ? Une plus large part faite à la littérature du sujet eût, en outre, facilité au lecteur les moyens de consulter l'historique et les variantes dialectales des mots précédemment étudiés, ce qui est essentiel pour l'appréciation d'étymologies exposées sommairement. Elle eût empêché l'auteur de présenter comme inédites certaines explications, telles que celles de *damant* (*Gloss.*, 142), *distrounka* (*Rev. celt.*, XI, 365 ; remplacée d'ailleurs, *Gloss.*, 664), *milzin*, *plarik*, *poc'han*, *stambouc'ha* (*Gloss.*, 71, 497, 501, 430 et 648; 649). Sans doute aussi elle l'eût fait revenir sur plus d'une opinion trop absolue ; quand, par exemple, il condamne tacitement des tentatives d'explication comme celles de *aven*, voir le *Dictionnaire étym. du bret. moy.* qui suit mon édition du Mystère de sainte Barbe, p. 218 ; *glesker*, *gwesklé*, *Ztschr.*, II, 394, 395 ; *louad*, *Rev. celt.*, XVI, 223 ; ou quand, deux étymologies étant déjà émises, il ne tient compte que de la première : *aloubi*, voir *Annales de Bret.*, XIV, 528 ; *keûsteûren*, *besken*, *lazout*, *Gloss.*, 60, 747, 746 ; *en em*, *Rev. celt.*, VIII, 36-46 ; Loth, *Chrestom. Bret.* 475, 476 ; *gô*, *Ztschr.*, II, 392 ; *reûstla*, *Rev. celt.*, XIX, 200-202 ; lorsque enfin, à une ancienne étymologie concordant avec la phonétique et l'histoire de la langue, il en substitue une autre qui n'a pas le même avantage, du moins jusqu'à preuve du contraire ; telles sont celles de *anaoué*, *diskouéza*, cf. *Rev. celt.*, VIII, 34, 35 ; XIX, 199 ; *anoued*, *ansaô*, *Gloss.*, 30-32 ; *araouz*, *arvest*, *bennâk*, *libistr* [1], *Mém. Soc. ling.*, XI, 92, 93 ; 107 ; 327-339 ; 106 ; *avé*, *davéein* (cf. v. fr. *avei* chemin, route ; *aveier*, *aveer*, mettre sur la voie, conduire, voir *Ztschr.*, II, 510); *beza*, *mont* (conjug.), *diwana*, *goulc'her*, *hôgan*, *nîch*, *trichen*, *Dict. étym.*, v. *ouff*, *aff*, *diuan* (gall. *dychwyn* se mouvoir), *gourcher*, *hoguen* 1, *nigal*, *thouchenn* ; *kleiz* 3, *klisia*, *kujen*, *diel*, *diribin*, *hoc'ha*, *iskiz*, *stonn*, *strôbinel*, *sulbéden*, *torpez*, *treskiz*, *Gloss.*, 262, 607, 552, 691, 574, 191, 229, 698, 665, 637, 677, 557 et 717 ; *kraouaden*, *Ztschr.*, II, 500 ; *jalod*, *saotr*, *Ann. de Br.*, XIV, 556, 558, 559 ; *saragérez*, *Dict. étym.*, 374, *Gloss.*, 592.

Je ne veux pas dire, ce qui serait bien ingrat de ma part [2], que M. H.

---

1. L'auteur rapproche *libistr*, boue de *gléb* mouillé ; mais l'origine germanique du mot est confirmée par le normand du Bessin *liboudeû*, gluant, visqueux (*Mém. Soc. ling.*, IV, 156), qui rappelle surtout le breton *libouden*, femme sale. L'hypothèse d'un *g* initial tombé ne peut nullement s'appuyer sur *lézou* : ce mot, où le Lexique voit un pluriel de *glâz*, glas, répond au limousin *li laisso*, etc., voir *Ann. de Bret.*, XV, 547, 548.

2. Je n'ai pas tiré *aezen* du basque *aize*, mais supposé un emprunt commun au fr. *aise* (d'où « rafraîchissement », puis « vent rafraîchissant »). L'art. *grullu* pourrait me faire attribuer, sur l'origine de l'argot *grelu* blé, une opinion que j'ai combattue, *R. Celt.*, xv 366. Sur *zôken*, voir *Gloss.* 628, 629, 631.

n'ait point cité ceux qui se sont aventurés avant lui sur ce terrain dangereux de l'étymologie bretonne. Bien des fois aussi il a su choisir judicieusement entre leurs opinions divergentes, et attribuer à chacune ce qu'elle contient de vraisemblance, ou de vérité partielle. Il est juste d'ajouter que même dans cette portion de son œuvre où il n'était guère possible qu'il fût original pour le fonds, il a rendu à la science des services très appréciables, ajoutant à des étymologies connues un détail important, comme la comparaison de *glin* avec l'angl. *to kneel;* exposant, en d'autres cas, des vues ingénieuses sur les évolutions sémantiques probables (malheureusement, en pareille matière le vrai n'est pas toujours le plus vraisemblable); ou enfin traçant, avec une sobre élégance, le tableau des affinités qui lient tel mot breton à ses congénères indo-européens.

Parmi les étymologies qui, autant que j'en puis juger, se produisent pour la première fois dans ce livre, il n'en manque point qui tiennent suffisamment compte des lois phonétiques constatées et des conditions historiques de la langue, pour qu'on doive y voir, au moins, des trouvailles très dignes d'attention ; par exemple : *deok* de * *decavum* d'après *octavum ; ejenn*, ags. *êad ; hiron*, fr. *Huron ; horden*, v. fr. *se hourder ; peureul*, b. lat. * *perolia* pour *pelorida ; serc'h* = * *sterg-* + * *serk- ; spéô*, fr. *cépeau* (*cepiau*, *s'piau*, serrure de bois, entrave de bois, dans le *Vocab. du Haut-Maine* du comte de Montesson) ; *strûj*, ang. *to strut*, etc. Aussi est-il permis d'affirmer, à l'encontre de la trop modeste déclaration de l'auteur, p. XIII, que ce volume apprendra bien des choses nouvelles, et est propre à mieux qu'à « stimuler quelques curiosités ou à rafraîchir quelques souvenirs ».

Je ne crois pas cependant que dans ces étymologies nouvelles, données d'ailleurs souvent pour de simples conjectures, le certain ou le probable l'emporte sur le reste. Sans essayer d'établir à cet égard une statistique dont il faudrait justifier trop longuement les bases, je donnerai quelques exemples des raisons qu'on peut faire valoir contre plusieurs de ces explications, qui ne sont pas toujours des moins remarquables par la science ou l'ingéniosité. Comme l'a dit M. G. Paris (*M. Soc. Ling.* I 291, 292), « en étymologie, si on ne met pas du premier coup le doigt sur le point juste, on s'égare souvent d'autant plus qu'on est plus ingénieux et plus érudit ».

Il y a de ces étymologies qui sont incompatibles avec des formes bretonnes plus anciennes ; ainsi pour *arwad*, *treûjen*, m. br. *anuoat*, *treungenn ;* ou avec des faits phonétiques certains : *diboufa* ne se rattache pas à *ouf*, ni le van. *déouiein* à *déou* (léon.), voir *R. Celt.* XXI 138, 139 ; *ell* ne saurait venir de *ezel*, m. br. *esel*, ni *luré* paresse de *lezirek*, du m. br. *lesir*, *Gloss.* 369, cf. plutôt *luro* leurre ; lâche, paresseux en Limousin, Mistr. ; poitevin *lure* manie, Lalanne ; ni *lurel* bande, ligature (des enfants au maillot) de *lisière :* c'est le v. fr. *lurelle* langes, lorrain id. braie, linge pour envelopper les enfants, voir *Ann.*

de Bret., XV, 548, 549. Ou bien l'opposition provient des autres langues celtiques. Malgré *gôr-hesk*, qui est dû à une étymologie populaire, *hesked* tient solidement à l'irl. *nescôit*, gaél. *neasgaid*. L'explication de *lusen* 2, premier lait d'une vache par πῦος se heurte à l'irl. *nus*, tant qu'on n'aura pas trouvé en cette langue des *n-* prothétiques ; on pourrait sauver cette étymologie en admettant qu'un ancien irl. **us* a subi l'influence analogique de *nûadh* nouveau.

Souvent la difficulté est de savoir à quel idiome demander la clef de certains mots bretons : au breton lui-même, ou à ses congénères celtiques, ou à quelque parent plus éloigné ? ou bien faut-il admettre un emprunt au latin, au germain, au français ? Et lors même que le chercheur a la chance d'être sur la bonne voie, il y est encore harcelé par maintes questions accessoires d'étymologie populaire et de contamination analogique, capables de tenir en échec les lois phonétiques les plus sûres.

L'analyse des formations bretonnes ne paraît pas toujours heureuse. *Pérâk*, m. br. *perac*, doit être abrégé de *perac abec* pour quelle cause, *perac tra* pour quelle chose. *Padal* (*pa-dal*, de Goësbriand, *Fables* 20, bas van. *pedal Barz. Br.* 344) = *pa dal* « quand il vaut », d'où « cela étant », « bien que cela soit », cf. m. br. *nedel bichanoch* « quominus». *Pempiz*, quintefeuille, m. br. *pempes* = *pemp* (*b*)*is* cinq doigts. *Diroll*, m. br. *dyroll*, vient de *roll ; moulbenni* de *penn*. *Moucha* couvrir le visage a été extrait de *mouchouer* mouchoir pris au sens de « bandeau pour les yeux », comme au jeu de colin-maillard. *Forc'hein* sevrer vient de *diforhein* séparer, *Gloss.*, 166 ; je crois que *ranvel* seran (*R. Celt.* IV 165) vient de même de *diranva* égrener, = v. fr. *deramer* déchirer, démembrer, ital. *diramare* ébrancher. *Dorlôi* doit être antérieur à l'armoricain, cf. *Ztschr.* II 401. *Jôtôrel* goître n'est pas un composé breton, mais vient de * *joterel* = poitevin *jotteriaux* gonflement des amygdales, Lal. ; bas-angoumoisin *jôtrô* oreillons, Rousselot, *Les modificat. phonét. du lang.* 405. L'explication de *torlosken* par « brûlure du ventre » a contre elle cette observation de D. Le Pelletier, que les Bretons « ne connoissent point la punaise domestique, mais seulement la champêtre » (cf. *Rev. Celt.* III 236 ; *Ann. de Br.* XIV 532-534). — *Ar* ne peut être l'article dans *armerc'h* (cf. gall. *armerthu*) ; *dargreiz* (*kreiz* est masc.). *Dianvéaz* est un doublet de *diavéaz*, et *kleizen* 1 de *dleizen*. Ce n'est pas au franç. qu'est due l'addition d'un *r* dans *lorbein*, voir *Ann. de Br.* XIV 548. *Butum* vient de *butun*, cf. *fortumm* fortune l'A. ; etc.

Sur la finale de *béôtez*, *berjez*, voir *R. Celt.* VI 389 ; sur celle de *biorc'h*, ibid. XVII 234, 235 ; *Gloss.* 367 ; il faut, je crois, ajouter *landourc'hen*, en petit Tréguier « femme de grande taille et indolente », qui se rattache au fr. *lendore*, cf. Κρυπτάδια VI 31. *Patéled* bavette n'est pas un dérivé breton de *patte* mais un emprunt au v. fr. *patelette* petite patte ; bande d'étoffe. *Kavala* insulter, tiré du m. br. *cavall* (lis.

caual) roussin, vient du v. fr. *caviller* plaisanter, railler ; langued. *caviha*, *cavilha* chicaner, critiquer ; agacer, railler.

Hinnôa (forme douteuse), ou plutôt *hinnôal* braire ne vient pas de *hinnire*. Le *Nomenclator* de 1633 donne, p. 215, *hinnoal*, *ober hin--no*, litt. « braire, faire hi-han » ; le P. Grégoire *hinnoal* part. *hinnoët* id., *hinnod* action de braire, *hinnôd* m. Le Gon. ; celui-ci voit là, avec raison, une onomatopée. Cf. anc. fr. *hin han*, portug. *en ó ! en ó !* (Rolland, *Faune pop.*), allem. *y-a*, d'où le verbe *yanen*.

Kefiniant, expliqué par le latin, est plutôt celtique, cf. *Gloss.* 517 ; de même *oglen*, cf. van. *augleenn* et *auguenn* rutoir Gr., voir *Gloss.* 200, 201. *Miz* 2, m. br. *mis*, est le fr. *mise*. *Sourin*, regardé comme celtique, est sans doute le v. fr. *soulin*, *solin*, *sollin* rez-de-chaussée, etc., picard *seulin* poutre, solive, fr. *solin* intervalle entre les solives. De même pour *tarval* (goujon, cheville de bois qui joint les jantes d'une roue, Gr.), du v. fr. *tarevelle* tarière, *taravelle* outil de forgeron, cf. langued. *taravello*, dauph. *tarvello* billot, bâton court pour tourner le moulinet d'une charrette. Sur *mell* 2, cf. *Gloss.* 402.

Des étymologies populaires paraissent admises beaucoup trop facilement ; entre autres v. *dislévi*, *édrô*, *raoulin* (note), *foeltr* (cf. *R. celt.*, XIX, 324). *Palouer* brosse est une variante de *parouër* « paroir, boutoir », « plane », Gr., du fr. *paroir* (« lame pour gratter les pièces à étamer », Littré) ; cf. poitevin *parour* m. « espèce de peigne ou de brosse... dont se servent les tisserands », Lal.

Atersein s'informer, rapporté à *adresser*, se rattache au v. fr. *entercier* mettre en main tierce ; séquestrer, saisir ; revendiquer, réclamer ; rechercher. *Lomber* (*lombèr* lucarne Gr., *lomber*, *loumber* Roussel *ms.*, aussi *louber*, Pel.), mal expliqué également *Gloss.* 373, est le v. fr. *loubier*, non traduit par Godefroy, mais toujours usité en ce sens à Poitiers (cf. ab. Lalanne, *Gloss. du pat. poit.*, 1868). *Loakr* louche, m. br. *loacr*, *loagr*, doit tenir au toulousain *lugre* id. ; *pitoul* friand au lim. *pitouei*, dauph. *pitouel*, gascon *putoï*, *petoï* putois ; terme d'injure (bordelais *pitoch*, *petouch*, cf. bret. *pitouch* drôle de corps, *Gloss.* 493). *Sivellen* surfaix est le v. fr. *civelle*, bande de cuir, sangle, cf. *Gloss.* 667 ; *tatina* railler, le v. fr. *tatiner* tâter, presser légèrement ; tripoter, battre, norm. id. bavarder, chuchoter, dauph. *tatin* coup, etc. ; *tinel*, tente, le fr. *tinel* salle basse où les domestiques mangent dans une grande maison, Lit. ; langued. *tinèl* cuvier ; réfectoire d'un couvent ; en Guienne, préparation du repas, Mistr. ; *tint* étai, chantier, le langued. *tind*, *tindou*, *tenou*, id. ; à *vaganéein* s'évanouir, comparez prov. *vaganàri* coureur de champs, v. fr. *vagant* errant, inconstant ; s. m. vagabond, débauché ; *valgoriein* balbutier = * *vagori-*, angl. *vagary* caprice, fantaisie, anciennement *to vagarie* errer, cf. v. fr. *vagarantz* vagabonds, angl. *vagrants*, l'addition de *l* est amenée par l'*r* suivant (cf. la seconde partie de mon étude sur l'*Epenthèse des liquides en breton*, dans les *Annales de Bretagne*).

Mais il est temps de conclure. Tout en témoignant de louables efforts, le Lexique est venu trop tôt pour pouvoir être une œuvre définitive dans son ensemble. Elle ne l'est que pour certaines parties. J'aurais pu insister davantage sur celles-ci, dont ne manquera de tenir compte aucun travail sérieux sur la même matière ; le nom de l'auteur jouit, à bon droit, d'une si haute autorité, en des domaines linguistiques voisins, que j'ai cru plus utile aux progrès de la science de signaler surtout les points les plus faibles d'un ouvrage estimable par lui-même, et attachant aussi par les conditions où il s'est produit. M. H. a déclaré d'avance, p. IX, que ni l'indulgence ni « la juste sévérité » de la critique ne sauraient influer sur la direction ultérieure de ses études : s'étant fait de la Bretagne une autre petite patrie, il a voulu lui payer sa dette d'affection, mais il croit le moment venu de retourner au dialecte alsacien de sa terre natale. Il est à souhaiter que cette seconde tâche patriotique, dont aucun Français ne sera tenté de le distraire, ne lui fasse pourtant pas perdre entièrement de vue la première ; et que plus tard il veuille bien à son tour critiquer ici-même l'ouvrage qui, suivant la voie tracée par lui, viendra prochainement, je l'espère, faire concurrence à son Lexique.

Émile Ernault.

Deutsche Wirtschaftsgeschichte in den letzten Jahrhunderten des Mittelalters von Dr Karl Theodor von Inama-Sternegg. Band I. Leipzig, Duncker u. Humblot, 1899, XIII, 454 p. 8° Prix : 15 fr.

L'*histoire économique de l'Allemagne pendant les derniers siècles du moyen âge* forme le troisième volume du grand ouvrage consacré par M. de Inama-Sternegg, professeur honoraire à l'Université de Vienne, à l'histoire du développement économique du Saint-Empire romain depuis ses origines. A vrai dire, l'auteur remonte bien plus haut encore, car le tome I de la *Deutsche Wirtschaftsgeschichte* débute par le tableau des temps primitifs de l'antique Germanie. Esquissant d'abord à grands traits des tableaux sommaires, qui, forcément empruntent à la conjecture et à l'hypothèse une partie de leur coloris et de leurs contours, il aborde un terrain plus propice en entrant dans l'ère carolingienne où déjà les lois, les coutumes, les traditions, plus nombreuses et plus fidèlement transmises jusqu'à nous, donnent au récit des contours plus arrêtés, sans empêcher pourtant que, là encore, bien des faits ne restent vagues et bien d'autres inconnus. En arrivant à l'époque du moyen âge proprement dit, dans le second volume de l'ouvrage, le récit, grâce à l'abondance des documents qui se rencontrent désormais un peu partout, change d'allure ; au résumé succinct des quelques faits généraux, seuls connus, se substitue un tableau riche en détails, qu'on a peine à maintenir dans le cadre où se pressent les

matériaux qui déjà surabondent. Cependant le développement économique est encore, à peu près partout, sensiblement le même. Mais cette uniformité relative change avec le XIIe et le XIIIe siècle. Dans le troisième volume, qui nous retrace le situation économique de l'Empire dans la seconde moitié du moyen âge, le narrateur voit sa tâche se compliquer par le développement de plus en plus divergent des divers territoires, et par le fait que la quantité des documents inédits ou déjà publiés, cartulaires, urbaires, cadastres, rotules colongers, édits territoriaux, règlements municipaux, etc. est si considérable qu'on ne peut qu'y faire un choix, lequel risquera toujours d'être trop individuel et par là même incomplet.

M. de I. S. a divisé cette première moitié de son troisième volume — la seconde suivra bientôt — en quatre chapitres. Le premier nous présente, pour ainsi dire, la carte économique de l'Allemagne d'alors et la statistique, très approximative s'entend, de sa population ; il nous montre cette dernière continuant sa grande évolution migratoire vers l'est et le nord-est, alors qu'au sud elle est terminée dès le XIIe siècle. Vers la Prusse, vers la Pologne, vers la Hongrie même, l'expansion colonisatrice continue, si bien qu'il se fonde encore 400 villes au XIIIe siècle et 300 au siècle suivant[1]. Le second chapitre nous rappelle rapidement les modifications diverses qui se sont produites dans les différentes couches sociales durant la première moitié du moyen âge. Là aussi le mouvement s'est, dirais-je volontiers, cristallisé vers la fin du XIIe siècle. La société du moyen âge est désormais immuable dans sa dure et hautaine hiérarchie, qui va du puissant seigneur territorial au pauvre paysan taillable et corvéable à merci. L'auteur appuie, à bon droit, sur cette dégradation matérielle et morale des populations agricoles, qui après avoir vu au XIIIe et au XIVe siècle, une amélioration notable de leur sort, sont au XVe victimes d'exactions croissantes, auxquelles elles commencent à répondre par de nombreuses jacqueries. Si le paysan décline, la bourgeoisie des villes se forme et s'élève, constituant une puissance économique nouvelle. Nous étudions leur constitution économique et politique, les groupes bientôt hostiles des bourgeois de la cité, patriciens et gens des métiers, l'initiation des villes à la vie politique, leur importance financière croissante etc.

Le troisième chapitre est consacré tout entier à la propriété foncière ; l'auteur nous montre comment elle se partage et comment elle est administrée. Une série de paragraphes nous parlent des domaines de l'Empire, dont de faibles débris existent seuls encore au XIVe siècle ; des possessions des grands seigneurs territoriaux, d'étendue fort inégale ; des terres appartenant aux évêques et au clergé régulier, en dimi-

1. Au XVe siècle, c'est à peine s'il vient s'y ajouter encore une centaine de fondations nouvelles. Seulement il ne faut pas oublier que beaucoup de ces villes restèrent insignifiantes. M. de I.-S. estime que l'immense majorité d'entre elles ne dépasse guère 1,200-1,500 âmes.

nution notable vers la fin du moyen âge ; de celles qui sont entre les mains de la petite noblesse, et dont le nombre augmente par contre, tant au dépens des grands territoires qu'à ceux des paysans. L'auteur étudie aussi bien les possessions urbaines, banlieue, forêts etc. ; que la propriété des classes agricoles, de nature si variée, appartenant tantôt à l'individu isolé, tantôt exploitée par l'activité commune et qui, sous les noms les plus divers, est de plus en plus chargée par les pouvoirs civils et religieux.

Le quatrième chapitre enfin traite de la production du sol et de la façon dont s'en partagent les revenus. M. de I. S. y traite, entre autres des rapports entre les seigneurs et les serfs, les propriétaires et les fermiers; il expose l'exploitation des champs, des vignobles, des forêts, les procédés agricoles, l'élève du bétail; il nous dit ce qu'on peut savoir d'à peu près certain sur l'organisation des salaires — ce n'est pas encore grand chose — et montre une fois de plus, quel fardeau croissant les dîmes, les rentes, les impôts, les corvées (qui s'étendent finalement jusqu'au service militaire) imposent aux populations rurales, vers la fin du moyen âge.

Le livre de M. de Inama-Sternegg n'est pas précisément d'une lecture facile ; bien qu'écrit avec une lucidité parfaite de style, il participe forcément de la sécheresse qu'un lecteur un peu superficiel reprochera toujours à un traité de droit et d'économie politique, et c'est bien un traité de ce genre que l'auteur a voulu écrire, et non pas une *histoire de la civilisation allemande* au moyen age. On pourrait désirer sans doute qu'il eût égayé çà et là l'austérité de ses déductions juridiques et de ses tableaux statistiques par quelque trait de mœurs emprunté à ses sources, par quelques détails plus vivants s'appliquant à des localités précises et définies et non pas seulement à des catégories abstraites. Mais à cela l'on peut répondre qu'on ne lit pas un ouvrage pareil pour s'amuser et que sa belle et sévère ordonnance est précisément l'un de ses grands mérites. Souhaitons seulement que l'auteur avance dorénavant un peu plus vite ; une pareille *histoire économique* de l'Allemagne pour le XVIe et le XVIIe siècle est un *desideratum* si impérieux de la science actuelle qu'il faut insister auprès du savant le plus capable de nous la fournir, pour qu'il ne nous la fasse pas attendre trop longtemps [1].

R.

---

1. N'oublions pas de mentionner les 22 appendices de notre volume qui nous fournissent des données statistiques sur la population urbaine de l'Allemagne au moyen âge, sur les impôts payés dans certaines villes au XIIIe siècle, sur les revenus de quelques couvents de Bavière et de Westphalie, sur les tarifs d'ouvriers agricoles payés dans l'Allemagne du Sud et en Saxe au XVe siècle, etc. — J'ignore quelles peuvent être les deux villes de France, mentionnées avec Paris et Troyes comme étant visitées par les négociants de Constance au XIIIe siècle (p. 17); l'auteur les appelle *Prufis* et *Laeni*. Serait-ce Provins et Lagny ?

Raoul Chélard, **La civilisation française dans le développement de l'Allemagne** (moyen âge). Paris, Société du Mercure de France, 1900, 358 p. in-8°. Prix : 7 fr. 50.

C'est un livre intéressant que celui de M. Chélard, par cela même qu'il n'est pas écrit par un savant de cabinet, mais par un homme qui, évidemment a vu pas mal de pays, a voyagé souvent et résidé, soit en Allemagne, soit en Autriche, en observant les hommes et les choses, et qui d'ailleurs a l'esprit ouvert, à la façon de l'éminent et regretté Léon Say, auquel notre ouvrage est dédié. Son volume est écrit avec une certaine verve, et si la science y est parfois un peu sujette à caution, lui venant de seconde ou de troisième main, ses convictions sont absolument sincères et l'on n'y trouve aucune trace de ce chauvinisme méprisant et vulgaire qui aurait pu facilement se glisser et même s'étaler dans un sujet de ce genre. M. C. professe une estime sérieuse pour les races germaniques; il reconnaît que c'est le sang germain qui a « reconstitué » la société ; sans lui, dit-il, le vieux monde eut infailliblement péri, « avant tout, et y compris, la Gaule ».

Avec tous ces mérites je ne suis pas bien sûr que ce tableau de la civilisation française et de son développement en Allemagne, plaira beaucoup dans les cercles d'outre-Rhin. Personne, assurément, n'y conteste, parmi les auteurs sérieux, la part considérable d'influence que la civilisation *occidentale* a exercée pendant des siècles sur la Germanie barbare du moyen âge, mais on n'est pas habitué à la désigner du mot, absolument inexact avant le xe siècle, de civilisation *française ;* on n'est surtout pas disposé peut-être à s'entendre répéter, avec une conviction, fort éloquente si l'on veut, mais un peu énervante aussi, à force d'insister, que tout ce qu'on a pensé, fait et chanté n'est qu'un écho de l'action et de la pensée voisines, qu'on fut une annexe sauvage, un *hinterland* (le mot y est) de la France mérovingienne et carolingienne, et qu'après « l'exotisme othonien », il fallut attendre que la France fut capable de développer une nouvelle activité cérébrale, pour que l'Allemagne, elle aussi, put sortir de « la matérialité bestiale » qui l'avait envahie tout entière.

Nous n'aurions pas à nous préoccuper ici de cette disposition de certains lecteurs si, pour le fond, nous étions entièrement d'accord avec l'auteur ; mais la vérité incontestable de sa thèse, restreinte prudemment dans certaines limites, n'empêche pas qu'on ne sente, dans la façon *outrancière* dont il la déduit, une exagération manifeste, dangereuse même pour la cause qu'il défend. Cette exagération, je la trouve en premier lieu dans le titre même du livre, et je m'en expliquerai tout d'abord. « Nul esprit cultivé n'ignore que la France a rendu d'énormes services à la civilisation du monde entier. » C'est le début de l'ouvrage de M. Ch. et nul, je pense, ne refusera d'y souscrire. Mais ce que nul esprit cultivé ne peut ignorer davantage, c'est que toutes les nations tant soit peu civilisées qui ont successivement

dominé sur notre globe ont transmis à des races encore incultes cette civilisation qui se modifie sans cesse. Les Grecs n'ont été que les héritiers de l'Égypte et de l'Asie; ils ont été les maîtres de Rome, et ce que nous avons donné à l'Allemagne du moyen âge, c'est un bien faible reflet de la civilisation antique, ravivé par le flambeau nouveau du christianisme, qui nous venait également, tout entier, du dehors. Depuis nous avons reçu nous-mêmes de l'Italie du xve siècle le culte et la révélation de l'art; de l'Allemagne du xve siècle, le plus puissant engin de la culture intellectuelle, l'imprimerie; de l'Angleterre du xviie et du xviiie siècle, les formes de notre vie politique, encore bien peu développée; nous devenons, en ce moment même, de plus en plus tributaires de l'Allemagne contemporaine et même de l'Amérique, pour notre industrie et notre sustentation matérielle. Il y a donc une circulation continuelle de services reçus et rendus de peuples à peuples et il serait absurde de revendiquer pour aucune nation du globe une espèce de *primauté* perpétuelle vis à vis des autres, en fait de civilisation. Il n'est pas permis davantage, je crois, à l'historien, pour peu qu'il se pique d'exactitude, d'attribuer à la civilisation d'aucune d'elles une *originalité* telle que les nations étrangères n'en seraient qu'un pâle reflet, alors que pourtant cette civilisation, spéciale à chacune d'elles, se compose d'apports inégalement empruntés aux époques les plus reculées et aux régions les plus lointaines.

Mais si l'on n'a pas le droit, au point de vue de la philosophie générale de l'histoire, de mettre *uniquement* à *l'actif* de la France, tous les éléments de civilisation, transmis à travers ses frontières, à la Germanie orientale, on a moins encore le droit de parler d'une *civilisation française*, dans ces quatre ou cinq premiers siècles du moyen âge, où la France, et tout ce qui la constitue comme entité nationale, n'existait pas encore. Il n'y a pas de *France* sous les chefs mérovingiens; il n'y a pas de *France*, sous ceux que M. C. appelle, Dieu sait pourquoi, « les Carolins »; il y a un empire franc, dont les meneurs sont essentiellement germains, et la civilisation, très relative d'ailleurs, qu'ils transmettent à leurs compatriotes d'outre-Rhin est romano-chrétienne et n'a rien de spécifiquement *français* [1]. Ce n'est que sous la troisième race que naît enfin la conscience d'une nationalité nouvelle et encore le grand mouvement des croisades, mouvement religieux et cosmopolite s'il en fût, doit-il intervenir pour mélanger les peuples, rapprocher entre elles les hautes couches sociales de chacun

1. Pour prendre un exemple bien frappant dans l'histoire contemporaine, viendrait-il à l'idée d'un historien de prétendre que le prodigieux bouleversement du Japon qui s'est produit sous nos yeux, est le fruit d'une civilisation *anglaise*, *française* ou *américaine*? Elle est le résultat de l'importation de la civilisation *européenne*, c'est-à-dire de l'ensemble des idées et des inventions modernes qui constituent le *fond commun* des nations à la fin du xixe siècle.

d'entre eux et créer cette société chevaleresque du second moyen âge, qui se développe en effet tout d'abord en France et de là fait la conquête de l'Europe tout entière et notamment aussi de l'Allemagne impériale et chrétienne. A partir de ce moment, mais de ce moment seulement on peut parler à bon droit de l'influence de la *civilisation française* sur l'Allemagne.

En résumant ainsi, d'une façon forcément écourtée, notre manière de voir sur la matière traitée par M. Chélard, nous avons indiqué d'avance sur quels points nous nous séparons de lui et sur quels points nous sommes d'accord. Des trois livres de son ouvrage le premier traite de la période mérovingienne, le second de la période carolingienne, le troisième enfin de la période capétienne. Nous ne songeons pas à nier que dans les deux premières, une puissante influence civilisatrice ne se soit fait sentir sur les peuplades germaniques des deux côtés du Rhin, toujours plus forte à travers les siècles, toujours en marche de l'occident vers l'orient. Mais, dans les premiers siècles, cette influence est purement ecclésiastique. Elle s'exerce par l'entremise de missionnaires, nullement français pour la plupart, mais irlandais et anglo-saxons, et quand l'auteur, pour répondre à cette objection qui ne laisse pas d'être embarrassante pour sa thèse, nous affirme que ces moines furent « une espèce de *légion étrangère* ecclésiastique, au service des rois francs », il se met en opposition flagrante — pour les premiers siècles du moins — avec les faits historiques. C'est en fuyant la cour et la sphère d'influence des rois d'Austrasie, c'est en opposition avec l'épiscopat franc, que les grands missionnaires du VIe et VIIe siècle, ont pénétré dans les solitudes des Vosges et de la Forêt Noire ; si plus tard ils ont été englobés dans la hiérarchie de l'empire franc, cela n'a pas été sans une sourde mais tenace résistance, et il fallut l'énergie des Pépin le Bref et des Charlemagne, l'habileté de S. Boniface, l'appui du Saint-Siège dont l'influence s'accentue de plus en plus, pour faire de ces *légionnaires* une milice momentanément obéissante au pouvoir séculier de cette dynastie, foncièrement germanique d'ailleurs [1]. Quand M. Ch. écrit que « Boniface a su mettre la clef de voûte à *l'œuvre de la civilisation allemande, depuis longtemps préparée par la France* », il commet un double anachronisme; S. Boniface n'avait cure de la *civilisation* ; ce qu'il a voulu, ce qu'il a fait, c'est donner la Germanie chrétienne mais hiérarchiquement indépendante, à la papauté et la *France* n'a rien pu préparer de semblable, pour la simple raison qu'elle n'existait pas à ce moment.

Plus tard, sans doute, bien plus tard, l'influence française fut for-

---

1. M. Ch. n'a pas, ce me semble, une idée bien nette de l'activité de ces moines missionnaires, qui parcouraient la Germanie « animés d'un profond mépris pour les langues tudesques » ; s'imaginerait-il par hasard qu'ils prêchaient aux païens de Frise ou de Saxe en langue romane vulgaire ou en latin ?

tement marquée par toute l'Allemagne, celle du sud et même celle du nord ; après les premières croisades, la réforme monastique de Cluny, l'épanouissement de la chevalerie, la prépondérance de la littérature épique française, donnent un cachet exotique particulier aux classes dominantes du Saint-Empire romain germanique. Mais là encore, l'auteur gâte l'effet de ses démonstrations par l'exagération manifeste qu'il donne à certaines vérités. Qu'on lise par exemple ce qu'il dit (p. 258-268) de l'action exercée par les religieux de Cluny : « L'Allemagne enfoncée dans un chaos d'idées mal assises, se montra réfractaire, malgré les assauts furieux que la jeune communauté réformatrice, dans sa fièvre d'expansion, livrait à l'esprit germanique... Par un coup de génie les Pères vinrent résoudre le problème ; Cluny se mit, pour ainsi dire, dans une peau allemande, et, sous cet avatar, put traverser triomphalement les forêts de Germanie... Par tous les pores... le corps germanique pouvait ainsi s'imprégner du *génie français* [1].... Pas un hameau, pas une forêt où, soit des moines français, soit des moines allemands, *sujets des maisons françaises*, n'élevassent un couvent *comme un monument à la gloire de la France*.... En parcourant *les chroniques allemandes de l'époque*, *à chaque instant*, *le nom de la France est relevé*, *souligné*, *comme quelque chose de supérieur*.. » Quel dommage qu'aucun des passages si curieux de toutes ces chroniques ne soit cité dans une note! Comme on aurait étonné l'excellent diplomate-évêque, Othon de Freising, en lui apprenant qu'il « répandait à pleines mains l'esprit et le génie français » et que son collègue dans l'épiscopat, Everard de Bamberg, et tant d'autres, étaient de zélés « propagateurs des idées françaises en Germanie » ! Aussi « leur manière de penser détonnait-elle sur le fond de l'intellectualité allemande », ce qui ne laisse pas d'étonner un peu puisque l'auteur affirmait plus haut que les évêques et les abbés allemands du moyen-âge, étaient *la plupart du temps*, soit Français d'origine, soit élevés en France.

La même exagération se retrouve dans le tableau de la société chevaleresque du moyen âge. Admettons encore « que dès la fin du XIIIe siècle tout Allemand qui se respecte singe les Français » ; admettons qu'il « n'est guère de château de quelque rang qui ne renferme son instituteur et son institutrice français », mais protestons tout au moins quand on nous affirme, confondant sans doute le XIIIe et le XVIIIe siècle, qu'au temps de Philippe de Souabe et de l'empereur Frédéric II, « les chateaux allemands regorgent de.... cuisiniers et de coiffeurs français. » Demandons aussi quelque preuve tout au moins de l'assertion que la « gallomanie » se répandit alors « dans la classe moyenne et *même dans le bas peuple*. »

Il y aurait encore mainte observation de détail à présenter, par

1. C'est nous qui soulignons.

exemple sur le tableau de la littérature allemande au moyen âge; on pourrait être tenté de défendre la pauvre nonne Hrotsuit d'avoir écrit « des drames fort lestes », alors qu'elle croyait naïvement avoir écrit des pièces morales pour l'édification des pensionnaires de son couvent; on pourrait exprimer un léger doute sur l'existence de ce « réseau d'écoles » dont le clergé des Gaules avait couvert le pays » et qui étaient de « véritables écoles primaires » etc. Mais nous ne voulons pas avoir l'air de chercher chicane à l'auteur sur des points d'aussi peu d'importance en définitive. Ce que nous aurions desiré aussi, c'est, de lui voir consacrer un peu plus de temps à la révision de son style. Le volume de M. Ch. est écrit, nous l'avons dit, d'une plume alerte et déliée, mais un peu négligente parfois. Nous signalerons comme exemple cette « première église de Hambourg sacrée par ordre de Charles » (p. 204); nous n'aimons guère « une vie intellectuelle reféconde » (p. 430) et nous ne comprenons pas bien ce que faisait Théodulf quand, il s'occupait à « réinstituer quantité de vieux manuscrits » (p. 182). Nous comprenons moins bien encore une métaphore, comme celle de la p. 27, où les évêchés et abbayes d'outre Rhin deviennent « des pores par lesquelles le corps germanique aspirait la vieille civilisation latine.... que la société gallo-franque lui avait, pour ainsi dire, mâchée.... » [1].

Nous avons parlé plus longuement de cet ouvrage, d'abord parce que le sujet en lui-même est intéressant, que l'auteur a pris quelque peine à en réunir les éléments épars et qu'il l'a rédigé avec une entière bonne foi et sans intentions « tendencieuses » comme disent les critiques allemands; mais nous avons voulu montrer aussi, nous l'avouons, en soulignant ses défauts, combien l'exagération, même très sincère, d'une thèse fort juste dans certaines limites, peut faire de tort au but poursuivi en provoquant des protestations légitimes et peut-être plus tard des exagérations en sens contraire. Nous souhaitons vivement qu'il évite cet écueil dans son second volume [2].

R.

---

1. Il aurait aussi été fort désirable que l'auteur adopte un système d'orthographe fixe pour les noms propres, au lieu de mélanger les formes germaniques, latines et françaises modernes presque à chaque page.

2. Nous joignons ici une petite liste de *corrigenda*, notés au cours de notre lecture et qu'il serait facile de doubler :

P. 25, lire *Loeher* au lieu de *Hoeher*. — P. 119 lire *Schuttern, Neuwiller, Sarrebourg* au lieu de *Schutten, Neuvillers, Saarburg*. — P. 198, lire *la Lauwers* au lieu de *Lauwers*. — P. 216, l. *Nova* au lieu de *Nuova*. — P. 217, l. *Saint-Vit* au lieu de *Saint-Veit*. — P. 228, un même personnage s'appelle *Titulon* et *Tutilon* à la page suivante. — P. 231, lire *Josèphe* au lieu de *Josephus*. — P. 255, lire *Gandersheim* au lieu *Gaudersheim*. — P. 262, l. *Blaubenern* au lieu de *Blaubenern*. — P. 264, l. *Ilfeld*. au lieu de *Ilfed*.— P. 281, l. *Wenceslas* au lieu de *Wenzel*.—P. 284. l. *Antheil* au lieu de *Autheil*. — P. 287, on voit paraître un *Électeur de Bade* qui n'existe qu'après la paix de Lunéville (1801). — P. 302, l. *Marienstadt* au lieu de *Marientsadt*. — P. 310, l. *Parcifal* et *Schultz* au lieu de *Pacifal* et *Shultz*. — P. 318. l. *Hausen* au lieu de *Hansen*.

Der Wortschatz in Luthers, Emsers und Ecks Uebersetzung des « **Neuen Testaments.** » Ein Beitrag zur Geschichte der neuhochdeutschen Schriftsprache, von Dr Bernh. Lindmeyr. Strasbourg, Trübner, 1899. In-8°, 106 pp. 2 mark 50.

On sait, par le témoignage d'Eck lui-même, qu'il s'est servi pour sa traduction de la *Bible*, parue à Ingolstadt en 1537, de la version faite avant lui par Emser, qui s'est très souvent inspiré de la traduction du *Nouveau Testament* publiée en 1522 par Luther. M. Lindmeyr s'est proposé d'étudier, au point de vue du vocabulaire, les relations qui existent entre ces trois versions, complétant ainsi les recherches faites par M. Kluge dans son important ouvrage : *Von Luther bis Lessing* (3e éd. Strasb., 1897). M. L. démontre qu'Eck n'a pas utilisé l'édition originale d'Emser, mais une des nombreuses réimpressions de cette œuvre, soit celle qui a été révisée par Dietenberger en 1529, soit une réédition de cette dernière. M. L. caractérise ensuite : 1° la traduction d'Emser ; 2° la révision de ce texte faite par Dietenberger, 3° le remaniement d'Eck. Il recherche pour chacun de ces textes la cause des modifications apportées au vocabulaire et met ainsi en lumière les divergences qui, au point de vue de l'usage et du sens des mots, séparaient l'Allemagne du Nord-Est de l'Allemagne du Sud-Ouest. A ces études, M. L. a joint un lexique étendu (p. 34-106) où sont examinés, le plus souvent avec reproduction du contexte, les mots qui dans les versions d'Emser et d'Eck diffèrent de ceux qu'a employés Luther. Le livre de M. Lindmeyr contient d'utiles renseignements. Il sera bien accueilli de tous ceux qu'intéresse l'histoire des origines du haut-allemand moderne.

F. Piquet.

Le Propriétaire-Gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. — Imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 39 — **23 septembre** — **1900**

Stevenson, Robert Grosseteste. — Claassen, Le paysan suisse au temps de Zwingle. — Polenton, La Catinia, p. Segarizzi. — L'Aretin, Le pronostic de 1534, p. Luzio. — Brandi, La Renaissance. — Benrath, Giulia Gonzaga. — Reymond, La sculpture florentine, IV. — Osgood, La mythologie de Milton. — Saski, Campagde de 1809, II. — Dedem, Mémoires. — Stieve, Études et conférences. — Murray, L'évolution de la lexicographie anglaise. — Lechner, La Haute Engadine. — Bigoni, Une carte de 1325. —Bauch, Melanchton et l'Universiié de Wittemberg. La Servière, Jacques I et Bellarmin. — Pfister, Le journal du libraire nancéen Nicolas. — Horric de Beaucaire, Instructions aux envoyés français envoyés en Savoie-Sardaigne. — Guillois, Les bibliothèques de Napoléon. — Clausewitz, 1813-1814, trad. Thomann. — Tourneux, Table de l'amateur d'autographes et notice sur Étienne Charavay. — Barroux, Les sources de l'ancien état civil parisien. — Seidel, Les collections d'art prussiennes.

Francis S. Stevenson. **Robert Grosseteste**, Bishop of Lincoln Londres. Macmillan 1899. 348 pp. 10 S.

Les Anglais mettent souvent au nombre des précurseurs de la Réforme, avant Wycliff et les Lollards, Robert Grosseteste, évêque de Lincoln. M. Stevenson, membre du Parlement d'Angleterre, vient d'écrire une biographie de ce prélat que nous allons résumer en quelques lignes. Fils d'un pauvre fermier du Suffolk, Grosseteste étudia à Oxford, devint chancelier de l'Université puis évêque de Lincoln, et mourut fort âgé en 1523. On l'appela longtemps Saint-Robert de Lincoln, mais le Saint-Siège ne ratifia jamais cette canonisation populaire. Son contemporain et ami, Roger Bacon, après l'avoir comparé à Salomon, Aristote et Avicenne, déclare que « personne ne savait mieux que lui les sciences à cause de sa longue vie et de son expérience, autant que de son application et de son zèle. » Il avait appris le grec. Un rabbin d'Oxford lui enseigna l'hébreu. Les preuves abondent de l'intérêt qu'il portait au sort des Juifs. Un zélateur, sous la République (1658), imprima pour la première fois le gros livre que Grosseteste écrivit pour leur conversion. Il faut ajouter qu'il cherchait d'ailleurs à les détourner de la pratique de l'usure en leur attribuant des terres, car la piété chez lui prenait le plus souvent la forme de l'action.

Un instant, il est vrai, la vie monastique le tenta, mais c'était celle que St François venait d'inaugurer. Il était ascète sans raideur, son ascétisme ne lui enlevait ni son humour ni son bon sens. Trois choses,

soutint-il devant un dominicain trop austère, sont nécessaires au salut, la nourriture, le sommeil, la bonne humeur. A un autre moine de complexion mélancolique qui lui demandait une pénitence particulièrement rigoureuse, il répondit « buvez une coupe de bon vin ».

Il était énergique. Dans une de ses lettres, il se vante de son « cœur de fer à l'épreuve des séductions des flatteurs ». Certains chroniqueurs lui reprochent la brutalité avec laquelle il réprimait le luxe des couvents. Il nous le montre pénétrant dans les cellules, renversant les couchettes des moines, piétinant avec fureur les joyaux qu'il y trouvait dissimulés.

C'est à soixante ans seulement, dès sa tardive élévation à l'épiscopat, qu'il eut l'occasion de révéler la fougue de son caractère dans une double lutte engagée contre les deux ennemis de l'Eglise : le Pape et le Roi. Cette guerre, il ne la commença pas de propos délibéré, les circonstances l'amenèrent fatalement à la rébellion. Ainsi, tandis qu'il appelait les Franciscains dans son diocèse, les moines de Cantorbéry, à l'instigation de l'opulent abbé de Bardney, l'excommuniaient. C'est que l'Eglise, comme toute société humaine, se partageait dès ce moment en deux camps ; les Franciscains formaient un élément démocratique très impopulaire auprès des vieux ordres monastiques qui se recrutaient parmi les hautes classes.

Un jour le pape enjoignit à Grosseteste par une lettre hautaine d'admettre au nombre des chanoines de Lincoln son neveu, un certain Frédéric de Lavagna, incapable du reste d'occuper utilement une charge ecclésiastique. Grosseteste refusa d'obéir en alléguant que le pape ne peut rien exiger de contraire à l'Ecriture. « Filiater et obedienter non obedio, contradico et rebello ». L'attitude de l'Evêque était habile : en assimilant le pape au roi d'Angleterre, incapable en droit de faire mal, il proclamait l'irresponsabilité du chef de l'Eglise, et quelle que fut l'issue du conflit, les prérogatives du Saint-Siège restaient intactes.

Envers le roi, Grosseteste suivit la même ligne de conduite ; il ne prêchait l'obéissance au souverain que dans les limites où celui-ci commandait à ses sujets des choses justes. M. S. examine dans le plus grand détail le rôle de l'Evêque de Lincoln au concile de Merton (1236), au Parlement (1244), où son autorité empêcha la discorde de se mettre dans le Comité des douze chargé par le Parlement de faire des remontrances au Roi. A côté de lui siégeait, dans ce même comité, son ami, le fameux Simon de Montfort. De retour dans son diocèse, Grosseteste fit publier dans toutes les chaires une sentence d'excommunication contre ceux qui violaient la grande charte.

Il y a donc en germe dans la vie de cet évêque la révolution politique de l'Angleterre aussi bien que sa réforme religieuse. En s'autorisant de la parole divine pour désobéir à un ordre du pape, il annonçait Luther. En s'alliant aux Franciscains contre les ordres aris-

tocratiques, en défendant les libertés anglaises contre le roi, il annonçait Cromwell et la démocratique Angleterre du XVIIe siècle. Sa vie fait comprendre aussi le caractère particulier de l'Eglise anglicane. Il est jaloux de soustraire l'Eglise à tout contrôle étranger ; sans chercher à innover ni à bouleverser, il veut rester indépendant ; il exerce une sorte de protectionnisme religieux, et justifie ce que sa conduite a d'audacieux au moyen de ces ingénieuses fictions juridiques qui sont encore aujourd'hui le principe du droit constitutionnel anglais.

C'est rendre un hommage insuffisant au livre de M. Stevenson que de le résumer d'une façon si brève. Il a écrit la biographie définitive de Robert de Lincoln. Des documents nouveaux qui pourraient jeter quelque clarté sur les chapitres obscurs de cette vie, n'infirmeront pas les conclusions de l'historien. Grosseteste est un de ces fils zélés de l'Eglise qui, par amour pour elle, s'appliquent à réformer les abus, sans voir qu'en restaurant un édifice antique, on risque souvent de l'ébranler jusqu'en ses fondements.

Ch. Bastide.

Schweizer Bauernpolitik im Zeitalter Ulrich Zwinglis von Walter Claassen. Berlin, Felber, 1899, XIII, 168 p. in-8°. Prix : 6 fr. 25.

Le travail de M. Claassen fait partie de la série des *Socialgeschichtliche Forschungen* que MM. Etienne Bauer et Maurice Hartmann publient comme supplément à leur *Zeitschrift für Social=und Wirthschaftsgeschichte*; c'est un mémoire très fouillé au point de vue technique, très documenté sur des pièces d'archives de Zurich, relatif à l'état social des classes rurales de la Suisse allemande, dans le premier tiers du XVIe siècle [1]. L'auteur a plus particulièrement recherché quelle influence la réforme religieuse de cette époque a pu exercer sur la situation économique des populations et quelles modifications l'on peut y signaler comme se rapportant à cette influence. S'il a mis en vedette sur le titre de son volume le nom de Zwingle, c'est qu'en effet le réformateur de Zurich, homme de gouvernement, s'il en fût, esprit largement ouvert à toutes les questions sociales du temps, a exercé sur ses concitoyens une influence s'étendant bien au delà de la sphère purement morale et religieuse. Même après le beau travail de M. Staehelin, dont nous avons parlé ici, à plusieurs reprises [2], il restait à faire sur ce point des recherches nouvelles, comme la présente étude le démontre d'une façon péremptoire. Sans doute il ne faudrait pas

---

1. Nous aurions préféré seulement un titre plus facilement compréhensible que celui de *Bauernpolitik*, qui peut induire en erreur, *Der schweizerische Bauernstand*, p. exemple.

2. Voy. *Revue Critique*, 11 mars 1895 et 21 mars 1898.

croire que Zwingle se soit jamais géré en économiste ou qu'il ait systématiquement travaillé à introduire sur le territoire de Zurich un ordre de choses économique et politique nouveau. D'autre part, certains changements qui se sont produits à cette époque se seraient vraisemblablement produits même si le réformateur n'avait point existé. Mais il est néanmoins intéressant de retrouver dans ses discours et dans ses écrits la preuve de l'importance qu'il attachait à certaines modifications dans la vie pratique et l'existence matérielle de ses concitoyens, alors que d'autres coryphées du mouvement religieux contemporain, Luther, par exemple, ont évité, pour autant qu'il leur a été possible, de franchir les limites du domaine théologique, afin de ne point paraître usurper sur le pouvoir civil des princes et des magistrats.

Nous ne saurions entrer ici dans le détail de l'ouvrage de M. Claassen; on y trouvera de nombreux et précieux renseignements sur la population rurale de la Suisse allemande d'alors, sur ses habitudes professionnelles (produits du sol, extension des différentes cultures), sur la grande et la petite propriété, les biens communaux, le servage, les charges de la propriété rurale en impôts, dîmes et rentes diverses, etc. [1]. Ce travail bourré de chiffres, enrichi de tableaux statistiques en appendice, n'est pas précisément, je dois le dire, d'une lecture facile; mais, comme toutes les monographies sérieusement faites analogues, il sera très utile à l'historien général du XVIe siècle, qui aurait à retracer le tableau de la vie des campagnes et de la société rurale d'alors, en lui fournissant les données précises pour documenter son tableau [2].

R.

Sicco Polenton. — **La Catinia, le Orazioni e le epistole,** edite ed illustrate da Arnaldo Segarizzi. — Bergamo, Istituto italiano d'arti grafiche, 1899; 8°, LXXXVII-153 pages (7 fr.).

Pietro Aretino. — **Un pronostico satirico** (MDXXXIIII), edito ed illustrato da Ales-

---

1. Nous recommandons à tous ceux qui s'imaginent que la tâche est facile de calculer le prix des choses en monnaie contemporaine et d'établir une échelle chronologique des valeurs, la lecture des p. 141-146. En voyant toutes les données contradictoires réunies par le consciencieux auteur, pour une période relativement courte et pour un territoire de médiocre étendue, on comprend qu'il ait déclaré à peu près insoluble le problème de fixer le *pouvoir* de l'argent d'une façon tant soit peu certaine pour le XVe et le XVIe siècle.

2. Pour bien comprendre son texte, le lecteur fera bien de se reporter sans cesse au petit glossaire qui termine le volume; ce dernier renferme en effet, dans les citations de textes contemporains, une foule d'*helvétismes* qu'on risquerait fort de ne pas trouver dans un dictionnaire allemand-français ordinaire. *Il* aura sans doute aussi quelque peine à se faire aux dénominations locales des mesures de surface (*Juchart*, etc.); peut-être devrait-on s'entendre pour appliquer partout dans la littérature *scientifique* le système métrique.

sandro Luzio. — Bergamo, Istituto italiano d'arti grafiche, 1900; 8°, XLI-163 pages (7 fr.).

Ces deux coquets volumes font partie d'une collection qui mérite d'être signalée autant pour sa valeur intrinsèque que pour sa perfection typographique, la *Biblioteca storica della letteratura italiana.* M. F. Novati, qui la dirige, lui a imprimé le double caractère qui le distingue lui-même : la rigueur scientifique dans la publication et le commentaire des textes, et un goût tout aristocratique de distinction et d'élégance. Ce ne sont pas des ouvrages de vulgarisation, mais plutôt des éditions de luxe destinées à perpétuer des documents et des textes difficilement accessibles du moyen âge et de la Renaissance. M. Novati lui-même a inauguré la série de ces publications avec une *Navigatio Sancti Brendani,* dans une rédaction vénitienne du XIVe siècle ; puis sont venues *le Rime di Dante da Maiano*, *la Storia di Merlino*, et *le Rime di Rustico di Filippo.* Les deux volumes que nous annonçons ci-dessus portent les numéros 5 et 6 de la collection ; le programme des fascicules suivants et les noms des collaborateurs que M. Novati a su associer à son œuvre (nous y relevons ceux de Pio Rajna, Francesco Flamini, Vittorio Rossi, etc.) nous dispensent de souhaiter bonne chance à la *Biblioteca storica ;* son succès est dès maintenant assuré ; ses preuves sont faites.

La *Catinia* est ce dialogue entre buveurs, écrit dans un latin grossier, que les historiens de la comédie italienne citent infailliblement parmi les premiers essais dramatiques de la Renaissance, la plupart d'ailleurs sans l'avoir lu. En réalité, ce n'est pas une comédie au sens classique du mot, mais un simple délassement d'humaniste en belle humeur, une farce comme en composaient les *clerici vagantes,* avec une certaine intention morale ou plutôt satirique ; elle n'a jamais été destinée à la représentation. Il faut savoir gré à M. Segarizzi de nous en donner un texte correct, d'après un manuscrit de la Marcienne, et surtout d'avoir réuni sur son auteur, le médiocre humaniste trentin Sicco Polenton (né en 1375 ou 1376, mort vers 1447), un nombre respectable de documents, grâce auxquels il a pu lui consacrer une monographie précise et solide.

Après avoir rappelé que l'Arétin, entre autres méthodes d'intimidation dont il usait à l'égard des rois et des princes, lança pendant plusieurs années des *giudizi,* dans lesquels il prédisait, à la manière des astrologues et dans leur style, les événements de l'année qui s'ouvrait, M. A. Luzio, auquel on doit déjà tant d'importantes publications sur l'Arétin, fait connaître le seul spécimen complet, qui nous soit parvenu de ces *giudizi* satiriques. Le texte nous en a été conservé dans un ms. de la Bibliothèque Impériale de Vienne (n° 15115), sous ce titre : *Pronostico dell' anno MDXXXIIII composto da Pietro Aretino flagello de Principi et quinto Evangelista.* Les quarante pages

d'introduction et les soixante-dix pages de notes qui accompagnent ce document d'une audace inouïe, d'une « verve canaille » (ce sont les termes qu'emploie M. L.), en donnent un commentaire qui ne laisse rien à désirer, et que complètent encore sept documents inédits publiés en appendice. Personne n'était plus capable que M. L. d' « illustrer » avec cette abondance un texte tout rempli d'allusions perfides et malicieuses. Ce volume est certainement une des contributions les plus remarquables et les plus instructives que M. Luzio ait publiées sur l'Aretin et sur son temps; on y trouvera notamment une foule de renseignements, en partie inédits, sur les relations de l'effronté libelliste et de François Ier, auquel était dédié le pronostic de 1534.

Henri Hauvette.

Karl Brandi. **Die Renaissance in Florenz und Rom.** Acht Vortraege. Leipzig, B.-G. Teubner, 1900 VIII-258 pages (5 m.).

Les huit chapitres dont se compose le livre de M. Brandi sont divisés en deux séries égales : quatre sont consacrés à Florence ou à la *Frührenaissance* (la fin du moyen âge et Dante; la société florentine et l'humanisme; les artistes du XVe siècle; Le principat des Médicis [1] et Savonarole), quatre à Rome ou à la *Hochrenaissance* (les papes souverains temporels; l'âge d'or et Raphaël; Michel-Ange; la fin de la Renaissance). On voit assez par cette simple table des matières que l'auteur n'a pas prétendu écrire une histoire continue de l'art ni de la littérature italienne à l'époque de la Renaissance; ce sont des études, des tableaux détachés, présentés dans l'ordre chronologique, et que relient seulement entre eux les idées générales que l'auteur a sur la Renaissance. Ces idées, sans prétendre à une grande originalité, ont le mérite de se fonder sur l'étude consciencieuse des meilleurs ouvrages relatifs à cette période parus en ces dernières années; M. B. est fort au courant de la « littérature » de son sujet. On lui reprochera d'autant moins les quelques lacunes de son plan et la docilité avec laquelle il a adopté des idées aujourd'hui assez généralement reçues, qu'il a voulu visiblement faire œuvre de vulgarisation; c'est au grand public qu'il s'adresse et non aux spécialistes; l'aspect même de son livre, imprimé avec soin et décoré de lettrines, de frontispices et de culs-de-lampe dans le style renaissance, sans notes encombrant le bas des pages (elles sont ramassées à la fin du volume), est agréable et artistique; il sollicite le lecteur, et celui-ci trouve en M. Brandi un guide aimable, bien informé, et qui se fait écouter volontiers. L'on ne saurait demander plus à un ouvrage de ce genre. H. H.

---

1. Le mot *Principat* appliqué à l'influence politique des Médicis du XVe siècle, Conne et Laurent, n'est pas des plus heureux, car ils ne furent nullement des princes.

Karl BENRATH, **Julia Gonzaga**; ein Lebensbild aus der Geschichte der Reformation in Italien (Schriften des Vereins für Reformationsgeschichte, nr. 65). Halle, Niemeyer, 1900; in-8°, IX-126 pages.

Voici une excellente monographie sur l'une des femmes les plus célèbres de la Renaissance italienne; Giulia Gonzaga, après avoir attiré les regards de ses contemporains par sa beauté et le charme de son esprit, intéresse maintenant les historiens de la Réforme par l'accueil qu'elle fit aux doctrines nouvelles. Est-ce à dire qu'elle fut luthérienne? Nullement; elle ne connut guère que les idées de l'espagnol Juan de Valdès sur la rédemption par la mort du Christ et sur la justification par la foi; en dehors de ces idées capitales, elle montra peu d'intérêt pour les questions de discipline ecclésiastique, ce qui lui permit de rester jusqu'à sa mort catholique de nom; et, retirée en une demie claustration dans un couvent de Naples, soupçonnée d'hérésie, mais non poursuivie, elle ne se fit pas faute de soutenir de ses conseils et de sa sympathie ceux que Rome persécutait alors pour leur foi. N'y a-t-il pas là, entre Giulia Gonzaga et Marguerite de Navarre, une singulière ressemblance? — On saura gré à M. Benrath d'avoir raconté avec impartialité et en faisant justice de bien des légendes, la vie de cette femme éminente, et d'avoir fait revivre une des figures les plus charmantes et les plus pures de la Renaissance.

Henri HAUVETTE.

Marcel REYMOND, **La sculpture florentine**; le XVIe siècle et les successeurs de l'école florentine, — Florence, Alinari, 1900, in-4°; VIII-244 pages.

Avec cette quatrième partie s'achève la vaste publication consacrée par M. Reymond à l'histoire de la sculpture florentine. On remarquera la rapidité avec laquelle se sont succédés ces quatre volumes : le premier porte la date de 1897; celui-ci a paru au printemps dernier. Une pareille continuité dans l'effort, de la part de l'auteur et aussi de la part de l'éditeur, ne s'explique que par la longue et sérieuse préparation qui précéda la mise en train de l'entreprise. Cette rapidité n'a dès lors que des avantages : il y a unité parfaite dans l'exécution de l'œuvre, dans son apparence extérieure comme dans les idées qui y sont développées. Ce n'est pas là un mince avantage; avec un tour d'esprit systématique comme celui dont M. R. a fait preuve dans la conception de son ouvrage, il est toujours à craindre que de trop longs délais d'un volume à l'autre ne laissent voir des fluctuations, des changements parfois profonds dans la pensée de l'auteur. Tel n'est pas le cas ici : la thèse que M. R. a soutenue dès son premier volume est confirmée et développée par les trois suivants; le critique a sur la Renaissance en général, et sur la sculpture de cette période, un cer-

tain nombre d'idées très nettes sur lesquelles il n'a cessé de revenir avec insistance, et qui forment un véritable corps de doctrine ; lorsque l'on discutera les idées de M. R. sur cette époque, — ce que l'on ne saurait manquer de faire — du moins ne pourra-t-on se plaindre qu'il les ait formulées avec hésitation et sans les pousser jusqu'à leurs extrêmes conséquences.

Quelles sont ces idées, les lecteurs de cette *Revue* le savent déjà ; il est donc inutile de les répéter. Ce qu'il faut dire, c'est combien elles empêchent peu l'auteur d'être impartial dans l'appréciation des œuvres. Amené par son sujet à parler de l'époque classique et des artistes qui ont définitivement rompu avec la tradition charmante des maîtres du XIVe et du XVe siècle, on pourrait s'attendre à ce que M. R. se montrât impitoyable pour ces tendances nouvelles et pour les œuvres où elles s'affirment. Il n'en n'est rien : le chapitre sur Michel-Ange contient bien quelques critiques sévères, exprimées sans détour ; mais le génie de cet incomparable artiste y est apprécié et caractérisé avec esprit, et avec un vif sentiment de ses qualités supérieures; M. R. a même trouvé des charmes dans les compositions d'un Bandinelli, d'un Ammanati, d'un Bernin (car le Bernin termine la série des sculpteurs étudiés : peut-être s'étonnera-t-on de le voir rattaché à l'école florentine ? Mais assurément l'on ne se plaindra pas que M. R. lui ait consacré un chapitre). Lorsque l'on a tant soit peu admiré les créations d'un Donatello ou d'un Luca della Robbia, il est difficile de n'être pas tour à tour affligé et agacé par les œuvres d'un Bernin, et j'imagine que M. R. a dû éprouver ce sentiment. Mais lorsqu'il s'est mis à étudier de plus près ces œuvres d'un art dégénéré, il lui a été impossible de ne pas sentir les qualités réelles qui s'y manifestent, fussent-elles exactement l'opposé des qualités qu'il avait louées ailleurs. Il s'y est alors attaché ; il a découvert que le Bernin était un grand artiste et n'a pas craint de le dire. Voilà, chez un critique, un bel exemple de probité et d'impartialité; c'est que M. Reymond n'a pas jugé en théoricien prisonnier de son système, absolu dans ses idées, mais en artiste épris du beau sous toutes ses formes.

Un théoricien et un artiste ; voilà bien les deux hommes qui ont collaboré à cette belle histoire de la sculpture florentine ; et s'il était possible de les séparer, de préférer l'un sans faire tort à l'autre, le choix ne serait pas douteux; c'est à l'artiste qu'iraient nos préférences.

Henri Hauvette.

C. G. Osgood. **The classical mythology of Milton's English poems.** New-York, Holt, 1900, in-8°, LXXXV-111 pp.

Sous sa forme première de thèse de doctorat, ce livre n'était, comme on disait autrefois, qu'un « dictionnaire de la fable », indi-

quant les mythes que Milton emprunte à l'antiquité et les sources auxquelles il les puise. En publiant sa thèse, l'auteur y ajoute une préface pleine d'intérêt. Dans Milton, nous dit-il, les mythes antiques servent à trois fins : introduits sous forme de comparaisons, ils éclairent et ornent le récit poétique ; quelquefois ils font la matière d'un épisode, Ève découvrant sa beauté dans le miroir des eaux rappelle l'histoire de Narcisse et Circé a transmis à son fils Comus plus d'un trait de son caractère ; enfin les descriptions de la nature se colorent sans cesse de souvenirs classiques. A ce propos M. O. fait observer que le poète aime aussi à mêler à des réminiscences d'Homère et d'Hésiode une image empruntée aux Psaumes ou au livre de Job.

Ici se posaient quelques questions auxquelles M. O. n'a pas cru devoir répondre : ayant analysé avec soin ces poèmes de jeunesse dont la pure beauté antique fait songer un peu à Chénier, il a laissé de côté les épopées. Mais nous voudrions savoir comment le Puritain qu'était Milton a pu sans sacrilège parler de l'Olympe en traitant de la chute de l'homme ou du dogme de la rédemption. Pourquoi cite-t-il presque dans un même vers Jupiter et le Christ, Saturne et Satan ? Pourquoi peuple-t-il de dieux païens l'Eden et l'Enfer ? Ces dieux, il est trop convaincu pour les évoquer, afin seulement d'étaler son savoir ou de laisser tomber le vers sur un nom propre d'une belle consonance. Pourquoi enfin préfère-t-il, comme M. O. le signale, les mythes primitifs, les Titans, Saturne, le Chaos ? Pourquoi passe-t-il sous silence des créations purement poétiques, les Grâces, les Muses, les Amours, ou du moins en modifie-t-il le caractère ? Autant de problèmes que M. O. n'a pas résolus.

Or, on a l'impression, à la lecture de Milton, que les mythes avaient pour lui une valeur réelle ; ses dieux sont plus que des machines épiques, ils existent, et l'homme en ressent encore la fatale puissance. Au premier livre du Paradis Perdu, le poète s'explique très nettement, en dénombrant les forces sataniques. Une multitude de démons, anonymes, deviendront les idoles du monde païen ; non seulement Moloch et Astarté, Isis et Osiris, sont des anges déchus, mais les « dieux ioniens », et le forgeron infernal qui élève le Pandemonium s'appellera plus tard Vulcain ou Mulciber (v. 740 sq.) [1].

Pour expliquer cette conception de la mythologie, il faudrait connaître en détail les croyances religieuses en Angleterre au XVIIe siècle. M. O. a sans doute cru que l'examen de cette question sortait des limites d'une préface de pure analyse littéraire. Bornons-nous à indi-

1. D'après certains passages que cite M. Osgood, Milton, comme Bacon (*Sagesse des Anciens*), aurait prêté aux mythes un sens allégorique. S'il doute quelquefois de leur vérité littérale, c'est, croyons-nous, que pour lui les Grecs ont emprunté aux Hébreux leurs mythes en les altérant (Par. Reconq., 4, 339), d'où sa prédilection pour les mythes primitifs.

quer le sens dans lequel on pourrait chercher la solution du problème.

On sait que l'idée de voir des démons dans les divinités païennes date des premiers siècles du christianisme. Ce sont les Pères qui l'ont développée. Elle persista pendant tout le moyen âge et au-delà de la Renaissance. Les passions religieuses l'exploitaient, témoin le passage où Burton, ayant déclaré que « les dieux des Gentils sont des démons », ajoute « les papistes les honorent présentement sous le nom de saints » (*Anatomy of Melancholy*. I, 2, l. 1 [1622]).

La crédulité des Anglais au XVIIe siècle aide à comprendre ces étranges opinions. Des esprits vigoureux, habitués par devoir professionnel à se prémunir contre l'imposture, se laissent guider par des croyances qu'on retrouverait difficilement de nos jours dans le bas peuple. On vit paraître comme témoin à charge dans un procès de sorcellerie présidé par l'intègre et judicieux Matthew Hale, et qui se termina du reste, par une double condamnation à mort, l'aimable auteur de *Religio Medici*, Sir Thomas Browne (*Lecky*, *Ration. en Europe*, vol. I, ch. 1). Pour confondre ceux qui nient la résurrection, deux théologiens hardis, précurseurs du rationalisme moderne, Glanvill et More, citent des histoires d'apparitions. Un esprit fort comme Hobbes, tout en niant la réalité des fantômes, avait, dit-on, peur de l'obscurité. Le 15 juin 1663, il se passa une scène curieuse à un dîner officiel auquel assistait, en sa qualité de haut fonctionnaire, le fameux Pepys. Comme les convives, grands seigneurs pour la plupart et disposés au libertinage d'esprit, se demandaient si un démon pouvait animer le cadavre d'un mort, l'un d'eux, Lord Sandwich, conclut dans le sens de l'affirmative en racontant une histoire de fantôme.

Le sens historique manquait autant que le sens critique. L'anachronisme s'acceptait. Les canons braqués par les démons sur les cohortes célestes et dont l'irrévérencieux Voltaire s'est tant moqué, n'ont pas dû surprendre les Puritains. Pour les contemporains de Cromwell et de Charles II, toute l'histoire était disposée sur un même plan, comme la nature pour les naïfs enlumineurs du moyen-âge. Ils ne songeaient pas à séparer les chefs-d'œuvre de la littérature grecque et la Bible, si distincts pour un siècle qui a entendu les leçons de M. Renan. Si Thomas Farnaby, par exemple, explique telle forme latine par des mots hébreux, c'est que la langue dans laquelle il a lu le récit de la création lui semble naturellement la mère de toutes les autres. Quelque temps après, le savant Gale croira que l'antiquité doit sa civilisation à Moïse, et toute l'Europe le croira avec lui. Dès lors, on comprend que les dieux d'Homère aient été assimilés aux idoles cananéennes.

Ajouterons-nous que rien dans l'enseignement des Universités ne pouvait éveiller ni le sens critique, ni le sens historique? A Cambridge, dit M. Masson (Vie de Milton, I), Milton passait son temps à ratiociner sur « la musique des sphères », « les avantages du jour sur la

nuit ». Plus tard, quand la philosophie nouvelle aura pénétré à Oxford et à Cambridge, quand la Société Royale aura commencé ses recherches, après Locke et Newton, après l'action immense exercée par les réfugiés français, catholiques et protestants, par Saint-Evremond comme par Bayle, les divinités païennes, reculées dans le lointain des siècles, cesseront de vivre, les poètes ne verront dans l'Olympe qu'un magasin de décors et, à la place du gigantesque Pandémonium de Milton, Pope élèvera un petit théâtre de variétés, où les dieux, en perruque poudrée, viendront soupirer des pastorales ou déclamer la *Boucle de cheveux enlevée.*

C'est ainsi que l'illusion est la source la plus féconde de la poésie. Milton ne doit pas seulement à sa crédulité d'avoir donné aux dieux de l'antiquité une réalité et une vie singulièrement grandioses et terribles; aux fleurs harmonieusement belles que produit, grâce à une savante culture, le sol de l'Attique, il a mêlé quelques fleurs sauvages de Judée et de Galilée [1].

Ch. Bastide

La campagne de 1809 en Allemagne et en Autriche par le commandant Saski. (Publication de la section historique de l'Etat-major de l'armée). Tome II. In-8°. 360 p. Avec cartes et tableaux, 1900. Paris, Berger-Levrault. 10 fr.

Ce deuxième volume qui mérite les mêmes éloges que le précédent, embrasse la première période de la campagne, c'est-à-dire les opérations poursuivies sous la direction de Berthier jusqu'à l'arrivée de Napoléon, et les manœuvres par lesquelles l'empereur rétablit les affaires. On voit d'abord le major-général activer les derniers préparatifs de guerre et l'intendant-général Daru compléter les services administratifs des cinq corps principaux qui constituent l'armée d'Allemagne. Puis commencent les hostilités : Berthier se conforme tant bien que mal aux instructions générales que l'empereur lui donne le 30 mars, puis à la lettre qu'il reçoit au soir du 13 avril ; mais il est embarrassé, il appelle, il réclame Napoléon « pour éviter les ordres et les contre-ordres » (p. 162), et la situation se trouve bientôt à demi compromise parce qu'il a fait juste le contraire de ce qu'il fallait faire (p. 195) lorsque l'empereur arrive « avec la rapidité de l'aigle » (p. 201), et alors se succèdent les combats : Thann, Abensberg, Landshut, Eckmühl, Ratisbonne. Tous les documents français sont réunis dans cette publication, et outre les ouvrages imprimés, comme les souvenirs de Lejeune et de Berthezène et le livre de Stutterheim, M. Saski a consulté non seulement les archives de la guerre et les archives nationales, mais des archives particulières, celles du comte Gudin, du comte

---

1. Relevons une faute d'impression qui a échappé à la vigilance de M. Osgood : XXI, n. 2 ; lisez : 60, pour 86.

de Lorencez, des princes d'Essling et d'Eckmühl. On remarquera surtout parmi ces pièces les rapports des opérations du 3e corps, et de la 2e division (Friant) de ce 3e corps, la relation de Boudin de Roville (aide de camp de Saint-Hilaire), le récit d'Eckmühl par le chef d'escadron wurtembergeois Bismarck, et nombre d'extraits de journaux historiques. Nous regrettons de ne pas trouver à la fin de ce recueil de matériaux si importants quelques pages qui résument les événements en les accompagnant de réflexions et de remarques techniques [1].

A. C.

Un général hollandais sous le premier Empire, Mémoires du général baron de Dedem de Gelder, 1774-1825, Paris, Plon, 1900, In-8e, VI et 414 p. 7 fr. 50.

Ces mémoires, très intéressants et d'ailleurs bien annotés, comprennent en somme trois parties. Dans la première, Dedem, fils de l'ambassadeur des Provinces Unies à Constantinople, retrace ce qu'il a vu en Orient ; le voyage qu'il fit en Egypte avec M. Fauvel est particulièrement attachant. La deuxième partie nous le montre ministre plénipotentiaire du roi Louis de Hollande près du roi de Westphalie et du roi de Naples ; le portrait du roi Jérome et des personnages qui l'entouraient est vivant; piquante, la description de la cour de Piombino ; instructive, la peinture de Naples sous Murat. La troisième partie représente Dedem devenant, de général-major au service de Hollande, général de brigade dans les armées de Napoléon et tenant si bien son nouveau rôle qu'il s'étonne et se fâche de n'être pas général de division. Ses jugements sur les hommes de guerre qu'il fréquente alors, ont du prix. Il fait un grand éloge de Davout, bourru, malhonnête, brutal, mais nullement cruel ; « il n'était pas toujours aimable, mais je suis fier d'avoir servi sous ses ordres, d'avoir été chez lui à une école instructive ; avec lui, ou est sûr d'être bien commandé, ce qui est quelque chose et de petits desagréments sont compensés par de grands avantages. » Il voit dans Friant un vrai manœuvrier mais un homme de peu d'esprit. Il trouve que Ney avait le sens droit et jugeait bien sur le champ de bataille, mais « dans les moments difficiles autres que ceux de la guerre, tombait dans le vague et l'incertitude ». Son récit de la campagne de 1812 renferme plus d'un curieux détail : il note, par exemple, que Napoléon était cruellement trompé par les rapports qu'on lui faisait et qu'on osa lui dire officiellement avant Moscou que la division Friant avait des vivres pour dix-sept jours alors qu'elle était réduite aux expédients ; il remarque qu'on eut tort à la Moskowa de ne pas pousser en avant dès le matin l'aile droite de l'armée pour déborder l'ennemi et que la faute est due au manque de bonnes cartes et à l'ignorance complète des localités ; il

---

1. p. 34 lire Colaud au lieu de *Collot*.

assure qu'il y avait à Moscou de grands approvisionnements, qu'avec un peu d'ordre on aurait pu distribuer des vivres pour trois mois, mais que la discipline n'existait plus ; lui aussi est d'avis que l'empereur eut mieux fait de rester à Smolensk, d'empêcher ainsi la Porte de faire la paix, de réorganiser les troupes et d'entrer en campagne l'année d'après ; mais l'empereur « ne savait ni négocier ni temporiser ». Dedem l'a observé pendant la retraite : « Il était calme sans colère, mais aussi sans abattement ; c'était l'homme qui voit le désastre et reconnait tout ce que sa position offre de difficile, mais qui se dit : « c'est un échec, il faut s'en aller, mais on me retrouvera. » Durant la campagne de 1813, Dedem appartint à la division Girard. Il loue la bravoure de ses soldats ; presque tous avaient la gale ; mais, disaient-ils, « si nous sommes sales, nous nous battrons bien ». Et, en effet, ces jeunes gens se battirent bien. Mais après la lutte, ils étaient comme « ahuris » et « pétrifiés » : leur coup d'essai avait été trop violent, et s'ils avaient dû recommencer vingt-quatre heures après, ils n'auraient rien valu : « peu à peu ils reprirent de la gaieté, mais il ne fallait point leur donner le loisir de réfléchir, car ils retombaient dans la tristesse, et par la suite ils gagnèrent tout à fait le spleen. » Une courte narration de la seconde journée de Leipzig et des opérations de l'armée d'Italie sur la ligne du Taro termine le volume (après la mort de Gratien, Dedem commanda la 1re division de réserve sous les ordres de Maucune qui commandait en chef le corps de la droite du Pô). Quoi qu'on puisse penser de certaines appréciations de Dedem et bien qu'il nous paraisse un ambitieux qui, bien qu'aristocrate et dédaigneux des « simagrées plébeïennes » accepte de la démocratie honneurs et emplois, il avait, comme il dit lui-même, de la perspicacité et de la finesse ; ses mémoires ne sont pas du tout à dédaigner [1].

A. C.

Abhandlungen, Vortraege und Reden von Félix Stieve. Leipzig, Duncker u. Humblot, 1900, XII, 420 p. in 8° (avec portrait). Prix : 10 fr. 50.

Elève de M. Cornélius, dont nous parlions ici naguère, M. Félix Stieve, professeur à l'Université et à l'Ecole polytechnique de Munich, est mort dans cette ville, à un âge encore peu avancé, le 10 juin 1898. Intrépide fouilleur d'archives, il était connu surtout dans le monde savant par la grande collection des *Briefe und Akten zur Geschichte des dreissigjaehrigen Krieges*, qu'il publia conjointement avec M. Moritz Ritter, sous les auspices de l'Académie royale de Bavière.

---

1. Lire p. 109 Reubell et non *de Rewbell* ; p. 283 et ailleurs le grand maréchal et non le *maréchal* Duroc ; p. 284 Lefebvre et non *Lefèvre* ; p. 368 Dessaix et non *Desaix*, etc.

Les volumes IV et V de la série, parus de 1880 à 1885, sont dus à ses recherches [1]. Il avait débuté, si je ne me trompe, dans la carrière, en 1875, par un travail *Der Kampf um Donauwoerth*. Son dernier travail de longue haleine est une histoire de la révolte des paysans de la Haute-Autriche en 1626, publiée en 1891 [2]. Il a disséminé un nombre considérable de mémoires, en partie volumineux, dans les *Denkschriften* et les *Sitzungsberichte* de ladite Académie ; ils sont relatifs presque tous à l'histoire de l'Allemagne et spécialement de la Bavière, au XVIe et au XVIIe siècles [3]. Il a inséré de plus une série de notices biographiques relatives à la même époque, dans l'*Allgemeine deutsche Biographie* ; on en trouvera quelques-unes dans le présent volume [4]. Mais la majeure partie du livre est formée par une douzaine de conférences prononcées, soit à Munich, soit peut-être ailleurs, devant un public mixte, pendant les dernières quinze années environ de sa vie.

Ces conférences nous révèlent un Stieve nouveau que le public érudit, en dehors de Munich, ne connaissait guère, orateur de talent, vraiment éloquent parfois, maniant avec facilité les idées générales, jugeant d'ordinaire les hommes et les choses de haut. Animé d'un patriotisme ardent et sincère, Stieve a également pris part aux luttes religieuses, si vives en Bavière, de 1870 à 1880, et appartint d'abord au groupe vieux-catholique pour s'écarter finalement de toute église officielle [5]. Ce qui frappe avantageusement à la lecture de ces conférences, c'est leur extrême brièveté ; la plupart n'ont que douze à quinze pages et l'on peut se demander si les textes imprimés n'étaient pas simplement des canevas sur lesquels l'orateur brodait ensuite librement devant son auditoire [6]. Quelques-uns de ces morceaux remontent au moyen âge *(Henri IV à Canossa. — Le mouvement hussite)* ; d'autres appartiennent à l'histoire du seizième siècle *(La Réforme en Bavière)*, la plupart au dix-septième *(La politique et les passions au* XVIIe *siècle — La destruction de Magdebourg — Gustave Adolphe — La conversion de Wallenstein au catholicisme* etc.). Il n'en est aucune qu'on ne lise avec intérêt et le professionnel lui-même pourra trouver, dans les dernières surtout, des aperçus nouveaux, l'auteur connaissant admirablement l'histoire des cinquante années qui se terminent à la signature des traités de Westphalie.

---

1. Voy. sur eux *Revue Critique* 17 avril 1880 et 13 juillet 1885.

2. *Der Oberoestreichische Bauernaufstand von 1626*, 2 vol. 8°. Une faute d'impression de la préface de notre volume donne à cette révolte la date de 1526.

3. Parmi les plus importants nous citerons *Verhandlungen über Kaisers Rudolf Nachfolge* (1880), *Der Kalenderstreit des 16. Jahrhunderts in Deutschland* (1883) *Zur Geschichte Wallensteins* (1898).

4. Celles sur les empereurs Rodolphe II, Ferdinand II et Ferdinand III.

5. On peut voir à ce sujet les études du présent volume, *Ignace de Doellinger* et *De l'importance et de l'avenir du vieux catholicisme.*

6. La préface bien courte de M. Hans de Zwiedineck ne nous apprend rien à ce sujet. On regrettera certainement que ni lui, ni la veuve du regretté savant, n'ait songé à joindre au volume une notice biographique qui aurait été la bien venue.

M. Stieve était aussi fort apprécié à Munich comme orateur dans les fêtes et les banquets politiques ; les curieux trouveront quelques spécimens de ce genre d'éloquence (centenaire de l'empereur Guillaume I, fêtes en l'honneur du prince de Bismarck) vers la fin du volume. Mais le dernier morceau qu'il renferme, *Deux jours dans un cachot français*, intéressera peut-être davantage ; ce sont des souvenirs de voyage ou plutôt les souvenirs d'un épisode fort désagréable du voyage entrepris par le jeune savant lorsqu'il travaillait aux archives de Paris. Rentrant chez lui dans la soirée du 11 juin 1869, il fut englobé sur les boulevards dans une râfle de sergents de ville qui arrêtaient quelques « manifestants » d'alors, et après avoir été fort maltraité par les agents de l'époque, qui n'étaient pas tendres aux « fauteurs de désordres » il fut conduit à Bicêtre et y passa quarante-huit heures en fort mauvaise compagnie et dans des locaux d'une malpropreté extrême, jusqu'à ce que son ambassadeur pût le réclamer. On comprend qu'il n'ait pas gardé très bon souvenir de l'hospitalité parisienne.

R.

James A. H. Murray. **The evolution of English Lexicography.** Oxford, Frowde, 1900. 51 pp. 2 s.

En souvenir du professeur Romanes, l'Université d'Oxford demande tous les ans une conférence à l'un des plus illustres savants de l'Angleterre. Les étudiants ont pu ainsi entendre dans le Sheldonian theatre, au milieu de l'imposant cérémonial toujours observé dans les fêtes de la vieille Université, des hommes comme Huxley et Gladstone. Le docteur Murray, auquel est dévolu cette année l'honneur de la « Romanes lecture », a pris comme sujet l'évolution de la lexicographie en Angleterre depuis les brefs glossaires que rédigeaient les moines anglo-saxons jusqu'au volumineux dictionnaire historique dont il dirige lui-même en ce moment la publication. Il donne quelques détails sur le célèbre dictionnaire de Johnson, le précurseur des lexicographes modernes. S'il faut en croire Spence, l'idée première d'un dictionnaire remonterait à Pope. Le dictionnaire de Johnson parut en 1755. Son autorité est telle que des fautes d'impression que l'auteur a oublié de corriger ont imposé aux Anglais, entre autres anomalies, la confusion des deux mots *coco* et *cocoa* et la fausse orthographe *despatch* pour *dispatch*. Il fallut à Johnson huit ans et demi pour achever cet ouvrage immense. M. Murray et ses collaborateurs ont travaillé neuf ans avant de publier les trois premières lettres de leur dictionnaire. C'est qu'ils ont voulu, d'après M. Murray lui-même, un dictionnaire rigoureusement historique, et non un dictionnaire de la langue actuelle — comme celui de Littré — dont chaque article est accompagné de remarques historiques. Le travail de vérification des

citations a été fait avec un tel soin qu'on n'hésite pas, par exemple, à recourir au *New English Dictionary* pour l'explication d'un passage corrompu de Shakespeare. Ajoutons cependant que ce dictionnaire indispensable au philologue ne servira guère au littérateur en quête de l'emploi correct d'une expression.

Ch. B.

E. Lechner. **Das Oberengadin.** 3e édit. Leipzig, Engelmann, 1900, pp. VIII, in-8° Prix : Mk. 3.

Ce livre, écrit surtout pour les touristes, est cependant moins et plus qu'un guide. Il ne contient pas les renseignements pratiques indispensables au voyageur; mais il l'informe d'une manière abondante, sûre et agréable sur l'histoire, les mœurs, la langue et la littérature du pays, et à ce titre il mérite d'être plus qu'une lecture de villégiature. Après une courte introduction géographique, M. Lechner traite de l'histoire de la Haute-Engadine. Son esquisse ne prétend pas à être complète, elle manque même d'un plan rigoureux; mais certains points, développés avec plus d'ampleur que ne le comportait le cadre du livre, offrent par cela même un réel intérêt. On lira avec profit les détails sur les stations sarrasines dans les Alpes, surtout sur l'introduction et les progrès de la Réforme, sur les luttes des deux maisons rivales des Planta et des Salis et l'adroite politique de bascule que le rusé petit pays joua si longtemps entre l'Autriche et la France avant de se fondre dans la Confédération Helvétique. Le chapitre suivant consacré à la langue et à la littérature latine est un peu insuffisant. M. L. eût pu, grâce à son long séjour dans le pays, nous donner de ce curieux débris linguistique une monographie qui eût ajouté beaucoup de traits intéressants à la psychologie du Romanche. Nous aurions aussi souhaité rencontrer quelques Volkslieder parmi les textes communiqués à titre d'échantillons et qui sont tantôt des traductions modernes de poésies allemandes, tantôt des morceaux originaux dont M. Lechner a fourni lui-même une heureuse version. La dernière partie, *Wanderskizzen*, est plus spécialement écrite pour les visiteurs de l'Engadine, qu'elle promène d'excursion en excursion, complétant ainsi, parfois à l'aide d'illustrations, — nous eussions préféré des cartes — l'introduction géographique du début, un peu sommaire dans ses généralités.

L. Roustan.

— M. Guido Bigoni, dans un article extrait du *Giornale storico e letterario della Liguria* (mai-juin 1900), estime que la carte dressée en 1325 par Angelino Dall' Orto était destinée aussi bien aux marins qu'aux « terriens »; il constate qu'elle est en progrès sur les cartes antérieures pour la Bretagne, la Scandinavie, les

côtes de la Baltique, la Bohême, le cours du Danube, du Tigre et de l'Euphrate, et réclame pour l'auteur la carte parisienne de 1339. — Ch. D.

— M. Gustave Bauch vient de tirer des Archives de Weimar une série de pièces inédites relatives aux réformes que Mélanchthon proposa d'introduire en 1523 dans les matières et les méthodes d'enseignement de l'Université de Wittemberg (*Die Einführung der Melanchthonischen Declamationen und andre gleichzeitige Reformen an der Universitaet zu Wittenberg*. Breslau, Marcus, 1900, 24 pp. in-8°). Il résulte de ces documents, qui sont principalement des rapports adressés par Spalatin aux électeurs Frédéric-le-Sage et Jean de Saxe, de 1523 à 1525, que l'enseignement, à ce moment, laissait beaucoup à désirer, que les humanistes convaincus comme Mélanchthon avaient à lutter sans cesse contre l'ignorance de leurs auditeurs et que la théologie nouvelle, comme autrefois la scolastique du moyen âge, absorbait le plus clair du temps et du zèle des étudiants, au détriment des études classiques. Quelques notes relatives aux savants et aux autres personnages mentionnés dans cette correspondance n'auraient pas été de trop. — R.

— On peut se demander s'il était bien nécessaire de consacrer deux cents pages in-8° à l'analyse de la controverse poursuivie, de 1607 à 1609, entre le roi Jacques Ier d'Angleterre et le cardinal Bellarmin, sur les limites réciproques du pouvoir royal et de celui du Saint-Siège. M. Joseph de la Servière, élève de l'Université catholique d'Angers, l'a fait dans une thèse présentée à la faculté des lettres de Poitiers, qui n'est pas précisément d'une lecture facile (*De Jacobo I Angliae rege cum Cardinali Roberto Bellarmino S. J. super potestate cum regia tum pontificia disputante*. Parisiis, Oudin, 1900, XXXI, 169 pp. in-8°). Peu de personnes sans doute s'inscriront en faux contre le jugement porté par l'auteur sur le théologien couronné que Sully appelait le plus sage des fous et le plus fou des sages, mais je crains bien qu'en dehors de la Compagnie, naturellement partiale pour un si illustre confrère, bien peu de politiques ou de penseurs modernes partagent son admiration pour le célèbre jésuite et — ce qui est plus difficile que de l'admirer en bloc — aient la patience de le suivre dans tous les détours de sa casuistique politique. Assurément la question pouvait sembler brûlante, elle l'était même certainement au XVIIe siècle; de nos jours encore, il est bon de connaître ces controverses célèbres d'autrefois. Mais une vingtaine de pages suffirait largement pour en résumer les traits principaux, sans qu'on s'astreigne à les suivre dans tous les méandres de leurs fatigantes redites et de leurs invectives réciproques. — S.

— M. Ch. Pfister, professeur d'histoire à l'Université de Nancy, vient de faire paraître dans les *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine* et en tirage à part, un intéressant *Journal de ce qui s'est passé à Nancy depuis la paix de Ryswick jusqu'en l'année 1744*, dû au libraire nancéen Jean-François Nicolas, le bibliophile lorrain bien connu par ses rapports avec Dom Calmet, Chevrier et d'autres érudits du temps. Sans présenter des faits nouveaux pour l'histoire générale, le *Journal* de Nicolas (Nancy, Crépin-Leblond, 1900, 178 pp. in-8°) est riche en détails curieux sur les événements quotidiens, sur les mœurs de la petite capitale et sur la façon de voir de ses habitants, relativement aux changements qui s'opérèrent dans leurs destinées par les guerres de Louis XIV d'abord et surtout par le départ de François III de Lorraine et son remplacement par le roi Stanislas. Le bon libraire vit arriver le monarque polonais avec un déplaisir qu'il marque à mainte page de ses notes. Celles-ci sont donc une contribution précieuse à l'histoire de la Lorraine au XVIIIe siècle, encore qu'il faille les utiliser avec prudence. M. Pfister a joint à ce texte, emprunté à l'une des nouvelles acquisitions de la Bibliothèque Nationale,

une notice biographique très complète, où il juge équitablement l'homme et l'historien. — R.

— M. Horric de Beaucaire a récemment donné deux nouveaux volumes du *Recueil des Instructions diplomatiques*, publié sous les auspices de la Commission des archives diplomatiques au Ministère des affaires étrangères (chez Alcan). Le tome Ier contient les instructions données aux envoyés à la cour de *Savoie-Sardaigne* de 1648 à 1748; le tome II va de 1748 à 1789; il fournit en outre les instructions aux envoyés près les ducs de *Mantoue* de 1648 à 1708 (date de la disparition du duché) puis une série de neuf appendices (listes chronologiques des ambassades, tables généalogiques de Savoie et Mantoue, texte des traités de 1655 entre Louis XIV et le duc de Mantoue), et il se termine par une table alphabétique très développée. La publication est faite avec grand soin. Dans ses introductions, M. H. de B. retrace sommairement l'histoire des relations diplomatiques de la France avec la Savoie et Mantoue sous l'ancien régime; avec raison, il remonte aux origines antérieures à 1648, car les traités de Westphalie ne constituent pas pour l'Italie une date aussi importante que pour le reste de l'Europe, et il y a peut-être lieu de regretter que le plan général de la collection n'ait pas permis à M. H. de B. de donner au moins le texte des instructions rédigées sous le ministère de Richelieu. Ces introductions constituent d'utiles chapitres d'histoire diplomatique, solides et clairs; et si M. H. de Beaucaire estropie parfois les noms propres, ou s'il laisse passer quelque inadvertance, comme d'appeler Frédéric-Guillaume le roi de Prusse en 1704 (t. I, p. LXVIII), son érudition n'en est pas moins de bonne qualité, et ses notes, avec leurs références abondantes et précises, sont excellentes. Quant aux instructions elles-mêmes, plusieurs sont de médiocre intérêt; mais nous n'avons pas ici à reprendre les critiques déjà souvent faites contre la conception générale du recueil. — G. P.

— Sous le titre *les bibliothèques particulières de Napoléon* (Paris, Leclerc. In-8°, 22 p.), M. Ant. Guillois retrace avec une foule d'intéressants détails, l'histoire des bibliothèques personnelles de Napoléon, telle qu'elle lui a été racontée maintes fois par M. Louis Barbier, le fils d'Antoine Barbier (le successeur de Ripault et le bibliothécaire de l'Empereur) et d'après les pièces que M. Louis Barbier et ses descendants lui ont confiées. On voit dans ce travail que Napoléon n'a jamais négligé la lecture des grands auteurs, qu'il lisait même les nouveautés — quitte à les jeter en voyage par la portière de sa voiture, et les pages qui les ramassaient en faisaient leur régal — que les fonctions de son bibliothécaire n'étaient pas une sinécure, etc. Signalons à M. Guillois une note du premier consul (*Corr.* VI, 533) demandant à Ripault un catalogue de la bibliothèque du Directoire pour « choisir les livres qui seront à son usage ». — A. C.

— Après avoir publié la traduction des études de Clausewitz sur 1812 et 1815, la librairie Chapelot fait paraître aujourd'hui *la Campagne de 1813 et la campagne de 1814* (In. 8°, 208 p.). La traduction de cet ouvrage de Clausewitz est due au commandant Thomann qui dédie son travail aux camarades de l'armée française comme Clausewitz avait dédié son œuvre aux camarades de l'armée prussienne. On trouvera, dit le traducteur avec raison, de multiples et précieux enseignements dans l'exposé de ces deux campagnes et principalement dans les critiques qui l'accompagnent et qui, de l'avis du général Pierron, sont un chef-d'œuvre. — A. C.

— M. Maurice Tourneux a publié chez Noël Charavay une *Table générale* des lettres et documents contenus dans l'*Amateur d'autographes* (Première série, deuxième période, 1875-1892). Il avait déjà donné en 1877 une *Table des documents*

de la première période; mais elle ne comportait, comme l'indiquait le titre, que les pièces inédites. La seconde *Table* qu'il présente aux chercheurs donne, avec la liste des documents originaux de tout genre, celle des articles, des comptes rendus de ventes et de livres, des nécrologies et des nouvelles diverses contenues dans chaque numéro. — A. C.

— Le même érudit a fait tirer à part de la « Révolution française » (mars 1900, à deux cents exemplaires sur papier vergé) sa notice sur *Etienne Charavay, sa vie et ses travaux*. On ne relira pas sans émotion les pages consacrées par M. Tourneux à la vie de ce modeste et savant historien qui disait qu'il faut vaincre l'ignorance et que, dans cette immense tâche, chacun trouve sa place, si infime qu'elle soit. M. Tourneux a d'ailleurs énuméré aussi complètement que possible les travaux d'Etienne Charavay : il les a divisés en deux classes, ceux qui appartiennent aux sujets les plus divers et ceux qui tiennent à la science des autographes. — A. C.

— Les actes de l'état civil parisien antérieurs à 1860 ont été brûlés en 1871, et la commission chargée de les reconstituer a fonctionné jusqu'en 1897. Dans son étude sur *Les Sources de l'ancien état civil parisien* (Paris, Champion, 1899, in-8°, VII-136 pages), M. Marius Barroux, archiviste adjoint de la Seine, s'est proposé, non pas de faire l'histoire de la reconstitution, mais de dresser la liste complète de tous les documents qui peuvent être considérés aujourd'hui comme les sources de l'état civil parisien et avant 1860, que ces documents aient été, ou non, utilisés par la commission de reconstitution. Ce sont : 1° les « actes » de l'état civil soit « sous la forme authentique » (registres des paroisses, des établissements hospitaliers ou religieux, des non-catholiques), soit « sous la forme non authentique » (copies ou extraits); 2° les « documents » d'état civil (registres d'ordre des différents cultes, des établissements hospitaliers, archives de l'enregistrement, procès-verbaux d'apposition des scellés, anciennes listes des périodiques, registres des pompes funèbres, archives des cimetières, épitaphiers, papiers de famille). Dans ce cadre méthodique, chaque groupe de documents est noté en son lieu, analysé et décrit avec une scrupuleuse précision. Le volume se termine par une utile table alphabétique, où sont notamment mentionnés les noms d'une centaine de Parisiens célèbres, dont M. B. a relevé en passant les sources d'état civil. Indispensable à l'étude de l'état civil parisien, l'excellent répertoire critique de M. B. fournit un grand nombre d'indications qui, telles quelles ou par analogie, pourront être utilisées aussi pour la recherche des dates de naissance et de décès dans les villes de province. — G. P.

— M. Paul Seidel, directeur des collections royales de Prusse, vient de publier deux catalogues, qui se rattachent à l'exposition de 1900, mais dont l'importance et l'intérêt dépassent de beaucoup le provisoire de cette exposition. Le premier : *Les collections d'œuvre d'art françaises du* XVIIIe *siècle appartenant à S. M. l'Empereur d'Allemagne* (grand fol. illustr.), retrace l'histoire des toiles, sculptures, tapisseries, rassemblées surtout par le roi Frédéric II, grand amateur de notre art, aussi bien que de notre littérature. Le second : *Les collections d'art de Frédéric le Grand, à l'exposition universelle de Paris*, est l'inventaire explicatif de celles de ces œuvres, aujourd'hui presque populaires, qui décorent le Pavillon allemand de la Rue des Nations. Le grand catalogue, tiré à 300 exemplaires, est malheureusement presque impossible à acquérir. On peut recommander aux historiens d'art d'acquérir au moins le petit, très facilement accessible. Personne n'était plus qualifié que M. Seidel pour écrire une étude complète et savante sur des œuvres qui restent pour nous nationales, et il faut en outre le remercier de la sympathie

particulière — et intentionnelle — avec laquelle il l'a écrite. MM. Paul Vitry et Marquet de Vasselot, attachés aux Musées du Louvre et de Versailles, en la vulgarisant pour le public français dans une bonne traduction, ont bien mérité de tous ceux qui goûtent notre art du xviiie siècle si délicat, si élégant, si personnel et original. — Henry Lemonnier.

— Le XLIe fascicule de l'excellent *Schweizerisches Idiotikon*, *Woerterbuch der schweizerdeutschen Sprache* (Frauenfeld, Huber) contient les p. 1585-1744 et va de *burga* à *bus* et ses composés. Signalons, en passant, une légère erreur : p. 1658, on donne comme composé de *passade*, le mot *uspassade* avec un exemple de Rodt, *drei Auspassaden;* le mot a été mal lu ; il faut lire *Anspessaden* (cf. le français *anspessade*).

— M. Vittorio Ferrari vient de donner une 5e édition complètement refondue du *Manuel de littérature italienne* de Cesare Fenini des origines à 1748 (Milan, Hœpli) ; il s'y attache surtout à marquer le rapport de la littérature avec les vicissitudes de la politique et le développement général de l'esprit. — Ch. D.

— Le *Dictionnaire général de la langue française* par MM. Hatzfeld, Arsène Darmesteter et Antoine Thomas, qui vient de se terminer et qui avait déjà obtenu le prix Jean Reynaud, a obtenu le grand prix de l'Exposition Universelle de 1900.

– Nous apprenons avec le plus vif regret la mort de M. le Chevalier Dr Vincenzo Joppi, le 1er juillet dernier. Le Dr Joppi, qui avait pris cette année même sa retraite de bibliothécaire de la ville d'Udine, était l'homme connaissant le mieux l'histoire du Frioul. Malgré son grand âge, il avait conservé toute son activité qu'il mettait ainsi que sa science au service de ceux qui y avaient recours. Il avait été président de la Deputazione Veneta di Storia Patria. — Henri Cordier.

— On nous écrit d'Athènes : Les éditions de la Bibliothèque Marasli se succèdent. Les traductions de l'*Histoire grecque de* Curtius (Lambros), de la *Poésie Latine* de Ribbeck (Sakellaropoulos), d'*Alexandre le Grand et des Diadoques* de Droysen (Pantazidis), sont complètement terminées. Nous avons de même le premier volume de l'*Archéologie* de Gilbert (Politis) et le premier volume de la *Littérature Byzantine* de Krumbacher (Sotiriadis). Nous avons déjà signalé la traduction de la *Littérature dramatique* de Saint-Marc-Girardin (Vlachos) et de l'*Histoire des monnaies anciennes* de Head (Svoronos), qui sont aussi terminées depuis quelque temps. Nous y ajoutons les deux premiers volumes de l'*Histoire d'Angleterre* de Macaulay (Rhoïdis) et les *Leçons de linguistique* de Whitney et Jolly (Chadjidakis). On a aussi publié dans la même Bibliothèque la traduction d'un poème de Pouchkine, et celle de Hamlet (Damiralis).

De pair avec les traductions marche la publication de plusieurs ouvrages originaux : *Jean Capodistrias* par Hidromenos, le premier volume des *Proverbes* de N. G. Politis (prix de l'Association pour l'encouragement des études grecques de Paris), dont compte a été déjà rendu dans la *Revue Critique*, et enfin les deux volumes intitulés Συναγωγὴ νέων λέξεων etc. Ce dernier ouvrage est un dictionnaire, œuvre posthume de Koumanoudis, qui renferme soixante mille mots formés depuis la prise de Constantinople jusqu'à nos jours (sciences, administration, finances, tribunaux, etc.). Il rendra des services signalés à tous ceux qui s'occupent de la langue néohellénique.

Le Propriétaire-Gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. — Imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 40 — 1er octobre — 1900

MEYLAN-FAURE, Les épithètes dans Homère. — LATTES, Le droit coutumier lombard. — GABOTTO, La Commune à Cuneo. — NICASTRO, Etude sur la conjugaison française. — VAST, Les grands traités du règne de Louis XIV, III. — F. BRUN, Un village soissonnais. — COSTA DE BEAUREGARD, Souvenirs de La Ferronnays. — P. BRUN, Henry Beyle-Stendhal. — Annuaire de Gœthe, XXI. — SCHERILLO, Les poésies de Leopardi. — MORANE, Finlande et Caucase. — Soutzo, Mémoires, p. RIZOS. — VAN ORTROY, Les délimitations en Afrique. — FOUILLÉE, La France au point de vue moral.

MEYLAN-FAURE **Les épithètes dans Homère,** Lausanne, 1899.

L'étude de M. Meylan-Faure sur *Les épithètes dans Homère* est une thèse présentée à l'Université de Lausanne. C'est un résumé succinct, clair et élégant des principales questions relatives au choix, à la significatlon, à la place des épithètes dans Homère. L'auteur s'est surtout inspiré des théories de Düntzer et de Brugman. Comme il ne prétendait point à faire œuvre originale, nous ne saurions lui reprocher de n'avoir rien ajouté de nouveau à ce que savaient déjà tous ceux qui se préoccupent de restaurer et d'interpréter le texte de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*.

M. D.

AL. LATTES, **Il diritto consuetudinario delle città lombarde,** con una appendice di testi inediti. Hœpli, Milan, 1899, XVI-463 p.

Jusqu'ici le droit coutumier lombard n'avait fait l'objet d'aucune étude d'ensemble; nous n'avions à son sujet que des indications éparses dans les histoires du droit italien comme celles de Pertile, de Schupfer, de Salvioli; les coutumes de Milan de 1216 éditées par J. Berlan en 1866 étaient seules mieux connues. M. Alessandro Lattes, auquel nous devons déjà des recherches sur le droit statutaire italien, s'est proposé de combler la lacune qui existait dans la littérature juridique italienne en nous donnant une histoire externe des coutumes municipales de la Lombardie au XIIIe et au XIVe siècles et un exposé systématique de la législation qu'elles renferment. Il y a joint le texte des coutumes inédites de Bergame et celui des coutumes de Brescia dont on n'avait qu'une édition incomplète.

Il nous semble que, sans trop grossir son livre, il aurait pu multiplier les citations de textes au bas des pages ; nous regrettons surtout qu'un ouvrage de ce genre ne soit pas accompagné d'un index détaillé permettant d'utiliser rapidement, sans de longues recherches, les nombreuses indications qu'il contient ; la table des matières, quoique commode, est loin d'être suffisante ; ainsi à la p. 209 il est question du retrait, à la p. 209, 211, des *guadia ;* si l'on consulte la table, ces matières ne sont traitées qu'aux p. 269 et 196 ; il n'y a, pour ainsi dire, aucun point à propos duquel cette observation ne put être faite.

M. L. ne s'est occupé que des *coutumes* proprement dites et les a distinguées des *statuts* émanés de l'autorité publique. Je ne sais si cette distinction est heureuse. En réalité coutumes et statuts se mêlent et s'enchevêtrent constamment ; un statut n'est souvent, au fond, qu'une coutume passée à l'état de loi. La seule raison par laquelle la méthode de M. L. se justifie, c'est qu'il lui a bien fallu se borner.

Il est impossible de donner une analyse même sommaire d'une œuvre comme celle de M. Lattes. Nous nous contenterons de quelques remarques de détail, après avoir constaté que sous une forme très sobre et très nette, on y trouve, bien groupées, bien éclaircies, les dispositions coutumières suivies par les cités lombardes.

C'est surtout à propos du *Liber consuetudinum Mediolani* que M. L. insiste ; à ses yeux, c'est une œuvre privée qui rappelle, avec un caractère moins marqué de personnalité, le traité postérieur en date de Bertaldo sur les coutumes de Venise *(Splendor Venetorum civitatis consuetudinum) ;* l'auteur du recueil des coutumes milanaises, *P. Judex,* serait peut-être P. Villani, qui fut juge et assesseur du podestat de Milan en 1200 et auquel on attribue une compilation d'usages féodaux ; conjecture pour conjecture, celle-là vaut bien les hypothèses de Porro et de Berlan.

En ce qui concerne le droit public lombard, on lira avec intérêt les pages relatives à la bourgeoisie ou *vicinatico* de Cannobio, aux origines de cette commune et aux vestiges qui s'y rencontrent de la propriété collective du sol. Seuls, les *vicini* pouvaient être propriétaires des immeubles situés sur le territoire de Cannobio : d'où il résultait que les créanciers d'un *vicinus* ne pouvaient recevoir en paiement les immeubles qui lui appartenaient que s'ils étaient eux-mêmes *vicini* ou bourgeois. Le retrait des voisins existe à côté du retrait lignager ou agnatique dans l'intérêt de la famille. Les associations entre frères qui vivent en commun rappellent la vieille organisation de la famille.

Dans l'ensemble du droit privé on retrouve le double courant romain et germanique avec des usages particuliers issus des besoins de la pratique. Ainsi la procédure romano-canonique est passée avec ses traits essentiels dans les coutumes lombardes, mais elle s'y nuance de pratiques barbares, de traits nouveaux, surtout en matière de

preuves (duel judiciaire, etc.) et à propos de la procédure d'exécution : exécution d'autorité privée à Côme, art. 44-48, arrêt conventionnel de la personne du débiteur par le créancier (*expressum pactum inter contrahentes de capiendo et detinendo*), pratiques infamantes en cas de cession de biens. Les titres exécutoires assimilés à une sentence judiciaire, ayant la même efficacité, apparaissent à Brescia, dès 1225 (cf. Côme, 1281 : *condemnacio per confessionem*).

Chaque chapitre, chaque paragraphe appellerait des remarques analogues : à propos de l'émancipation, p. 180, les ressemblances avec l'affranchissement ; à propos de la condition des femmes, p. 181, les autorisations requises pour la validité des actes par elles accomplis, des détails sur les *professiones legis ;* à propos des obligations, p. 196, la curieuse fusion de la fidéjussion romaine et des *guadia* lombards ; en matière de vente, p. 210, l'usage des cautions garantissant l'acheteur contre l'éviction et corroborant l'obligation du vendeur (cf. *fidejussores de carta guarendi* à Aoste). M. Lattes a touché à tant de points qu'il ne faut pas songer à signaler, ne fut-ce que d'un mot, même les plus importants.

J. Brissaud.

F. Gabotto. **Il « comune » a Cuneo e le origini comunale in Piemonte.** Messine, Greco et Sabella, 1900. — P. 17 à 94 (extrait du Bollettino storico-bibliografico subalpino, V, I-II).

Les origines des communes italiennes ne sont pas moins obscures que celles des communes ou des consulats français. M. Ferd. Gabotto, professeur d'histoire moderne à l'Université de Messine, dans des écrits divers sur Biella, Asti, Pignerol, avait soutenu, avec Davidsohn, *Geschichte von Florenz*, 1896, que les communes se rattachaient à la *vicinia* ecclésiastique (habitants du *vicus*, *vicini*, groupés par la nécessité de subvenir aux besoins du culte) Tout en maintenant ce point de vue, il insiste, à propos de Cuneo, sur le caractère seigneurial des communes en Piémont. A Pignerol, à Verceil, à Ivrée, la commune n'est qu'un *consortium* de seigneurs. Des membres d'une même famille féodale jouissaient dans un même lieu de droits divers dont l'exercice était réglé dans un *colloquium commune*, confié à certains d'entre eux qui prenaient le nom de Conseils. La commune ne serait donc qu'une forme de la coseigneurie. S'il n'est pas trop surprenant qu'elle ait eu ce caractère dans les villes anciennes, on est étonné de le retrouver dans des villes neuves, comme Cuneo, au XIIe siècle. C'est ce que M. Gabotto s'est proposé cependant d'établir par l'analyse de documents dont il donne les plus importants en appendice. Sa conclusion peut-elle être étendue à des villes plus importantes comme Alexandrie? Il y a lieu d'en douter. En tout cas, elle est de nature, même restreinte

à une petite ville, à confirmer ce que l'on admet communément au sujet de nos consulats méridionaux, à savoir qu'une place y était faite à la petite noblesse.

J. Brissaud.

Philippe Nicastro : **Étude sur la conjugaison française.** Ragusc, G. Destefano, 1899; un vol. in-4°, de 193 pages.

Muni d'une couverture bleu-pâle, imprimé avec un certain luxe typographique, le volume de M. Nicastro se présente bien à l'œil : malheureusement le contenu ne répond pas au contenant, et l'on s'en aperçoit dès qu'on a parcouru les premières pages du livre. Qu'a voulu faire l'auteur ? On ne le voit pas trop. Est-ce une étude historique, ou un guide pratique destiné aux étrangers qui désirent apprendre la conjugaison française ? C'est tout cela à la fois, semble-t-il, mais en visant les deux buts, M. N. n'en a atteint aucun. Je ne puis m'attarder à le démontrer ici. La partie intitulée *Histoire et théorie* s'étend de la p. 7 à 71, mais les pages y sont courtes, très courtes en général, encombrées par des notes multiples et de toutes provenances. Il y a là des renvois aux grammaires de Larousse, de Larive et Fleury ; des citations tirées de Burguy et naturellement de l'inévitable Brachet (jusqu'à quand les ouvrages de Brachet seront-ils un obstacle à tout progrès sérieux dans l'enseignement historique du français?) M. N. connaît, à vrai dire, d'autres auteurs, Diez par exemple et aussi M. Chabaneau, il a lu les grammaires de MM. Clédat et Brunot : comment se fait-il que de cette lecture, si elle a été un peu attentive, il n'ait pas tiré une idée plus nette de la conjugaison française, et ait laissé subsister la plus complète incertitude dans son exposé ? En fait de phonétique, il n'admet pas que *l* se soit vocalisée en *u* devant une consonne ; mais il croit par contre que le *t* de *aime-t-il* représente celui de *amat*. Il tire *aller* de *adnare* (d'après Brachet bien entendu) ; parlant de la production d'une dentale accessoire entre *n* et *r*, il cite comme exemple *prendre* — supposant apparemment que *prehendere* n'est pas un mot latin — et ainsi de suite. N'insistons pas. Tout cet exposé procédant au hasard, sans aucun lien systématique qui coordonne les faits entre eux, est arriéré de quarante ou cinquante ans. Nous ne pénétrerons pas non plus dans les multiples et redoutables tableaux dont est hérissée la seconde partie du livre. Nous y apprendrions cependant des choses assez nouvelles : ainsi que, le radical de *savoir* étant *sach*, on obtient *savoir* en changeant *ch* en *v*, et la forme du parfait nous y serait expliquée par un diagramme théorique *s (ach =) u-s*. Comprenne qui pourra : je plaindrais de tout mon cœur les élèves qui chercheraient à se loger dans la cervelle la conjugaison française en suivant de tels procédés. Devons-nous

remercier M. N. d'avoir rédigé son livre en français ? Oui, en principe. Il faut bien reconnaître cependant qu'il écrit notre langue d'une façon un peu pénible, et qu'il a laissé subsister un grand nombre d'erreurs typographiques. Dans la première phrase de son avant-propos, M. Nicastro déclare modestement que son essai sur le verbe français « est loin de satisfaire à des besoins réels » : je regrette de ne pouvoir pas le contredire.

E. Bourciez.

Henri Vast. **Les Grands Traités du règne de Louis XIV,** 3e fascicule. Paris, Alph. Picard et fils, 1899, in-8, 223 pp. 5 fr. 25. (Fascicule 28 de la Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire.)

Avec ce troisième fascicule, M. Henri Vast a terminé la publication des grands traités du règne de Louis XIV. A propos des fascicules précédents, la *Revue critique* a déjà loué les qualités qui recommandent d'une manière toute spéciale cette édition de textes diplomatiques ; grâce à l'abondance et la précision de leurs renseignements, les « notices » qui servent d'introduction à chaque traité constituent une excellente histoire en raccourci de notre diplomatie de 1648 à 1714. Il suffira donc de signaler le contenu de ce dernier fascicule.

Une « Notice sur les négociations qui ont amené la paix d'Utrecht » (1-59) est un exposé admirablement clair de toute notre action diplomatique depuis le traité de Ryswick ; les travailleurs sauront un gré particulier à M. V. des nombreuses références qu'il leur fournit dans les Archives des affaires étrangères, dans les Archives nationales et dans le Dépôt de la guerre. A la fin de cette introduction, l'auteur a justement mis en lumière la part glorieuse et toute personnelle qui revient à Louis XIV dans l'œuvre de ses ministres. « La postérité..... ne peut reprendre dans le vieux roi aucune pensée, aucun sentiment qui n'ait été réellement français... Jusqu'au dernier jour, il a conduit personnellement les négociations avec une hauteur de vue, une lucidité, une possession de lui-même qui n'ont subi aucune éclipse... » (p. 59).

Le fascicule comprend ensuite le texte minutieusement collationné, avec introduction bibliographique et notes diplomatiques ou historiques, de neuf traités signés en 1713 et 1714 à Utrecht, Rastadt et Bade, entre Louis XIV, la reine Anne, Jean V de Portugal, Frédéric-Guillaume Ier de Prusse, Victor-Amédée de Savoie, les États généraux, l'empereur Charles VI et l'empire. Il se termine par une table générale des personnages cités et un index géographique, qui se rapportent à l'ensemble des trois fascicules.

M. Vast vient de rendre un grand service à tous ceux qui s'intéressent à notre histoire nationale pendant le règne de Louis XIV;

souhaitons qu'il puisse avoir un jour de nouveaux titres à leur reconnaissance, en écrivant l'histoire d'un de ces grands diplomates qui ont su si bien exécuter les pensées du grand roi. Personne ne saurait être mieux désigné par cette tâche que le savant éditeur des *Grands Traités du règne de Louis XIV*.

G. Lacour-Gayet.

Un village soissonnais. Notes pour servir à l'histoire de Bucy-le-Long, 1634-1815. Meulan, Réty, 1900. In-8°, 125 pp. (tiré à cent exemplaires).

Ce petit volume est charmant, et quand même on ne serait pas enfant de Bucy, on le lit d'une traite. Ce n'est qu'une série de notes ; mais l'auteur, M. Félix Brun, n'avait pas d'autre but, et son seul défaut, si défaut il y a, serait peut-être de laisser par instants percer le catholique. Il est écrit avec finesse, avec agrément ; il renferme une foule de menus détails intéressants ; il se développe nettement en huit chapitres. L'auteur retrace d'abord le *culte*, énumère les curés d'après les archives paroissiales (l'un d'eux, Hinaux, devint curé de la paroisse des Blancs-Manteaux), reproduit l'acte de baptême des trois cloches de l'église. Il fait la biographie des maires de l'endroit et donne la liste des maîtres d'école en y joignant quelques particularités sur deux religieuses de l'Enfant-Jésus qui enseignèrent à Bucy pendant la Révolution. Il relève ensuite à certains intervalles le nombre des naissances et celui des morts (la population de Bucy ne cesse de décroître depuis la seconde moitié du XVIIIe siècle) et passe en revue les professions exercées dans le village (celle qui se rencontre le plus souvent est celle de vigneron, puis celle de tonnelier), mentionne les noms de famille qui sont demeurés. Il consacre plusieurs pages à certains personnages, aux Simon de Bucy (dont l'un fut évêque de Paris), à Bussy-Castelnau (né d'ailleurs à Ancienville et non à Bucy), au général Dutour de Noirfosse, lieutenant de Bussy et de Lally, à l'ermite Bertrand dont il fera bien, comme il en a l'intention, d'étudier de plus près les faits et gestes. On remarquera dans les pages relatives aux fêtes révolutionnaires de Bucy le compte rendu de la fête de l'Agriculture et le programme de la solennité qui eut lieu en 1798 à l'occasion des réparations de la route. Un chapitre tout militaire clôt dignement le livre : M. B. y raconte le combat du 13 mars 1814 (à noter la lettre que l'officier prussien dépose sur le missel de l'église après avoir trouvé le village désert et les extraits de la correspondance conservée aux archives de la guerre) et cite quelques noms de soldats de la Révolution et de l'Empire nés à Bucy, le capitaine Ferté, le commandant Crépeau, et le pauvre canonnier Pignon, mort prisonnier des Anglais et qui écrivait en apprenant le prochain mariage de sa sœur : « Je vous souhaite beaucoup de plai-

sir et d'agrément à la noce; mais je vous prie de m'envoyer pour boire un verre de vin à la santé de la fiance de ma sœur ». Cette lettre fournit à M. Brun le mot de la fin : « grâce au canonnier Pignon, conclut-il, et si mélancolique qu'ait été d'ailleurs son destin, ces dernières pages où 1814 mit tant de larmes et de sang, vont s'achever dans un sourire ».

A. C.

En émigration. Souvenirs tirés des papiers du comte A. de La Ferronnays, 1777-1814 par le marquis Costa de Beauregard, de l'Académie française. Paris, Plon, 1900. In-8°, 111 et 428 pp. avec portrait; 7 fr. 50.

Auguste de La Ferronnays n'avait que treize ans lorsqu'il fut emmené en émigration. Après avoir terminé chez les Prémontrés de Bellelay, non loin de Porrentruy, des études commencées dans la pire pension de Paris (p. 13), le jeune homme s'engagea ainsi que son père dans l'armée de Condé. Il fut ordonné soldat à l'affaire d'Oberkamlach (p. 43), puis gagna la Volhynie avec les colonnes condéennes, puis revint se battre sur les bords du Rhin et après le combat de Constance, comprit pour la première fois ce que c'était que la guerre (p. 94). Cependant il avait été attaché d'abord avec le titre bizarre d'ordonnance permanente, ensuite avec le titre définitif d'aide de camp, au service du duc de Berry, qui, dès l'arrivée des Condéens à Dubno, s'était engoué, malgré la dissemblance de nature, du pauvre petit cavalier noble. Ces rapports de la Ferronnays avec le duc de Berry eurent sur son destin une très grande influence. Il avait connu à la cour de Brunswick vers la fin de 1794 Mlle Albertine de Montsoreau; il la revit à Dubno et durant le trajet de la Pologne au Rhin. Le mariage n'aurait pas eu lieu, car le comte de Montsoreau trouvait que c'était folie d'unir des enfants dans un pareil temps (p. 118); le duc de Berry intervint, un revenu solide fut trouvé pour le jeune couple, et le père, non sans soupirer, finit par dire oui. Mais il fallut bientôt se séparer. La Ferronnays, devenu le deuxième gentilhomme de la maison du duc, accompagna le prince de Klagenfurt à Vienne, puis dut le suivre en Angleterre; sa vie, dit M. Costa de Beauregard, est si mouvementée qu'on dirait un roman de cape et d'épée (p. 173). Encore souffrit-il à diverses reprises de l'humeur du duc, égoïste, fantasque, emporté, injuste. Mais ces voyages de la Ferronnays qui l'éloignèrent fréquemment de sa femme et de ses enfants, nous ont valu une correspondance dont M. C. de B. nous donne d'intéressants extraits. La Ferronnays se rend à Varsovie, puis à Mitau, à la cour ou, comme disait Louise de Condé, à la courette de Louis XVIII, ce roi « absolument désillusionnant » (p. 160). Il se rend à Londres, et, en passant par Hambourg, il est, malgré son déguise-

ment et son nom de Phlips, dénoncé à Bourrienne (p. 180). Revenu à Brunswick en 1806 où il a laissé les siens, et comptant sur les victoires prussiennes, il est obligé de fuir à Altona, de là à Husum, et de regagner l'Angleterre. L'année suivante, il est en Suède, auprès de Gustave IV [1] et de Gothembourg, amène Louis XVIII sur le sol britannique. Il repart pour la Suède en 1808 : il y voit Fersen « ce serviteur si dévoué de la pauvre reine », le duc de Piennes, Armfeld, sir John Moore. De retour en Angleterre, il passe le temps à étudier les langues étrangères et à observer cette morne cour de Hartwell où il n'y a « plus d'autre champ de bataille que celui des querelles et des chasses, d'autre position à disputer que sa place à table et au jeu du roi » (p. 275). En 1813, il est chargé d'une véritable mission diplomatique ; Louis XVIII l'envoie porter à Pétersbourg une proclamation et sonder les dispositions du tsar, tenter d'obtenir pour Monsieur ou l'un de ses fils un commandement dans l'armée russe, pressentir la cour de Russie sur un mariage possible entre le duc de Berry et la grande-duchesse Anne, entrer en rapport avec les officiers français prisonniers pour prévoir leur attitude au moment d'une restauration, enfin s'assurer des dispositions de Bernadotte (p. 325). Il arrive à Stockholm; il voit d'abord Mme de Staël : « Que d'esprit chez cette femme ! Il dépasse de beaucoup ce qu'on m'en avait dit ! Jamais on n'a vu les choses de plus haut qu'elle. On remue chez elle plus d'idées en une heure que pendant un mois à Hartwell (p. 339) ». Mais Bernadotte refuse de le recevoir, et le secrétaire intime du prince royal, Camps, lui prédit un insuccès complet. La Ferronnays est bouleversé ; Camps lui a dit de cruelles vérités, lui a dit que ses maîtres n'avaient plus de droits à une couronne qu'ils n'avaient eu ni la force ni le courage de conserver; que, si les émigrés rentraient en France, ils devraient se défaire de leurs vieilles idées, « s'accoutumer à la langue forte qu'on parle à Paris », laisser tout tel qu'ils le trouvaient établi, ne réformer qu'eux-mêmes. Et la Ferronnays écrit ces lignes qui lui font honneur : « Camps est odieux de forme et de langage. Il a commencé par n'être qu'un petit commis qui sûrement n'a pas reçu d'éducation. Ses coudes ne sont pas aussi arrondis, et sa tête, quand il salue, ne descend pas aussi bien que celle de M. de Vaudreuil. En revanche, il impose davantage. Il ne dit guère de fadeurs aux femmes, mais il sait ce qu'il dit aux hommes. Sa conversation est toujours sérieuse. Les têtes de ce monde-là sont habituées à de fortes pensées. Que nous sommes loin en Angleterre de voir les choses sous leur vrai jour ! Que nous jugeons mal ce qui se passe en dehors de nous et de nos préjugés ! Nous en sommes encore au point où la Révolution nous a surpris. Quand tout a changé dans le monde,

1. Il doit le revoir plus tard à Hartwell et Gustave lui donne son épée « d'un air à la fois solennel et égaré » (p. 306) ; cf. une nouvelle et étrange apparition de Gustave IV à Dresde, p. 390.

nous demeurons sottement fiers de notre sang et de notre éducation, pourtant si détestable. Le plus habile chez nous ne serait pas en état de tenir un quart d'heure contre le dernier secrétaire du dernier bureau du dernier département de l'Empire! » Toute cette dernière partie du livre est fort attachante. La Ferronnays voit à Stockholm le ministre de Russie, Suchtelen, qui lui déclare que les alliés réduiront la France aux frontières de 89 sans lui imposer une forme de gouvernement. Il voit à Pétersbourg le chancelier Roumianzov qui le paie de belles paroles, Armfeld qui lui révèle le caractère versatile d'Alexandre et les mots mêmes de Bernadotte au tsar : « Faire son lit sans les Bourbons et les empêcher par dessus tout de se mêler aux affaires », un jeune officier de C..., prisonnier des Russes que la gloire de Napoléon a fasciné, qui affirme que jamais homme n'a su électriser ni récompenser les soldats comme l'empereur, que tous, du plus grand au plus petit, n'ont pas le moindre souvenir des Bourbons. De Pétersbourg, La Ferronnays se rend à l'armée : Anstett et Nesselrode lui font le même accueil que Roumianzov, et le tsar qui lui donne deux audiences, tout en le recevant avec sa grâce ordinaire, lui dit qu'il est surchargé d'occupations, qu'il ne peut rien faire dans ce moment pour le comte de Lille (Louis XVIII), que le rétablissement de la légitimité est la seule base de la paix, mais qu'il faut d'abord jeter Napoléon de l'autre côté du Rhin. Ici se termine le livre : La Ferronnays aborde bientôt avec le duc de Berry les côtes de France et « il s'agenouille pour baiser amoureusement la terre d'où il est banni depuis vingt ans ». C'est un attrayant ouvrage que nous donne M. Costa de Beauregard. Certains aimeraient peut-être mieux qu'il ait simplement publié tels quels les charmants mémoires que Mme de La Ferronnays avait écrits sous le titre *Souvenirs d'une pauvre vieille dédiés à ses enfants* et les lettres de son mari qu'elle avait classées (p. 111). M. Costa de Beauregard a préféré faire un livre dont « les lettres du mari et les souvenirs de la femme font la trame ». On connaît sa manière, les qualités agréables de son style, et aussi sa recherche, son afféterie, ses rapprochements inattendus (« c'est à Anne Radcliffe qu'il faudrait emprunter le décor du cantonnement » de Volhynie, p. 104; « l'éternelle plainte de la vie de Chateaubriand et de La Ferronnays fut l'écho de la vague qui les avait bercés », p. 2; Fersen « inconsolable d'avoir conduit à Varennes le convoi funèbre de la monarchie », p. 234, etc.). On peut aussi lui reprocher des inexactitudes qui déparent son récit. La campagne de France n'a pas été « une longue suite d'intrigues nouées et dénouées par dessus la tête de Brunswick » et ce n'est pas « en exaspérant les rivalités diplomatiques de la Prusse et de l'Autriche » que Dumouriez a vaincu (p. 28). Brunswick n'a pas pris Mayence et ce n'est pas « une violente discussion avec Wurmser qui acheva de le dégoûter de la coalition » (*id.*). La *Rosière de Salency*, la comédie de Mme de Genlis, est nom-

mée la *Rosière de Saltensi* (p. 51) et l'abbé Alary, l'aumônier du quartier général des émigrés, l'abbé *Alaric* (p. 84)[1].

A. C.

Pierre Brun. — **Henry Beyle-Stendhal.** Grenoble, Alexandre Gratier et Cie, 1900, in-8°, 145 pp.

La plupart des lettres que l'auteur croit inédites ont déjà été publiées par M. Casimir Stryienski à la suite des *Souvenirs d'egotisme* et il y a quelques erreurs dans la biographie de Beyle. La plus amusante est celle-ci : « A Lausanne, dit-il (p. 16), Beyle n'oublia pas de se jeter fort sottement aux genoux de la baronne de Montolieu qui prit très mal la plaisanterie. » Comment M. Brun a-t-il pu avancer pareille chose ? En lisant trop vite la page 22 de l'étude très négligeable d'Alfred de Bougy. Le corps de Beyle, dit Bougy, était « difficile à mouvoir comme celui de Gibbon qui un jour, à Lausanne, dans un paroxysme de passion, s'étant jeté aux pieds de la baronne de Montolieu, ne put se remettre sur ses pieds ». M. Brun attribue à Beyle ce qu'Alfred de Bougy racontait de Gibbon. Ajoutons que Mélanie ne s'est pas mariée « cette année même «, c'est-à-dire en 1805, avec un boyard (p. 22) ; que Beyle n'a pas suivi la Grande Armée à partir de 1807 » (*id.*) puisqu'il est en 1807 et en 1808 à Brunswick, et de décembre 1808 à avril 1809 à Paris ; qu'il n'eut pas en 1814, à Grenoble, une « mission diplomatique » (p. 32) ; qu'il n'a pas en 1800 « fleureté sérieusement » avec Constance Pipelet (p. 13) ; que Jacquemont n'est pas du tout une « physionomie poétique à la Millevoye » (p. 33) ; que Georges Washington ne paraissait pas dans le salon des Tracy, et qu'il faut lire Georges-Washington *Lafayette*, fils du général Lafayette et filleul de Washington (*id.*) ; que l'Octave d'*Armance* ne se noie pas, mais s'empoisonne (p. 57). A ces inexactitudes et étourderies s'ajoute un style plein de recherche. M. B. nous parle (p. 39) de la névrose « dont la morsure rend plus doux les rares baisers de la

---

1. Il faut écrire Wurmser et non *Würmser*, Clerfayt et non *Clairfaict*, Ferino et non *Firino*, Landshut et non *Landçut*, Wieliczka et non *Wilitchka;* Happoncourt et non *Apponcourt*, le Lech et non *la* Lech, Windisch et non *Windish*, Klagenfurt et non *Klagenfürth*, Cobenzl et non *Cobentzel*, Libau et non *Lipeau* (!), Young et non *Yung* (p. 274), Cathcart et non *Cathiard* (p. 381 et 383), Lebzeltern et non *Lebzelstern*. Le magistrat émigré, cité p. 126 sous le nom de Rech, doit être l'alsacien Roesch qui fut sous-préfet de Schlestadt sous la Restauration. P. 162, qu'est-ce que « l'offre étrange que Bonaparte avait faite à Louis XVIII de lui céder sa couronne à beaux deniers comptants ? » Pp. 240-241, pourquoi ces deux si longues notes sur Moore et Armfeld, et rien sur les autres personnages ? P. 316, il est curieux que l'auteur ne cite pas parmi ces attaques, crimes et violences, l'assassinat tragique de d'Antraigues et de sa femme (il eût fallu d'ailleurs rappeler, p. 278, que d'Antraigues avait aidé Puisaye dans la lutte contre d'Avaray).

vie, crée les élans fous et fait fleurir dans les cœurs la pourpre des roses et du sang ». Il écrit (p. 69) qu'il faut, pour parler de l'amour, « avoir essayé de forcer les cœurs féminins, et afin d'être un cambrioleur de premier ordre, que cela vous soit venu, non pas en entendant chanter, mais en entendant grincer le *rossignol* ». Malgré ces défauts, malgré l'affectation de la forme et ses familiarités voulues, malgré le ton trop souvent feuilletonesque, ce travail, d'ailleurs un peu trop court, témoigne d'une attentive lecture de Stendhal ; il contient de fins aperçus et d'utiles remarques (outre un bon index chronologique d'ouvrages et articles à consulter sur Beyle, parmi lesquels l'article de M. G. Paris sur Paton dans notre *Revue* de 1874) ; il offre une lecture agréable et le livre est d'une très belle exécution ; on peut dire de la publication à tous égards qu' « elle a d'assez beaux yeux pour des yeux de province [1] ».

A. C.

Gœthe-Jahrbuch, hrsg. von L. Geiger, XXI, Band. Frankfurt am Main, Rütten et Loening, 1900, in-8°, x et 349 pp.

Le *Gœthe-Jahrbuch* de cette année contient dans la première partie : 1° des lettres inédites de Gœthe à cette Ulrique de Levetzow qu'il eut un instant la pensée d'épouser ; elles sont publiées par M. Suphan qui les accompagne d'un précieux commentaire ; 2° une intéressante communication de M. Schüddekopf sur Gœthe et les *Monumenta Germaniae* ; 3° deux fragments d'un drame *Falstaff* que Gœthe avait commencé ; 4° une lettre écrite en octobre 1815 par le poète à Charles-Auguste. — La deuxième partie du volume renferme des études de M. Fulda sur l'épilogue du *Tasse*, de Mme Malwida de Meysenbug sur la vie de Gœthe, de M. Münch sur Gœthe dans les écoles allemandes, de M. Ad. Stern sur Gœthe et Dresde, de M. L. Geiger sur Hirzel et Bernays, de M. Gœbel sur Homunculus, de M. Türck sur la Magie et le Souci dans le *Faust*, de M. Düntzer sur *Hermann et Dorothée*, de M. Seuffert sur l'histoire du texte de *Werther*. M. Düntzer, toujours ardent et un peu irréfléchi dans son zèle gœthéen, prétend justifier un vers connu du chant IV. Ce vers est étrange et certaines éditions le suppriment. La mère souhaite à son fils qu'il ait une femme et que « la nuit devienne pour lui la belle moitié de la vie ». Le vers sied évidemment mieux à Philine qu'à Lisbeth, et la rieuse, frivole et sensuelle actrice le répète mot pour mot dans *Wil-*

---

1. Lire p. 13 et 26, Bigillion et non *Bigilion* ; p. 26, Mallein et non *Mallin* ; p. 34, Thurot et non *Turot* ; p. 56, Strogonoff et non *Stroganoff* ; p. 93, Shadwell et non *Sadwel* ; p. 94, Wiese et non *Wiesse* ; Lenau et non *Levau* ; p. 100, Cramer et non *Craner*.

helm Meister. Or, M. Düntzer assure que Gœthe veut parler simplement de l'« ouverture des cœurs »; il n'admet pas que le poète ait pu « détonner ». Il me suffira, pour le réfuter, de lui citer ce mot d'un de mes vieux amis auquel je demande à brûle-pourpoint s'il a lu *Hermann et Dorothée* : « Je l'ai lu, me répond-il, à l'âge de quinze ans, au collège, en troisième dans une traduction et je ne me souviens que de ce passage qui m'a fait rêver, que la nuit est la belle moitié de la vie »[1]. — La troisième partie de l'Annuaire est consacré aux mélanges : nous y relevons des articles sur la légende du fer à cheval (Bolte), sur le postillon Kronos (Kluge), sur l'*Erlkœnig* (Petsch), sur Clodius et les figures mythologiques dans la lyrique de Gœthe (Alt), sur une recension d'Arnim et un jugement de Jean de Müller (Geiger). Nous avons peine à croire que Napoléon III ait traduit *mein Herz ist schwer* par *mon cœur souprimé;* ne faut-il pas lire *opprimé?* (p. 292). — Le volume a, comme toujours, une bibliographie et un index; il se termine, cette fois, par un *Festvortrag* tenu à l'assemblée générale de la Société de Gœthe le 9 juin 1900 par M. R. Eucken : *Gœthe et la philosophie.*

A. C.

SCHERILLO (Michele). **I canti di Giacomo Leopardi illustrati per le persone colte e per le scuole, con la vita del poeta narrata di su l'epistolario.** Milan, Hoepli, 1900. In-16 et 321 p.

Ce volume, très élégamment imprimé et orné d'un portrait fidèle de Leopardi, se compose de trois parties. — Dans la première, le savant professeur de l'Académie scientifico-littéraire de Milan interprète avec sagacité les nombreux documents publiés dans ces dernières années sur la vie du poète et nous donne, non pas une biographie complète, mais une réfutation de quelques erreurs encore trop répandues. Il s'attache en particulier à justifier le père de Giacomo d'imputations qui remontent à Giacomo lui-même. Il trace un portrait vivant de Monaldo Leopardi. Ce gentilhomme récanatais ne fut ni un avare ni même un hobereau insignifiant. Parini et Alfieri avaient retrempé les cœurs de ceux même dont ils n'avaient point émancipé les esprits : Monaldo vécut un peu en guelfe du moyen âge qui limite

---

1. Qu'on me permette à ce propos une autre remarque, toute personnelle. Dans le dernier fascicule de la *Zeitschrift für deutsche Philologie*, II, 282, M. Düntzer dit que j'ai publié une édition de la *Campagne de France* où Gœthe avoue « l'ininteligence du généralissime allemand », pour amuser des jeunes Français : *zur Belustigung junger Franzosen*. Je me contenterai de répondre à cette assertion de mauvais goût que la *Campagne de France* devait être expliquée par les candidats à l'École militaire, et qu'il n'y avait pas d'édition française de ce texte qui, d'ailleurs, n'est pas amusant.

la patrie aux murs de la ville natale, mais l'aime profondément, et se jeta dans les luttes politiques et religieuses au point de se faire violent journaliste; seulement l'art de se conduire lui manquait, et, acculé à la banqueroute par ses prodigalités et ses spéculations malheureuses, il avait dû se laisser mettre en tutelle par sa femme, personne honnête et pieuse, mais vaniteuse et sèche, qui souhaitait le plus sincèrement du monde le paradis à ses enfants et aurait même voulu les y voir tout de suite pour restaurer moins malaisément le patrimoine de la famille. — Viennent ensuite les poésies de Leopardi publiées avec les corrections que le poète avait préparées pour l'édition qui devait en être donnée à Paris; et enfin des notes où l'on remarquera surtout, outre de belles pages empruntées à Fr. De Sanctis et à MM. Carducci, D'Ovidio, Zumbini, de très curieuses observations touchant l'influence exercée d'abord par Monti sur Leopardi, sur la promptitude avec laquelle Leopardi s'en affranchit, sur son goût plus durable pour Byron et les poètes allemands.

Charles Dejob.

Pierre Morane. **Au seuil de l'Europe,** Finlande et Caucase, Paris, Plon, 1900, VII-286 p.

« Le seuil de l'Europe », comme hélas! l'intérieur du continent, est le théâtre de ces drames poignants qui sont la lutte pour l'existence des petites nationalités ou encore des communautés religieuses dont l'idéal dépasse le niveau d'une orthodoxie officielle. Cette lutte est ailleurs aussi ardente, elle n'est nulle part plus brutale que dans l'empire russe. M. Pierre Morane en raconte les épisodes aujourd'hui les plus illustres: ceux qui se déroulent en Finlande et chez les Arméniens et quelques-uns plus obscurs, comme la persécution des sectaires du Caucase. Il a observé de près les affres de ces populations et il a le courage d'exposer leurs maux et de plaider leur cause dans un volume qui s'adresse au public français. On se demande vraiment après avoir lu ce livre si la Russie n'a pas provoqué sincèrement le règne de la paix entre nations pour permettre à quelques États d'accomplir chez eux sans être troublés certaines besognes.

S'il est peut-être juste du point de vue géographique de situer la Finlande au « seuil de l'Europe », on reconnaîtra qu'elle est profondément européenne par sa civilisation; elle l'est à coup sûr plus que la Russie. Ce serait donc pour elle un recul que d'être russifiée, et c'est ce dont le peuple finlandais a conscience. Tout en montrant ce que la constitution du Grand-Duché a d'archaïque et même d'illibéral; tout en déplorant que les deux nationalités suédoise et finnoise se combattent — la Russie les a divisées pour régner. — M. M. a été remué par le spectacle du deuil national qui suivit l'oukase du 3/15 fé-

vrier 1899, coup mortel à l'autonomie de la Finlande. « Ayons pitié, s'écrie-t-il, de ce peuple que la Russie vient de frapper.... en plein effort, en pleine promesse !... » Osera-t-on chez nous manifester une pitié peu flatteuse pour le « précieux allié » ? L'on regrettera que M. M. n'ait pas abordé le côté international du sujet, ni révélé à quelle préoccupation de cet ordre la diplomatie russe obéit en poussant son action sur les bords du golfe de Finlande.

Ce qui attire M. M. dans le Caucase, c'est moins le pittoresque que la présence de spécimens de races très différentes réunis dans un cadre étroit ; de toutes les races la plus intéressante par son passé, par son avenir, comme par son infortune présente est celle des Arméniens. On a dénoncé depuis quelque temps déjà le rôle joué par la Russie dans les massacres arméniens et M. M. n'y contredit pas. Selon lui, la Russie ne poursuit pas une politique d'annexion territoriale, car elle redoute d'incorporer un élément réfractaire dont l'instinct libéral et démocratique est irréductible et dont l'activité commerciale créerait à ses nationaux une fâcheuse concurrence. M. M. croit que l'Arménien pourrait être gagné par la douceur et par la liberté : cette conclusion est d'un sceptique.

M. M. professe moins de sympathie pour les Géorgiens dont les vertus nationales semblent s'être évaporées, et qui s'accommodent fort bien de leur état de sujétion ; quant aux sectaires exilés dans le Caucase, Molokanes ou buveurs de lait et Doukhobortses dont la récente histoire est singulièrement curieuse, il constate que le tolstoïsme se répand parmi eux et ainsi au-dessous ou plutôt au-dessus du lacis étouffant de l'orthodoxie d'État, s'étend, par toute la sainte Russie, le réseau aux mailles plus larges d'une religion à la fois plus proche de l'Évangile et de l'âme populaire.

B. Auerbach.

Mémoires du Prince Nicolas Soutzo, grand logothète de Moldavie, 1798-1871, publiés par Panaïoti Rizos, Vienne, Garold et Cie 1899, XII-434 p.

Ces Mémoires éclairent la période de l'histoire des principautés de Moldavie et Valachie depuis le *Règlement organique* qui suivit le traité d'Andrinople (1831-2) jusqu'à l'avènement du roi Carol. L'auteur fut mêlé à la vie publique jusqu'en 1863, date de la consommation de l'union sous le gouvernement d'Alexandre Couza. Il fut malgré ses origines et ses préjugés un serviteur sincère de son pays d'adoption, la Moldavie.

Par sa naissance, il appartenait à cette caste du Phanar qui a laissé un assez mauvais renom et c'est, quoi qu'il en ait, la politique phanariote qu'il représenta, politique dont il montre les beaux côtés ; car les Phanariotes ont consolidé l'hellénisme en Turquie et dans les prin-

cipautés dont la Porte leur confiait l'administration, ils ont travaillé à la régénération de ces peuples plus misérablement traités par leurs maîtres indigènes que par le Turc. (p. 248 et suivantes). Ce sont les boyards moldaves qui par leurs intrigues, leurs malversations, entraînèrent la ruine matérielle et morale du pays; c'est contre eux que le prince Soutzo eut à lutter dans les divers emplois qu'il occupa sous les règnes de Michel Stourdza et de Grégoire Ghica. Il ne cesse de signaler les vices fondamentaux de la société moldave; il trace des principaux boyards des portraits à la Saint-Simon. Le remède au triste état de choses dont souffraient les principautés résidait, suivant le prince, dans le protectorat étranger. Soutzo fut un russophile avéré, ce qui ne contribua pas peu à son impopularité. C'est dans la Russie que les petits peuples d'Orient ont trouvé leurs puissants patrons pour plaider leur cause devant les Congrès européens et pour présider à leur émancipation ; aussi le prince Soutzô fut-il un ennemi convaincu du romanisme, parce que ce mouvement, selon lui, tendait « à servir purement la politique autrichienne », proposition qu'il néglige de démontrer. Mais on lira avec curiosité ses arguments contre les réformes du recteur Laurian introduites vers 1850 (p. 188); quant au panroumanisme, le prince s'en défia également parce qu'il le considérait comme un instrument révolutionnaire (appendice II écrit en 1857, p. 276). Aussi le régime constitutionnel inauguré par Alexandre Couza ne fut-il pas de son goût, d'autant qu'on l'avait évincé de la commission chargée d'élaborer le Statut. Si l'on passe condamnation sur les rancunes et les partis pris de l'auteur, il est intéressant de consulter son jugement sur les événements dont il fut témoin.

Ces événements, pour peu édifiants et glorieux qu'ils soient, appellent l'attention de l'historien parce qu'ils racontent comment les nationalités chrétiennes se dégagent en quelque sorte de la gangue orientale pour naître aux formes et aux idées politiques de l'Occident : ce n'est pas un des épisodes les moins significatifs de la question d'Orient. On tire aussi de cet exposé cette conclusion, que l'avénement d'une dynastie étrangère fut une nécessité encore plus qu'un bienfait. Les Mémoires du prince S. se lisent sans fatigue, le style un peu ancien régime en est agréable; l'auteur ne néglige point les détails personnels et par exemple il nous fait pénétrer dans la vie intime de la société phanariote, au milieu des Turcs dont elle subit les avanies. On trouvera en annexes du volume quelques documents diplomatiques qui ne manquent pas d'intérêt. B. A.

F. Van Ortroy. **Conventions internationales définissant les limites actuelles des possessions, protectorats et sphères d'influence en Afrique**, publiées d'après les textes authentiques. (Bruxelles, Soc. belge de Librairie, 1898, xix-517 p. avec une carte en couleurs à l'échelle de 1 : 18,825000.

Le dossier des actes relatifs aux délimitations territoriales en

Afrique s'enfle chaque jour ; aussi saura-t-on gré à M. V. O. d'avoir rassemblé ceux qui marquent une possession d'état et les plus importants de ceux qui rappellent une phase décisive de l'histoire des partages africains. M. V. O. n'a d'autre ambition — il le déclare modestement — que de rassembler des documents; encore a-t-il dû opérer un tri et un classement. Parmi les conventions et arrangements internationaux, il a publié : 1° les pièces concernant des *cessions éventuelles* de territoires ; 2° celles qui fixent les limites actuelles ; 3° enfin des sentences arbitrales réglant des litiges de frontières. Il a cru devoir ranger les pièces par ordre chronologique et cette disposition serait de nature à déconcerter les recherches s'il n'y était remédié par une table où le groupement géographique est respecté. Une table analytique des matières excellente de tous points, une liste des signataires des traités et conventions facilitent encore la consultation de ce répertoire. Enfin, il faut louer M. V. O. d'avoir donné les textes originaux dans les langues des parties contractantes. Cette précaution, rare dans les recueils diplomatiques, est une garantie de saine interprétation. Le corps de l'ouvrage comprend encore l'année 1896 ; en annexe figurent des actes de 1897 et 98. C'est une invitation à M. Van Ortroy à continuer sa tâche qui n'est pas près d'être achevée.

B. Auerbach.

La France au point de vue moral, par Alfred Fouillée. Un vol. in-8°, I-VI. 1-416. Félix Alcan, éd. 1900.

M. Fouillée aborde cette fois, avec sa large abondance habituelle de points de vue et d'idées, ce grand problème : le moral de la France. Dès les premières pages du livre je sens naître dans mon esprit une objection : qu'est ce que *la* France prise au point de vue moral ? Il y a une France matérielle, territoire, gouvernement, institutions politiques, judiciaires, administratives : y a-t-il réellement *une* France morale ? Est-ce que quand on veut étendre à la totalité de notre pays telle ou telle disposition d'esprit ou de caractère, tel penchant, telle faculté, tel défaut ou telle qualité, observée dans certains groupes ou dans certaines classes d'individus, on ne risque pas une généralisation périlleuse et contraire à la bonne méthode scientifique ? Les premiers chapitres du livre de M. F. ne me rassurent pas complètement, je l'avoue, sur ce point : je le vois énoncer comme des aptitudes générales de la race, des tendances qui ne me paraissent appartenir qu'à des catégories restreintes. M. F. arrive à cette définition : La France représente les grands principes de la révolution, « l'idée des droits égaux de la justice, de la fraternité humaine, inspirée par le culte de la raison ». M. Brunetière, dont M. F. rappelle les paroles, pour les combattre, avait déclaré, lui, que « la France c'est le catholicisme ». Ni

l'une ni l'autre de ces affirmations absolues ne me satisfont : ceux qui les émettent risquent, en étant trop catégoriques, de prendre la partie pour le tout. En réalité, il y a, je crois, en France, peut-être pour notre malheur, plusieurs Frances morales qui se combattent, se paralysent ou se poussent l'une l'autre aux excès. Et ce pourrait bien être là le vrai mal moral, ou la vraie crise morale, dont il faudrait rechercher à la fois les causes historiques et les remèdes possibles.

Au fond c'est bien l'étude qu'entreprend M. F. quand, laissant de côté les généralités, il aborde successivement les différentes parties de son sujet. Il tranche même tout de suite dans le vif en commençant son exploration par la « crise religieuse ». Après quelques sévérités adressées aux philosophes qui se sont trop désintéressés du mouvement du monde contemporain, ou qui ont vu dans le spectacle de celui-ci un pur objet de dilettantisme intellectuel, il n'est pas plus indulgent pour le catholicisme, dont il analyse avec beaucoup de finesse et de courage les irrémédiables lacunes : — et il ne déclare celles-ci irrémédiables qu'après avoir fait un effort consciencieux pour ramener « l'esprit chrétien » à « l'esprit du siècle ». Mais il sait bien qu'à force d'élargir le premier il le change en « une religion morale et sociale » qui n'a plus que le nom de commun avec la religion traditionnelle. « La caractéristique du XIXe siècle fut l'effort, plus ou moins heureux, pour séculariser la religion en transposant les idées religieuses dans la philosophie et dans la science. Cette œuvre... c'est la France qui l'a accomplie, c'est elle qui a conçu et ébauché une religion de l'humanité : c'est elle qui, au XXe siècle, doit s'efforcer d'achever sa tâche. » Et l'auteur, non sans quelque ironie, passe en revue les tentatives qui ont été faites soit pour libéraliser l'Église « au point d'y comprendre les mahométans ou les bouddhistes de bonne foi, et même les juifs qu'on brûlait jadis, de façon que nous sommes tous catholiques sans le savoir et sans le vouloir » ; soit les échecs du néo-catholicisme suscité par de jeunes littérateurs contemporains et dont M. F. dit avec raison qu'il « était en réalité superficiel et mondain, politique plutôt que religieux, étranger à l'élite des penseurs comme à la masse du peuple ». « Certes, ajoute l'auteur, devant tous les dangers suspendus sur notre pays par les passions politiques et sociales, comme par le fanatisme anti-religieux, un bon nombre de familles ont accentué une sorte de retour aux pratiques religieuses, tout au moins un mouvement vers les établissements d'éducation chrétienne : mais tout cela est à la surface et ne provient pas d'une foi véritable aux dogmes... foi politique qui recouvre l'incroyance théologique » ; — qui recouvre, je crois, — et là j'aurais voulu voir le philosophe analyste qu'est M. F. pousser plus loin et plus profondément son investigation, — qui recouvre trop souvent bien d'autres préjugés et d'autres instincts peu louables de *snobisme* aristocratique singulièrement développés dans notre bourgeoisie, depuis quelques

années, non sans que l'Église, qui y trouve son intérêt, l'y ait poussée de diverses façons.

Après la religion M. F. en vient à la presse, et il a raison de la placer au plus haut rang parmi les influences sociales actuelles : ce qui ne veut pas dire : parmi les influences profitables au point de vue moral. Le procès de la presse contemporaine est facile à faire : M. F. dresse l'acte l'accusation sans laisser de côté aucun des griefs légitimes qu'on peut formuler contre elle : la recherche du scandale, le mépris de la vérité, les concessions à la pornographie, la promptitude à la diffamation, la vénalité des informations ou des opinions qui distinguent un trop grand nombre de nos feuilles, au moins de celles qui sont le plus lues, et qui pour être lues font fi de tout scrupule moral : sur tous ces points M. F. est un juge aussi bien instruit que sévère. Certes personne n'exagérera le mal que fait une telle presse dans un pays de suffrage universel où l'opinion est, nous l'avons trop vu, constamment corrompue ou trompée. M. F. demande avec raison qu'on ne se repose pas sur l'excès du mal pour guérir le mal, et il réclame une modification de « l'état chaotique » où, en vertu de préjugés regrettables, est tombée notre législation sur la presse, surtout depuis la mauvaise loi de 1881, inspirée d'une fausse notion de la liberté démocratique : mais il se contente d'indications générales, sur le sens des réformes à accomplir. Aussi bien ce n'était pas pour lui le lieu d'entrer dans un examen détaillé de la question peut-être la plus grave et la plus ardue de celles qui touchent à nos mœurs publiques : question qui sera probablement insoluble tant qu'il ne se sera pas produit une grande modification dans notre conception de la liberté et de la souveraineté populaire. L'un des premiers résultats de cette modification dans l'état des esprits serait une réorganisation des partis qui tiendraient, au moins les partis modérés et vraiment libéraux, à posséder à eux une presse respectable, et qui feraient, pour l'avoir, les sacrifices d'argent nécessaires.

Les autres problèmes auxquels touche M. F. rentrent en général dans le cadre des questions de criminalité et des questions d'éducation — celles-ci devant, dans la pensée de l'auteur, exercer une profonde influence sur celles-là. Peut-être pourrait-on trouver que son livre, ici, s'éloigne un peu des vastes horizons qu'il avait d'abord semblé vouloir envisager, et auxquels il n'a en somme consacré que la moindre partie de son volume, pour y revenir, à la fin du livre, dans une « Conclusion » assez rapide. Cependant il faut bien avouer que la criminalité est comme le miroir ou plutôt le thermomètre de la moralité pathologique d'une nation et il est bon pour un moraliste d'examiner à fond les indications qu'elle fournit. Elles sont bien loin d'être satisfaisantes pour notre pays. La criminalité juvénile notamment y a fait des progrès lamentables sur lesquels M. F. s'étend longuement en en recherchant les causes, qui ne sont pas d'ailleurs — pas

plus que le mal lui-même — particulières au peuple français. Ici encore il rencontre — parmi d'autres sources de l'infection — la presse qui a sa bonne part de responsabilité dans l'extension du fléau. Le développement de l'instruction et notamment de l'instruction primaire avait pendant longtemps passé pour devoir être le remède infaillible contre la démoralisation. Stuart Mill raconte dans ses Mémoires que son père pensait que tout irait bien dans le monde le jour où chaque homme saurait lire et écrire. Nous avons, sous le second Empire et au début de la 3e République, entendu à satiété ce refrain. Il a fallu en rabattre, comme de beaucoup d'autres préjugés qui n'ont pas résisté à l'expérience des faits. M. F. combat avec raison ceux qui prétendent que l'École a été une source de vices : mais il combat avec une raison égale, à la fois, ceux qui pensent que telle qu'elle est constituée elle suffit à la véritable éducation de la démocratie, et ceux qui voudraient la réforme en *intégralisant* l'instruction. Il montre avec force que l'accumulation des notions positives n'est pas une éducation des caractères ni des volontés, et que celle-ci seule est une éducation morale. Il a confiance dans l'efficacité d'un enseignement « sociologique » insistant auprès de l'enfant sur les questions de solidarité sociale, d'interdépendance des êtres composant le tout dont chacun est partie et qui crée à chacun à la fois des droits et des devoirs. Je crois qu'il est dans la bonne voie en réclamant l'orientation de notre enseignement public, à tous les degrés, dans ce sens : il fournit d'utiles suggestions sur les moyens d'amener cette transformation qui devrait se produire dans les corps enseignants avant de descendre aux bancs de l'école : mais il faut reconnaître que le recrutement et l'organisation actuelle du corps enseignant sont de grands obstacles à la transformation désirée. Elle exigerait pour se réaliser un petit nombre d'esprits et de caractères d'élite qui agiraient ensuite avec autorité sur la masse : mais la démocratie a produit là comme partout son travail d'éparpillement, et sinon d'abaissement, du moins de foisonnement de la médiocrité. La quantité a été cherchée au lieu de la qualité. De plus, on a posé des barrières infranchissables entre les divers degrés d'enseignement. L'instituteur est devenu un personnage beaucoup trop politique et non universitaire. C'étaient là probablement des nécessités du suffrage universel : il faudra cependant remonter le courant sur bien des points si le suffrage universel veut vraiment réagir contre ses causes de destruction. Au lieu d'émietter son budget, l'état démocratique devra en garder quelques morceaux importants pour former des centres d'éducation qui attireront des éducateurs de premier ordre, pris aux plus hauts rangs du personnel enseignant et destinés à renouveler l'esprit du corps tout entier. L'Église offre, dans son passé, et même dans son présent, des exemples qu'il faudrait avoir sans cesse sous les yeux. Elle a toujours su organiser sa hiérarchie, en en renouvelant le principe quand la nécessité lui en était démontrée. Aujourd'hui même, nous la voyons, en pré-

sence du recrutement inférieur de son clergé séculier, user largement de l'influence des prédicateurs réguliers. Un problème du même ordre se présente devant la société laïque. Ce n'est pas sur les bataillons des maîtres d'école, tout dévoués d'ailleurs qu'ils soient, à leur œuvre qu'il faut compter pour renouveler la vertu morale de l'enseignement : mais sur certaines hautes personnalités, qu'il faudrait de plus en plus attirer vers les questions d'éducation, leur assurant, par les distinctions désirables, la considération dans l'État. C'est d'elles que viendra, s'il doit venir, le souffle qui fécondera au point de vue moral l'enseignement nécessairement élémentaire donné dans l'école. Les hommes et non les programmes sont des sources de moralité. Nous avons déjà vu dans l'enseignement supérieur et dans celui des jeunes filles des exemples de ce que peut être le prestige de certaines individualités, et leur influence générale sur la jeunesse. Des personnalités du même ordre, en se multipliant et en associant leur apostolat, pourraient réchauffer et élever dans le sens moral l'enseignement primaire, et aussi l'enseignement secondaire qui n'en a pas moins besoin que son frère cadet. On connaît les idées de M. F. sur la réforme de nos lycées. Il soutient avec une ardeur communicative le maintien des études classiques et le couronnement de ces études par une classe de philosophie, d'ailleurs transformée et élargie dans le sens que nous indiquions tout à l'heure. Mais là comme pour l'école primaire, tant vaudront les professeurs enseignants, tant vaudra l'enseignement au point de vue moral. Je ne crois pas, pour ma part, pas plus d'ailleurs que M. F. lui-même, à la vertu moralisatrice des lettres classiques livrées à leur propre valeur et si un habile éducateur n'y sépare pas l'ivraie de la bonne semence. De même pour la philosophie. M. F. montre mieux que personne ce qu'elle peut contenir, et ce qu'elle a contenu et contient encore, telle qu'on l'enseigne trop souvent, d'oiseux ou de périlleux, de stimulants à la subtilité, à la quintessence, aboutissant comme résultat final au dilettantisme ou au socialisme métaphysique. Là encore M. Fouillée voudrait avec raison l'extension de la « sociologie » et de « la morale sociale » : mais qui ne sent tout ce qu'il faudrait d'abord changer à la tête pour faire descendre le sang vivifiant dans les membres ?

Eugène d'Eichthal.

Le Propriétaire-Gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. — Imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 41 — 8 octobre — 1900

Kavirahasyam, p. Heller. — El Djahiz, Le Livre des Beautés, p. Van Vloten. — Le Kitâb el-Mahasîn, p. Schwally, I. — Windenberger, La république confédérative de Rousseau. — Kuscinski, Liste des députés et suppléants de la Législative. — Lenôtre, Paris révolutionnaire. — La Mazelière, La peinture allemande. — Heinze, La saisie des paquebots-poste allemands par les Anglais. — Lebeden, Russes et Anglais en Asie centrale. — A. de Bertha, Magyars et Roumains devant l'histoire. — Xénopol, Réponse à M. de Bertha.

Halâyudha's Kavirahasya in beiden Recensionen, herausgegeben von Ludwig Heller. (Sanskrit-Drucke, eine Sammlung indischer Texte begründet von K. F. Geldner. I.) Greifswald, Abel, 1900. In-8, viij-102 pp. Prix 5 mk.

Leurs titres ont toujours quelque chose de rare... *Kavirahasyam* « Le Secret du Poète » ! Ne songez ni à Olympio ni à Henri Heine : c'est uniment un «Jardin des Racines Sanscrites. »

Et quel jardin ! Un fouillis, cela va sans dire, comme toutes les élucubrations grammaticales de l'Inde. Aucun semblant d'ordre, soit logique, soit alphabétique. A peine, çà et là, quelque vague rapprochement fondé sur l'homophonie ou la synonymie : ainsi (β 43), les deux racines *stu* et *nu* sont accouplées en une stance, parce qu'elles signifient toutes deux « louer » ; en revanche (β 218), on constate l'étonnant mélange des deux racines *yam* et *áñch*, sous le fallacieux prétexte que la première, pourvue du préfixe *á*, fait *áyacchati*, qui ressemble de bien loin à *áñchati*. Et partout de même, à grand renfort de métaphores, d'allitérations et de calembours, ces fleurs préférées de l'horticulture de décadence, qui d'ailleurs déguisent fort mal l'intolérable monotonie du fond. L'auteur, en effet, a prétendu réaliser ce tour de force, d'encadrer le tableau général des racines sanscrites et de leurs formes verbales, attestées ou non par la littérature, dans l'énumération des vertus d'un souverain idéal, le Grandisson des rois, le héros sans peur et sans faiblesse ; et il en résulte souvent un balancement de stance dont voici le type : « Lui dont la pensée ne *vacille* jamais dans le devoir, dût-il lui en coûter toute sa fortune, mais qui fait sans cesse *vaciller* l'espoir de vivre de la troupe de ses ennemis. » Encore les versiculets de ce genre ont-ils un mérite : on les comprend à la lecture ; mais on en prend assez vite la nausée. Ce livre veut être savouré lentement.

Il se compose de deux recensions (α et β), l'une de 299 stances, l'autre de 274, de divers mètres, mais çlôkas en majorité, avec introduction et conclusion identiques : très peu de stances reviennent sans variantes dans les deux textes; beaucoup même diffèrent notablement entre elles, quoique portant sur les mêmes racines; et quelques racines manquent dans l'une qui figurent dans l'autre, ou réciproquement. M. Heller a multiplié les références qui permettent de les confronter : je remarque que α 294 devrait renvoyer à β 88, et inversement, puisque *cur* et *cûr* sont des variantes d'une seule et même racine. Entre autres particularités, j'ai relevé : le verbe *ruj* « briser » (α 247) avec le complément au génitif, ce qui, d'après le PW., est exceptionnel quand ce complément désigne une personne ; le verbe *ric*, au causatif, avec le sens de « se vider » (β 98), ou du moins je n'en vois guère d'autre possible; le mot *apamrtyam* « danger de mort », auquel il faut sans doute substituer *apamrtyum* (β 174); le mot *parigraha* (β 224), avec le sens de « malédiction, juron », marqué d'un astérisque au Dictionnaire; le barbarisme au moins apparent *nihsîmâm* « immense » accusatif féminin singulier, alors qu'on ne trouve que l'adjectif *nihsîman* (β 227).

Mais toutes ces observations sont prématurées. M. Heller sait mieux que personne qu'un ouvrage de ce genre ne peut avoir de valeur qu'autant qu'il est accompagné de notes lexicographiques, d'extraits du commentaire et d'un classement des racines. Il se propose de nous donner tout cela dans la suite, et la minutieuse précision, la forte connaissance de la langue, la sagacité, enfin, qu'il a apportées à la collation des manuscrits, nous font très bien augurer de l'achèvement de sa tâche. On doit souhaiter qu'il ne se fasse pas trop attendre. C'est là un heureux début pour la collection de textes sanscrits dont M. Geldner entreprend la publication.

V. Henry.

Le livre des beautés et des antithèses, attribué à Al-Djahiz, texte arabe publié par G. van Vloten. Leyde, Brill, 1898, un volume in-8°, xiv et 383 p.

Ibrahim ibn Muhammad Al-Baïhaki-Kitâb al-Mahasin Wal-Masawi, herausgegeben von Dr F. Schwally. 1 teil, Giessen, 1900, 224 pp.

De ces deux publications dont le sujet est identique la première a déjà deux années de date. Nous attendions pour en rendre compte que le savant éditeur l'eût complétée en y ajoutant l'introduction, les notes et surtout l'index qui en rendront la lecture plus facile. Ce supplément indispensable n'a pas encore paru. Fort heureusement le texte non moins intéressant dont M. Schwally vient de donner le premier fascicule — il y en aura trois — nous fournit l'occasion d'appeler l'attention sur le travail de M. Van Vloten et de dire en quelques mots ce que l'on peut attendre de l'un et l'autre ouvrage.

Mais tout d'abord, en remerciant M. V. V. d'avoir rédigé sa préface en un français correct et clair, nous lui ferons une petite chicane sur la traduction par trop littérale, partant un peu vague qu'il a donnée du titre arabe. Au cours des trois premiers siècles de l'hégire se produisit un genre particulier d'écrits qui s'attachaient à opposer les beaux côtés de la nature humaine à ses faiblesses et à ses laideurs, en particulier à ce que les Arabes prisent le plus, par exemple, la bravoure en face de la lâcheté, la générosité opposée a l'avarice et ainsi de suite. Le génie littéraire de cette race si riche en souvenirs, si merveilleusement douée pour l'anecdote s'est plu à compulser documents écrits et traditions pour y trouver des modèles à suivre, des exemples à éviter, quelque chose, en un mot, comme une morale en action avec des contrastes bien choisis pour en rehausser la valeur. Or ce que M. V. V. traduit par *Livre des beautés et des antithèses* nous laisse dans le doute. Je reconnais que l'extrême concision de l'arabe en rendait la traduction malaisée, mais j'aurais préféré, à tout prendre, un équivalent comme *Livre des vertus et des vices*, ou bien encore *Des belles qualités et de ce qui leur est opposé*, traduction assez lourde, j'en conviens, pourtant moins imprécise.

Quelle que soit celle qu'on préfère, il n'en est pas moins vrai que tel est le sujet traité avec une verve intarissable à la fois par un écrivain très connu des Orientalistes, El-Djahiz et par un certain Beïhaki dont le nom se révèle ici pour la première fois. Disons d'abord quelques mots du premier qui doit, il est vrai, sa célébrité moins à ses ouvrages fort maltraités par le temps, qu'à la hardiesse de ses opinions philosophiques et à une indépendance d'esprit voisine de l'hétérodoxie. El-Djahiz appartient au IIIe siècle de l'hégire ; on ignore la date de sa naissance, mais les biographes musulmans les plus autorisés placent sa mort en l'année 255 de l'hégire (869 de notre ère). Ses opinions rationalistes, qui le rattachent à la grande école libérale des Moutazélites, paraissent l'avoir desservi aux yeux de ses contemporains et c'est peut-être là qu'il faut chercher la cause de la disparition de ses principaux traités. Dans l'état de mutilation où ils nous sont parvenus, il est difficile d'établir sa valeur réelle comme chef d'école, bien qu'il ait donné son nom à une secte, celle des *Djahizyeh*, et de constater la part qui lui revient dans l'évolution de l'esprit musulman alors dans toute sa force d'expansion. Un pareil jugement serait d'autant plus incertain que plusieurs des écrits qui portent son nom sont à coup sûr ou apocryphes ou remaniés avec le sans-façon que les mœurs littéraires de l'islam ont toujours autorisé.

Un écrivain arabe bien connu, Maçoudi, l'auteur des *Prairies d'Or*, après avoir fait un éloge pompeux d'El-Djahiz, ajoute un renseignement qui vient à l'appui de ce que nous disions plus haut de l'impopularité où le rigorisme musulman avait relégué cet esprit indépendant. Un de ses ouvrages venait de paraître et n'avait aucun succès dans

le monde des lettrés. El-Djahiz, choqué de ce dédain injustifié, écrivit peu de temps après, un traité de médiocre valeur, mais qu'il eut soin d'attribuer à El-Mokaffa' ou à un autre savant des âges précédents. L'accueil fut tout autre ; on porta le livre aux nues et le véritable auteur put ainsi se convaincre du goût peu éclairé de ses contemporains et de la partialité de leurs jugements.

Quoi qu'il en soit de l'authenticité de ses œuvres, El-Djahiz fut un des hommes les plus éclairés de son temps : philosophie, belles-lettres, sciences naturelles, il traita à peu près de tous les sujets et, par un juste retour des choses d'ici-bas, plusieurs savants qui ne le valaient pas furent obligés, pour assurer quelque succès à leurs travaux, de lui en attribuer la paternité.

Est-ce aussi le cas du texte publié par M. V. Vloten ? Le *Livre des beautés* est-il bien de l'auteur dont il porte le nom, mais plus ou moins remanié par ses éditeurs, ou bien n'est-ce qu'un apocryphe ? M. V. V. ne manquera pas sans doute d'élucider cette question d'origine. C'est par là, croyons-nous, qu'il devra compléter son utile travail avant de poursuivre la publication des œuvres que la tradition attribue à El-Djahiz, et dont la véritable origine restera toujours douteuse. Dès à présent et sans préjuger des conclusions auxquelles un examen minutieux des deux ouvrages pourra donner lieu, il semble qu'on est en droit de les rapporter l'un et l'autre à une seule et même source. En d'autres termes, El-Djahiz et Baïhaki, loin de se faire des emprunts réciproques, ont eu sous les yeux le même document original qu'ils ont tantôt remanié, tantôt reproduit sans changement, ce qui, pour les compilateurs musulmans, ne constitue nullement un plagiat. Tel est d'ailleurs, je crois, le sentiment de M. V. V. qui serait porté à placer le texte primitif entre le règne de Motewekkil et celui de Mouktadir, c'est-à-dire dans une période d'environ un siècle, entre la seconde moitié du IXe et la première moitié du Xe de notre ère.

Le document parallèle (le *Kitâb el-Mahasîn*, etc.) dont M. Schwally vient de commencer la publication et qui, selon sa promesse, ne tardera pas à être achevé, ne nous donnant encore qu'un fragment et des variantes, il serait prématuré de lui consacrer une analyse détaillée. Il n'est cependant que juste de reconnaître que, sous le rapport de la critique et de la correction du texte, il mérite d'être mis au même rang que l'ouvrage de M. V. V. Toutefois en ce qui concerne la valeur intrinsèque des deux livres, j'inclinerais, autant qu'une lecture un peu rapide m'y autorise, à accorder une certaine préférence à celui qui porte le nom de Baïhaki. Son plan est plus régulier, mieux suivi, la thèse et l'antithèse y sont mieux en relief ; l'étude politique et sociale du khalifat des trois premiers siècles aura beaucoup à prendre dans ce document, si la suite répond à la partie déjà publiée. Le style est plus sec que celui d'El-Djahiz, on y trouvera moins d'anecdotes galantes, moins de poésies du genre *nesîb*,

mais une foule d'anecdotes et de traits de mœurs ayant tous les caractères de l'authenticité y complètent dans une large mesure les historiens classiques, Tabari, Ibn el-Athîr, etc.

En résumé et sans pousser plus loin le parallèle entre denx publications inachevées, je n'hésite pas à constater qu'elles font l'une et l'autre le plus grand honneur au savoir consciencieux des deux érudits qui les ont restituées à la science. C'est grâce à des textes de cette date et reconstitués avec un soin aussi scrupuleux que la connaissance du monde arabe, de sa civilisation et de ses mœurs à l'apogée de son existence fera chaque jour de nouveaux progrès. Le travail méritoire de Weil a fait son temps et ne peut plus suffire aux exigences de la critique moderne. On ne saurait donc accueillir avec trop d'encouragements les efforts des jeunes savants qui préparent avec une si louable émulation les matériaux de l'histoire définitive de l'Orient musulman.

A. Barbier de Meynard.

J.-L. Windenberger : **Essai sur le système de politique étrangère de J.-J. Rousseau : La république confédérative des petits États.** A. Picard, 1900.

Selon M. Windenberger, le *Contrat social* est inachevé. Restreinte aux dimensions d'une ville, la cité idéale de Rousseau est, de son aveu, fort en péril. Tous les États « tendent à s'agrandir aux dépens de leurs voisins, comme les tourbillons de Descartes » (II, IX). « Les faibles risquent d'être bientôt engloutis ». Les petites cités ou républiques ne pourront donc atteindre leur fin qui est d'assurer la conservation, la liberté et l'égalité des individus, si elles ne trouvent un moyen de se garantir contre les entreprises des grands États ou monarchies. Ce moyen, Rousseau le leur suggère ; c'est l'établissement de confédérations. Il se proposait de l'exposer dans la suite de l'ouvrage (III, XVI en note). Ce qui l'en a empêché, il ne nous le dit pas ; mais nous savons qu'il avait rédigé des *Principes du Droit de la guerre* « mes principes du Droit de la guerre ne sont point prêts », dit-il à son éditeur en 1758. Et à la fin de l'*Émile*, il annonce qu'il en traitera quelque jour et qu'il cherchera le remède aux maux de la guerre dans « une bonne association fédérative ». Très probablement la publication annoncée eut compris, selon la méthode de composition de Rousseau, le grand fragment du manuscrit de Neuchâtel sur l'état de guerre : « Mais quand il serait vrai... » (n° 7856 du catalogue) et quelques autres moins étendus (n° 7840) ; elle eut contenu enfin les 32 pages sur les confédérations léguées par Rousseau au comte d'Antraigues, et détruites par celui-ci. A défaut de ce document irremplaçable, est-il possible, avec les fragments dont nous disposons et les passages des divers écrits de J.-J. qui peuvent avoir trait à ce qu'il appelle le

droit des gens de reconstituer l'ensemble de ces idées sur ce sujet? M. W. l'a pensé et tel est l'objet de son livre.

L'entreprise n'était pas facile. Il est déjà malaisé de saisir la pensée de Rousseau là où il l'a exprimée : nous avons montré que celui-ci n'est jamais parvenu à se mettre d'accord avec lui-même sur les points essentiels de sa philosophie sociale [1]. Pour tirer de cette philosophie générale une doctrine particulière non exprimée qui y serait implicitement contenue, il faut attribuer aux idées de Rousseau une cohérence, une liaison qui, croyons-nous, leur manque à un degré rare. Ainsi a fait M. W. qui ne tient pas compte de notre travail. Il procède comme nous faisions jadis à l'agrégation de philosophie, il *repense* le système de Rousseau ; il le ramène à de grandes lignes continues et symétriques, et cela fait, il s'enhardit à le compléter, là où le dessin appuyé s'arrête, par une nouvelle figure régulière en pointillé qui fait exactement pendant à l'ensemble de la composition tel qu'il le conçoit.

Voici son raisonnement. Rousseau déclare que, tandis que les individus sont sortis de l'état de nature, les corps politiques y sont encore. Comment ceux-ci pourront-ils passer à l'état civil? Évidemment de la même façon que les individus, par un contrat. Il y a donc lieu d'appliquer aux cités la suite des propositions qui forment la trame du *Contrat social*. Et alors M. W. écrit le *Contrat social des peuples* qui lui paraît devoir se clore par cette conclusion : le seul moyen de faire sortir les corps politiques de l'état de guerre est de les unir sinon tous, du moins les plus petits, en confédérations, qui seront à chacun d'eux ce qu'est l'État à chaque particulier.

Cela est ingénieux et peut séduire. A une première lecture rapide, des connaisseurs y seront pris peut-être. Mais quand on examinera ce système à tête reposée, les objections surgiront de toutes parts.

D'abord les textes manquent. M. W. écrit des pages entières sans références, sans qu'on sache si c'est lui ou Rousseau qui a la parole. Ou bien il transcrit simplement des textes qui s'appliquent au pacte individuel, sans établir qu'ils s'appliquent aussi dans la pensée de Rousseau au pacte international. Ou bien enfin il fait entrer dans son exposé, en les infléchissant, des considérations que Rousseau a émises à propos d'un tout autre objet. Les grandes discussions sur la société générale du genre humain et sur l'état de guerre ne sont point du tout chez Rousseau le préliminaire d'une théorie des confédérations. Elles se réfèrent à la question très différente de l'origine de la société civile et à la réfutation de Hobbes. L'honnêteté des intentions n'exclut pas ici quelque artifice esthétique. La construction reste ainsi trop souvent sans autre appui que des analogies ou des vraisemblances (Exemples : pp. 131 et 153).

Ensuite la théorie repose sur des propositions dont plusieurs n'eus-

---

1. *Revue internationale de l'Enseignement*, 1895.

sent probablement pas été acceptées par Rousseau. S'il s'est abstenu d'écrire sur ce sujet, c'est qu'il avait ses raisons et le jugeait plus encore « au-dessus de ses forces » que le droit politique intérieur. Voici, par exemple, le principe de tout le raisonnement, à savoir que l'État est une personne réelle, possède un moi véritable, peut par conséquent entrer dans une société nouvelle comme unité irréductible. Rousseau n'a jamais pu se poser nettement cette question du caractère abstrait ou organique de la personnalité collective, encore moins adopter l'une ou l'autre des solutions qu'il entrevoyait. M. W. s'embarrasse à sa suite dans les aspects fuyants de ce débat où la sociologie moderne est encore engagée. Tantôt une nation, selon Rousseau interprété par lui, est une véritable personne, un être concret, elle a un corps et une âme; tantôt elle n'est qu'une personnalité fictive, une abstraction; tantôt son indépendance est absolue, tantôt « son autonomie, absolue en elle-même ne l'est pas absolument » (p. 152). Au moment où Rousseau renonça à couronner le *Contrat social* par une théorie des confédérations, il était aux prises avec la grande difficulté qui remplit l'*Emile* de contradictions : la société est-elle un état naturel, résultant d'un penchant inné et providentiel, ou bien est-elle une déchéance, un démenti violent donné par l'art à la nature, qui aurait fait l'homme parfait dans son isolement primitif? L'homme ne s'éloigne-t-il pas de la nature en s'associant pour former des États et encore plus en unissant par le lien fédéral les sociétés politiques du premier degré? C'est ce qu'il n'osait plus décider avec lui-même et c'est pourquoi il s'abstenait de poser de telles questions. Dès 1765, il ne savait plus si la confédération des pièves corses ne « compliquerait pas le jeu de la machine ». Poser pour lui ces questions, les résoudre pour lui sous prétexte de compléter sa pensée, est une tentative assurément périlleuse.

Enfin nous craignons que le problème débattu par M. W ne soit pas celui que Rousseau a signalé à la fin de l'*Émile* et au cours du *Contrat* comme trouvant sa solution dans l'établissement des confédérations. Oui, Rousseau parle de droit des gens, de droit public, de relations « externes ». Mais il ne songe nullement à une ligue qui grouperait les petits États historiques comme la Suisse, les Provinces-Unies et la Suède contre les grandes monarchies. Deux passages extraits le premier du *Projet de constitution de la Corse*, le second du *Gouvernement de Pologne*, eussent montré à M. Windenberger, s'il en avait tenu compte au lieu de reprendre simplement la thèse du *Contrat*, que la pensée du législateur de Genève visait les villes (nous disons les communes) devenues autonomes par le fractionnement des nations en cités contractuelles, et leur association au sein d'une même république pour s'assurer une base plus large et une défense plus facile contre les monarchies survivantes. On pourrait, dit-il, en parlant de la Corse, « diviser l'île en plusieurs petits États confédérés dont chacun aurait à son tour la présidence... » et s'adressant aux

Polonais : « Que si ces retranchements de territoire n'ont pas lieu, je ne vois qu'un moyen qui puisse y suppléer peut-être ; et ce qui est heureux, ce moyen est déjà dans l'esprit de votre institution [1]. Que la séparation des deux Pologne soit aussi marquée que celle de la Lithuanie ; ayez trois États réunis en un. Je voudrais, s'il était possible, que vous en eussiez autant que de palatinats. Formez dans chacun autant d'administrations particulières. Perfectionnez la forme des diétines, étendez leur autorité dans leurs palatinats respectifs, mais marquez-en soigneusement les bornes, et faites que rien ne puisse rompre entre elles le lien de la commune législation et de la subordination au corps de la république. En un mot, appliquez-vous à étendre et à perfectionner le système des gouvernements fédératifs, le seul qui réunisse les avantages des grands et des petits états et par là le seul qui puisse vous convenir ». Ainsi il s'agit manifestement pour Rousseau d'un lien extérieur à chaque cité, mais intérieur à la nation. Le mot de fédération avait gardé ce sens pendant la Révolution non seulement quand éclata la lutte entre les tendances fédéralistes et les tendances unitaires, mais quand d'un bout à l'autre du territoire, les communes en armes allèrent se promettre un appui mutuel contre les « brigands ». Ces grands dangers qui auraient, selon d'Antraigues, menacé la France dès 1790, si le manuscrit de 32 pages avait été publié alors, c'est le fractionnement de la monarchie en un nombre immense de communes autonomes : en quoi l'alliance entre les petits États de l'Europe eut-elle pu saper et même détruire l'autorité royale ? Rousseau d'ailleurs dans le traité sur le Gouvernement de Pologne se sert indifféremment des deux termes : confédération et forme fédérative. Ils sont pris l'une pour l'autre dans la même phrase. Confondre cette confédération intérieure des cités dans une même république avec une ligue permanente des petits États européens contre les grands nous paraît être une grave méprise. D'autant plus que l'union entre la Suède, la Suisse et les Provinces-Unies n'aurait jamais pu dépasser en intimité les conditions d'une alliance défensive et n'aurait pu constituer un obstacle bien redoutable aux desseins des grands États. Le but que se propose Rousseau en suggérant aux cités républicanisées à l'antique de se confédérer en une seule république n'est pas, comme le croit M. W., de fournir une solution au problème de la suppression de la guerre, problème insoluble pour Rousseau ; il est de rétablir l'équilibre entre les corps sociaux, qu'il compare aux tourbillons de Descartes, et de permettre aux communes libres de soutenir la guerre contre les monarchies en restant unies au sein de grandes républiques. Ce problème : si et comment de grandes républiques sont possibles, a été présent à l'esprit

1. Il y avait en Pologne un mode de groupement révolutionnaire des provinces qui s'appeait justement *Confédération*.

des théoriciens politiques les plus importants du XVIIIe siècle, avant et pendant la Révolution.

Nous regrettons d'avoir à formuler ces critiques. M. W. nous remercie gracieusement de quelques conseils que nous lui avons donnés. Le principal était de ne point postuler l'unité et la symétrie des idées de Rousseau. Il n'en a point tenu compte et d'un bout à l'autre de son livre il célèbre la cohérence et l'enchaînement des conceptions de son auteur, conceptions qui sont fécondes, mais dont la plupart ne se rejoignent pas ou se rejoignent très péniblement. C'est une erreur à notre avis, mais qu'il a commise avec Taine, ce qui est peut-être une circonstance atténuante. Il y a bien chez Rousseau une tendance à faire des provinces confédérées des unités en partie indépendantes et égales ; mais il n'est point allé jusqu'au bout de sa pensée et ses commentateurs doivent s'arrêter là où il s'est arrêté lui-même. Il craignait en traçant en 1765 une constitution pour la Corse de « compliquer la machine » par la fédération des districts ; en fin de compte, il n'a point publié son essai ; il a renoncé à compléter le *Contrat* comme il avait promis : ne transformons pas d'incertaines velléités en un système géométrique. Tous les lecteurs de M. Windenberger reconnaîtront avec nous que si sa tentative de construction ou de reconstruction est quelque peu téméraire, elle renferme d'excellentes parties, notamment son étude du droit de la guerre chez Rousseau qui est une chose neuve et un chapitre important de l'histoire des idées politiques. Ils verront que le jeune philosophe, là où il renonce à réinventer les théories de l'auteur du *Contrat*, et là même où il se livre à ce jeu périlleux, fait preuve d'une connaissance approfondie de ses ouvrages, connaissance qui serait parfaite si elle était plus assaisonnée de critique. Ils lui sauront gré enfin d'avoir donné en appendice des morceaux considérables des manuscrits de Neuchâtel, les uns inédits, les autres soigneusement revisés et heureusement débarrassés des erreurs étonnantes qu'y avait accumulées M. Dreyfus-Brisac en les publiant dans les *Appendices* de son *Contrat social*.

A. Espinas.

Les députés à l'Assemblée législative de 1791, listes par départements et par ordre alphabétique des députés et des suppléants avec nombreux détails biographiques inédits par Auguste Kuscinski (Publications de la Société de l'histoire de la Révolution française). Paris au siège de la Société, rue de Furstenberg, 3. 1900, in-8°, v et 171 p.

M. Guiffrey nous avait donné la liste des conventionnels et M. Brette, celle des constituants ; M. Kuscinski nous donne aujourd'hui celle des membres de l'Assemblée législative.

La tâche de M. K. était plus facile que celle de ses devanciers.

Plus de bailliages et d'élections par ordres ; le département est la circonscription électorale et une seule assemblée choisit les députés. En outre, la Législative dure moins que la Convention, et le personnel change moins.

M. K. a pourtant rencontré quelques difficultés. Il n'a pas trouvé dans les procès-verbaux des élections toute la précision désirable ; beaucoup ont été rédigés sans soin ; les noms sont défigurés ; les prénoms et les qualités des élus manquent. M. K. a rempli ces lacunes grâce au registre de Camus qui contient les noms, prénoms et qualités des députés : le 11 octobre 1791, Camus, garde des archives nationales, avait dans la salle de l'assemblée fait l'appel des représentants qui se trouvaient là au nombre de 434.

Il n'en est pas de même pour les suppléants. Camus ou un scribe a ajouté leurs noms un peu au hasard sans énoncer prénoms et qualités. M. K. a pris la peine de dépouiller aux archives nationales la série qui contient les listes des électeurs et des notables, et il a pu, après de longues recherches, nous donner, à très peu d'exceptions près, les prénoms des suppléants.

M. K. a divisé son travail en six chapitres. Il reproduit d'abord les lois ou les parties de lois qui se rapportent à l'élection et à la convocation de la Législative. Il expose ensuite quelques détails intéressants sur le personnel, sur les comités, sur le bureau de l'assemblée : nous apprenons que le clergé y comptait dix évêques, trois vicaires épiscopaux, treize prêtres ou moines et deux ministres protestants (Jay et La Source) ; que l'armée y était représentée par quatre maréchaux de camp, trois colonels, trois lieutenants-colonels et vingt-trois officiers ou anciens militaires ; que les savants et professeurs étaient au nombre de douze (Condorcet, Tenon, Broussonet, La Bergerie, Lacépède, Guyton-Morveau, Arbogast, Allard, Lejosne, Dusaulx, Pastoret et Koch), et les médecins, au nombre de vingt-huit ; mais M. K. a renoncé à faire le compte des hommes de loi ainsi que des cultivateurs ; « cette dernière qualification, dit-il, paraissait être de mode à l'époque, et les plus riches propriétaires fonciers se plaisaient à s'en revêtir ». Vient la liste des députés et suppléants par départements (M. K. dit chaque fois par qui était présidée l'assemblée électorale) ; puis l'exposé des changements survenus dans le personnel (démissions et remplacements) ; enfin, deux listes alphabétiques, celle des députés et suppléants qui siégèrent à l'assemblée, et celle des députés et suppléants qui ne siégèrent pas. Dans des notes au bas des pages de ces deux dernières listes M. K. indique aussi souvent que possible, sous la forme la plus brève, ce que sont devenus les personnages cités, s'ils ont appartenu à la Convention, au Conseil des Anciens ou des Cinq-Cents, au corps législatif, etc.

On ne peut que savoir le gré le plus vif au modeste et consciencieux érudit à qui nous devons cette utile publication. Que de noms elle

rétablit sous leur véritable orthographe comme Marie-Bon Montaut (et non *Maribon*) et que de détails curieux elle fournit (Sausse présidant l'assemblée électorale de la Meuse, Drouet élu troisième suppléant de la Marne) ! Elle a coûté à M. Kuscinski beaucoup de temps, de patient labeur, et il a bien mérité de l'histoire de la Révolution [1].

A. C.

Paris révolutionnaire. Vieilles maisons, vieux papiers, par G. Lenôtre. Paris, Perrin, 1900. In-8°, 362 p.

Ce volume, d'une très agréable lecture, contient une foule d'anecdotes et de portraits : le roman d'amour de Camille et de Lucile Desmoulins, l'existence de Charlotte Robespierre, des policiers Héron et Dossonville, l'histoire de cet homme qui mourut en 1858 à Versailles sous le nom de Mlle Savalette de Langes, les derniers jours d'André Chénier, de Tallien et de Pache, la maison de Cagliostro, l'aventure de Napoléon à l'hôtel de Cherbourg et son mariage avec Joséphine, ce qu'était le mari de la Du Barry et ce que devint le nègre Zamor, la vie d'un marquis qui demeura cinquante ans en prison pour avoir sifflé la reine, la brouette dont se servait Couthon, l'odyssée de Leblanc qui livra Pichegru, Saint-Just à Blérancourt, le conventionnel Rouzet devenant l'intime ami de la veuve de Philippe-Égalité qui le fait inhumer dans la chapelle de Dreux. Chemin faisant, M. Lenôtre résout de petits problèmes de topographie parisienne : il prouve, par exemple, que l'appartement de Desmoulins était, non au-dessus du café Voltaire, mais à l'angle de la rue Crébillon. Il a

---

1. Lire p. 47 Panattieri et non *Panatieri* et p. 79 Steinmetz au lieu de *Steimetz*; p. 90, il fallait dire que Koch était professeur à l'*Université* et Arbogast, à l'*École d'artillerie* ; p. 103, liré Raynouard et non *Reynouard* (c'est évidemment l'auteur des *Templiers*) ; p. 120, André de l'Orne est prénommé *Claude* et p. 83, *Charles*; p. 127, Coppens a été député du Nord sous la Restauration ; p. 128, Crublier d'Obterre a été général. Mais je n'ose aller plus loin dans ces observations qui portent sur les notes mises au bas des pages de la liste alphabétique. M. K. dit dans son avertissement qu'il a donné sur la biographie politique ou privée des législateurs les renseignements qui lui ont « paru intéressants à produire », et je risquerais fort de mettre ici des choses qu'il connaît. J'aurais voulu pourtant qu'il dit en note que Deliége a été juge au tribunal révolutionnaire, que G.-M. Dumas fut général de division, conseiller d'État et comte de l'Empire, que Forfait est le futur ministre de la marine. P. 140, Lambert qu'on nomme à l'assemblée Lambert-Lauterbourg est un instant sous-préfet intérimaire de Wissembourg en 1814. P. 161, Eggerlé était ingénieur-géographe du conseil souverain d'Alsace et fut longtemps adjoint au maire de Colmar. P. 164, Kuhn avait été maire d'Erstein. P. 165, Levrault est le fameux imprimeur de Strasbourg, procureur-général syndic du Directoire du département, plus tard recteur de l'Académie et conseiller de préfecture. P. 167, cf. sur Panattieri, *Jeunesse de Napoléon*. III, 149.

retrouvé la demeure de ses héros : il s'est penché, rue Saint-Honoré, 275, à la fenêtre d'où Héron voyait passer ses victimes; il est entré dans le logement où mourut la fausse Savalette, dans la bâtisse où vivait Cagliostro (rue Saint-Claude, à l'angle du boulevard Beaumarchais), dans cet hôtel de Cherbourg (aujourd'hui 33, rue Vauvilliers) qu'habita Napoléon; il est monté au deuxième étage de la masure de la rue Maître-Albert où Zamor termina sa vie en 1820. M. Lenôtre ne se contente pas de fureter dans les vieux papiers; il visite, il fouille les vieilles maisons, il les découvre comme celle des Duplessis à Bourg-la-Reine (elle est encore à peu près telle quelle, en bordure et à droite de la route qui vient de Paris, à l'entrée du village). Et c'est surtout par quoi valent ces études. Quelques-unes ne contiennent rien de neuf et le sujet pouvait être creusé davantage; mais l'auteur sait reconstituer le décor; il croit que « les pierres s'assimilent quelque parcelle de la vie des êtres qu'elles ont abrités » et il lui semble « qu'un fluide émané d'eux flotte encore, longtemps après qu'ils ne sont plus, autour des murs où ils ont vécu [1] ».

A. C.

La Peinture allemande au XIXe siècle, par le marquis de la Mazelière. Paris, Plon, 1900, 1 vol. gr. in-8° de 425 p. et 103 reproductions.

Ce n'est pas une idée banale, que d'avoir été prendre la peinture allemande contemporaine comme sujet d'étude et objet de recherches, mais c'est une idée peut-être prématurée. Le siècle n'est seulement pas achevé et un jugement tant soit peu solide serait possible sur une école, sur plusieurs écoles successives, dont le principal mérite est la recherche incessante d'une personnalité !

Un critique, hardi certes, et même intransigeant, dont nous avons eu l'occasion d'étudier ici une histoire générale de la peinture, conclut ainsi ses pages sur l'Allemagne : « Il y eut pourtant de remarquables peintres en Allemagne, qui surgirent vers le milieu de ce siècle, et, à l'heure actuelle, il est d'excellents artistes qui savent observer et qui savent peindre. Mais bien que de très belles carrières soient maintenant à peu près accomplies, nous nous trouvons en présence déjà de notre propre temps, et le moment où ils vivent n'apporte jamais aux hommes que sujets de discussion, incertitude. Avec Dürer, Holbein, Cranach, nous n'avons pas eu de ces doutes. L'avenir seul pourra dire si, après deux siècles de silence, la prodigieuse activité de ce temps-ci a enrichi l'humanité, ou si ce ne furent que bruyants prestiges. »

Pour qui sait lire entre les lignes, surtout après les pages qui pré-

---

1. P. 234 lire Reichardt par Laquiante et non *Reinhardt par Lequiant.*

cèdent, on sait fort bien ce que cela veut dire, et si cette revue était une revue d'art, nous pourrions commenter ce jugement, d'ailleurs aussi réservé que possible, et dire en quoi il nous semble la vérité. C'est pour la même raison que nous ne saurions entrer dans une étude sérieuse du gros livre que M. le marquis de la Mazelière a consacré à toute cette peinture du XIXe siècle, mais avant tout et de préférence à celle de la seconde moitié de ce siècle. Du moins faut-il dire qu'il est le résultat de recherches considérables, minutieuses et infatigables, qu'il fait preuve d'une pratique intime et enthousiaste de son sujet, et qu'à ces titres-là, sans compter d'autres, le livre est précieux et rendra (peut-être plus encore dans l'avenir) de sérieux services.

La seule critique qu'on lui puisse faire, c'est de n'avoir pas assez évité un défaut souvent justement reproché aux Allemands, l'encombrement. On n'imagine pas ce qu'il y a de rapprochements et de digressions philosophiques, esthétiques, politiques, poétiques, musicales, littéraires, historiques, sociales, parfois quand on s'y attend le moins. Il est vrai que le critique, l'analyste voit tant de choses dans l'obscurité symbolique et la profondeur transcendentale de certaines choses, qu'il ne saurait nous les faire valoir autrement.

Ce qui est plus clair, c'est la bibliographie qu'il a pris soin de dresser à la fin de son ouvrage, et d'ailleurs les références soigneusement données çà et là. C'est aussi la richesse de l'illustration, une centaine de reproductions généralement bonnes et qui caractérisent avec justesse la plupart des peintres dont il est traité dans le livre. Volume fort élégant en outre, et dont la disposition générale fait honneur à l'auteur et à son éditeur.

H. DE C.

W. HEINZE, **Die Beschlagnahme der deutschen Postdampfer durch die** Englaender. Heidelberg, Winter. Sans date, pp. VII, 95, in-8°. Prix : mk. 1.80.

On n'a pas oublié l'incident qui en janvier 1900 passionna si fortement l'opinion en Allemagne : trois de ses paquebots-poste saisis successivement par l'Angleterre. M. de Bülow, qui régla sans peine l'incident, — un paiement d'indemnités vient de le clore en ce moment définitivement — signala et la presse reconnut à l'unanimité le besoin de préciser le droit maritime international encore si flottant et en particulier la nécessité de sauvegarder plus effectivement les intérêts des neutres. C'est à ce point de vue général que s'est placé M. Heinze en exposant dans sa brochure les points juridiques soulevés par le différend anglo-allemand. Au début, il résume les faits et donne à la fin des extraits de la séance du Reichstag du 19 janvier 1900 et du livre bleu anglais. Les journaux nous ont déjà renseignés

là-dessus ; mais il nous manquait les éléments de la controverse. La législation actuelle repose sur la Déclaration de Paris de 1856, « la charte d'affranchissement des neutres », substituée à l'antique *consolato del mare*, et résumée dans le principe bien connu : le pavillon couvre la marchandise. Mais la clause réservant les droits des belligérants, relative à la contrebande de guerre, ouvre la porte à toutes les interprétations et à tous les abus. M. H. montre en des pages très documentées l'extension qui a été donnée par les juristes, depuis Grotius jusqu'à Bluntschli, à cette notion de contrebande, à ces objets *anticipitis usus*, admis par les uns, interdits par les autres. Il expose comment, dans la pratique suivie par les différentes puissances maritimes, l'Angleterre en général s'est assez peu préoccupée des droits des neutres dont la France a toujours tenu un compte plus libéral. Tout cet aperçu historique est d'un vif intérêt et donne à cette brochure d'actualité une certaine valeur scientifique. Les pages suivantes sur la question de savoir s'il peut y avoir contrebande entre ports neutres, sur la procédure des droits d'arrêt, de visite, de recherche et de détention regardent plus spécialement les juristes. D'ailleurs, il ressort des cas analogues cités par l'auteur (cas du *Trent*, du *Springbok*, 1861-1863) et plus encore du dernier incident anglo-allemand que la solution de ces différends a toujours été politique et jamais juridique. M. de Bülow a abandonné sans hésiter la thèse de droit qu'avait soutenue à Londres l'ambassadeur d'Allemagne, et il a obtenu des réparations et des concessions suffisantes. Mais il est peut-être excessif de penser que ce succès est aussi un succès pour les neutres. Seul un développement considérable des marines des puissances continentales pourra faire admettre par l'Angleterre un code maritime international moins léonin qu'il n'a été jusqu'à présent.

L. Roustan.

V. T. Lebeden, **Russes et Anglais en Asie Centrale. Vers l'Inde.** Projet de campagne russe. Trad. par le capit. Cazalas (Paris, Chapelot, 1900, 251 p. 4 croquis, 1 carte).

L'invasion de l'Inde « bénie » hante de longue date les rêves ambitieux des Russes. La conquête de l'Asie centrale ne semble avoir été considérée que comme une étape de cette vaste entreprise et la construction du tronçon ferré de Merv à Kouchk est une nouvelle pointe offensive ; des plans de campagne ont été à plusieurs reprises élaborés dont celui de Skobelev avec un mot d'ordre des plus truculents : irruption d'une masse de cavalerie irrégulière « sous la bannière du sang et de l'incendie ». Celui de M. Lebeden est minutieusement étudié. Sans entrer ici dans une critique qui n'est pas de notre compétence, nous reconnaissons qu'un travail de ce genre, qui ne sacrifie

pas à la fantaisie, a le mérite de préciser les traits géographiques du théâtre des opérations ; le premier acte serait la prise de Hérat aujourd'hui facile ; puis se dérouleraient les phases fatales de la guerre, l'occupation de Kandahar et de Kaboul, la marche sur l'Indus et au-delà de ce fleuve. L'auteur traite les forces anglaises presque comme une quantité négligeable. Quel serait le résultat de la victoire ? Selon Lebeden, la Russie devrait se contenter du protectorat de l'Afghanistan et ne point risquer la grosse aventure de la conquête de l'Inde ; au contraire, elle devrait conclure alliance avec l'Angleterre, et c'est ainsi que ce drame historique finirait comme un vaudeville, par un mariage de raison entre la baleine et l'éléphant.

B. A.

A. de Bertha, **Magyars et Roumains devant l'histoire.** Paris Plon, 1899, v-483 p.
A. D. Xénopol. **Réponse à M. de Bertha.** Paris, Leroux, 1900, 29 p.

M. de Bertha assume devant le public français l'office d'avocat du magyarisme, office d'autant plus agréable que l'on cultive chez nous une sympathie traditionnelle pour les Hongrois et que l'on s'intéresse assez peu à ce qui se passe chez eux ; aussi a-t-on beau jeu à nous présenter les choses de Hongrie sous les dehors les plus flatteurs. M. de B. expose un des plus irritants problèmes dont se complique la politique du royaume de Saint-Étienne : le procès entre Magyars et Roumains. Procès toujours pendant, bien que M. de B. jure sur la tête du roi de Hongrie et du roi de Roumanie que depuis l'échange de visites des deux souverains « cette question, artificiellement entretenue dans l'opinion publique européenne, est morte ! » Ce volume n'offrirait donc qu'un intérêt rétrospectif et l'auteur se serait donné beaucoup de peine pour adapter au goût du lecteur français l'ouvrage considérable du docteur Benoît Yancsó : « *L'histoire et l'état actuel des tendances nationalistes roumaines* ». Nous avons la naïveté de croire que le litige n'est point tranché ; mais nous estimons qu'une des parties s'est placée sur un mauvais terrain. Les Roumains, on le sait, invoquent le droit historique, en vertu de leur indigénat et de leur titre de premier occupant dans les pays de la monarchie hongroise, où ils sont établis aujourd'hui. Les historiens magyars depuis Rœsler ont attaqué la prétendue descendance des colons daco-romains et ont montré combien cette thèse historique est précaire. A ce point de vue, le livre de M. de B. n'apporte aucun argument nouveau, mais il a le mérite de fournir une documentation précieuse et plus complète qu'elle ne figure dans aucune publication française sur la matière. Les sources roumaines aussi bien que magyares sont mises à contribution et pour qui ne cherche que la suite des faits, c'est un suffisant répertoire. M. de B. a donc manié tous les éléments

d'une œuvre historique sérieuse ; l'on n'en regrettera que davantage qu'il ait donné à son exposé le ton et l'allure d'un pamphlet. Il écrit par exemple (p. 339) « qu'il faut toujours tenir compte, dans l'intellect roumain, d'une certaine absence de contrôle sérieux », p. 392 qu'en 1848 les Roumains « dans leur ignorance profonde étaient tout à fait incapables de comprendre quelque chose au succès parlementaire du libéralisme magyar », et autres menues aménités à l'adresse des adversaires. Ce qui semble exaspérer M. de B. c'est que les Roumains se soient mis (c'est le titre de son livre troisième) « au service de la réaction ; » mais il se garde bien de dire que les Roumains aussi ont subi l'influence des idées révolutionnaires et dans les chapitres consacrés à cette période, on ne trouve point trace de cette action. M. de B. n'admet pas que ce qui a été légitime de la part des Magyars ne le soit pas chez les Roumains ; de même il passe condamnation sur l'inégalité politique dont souffrent présentement les Roumains du royaume de Hongrie, pour qui est en vigueur un système électoral particulier. « Il est incontestable, se borne à dire M. de B. (p. 481) que le cens électoral, quelque faible qu'il soit, ne favorise pas encore les Roumains pour le moment.»

Le lecteur étranger n'a point à prendre parti dans le duel à coups de textes entre Roumains et Magyars, mais peut-être, applaudirait-il avec plus de cœur aux efforts des Roumains, si ces derniers étendaient au droit historique le bénéfice de la prescription et se réclamaient uniquement du droit naturel et des principes modernes, en délestant leur cause du poids mort des hypothèses.

M. de Bertha écrit notre langue avec clarté sinon avec élégance : la marque étrangère se décèle plutôt dans la composition un peu embrouillée des chapitres qui se terminent le plus souvent sans résumé ni conclusion, dans l'emploi de certaines expressions qui sonnent assez étrangement à notre oreille : raison d'être plus *éthique,* politique *transcendante* de Mathias Corvin ; règne *glorieux* de François-Joseph ; l'Autriche *demie-sœur chérie* de la Hongrie, etc.

Nul n'était plus qualifié que le savant auteur de l'*Histoire des Roumains de la Dacie Trajane* pour réfuter les arguments historiques ou autres de M. de Bertha. Mais dans ce duel il semble que les coups ne portent pas, tant les armes sont émoussées par un long usage, et les ripostes prévues. Ce qu'on relève de plus intéressant et de plus actuel dans l'habile réplique de M. Xénopol, c'est un désaveu des visées unitaires des Roumains : ceux-ci n'aspirent pas à se grouper en un seul État ethnique et politique ; les Roumains de Transilvanie ne demandent qu'à vivre mais libres et respectés dans une Hongrie forte, afin que Roumains et Magyars combattent le bon combat contre les Slaves qui les encerclent et menacent de les étouffer. *Pium votum.* B. A.

Le Propriétaire-Gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. — Imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 42 — 15 octobre — 1900

NALLINO, Les manuscrits orientaux de la Bibliothèque nationale et de l'Académie de Turin. — LEBEY, Laurent de Medicis. — Comeau, Souvenirs des guerres d'Allemagne. — KOENIG, Les tissages saxons sous l'Empire. — TURMEL, L'eschatologie. — KUKULA, Tatian. — RINONANOPÒLI, Lamia et Lilith. — Albert Jahn. — FRANTSEN, L'Evangéliaire de Reims. — KEYSER. Thomasius et le piétisme. — RIAT, Paris.

I. Manoscritti arabi, persiani, siriaci e turchi della Biblioteca nazionale e della R. Accademia delle scienze di Torino, illustrati da C. A. NALLINO. Turin, 1900, in-4°, 101 p.

Pour épargner au lecteur toute déception, disons d'abord que ni la Bibliothèque nationale, ni l'Académie de Turin ne possèdent une collection orientale qui se distingue par le nombre ou la rareté de ses acquisitions.

La bibliothèque renferme tout au plus une centaine d'ouvrages arabes répartis entre soixante copies. La doxologie chrétienne et musulmane, la grammaire et la lexicographie y sont représentées par quelques traités bien connus et dont plusieurs ont été publiés en Europe. — Le fonds persan (n°s 66 à 97) est un peu mieux doté, au moins pour ce qui concerne la poésie et le soufisme. Parmi les 40 ouvrages dont il se compose, il est bon de citer un poème anonyme du XIIIe siècle, intitulé *Mihr o vèfa* qui paraît être une composition mystique d'un certain intérêt : tout au moins a-t-elle le mérite d'être unique et entièrement inédite. — Je ne vois rien à signaler dans les manuscrits qui forment le groupe turcosmanli (n°s 97 à 109), sauf peut-être une sorte d'épopée (*Suleïman-namèh*) en l'honneur du sultan Soliman Ier, et un traité sur les devoirs de la charge de vizir par Kinali-Zadèh.

Plus modeste encore est la collection de l'académie de Turin : on y compte une douzaine de manuscrits arabes et turcs dont la plupart sont tombés depuis longtemps dans le domaine public ; pour le fonds syriaque : un fragment de l'évangile de Saint Luc, un autre des Actes des apôtres et un bréviaire à l'usage des jacobites.

Mais oubliant l'exiguïté et la valeur très relative de ces deux collections, nous ne saurions trop louer M. Nallino de l'exactitude scientifique, du zèle scrupuleux avec lesquels il les a classées et décrites.

Rien ne manque en son catalogue de ce que le lecteur le plus exigeant peut demander à un ouvrage de ce genre : description fidèle de chaque ouvrage et, quand il s'agit, ce qui est fréquent ici, de volumes de mélanges, analyse de toutes les pièces qui les composent et notices biographiques; enfin, chose plus précieuse encore, indication des éditions et des travaux dont chaque texte a été l'objet, soit en Europe, soit en Orient, aucun de ces renseignements n'a été omis par le savant bibliographe. Et ce n'est pas seulement un bon instrument de travail que M. N. vient de donner à nos études, il fournit aussi à son pays un exemple qui, nous l'espérons, ne sera pas perdu.

Par sa situation géographique comme par son passé historique, ses transactions commerciales, sa propagande religieuse, l'Italie aurait pu former une collection inestimable de manuscrits orientaux. Ce qu'elle possède est encore assez considérable pour que le monde savant en fasse son profit. Il y a, je crois, une vingtaine d'années, le ministère de l'Instruction publique avait compris cette nécessité en inaugurant une série de catalogues sous le titre de *Codici orientali di alcune biblioteche d'Italia*. Six fascicules ont paru à intervalles inégaux; puis, je ne sais par quel concours de circonstances fâcheuses, raisons budgétaires ou autres, le travail s'est arrêté. C'est une raison de plus pour adresser nos félicitations et nos encouragements à M. Nallino, sans oublier de remercier aussi l'académie de Turin qui a fait les frais de la publication. Il est hautement désirable que l'initiative prise par cette docte compagnie donne une impulsion nouvelle aux catalogues des fonds orientaux des bibliothèques d'Italie. Cette publication serait accueillie avec une vive gratitude par tous ceux qui s'intéressent aux progrès de l'érudition.

B. M.

André Lebey. **Essai sur Laurent de Médicis dit le Magnifique,** Paris, Librairie académique Perrin et Cie ; 1900, in-16 ; 11-316 pages.

Il est certainement regrettable de décourager les romanciers et les publicistes qui manifestent la noble ambition d'aborder le domaine de l'histoire ; ils se persuadent naturellement à eux-mêmes et à une partie du public que les spécialistes traitent leurs essais d'amateurs avec une sévérité qu'inspire seule une basse jalousie ; en quoi ils se trompent. C'est à eux-mêmes de nous donner plus souvent l'occasion d'accueillir avec joie leurs tentatives. Voici un écrivain, qui, après avoir publié des vers et s'être essayé dans le roman, a entrepris de faire revivre l'attachante figure de Laurent de Médicis. Rien de mieux : mais pourquoi se flatte-t-il de « faire sortir de l'ombre où elle était oubliée la vie d'un grand homme » ? Voilà une grande naïveté! Car peu de figures sont mieux connues et ont plus souvent arrêté l'atten-

tion des historiens de la Renaissance que celle de Laurent. Il est vrai que M. Lebey a renouvelé le sujet en transformant l'étude biographique en apologie politique, et même en y mêlant le venin de nos discussions actuelles : « J'ai aimé, dit-il, me rendre compte de la façon dont une âme fervente et réfléchie (faut-il lire : *violente* et réfléchie ?) était parvenue à museler la chimère d'un gouvernement républicain... » Nous ne suivrons pas M. L. sur ce terrain glissant, si glissant même que l'auteur en a perdu parfois toute notion de chronologie comme dans le passage où il paraît placer l'exil de Dante après les principales œuvres de Giotto, après Boccace même (p. 45-46). C'est dommage ; car malgré un style bizarre et des métaphores incoercibles, M. L. sait animer une scène ou peindre un tableau. Ce qui lui manque c'est, avec une préparation suffisante, le sens même de l'histoire.

Henri HAUVETTE.

Souvenirs des guerres d'Allemagne pendant la Révolution et l'Empire, par le baron de COMEAU, colonel d'état-major, chambellan bavarois. Paris, Plon, 1900. In-8°, 597 p. 7 f. 50.

On ne connaissait pas le baron de Comeau. On le connaîtra maintenant, grâce à lui-même, grâce à ses récits, et l'on saura désormais que c'était un grand homme : la Bavière fut bien aise de l'avoir à son service et sans lui, que serait devenu Napoléon ? Mais oyez la carrière de Comeau, telle qu'il nous la raconte, très longuement, trop longuement, et pourtant de façon très amusante.

Sous-lieutenant d'artillerie en 1789, il est en 1790 envoyé avec sa compagnie à Lyon où il réprime une émeute, puis il émigre, sert à l'armée de Condé et devient capitaine d'artillerie dans les troupes bavaroises. En 1800, il reçoit sa première mission : il est envoyé à Paris auprès de Bonaparte. Et ici, Comeau trace un parallèle entre le premier consul et... lui-même (p. 176) : « Nous étions de même âge. Nous avions eu chacun quatre frères et trois sœurs. Après qu'on nous eut destinés à l'état ecclésiastique, nous entrâmes dans la même année au corps royal de l'artillerie. C'est ainsi que sans nous connaître, les canons de bronze et leur pénible étude préliminaire ont affranchi des études latines, préliminaires des canons de l'Église, un pauvre gentilhomme corse et un gentilhomme, pas riche, de Bourgogne. Ces deux vocations se manifestèrent en 1784. Celle du Corse fut aidée par la générosité du roi et celle du Bourguignon par les gênes et les privations de son père. A Brienne, il s'intrigua fort secrètement et adroitement pour être envoyé à l'École militaire de Paris et entrer ensuite dans l'artillerie. A cause du privilège de cette École, il pouvait être nommé d'emblée lieutenant en subissant l'examen sur tout le cours de mathématiques en une fois ; ce qu'il fit en se livrant avec ardeur

à cette seule étude et négligeant tout le reste. Il eut sa lieutenance en 1786. A âge et savoir égal, les élèves de l'école spéciale de Metz ne pouvaient obtenir que la sous-lieutenance, ce qui fut mon cas. Mais il y avait si peu de rang entre nous, parce qu'il avait un des derniers numéros, et moi un des premiers de ma promotion, qu'en 1791 nous obtinmes en même temps le grade de lieutenant en premier ou capitaine en second, comme on disait alors dans l'artillerie. »

Je demande la permission de faire ici une parenthèse et de reprendre ligne par ligne tout ce que vient de dire Comeau. Le brave homme se trompe sur bien des points. Bonaparte n'avait pas été destiné à l'état ecclésiastique. Il entra dans l'artillerie en 1785, et Comeau, en 1786. Il n'intrigua pas pour être envoyé à l'École militaire de Paris, et cette École n'avait pas le privilège dont parle Comeau. Lorsque Comeau se présenta devant l'examinateur Laplace en 1786, il pouvait être, comme Bonaparte l'année précédente, admis *officier*, et dix-sept sujets qui, ainsi que lui, n'étaient qu'aspirants, obtinrent ce grade d'emblée; mais il ne connaissait qu'une partie du programme et il fut reçu *élève* ; il n'y eut pas de concours en 1787 et en 1788 (ce dont Comeau ne s'est pas souvenu) et en 1789, à une seconde épreuve, il fut reçu *officier* le 10e sur 41. Il y avait, quoi qu'il en dise, beaucoup de rangs entre Bonaparte et lui, puisque Bonaparte était dans la promotion de 1785 le 42e sur 58 et qu'il y eut ensuite la promotion de 1786 qui compta 61 officiers : sur la liste des sous-lieutenants, Bonaparte avait donc plus de quatre-vingts rangs d'avance sur Comeau. Si tous deux eurent au 1er avril 1791 le grade de lieutenant en premier (que Comeau a tort de confondre avec le grade de capitaine en second), c'est que la réorganisation de l'armée fit avancer un grand nombre d'officiers.

Je ferme la parenthèse et poursuis aussi rapidement que possible le récit de la vie militaire de Comeau. Il continue ainsi son parallèle : « Ainsi donc, à dix-neuf ans, nous pouvions bien nous comparer sans vanité. Il était laid, et moi, sinon beau, au moins joli garçon, puisque, lorsqu'on m'envoya à Lyon, je défilai sous les fenêtres d'un chapitre de chanoinesses ; une exclamation de « Mesdames, Mesdames, venez donc voir un joli officier », garnit comme par enchantement les vingt croisées de figures de dames qui deux à deux penchaient la tête pour mieux voir, disant : « Ah ! qu'il marche bien ! Qu'il est frais ! »... Or il est certain que si, au lieu du jeune Bourguignon blond et rose, ces dames avaient vu défiler le triste Corse, jaune et trapu, elles auraient ajourné leurs exclamations... au moins jusqu'au pont d'Arcole. Mais j'ai mon pont, aussi, Constance : cela compte, et qu'on ne dise pas qu'Arcole c'était en avant, toujours battant, et Constance en arrière, toujours en retraite. Nous, de l'armée de Condé, avec notre cocarde blanche et nos drapeaux fleurdelysés, nous étions toujours battants, jamais battus, et nul n'a jamais vu notre dos ! »

Ce passage donne une idée du ton de Comeau et de sa suffisance.

Qu'il ait eu plus belle mine que Bonaparte, soit, et permis à lui d'en tirer vanité, encore que notre Corse, au sortir de l'école militaire, n'ait pas semblé déplaisant aux dames de Valence. Mais comparer le pont d'Arcole et le pont de Constance, affirmer que les émigrés n'ont jamais tourné le dos, avouons-le, c'est de la gasconnade. Le reste de ce singulier parallèle est d'ailleurs erroné : « Quand l'avancement nous arriva, il le reçut, et j'y renonçai pour émigrer; près du prince de Condé, je me plaçai comme simple soldat; le Corse devint en peu de temps lieutenant-colonel d'artillerie, mais sans emploi, presque sans appointements à cause des assignats. Repoussé dans cette arme parce qu'il était noble, les clubs, les émeutes furent ses ressources; il en dirigea plusieurs à Paris. » Bonaparte n'a jamais été lieutenant-colonel; de capitaine il devient chef de bataillon, puis général de brigade; il a eu de l'emploi, il a eu des appointements, il n'a pas été repoussé comme noble, il n'a pas dirigé plusieurs émeutes à Paris.

Mais venons à la mission de 1800. Comeau porte à Paris une dépêche cachetée et rapporte de même une dépêche cachetée; ce serait un traité d'alliance, et un soir, après un dîner chez Talleyrand, pendant qu'il cause avec le diplomate, il croit que le premier consul l'écoute derrière une porte : Bonaparte « voulait me voir et n'être pas vu... voulait me reconnaître, s'assurer si j'étais bien son ancien camarade, gai, franc, bon enfant, et que je pourrais lui être utile ». Qui lui a dit que Bonaparte l'écoutait? Suffit-il pour croire à la présence de Bonaparte, d'entendre « un éclat de rire derrière la porte »? Était-ce un éclat de rire qu'il a entendu?

L'alliance porte ses fruits. En 1805, Napoléon écrit de Strasbourg à l'Électeur de Bavière de lui envoyer le capitaine Comeau qui sera attaché à l'état-major « parce que Comeau parle français et allemand populaire [1], et non pas seulement l'allemand classique de grammaire que le peuple ne comprend pas ». L'Électeur dit à Comeau : « Allez », et comme il le voit silencieux et froid : « Dame! c'est votre ouvrage! Quel est le premier qui m'a fait comprendre que Bonaparte allait devenir roi de France et que la guerre prendrait une autre tournure? C'est vous, mon cher, qui, avec le télescope de votre imagination, avez découvert cette nouvelle planète et m'avez fait sentir qu'il fallait être de ses satellites! Allez, vous avez semé, il faut récolter! » L'Électeur est très spirituel, et il atteste que Comeau a fait l'alliance franco-bavaroise; mais doit-on croire Comeau? Ce propos, comme

---

1. Il a l'air, en effet, de mieux savoir l'allemand populaire que l'allemand classique, car il fait des fautes et il écrit *Innfirtel* pour Innviertel (p. 244); *Reichtropf* et *Reichtroupes* pour » Reichstropfen » et « Reichstruppen » (p. 92), *Rousland* pour « Russland » (p. 133), *Durchlaut* pour « Durchlaucht » (p. 166), et lorsqu'il prétend que *Marchflue* signifie « bourg à foires » (p. 297), c'est évidemment « Marktflecken » qu'il faut lire.

tant d'autres qui suivront, a été écrit en 1841, plus de trente-cinq ans après les événements !

Comeau part. Il rencontre l'empereur en pleine campagne, et Napoléon lui fait aussitôt des compliments : « Voilà une des capacités de notre vieille école ! Songis, qu'il ne vous quitte pas ! C'est dans sa tête chauve, quoique jeune, que se trouve tout ce que vous me demandiez à Boulogne. Vous l'entendez, Messieurs, j'ai des amis partout. Il est de la vieille école, de celle dont je suis sorti. Nous avons fait des équations ensemble. Songis, je vous recommande Comeau, de la vieille école. Il a dans sa poche le matériel de trois Marengo. Berthier, faites marcher et qu'on ne lambine pas ! Il sait la langue, il connaît le pays. Ce n'est pas un *mioche*, n'est-ce pas, d'Andréossy ? Je l'ai connu lieutenant avant que la politique nous ait séparés, et je l'aimais beaucoup. » Quel enthousiasme pour cet émigré parce qu'il avait été lieutenant d'artillerie ! Mais tous ceux qui entouraient Bonaparte, ses camarades du régiment de la Fère et du régiment de Grenoble, Lariboisière, Gassendi, Songis, etc., etc., sortaient, eux aussi, de la vieille école, et Comeau, entraîné par sa verve de conteur, se trompe en disant qu'il a fait des équations avec Napoléon, puisqu'il n'a été avec lui ni à Brienne ni à Paris.

La connaissance est renouée, et dès lors Comeau sera le conseiller de l'Empereur : « Il était avec moi de la plus parfaite politesse, recevant mes services, mes avis, mes idées avec attention, douceur, approbation ou objection s'il y avait lieu. Je parlais, j'étais écouté par lui comme si nous avions toujours été deux officiers d'artillerie de la même promotion. Il avait de moi un besoin moral et il craignait que je ne m'en aperçusse. Il voulait être avec moi officier d'artillerie sans faire ombrage aux chefs des trois corps : artillerie, géographie et génie, et surtout sans détruire le prestige d'aucun de ces généraux divisionnaires ! »

Dans la campagne de 1805, le capitaine Comeau ne se signale pas encore. A Austerlitz, il n'a fait que porter un ordre; Napoléon lui a « donné la mission de faire charger par Kellermann un carré russe de la droite ». Mais en 1806 il prévoit la guerre contre la Prusse, il prédit que la Prusse sera écrasée. Ce n'est pas lui qui gagne la bataille d'Iéna. Toutefois, l'empereur « l'envoya observer l'Autriche en Bohême ». Comeau était un jour dans le groupe de l'état-major : par trois fois Napoléon le regarde sans que Comeau baisse les yeux ; il l'appelle : « Votre armée est là, n'est-ce pas ? Vos deux généraux De Wrède et Deroy ? Je suis content de vous. Vous avez eu une bonne idée de masquer et échelonner vos réserves en regard sur la Bohême. Quarante mille hommes, n'est-ce pas ? Allez-y, et si ces bougres-là bougent, tombez-leur dessus. Vous savez comme je fais : tête baissée, sur un seul point, et marche rapide en avant. Vous n'êtes pas général, mais j'ai vos généraux avec moi ; vous ne serez pas contrarié. Allez. »

Et Comeau va : il remarque que rien ne remue du côté de l'Autriche, qu'il n'y a que des commandants de poste et un chef subalterne de cordon, pas d'armée, pas de corps détachés. Il revient et voit l'empereur à Berlin. Sitôt qu'il aperçoit Comeau, Napoléon le fait approcher : « Je sais, lui dit-il, qu'il y a dans le pays de Bayreuth une forteresse qui passe pour imprenable. C'est trop près de l'Autriche ; s'ils y mettaient du monde, cela me déplairait fort. Elle coupe les communications entre la Bavière et la Saxe. Je n'aime pas ces forteresses que l'on oublie au milieu du pays dont on est maître. Prenez-moi cela, Monsieur l'élève de Bélidor. Emportez avec vous vos vieux livres d'artillerie et vos munitions. Je vais vous en donner d'autres qui feront peut-être aussi bon effet : le nerf de la guerre ; faites-vous donner cent mille francs. Vous comprenez : cent mille francs, et allez. » Et Comeau va : il touche cent mille francs ; il se présente devant la forteresse de Plassenbourg ; il « prend » deux bataillons de troupes bavaroises, bloque la place, n'épargne rien pour s'en emparer et s'en empare après avoir déployé des ruses de toute sorte. Son récit est en cet endroit très divertissant : il se présente en parlementaire au commandant du fort, « vieille ganache du temps de Frédéric II », il parle haut dans le conseil de guerre, il parle bas à travers une porte avec la fille du commandant ; bref, Plassenbourg se rend sans que Comeau ait dépensé les cent mille francs de Napoléon.

Faut-il accepter ce récit? Plassenbourg qu'il se vante d'avoir conquis à lui seul, a été cerné dès le 10 octobre par le colonel comte Beckers et le 6e régiment d'infanterie bavaroise Duc Guillaume ; sur le Rehberg, à huit cents pas de la forteresse, le major Lamey et le capitaine d'artillerie Pusch avaient élevé trois batteries ; une autre batterie était sur le Buchberg, à cinq cents pas du château ; treize pièces arrivaient en même temps de Bavière : voilà pourquoi la Plassenbourg fut rendue le 25 novembre par son commandant (qui s'appelait Uttenhofen et non *Outinhof*). Selon Comeau, l'empereur aurait dit en le revoyant : « Messieurs, voilà le vainqueur en deux jours de la citadelle de Plassenbourg, Maret, lisez cette capitulation ; donnez-en connaissance à ces Messieurs. Bertrand, vous aurez soin de la mettre dans le bulletin. » Reportons-nous à ce bulletin : nous y lisons que le fort était muni de vivres pour plusieurs mois, mais que l'empereur a fait préparer à Kronach et à Forchheim des pièces d'artillerie, que vingt-deux pièces étaient en batterie, « ce qui a décidé le commandant à livrer la place ». Comeau n'est pas même cité ; mais « M. de Beckers, colonel du 6e régiment et commandant le blocus, a montré de l'activité et du savoir-faire dans cette circonstance ». Notre émigré n'a donc pas eu le rôle prépondérant qu'il s'attribue ; il faut dire simplement, avec Schrettinger (p. 583), qu'il déploya activité et habileté dans l'accomplissement des dispositions qui furent prises pour le siège.

La prise de Plassenbourg « m'avait mis, dit Comeau, avec l'Empe-

reur dans un rapport d'intime bienveillance ». Il accompagna Napoléon dans la campagne d'hiver, et lui conseilla de ressusciter la Pologne. Mais il n'assista pas à Eylau et à Friedland. Il eut mission sur mission, il était un homme « auquel Napoléon avait reconnu de l'adresse et qu'il employait à des choses si différentes que l'une faisait oublier l'autre ». On doit néanmoins reconnaître le bout de rôle qu'il joua dans l'affaire de Heilsberg : par ses paroles et par l'assurance de la prochaine arrivée des renforts, comme dit Schrettinger (p. 583), il ramena au combat une partie de l'infanterie de Saint-Hilaire qui avait reculé. Aussi fut-il décoré de la légion d'honneur sur le champ de bataille.

Le clou du livre, qu'on nous passe l'expression, c'est la campagne de 1809. Comeau a prévu que l'Autriche ferait la guerre. Il a exploré la frontière et « vu arriver un prochain orage »; il a reconnu un général autrichien conduisant comme charretier de petites charrettes ! Vite, après s'être concerté avec le roi de Bavière, il part pour Paris. « L'ambassadeur français, endormi à Vienne par des fêtes et des égards, assure Napoléon de la solidité de la paix » ; mais Comeau arrive ; il est introduit sur-le-champ dans le cabinet de l'empereur qui était à moitié couché sur des cartes d'Espagne, en présence de Duroc, de Bertrand, de Caulaincourt et de quelques officiers : « Qu'y a-t-il ? — Sire, attaque violente aussitôt que Votre Majesté sera engagée en Espagne. — Bien choisi, je pars demain. » Caulaincourt veut douter et dit à demi-voix quelque chose de fort malhonnête. Napoléon fait sortir tout le monde, même Duroc : « Parlez ; hier encore j'ai eu de M. Otto des rapports bien opposés à ce que vous venez de m'apprendre, » Comeau rapporte ce qu'il a observé. L'empereur sonne, demande Champagny. « Les rapports avec Vienne? » — « Sire, ils sont des plus satisfaisants, un calme parfait ». — « Votre ambassadeur est une bête ; écrivez-lui qu'il prenne de meilleures lunettes ! Faites garder à vue Metternich. On nous la gardait bonne là-bas ! Eh bien, il n'y aura plus d'Autriche! » Un autre coup de cloche. « Le prince de Neufchâtel! » Berthier entre. « Encore la guerre en Autriche !... Tout en mouvement des Pyrénées au Rhin; dirigez tout sur l'Allemagne. La réunion en Souabe ! Sur le Rhin tout ce qui allait en Espagne! Tous les maréchaux, ma garde à Strasbourg! » Troisième coup de cloche. « Le duc de Bassano ! » Maret entre : « Encore toute l'Europe sur les bras! Le Tyrol révolté ! Une armée envahissant la Bavière!.. Il faut assommer tout cela d'un coup de massue. Préparez tout. C'est en Allemagne que je vais faire la guerre. Envoyez-moi Bertrand et Duroc... Duroc, vous étiez prêt, ce n'est qu'un changement de direction ; tout en Allemagne. Bertrand, les cartes pour la guerre en Allemagne ; oui, les Alpes, et plus les Pyrénées; voilà un officier, Bavarois de nom, mais Français de cœur, et de la vieille école. » Et Comeau, retraçant cette scène, cette audience inopinée, admire la précision

des ordres de Napoléon et de ses combinaisons diamétralement opposées aux précédentes.

Par malheur, dans cette scène, tout est inventé d'un bout à l'autre. Comeau assure qu'Otto était « joué » et que lui, Comeau, émigré, officier d'une puissance secondaire, a persuadé l'empereur (p. 345). Or, dès le mois de juin 1808, le vigilant Otto avertissait Napoléon que l'Autriche faisait des invasions en Bohême et Napoléon l'engageait à se tenir sur le qui-vive. En juillet, l'empereur réclame un mémoire sur les chemins qu'il faudrait suivre, pour déboucher en Autriche par Neiss ou par Eger. En août, il demande publiquement à Metternich si l'Autriche veut lui faire la guerre ou l'intimider. En octobre, il écrit à François-Joseph qu'il a craint un instant le renouvellement des hostilités. En décembre, il augmente la force de l'armée du Rhin. En janvier 1809, il prévient Otto d'avoir l'éveil sur les mouvements de l'Autriche qui semble avoir perdu la tête, et loin d'être averti par le roi de Bavière, c'est lui qui avertit le roi de Bavière, c'est lui qui, de Valladolid, envoie à ce prince un officier d'ordonnance pour l'instruire que l'Autriche fait des « démarches dirigées par l'esprit de vertige et de folie [1] ».

Napoléon n'a donc pu remercier Comeau et lui dire (p. 346) : « Savez-vous bien que sans vous, les Autrichiens auraient pu réussir? J'aurais été occupé ailleurs, et ç'eut été à recommencer en Italie comme en Allemagne. » Mais Comeau ne s'en tient pas là. Il donne des conseils, il propose un plan : laisser le Tyrol se révolter, porter l'armée d'Italie sur la Carinthie pour menacer Vienne, refuser l'aile gauche, attaquer vivement par le centre et marcher le long du Danube sur la capitale. « Vous avez raison », s'écrie Napoléon, et Berthier, mandé par un coup de cloche, reçoit l'ordre de faire agir le vice-roi d'Italie sur Vienne, de mettre Davout en campagne, d'ébranler la grande armée qui suivra la rive droite du Danube. Encouragé, Comeau continue : que l'empereur arrive, qu'il fasse une pointe pour dégager l'armée bavaroise, qu'il appelle l'armée de la confédération, que Davout débouche à propos. « Partez tout de suite, s'écrie Napoléon, criez *aux armes*, levez toute la confédération, envoyez partout des estafettes, envoyez en surtout en Franconie, en Franconie, entendez-vous, allez. » Et Comeau va, comme précédemment. Sur sa route, il remarque déjà l'effet de sa mission. Il voit à Vitry, à Châlons, à Strasbourg, les troupes s'ébranler.

Il est dommage pour lui que nous ayons les lettres de Napoléon. Le 15 janvier 1809, de Valladolid, bien avant d'avoir vu Comeau, Napoléon assure déjà au roi de Bavière qu'il fera entrer le vice-roi en Carinthie avec 150,000 hommes, qu'il a lui-même 150,000 soldats et qu'il sera avec eux à Munich, quand il le faudra, qu'il joindra d'ailleurs

1. Inutile d'ajouter que Caulaincourt, alors en Russie, n'a pu assister à la scène.

à ces forces 100,000 hommes des troupes de la confédération, que Davout marche déjà sur le Danube avec 200 canons et ses belles divisions de cuirassiers, qu'Oudinot se porte sur Augsbourg.

Mais c'est dans le récit des combats d'avril que Comeau se surpasse. Il assure qu'au 21 avril Napoléon lui ordonne de « dire à Wrède de prendre Landshut et de descendre l'Isar en droite ligne »; Comeau ne dit pas qu'il joignit Wrède ; mais il rencontre les brigades bavaroises de Zandt et de Beckers et les mène à l'attaque de Landshut. On peut lui objecter que dès quatre heures du matin Berthier avait ordonné à Wrède de se porter sur Landshut, que Wrède reçut cet ordre à la pointe du jour, que Napoléon n'eut donc pas besoin de l'envoyer par Comeau, et, d'autre part, quoi qu'en dise Comeau, la brigade Beckers qu'il aurait menée, ne figura pas à l'attaque de Landshut ; la brigade bavaroise qui donna, fut celle de Zandt, et elle fut conduite par Bessières.

Le jour même ou le lendemain (Comeau ne nous renseigne pas là-dessus), il conseille à Napoléon de s'emparer du pont de Ratisbonne. et auparavant d'Eckmühl où commence un terrain marécageux ; l'empereur juge que Comeau a raison cette fois encore, et il commande à Davout de venir à Eckmühl, tout le monde doit se diriger sur Eckmühl, et l'on n'entend que les mots « Eckmühl, qu'est-ce qu'Eckmühl ? Où est-ce ?» Davout, frémissant de colère, doit, sur l'ordre de Comeau, rétrograder sur Eckmühl. Le pauvre Comeau a été ici, comme ailleurs, et plus cruellement qu'ailleurs, trahi par son imagination. Il annonce à l'empereur que l'archiduc Charles arrive : « Vous n'avez pas défait toute l'armée autrichienne, vous n'en avez battu qu'une partie. Voyez ces vigies dans le lointain et voyez-en au-dessus de ce corps qui est de votre côté. » Quel œil que l'œil de Comeau ! De Landshut, il voit les patrouilles de l'archiduc déboucher à plusieurs lieues de distance par le pont de Ratisbonne ! Sait-il même ce que c'est qu'Eckmühl ? A l'époque où il rédige ce passage de ses Mémoires, il n'a plus que des souvenirs confus ; il se rappelle qu'en allemand Eckmühl signifie « moulin du coin » et, sans songer qu'Ekcmühl est un village, il assure sérieusement qu'il faut occuper le moulin du Coin, ce moulin dont on voit les toits. Il ne pense pas que les témoignages des contemporains réfuteront ses dires : le nom d'Eckmühl, qu'il semble révéler à Napoléon et à ses lieutenants, est prononcé dès le 20 avril par Napoléon et par Berthier ; le 21, l'empereur ordonne à Lefebvre de pousser sur l'archiduc Charles à Eckmühl, et à Davout d'appuyer Lefebvre ; le 21, au matin, de son propre mouvement, Davout occupe les hauteurs d'Eckmühl et il tient dans cette position jusqu'au lendemain où l'empereur le rejoint.

Comeau ajoute qu'il acheva la déroute d'Eckmühl ; que, sans permission de Wrède et sans ordre de l'empereur, il prit six régiments de cavalerie bavaroise ainsi que la cavalerie wurtembergeoise et la

colonne du général Lagrange et fit charger par cette masse les escadrons autrichiens qui se retiraient sur Ratisbonne. C'est encore là évidemment une de ces hyperboles dont il est coutumier, et, s'il avait joué ce rôle à Eckmühl, rôle qui serait bien plus brillant qu'à Heilsberg, les documents du temps en feraient mention ; or, pour l'année 1809, Schrettinger (p. 584) dit simplement que Comeau fut dans cette campagne attaché de nouveau à l'état-major français.

Que conclut Comeau, à cet instant de la campagne de 1809 ? « Seul j'ai vu, deviné, annoncé. Deux lieutenants de même âge, de même arme, de même école vont s'entendre et combiner ensemble. Le faible, le proscrit va aller de pair avec le tout-puissant ! »

Je n'insiste pas et ne suivrai pas Comeau de crainte d'être trop long, à Essling, à Wagram et en Russie. Mais voici quelques erreurs et exagérations qu'il faut encore signaler aux lecteurs de ces *Mémoires*.

Comeau dit dès le début qu'il commandait le détachement d'artillerie qui fut adjoint aux troupes de La Chapelle chargées de réprimer l'émeute de Lyon (p. 34) et qu'il eut comme mentor le sergent-major Pichegru. Il ne commandait pas ce détachement et ne pouvait le commander puisqu'il n'était que lieutenant en second. Toute sa compagnie fut placée à Trévoux, et Comeau avait au-dessus de lui son lieutenant en premier, La Génardière, et son capitaine en premier, Tardy de Montravel. C'est Tardy, et non Comeau, qui a donné tous les ordres relatifs à l'artillerie, et il est impossible que Comeau ait été, comme il dit, « chef de corps, chef d'état-major, et le bras droit du général en chef ».

Il raconte qu'à Lyon, à la même époque, au commencement de 1791, il se promenait sur les quais lorsque quelqu'un le prit par le bras, entr'ouvrant une capote grise (déjà !) et montrant l'uniforme de l'artillerie. C'était Bonaparte, de passage à Lyon. « Je vous cherchais, lui dit Bonaparte. Vous êtes compromis. Les clubs savent qu'il y a une conspiration royaliste. Brûlez les papiers dangereux. J'ai sollicité votre place ; elle m'est promise ; en vous remplaçant, je ne voudrais ni me compromettre ni vous causer aucun embarras. Allez, nous nous reverrons, et peut-être bientôt. » Étourdi par ce coup — ajoute Comeau — de la part surtout d'un officier que je savais être un pilier de clubs, j'allai de suite chez le général. Il avait reçu des ordres de Paris. Il me dit très vivement : « Allez. Tessonnet[1] est déjà arrêté ; il l'a été à Villefranche et on l'a amené à Pierre-Scize ». Tout cela est bien confus, obscur, et du reste erroné. Nous savons de source certaine que Tessonnet a été arrêté, avec Guillin et d'Escars, le matin du 10 décembre 1790 par ordre de la municipalité lyonnaise qui les soupçonnait très justement de conspiration (soit dit en passant, Tessonnet

1. Et non *Tessonne*.

n'a donc pas été appréhendé à Villefranche). Or, Bonaparte, venant de Corse et allant à Auxonne, passa le 8 février 1791 à Saint-Vallier-sur-Rhône, et Comeau prétend l'avoir vu le 9 décembre 1790 !

Par suite, lorsque Comeau raconte (p. 208) qu'à Besançon, à la table des lieutenants, il a jeté sa serviette au milieu de la table en disant au domestique qu'il ne voulait pas être à côté d'un officier qui allait au club, il se trompe de nouveau. S'il a vu Bonaparte à Besançon, c'est, de son propre témoignage, avant 1791 ; or, Napoléon a quitté le continent du 15 septembre 1789 à la fin de janvier 1791 ; lorsqu'il est venu à Besançon, il n'avait donc pu aller dans les clubs qui n'existaient pas encore, et l'anecdote de Comeau est fausse. Pas tout à fait pourtant ; elle courait dans le monde de l'émigration ; Romain la rapporte dans ses souvenirs, et il est plus véridique que Comeau : c'est le lieutenant royaliste Du Prat (cité d'ailleurs par Comeau p. 116) qui, à Valence, en 1791, pria tout haut la servante de ne plus mettre son couvert à côté de celui de Bonaparte.

Comeau dit que Senarmont, son camarade, faisait partie de sa promotion (p. 132). Comeau, répétons-le, est de la promotion de 1789, et Senarmont fut reçu officier en même temps que Napoléon en 1785, le 24e sur 58.

Il dit également que Duroc (qu'il nomme à tort le maréchal Duroc, p. 341) et Savary étaient ses anciens camarades, et une note des éditeurs ajoute que Duroc faisait la cour à ses professeurs et que Savary espionnait ses camarades (p. 306). Le malheur est que Savary, duc de Rovigo, n'a jamais servi dans l'artillerie ; Comeau, ainsi que ses éditeurs, l'a confondu avec son frère, reçu officier en 1786 et mort d'ailleurs en 1802. Quant à Duroc, élève de l'Ecole royale militaire de Pont-à-Mousson, élève de l'Ecole d'artillerie de Châlons où il fut reçu en mars 1792, le 29e sur 42, il n'a pu être le camarade de Comeau.

Enfin, n'est-ce pas aller trop loin que de faire du prince de Condé, le chef des Condéens, un général de premier ordre ? Comeau affirme que le prince aurait égalé le grand Condé et même Napoléon (p. 74), qu'il n'a jamais été vaincu (p. 142) ! [1]

Comeau a de l'esprit, de l'entrain, et il mérite d'être consulté (non sans une extrême précaution) malgré ses défauts. Il peint drôlement la marche en avant de l'armée française qui lui semble une marche en déroute, un arrive qui peut, de l'ordre fait avec du désordre : il lui paraît que tout s'éparpille et ne pourra plus se réunir, et soudain,

---

1. Autres bagatelles : p. 28 (mais cette faute incombe aux éditeurs), Colonge n'a pas été le premier colonel de Napoléon ; — p. 71. Il est prouvé aujourd'hui que Saint-Just n'a pas promené la guillotine en Alsace. — p. 102 lire Ostrach et non *Ostrock*. — p. 356. « Saint-Laurent était avant la Révolution un officier clubiste de mon régiment. » Comment pouvait-il être clubiste *avant la Révolution ?* — *id.* qu'est-ce que la brigade bavaroise *Bechars ?* lire Beckers.

lorsque se produit un temps d'arrêt, voilà que tout se reforme, se range, s'avance avec une étonnante précision. Il fournit quelques détails sur l'armée de Condé et sur l'armée bavaroise, Mais c'est le type de ces vieux officiers qui se retirent dans leurs foyers, non sans mauvaise humeur, parce qu'ils n'ont pas eu les honneurs rêvés ; ils racontent à leurs entours ce qu'ils ont fait; ils embellissent leurs moindres actions, et peu à peu, à force de prôner leurs exploits, ils finissent par y croire ; ils inventent de longues conversations qu'ils auraient tenues avec le victorieux dont ils étaient l'aide de camp ou l'officier d'ordonnance ; ils s'imaginent qu'ils ont puissamment secondé leur général, et que, sans eux, il n'eût pas triomphé.

A. C.

Albin König. **Die Sächsische Baumwollenindustrie am Ende des vorherigen Jahrhunderts und waehrend der Kontinentalsperre** (Leipziger Studien aus dem Gebiet der Geschichte Vter Band. IIItes Heft Leipzig, Teubner, 1899 x-370 p.).

L'enquête de M. König porte sur une des périodes les plus critiques de l'histoire économique et sur un des articles les plus intéressants du commerce général. Elle raconte l'effort de l'Angleterre pour maîtriser à la fin du dernier siècle et au début de celui-ci le marché cotonnier en toutes ses branches et la lutte de la fabrication saxonne contre la concurrence anglaise ; cette concurrence ne triomphe à vrai dire que dans la dernière décade du XVIIIe siècle : jusqu'alors c'est l'Inde, la Saxe et la Suisse qui pour la plus grande partie défraient la consommation européenne. En dix années, ces produits sont évincés : de nouvelles machines anglaises donnent un filé plus égal, plus lisse, plus solide, mais tout aussitôt les articles anglais, les piqués, mousselinettes, basins, etc. sont imités tant à Chemnitz que dans le Vogtland. Cet essai de résistance faiblit bientôt et dès 1804 la place de Leipzig est noyée sous l'avalanche des cotonnades anglaises. Leipzig devient une factorerie où règnent souverainement quelques firmes britanniques comme les Humphreys de Manchester : ces maisons y travaillent pour leur propre compte et peu d'affaires s'y traitent par commission ; alors s'élèvent les doléances « tragiques » des producteurs indigènes auxquels le blocus continental permet de s'outiller et de s'armer. L'on suit dans l'exposé de M. K. tous les effets du décret de Berlin qui fut complété par le tarif de Trianon ; la première conséquence en fut l'éviction des produits manufacturés anglais de la Saxe à l'exception des filés devenus indispensables et le déplacement du foyer distributeur qui par raison de contrebande fut transféré à Hambourg et à Vienne. En réalité, le blocus continental fut favorable à la Saxe : de 1806 à 1811, en dépit de la guerre, le nombre des tis-

sages et des ouvriers ne diminua pas; quant à la production, elle augmenta terriblement. (Voir tableau, p. 258.). Ce ne sont pas les seules conclusions statistiques que M. K. voudrait tirer de ses recherches : à ce tournant de l'histoire, ce n'est pas une simple transformation des procédés mécaniques qui s'accomplit dans l'industrie ; c'est une transformation sociale qui s'ébauche, à savoir l'entrée en jeu du capital de plus en plus concentré en quelques mains et la formation d'un prolétariat ouvrier tels que tisseurs et mécaniciens. Ces considérations semblent avoir échappé à M. Louis Bein, auteur d'un ouvrage sur l'industrie du Vogtland saxon. M. König ne s'est pas borné à la mise en œuvre de riches matériaux d'archives, il a envisagé la portée lointaine de l'épisode qu'il a raconté.

B. Auerbach.

— M. J. Turmel a réuni en brochure les articles publiés par lui, dans la *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, sur *L'eschatologie à la fin du* IVe *siècle* (Paris, Picard, 1900 ; in-8°, 97 pages). Il s'agit, à proprement parler, de l'enseignement des Pères du IVe siècle touchant la durée des peines de l'enfer en ce qui regarde les chrétiens. Sous l'influence d'Origène, la doctrine du salut de tous les chrétiens eut alors des partisans très nombreux. M. T. étudie successivement l'eschatologie origéniste, la croyance au salut universel des chrétiens, la façon dont les théologiens postérieurs ont expliqué les textes des Pères. Il montre fort bien, dans la seconde partie de son travail, le rapport qui existe entre l'évolution de la doctrine du salut et celle de la discipline pénitentiaire. — A. L.

— Le discours aux Grecs, de Tatien, a fourni à M. R. C. Kukula le sujet d'une très solide et intéressante étude, en deux opuscules qui se complètent mutuellement : *Tatians sogenannte Apologie* (Leipzig, Teubner, 1900, in-8°, 64 pages) et « *Altersbeweis* » *und Künstlerkatalog in Tatians Rede an die Griechen* (Wien, librairie de l'auteur, 1900 ; in-8°, 28 pages). Dans le premier, M. K. établit que l'œuvre de Tatien est un véritable discours, une sorte de leçon inaugurale, qui doit nous avoir été conservée à peu près telle qu'elle a été prononcée quand le docteur chrétien ouvrit l'école que, d'après Irénée, il fonda en Asie-Mineure ; le discours aux Grecs aurait été composé vers l'an 172. De la discussion d'un certain nombre de passages difficiles ou mal compris il ressort que Tatien ne mérite pas la réputation d'obscurité qu'on lui a faite. Dans l'autre brochure, M. K. reproduit, avec des notes critiques, le texte de la seconde partie du Discours, et il fait voir comment les remarques de Tatien sur l'antiquité de Moïse et sur les œuvres de l'art païen se rattachent à l'objet de sa démonstration. Le morceau où l'on a voulu trouver un catalogue des artistes n'est évidemment pas d'un artiste ni d'un archéologue, mais il est d'un moraliste qui juge, à son point de vue, les œuvres de l'art païen qu'il a remarquées au cours de ses voyages. — A. L.

— En quelques pages, M. Rinonapoli (*Lamia e Lilith nelle leggende greche e semitiche*. Estratto de Vesta, II, 1 ; in-8°, 7 pages) veut établir l'identité de la *Lamia* classique avec la *Lilith* d'Isaïe et de la tradition rabbinique, en rattachant l'origine de l'une et de l'autre à la mythologie chaldéo-assyrienne, qui connaît une espèce de démons désignés par le nom de *lilu* (mâle) et *lilitu* (femelle). Il est bien

probable, en effet, que la *lilith* d'Isaïe est une *lilitu* chaldéenne; mais rien ne prouve que cette *lilith* représente un individu, non une espèce, et qu'elle ait eu en Assyrie sa légende, plus ou moins ressemblante à celle de Lamia. Les rapprochements de M. R. ne sont peut-être pas aussi concluants qu'il paraît le croire. — A. L.

— La traduction du quatrième livre d'Esdras, publiée par M. H. Gunkel dans le recueil de Kautzch, *Die Apocryphen und Pseudepigraphen des A. T.*, est rééditée par son auteur, avec une introduction, mais sans apparat critique, dans un élégant petit volume : *Der Prophet Esra ;* Tübingen, Mohr, 1900, in-8°, xxxii-100 pages. Les références bibliques et les notes utiles pour l'intelligence du texte sont renvoyées à la fin du volume. — A. L.

— Il ne nous appartient pas de discuter à fond la conférence de M. H. Sell sur la mission du protestantisme allemand au xxe siècle : *Zukunftsaufgaben des deutschen Protestantismus im neuen Jahrhundert* (Tübingen, Mohr, 1900, in-8°, 36 pages). Nous en indiquons simplement les quatre points : la mission religieuse du protestantisme allemand est de défendre le christianisme en le maintenant d'accord avec la science moderne; son devoir ecclésiastique est l'amélioration du service divin public par le moyen de l'art religieux ; son devoir politique est d'inspirer aux classes dirigeantes le sentiment de la justice sociale; son devoir national est l'établissement de la paix confessionnelle. — F. G.

— Nous n'avons pas davantage à examiner la thèse de M. M. Rade sur la vérité de la religion : *Die Wahrheit der christlichen Religion* (Tübingen, Mohr, 1900; in-8°, vii-80 pages). L'auteur traite successivement : de la vérité; de la religion chrétienne comme expérience actuelle ; de la religion chrétienne comme souvenir ; de la religion chrétienne comme espérance. — O. P.

— L'École française d'Extrême-Orient, dirigée par M. L. Finot, vient de donner le premier volume de ses publications : *Numismatique Annamite* par M. Désiré Lacroix, capitaine d'artillerie de marine (Saigon, imp. Ménard et Legros). Ce volume intéressant est accompagné d'un album de quarante planches. Souhaitons à notre École de Saigon le succès de ses sœurs aînées d'Athènes, de Rome et du Caire. — Henri Cordier.

— Nous avons le vif regret d'annoncer la mort du philologue helléniste Albert Jahn, décédé à Berne le 23 août à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, après quelques jours de maladie. Jusqu'à la fin de sa verte vieillesse il a étudié les textes grecs. Le dernier numéro de la *Revue de philologie* contient de lui, à titre de spécimen, un commentaire sur les 23 premiers vers des *Oracula chaldaica*. Il y a un mois à peine, le copieux apparat de son édition d'Aristide Quintilien, *De musica*, nous était confié par lui. La littérature profane et chrétienne de l'antiquité grecque lui doit un grand nombre de publications savantes qui témoignent d'une érudition et d'une mémoire prodigieuses. Le seul reproche qu'on pût lui adresser, c'est la prodigalité même avec laquelle il en répandait les fruits. Les textes qu'il éditait disparaissaient pour ainsi dire sous la multitude des rapprochements dont il les illustrait. Nous ne pouvons passer sous silence la sûreté de ses relations et la parfaite intégrité de son caractère. — C.-E. R.

— Dans la *Revue russe du Ministère de l'Instruction publique* M. V. A. Frantsev publie, à propos de l'édition *fac simile* de l'Évangéliaire de Reims récemment entreprise par M. Leger, un important article sur l'histoire de la première édition de ce texte célèbre. M. Frantsev a dépouillé au musée de Prague la correspondance de Hanka. Dans cette correspondance figurent de nombreuses lettres du Polonais Jastrzemski qui le premier songea sérieusement à publier l'Évangéliaire. L'une de

ces lettres nous apprend que la Société d'histoire et de littérature polonaise de Paris songeait à prendre sous son patronage l'édition de l'Évangéliaire. Ce fut, comme on sait, l'empereur Nicolas qui fit allouer à Silvestre une somme de 13,000 francs pour les frais de l'édition. La correspondance de Hanka fournit également de curieux détails sur l'édition *imprimée* qu'il publia à Prague en 1845. M. Frantsev nous apprend encore que le Père Martynov avait songé vers 1853 à donner à son tour une nouvelle édition du manuscrit. Grâce à M. Leger, dit M. Frantsev, toutes ces tentatives font aujourd'hui partie du domaine de l'histoire. L'article de M. Frantsev a été tiré à part : K *istorii uzdanii reimskago Evangelija*; (in-8° de 30 pages, Saint-Pétersbourg, imprimerie Balachov). — L. R.

— Dans le *programme* accompagnant le compte rendu annuel du Wilhelm-Gymnasium de Hambourg (*Ch. Thomasius und der Pietismus*, Lütke, Hambourg, 1900, p. 32 in-4°), M. Keyser s'est proposé d'étudier les rapports de Thomasius avec le piétisme. Ils sont de nature assez complexe. En embrassant la cause de Francke contre les théologiens de Leipzig et en se fixant à Halle, la citadelle des piétistes allemands, Thomasius semblait s'être inféodé au groupe. M. K. démontre qu'il fut vite mécontenté par le prosélytisme intransigeant de ses nouveaux amis, que ceux-ci de leur côté le jugèrent trop engagé dans le camp mystique, en particulier avec Breckelin et surtout Arnold, l'auteur de la *Unparteiische Kirchen-und Ketzer-Historie*, à laquelle a collaboré Thomasius lui-même. Par son tempérament ouvert, gai et vigoureux il répugnait au piétisme ; c'est plutôt par une certaine parenté dans les idées qu'il s'y rattache. Mais M. K. aurait dû plus nettement établir que cette ressemblance ne doit pas être attribuée à une influence subie, mais à un libéralisme d'esprit tout disposé à accueillir certaines revendications des piétistes. Eux et lui sont d'accord dans leurs principes négatifs ; dans l'ensemble des opinions positives qui représentent la philosophie vulgaire d'ailleurs de Thomasius, ils sont très éloignés. Le résultat le plus utile du travail de M. K. me paraît être d'avoir précisé que Thomasius, couramment appelé « le père de l'Aufklaerung », est tout le contraire d'un rationaliste ; il est de l'école de Bœhme, anti-cartésien, défenseur de la révélation et des miracles. — L. Roustan.

— Nous avons déjà signalé ici, mais sous sa forme allemande, le joli volume que M. Georges Riat a consacré à *Paris* dans une collection intitulée *Les villes d'art célèbres*. L'édition française a paru à son tour, chez H. Laurens : même format, ou peut s'en faut, et même illustration. Tout au plus peut-on remarquer, comme une perte, quelques photographies parues en Allemagne et qu'il a fallu retirer ici, et comme un gain, l'absence de quelques gravures sur bois qui déparaient l'édition allemande. Reste à souhaiter que ce soit là, chez nous aussi, le point de départ d'une de ces jolies collections, dont le bon marché n'exclut pas l'élégance, comme on sait si bien en faire depuis quelque temps, à Leipzig. — H de C.

Le Propriétaire-Gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. — Imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 43 — 22 octobre — 1900

Newberry, Les papyrus Amherst, — Pinvert, Lazare de Baïf. — Pierquin, Pache. Lacour, Olympe de Gouges, Théroigne et Rose Lacombe. — Cabanès, Le cabinet secret de l'histoire, IV. — Ritter, Victor Cherbuliez. — Schoenbach, Études littéraires. — Izzet Fuad-Pacha, Les occasions perdues, la campagne turco-russe. — Mac Coll, Le sultan et les grandes puissances.

Newberry, **The Amherst Papyri,** being an account of the Egyptian Papyri in the Collection of the Right Hon. Lord Amherst of Hackney, F. S. A. at Didlington Hall, Norfolk by Percy E. Newberry, with an Appendix on a Coptic Papyrus by W. E. Crum, M. A., with twenty-four autotype Plates, Londres, Quaritch, 1899, in-4°, 61 p. et XXIV planches en autotypie.

La belle collection de lord et de lady Amherst of Hackney contient, entre autres monuments provenant de l'Égypte, une série importante de papyrus hiératiques, démotiques, grecs, coptes, arabes. Le noyau en fut formé dès 1868, lorsque lord Amherst acheta la collection du Dr Lee, et elle n'a cessé de s'enrichir jusqu'à ce jour. Le volume que M. Newberry vient de publier tient, par certains côtés, de la notice sommaire, et, par certains autres, du catalogue détaillé. Les textes hiératiques, littéraires, scientifiques ou légaux y sont reproduits en fac-similé, et, pour une bonne part au moins, traduits et transcrits in extenso; le reste, à l'exception d'un testament copte interprété par M. Crum, est décrit en quelques lignes et réservé, s'il y a lieu, pour la publication ultérieure.

Les papyrus proprement littéraires ne contiennent que des fragments d'ouvrages déjà connus. Ceux qui portent les numéros I-IV sont tous reproduits sur la planche I ; ils appartiennent au premier empire Thébain et ils font doublets avec les papyrus de Berlin. Ce ne sont malheureusement que des débris sans importance. Le papyrus n° V est le papyrus Lee, déjà traduit par Chabas et par Dévéria. Le papyrus n° VI a été publié puis traduit par Chabas. Les transcriptions et les traductions que M. N. donne de ces documents sont utiles, puisqu'elles constituent une revision de traductions déjà vieilles, mais la partie vraiment neuve de l'ouvrage ne commence qu'avec le papyrus n° VIII, à la planche VIII et la page 29 du texte. C'est un des manuscrits qui furent endommagés par l'explosion d'une poudrière,

tandis qu'ils étaient déposés à Alexandrie, dans la maison de M. Harris. Heureusement, Mlle Harris en avait, vers 1860, exécuté des calques qui furent acquis par lord Amherst. M. N. a complété, au moyen de ces calques, le fac-similé qu'il nous donne de ce qui subsiste des originaux. On doit joindre ce texte aux pièces que nous connaissions de la grande enquête engagée sous Ramsès Nofirkerî de la XXe dynastie contre les bandes de voleurs qui infestaient la nécropole thébaine. Il est daté de l'an XVII de ce roi, le premier mois de Perît, le 5, et il contient, en huit pages, une liste de personnages impliqués dans l'affaire et qu'on prétendait avoir volé eux-mêmes ou reçu, comme affiliés à la bande, des quantités plus ou moins considérables des objets en métal volés. Le titre dit explicitement qu'il renferme les « Minutes « des dépositions au sujet des métaux [entre les mains] des voleurs « qu'on a reconnus avoir volé *la bonne place*, et dont le comte Kha- « mouaisît, ainsi que le premier prophète d'Amonrâsonther Amanhat- « pou ont, dans le temple de Maît, de Thèbes, recueilli les dépositions « qu'ils ont mises en forme d'écrit, pour être examinées dans la main « du maire Paaouâa [1], du scribe greffier Ounnofri [2] » et de plusieurs autres fonctionnaires mentionnés ailleurs. Les individus examinés ainsi par le comte et par le pontife n'étaient pas très nombreux; c'étaient Amanouâîtou, fils de Harai [3], et ses trois fils Paisanou, Harai, Pakanou, puis Pantaouirît, fils d'Amannakhouîtou et ses trois fils, Nakhîtminou, Amanhatpou, Masou. Ils avaient dénoncé chacun plusieurs personnages, qu'ils accusaient d'avoir en leur possession des cuivres provenant des vols, et c'est la liste de ces dénoncés qui couvre les pages du papyrus. On y lit l'indication des titres, de la filiation, des quantités de métal qu'on les accusait de posséder indûment, parfois le nom d'une autre personne chez qui ils avaient déposé leur gain, ainsi le marchand Pakharoui a cinq *tabnou* de cuivre *dans les mains*

---

1. M. Newberry transcrit ce nom *Pa-ser-âa*, confondant le signe du *vieillard* avec celui du *chef* : l'examen du fac-similé et la comparaison du signe tracé en cet endroit (VIII, 6) avec le signe tracé plns loin (XII, 1) dans le nom propre d'un autre personnage ne laissent subsister aucun doute sur la lecture *Paaouâa*. J'avais déjà lu ce nom de la sorte, il y a trente ans, dans mon mémoire sur *Une enquête judiciaire à Thèbes*, p. 8, note 2, et Spiegelberg a proposé de nouveau cette même lecture tout dernièrement (*Recueil*, t. XXI, p. 44).

2. Newberry, *The Amherst Papyri*, pl. VIII, l. 4-6 et p. 29-31, où la traduction diffère sensiblement de la mienne. M. Newberry pense que tous les individus énumérés avaient été examinés par le comte et par le grand-prêtre, puis que leurs noms avaient été inscrits et la liste remise à Paaouâa et à ses collègues, pour que ceux-ci pussent procéder à l'arrestation des inculpés. En fait, huit individus seuls ont été appréhendés et examinés : les autres ont été dénoncés par ceux-là, et la liste des noms envoyée à Paaouâa pour qu'une enquête fût ouverte à leur sujet.

3. M. Newberry lit le nom de ce personnage Amenuâ-*shert* (p. 31, n° 8) : *l'oiseau du mal* n'a pas ici la valeur *shere*, c'est le déterminatif du mot *ouâ*, surtout sous la forme *ouaîti*, *ouâîtou*, répondant au copte *ouôt*. Le nom Amanouâîtou signifie *Amon est unique*.

du marchand Paiîsabou [1]. Pour donner une idée du document, le mieux est d'en traduire un paragraphe complet, le premier de tous :

« *Déposition du voleur Amanouaîtou, fils de Haraouî, de la Nécropole.*

« La *vilaine* Annoura, concubine du scribe Shanaî, décédé — une fiole en bronze de la valeur de 35 *tabnou* ; un bol en bronze de la valeur de 10 *tabnou*.

« Le marchand Khonsoua.... [2] de She-oirît (le Fayoum), — une aiguière en bronze de la valeur de 20 *tabnou*.

« Le scribe Baoukounikhonsou du palais, — cuivre, [idem], 20 [*tabnou*] [3].

« Le gardien Nouzhi-Montounakhouîtou du temple d'Amon, qui est de la dépendance [4] du premier prophète d'Amon, — cuivre [idem] 10 [*tabnou*].

« L'esclave portier Annouraka du premier prophète d'Amon, — [cuivre, idem] 5 [*tabnou*].

« Le pêcheur Nibânou, du deuxième prophète d'Amon, — [cuivre, idem] 10 [*tabnou*].

« Le marchand Nassousobkoui de la ville de Shesanaraît, du Fayoum — cuivre, 1 fiole, bronze, 1 aiguière, de la valeur de 10 *tabnou* [5].

Les dépositions ne sont pas toutes aussi détaillées : ainsi Haraouî indique les noms et la condition d'un certain nombre d'individus, mais sans mentionner les quantités de métal qu'ils avaient reçues (pl. XII, l. 17, à pl. XIII, l. 11), et Pakanou fait de même pour une partie de ses soi-disant complices (pl. XIII, l. 12-17). Toutefois, comme cette particularité ne se rencontre que sur une seule page, celle qui est reproduite à la planche XIII, il est fort possible que nous ayons ici à soupçonner un oubli du scribe, et que la déposition renfermât, à l'origine, les mentions de quantité qui manquent dans notre exemplaire. J'ajouterai que chacun des témoins ne craignait pas de mettre en cause les personnes appartenant à la famille des autres. Ainsi Paisanou dénonce la *vilaine* Tatitiya, concubine du voleur Masou, fils de Pantaouirît (pl. XII, l. 6), et la *vilaine* Tasanouîii, qui était sa concubine à lui (pl. XII, l. 10).

Les listes sont données telles qu'elles avaient été recueillies de la bouche de chacun des inculpés : aussi les mêmes noms y reviennent-ils assez fréquemment. La *vilaine* Annoura, qui fut la première dénoncée par Amanouaîtou, reparaît la dernière dans la déposition de

---

1. Pl. X, l. 1 ; cf. d'autres cas identiques, pl. XI, l. 16, pl. XII, l. 7 et 13, etc.
2. Le nom est mutilé dans l'original.
3. Ici et plus loin dans le texte, le greffier a abrégé la formule, qui était d'usage courant, et il n'en a plus écrit que les passages essentiels.
4. Litt. : « *Au bâton* du premier prophète d'Amon ».
5. Newberry, *The Amherst Papyri*, pl. VIII, l. 8-15, et p. 30-31, nos 8-15.

Pakanou, le fils d'Amanouaîtou (pl. XIV, p. VIII, l. 2), avec son compte de 5 *tabnou* de cuivre. Le cordonnier Pabounakhouîtou du château de Ramsès III, aux ordres du premier prophète d'Amon, paraît dans deux dépositions différentes, mais sous des inculpations diverses : si Nakhouîtminou l'accuse de détenir du cuivre pour une valeur de 3 *tabnou* (pl. IX, l. 15), Paisanou déclare qu'il a de l'argent pour une valeur de 5 *tabnou* (pl. XII, l. 16). Pantaouirît dénonce le *reîs* des bateaux Aufniamanou du château de Ramsès III, aux ordres du premier prophète d'Amon, comme détenteur de dix *tabnou* de cuivre volé (pl. VIII, l. 18), tandis que plus loin Amanhatpou l'indique comme possédant vingt *tabnou* (pl. IX, l. 17). Le porteur d'eau Panâsouhiramanou du premier prophète d'Amon est porté pour vingt *tabnou* de cuivre dans la déposition de Nakhouîtminou (pl. X, l. 4) et pour cinq seulement dans celle d'Amanhatpou (pl. XI, l. 7). Le marchand Panakhouîtimnouît figure pour cinq *tabnou* de cuivre parmi les gens signalés par Nakhouîtminou (pl. IX, l. 12) et par Masou (pl. XII, l. 2). Le manœuvre Sannozmou de la nécropole avait eu pour sa part cinq *tabnou* de cuivre, au dire de Nakhouîtminou (pl. X, l. 3), et quatre seulement au dire d'Amanhatpou (pl. X, l. 18). Paisanou porte dix *tabnou* de cuivre à l'actif de Baukournoura, sous-officier de la police éthiopienne (pl. XII, l. 11), ainsi que Pakanou (pl. XIV, l. 5). La récurrence de certains noms très fréquents sous les Ramessides ne permet pas toujours de décider si les dénonciateurs ont entendu parler d'un seul et même individu ou de plusieurs personnages homonymes. Ainsi, on lit, parmi les noms livrés par Nakhouîtminou celui d'une *vilaine* Tamî, *la chatte*, qu'il affirme être dans la main du manœuvre Nahsi, *le nègre*, de la nécropole et qui aurait reçu dix *tabnou* de cuivre (pl. X, l. 15). Masou cite à son tour une *vilaine* Tamî, qu'il dit être *de la ville*, sans préciser davantage, mais qui avait elle aussi dix *tabnou* de cuivre (pl. XI, l. 12). Paisanou, de son côté, accusait « la *vilaine* Tamî, la concubine d'un blanchisseur du premier prophète d'Amon », de recéler dix *tabnou* de cuivre (pl. XII, l. 15), tandis qu'Haraoui connaissait une *vilaine* Tamî, qui était la concubine du quatrième prophète d'Amon (pl. XIII, l. 6), sans mention de la quantité de cuivre qu'elle avait reçue. Il semble qu'il y ait là au moins trois femmes différentes : il se pourrait pourtant que les témoins, mal informés de l'état civil, et parlant par ouï dire plus que par connaissance directe des personnes et des choses, n'aient eu qu'une même personne en vue.

Tous ces gens n'étaient encore que dénoncés, et la liste que nous en avons est celle qui fut transmise à la commission secondaire d'enquente, formée, comme on l'a vu plus haut, du maire Paaouâa, du greffier Ounnofri et de plusieurs autres fonctionnaires : ils n'étaient peut-être pas tous coupables, mais nous ne possédons encore aucune pièce qui nous apprenne ce qu'il en advint d'eux. C'étaient pour la

plupart d'assez petites gens, et les mots qui désignent leur condition sociale seraient curieux à étudier de près. Les femmes rentrent dans deux catégories : un petit nombre sont esclaves, esclaves du temple d'Amon, sous l'autorité — ou, comme dit l'Égyptien, *au bâton*, — du premier prophète d'Amon (XII, 9, XIII, 9, XIV, 4), la plupart sont des *vilaines (ânkhouî-nou-nouît)* du secteur Ouest de Thèbes (XIV, 20), qui résident dans divers quartiers, ainsi au grenier du temple de Khonsou (XIII, 4); elles vivent comme concubines *(habsoui)* d'hommes de leur condition, manœuvres (IX, 18, X, 15, XI, 12), blanchisseurs (XII, 15), matelots (XIII, 3), voleurs (XII, 6, 10), menuisiers (XIV, 8), plus rarement d'hommes d'un rang meilleur, attachés à la maison de la *divine adoratrice* d'Amon, c'est-à-dire de la princesse qui faisait fonction de grande prêtresse d'Amon (XI, 20), ou d'un quatrième prophète d'Amon (XIII, 6). Parmi les hommes, on rencontre beaucoup de manœuvres employés aux travaux de la nécropole (IX, 17, X, 3, 18, XII, 8), ou par les scribes de la nécropole (XIII, 13, 14, XIV, 2), des briquetiers *sakhouatiou* [1], dépendant du temple d'Amon en général (IX, 2, 3, 4, 6, XI, 6, 7, XII, 17, XIII, 8, 17 cfr. XIV, 1, 14), un jardinier du château de Ramsès III (X, 13), des porteurs d'eau du premier prophète d'Amon (X, 4, XI, 7) et d'un hiérogrammate au service d'un grand seigneur (XIII, 1, 5), un menuisier de la maison de la *Divine adoratrice* d'Amon (IX, 1), des bronziers du château d'Aménôthès III (X, 19) et de la nécropole (IX, 14, XIV, 15), des brasseurs, *âtkhou*, du château de Ramsès III (X, 5) et de la *Divine adoratrice* d'Amon (XI, 16), des bouilleurs d'huile — *pasfou-saknanou*, — du temple de Khonsou (X, 7), du temple d'Amon (X, 8, 9), du Chef des chasseurs d'Amon (X, 14), un boulanger du château de Ramsès III (XI, 2), des cordonniers du château de Ramsès III (IX, 15, 16, XII, 16), un barbier (XIV, 11), un coureur (XIV, 12), un héraut qui paraît avoir été compromis dans une autre affaire du même genre (*mah-sapou-sanou*) et qui est récidiviste (XI, 14), un magasinier du temple d'Amon (XI, 13), un domestique (*sotmou*) de la maison de la *Divine Adoratrice* d'Amon (XI, 18), un cuisinier (?) du temple de Sovkou (IX, 8), des pêcheurs (VIII, 14, IX, 9), des matelots (XIV, 3, 16) et des capitaines de barque (VIII, 18, X, 17, XII, 12), des blanchisseurs (XIII, 2, 7, XIV, 17), des gardiens de temples ou d'édifices publics (VIII, 12, IX, 5, 7, XI, 8, XIV, 7, 9), des esclaves (VIII, 13, XI, 10). Un groupe de marchands, presque tous indiqués comme originaires du Fayoum, étaient également impliqués dans l'affaire (VIII, 10, 15, IX, 12, 13, X, 1, 2, 5, 10, XI, 4, 5, 12, XII, 2, 5, 13, XIV, 18, 19), et avec eux quelques personnages d'ordre plus relevé, un officier de la police éthiopienne (XI, 11, XIV, 15), un médecin-en-chef du temple d'Amon (XIV, 10),

1. M. Newberry traduit *tisserands* : ce sont les briquetiers représentés dans le tombeau de Rakhmirî (Newberry, *the Life of Rekmarâ*, pl. XXI).

des chefs de corvée du temple d'Amon (XI, 15), de la Chanteuse d'Amon (XII, 3), du scribe du temple d'Amon (XIII, 10), des prêtres attachés soit aux temples de la ville, soit à ceux de la nécropole (IX, 10, XI, 13, XII, 1, XIII, 15, XIV, 6), des scribes dépendants des mêmes administrations que les prêtres (VIII, 11, 17, X, 11, XI, 1, 3, XIII, 11). Ces gens étaient presque tous égyptiens : un petit nombre seulement sont trahis par leurs noms comme étant d'origine étrangère, l'esclave Annouraka (VIII, 13), le brasseur Ouanoura (X, 5), le sous-officier Baouk-Ournoura (XI, 11, XIV, 15), le domestique Maharbal (XI, 18) [1]. Ils relevaient en général de l'une des autorités *religieuses* qui se partageaient le territoire de la nécropole, le temple d'Amon Thébain, le temple de Mout, le temple de Khonsou, le château de Ramsès III à Médinèt-Habou, l'*Escabeau* de Ramsès Ier et celui d'Aménôthès III, la *place* de Thoutmôsis II, le Château d'Aménôthès III au Memnonium. Ces temples consacrés au culte des Pharaons morts et les édifices qui dépendaient d'eux portaient des noms appropriés à leur importance, le château — *ta-hâit*, — quand ils étaient grands, la place — *ta isît* — ou l'escabeau — *pa kanaou* — lorsqu'ils étaient moindres ; ils formaient, comme les tombeaux des sultans mamelouks auprès du Caire, de véritables domaines de main-morte, entretenant un personnel nombreux. Les employés et les vassaux du Château de Ramsès III à Médinet-Habou paraissent avoir été fort compromis dans les affaires de vols, si bien que le greffier a souvent abrégé son nom et l'a appelé le *Château* tout court (VIII, 18, XI, 13, 17, XIII, 16); on mentionne parmi les complices, comme lui appartenant, des capitaines de bateau (VIII, 18, XI, 17, XII, 12), un jardinier (X, 13), un boulanger (XI, 12), des cordonniers (IX, 15, 16, XII, 16), des scribes (X, 11, XIII, 16). En même temps que le domaine sur lequel les voleurs vivaient, on mentionne celui des hauts fonctionnaires duquel ils dépendaient plus directement. Le château de Ramsès II mouvant au temple de Karnak, ses vassaux étaient « au bâton du grand-prêtre d'Amon », et, sous le grand-prêtre, « au bâton » d'un autre officier, le majordome, par exemple (X, 13, XIII, 16). Le grand-prêtre d'Amon avait d'ailleurs, en dehors du château de Médinet-Habou, beaucoup d'individus « à son bâton » (VIII, 12, X, 18, XI, 3, 6, 17, 19, XII, 1, 9, 15, XIII, 2, 8, 9, 17). Certains vassaux du château d'Aménôthès III, étaient « au bâton » du *sam* de ce monument (IX, 10, X, 19). Enfin, dans quelques cas, le dénonciateur avait joint, aux nom et condition de son complice, l'indication de l'endroit dans lequel il ou elle siégeait *(homsou-f, homsou-s)* d'ordinaire. Ainsi l'esclave Mahouf-panabanaou appartient à un marchand « dont la résidence est *l'escabeau* d'Amon »

---

1. Je considère que des gens appelés Pakharoui, le *Syrien* (x, 1), Nahasi, *le nègre* (x, 19), Tashasouî, la *Bédouine*, (xiv, 9), ne sont pas plus des étrangers en Égypte que chez nous, les Lallemand, les Langlais, les Suisse, les Lenègre.

(XI, 10). Le magasinier Rouraîti du temple d'Amon, « son siège est le grand portail [1] *du temple* d'Amon, » (XI, 13). Le briquetier Qanoui est sous bonne garde [2], et « sa résidence actuelle est en ville », peut-être comme les prisonniers du Papyrus n° VI, au portail du temple d'Amon (XIV, 1). Le coureur, le *saïs*, Kinabanaou a pour « résidence l'escabeau de Ramsès Ier » (XIV, 12), et un briquetier « la maison de Pharaon, au côté du Sérail nord » (XIV, 14). Un marchand Kazaiaî loge dans le bateau d'un autre marchand Nassousovkouî (XIV, 18), et une femme, « la vilaine Tanîtpabaou, loge au « grenier du temple de Khonsou » (XIII, 4).

Il y aurait encore bien des détails à relever dans ce texte, qui fait revivre de façon si précise toute une partie de la population thébaine, vers le XIIe siècle avant notre ère : je les néglige afin de ne pas allonger trop ce compte rendu, et je ne dirai rien non plus du papyrus géographique, ni des fragments du *Conte d'Astartê* [3], qui sont fascimilés en entier et analysés fort bien. J'ai examiné de fort près le travail de M. Newberry, et j'y ai remarqué fort peu de points sur lesquels je ne fusse pas entièrement de l'avis de l'auteur. Je ferai pourtant une observation, à propos du rendu en hiéroglyphes des textes hiératiques. M. Newberry, entraîné par l'exemple de nos confrères berlinois, a transcrit certains caractères d'une façon qui ne me paraît pas convenable à l'âge où les Papyrus furent rédigés. Ainsi, il a interprété directement, par *l'homme tenant un casse-tête*, le déterminatif hiératique que nous traduisons d'ordinaire par *le bras armé*. Cette transcription, si elle est admissible pour les textes hiératiques des temps memphites, devient moins bonne pour ceux de la XIIe dynastie et incorrecte pour ceux du second empire Thébain. Comme M. de Rougé l'avait dit, en établis-

---

1. M. Newberry (p. 37, n° 13) n'a pas reconnu le mot *sharâa*, non plus qu'au Papyrus n° VI, où ce mot se recontrait déjà (p. 28, l. 3), et où il a rendu par *prison* les groupes *sha âa ri* en lesquels il le décompose. C'est un mot sémitique שרע *porta, forum quod in portis erat*. L'égyptien a déplacé l'*aïn* et transcrit tantôt *shaâra*, tantôt *sharâa* : il a même adopté la forme dialectale תדע. Le mot paraît désigner en égyptien et la porte même, où l'on passait et où l'on rendait justice, et les deux tours du pylone ainsi que les chambres qu'elles renfermaient. Au *Papyrus n° VI*, je traduirai le passage de la pl. VII, l. 2-3, comme il suit : « Voleurs de la tombe endommagée de ce dieu, qu'on a mandés au premier prophète d'Amon, pour qu'ils fussent amenés et constitués prisonniers (littt. : « en état d'hommes gardés) » dans le portail du temple d'Amon, avec leurs complices, du châtiment desquels le Pharaon, notre maître, aura à décider ».

2. *Sakhouiti Qanouî saaou*, littéral. « le briquetier Quanouî, *gardé* ». Un bon exemple de *saouou*, gardé, est donné plus haut, à la note qui précède immédiatement celle-ci.

3. A propos du Papyrus d'Astartê, je ferai observer que le fragment VII, de la première page, s'ajuste exactement au fragment I : la première, la seconde, la troisième ligne du fragment VII se joignent aux lignes trois, quatre, cinq, du fragment I. Le caractère *h* du verbe *haî*, commencé à la ligne quatre du fragment I, se continue à la ligne trois du fragment VII, et ainsi de suite.

sant à ses cours le texte du poème de Pantaouirît, les inscriptions hiéroglyphiques les plus anciennes donnent en effet l'*homme armé* comme déterminatif où l'hiératique a le signe correspondant; sous la XIIe dynastie, le signe hiératique de l'*homme armé* répond, en hiéroglyphes, de plus en plus rarement à l'*homme armé* lui-même, de plus en plus souvent au *bras armé*; sous le second empire thébain, l'*homme armé* n'apparaît plus que par exception comme déterminatif dans les hiéroglyphes, et c'est le *bras armé* qu'on rencontre dans ce rôle. Si un Égyptien avait voulu mettre en hiéroglyphes les Papyrus de la XXe dynastie publiés par M. Newberry, il aurait partout employé le *bras armé* et non l'*homme armé*. Je crois qu'en cette matière, il faut ne pas se montrer plus Égyptien que les Égyptiens, mais agir comme l'usage des textes monumentaux nous prouve qu'ils agissaient eux-mêmes. C'est là une observation qui ne touche en rien au fond de l'œuvre : le volume des *Papyrus Amherst* fait grand honneur et au noble amateur qui, après avoir assemblé cette riche collection, a voulu la publier à ses frais, et au savant qui a su réaliser si bien les intentions libérales de l'amateur.

G. Maspero.

Lucien Pinvert : **Lazare de Baïf,** in-8, 130 p. Paris, Fontemoing, 1900.

Lazare de Baïf, père du poète Antoine de Baïf, jouissait de son temps d'une réputation considérable. Les contemporains s'accordaient à le considérer comme le premier humaniste de France après Guillaume Budé. Il était en correspondance régulière avec tous les grands érudits de l'Europe : Érasme, Lascaris, Bembo, Sturm, Gerbel, etc. Il écrivait des traités latins sur maintes questions d'érudition : *De re vestiaria*, *De vascularis*, *De re navali*, traduisait les quatres premières *Vies* de Plutarque, et mettait en vers français l'*Électre* de Sophocle et l'*Hécube* d'Euripide. François Ier en faisait pendant cinq ans son ambassadeur à Venise et, plus tard, l'employait encore en Allemagne. On se demande comment la célébrité d'un pareil homme a pu être si complètement étouffée depuis par celle de son fils, d'autant plus que ce fils est de beaucoup le plus mauvais poète de la Pléiade. Il y avait donc là, à la fois, une recherche historique fort curieuse à entreprendre et une injustice à réparer. M. Pinvert s'est fort bien acquitté de sa tâche. Avec une patience des plus méritoires, il est allé fouiller les archives et les vieux livres du XVIe siècle les plus oubliés et a pu reconstituer ainsi la vie entière de son héros. C'est une biographie excellente de tous points.

Raoul Rosières.

Louis Pierquin. **Mémoires sur Pache, sa retraite à Thin-le-Moutier.** Charleville, Jolly, 1900, in-8°, 276 p. et 4 planches.

Ce livre renferme d'intéressants détails sur la retraite de Pache à Thin-le-Moutier, et, ce qui vaut mieux encore, la réimpression de trois brochures rarissimes du révolutionnaire : 1° et 2° *sur une affaire pendante à la troisième section du tribunal civil de la Seine*; (un certain Tronchet réclamait des dommages et intérêts à Pache pour avoir été emprisonné par ordre de l'ancien maire de Paris et Pache lui répond en donnant force détails sur son administration; 3° *sur les factions et les partis, les conspirations et les conjurations et sur celles à l'ordre du jour* (cette troisième brochure avait été, il est vrai, réimprimée dans le tome XX de la revue *La Révolution française*). M. Leblond, professeur agrégé de philosophie, a joint à l'ouvrage une étude sur un traité philosophique de Pache, lequel n'a aucune valeur (p. 255-273). Dans tout le cours du volume, M. Pierquin n'a pour Pache que des éloges, et il a raison de vanter son labeur assidu, sa probité, son patriotisme. Mais dire que Pache a préparé le lit dans lequel Carnot s'est couché « assez petit pour se réveiller tout d'un coup organisateur de la victoire », c'est vraiment aller trop loin. Nous croyons, nous, que Pache, en croyant bien faire, avait désorganisé tous les services. M. Pierquin semble nous promettre une *Vie* documentée de Pache; nous doutons qu'il réussisse à « réhabiliter ce fier méconnu ».

A. C.

Les origines du féminisme contemporain. Trois femmes de la Révolution, Olympe de Gouges, Théroigne de Méricourt, Rose Lacombe, par Léopold Lacour. Avec 5 portraits. Paris, Plon. 1900, In-8° 432 p. 7 fr. 50.

Sans nous occuper du point de vue spécial de l'auteur qui voit dans Olympe de Gouges, Théroigne et Rose Lacombe les précurseurs du mouvement féministe actuel, nous dirons que ces trois études historiques ont été composées avec soin et conscience. L'étude de M. Lacour sur Olympe de Gouges est bien supérieure à celle de Monselet; elle renferme nombre de détails jusqu'ici peu connus ou ignorés. De même, l'étude sur Théroigne : M. L. a retracé la destinée de l'aventurière d'après un petit volume précieux publié en 1892 par Strobl-Ravesberg. L'étude sur Rose Lacombe est peut-être la plus neuve : Rose Lacombe se prénommait en réalité Claire, et c'est en demandant aux archives nationales le dossier de Claire, et non celui de Rose, que M. L. a trouvé de nouvelles particularités sur cette femme de la Révolution. On remarquera notamment tout ce qu'il nous rapporte sur le club des « Républicaines révolutionnaires » et sur l'amant de Claire Lacombe, le jeune terroriste Leclerc qui voulut, comme Jacques Roux,

continuer Marat. On aurait désiré que M. L. eût cité dans l'œuvre d'Olympe de Gouges le *Camp de Grandpré*, et son étude sur Théroigne est peut-être trop longue, un peu alourdie par d'inutiles réfutations de ses devanciers et de copieuses citations de la presse royaliste. On s'étonne même qu'il se soit contenté de résumer ou de reproduire Strobl-Ravesberg; puisqu'il veut aller aux sources, en finir avec les ouvrages de seconde main (p. v), puisque Strobl lui semble avoir mis des phrases à la place de « preuves » et de « détails » (p. 149) et n'avoir pas utilisé tous les documents, il devait aller à Vienne consulter toutes les pièces si intéressantes énumérées par M. Winter (p. 119), et il peut être sûr qu'un chercheur fera un jour le voyage et le travail. En terminant ce compte rendu et en félicitant M. L. de l'étendue de ses recherches et de l'esprit critique qu'il y montre, je crois lui prouver ma reconnaissance en lui communiquant sur Théroigne ce témoignage très important de Forster qu'il n'a pas connu : « Quand je pense, écrit Forster à sa femme, que la créature réellement très intéressante qui était prisonnière à Kufstein, doit s'être attiré auparavant à Turin par ses excès la *grosse vérole* qui est tout à fait inguérissable, elle me devient un objet de dégoût et de mépris », et il mandait auparavant le 23 juillet 1793 : « Théroigne est une jeune fille brune de vingt-cinq à vingt-huit ans, au visage le plus ouvert, aux traits qui étaient beaux autrefois, qui le sont en partie encore, et qui trahissent son caractère simple, ferme, plein d'esprit et d'enthousiasme; elle a surtout dans les yeux et la bouche quelque chose de doux et d'attirant. Tout son être est comme plongé dans l'esprit de liberté; elle parle sans cesse de la Révolution, et, ce qu'il faut bien remarquer, les jugements qu'elle exprimait hier, étaient frappants sans exception, précis et touchaient précisément le point dont il s'agissait. Elle apprécie le ministère de Vienne avec une compétence que seule, l'aptitude à observer juste peut donner. Elle est du Luxembourg et, à vrai dire, c'est pour la liberté de sa patrie et de l'Allemagne qu'elle est le plus zélée. Elle ne parle que français, couramment et énergiquement, quoique sans correction. Elle est ici soupçonnée d'avoir été corrompue par l'Autriche parce que l'Empereur l'a fait remettre en liberté — mais ces hommes savent si peu juger, puisqu'ils ne connaissent pas et ne possèdent pas le sentiment moral, la vraie pierre de touche! C'est même une martyre de la liberté; il y a six ou sept semaines les furies qui siègent dans les tribunes de la Convention la traînèrent au dehors dans le jardin des Tuileries, lui frappèrent la tête à coup de pierres et voulurent la noyer dans le bassin. Par bonheur on vint à son secours. Mais elle a depuis les douleurs de tête les plus terribles et elle a l'air vraiment piteux. Hier, elle souffrait beaucoup et parla néanmoins avec chaleur et intérêt. Elle a, dit-elle, une grande soif de savoir, elle veut aller à la campagne et là étudier les sciences qui lui manquent; elle désire la société d'un homme qui ait des connaissances, qui parle et écrive bien; elle

l'entretiendra et lui donnera par an deux milles livres ; elle n'est, dit-elle encore, qu'une paysanne, mais elle sent le besoin d'instruction. Elle doit avoir de quoi vivre, bien qu'elle assure avoir perdu toute sa fortune, car sa mise est tout à fait convenable et elle a encore une voiture. »

A. C.

Dr Cabanès, **Le cabinet secret de l'histoire**, 4e série. Paris, Maloine, 1900, in-8°, 320 p.

Le grand public lira volontiers ce recueil d'études à cause des sujets qu'elles traitent. Elles n'apportent guère de faits nouveaux, mais elles ont été composées avec soin, elles témoignent d'une lecture considérable et l'opinion d'un médecin est bonne à connaître. M. Cabanès nous dit donc que François Ier n'est pas mort de la Féronnière (le roi a eu la siphylis, mais n'a pas succombé à ses suites), que Fernel ne fit pas cesser la stérilité de Catherine de Médicis, qu'en octobre 1592 Loyseau soigna Henri IV qui avait un retour de son affection (retrécissement uréthral de nature blennorrhagique), que Louis XIII, gaillard dans ses propos en sa jeunesse, eut soudain une « modification d'humeurs » et que Louis XIV n'a avec lui aucune ressemblance physique. Il nous raconte comment Marie Leczinska devint reine de France et comment fut consommé le mariage de Louis XVI. Il réfute l'accusation d'inceste portée par Hébert contre Marie-Antoinette — et nous apprend en passant qu'il ne croit pas à la mort de Louis XVII au Temple. Enfin, dans une étude, la meilleure du volume, qu'il a composée d'après des documents d'archives, il nous renseigne sur la prétendue folie du marquis de Sade qui fut enfermé à Charenton non pour *Juliette* ou *Justine*, mais pour *Zoloé*, pamphlet violent contre Joséphine.

A. C.

Victor Cherbuliez, **Recherches généalogiques**, par Eugène Ritter, professeur à la Faculté des lettres de Genève. Genève, Kündig, 1899. In-8°, 35 p.

Dans ce nouveau travail qui, comme ses précédentes études sur Rousseau et Mme de Staël, lui a coûté de très longues et patientes recherches, M. Ritter expose les origines genevoises de Cherbuliez. Deux points offrent un réel intérêt : 1° cinq ou six des ascendants directs de Cherbuliez ont une place dans l'histoire littéraire de Genève : Isaac Cornuaud, qui approuva l'annexion de Genève à la France parce que la petite république « abandonnait sa misérable existence particulière pour participer à celle d'une grande et triom-

phante nation » ; Abraham Cherbuliez, bon négociant, et ses fils, Antoine (professeur à la Faculté de droit de Genève et correspondant de l'Institut de France) et André (père de Victor Cherbuliez, professeur de littérature latine, d'abord théologien et qui resta neutre entre les deux partis qui se combattirent dans l'Église de son pays); Marc-Théodore Bourrit, connu surtout comme alpiniste ; Jean-Pierre Bérenger, auteur d'une *Histoire de Genève;* 2° comme on le voit par le tableau ascendental que M. R. a pu dresser sans lacunes jusqu'au quatrième degré, un grand nombre de familles dont descend Victor Cherbuliez, sont venues de France pour s'établir à Genève. Plus de la moitié de son ascendance est française. Lorsqu'il réclama la nationalité française, il ne fit donc que revenir au pays de ses pères. Il lui suffit, pour se faire réintégrer dans ses droits, ainsi qu'il nous l'apprend par une lettre (p. 25), d'invoquer sa qualité de descendant de Cornuaud ; « en remontant, dit-il, de ma grand'mère paternelle jusqu'au premier Cornuaud qui quitta le Poitou. cette filiation est de degré en degré tout à fait limpide ». Mais on rencontre dans l'énumération si soignée et approfondie qu'a faite M. Ritter, plus de trente familles d'origine française, et Victor Cherbuliez avait des ancêtres dans la plupart de nos provinces..

A. C.

Gesammelte Aufsætze zur neueren Litteratur in Deutschland, Oesterreich, Amerika von Anton E. Schœnbach, Graz, Leuschner und Lubensky, 1900. In-8°, xvii et 443 p.

M. Schœnbach a bien fait de réunir ces essais, un peu courts, mais à la fois sagaces et solides, où la pénétration du jugement s'unit souvent à l'étendue des recherches. C'est ainsi qu'il examine dans Uhland le dramaturge, et il reconnaît justement que « l'aptitude d'Uhland aux travaux dramatiques n'était pas grande ». Il montre que Freytag est resté fidèle à son idéal politique, mais qu'il y a dans son style « un élément considérable de rhétorique ». Il fait bien ressortir ce que Müllenhoff (qui ressemblait physiquement à un vieux grognard de Napoléon) avait de brusque et de rude, mais quelle conscience, quel scrupule il apportait dans ses travaux et ses leçons ; ce que Schreyvogel, le rédacteur du *Sonntagsblatt*, avait de conservateur et de « lessingien », et sa connaissance profonde du théâtre espagnol ; les qualités autrichiennes de Grillparzer et comment son œuvre a le goût de terroir, comment il a « introduit de nouveau l'Autrichien dans la littérature allemande » et ouvert par l'*Ahnfrau* une nouvelle ère à l'Autriche intellectuelle. On lit avec un pareil intérêt et un semblable profit les pages consacrées à Fitger et à Steub, à Bauernfeld, ce « type brillant du vieil Autrichien », à Anastasius Grün, à Gilm, le poète du

Tyrol, à Leitner qui se rattache au groupe des romantiques souabes, à Anzengruber, à Fenimore Cooper que M. S. met bien au-dessous de Walter Scott, aux drames de Longfellow qui n'ont de drame que le nom. Deux études, l'une sur le roman américain d'aujourd'hui, l'autre sur Hawthorne, terminent le volume. Ce sont les plus longues et les plus fouillées, les meilleures peut-être et les plus utiles, les plus instructives à coup sûr, car la plupart des *Aufsætze* ne sont guère que des notices. M. Schönbach regarde Hawthorne comme le plus grand écrivain des États-Unis, comme un auteur tout à fait original, tout à fait du crû, qui a reçu la culture anglaise sans être dominé par elle ; quant au roman américain, après avoir analysé consciencieusement ses meilleures productions, il conclut que nombre d'auteurs sont bien près d'être des auteurs de premier rang.

A. C.

Général Izzet Fuad-Pacha, **Les occasions perdues,** Étude stratégique et critique sur la campagne turco-russe de 1777-1878 avec 10 croquis, Paris, Chapelot, 1900, in-8°, VIII et 213 p.

Les *occasions perdues*, ce sont les occasions que les Turcs négligèrent de saisir en 1877-1878.

Les soldats étaient et sont excellents, et ils ont de telles qualités guerrières qu'une armée turque se forme en un rien de temps. Malgré les ressources immenses dont dispose le tsar, malgré l'obligation d'observer Serbes, Grecs et Bulgares, les Turcs faillirent gagner la partie ; ils remuèrent la terre comme des fouines et combattirent comme des lions ; les Russes n'auraient pu, sans les Roumains, avoir raison de Plewna.

Mais les officiers turcs devaient leur place au favoritisme et au caprice. Ils étaient absolument inexpérimentés. Jamais l'état-major ne donna d'ordres écrits. On n'avait fait sous Abdul-Azis qu'une seule manœuvre qui dura un seul jour ! L'auteur du livre qui galopait volontiers, reçut avis d'un gros pacha qu'il ne fallait pas aller si vite, que cela produisait une très mauvaise impression dans les hautes sphères. Bref, on ignorait que « la vie en campagne est faite de l'ensemble de toutes les connaissances requises en temps de paix » et que « la continuité des rapports qui existent entre les grands et les petits dès le temps de paix, assure le succès ».

Le premier général qui commanda l'armée turque de l'Est, le trop vieux Abdul Kérim, ne fit rien à Choumla du 11 avril à la fin de juin pour organiser son état-major et entraîner son monde. Il ne concentra pas l'armée — d'ailleurs constituée par divisions et non par corps — sur certains points stratégiques ; il l'éparpilla sur un front de plus de cent kilomètres et s'affaiblit ainsi sur tous les points à la fois. Il ne

se renseigna pas. Lorsqu'au 27 juin l'avant-garde russe franchit le Danube à Sistova, il ne pensa pas à la culbuter en poussant aussitôt sur elle. Il reçut le 3 juillet du Séraskierat l'ordre de bouger; mais, au lieu de courir à Sistova quand le déploiement de l'armée russe n'était pas achevé, au lieu de marcher sur les communications de Gourko qui descendait vers les Balkans et de le couper du gros moscovite, il remonta vers le Danube avec une extrême lenteur.

Ici l'auteur narre une très amusante anecdote. Le 9 ou le 10 juillet, le maréchal Ahmed-Eyoub était à Gül-Tchechmé où Echref-pacha le rejoignait avec la division de Roustchouk. Que font les deux chefs? Ils s'asseoient sous un arbre sur un moelleux tapis et Echref lit à Ahmed-Eyoub des ballades persanes de sa composition! Pendant ce temps l'avant-garde russe engage un combat d'artillerie et le colonel turc qui commande la brigade de droite, se retire tranquillement sans même prévenir ses supérieurs! On rentra donc à Roustchouk et à Choumla.

A la suite de cet échec, Abdul-Kerim est remplacé par Mehemmed-Aly qui concentre toutes les troupes à Razgrad, mais pour les égrener de nouveau et les répandre du nord au midi, non plus de l'ouest à l'est. Pourtant, il prend l'offensive et le 29 juillet, sa ligne de défense qui devient dans son énorme étendue une ligne d'attaque, refoule au-delà du Lom les avant-gardes ou « détachements-tampons » du tsarevitch. A quoi bon, puisqu'elle n'avance pas plus loin et ne sait où est l'armée russe, puisque Mehemmed-Aly n'a qu'une cavalerie faible, incapable d'explorer, tout à fait inférieure à la cavalerie ennemie!

De même Osman Pacha. Il fait le seul mouvement stratégique de la campagne; il se porte de Widin sur Plewna, et là, le 21 et le 31 juillet, il repousse les Russes. Mais pourquoi le 21 et le 31 juillet n'a-t-il pas poursuivi les vaincus qui se retiraient dans le plus grand désordre? Parce qu'il n'avait pas de cavalerie [1].

Quant à l'armée turque du sud, elle n'entreprend rien d'important: celui qui la commande, Suleyman, refuse d'obéir au serdar Mehemmed-Aly et veut enlever tout seul, pour devenir ministre de la guerre, la position de Sveti-Nicolas. Vainement Mehemmed-Ali demande que Suleyman lui soit subordonné. A l'instant où il se décide à une bataille, il est remplacé par ce Suleyman. Si les hommes changent, les erreurs restent. Immobiles, inertes, les Turcs laissent les Russes cerner Plewna et l'on peut dire avec notre auteur qu'à part les journées de Plewna et la défaite de Suleyman à Philippopoli, cette guerre de six mois n'est qu'une suite de petits combats partiels.

Le 10 décembre, Osman se rend. Les Turcs battent en retraite de tous côtés, et notre auteur pense qu'ils auraient dû s'arrêter non à Phi-

1. Notre auteur assure néanmoins que même avec quelques cavaliers, Osman devait poursuive l'adversaire, qu'il était certain du succès.

lippopoli, mais à Tirnovo-Seymenly où leurs 130 bataillons, les uns reconstitués, les autres tout frais, auraient battu les Russes disséminés et épuisés, usés par la fatigue et le froid. Il était alors en mission, et il a vu les envahisseurs déboucher des Balkans dans un état lamentable sur un front de trois cents kilomètres. Mais le chef manquait. Suleyman commandait encore, et c'était un écrivain, un *kiatib*, non un militaire. Il n'avait plus d'autre idée que de reculer; il abandonna sa ligne naturelle de retraite sur Andrinople; il s'adossa au Rhodope et lorsqu'il se vit coupé, se jeta vers la mer Égée par les sentiers du Despoto-Dagh où il perdit son artillerie. Un épisode caractéristique clôt cette débâcle : les plénipotentiaires turcs, furieux contre les militaires, chargèrent leur maître d'hôtel de porter à Constantinople les documents relatifs à l'armistice.

Izzet Fuad-Pacha n'a pas fait un livre didactique. Son ouvrage est parfois décousu. Le général cause, conte, disserte; il ne suit pas un ordre logique ; il abonde en digressions et en parenthèses; il se répète à diverses reprises. Il aurait dû, dès le début, tracer un tableau plus complet, plus minutieux des forces turques et de leur emplacement. Il aurait dû aussi, en un chapitre particulier, exposer au long les défauts de l'armée ottomane qu'il décrit au fur et à mesure que se déroule son récit. Enfin, peut-être eût-il bien fait d'insister sur plusieurs points, et son livre ne sera compris en son entier que de ceux qui connaissent déjà la campagne russe-turque dans ses grandes lignes.

Mais il manie le français très aisément; il en connaît tous les secrets; il l'écrit avec une désinvolture charmante, avec verve, avec brio. Son expression est très souvent vive et piquante. Il sait prendre tous les tons, un ton de tristesse lorsqu'il déplore les défaillances des généraux, un ton d'autorité mêlé d'affection — qui nous rappelle certains passages du prince de Ligne — lorsqu'il exhorte ses camarades à méditer les leçons du passé, et parfois un ton d'humour et de gaîté maligne qu'il ne peut réprimer, malgré son indignation patriotique, lorsqu'il rapporte d'extraordinaires bévues[1].

A. C.

MALCOLM MAC COLL, **Le Sultan et les Grandes Puissances.** Essai historique trad. de l'anglais par Jean Longuet, préface d'Urbain Gohier. Paris, Alcan, 1899, XVI-247 pp.

L'auteur, secrétaire du Comité de *Grosvenor House*, institué pour secourir les Arméniens et les chrétiens d'Orient, a rassemblé en un volume des articles publiés en septembre-octobre 1896 dans la *Daily Chronicle*. De ces écrits un peu diffus se dégage cette idée maîtresse

1. L'auteur écrit tantôt *Kridner*, tantôt *Kridener ;* lire *Krüdener*.

que l'Angleterre ne peut agir efficacement en Orient qu'avec le concours de la Russie et subsidiairement de la France. L'auteur combat la conception trop classique de l'intégrité de l'empire ottoman ; selon lui, ç'a été une faute d'admettre la Turquie dans le concert européen et il faut se hâter de réparer le mal. Peut-être l'auteur va-t-il trop loin dans sa haine de l'Islam qui ne saurait se manifester que sous la forme théocratique et par conséquent est condamné à exclure de l'égalité politique les dissidents. Est-ce à l'Islam seul que l'on pourrait faire ce reproche ? Ce qui embrouille un peu l'exposé de l'éminent publiciste anglais, c'est qu'il y mêle sans cesse la politique des partis en Angleterre et scrute les actes, paroles ou pensées des Gladstone, Salisbury, Roseberry, etc. Quelques-unes de ses assertions pourront étonner, notamment sur l'origine de la guerre de Crimée qui n'aurait été qu'un complot à trois entre Napoléon III, Lord Stratford de Redcliffe et Lord Palmerston ; c'est là du reportage plutôt que de l'histoire.

Le volume est précédé d'une préface d'Urbain Gohier, vibrant et généreux plaidoyer en faveur des opprimés.

B. A.

L''Επετηρίς (Annuaire) du Parnassos de 1900 contient, entre autres articles, une biographie de *Paul Janet* par Diom. Kyriakos ; Φιλολογικὰ par Gr. Bernardakis, Γραμματολογικὰ καὶ κριτικὰ par S. C. Sakellaropoulos ; trois dissertations topographiques, sur *Sermyle* par Chrysochoos, sur *la Béotie* par A. Skias, sur *Thèbes* par Sotiriadis, etc.

— Citons parmi les nouvelles publications grecques : Περὶ Ἄργου τοῦ πανόπτου par Dem. Goudis (Dissertation inaugurale. Athènes, Sakellarios 1899). — Apost. Arvanitopoulos, Περὶ τῶν εὐθυνῶν τῶν ἀρχόντων (seconde partie d'une série de questions de droit attique. Athènes, Barth 1900) ; — *Numismatik Makedoniens* par M. Alexander Lambropoulos (Berlin 1899) ; — une petite brochure du capitaine du génie Dousmanis sur l'*emplacement de la bataille de Pharsale.*

Le Propriétaire-Gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. — Imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 44 — 29 octobre — 1900

Le Livre des Mille et une Nuits, trad. Mardrus, V.— Lidzbarski, Ephemeris sémitique. — Monuments Brunn-Bruckmann, p. P. Arndt, 101. — Fonck, La flore biblique. — Salembier, Le grand schisme d'Occident. — Nicolaïdès, La question macédonienne. — Wuttke, La superstition allemande, 3e éd., p. E. H. Meyer. — Mismer, Principes sociologiques, 2e éd. — Tenicheff, Les connaissances et la psychologie. — G. de Beaumont, Paroles d'un vivant.

Le Livre des Mille et une Nuits : traduction littérale et complète du texte arabe par le Dr C. Mardrus. Paris. Édit. de la *Revue Blanche*, t. V, 1900.

J'ai dit ici (nos 21 et 27) quelle connaissance superficielle et vulgaire de la langue arabe M. Mardrus possède, et aussi quel goût des grossièretés ; j'ai montré que sa traduction n'est ni complète, ni exacte. Je ne recommencerai point à en donner les preuves.

Le cinquième volume de M. M. fait voir que l'auteur a réellement entre les mains un manuscrit des *Mille et une Nuits*, que c'est ce manuscrit qu'il traduit tant bien que mal, que ce manuscrit est l'œuvre d'un ignorant, que la version qu'il contient est inférieure aux versions classiques et sans aucun intérêt, que l'auteur de ce manuscrit a un goût très développé pour les basses grossièretés, que ce manuscrit, dont M. M. vante le « parfait état de conservation », est vieux de quelques années à peine.

Le copiste de M. M. est un ignorant : cela ressort de la vulgarité de sa version d'où ont disparu tous les détails caractéristiques et délicats, et aussi de l'absence des trois quarts des vers, qui, pour un citadin illettré, sont en effet incompréhensibles. — Quant à sa grossièreté, je n'ai pas l'intention de remuer, même du bout de la plume, toute la fange que la version nouvelle de M. M. a étalée sur les versions classiques ; à publier mes notes à ce sujet, je remplirais trois ou quatre numéros de la *Revue*, et cela sentirait vraiment trop mauvais. — Pour la date du manuscrit M., je prie le lecteur de la chercher à la page 94, où il est question de brasseries à femmes dans le pays bleu où s'égara Qamar ez Zeman.

Ces courtes remarques suffisent à montrer que le cinquième volume de M. Mardrus n'est pas indigne des précédents.

Gaudefroy-Demombynes.

Ephemeris für semitische Epigraphik von Mark Lidzbarski (I Band, I Heft, pp. 1-108) J. Ricker, Giessen, 1900, in-8° (avec 18 figg.) Prix : 5 marks.

M. Lidzbarski, après nous avoir donné un bon *Manuel* dont j'ai dit beaucoup de bien (cf. *Revue critique*, 1899, n° 39), a entrepris la publication d'une *Ephemeris*, qui paraîtra à époques indéterminées, et sera consacrée à l'étude des nouvelles découvertes faites dans le domaine de l'Épigraphie sémitique. Le premier fascicule que nous avons entre les mains nous montre que cette publication sera quelque chose d'assez analogue au *Recueil d'archéologie* publié chez nous par M. Clermont-Ganneau. L'auteur qui a déjà donné dans son *Manuel* les preuves de ses aptitudes spéciales, est fort fort bien préparé pour cette tâche et nous ne doutons point que sa publication n'obtienne le meilleur succès.

Ce premier fascicule contient :

Des observations sur la stèle de Mesa et sur celle de Siloé ; l'analyse d'un certain nombre d'articles du *Recueil d'archéologie* (t. III) de M. Clermont-Ganneau ; des études développées sur les inscriptions puniques de Carthage et de Maktar, récemment publiées par M. Berger ; un index des noms propres puniques nouveaux, fournis par le fascicule récemment publiés du *Corpus I S.* (Pars I. t. II, fasc. II, nos 906-1901) ; le texte d'un certain nombre d'inscriptions de Constantine ; des informations sur les fouilles de Carthage, tirées des *Comptes rendus* de l'Académie des Inscriptions ; une longue et très intéressante dissertation sur les inscriptions araméennes de Cappadoce, aujourd'hui au Musée de Constantinople ; un certain nombre d'inscriptions palmyréniennes publiées tout récemment ; et enfin, comme choses inédites : onze cachets accompagnés d'anciens caractères sémitiques, aujourd'hui conservés au Musée Ashmolean à Oxford, et cinq textes mandéens d'incantations.

On n'attend sans doute pas de moi que je discute ici les opinions émises par M. L. au sujet de ces divers textes épigraphiques. Il en est sur le nombre qui ne me paraissent pas acceptables : et comment pourrait-il en être autrement quand, par exemple, le même passage est expliqué de trois manières différentes par trois différents auteurs bien qu'ils soient d'accord sur la lecture matérielle des caractères ? Il en est d'autres, au contraire, où il me semble avoir amélioré les interprétations de ses devanciers. Partout, il fait preuve d'une grande sagacité et de beaucoup d'érudition.

Cette nouvelle publication est une marque de l'extension qu'ont prise en ces dernières années, les travaux d'épigraphie sémitique [1].

---

1. Il ne nous est point désagréable de constater en parcourant le premier fascicule de l'*Éphemeris* que sur 45 ouvrages ou articles que M. L. a pris pour base de ses dissertations et notes, plus des deux tiers viennent de France. Il serait à

Lorsque Renan organisa, il y a vingt-cinq ans, la publication du *Corpus Inscriptionum semiticarum* — qui sera, soit dit en passant, la partie la plus sérieuse et la plus durable de son œuvre — on était loin de prévoir l'importance que les nouvelles découvertes donneraient à cette étude ; ces découvertes vont en se multipliant et nous apportent chaque jour de nouvelles contributions à l'étude de l'antiquité ; le lexique des dialectes phéniciens, nabatéens, palmyrénien (pour ne parler que des Sémites du nord) s'accroît peu à peu et déjà on entrevoit la possibilité de tracer les grandes lignes d'une grammaire comparée de ces langues. Les historiens, les archéologues et les philologues sont également intéressés au progrès de l'épigraphie sémitique. La publication de M. L. qui promet d'apporter une forte contribution au développement de ces études mérite donc d'être louée et encouragée. Elle répondait à un véritable besoin, déjà signalé par la Commission du *Corpus I. S.* et auquel celle-ci se préoccupe depuis assez longtemps de remédier par une publication périodique [1]. La multiplication des instruments de travail ne pourra que profiter aux travailleurs.

J.-B. CHABOT.

Denkmæler griechischer und rœmischer Sculptur, herausgegeben von Heinrich BRUNN und Friedrich BRUCKMANN. Neue Folge unter wissenschaftlicher Leitung von Paul ARNDT. Livraison 101. Planches 501-505. — Munich, Verlagsanstalt F. Bruckmann, 1900.

Les *Denkmæler* de Brunn-Bruckmann, pour les appeler du nom abrégé auquel on est habitué, devaient, d'après le plan primitif conçu par Brunn et Julius, être limités à 400 planches environ. Sous l'impulsion de M. Paul Arndt, qui avait été associé à la publication après la mort de Julius, et qui, dans les dernières années de la vie de

---

souhaiter que ces études fussent partout cultivées avec autant d'ardeur que chez nous ; contribuer à obtenir ce but sera un des plus heureux résultats, espérons-le, de l'*Éphemeris*.

1. Au moment où je corrige les épreuves de cet article, j'ai entre les mains celles du premier fascicule du *Répertoire d'Épigraphie sémitique* publié par la commission du *Corpus*. Conçu sur un plan un peu différent de l'*Éphemeris*, il ne comporte point comme celle-ci de longues dissertations. Il est destiné, dit la Préface, à mettre rapidement à la disposition des travailleurs les textes nouveaux, et à recueillir tout ce qui peut contribuer soit à préparer les parties inédites, soit à améliorer les parties déjà publiées du *Corpus*. Comme l'ouvrage magistral auquel il est destiné à servir de complément provisoire, le *Répertoire* aura un caractère impersonnel ayant pour but premier, non de publier les travaux de quelques-uns, mais de faciliter, de provoquer, de réunir et de résumer toutes les études qui peuvent contribuer d'une manière quelconque à donner aux textes édités dans le *Corpus* le caractère de perfection qu'on attend d'un tel ouvrage.

Brunn, suppléait celui-ci presque complètement, le nombre des planches fut porté à 475. Enfin, suivant un conseil donné par M. le professeur Michaëlis, on est allé jusqu'à 500 planches, réparties en 100 livraisons. L'ouvrage est complet depuis quelques mois. Un ouvrage? Non pas; ce n'est qu'un recueil et une collection d'images, qui sont pourvues chacune d'un titre et d'un numéro, mais qu'aucun texte n'accompagne. Le texte, ce devait être, dans la pensée de Brunn, cette *Histoire de l'art grec (Griechische Kunstgeschichte)*, à laquelle il employa les derniers restes de son activité et qu'il a laissée inachevée. Le choix opéré par Brunn entre les monuments de la sculpture antique s'est grandement ressenti d'un tel dessein : l'illustre archéologue n'était plus jeune et, semble-t-il, n'aimait plus beaucoup les nouveautés; il avait son siège fait et ne se montrait peut-être pas très attiré vers des révélations imprévues qui étaient susceptibles de déranger les cadres et les théories de son *Histoire*. Toujours est-il que, dans ces 500 planches, surtout dans les 400 premières, avant que se fût marquée l'influence de M. Arndt, il est un certain nombre de monuments qui ne paraissent pas tout à fait dignes de l'honneur qui leur est échu, et dont la place eût été mieux occupée par d'autres, que l'on cherche sans les trouver. L'intérêt scientifique des *Denkmæler*, dans cette première série, n'est pas continuellement au niveau de leur luxe matériel.

C'est pourquoi il n'a point paru inutile d'en publier, sous la direction de M. Arndt, une série nouvelle qui, toute pareille à la précédente pour le format et la beauté des planches, sera inspirée d'un esprit différent, offrira plus d'inédit et s'accordera mieux aux besoins actuels de la science. M. A. a exposé dès 1897 son programme, dont voici les articles essentiels : d'abord, publier, dès qu'il sera possible, les plus notables sculptures dues aux fouilles récentes; secondement, rechercher dans l'ancien fonds des musées les morceaux qui sont des originaux grecs, l'étude de tels morceaux étant indispensable à l'exacte appréciation des copies romaines; troisièmement, pour concourir au même but, donner une place importante aux sculptures monumentales, frontons, frises et métopes, voire aux ouvrages de travail plus courant, comme les stèles funéraires, les bas-reliefs votifs, les en-tête de décrets [1]. Il suffit de ces brèves indications pour être assuré que la nouvelle série des *Denkmæler* suivra la première et ne lui ressemblera pas. Entre l'une et l'autre, il me paraît qu'il y aura la même différence, pour dire les choses en gros, qu'entre les vieux musées de l'Europe et les jeunes musées de la Grèce moderne : les premiers renferment quantité de monuments d'un intérêt capital pour l'histoire de

---

1. Albert Dumont avait déjà insisté autrefois (cf. *Bull. corr. hell.*, II, 1878) sur la valeur de cette dernière catégorie de reliefs, justement parce que ce sont des sculptures grecques authentiques et *datées*.

l'art antique; mais les seconds donnent une impression plus directe et plus franche de l'art grec. La série nouvelle différera aussi de son aînée en ce que les planches seront accompagnées de quelques feuilles de texte; chaque sculpture publiée sera l'objet d'une notice plus ou moins développée, dont le rédacteur habituel sera M. Arndt : voilà une innovation qui ne peut qu'être fort agréable à tout le public savant. Il y a enfin un changement à signaler dans les conditions pécuniaires proposées aux souscripteurs. On doit donner par année 5 fascicules de 5 planches chacun, au prix de 20 marks l'un; et l'abonnement, au lieu d'être demandé, comme jadis, pour l'ouvrage entier, est demandé seulement pour chaque série annuelle. Ainsi se trouvera atténuée, dans ses effets les plus cuisants, la crainte très légitime d'une publication à durée indéfinie; mais, bien certainement, les souscripteurs n'useront pas de la liberté qui leur est laissée de ne pas renouveler leur souscription, du moment que l'on maintiendra l'ouvrage au niveau où il doit être maintenu, tant pour le choix et la variété des monuments publiés que pour l'exécution matérielle des planches.

Voici le contenu du premier fascicule de la nouvelle série = livraison 101 de l'ensemble : Planche 501, notice de M. H. Bulle et de M. Arndt. Tête d'Athéna (?), au musée du Vatican, Galleria geografica. Cette tête, beaucoup plus grande que nature (0 m. 43 de hauteur) est en marbre, avec les yeux rapportés en pierre fine et en pâtes de verre diversement colorées. C'est une œuvre grecque originale de la période entre 475 et 450 avant J.-C.; il semble qu'on doive l'attribuer à l'école æginétique. Avec son crâne sans cheveux et de proportions notoirement insuffisantes, elle produit au premier regard un effet très étrange; sans nul doute, elle devait être coiffée d'un casque. Mais en quelle matière était ce casque, avec la partie des cheveux visible sur le front, les tempes et la nuque? Dans la minutieuse étude faite par M. Bulle à ce sujet, un paragraphe serait à supprimer, je crois : c'est celui où l'auteur démontre que les parties rapportées ne pouvaient pas être en marbre. La chose est trop évidente. On pense tout de suite, naturellement, à un casque en bronze. Mais M. Bulle donne d'excellentes raisons pour que cette hypothèse aussi soit rejetée; et il nous conduit à une conclusion très séduisante, qu'avait déjà indiquée M. Furtwængler : c'est à savoir que la tête provient d'une de ces statues *acrolithes*, ou pseudo-chryséléphantines, dans lesquelles les parties nues étaient faites en marbre au lieu d'ivoire, et les autres parties, au lieu d'or massif, en bois doré (bois revêtu d'une couche de couleur d'or ou plaqué d'une mince feuille d'or). Toutes les particularités matérielles de l'œuvre s'expliquent si l'on admet que les cheveux et le casque étaient rapportés en bois, et elles ne s'expliquent que de cette façon. La tête du Vatican prend ainsi un intérêt inattendu, car elle est probablement unique en son genre. Jamais nous ne connaî-

trons autrement que par la tradition les statues en or et ivoire, dont les Grecs faisaient tant de cas; mais, à défaut de cette sculpture de grand luxe, c'est encore pour nous une bonne fortune que d'en posséder, vaille que vaille, une imitation à prix réduits.

Pl. 502, notices de M. Arndt. Deux statues d'Athéna, à Madrid, Musée du Prado, et à Rome, Musée des Thermes. Deux œuvres attiques, de cette première moitié du ve siècle, pendant laquelle les écoles doriennes ont eu à Athènes une forte influence. La statue de Madrid est plus grande que nature ; il lui manque la tête, au sujet de laquelle M. A. présente, avec toutes les réserves voulues, une curieuse hypothèse : c'est que cette tête pourrait bien être conservée au British Museum (*Specimens of anc. sculpt.*, I, pl. 22). Dans son type et son costume, la statue semble porter la marque d'un de ces artistes « vieux jeu », comme Hégias par exemple, que l'apparition des premiers chefs-d'œuvre de Phidias eut pour résultat de faire paraître plus arriérés et plus surannés dans leur art qu'ils ne l'étaient réellement. Le marbre de Madrid n'est d'ailleurs qu'une copie du marbre ou du bronze original. — Au contraire, la statue du Musée des Thermes, de taille plus petite que nature, est une œuvre grecque originale. Elle est d'un style sobre et fort, qui cause une vive impression. La sévérité du costume fait penser aux sculptures d'Olympie, particulièrement à l'Athéna de la métope d'*Hercule chez Augias*. La tête manque, par malheur ; M. A. admettrait volontiers qu'elle était du même type qu'une tête nouvellement entrée au musée de Dresde, et inédite encore, mais que M. Treu publiera prochainement. Or, cette tête de Dresde est apparentée de très près à l'*Apollon à l'omphalos*, qu'on attribue d'habitude à Calamis. La statue du Musée des Thermes, complétée par une tête analogue à celle de Dresde, pourrait donc être une *Athéna* de Calamis. Espérons-le, sans trop y compter !

Pl. 503, notices de M. Arndt. Deux plaques de la frise occidentale du Parthénon (Michaëlis, pl. 9, V, 9-10 ; et pl. 9, XII, 22-24). Cette partie de la frise est encore en place, sous la colonnade de l'opisthodomos ; M. A., profitant des échafaudages récemment construits en vue des réparations de l'édifice, a fait prendre des photographies de toutes les plaques sculptées qui subsistent à l'ouest, et il les publiera successivement dans les *Denkmæler*.

Pl. 504, notice de M. Arndt. Tête de jeune homme, trouvée à Resina, conservée au musée de Berlin (*Catalogue*, n° 479). Cette copie en marbre d'un bronze grec du ve siècle, représentant peut-être *Triptolème*, est une des plus belles têtes antiques que nous possédions, et elle est restée jusqu'à ce jour trop peu connue. M. A. a raison de contester la justesse du rapprochement qu'on a fait entre elle et le *Doryphore*. Il pense, avec M. Furtwængler, qu'on doit l'attribuer à un artiste de la génération qui a suivi Polyclète et Phidias, à un de ces artistes de la fin du ve siècle qui tiennent à la fois de leurs deux grands

prédécesseurs et qui ont su tempérer savamment les fortes traditions péloponnésiennes avec les grâces plus souples et plus harmonieuses du style attique. C'est à une conclusion pareille qu'avait déjà abouti M. Gardner, pour la tête d'athlète de la collection Nelson, à Liverpool (cf. *Journ. hell. stud.*, XVIII, 1898, pl. XI ; *Rev. ét. gr.*, XII, 1899, p. 196-197). Si M. A. me paraît avoir raison sur ce point, je comprends moins bien, en revanche, qu'il ait rejeté si vivement l'idée d'une ressemblance entre la tête de Berlin et le beau bronze du musée de Naples, publié dans les *Denkmæler*, pl. 323. Que ces deux têtes ne soient pas du même type, qu'elles ne présentent pas exactement les mêmes nuances de style, je l'accorde ; mais il m'est difficile de regarder l'une sans évoquer le souvenir de l'autre.

Pl. 505, notice de M. Arndt. Statue d'Hermaphrodite endormi, à Rome, Musée des Thermes. Réplique excellente, excellemment conservée, et à peu près intacte, d'un marbre célèbre dont on possédait déjà cinq autres répliques de même grandeur : une à la villa Borghèse, une aux Uffizi, une à Saint-Pétersbourg et deux au Louvre. L'original doit en dater des environs de l'an 200 avant J.-C. Je ne puis que renvoyer à l'analyse finement fouillée et toute... frémissante (si j'ose dire) que M. A. a donnée de cette œuvre si païenne d'esprit, si vraiment grecque, et si belle encore dans son étrangeté choquante. Il y a, dans les deux pages de M. Arndt, d'heureuses expressions, comme « *das Sich-Hin-und-Her-Wälzen* », qu'une traînante traduction française affadirait et qui n'ont d'égale à leur savoureuse justesse que leur inimitable concision.

On peut juger à présent si le premier fascicule de la nouvelle série des *Denkmæler* est bien rempli. Ses cinq planches nous offrent — en des reproductions très bonnes et dans un format de luxe qui ne m'inspire pas, je l'avoue, les mêmes sévérités qu'à M. Salomon Reinach — sept morceaux de choix, sept monuments de premier ordre, qui s'échelonnent du deuxième quart du ve siècle jusqu'en pleine période hellénistique. La publication se recommande d'elle-même ; elle n'a qu'à poursuivre sa carrière, je ne dis pas paisiblement, mais activement. Comme ce n'est pas les monuments antiques qui manquent aux photographes, et comme la bonne volonté et l'énergie ne manquent pas non plus à M. Arndt, il faut souhaiter seulement que l'éditeur veuille bien donner chaque année régulièrement à ses abonnés les cinq fascicules promis.

Henri Lechat.

Léopold Fonck, **Streifzüge durch die biblische Flora.** Freiburg im Breisgau, 1900, in 8°, XIII, 167 p. (Biblische Studien, hergg. von O. Bardenhewer, V. Band, 1. Heft).

Il était difficile de mieux comprendre la tâche qu'il a entreprise que

ne l'a fait M. L. Fonck ; avec grand'raison il a vu que pour donner une idée exacte de la Flore biblique il fallait commencer par étudier dans son ensemble la végétation de la Palestine actuelle, puis chercher, parmi les plantes qu'on rencontre dans cette région, celles qui y sont véritablement indigènes [1], et ont pu et dû par conséquent être connues des anciens habitants. Mais cela n'a pas suffi à M. L. Fonck ; comme la flore varie d'une contrée à l'autre, il a divisé la Judée en cinq régions : le littoral, la montagne, la steppe, les champs et la plaine, enfin les bords de la mer Morte. La division est ingénieuse ; mais elle est parfois bien artificielle ; M. L. F. met, par exemple, dans la région du littoral les « Plantes d'eau », qui appartiennent tout aussi bien pour la plupart aux marais ou au bord des rivières de l'intérieur ; on est surpris aussi de voir les chardons et les orties placés parmi les plantes de la steppe, comme s'ils ne croissaient pas dans tous les terrains ; le caprier, cet arbuste méditerranéen, n'a pas le droit de figurer dans la région de la mer Morte plus que dans une autre ; le mûrier n'est pas plus un arbre de la région montagneuse que le pommier, et l'on se demande pourquoi le ricin [2] est relégué sur le littoral avec le tamaris, etc.

On voit que loin de conduire à la simplification et à la clarté, les divisions de M. L. F. n'ont souvent abouti qu'à la confusion. Mais cette confusion, je m'empresse de l'ajouter, n'a point nui à l'exactitude des détails. Si le tableau d'ensemble laisse à désirer, les monographies consacrées aux plantes les plus célèbres de la Bible sont souvent excellentes et même définitives. M. L. F. est au courant des publications les plus variées et les plus récentes sur la matière ; il les a consultées avec soin et avec fruit, et comme il a visité la Terre-Sainte, il parle des choses en connaissance de cause et non sans compétence.

Il est impossible de passer en revue toutes les plantes qu'il a étudiées en détail et dont quelques-unes prêtent à la discussion : le dattier [3], par exemple, le ricin, le roseau, le papyrus, dans la région du littoral, l'olivier, le lis, le pin, dans la région montagneuse ; le buisson ardent, l'hyssope dans la steppe ; le figuier, la vigne, le grenadier, le pommier, les céréales, l'ivraie, les cucurbitacées, la mandragore, dans les champs et les plaines ; les pommes de Sodome, le concombre du prophète, la coloquinte, le bois de sétim, le caprier, le baume de Galaad et le baumier, la rose de Jéricho, dans la région de la mer Morte. Il n'est pas nécessaire d'être botaniste pour comprendre l'intérêt des études

1. Il est évident que c'est de celles-ci seulement qu'il fallait parler ; pourquoi consacrer alors un article, par exemple, au figuier d'Inde, originaire d'Amérique !

2. Il aurait fallu commencer par examiner à quelle époque remonte en Palestine la culture du ricin, laquelle n'est pas sans doute aussi ancienne que semble l'admettre M. L. F.

3. Le dattier est-il indigène dans la Palestine ? A quelle époque en remonte la culture ? Voilà des questions qu'il aurait fallu d'abord examiner.

consacrées à ces diverses plantes, qui toutes ont un intérêt historique, économique ou littéraire. A propos du ricin, M. L. Fonck examine longuement les droits que cet arbuste a d'être préféré à la citrouille dans la légende de Jonas et il se décide en sa faveur, mais par des raisons qui se semblent peu probantes, qui ne sont pas du moins fondées sur la nature du ricin [1].

Un des paragraphes les plus étendus est celui qui est consacré au lis. Dans plusieurs passages de la Bible, où l'on a cru voir le lis blanc, par exemple dans Isaïe, il est incontestable qu'il s'agit d'une autre plante; M. L. F. le reconnaît, mais il croit que c'est de cette bulbifère qu'il est question dans les autres, en particulier dans le Cantique des Cantiques et dans la description des colonnes du temple et de la mer d'airain. Ici il s'agit évidemment du lotus, motif de décoration emprunté par les peuples de l'Asie antérieure à l'architecture pharaonique. Quant aux lis du Cantique des Cantiques, il en est presque toujours fait mention d'une manière si métaphorique qu'il est bien difficile de dire quelle plante le poète sacré a en vue. Il n'est guère plus probable, d'ailleurs, que le lis blanc ait été cultivé dans le jardin idéal de Salomon, que le nard, le cinnamome et autres végétaux exotiques. Le lis que les écrivains sacrés font croître indifféremment partout, dans les vallées et sur les collines, dans les pâturages et près de la source des eaux, paraît être bien plutôt une fleur symbolique qu'une plante fixe et déterminée. M. L. F. lui, y voit partout le lis blanc et, chose plus singulière, il nous apprend que cette liliacée, dont l'origine était jusqu'ici incertaine, serait non seulement indigène en Palestine, mais qu'elle y aurait été trouvée sur les points les plus différents : comment se fait-il alors qu'elle y soit restée si longtemps inobservée et qu'elle ait été ignorée des écrivains classiques antérieurs à notre ère?

Il y avait peu de choses nouvelles à dire sur les céréales cultivées par les anciens Hébreux. Sur le figuier, la vigne et le grenadier, M. L. F. a bien résumé ce qu'on en savait; il me paraît aussi avoir identifié comme il convenait, le bois de sétim, les pommes de Sodome, l'ivraie et l'hyssope, dernière plante dans laquelle il voit avec raison, je crois, l'*Origanum Maru L.*, et à laquelle il a consacré quelques pages pleines d'érudition. J'ajouterai que M. L. F. ne se borne pas à discuter les faits; nourri de la lecture de la Bible, il nous montre à chaque page quelle place considérable les plantes occupent dans le livre sacré, quelles images gracieuses et sublimes leur ont empruntées les écrivains de l'Ancien Testament. On désirerait seulement que ces souvenirs littéraires ne fussent pas dispersés comme ils le sont d'ordinaire, mais qu'ils eussent été groupés de manière à nous donner un tableau vivant

---

1. M. L. F. dit entre autres choses que le ricin se dessèche aussi vite qu'il pousse; mais dans les pays chauds il est vivace et arborescent.

et animé de tout ce que la poésie hébraïque doit au monde végétal[1]. Mais je ne voudrais pas finir par cette critique ; j'aime mieux en terminant louer M. L. Fonck de tout ce qu'il y a de science et de recherches bien conduites dans son travail et le remercier, au nom des amis de la botanique, de la poésie et du folklore, de l'avoir mené à si bonne fin.

Ch. J.

Le grand schisme d'Occident, par L. Salembier. Paris, Lecoffre, 1900, un vol. in-12 de XII-430 pages.

Le livre que M. Salembier vient de publier dans la Bibliothèque d'Histoire ecclésiastique de Lecoffre, renferme le récit de quarante années particulièrement agitées de l'histoire de l'Église (1378-1418). Il comprend dix-neuf chapitres. Le premier sert de préambule à l'ouvrage : il expose l'état du monde chrétien à la fin du XIVe siècle et prépare l'esprit à l'intelligence des événements qui vont se dérouler ; le dernier en forme la conclusion ; l'auteur y montre les conséquences du schisme pour le progrès doctrinal, pour la question de la Réforme et pour l'autorité politique et religieuse des papes. Les dix-sept autres chapitres renferment l'histoire même du schisme depuis le moment où il s'ouvre par la double élection d'Urbain VI à Rome et de Clément VII à Fondi, jusqu'au moment où il se ferme au concile de Constance par la renonciation volontaire ou la déposition des trois papes rivaux et l'élection de Martin V, qui ramène tout à l'unité.

Écrire l'histoire de cette période troublée n'était pas une entreprise commode. Les documents, suivant qu'ils sont de source romaine ou avignonnaise, racontent parfois les mêmes événements de façon diverse ; les questions de fait se mêlent perpétuellement de questions de doctrine ; enfin, le récit de ces luttes autour de la tiare demandait à la fois de la franchise et de la délicatesse. Pour le présenter avec fidélité, avec clarté, avec intérêt, il fallait être historien, cela va sans dire, mais aussi, quoique à un degré moindre, théologien. M. S. a su réunir les deux qualités dans la juste mesure, et ce n'est pas sa faute, mais plutôt celle du sujet, si un ou deux chapitres sur la division des âmes (ch. IV) et l'anarchie des doctrines (ch. VI) suspendent un moment le plaisir que l'on éprouve à suivre le fil de l'histoire.

Sur la question de savoir quel était au début du schisme le légitime successeur de saint Pierre, M. Salembier se prononce, comme la plupart des auteurs qui ont écrit en ces derniers temps sur la matière, en

---

1. On peut se demander aussi pourquoi M. L. F. n'a pas essayé de montrer dans un tableau d'ensemble quel a été l'état de la culture chez les anciens Hébreux, ce peuple si éminement fait pour la vie des champs.

faveur d'Urbain VI, le pape de Rome. Il est difficile de ne point être de son avis quand on a lu (ch. II) le récit si bien documenté de l'élection du 8 avril 1378 qui fit de Barthélemy Prignano le successeur de Grégoire VI.

Ce chapitre ouvre dignement la partie proprement historique de l'ouvrage dont il présente à un haut degré les qualités ordinaires : netteté et vivacité de l'exposition, fidélité absolue à la vérité historique, information exacte et puisée aux sources. Sur ce dernier point, l'auteur n'a rien négligé. Il n'a pas seulement utilisé les travaux anciens et nouveaux déjà publiés : en plusieurs endroits (v. pp. 48, n. 4; 150, n. 4; 289, etc.) il a mis à profit des manuscrits inédits.

La vérité historique n'est pas seulement recherchée avec prudence et sagacité; elle est encore présentée, même lorsqu'elle est peu *édifiante*, avec une franchise digne d'éloges. « Il faut, dit l'auteur en parlant des scandales de l'élection de Jean XXIII, il faut plaindre en les condamnant ceux qui en sont les coupables auteurs; il faut aussi avoir quelque pitié fraternelle pour ceux qui ont accepté d'être les historiens de ces époques troublées et qui pour rester fidèles à la vérité historique, sont forcés de raconter sans édifier. » Ne plaignons pas trop cependant l'historien du grand schisme; la nécessité où il se trouve parfois « de raconter sans édifier » ne va pas sans quelques avantages, et l'histoire de ce temps, s'il avait pu la raconter sans montrer en action le jeu des passions humaines autour de la tiare, n'offrirait sans doute pas au même degré l'intérêt dramatique qu'elle présente.

Cet intérêt est relevé ici par les qualités de l'exposition constamment aisée et claire; quelques phrases seulement dans ce volume de 400 pages nous ont paru porter des traces de rédaction trop rapide : ce sont là des taches imperceptibles qui n'ôtent rien de son prix à un livre de haute valeur historique.

L. Bayard.

Dr Cléanthès Nicolaïdès, **La Macédoine. La question Macédonienne dans l'antiquité, au moyen âge et dans la politique actuelle** (Berlin, Raede. Librairie Stahr, 1899, VIII-267 pp., une carte en couleurs).

M. Nicolaïdès est sincèrement persuadé qu'il a écrit sur la Macédoine une étude historique impartiale, c'est l'illusion commune à tous les polémistes, de quelque nationalité qu'ils soient, qui traitent le sujet. M. Nicolaïdès défend l'hellénisme ou selon sa propre expression « l'honneur de l'hellénisme », c'est-à-dire cette thèse, que la Macédoine de par ses origines et sa culture est un pays grec. C'est du droit historique que l'auteur se réclame; il s'agirait de s'entendre une bonne fois sur la signification de ce droit; en quelle mesure prévaut-il contre le droit naturel qu'invoquent les Bulgares, les Serbes, voire même les

Koutzovalaques? En quelle mesure la possession d'État peut-elle créer une légitimité? A cette question ne répondent ni un aperçu général de l'histoire macédoniene — simple liste chronologique — ni des tableaux statistiques qui n'emportent pas la conviction sur le caractère foncièrement hellénique de la province. Ce que l'on lira avec plus d'intérêt, sinon avec plus de sécurité, c'est le chapitre consacré à l'administration turque et à la situation économique et celui sur l'exarchat bulgare, nœud du problème, la lutte des églises autocéphales contre le patriarcat. La carte jointe au volume est tendancieuse comme le volume lui-même; elle émane de H. Kiepert, mais a été dressée sur l'ordre du généreux M. Zaphiropoulo. Signalons enfin deux appendices, l'un sur Alexandre le Grand dans les légendes populaires d'après le professeur Politis d'Athènes, et un autre sur la numismatique de la Macédoine par M. Lambropoulos.

B. A.

Der deutsche Volksaberglaube der Gegenwart, von Dr. Adolf Wuttke, Prof. der Theol. in Halle. Dritte Bearbeitung, von Elard Hugo Meyer. — Berlin, Wiegandt et Grieben, 1900. In-8°, xvj-536 pp.

Tous les folkloristes connaissent de longue date cette vaste encyclopédie de la superstition allemande, à laquelle M. E.-H. Meyer a eu bien peu de chose à changer pour la remettre au point. Le style en est serré, les redites peu nombreuses, l'impression compacte, et l'étendue pourtant considérable. Elle le serait bien davantage, si Wuttke n'avait circonscrit son sujet avec plus de sévérité que son champ d'observation : pour la matière, il s'en tient rigoureusement à la superstition populaire, excluant avec raison les formes plus ou moins factices, savantes ou lettrées, de la crédulité universelle, spiritisme, tables tournantes ou crayons évocateurs ; pour le temps, il se borne au siècle qui va finir et ne se permet que de rares digressions dans le domaine de l'histoire des préjugés ; mais, dans l'espace, il embrasse, non seulement tous les pays de langue allemande, Suisse et Autriche, mais encore toutes les populations qui relèvent de l'empire d'Allemagne, danoises, slaves, lituaniennes, voire les Tchèques, qu'il était difficile, en effet, d'isoler de la Bohême allemande. L'Alsace seule est à peu près exclue, sinon en principe, du moins en fait, sans doute parce que les auteurs n'ont pu se procurer sur elle assez de documents : l'excellent *Dictionnaire* de MM. Martin et Lienhart en contient un bon nombre, mais épars, et il est encore tout récent [1].

---

1. Voir *Revue critique*, XLV, p. 82, XLVI, p. 112 et 407, et XLVIII, p. 204. Je signale rapidement quelques-uns de ces compléments, soit d'après mes propres souvenirs, soit en renvoyant à l'ouvrage par les initiales ML. — Au sujet de la lune (n° 11) : il y a un homme condamné à l'habiter, *tr màn ém mồn* (ML. p. 690 a),

Soit dans la croyance aux esprits et les pratiques de sorcellerie, soit dans les usages domestiques et ruraux, — ce double objet constitue la division essentielle de l'ouvrage, — ce qui frappe au premier abord, c'est le consentement universel sur lequel repose la superstition populaire. Ce n'est rien de dire que Latins, Germains et Slaves s'accordent à merveille sur ses données fondamentales, puisqu'un brâhmane du temps des Védas n'y trouverait rien à reprendre. Les rapprochements entre l'Inde préhistorique et l'Allemagne contemporaine se présentent en telle abondance, que les auteurs, malgré leur sobriété, n'ont pas cru pouvoir se dispenser d'en signaler quelques-uns, et je ne résiste pas à la tentation de les multiplier : lorsqu'on fait sortir les bestiaux de l'étable (nos 83, 142, 684 et 693), c'est à une époque bien déterminée, et avec un fouet dont le manche est d'un certain bois, habituellement une branche de noisetier coupée le dimanche des Rameaux, remplaçant le palâça consacré des rites brâhmaniques; le tour du foyer qu'on fait faire à la nouvelle épousée (n° 107) semble emprunté à la même liturgie ; l'oracle du coucou (nos 161 et 280) se nomme dans l'Inde le *çabalihôma*, et c'est ici avec une pièce d'or ou d'argent (nos 119 et 139), là-bas avec une pioche d'or, que l'on cueille la plante aux vertus merveilleuses. Les formules sont les mêmes, et, sauf les noms de Jésus et de Marie qui y figurent, on croirait, à certaines pages du livre (nos 227 sqq.) lire une traduction de l'Atharva-Véda. Mais bien plus : certaines prescriptions rituelles, obscures et bizarres, que les auteurs des Sûtras nous transmettent sans qu'aucun commentateur ait daigné les éclaircir, peuvent trouver une explication dans les croyances signalées par Wuttke. On s'est épuisé en

---

qui a fourni à Hebel le sujet d'une de ses plus jolies poésies ; cette résidence forcée lui a été infligée pour avoir travaillé un dimanche. — La bête mystérieuse dont on fait peur aux petits enfants indociles (n° 19) s'appelle en Haute-Alsace *tr wòy-wòy*. — S'il pleut tandis que le soleil luit (n° 21), on dit en Alsace que « le diable bat sa femme ». — La croyance à une race de géants maintenant éteinte a pris corps (n° 44) dans la légende de la damoiselle du Nideck rapportant dans son tablier, en guise de jouet, une charrue attelée de deux bœufs avec le maître et le valet qui la conduisent. — En Alsace, ce ne sont pas les enfants nés dans la nuit du nouvel an (n° 75), mais ceux des Quatre-Temps (*Fronfastenkinder*) qui ont le privilège de voir les esprits ; plus particulièrement ils voient dans la nuit de Noël, ceux qui doivent mourir dans l'année (ML. p. 448 b). = La bûche de Noël ne s'appelle pas *Holtzklotz* tout court (n° 78), mais bien *Winàchtsklotz*, et à la Pentecôte (n° 90) on promène un autre *Klotz*, qui, lui, est un personnage vivant : ML. p. 500 b. — Quand la poule chante le coq (nos 156, 276 et 422), c'est partout un déplorable présage. Mais l'Alsace a érigé en proverbe la conduite à tenir en pareille occurrence, ainsi qu'envers une fille qui siffle : *Wenn t-Maitle pfife un t-Hüehner kräje, se soll mr ne tr Hals erum träje*, ML. p. 345 b. — Il ne faut pas embrasser les chats (n° 173), car leur museau est du poison, et, si l'on en avale des poils, on devient phtisique. — On retrouve les objets perdus (n° 645), en récitant à saint Antoine de Padoue une formulette que j'ai déjà citée ailleurs, etc., etc. — En revanche, je n'ai rien trouvé, dans tout le livre, qui ressemblât à l'usage alsacien de « tenir le pouce », que j'ai décrit ici même, XLV, p. 85.

conjectures sur la cérémonie que voici : au début de l'*agnicayana*, l'adhvaryu fait un trou transversal dans un monceau de terre de fourmilière et s'en sert, comme d'une lorgnette, pour regarder l'argile dont on va fabriquer les briques de l'autel du feu ; à quoi peut bien rimer cette parade ? Or, nous apprenons qu'en Allemagne (n° 117) un homme qui se coiffe d'une taupinière acquiert le don de reconnaître les sorcières. La raison doit être la même dans l'Inde : il s'agit de démasquer les maléfices qui nuiraient à l'œuvre sainte.

Quant à la raison plus profonde qui a fait attribuer de telles vertus à la terre soulevée par un animal, elle se perd dans la nuit du passé. Il ne faut point trop rechercher l'origine des superstitions, c'est souvent œuvre vaine ; mais, pour l'honneur de l'esprit humain, tout au moins, on peut provisoirement admettre qu'elles reposent sur quelque donnée expérimentale. Wuttke, sur ce point, est fort explicite : de même que les formules magiques les plus inintelligibles ont dû jadis avoir un sens [1], il y a un grain de bon sens au fond de toute croyance (n° 256). J'en suis presque aussi convaincu que lui ; mais, aussi éloigné que possible de nier ce que je ne saurais comprendre, j'avoue pourtant que son histoire de calomel dangereux parce que administré pendant la lune croissante (n° 544) me laisse rêveur ; j'aimerais mieux croire que l'enfant en avait absorbé une dose trop forte. Au contraire, je ne sais s'il est permis de donner pour une pure superstition (n° 138) l'usage de l'arnica contre les coupures : au moins cette indication figure-t-elle encore dans toutes les pharmacopées.

Le fait d'observation se dégage souvent avec une netteté singulière du préjugé auquel il a donné naissance : si les esprits invisibles (n°s 43 et 404) ne peuvent sortir d'un lieu clos que par l'ouverture qui leur a donné accès, c'est là un trait emprunté aux invariables habitudes des bêtes fauves et bien connu des braconniers ; si les carrefours sont hantés des démons et des sorcières (n° 108), c'est tout simplement que les croisements de rues et routes sont, pour les hommes aussi, les lieux de rendez-vous les mieux abordables ; si le pois est consacré à Donar (n° 136), qu'on se rappelle le *siliqua quassante legumen* de Virgile ; s'il est défendu de remercier, lorsqu'on a reçu gratis, dans un certain magasin de Berlin, le bout de crêpe qui doit guérir le mal de gorge, — autrement le remède n'opère pas (n° 181), — c'est qu'en effet qui souffre de la gorge fait bien de parler le moins possible. Parfois le vulgaire et récent calembour date à quelques siècles près la naissance d'une superstition : contre l'insomnie (n° 587), on administre

1. Excepté, bien entendu, les charabias intentionnels. A ce propos, il a bien vu que, dans le galimatias cité n° 244, les deux derniers mots sont l'anagramme des deux premiers ; mais il n'observe pas que celui du milieu est à lui-même son anagramme, en sorte que la formule totale (*sator arepo tenet opera rotas*) peut se lire indifféremment de gauche à droite ou de droite à gauche.

en poudre l'os temporal (*Schläfenbein*) d'un poisson. Parfois elle remonte à une antiquité immémoriale et n'en est guère moins claire : il n'est pas douteux que le caractère sacré du nombre 7 ne procède des sept planètes, ou de la semaine (quart de la lunaison) ; quant au nombre 13, dont la vertu fatale est sûrement bien antérieure à la Cène [1], il faut se souvenir que chez les Hindous, le 13e mois (intercalaire) est réputé impur ; une fois créée l'année des 12 signes, tout ce qui rompait ce bel ordre dut prendre un aspect omineux.

Parmi ces origines préhistoriques, W. fait une place très importante au naturalisme des premiers âges (n° 10), et l'on ne s'attend pas à ce que j'en sois marri. Je supprimerais même sans scrupule quelques-uns des points d'interrogation dont M. Meyer a émaillé son texte. Mais le scepticisme de l'éditeur sur certains détails ne rend que plus précieuse son adhésion sur les autres : s'il admet que la dame blanche est une aurore parce qu'elle change en or ce qu'elle donne aux hommes (n° 31), je puis enseigner sans en trop rougir que la fable de Midas est un mythe du soleil levant. Qu'on puisse impunément braver le dragon de feu lorsqu'on lui parle à travers un moyeu de roue (n° 49), voilà qui ne se comprend guère si la roue n'est ici, comme dans les Védas, une effigie du soleil ; et je m'en assure davantage quand je lis qu'aucune roue ne doit tourner, — que par suite les rouets chôment (n° 74), — durant les douze jours du solstice d'hiver où la roue céleste semble immobile à l'horizon de l'extrême sud. Quel dommage pourtant, que le même tabou frappe le 28 octobre, jour des saints Simon et Jude (n° 103), où il ne semble pas avoir de fondement !

L'auteur insiste également sur une autre idée qui m'est chère, celle des « superstitions utiles », comme la *Roggenmuhme* (n° 659), dont on menace les enfants tentés d'aller « cueillir les bleuets dans les blés » : c'est là sans doute, pour la moisson future, une défense plus efficace qu'une leçon de magister sur le respect de la propriété privée. Quelques-unes sont exquises de judicieuse naïveté : qui ne peut avoir raison d'une insomnie doit prier pour les âmes du purgatoire (n° 753), car ce sont elles qui l'ont éveillé dans cette intention ; n'est-ce pas en effet la meilleure façon de se calmer et de se rendormir [2] ? Touchante aussi est la recommandation de ne point maltraiter un crapaud (animal utile !) parce qu'on risque ainsi d'ajouter aux souffrances d'une âme du purgatoire (n° 763). Mais le sublime en ce genre est atteint par la croyance qui doit sécher les larmes des vivants sur les morts

1. Mais c'est un piètre argument contre cette origine que d'écrire : « Le 13e apôtre, ce n'est pas Judas, c'est saint Paul » (n° 109). La question n'est pas de savoir qui était le 13e apôtre ; le fait saisissable, c'est qu'on était treize au repas et que l'un d'eux (Jésus) était dès ce moment-là destiné à la mort, assuré de mourir.

2. Car, si l'on priait pour ses propres besoins, on y mettrait peut-être une ferveur qui chasserait le sommeil.

(n° 728) : quelle force ou du moins quel effort pour accepter l'irréparable ne doit pas imposer à une mère cette pensée que chacun de ses pleurs est une brûlure pour son enfant [1] !

Quelquefois il eût été bon d'avertir expressément le lecteur que la prétendue superstition n'est qu'une facétie d'aloi douteux. Je ne puis envisager autrement celle-ci (n° 770) : quand deux personnes ont à la fois le même mot en bouche, c'est qu'elles ont racheté du purgatoire une servante de curé. C'est tout de même qu'en Alsace, dans une partie de campagne, si l'un des promeneurs laisse tomber sa canne, les autres s'écrient qu'on a fait une lieue, mais personne ne croit à la coïncidence. Que la sage-femme aille jeter un morceau de sucre au puits pour y pêcher un enfant (n° 429), ce n'est pas une superstition, mais une précaution contre les questions indiscrètes de la marmaille. Qu'on puisse se rendre invisible (n° 473), en trouvant le *Blendstein*, qui gît, invisible lui-même, dans un nid d'oiseau qu'il rend invisible, cela ressemble fort à ce qu'on dit aux enfants, qu'on attrape à coup sûr un moineau en lui posant doucement un grain de sel sur la queue. Enfin, malgré sa gravité solennelle, l'incantation homicide (n° 397) a tout l'air d'une « fumisterie » : il faut, pendant tout un an, soir et matin, à la même heure, au même endroit, réciter trois fois un certain psaume en commençant par la fin ; et, si le conjurateur y manque une seule fois, se trompe d'une minute ou d'une syllabe, c'est lui-même qui meurt. Dans ces conditions, qui oserait tenter l'expérience [2] ?

Quant à la distinction entre religion et superstition, esquissée au début et à la fin, elle me paraît manquée, mais ce n'est pas ici le lieu de la refaire. J'en voudrais seulement indiquer le trait essentiel à mon sens. L'adoration, par exemple, d'un Dieu qui souffre, est religion ; car c'est l'expression concrète la plus énergique de cette vérité universelle, éternelle, absolue, que tout ce qui a vie a souffrance. Mais l'attribution d'une vertu spéciale à une épine de sa couronne est superstition, en tant qu'elle ramène le concept de ce Dieu dans le réseau du temps, de l'espace et de la causalité, et replonge ainsi le croyant au sein de l'illusion du devenir, dont la religion avait précisément pour but de l'affranchir à jamais.

V. Henry.

---

1. Là même où la superstition semble absurde et encombrante, elle contient encore un enseignement pour qui sait y lire : ainsi, si l'on fait le compte de tous les jours de la semaine, du mois, de l'année, etc., qui sont néfastes, on constate (n° 73) que les chances de malheur l'emportent de beaucoup pour l'homme sur celles de bonheur. O sagesse intuitive !

2. On s'étonne, dans un livre consacré à la superstition allemande, de ne trouver mention des *Erlen* que comme arbres : d'où Goethe a-t-il donc tiré sa célèbre poésie ? — On voudrait savoir aussi où Th. Gautier a pris le thème de son *Enfant aux souliers de pain*, qu'il situe en Allemagne. — La meilleure étymologie du mot *Hexe* (n° 209) a été donnée par M. de Saussure, *Bull. Soc. Ling.*, VII, p. cxvij. — Dans l'impression, extrêmement correcte, je n'ai relevé que quelques coquilles insignifiantes, dont le type est *berühmten* pour *berührten*, p. 79, l. 9.

Principes sociologiques par Charles Mismer, 2e édit. revue et augmentée. Paris, Alcan, 1898, I-XI, 1-286 pp., un vol. in-8°.

« Le mouvement général qui entraîne l'univers, soumet tous les éléments dont il se compose, depuis les sphères célestes jusqu'aux plus humbles particules de matière, à une loi de solidarité et de perfectibilité. A moins de faire de l'homme un être en dehors de la nature, la solidarité et la perfectibilité universelles entraînent nécessairement la solidarité et la perfectibilité humaine ». C'est ainsi que, dans sa conclusion, M. Mismer résume la tentative par laquelle il s'est efforcé « de rattacher les lois humaines aux lois cosmiques ». J'ai peur que les prémisses de son raisonnement ne soient pas très solides. La solidarité universelle, déduite de la gravitation, est bien « une vérité positive qui relève de la plus simple observation » ; mais que prouve-t-elle au point de vue de la solidarité sociale, si celle-ci doit avoir une base de justice? Il est « de simple observation » que la notion même de justice, comprise suivant l'idéal humain, est totalement absente de la mêlée des forces naturelles où la destruction des uns assure la subsistance des autres. L'auteur, il est vrai, ne veut voir là qu'une « apparence ». « En réalité, s'écrie-t-il, la nature est juste autant que sage ». Mais pour défendre cette affirmation, il est obligé d'admettre que « l'homme fini ne saurait contrôler l'infini... Jamais sa curiosité ne pénétrera les intentions et les fins de la nature... » Alors comment constater qu'elle est juste?

Quant à la « perfectibilité universelle », l'auteur me paraît la confondre avec l'évolution. Il a raison de dire que « tout se meut incessamment... » et que « le changement est comme le mouvement un phénomène naturel vérifiable par l'observation.... ». Mais à quoi tend ce changement perpétuel de l'univers? L'auteur est obligé de constater que « la terre sera certainement inhabitable un jour ». Voilà une perfectibilité qui échappe à la mesure de l'homme. M. M. en établissant l'impuissance de celui-ci à pénétrer les fins de la nature a établi du même coup son impuissance à savoir si oui ou non la nature se perfectionne : car l'amélioration suppose un but connu qui serve de criterium au progrès.

Ce n'est d'ailleurs qu'à la page 134 de son volume que l'auteur semble s'être préoccupé de trouver « ce dernier fondement de la certitude » sur lequel il a voulu ériger des principes sociologiques « inébranlables et définitifs ». Jusque-là son ouvrage est un recueil de mélanges (parus jadis dans la *Revue positive*), sur des questions diverses relatives à l'organisation sociale et qui n'apportent pas de contribution vraiment neuve à la science. L'auteur aurait mieux fait de concentrer toutes ses forces sur ce qu'il appelle la partie organique de son livre. S'il y avait apporté un peu plus de rigueur d'argumentation, il aurait vu ce qu'il fallait sacrifier de sa thèse générale, et il aurait creusé plus

à fond les parties vraiment solides de son sujet, à savoir l'étude de la solidarité humaine et celle de la perfectibilité sociale, sur laquelle il a des vues justes en général, mais qui sont indiquées d'une façon trop sommaire ou trop dogmatique. Les plus ingénieuses, imprégnées de la méthode et de l'esprit *positifs*, se rattachent à la question de l'éducation et de l'instruction.

E.

Études critiques sur les connaissances et sur la psychologie, par W. U. Tenicheff. Paris, Giard et Brière, éd., 1900, in-8° et 51 p.

L'opuscule de M. Tenicheff, qui a d'abord paru dans les *Annales de l'Institut international de sociologie*, et qui fait partie d'un « programme d'études ethnographiques relatives à la classe cultivée des populations urbaines russes », prouve combien dans tous les pays sont grandes actuellement les préoccupations des esprits réfléchis touchant les matières mêmes de l'enseignement public. « Considère-t-on comme plus important de posséder des connaissances utiles aux individus et les rendant aptes à servir la société, ou bien juge-t-on le degré de l'instruction supérieure lorsqu'on peut faire montre de connaissances astronomiques, archéologiques, mythologiques, et lorsqu'on peut, à l'occasion, citer quelque sentence latine ou même grecque? » Telle est la question que se pose M. Tenicheff : son étude est tellement fragmentaire, qu'il est difficile de préciser la réponse définitive qu'il ferait, s'il épuisait son sujet, à la question qu'il a formulée. On aperçoit cependant le sens dans lequel il résoudrait celle-ci, par la façon dont il étudie, dans un chapitre spécial, l'influence et l'utilité de la psychologie. Il se demande si cette dernière « qui devrait être une science puisqu'elle est enseignée non seulement dans les universités, mais encore dans les collèges, nous fournit un enseignement utile pour la vie pratique ». Or l'auteur constate que les traités de psychologie sont « consacrés pour la plus grande partie aux raisonnements généraux sur les états d'âme, précédés de descriptions, de définitions et de dénominations correspondantes » qui, d'ailleurs, ne s'accordent pas chez les différents auteurs, — et qu'ils s'éloignent singulièrement des réalités de la vie. « Les psychologues, plongés dans leurs méditations au fond de leur cabinet, oublient que nous vivons en société et que nous puisons nos connaissances dans notre entourage. Ils négligent les états d'âme provenant des difficultés que l'homme peut rencontrer pour satisfaire aux besoins de sa vie individuelle et sociale... » D'où l'auteur conclut que « la psychologie à l'exception de la psychophysique (qu'on peut en grande partie rapporter à la physiologie des organes des sens) fournit très peu de connaissances positives » répondant à la définition qu'il a donnée de celles-ci : « des ré-

sultats d'expériences, d'enseignements, d'actions simultanées de toutes sortes d'influences, résultats qui nous obligent à modifier notre ligne de conduite d'après nos impressions ». On aperçoit le point de vue tout à fait social et utilitaire auquel se place M. Tenicheff dans son enquête sur les objets d'éducation. Il est à désirer qu'il la poursuive et en consigne les résultats dans une étude ultérieure.

E.

Paroles d'un vivant, par Gabriel de Beaumont. Préface de M. Ernest Naville, un vol. gr. in-8°, I-XXXV et 230 pp. Genève, Eggimannet Cie. Paris, Alcan, 1900.

M. Gabriel de Beaumont, à en juger par la notice publiée en tête de ce volume, semble avoir été une nature délicate, essentiellement chrétienne, généreuse d'aspirations, distinguée de goûts, digne d'avoir été profondément aimée par sa famille et ses amis. Je ne sais si ceux-ci n'auraient pas rendu un meilleur service à sa mémoire en publiant simplement un choix *restreint* de ces pensées qu'on a réunies ici — bien qu'en extrait seulement — sous forme d'un grand in-8° trop volumineux. Le recours presque constant à la Bible et à ses images rend ces pensées monotones, et le symbolisme dont elles sont empreintes ne donne guère de force à l'argumentation. On y sent plutôt que la vigueur de l'esprit, la douceur d'une âme qui a trouvé sa source de certitude et qui y puise éternellement sans jamais douter de la qualité de l'eau qu'elle savoure. Dans ces conditions, il est difficile d'atteindre à l'originalité, et l'auteur d'ailleurs ne la cherchait pas. En feuilletant ce volume, je rencontre cependant cette pensée qui exprime bien une impression que j'ai souvent éprouvée en parcourant certaines collections particulières : « Qui est celui qui possède réellement un tableau : le prince qui sait qu'il se trouve dans sa galerie, qui ne le regarde jamais pour en jouir, si ce n'est dans la pensée qu'il lui vaut une fortune — ou bien le peintre (M. de Beaumont l'était lui-même) qui va souvent le regarder, en jouit en le regardant et après l'avoir vu ? N'est-ce pas réellement ce dernier qui le possède ? »... Voilà qui réconcilierait avec les fortunes princières... à condition que les princes laissent les amateurs visiter librement leurs galeries.

E.

— M. M. Schwab vient de publier une intéressante monographie intitulée : *Salomon Munk, membre de l'Institut; sa vie et ses œuvres* (1803-1867). Elle se termine par une bibliographie complète des publications de l'éminent orientaliste. (Paris, Leroux, in-12, p. 236).

— On a publié à Budapest (*Jahresberichte der Landes-Rabbinerschule für das*

Schuljahr, 1898-1899), une étude du prof. David Kaufmann (mort le 6 juillet 1899), intitulée *Studien über Salomon Ibn Gabirol*, célèbre rabbin du xie siècle, versé dans les études philosophiques. Elle débute par un chapitre curieux sur les rapports entre les ouvrages de celui-ci et le Pseudo-Empedocle (in-8°, p. 124).

— Vient de paraître : *Catalogue of the Library of the India Office*, vol. II, part. II. *Hindustani Books*, by J. F. Blumhardt, M. A., Professor of Hindustani and Lecturer on Hindi and Bengali at University College, London, and Teacher of Bengali at the University of Oxford; London, printed by Eyre and Spottishwoode, 1900; 1 vol. in-8, cartonné de viij-379 pages.

— Le fascicule 1er du tome VII des *Skrifter utgifna af K. Humanistika Vetenskaps-Samfundet i Upsala* (Upsal et Leipzig 1900), dû à la plume infatigable de M. Fr. Tamm, est intitulé : *Sammansatta Ord i nutida Svenskan undersökta med hänsyn till bildning av förleder*. C'est une étude, extrêmement poussée dans le détail, et beaucoup plus intéressante pour le scandinaviste pratique que pour l'historien du langage, de la composition en suédois au point de vue spécial de la forme du premier terme des composés nominaux.

— Les remarquables études de M. T. E. Karsten, docent à l'Université de Helsingfors, publiées par la Société des Sciences de Finlande, — *Studier öfver de Nordiska Spraakens primära Nominalbildning*, Helsingfors, 1900, 283 pp., 5 mk. — mériteraient mieux qu'une simple mention, si elles n'étaient la simple continuation d'un ouvrage dont le début ne nous est point parvenu. Dans chaque catégorie de dérivation suffixale, l'auteur distingue avec grand soin : 1° les formes à racine normale, réduite et fléchie; 2° les types indo-européens, s'il y en a; puis les types européens, germaniques et isolés. On doit recommander à tout indogermaniste au moins une lecture rapide de cette monographie consciencieuse.

— La commission de l'Institution Arnamagnéenne, après avoir publié le catalogue des manuscrits de la précieuse collection qui porte ce nom, fait paraître aujourd'hui *Katalog over oldnorsk-islandske Haandskrifter* (Kœbenhavn. Gyldendalske Boghandel, 1900. Grand in-8° de lxv-517 p. Prix : 10 kr.) celui des vieux manuscrits norvégiens et islandais conservés à la Bibliothèque royale et à la Bibliothèque de l'Université de Copenhague (116 numéros pour celle-ci, 1304 pour l'autre). Suit un état des numéros nouveaux qui ont enrichi la collection dans les années 1894-1899, soit du n° 2828 au n° 2842. M. le bibliothécaire Dr Kaalund expose, dans une longue introduction, comment et quand ces manuscrits sont venus de Norvège et d'Islande en Danemark; puis, dans le corps du catalogue, il nous donne, numéro par numéro, la description, l'historique et le contenu de chaque pièce. Enfin, cinq index différents permettent de retrouver immédiatement tout ce qui se rapporte à tel ou tel sujet. C'est dire toute l'importance de ce travail et de quelle utilité il sera à tous les nordisants. — L. P.

— Parmi les documents relatifs à l'histoire de Gênes que contient le numéro de mai-juin du *Giornale storico letter. della Liguria*, nous signalerons comme apport de l'érudition française aux annales locales de l'Italie, des documents relatifs au soulèvement de 1821, que H. Léon G. Pélissier a tirés des papiers de Pons de l'Hérault. Pons, expulsé de Gênes comme libéral, quoiqu'il eût sauvé la vie du gouverneur durant l'échauffourée, continuait à s'intéresser à des événements qui auraient pu mal tourner pour lui. — Ch. Dejob.

Propriétaire-Gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy, imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 45 — **5 novembre** — **1900**

Bissing, Les bijoux de la reine Ahhotpou, I. — L'alfiya d'Ibn Mouti, p. Zeltersteen. — Courant, Catalogue des livres chinois, coréens et japonais de la Bibliothèque nationale, I. — Dieter, Morphologie des dialectes germaniques. — Du Bled, La société française des xvie et xviie siècles. — Saint-Simon, Mémoires, p. A. de Boislile, XIV. — Godefroy, Complément du Dictionnaire de l'ancienne langue française, lettre P. — Saitschick, Génie et caractère. — Deschamps, La vie et les livres, V. — Bentzon, Femmes d'Amérique. — Sachs-Villate, Dictionnaire encyclopédique français-allemand et allemand-français. — Barré, La France du Nord-Est. — Recueil d'études offert à M. Ussing. — Académie des inscriptions.

F. W. von Bissing, **Ein Thebanischer Grabfund aus dem Anfang des Neuen Reichs,** Berlin, A. Duncker, 1900, in-fol. 1^ero livraison, 3 p. et III p. en couleur.

Je ne veux, pour le moment, qu'annoncer ce bel ouvrage. Les bijoux de la reine Ahhotpou sont bien connus et la photographie et le dessin en ont reproduit les principaux à plusieurs reprises ; mais les quelques fac similé en couleur qui ont été faits par le soin de Desjardins et de Bisch, sont introuvables, et ceux-là seuls peuvent imaginer la richesse et la beauté de leur coloris qui les ont vus en original au Musée de Gizèh. M. de Bissing les a fait copier à l'aquarelle par Howard Carter, le peintre qui a dessiné si bien pour Naville les admirables bas-reliefs de Dêîr el Baharî, et il en publie aujourd'hui la première livraison. On y trouvera deux des meilleures pièces de la collection, la hache d'armes et le poignard du Pharaon Ahmosis Ier. La reproduction des aquarelles est fort bonne ; peut-être cependant l'ensemble est-il un peu plus foncé de ton qu'il ne conviendrait. C'est là un défaut léger et auquel il sera facile d'obvier dans les livraisons prochaines.

G. Maspero.

Die Alfîje des Jbn Muti, herausgegeben von Dr K. Y. Zetterstéen, privatdocenten an der Universität Lund. — Leipzig, 1900, in-8, chez Hinrichs. Introduction, p. viii, notes, 18 p.; texte 70 p.

Les Arabes ont toujours eu une prédilection marquée pour le mécanisme mémnotechnique qui a valu chez nous au bon Claude Lancelot

une réputation aujourd'hui bien éclipsée. Leur prosodie, d'ailleurs assez compliquée, possède un certain mètre *redjez* qui s'adapte parfaitement aux ouvrages didactiques et leur donne le caractère d'une prose rimée et rythmée, qui se grave plus aisément dans la mémoire.

La grammaire de l'arabe classique, par ses subtilités et les caprices de ses règles, avait plus que tout autre science le droit d'invoquer cette muse facile. Au XIIIe siècle de notre ère, Ibn Mâlik, érudit dont le nom est resté populaire dans les écoles musulmanes, composa pour la plus grande satisfaction des maîtres et des élèves un traité de grammaire versifiée conforme aux procédés du genre et, comme il avait su renfermer en mille distiques toutes les finesses de la langue littéraire, il donna à son livre le nom d'*Alfiya* ou plus exactement *dourret alfiya* qu'on peut traduire par « la quintessence en mille vers ».

Naturellement un pareil livre où l'obscurité du fond se complique de la concision inévitable de la forme, ne pouvait se passer de commentaires et de gloses. On peut voir dans nos Catalogues orientaux la liste respectable des interprètes d'Ibn Mâlik. Tous sont tenus en grande estime dans les Medresèh, et il est juste de reconnaître que, sans leur collaboration, le texte original serait resté lettre morte. Grâce à eux les mille distiques énigmatiques sont devenus le thème obligé des hautes études de philologie en Orient et plus tard le maître par excellence de la grammaire arabe, Silvestre de Sacy, a tiré de ce code grammatical les lois essentielles et les a nettement élucidées à la suite du texte qu'il publia, en 1838, dans la collection du *Translation fund*. On doit aussi une bonne mention aux patientes recherches de Dieterici et à la traduction littérale de M. Goguyer qui ont l'un et l'autre complété l'œuvre de l'illustre orientaliste.

Jusqu'à ce jour, le traité d'Ibn Mâlik faisait seul autorité; mais voici qu'un érudit suédois, M. Zetterstéen, privat docent à l'Université de Lund, a jugé utile de remettre en lumière une autre *Alfiya* moins souvent citée, ce qui ne veut pas dire pourtant qu'elle soit inférieure à celle que la postérité lui a préférée. Le texte que M. Z. vient de publier peut du moins revendiquer la priorité à la fois de date et de titre. L'auteur est un philologue nommé Zya ed-dîn Ibn Moutî, maghrébin d'origine et qui vivait dans la seconde moitié du XIIe siècle. On a peu de détails biographiques sur ce personnage : on sait seulement qu'il résida longtemps à Damas, qu'il y forma de bons élèves et alla ensuite se fixer au Caire où il composa le poème grammatical qui porte aussi le nom d'*Alfiya* — remarquons en passant que ce titre ne doit pas être pris tout à fait à la lettre puisque le nombre des vers est de 1015. — On connait de source certaine la date de sa mort, en 1231 de notre ère, c'est-à-dire un demi siècle environ avant Ibn Mâlik. Pourquoi ce dernier est-il resté seul maître du terrain, quels sont ses titres de supériorité sur Ibn Moutî ? C'est ce que le savant éditeur ne manquera pas d'expliquer, lorsqu'il étudiera à fond le texte restauré

par ses soins, et l'étude de la philologie arabe n'aura qu'à gagner à ce parallèle entre les deux ouvrages homonymes.

En attendant, M. Z. a su tirer le meilleur parti des trois manuscrits que les bibliothèques de Berlin, de l'Escurial et de Leyde ont mis à sa disposition. Il ne s'est pas contenté d'une simple collation de copies et, pour améliorer sa tâche, il a compulsé toute la littérature spéciale dont la grammaire des Arabes a été l'objet chez nous et en Orient. Ses annotations prouvent qu'il n'a négligé aucune source d'information et que la technologie de cette science lui est tout à fait familière.

Néanmoins, disons-le encore, nous ne pouvons considérer son œuvre comme terminée. L'*Alfiya* d'Ibn Moutî n'est ni moins abstraite ni moins concise que celle d'Ibn Mâlik et comme celle-ci, elle n'est guère accessible même aux gens du métier qu'avec l'aide d'un commentaire. Ce commentaire, c'est de M. Z. que nous l'attendons. Il ne peut être question d'une traduction littérale, ce serait chose fastidieuse et sans profit. Que M. Z. s'inspire de l'exemple de S. de Sacy et, suivant le texte vers par vers, qu'il supplée par de claires explications, au besoin par des exemples, au laconisme obligé de son auteur. Voilà le complément que nous demandons au savant éditeur. Sa préface, il est vrai, ne nous donne aucune promesse à cet égard, mais on se refuse à croire qu'il s'arrêterait à moitié chemin et renoncerait à donner à son ouvrage toute l'utilité qu'on a le droit d'en attendre.

Le vieux grammairien Sibawaïhi a eu en France les honneurs d'une édition qui fait autorité et une version allemande en facilite aujourd'hui la lecture. Le supplément de travail que nous demandons à M. Zetterstéen viendra à point compléter celui de MM. H. Derenbourg et Jahn et contribuera à replacer les études de philologie arabe, un peu négligées maintenant, au rang qui leur dû dans le domaine de l'érudition musulmane.

B. M.

Maurice Courant. **Catalogue des livres chinois, coréens, japonais,** etc. conservés à la Bibliothèque nationale. Premier fascicule, nos 1-2496, in-8° de VII 148 pp. Paris, Leroux, 1900.

L'administration de la Bibliothèque nationale a chargé M. Maurice Courant de rédiger le catalogue des livres chinois, coréens et japonais qui sont confiés à ses soins ; elle ne pouvait faire un meilleur choix : par sa publication sur la bibliographie coréenne, M. C. offrait des garanties de compétence qu'il eût été difficile de trouver ailleurs. Le premier fascicule de ce catalogue vient de paraître ; il justifie nos espérances. Quand cet ouvrage sera terminé, il sera un guide précieux pour les sinologues à qui il épargnera des recherches fastidieuses et

souvent inutiles ; en réunissant aux deux fonds chinois du département des manuscrits les pièces qui sont conservées dans le département des estampes et dans la section des cartes, M. C. nous a, en outre, révélé des richesses dont nous ne soupçonnions pas l'existence. Tous ceux qui s'intéressent à l'histoire et à la littérature de l'Extrême-Orient seront reconnaissants à l'auteur de l'excellent instrument de travail qu'il met entre leurs mains.

Je n'ai pas à critiquer la classification adoptée par M. Courant. Les raisons qu'il donne dans son avertissement pour expliquer qu'il ait cru devoir abandonner le plan de la Bibliographie impériale chinoise me paraissent suffisantes. A mon sens cependant, il eût peut-être mieux valu ranger tous les ouvrages bouddhiques dans une seule section où on aurait observé rigoureusement l'ordre suivi dans le Tripitaka ; j'ai quelque peine à m'habituer à chercher parmi les annales laïques le *Fo tsou li tai t'ong tsai* (nos 345-347), ou parmi les histoires administratives, économiques, etc. le *Fo tsou t'ong ki* (nos 910-912), quand je sais que ces deux ouvrages ont leur place toute marquée dans le Tripitaka ; il eût été d'ailleurs facile d'ajouter à la suite des diverses parties du Tripitaka les textes bouddhiques qui ne sont pas inclus dans cette collection.

On aurait pu souhaiter dans certaines notices un peu plus de précision ; par exemple, il eût été bon d'indiquer que le *Si yu choei tao ki* (no 1868) a été composé par *Siu Song*, dont le surnom est *Sing-po*, et que le *Si yu wen kien lou* (no 1830-1831) a été écrit en 1777 par *Tch'oen-yuen*, alors âgé de 71 ans, ce qui a fait dire à Wylie (*Notes on Chinese Literature*, p. 52) que l'auteur de ce livre s'appelait *Ts'i-che-i* = 71. Ces deux ouvrages sont d'ailleurs bien connus des sinologues; le premier est cité par M. Hirth dans ses *Nachworte zur Inschrift des Tonjukuk* (Saint-Pétersbourg, 1899); le second a été analysé par M. Guéluy (*Description de la Chine occidentale*, Louvain, 1887) et par M. Ch. Denby (*The Chinese conquest of Songaria*, dans *Journal of the Peking oriental Society*, vol. III, p. 159-181). Il importait donc de mentionner les noms de ces deux auteurs chinois.

A propos du *Ta t'ang si yu ki* (no 1872-1874), M. Courant mentionne la préface du ministre *Tchang Yue*. M. Watters (*China Review*, vol. XVIII, p. 334-335, et moi-même (*Revue critique*, p. 263-264) avons démontré que cette préface ne pouvait pas avoir été écrite par *Tchang Yue*, et qu'elle devait être attribuée à *Yu Tche-ning*.

L'impression est très soignée ; les quelques fautes insignifiantes que j'ai relevées ne mériteraient pas d'être signalées dans tout autre livre qu'un catalogue [1]. Nous ne pouvons que souhaiter, en terminant, de voir prochainement s'achever cette utile publication.

Ed. Chavannes.

---

1. Page 35, col. 1, ligne 28, *tshe* devrait être écrit, dans le système de transcription particulier à M. C. avec un *e* pointé en dessous ; — p. 68, col. 2, ligne 2,

Laut- und Formenlehre der Altgermanischen Dialekte..... herausgegeben von Ferdinand Dieter. Zweiter Halbband : Formenlehre [1]. — Leipzig, Reisland, 1900. In-8, viij-446 pp., cotées 345-795. Prix : 9 mk.

La destinée a voulu que cet excellent livre n'échappât point aux menus inconvénients inséparables, semble-t-il, d'une collaboration scientifique : déjà la phonétique du vieux-frison avait été ajournée à la publication de la morphologie, et aujourd'hui l'ouvrage s'achève sans morphologie ni phonétique de ce dialecte. Cela est fâcheux ; car précisément il est déjà à beaucoup près le moins riche en ressources d'étude, et aussi parce que l'introduction du frison était le seul trait essentiel qui différenciât la collection de M. D. de l'entreprise similaire de M. Streitberg. Mais on nous assure que la lacune sera comblée avant peu : si c'est par un ouvrage séparé, ou par un fascicule continuant la pagination de celui-ci, nous n'en sommes pas informés.

Sauf ce détail, l'ouvrage forme un parfait ensemble, et l'unité, non seulement de plan et de méthode, mais aussi de doctrine, qui y règne d'un bout à l'autre, fait le plus grand honneur à l'esprit de direction de M. Dieter.

La répartition de la morphologie comporte la conjugaison et la déclinaison de chacun des anciens dialectes germaniques, respectivement précédées de leurs prototypes prégermaniques.

Ce n'est pas ici le lieu d'insister sur le caractère hypothétique et aventureux de certaines solutions, qui sans doute demeureront longtemps encore contestées entre les germanistes : ce que furent à l'origine les parfaits faibles [2] ou les parfaits redoublés sans redoublement, personne n'a la prétention de le savoir avec certitude, et la science n'a rien à gagner à ce que le critique avoue ses préférences personnelles pour telle ou telle des opinions qui la divisent. Je me bornerai

---

les deux caractères chinois sont intervertis ; — p. 72, col. 2, ligne 1, il faut substituer le caractère *ts'ien* au caractère *kan* ; — p. 91, col. 1, ligne 3, lire *hoan* au lieu de *koan* ; — p. 114, col. 2. ligne 5, lire *Hia* au lieu de *Hiao*.

1. Cf. *Revue critique*, XLV (1898), p. 318.

2. Pour ce temps, M. Bethge s'en tient à l'idée d'une agglutination avec le verbe signifiant « faire » (p. 369, soit got. *saúrgái-dêdum* « nous mîmes en soin », etc.). Mais, indépendamment de cette bizarrerie que l'auxiliaire en question se combinerait tantôt avec un thème nu tantôt avec une forme de déclinaison, qu'est-ce donc que *-dêdum* à son tour ? Est-ce vraiment un parfait redoublé (p. 390) ? Si oui, comment se fait-il que le vocalisme pur de la racine (*dhê*) apparaisse précisément dans la syllabe de réduplication, où aucune autre langue ne la montre? Ou encore, qu'est-ce que l'*y* de l'ags. *dyde*, si ce n'est la métaphonie d'une voyelle dont sans doute le timbre et l'origine demeurent mystérieux, mais qui à coup sûr ne pouvait légitimement figurer dans une syllabe de réduplication? Et, si par hasard *-dêdum*, au lieu d'être un parfait redoublé, était, lui aussi, un parfait faible, on voit dans quel cercle tourneraient ceux qui enseignent que les parfaits faibles lui doivent l'existence. V. cependant Streitberg, *Urgerm. Gramm.*, p. 329.

donc à une observation de pure pédagogie, d'autant mieux de saison que l'auteur l'a prévenue : « der ausdruck *schwaches praeteritum*, écrit-il p. 366 avec un point d'exclamation, ist nicht zu verwechseln mit den sogenannten *schwachen* stammformen im *starken* perfekt. » Mais vraiment, si les linguistes allemands ont conscience de l'imperfection de leur nomenclature et des efforts qu'elle exige de l'attention de leurs élèves, pourquoi donc n'en changent-ils pas ? Nous disons, comme eux, « parfaits forts » et « faibles » ; mais, dans l'apophonie du verbe fort, nous distinguons les degrés « normal, réduit, fléchi, allongé », ce qui supprime toute cause d'amphilologie [1].

En conjugaison gotique, il manque l'accent sur l'*u* de *thlaúhans* (p. 392, l. 12), et il n'eût pas été superflu de faire observer que le consonnantisme de *hlathan* « charger » (p. 394), bien que confirmé par celui de l'allemand, est véhémentement suspect d'altération en présence de l'ags. *hladan ;* car on ne voit pas d'où l'anglais aurait tiré son *d*, tandis que la consonne gotique et teutonique peut fort bien procéder d'une fausse alternance grammaticale.

M. Kahle déjà — et j'en ai exprimé le regret [2] — s'était borné à constater, sans un essai d'explication, l'identité de la 3e à la 2e personne du singulier en vieux-norrois. Voici maintenant que M. Bethge (p. 429) la déclare inexplicable. Je me sens bien téméraire d'opposer mon sentiment à la conviction des germanistes les plus autorisés ; mais il me semble que la conjugaison réfléchie est assez ancienne pour fournir une base solide à cette évolution insolite. De très bonne heure on a dit, par voie phonétique, *kallask* « tu t'appelles » et *kallazk* « il s'appelle », et la quasi-identité de ces deux formes était de nature à favoriser à l'actif l'emploi de *kallar* « tu appelles » au sens de « il appelle ». Mais bien plus : à un moment donné, on a dit indifféremment *kallask* et *kallazk* dans les deux sens ; et dès lors l'identification à l'actif devait en quelque sorte s'imposer. La seule question serait de savoir pourquoi la 3e personne a pris la forme de la 2e, et non la 2e celle de la 3e ; mais nous n'en sommes point encore parvenus, en fait d'analogie, au point de résoudre le problème de l'âne de Buridan. Il est très vrai que la confusion de *kallask* et *kallazk* (p. 436) ne se constate en littérature que vers le début du XIIIe siècle ; mais une altération d'un caractère aussi aisé, due à une plus ou moins grande rapidité de prononciation, s'est sûrement introduite dans le langage parlé longtemps avant d'apparaître dans les documents écrits. Dans le même ordre d'idées, l'usage anglo-saxon et vieux-saxon (p. 383, 457 et 475) de la 3e personne du pluriel en fonction de 1re et 2e, comportait aussi un peu plus de développement [3].

---

1. Sk. *tishthâsi* et *tishthâti* (p. 380 et 381) sont de fâcheux barbarismes.
2. *Revue critique*, XLII (1896), p. 259, n. 1.
3. Cf. V. Henry, *A short comparative Grammar of English and German* (London, 1894), n° 214, p. 346.

Dans la conjugaison allemande (p. 482), on se demande ce qui a empêché M. Hartmann de diviser expressément la 1re comme la 2e classe de verbes forts en deux sous-classes, suivant que la diphtongue originelle du sg. du parfait subsiste ou se monophtongue, soit donc *trîban treib* et *ʒîhan ʒêh*. Et, dans la 2e classe, même sous le couvert de l'astérisque, on ne saurait restituer **hiufan*, qui n'a point existé : il faut lire **hiofan*.

La déclinaison indo-européenne est tracée de main de maître, avec une sobre clarté [1]. Mais on sent malheureusement que, lorsque l'auteur s'aventure sur le terrain du sanscrit, il ne fait que suivre un guide qu'il ne comprend pas toujours : où a-t-il pris (p. 544) que l'usage sanscrit soit de joindre à un sujet pluriel neutre un prédicat singulier ? M. J. Schmidt a de bons yeux ; et c'est à peine si, en cherchant bien, — car il en avait bonne envie, — il a pu dénicher dans tout le Rig-Véda trois ou quatre applications de la règle τὰ ζῷα τρέχει ; encore ne sont-elles pas toutes claires [2].

Au chapitre des adjectifs je relève (p. 556) une bien élégante explication du passage des anciens thèmes en *-u-* à la flexion en *-yo-* : la transition s'est faite par le féminin, soit **hardwjôs* « dures » (cf. gr. ἡδείας) devenu *hardjôs*, qui a amené par analogie un acc. msc. pl. got. *hardjans* au lieu de **harduns*. A la page suivante, l. 6, il faudrait avertir le lecteur que le doublet vieux-norrois cité (*blindu blindum*) est un datif singulier. P. 559, au sujet des comparatifs, la brillante découverte de M. Thurneysen n'a point trouvé place, quoique sans elle il soit à peu près impossible de comprendre pourquoi le comparatif germanique ne connaît que la déclinaison faible : il faut poser got. *-iʒa* = gr. *-ίσων devenu -ίων, et tout se tient ainsi.

Les numéraux ags. *twêgen*, as. *twêna* et ahd. *ʒwêne* (p. 690, 725 et 759) gardent leur physionomie de sphinx : sans reproche pour les auteurs ; mais il était bon de le constater. Je suis bien trompé, cependant, si les deux derniers tout au moins ne contiennent une contamination quelconque du nombre 1 : il y a longtemps que l'on a constaté l'influence réciproque des voisins de série ; mais par quelle voie pareille influence se serait exercée ici, et pourquoi plutôt au masculin

---

1. Comme il ne faut, autant que possible, jamais rien enseigner qu'on ne justifie, si l'on admet — ce qui est fort plausible — que la désinence du génitif sg. des thèmes en *-o-* était *-syo*, et que c'est le germano-slave qui l'a changée en *-so*, d'abord dans les thèmes pronominaux, puis dans les substantifs (p. 535), il est facile, pour ne point laisser l'esprit de l'élève sur une interrogation insoluble, de renvoyer tout au moins au *Grundriss* de M. Brugmann, II, p. 779.

2. Cf. *Revue critique*, XXVIII (1889), p. 115. — Dans le passage R. V. x. 76. 6, la correction *sôtum* pour *sótu*, déjà indiquée par Roth et Grassmann, paraît s'imposer ; et d'ailleurs, ici, le sujet est un pluriel masculin. Ainsi, au grand maximum, cinq exemples sur un nombre incalculable de phrases, c'est tout ce qu'une familiarité de vingt années avec la littérature védique m'a permis de découvrir. Et M. Delbrück (*Altind. Syntax*, p. 83) n'en admet que trois !

qu'aux deux autres genres, je le laisse à trouver à plus fin que moi. Je ne vois pas non plus ce qu'il y a de particulièrement « auffällig » (p. 729) dans le contraste du nominatif pl. *helidôs* et de l'accusatif pl. *hringa*, alors qu'il ne se constate que dans le poème de Hildebrand, la langue de ce morceau étant à bon droit tenue pour hybride : l'une et l'autre forme est à la fois nominatif et accusatif ; mais la première appartient au bas-allemand, la seconde seule au haut-allemand. Le type *mî* ou *dî* pour *mir* ou *dir* (p. 742) est dans le même cas ; dans le confessionnaire de Würzburg il pourrait n'être qu'une simple graphie.

La petite addition de la p. 779 (l. 23) est assez étrange : à un paragraphe qui enseigne le changement éventuel de *a* en *o* après labiale, il faut ajouter « ähnlich *funf* für *finf* ». Il n'y a guère parité, ce me semble ; et puis n'est-il pas beaucoup plus simple, et presque indispensable en présence de l'oberdeutsch *fuchzehn* « 15 » et du souabe *fuft* « 5e », de restituer un type germanique **funhw-* qui répond à l'état réduit du **pénqe* primitif ?

L'appendice de 25 pages qui termine le livre et porte essentiellement sur la phonétique, le met d'ailleurs parfaitement au courant des controverses les plus récentes. J'ose même croire qu'il n'y aurait pas profit à les multiplier : la clarté de la grammaire germanique est si satisfaisante dans l'ensemble, qu'il fait peine de la voir compromise par des discussions de détail.

V. Henry.

Victor du Bled. **La société française du XVIe au XXe siècle — XVIe et XVIIe siècles**, in-12, 318 pp. Paris, Perrin, 1900.

Nous serons bien déçus en lisant ce livre. Son titre semblait promettre un tableau d'ensemble de la société française pendant deux cents ans et nous n'y trouvons que quelques études sur le monde des salons. Et ce qui est plus surprenant encore, c'est d'entendre l'auteur déclarer, au commencement de sa préface, qu'une histoire de la société française : « c'est proprement une histoire des mœurs polies, de la grâce, de l'urbanité, des hommes et des femmes d'esprit, des salons et de la conversation, de l'amour mondain et de l'amitié » et pas autre chose. Mais ce monde si restreint, il le réduit encore à six ou sept points particuliers : *les Amadis*, *l'Académie de Charles IX*, *le roman de l'Astrée*, *la cour de Henri IV*, *l'hôtel de Rambouillet*, *la société intime du cardinal de Richelieu*, *la société et Port-Royal*. Ce livre est en somme un recueil de quelques dissertations sur la haute société du XVIIe siècle et rien de plus.

Ces dissertations sont assez substantielles, mais peu approfondies. On connaît à peu près, pour les avoir rencontrées un peu partout, les innombrables anecdotes dont l'auteur construit ses récits, mais il n'a

pas assez le talent de mettre en relief celles qui sont vraiment caractéristiques, de sorte qu'on n'emporte de cette lecture qu'un souvenir vague où ne subsiste aucun aperçu frappant. On se plaîra peut-être à lire ce livre pour se remettre en mémoire maints petits faits qu'on a oubliés, mais je doute fort qu'on y puisse apprendre quelque chose.

Raoul Rosières.

Saint-Simon, **Mémoires** ; édition de M. A. de Boislisle, t. XIV. Paris, Hachette, 1899; 700 pages in-8° (Collection des *Grands Écrivains de la France*).

Que dire aux lecteurs de Saint-Simon qui connaissent déjà les treize premiers volumes des *Mémoires* dans l'édition de M. de Boislisle pour leur annoncer la publication du quatorzième volume? Que dire d'autre part, à la même occasion, aux lecteurs de Saint-Simon qui ne connaîtraient pas cette édition, s'il pouvait s'en trouver d'aussi infortunés ? Bornons-nous donc à analyser ce tome quatorzième.

Le texte même de Saint-Simon renferme la fin de l'année 1706 et le commencement de l'année 1707 ; il s'ouvre avec le siège de Turin et se termine peu après la bataille d'Almanza. Les parties les plus développées de cette période se rapportent aux malheureuses opérations de Turin, pour lesquelles l'auteur devait des renseignements de premier ordre à ses relations avec le duc d'Orléans ; —au procès intenté par le prince de Guémené au duc de Rohan sur le nom et les armes de Rohan, dont l'exposé figure ici pour réparer un oubli de l'année 1704;—à la fameuse affaire des faux généalogiques sur les origines de la maison de Bouillon, autre oubli de l'année 1704 ; — à la *Dîme royale* de Vauban et aux livres de Boisguilbert;—au premier président Harlay, dont le portrait, déjà esquissé à plusieurs reprises, est ici dessiné dans son entier, à propos de la mise à la retraite de « ce cynique », avec toutes les laideurs physiques et morales que Saint-Simon attribue au modèle; — aux *parvulo* de Meudon ; — à la campagne d'Almanza.

Pour le commentaire perpétuel qui accompagne le texte, on connaît l'abondance, la précision, la sûreté avec lesquelles M. de B. sème à chaque page les richesses de son érudition impeccable, qui doit faire dans l'autre monde l'étonnement de Saint-Simon lui-même et qui fait dans celui-ci la joie de tous ceux qui ont un peu fréquenté le grand règne.

Les Additions de Saint-Simon au *Journal de Dangeau* sont au nombre de 145 (694-739). A propos du duc de Créquy (708), Saint-Simon y donne des anecdotes qui ne se retrouvent pas dans les *Mémoires*; de même, à propos de l'abbé de Montgon (714).

Les Appendices de M. de B. occupent avec les Additions et Corrections plus de 150 pages de petit texte. Les dix-sept Appendices méri-

teraient d'être analysés en détail; car chacun d'eux se compose, comme on le sait par les volumes précédents, ou de documents inédits ou d'un mémoire qui renouvelle telle question de l'histoire du siècle de Louis XIV. Faute de pouvoir tout dire, je signale les Appendices suivants.

II. Le duc d'Orléans et la campagne d'Italie. Série de vingt-neuf lettres inédites, dont plusieurs de grande valeur pour le récit de ces tristes événements, au bas desquelles on lit les noms du duc d'Orléans, du duc du Maine, des deux duchesses d'Orléans, de la duchesse de Bourgogne, du prince de Vaudémont, de Chamillart, etc.

VIII. Le cardinal de Bouillon, Baluze et le procès des faussaires. Ce serait peut-être manquer de respect à la gravité de l'histoire et donner à un lecteur distrait une singulière idée de la science admirablement informée de M. de B. et de son talent d'exposition fait de sobriété et de limpidité, que de dire que ces vingt-cinq pages se lisent comme le plus intéressant des romans. C'est du moins le plaisir que j'ai ressenti à suivre dans le détail les relations du duc de Bouillon et surtout du cardinal de Bouillon avec des généalogistes et historiographes plus ou moins complaisants, dont l'un, l'obscur Jean-Pierre de Bar, poussa la complaisance jusqu'à découvrir tout à coup les preuves diplomatiques des origines aussi illustres qu'anciennes de la maison de la Tour. La merveilleuse trouvaille, qui avait abusé des hommes comme Baluze, Ruinart, Mabillon, aboutit, comme on le sait, à un interminable procès, où son ingénieux auteur fut convaincu de faux, où Baluze lui-même faillit être impliqué, où le cardinal de Bouillon vit ses chimères détruites. M. de B. annonce qu'il doit faire paraître un volume sur tous les détails et les héros de cette affaire scandaleuse ; ces pages substantielles forment comme le canevas du prochain volume.

IX. Le comte de Gramont. Notice sur le célèbre courtisan et sur ses beaux-frères les Hamilton, marquée, comme toujours, au coin de cette science étonnante des hommes et des choses du XVIIe siècle.

XII. Boisguilbert et les Contrôleurs généraux. Longue biographie du précurseur des économistes, historique de ses divers travaux, exposé de ses rapports avec Pontchartrain, Chamillart, Vauban, Desmaretz, le tout avec une abondance de renseignements inédits qui ne laisse pas beaucoup à dire à ceux qui viendront ensuite. Il est à remarquer que Saint-Simon a parlé du personnage avec beaucoup d'exactitude et que l'hommage qu'il lui a rendu est pleinement mérité.

XIV. Les billets de monnaie. Ici encore, à propos des premiers billets de banque qui ont été mis en circulation en France, M. de B. a publié une notice, aussi neuve et instructive qu'abondamment documentée.

XV. Le premier président Harlay. Réunion de tous les témoi-

gnages du temps sur le fameux magistrat, grâce auxquels on peut contrôler les traits du portrait dessiné par Saint-Simon.

Dans ce trésor de science historique, j'ai signalé quelques joyaux pour leur grosseur et leur nouveauté ; mais quelle partie de ce riche écrin n'a pas son prix ? M. de Boislisle dit, non sans quelque ironie, que le public n'avait pas paru s'émouvoir outre mesure de la réhabilitation de Boisguilbert entreprise il y a déjà plus de trente ans. Ceux du moins qui étudient à un titre quelconque l'histoire du règne de Louis XIV ne quitteront pas ce nouveau volume des *Mémoires* sans exprimer une fois de plus au commentateur de Saint-Simon leur reconnaissance et leur admiration ; leur gratitude va aussi aux éditeurs qui élèvent à notre histoire nationale cet incomparable monument.

G. Lacour-Gayet.

La lettre P du Complément du Dictionnaire de l'ancienne langue française par F. Godefroy, 94, 95 et 96e fascicules, librairie Emile Bouillon : Prix : 15 francs.

On chercherait vainement dans ces trois fascicules de la lettre P un assez grand nombre de mots qui n'ont pas d'historique dans les Dictionnaires, ou dont l'historique ne remonte pas assez haut, quoi qu'ils soient en usage avant la fin du xvie siècle, et quelques uns bien antérieurement. Tels sont : pagode (1587), palot [2] (1468), panacher (1389), papesse (1450), parage [3], pariétal (1540), parodie (1578), patente (1590), pâton, pédagogique, péniblement (ixve siècle), perchoir (1401), percuter (1610), pétalisme, pétase, pharmacopole, pieuvre (xiiie siècle), pinacothèque, pisse-vinaigre = personnage morose, d'humeur difficile, et non pas avare, ladre, comme l'explique Littré. Pomperie (1602), action de pomper ; dans Littré : fabrication des pompes ; pondérateur, au sens de curateur ; porte-crosse, porte-lof (xive siècle), porte-parole, porte-verge, pourlécher (xve siècle), prédécès, preéminent (1520), prénom (1556), prestimonie, prétérition, préture (xve siècle), primatial, probatoire, proclivité, profusion (xive siècle), progéniture (1512), propylée, protée (1561), provignage, pyrrhonisme, provocant, purifiant et protoplaste. A propos de ce dernier mot, je dirai, entre parenthèses, que beaucoup de vocables translatés du grec ou tirés du grec par l'intermédiaire du latin ont échappé à Godefroy ou à ses continuateurs. Il n'est pas sans intérêt de savoir qu'au xvie siècle, et peut-être avant sont usités : anomalie, antichrèse, apepsie, autopsie, ascète, anaglyphe, apodictique, diagnostique, diastème, enterocèle, étiologie, hectisie, dodécacorde, épenthèse, éphèbe, lipothymie, iotacisme sous la forme *iotaquisme*, et bien d'autres termes que l'on croit être plus ou moins modernes.

Je ne cesserai pas de répéter que dans un Dictionnaire tel que celui-ci, n'auraient pas dû figurer des articles trop naïvement empruntés à l'historique de Littré. J'en ai seulement noté une centaine, après quoi je me suis arrêté. Par conséquent sont absolument superflus, à mon avis, et tout à fait inutiles, puisqu'ils n'ajoutent rien à ce que nous savons, des articles tels que « panade, pactiser, parasiterie, pédantisme, peuplade, pharmacie, pica, picoture, etc., etc. » Je remarque sous le mot *patrie* un ex. de Jacques Chartier donné par Lacurne, reproduit par Littré, mais qu'on perdrait son temps à chercher dans le vieux chroniqueur, car il est de l'invention de son éditeur Denys Godefroy, comme je le démontrerai ailleurs. Chartier n'est donc pas l'inventeur du mot *patrie*, quoiqu'on ne cesse pas de le lui attribuer. Sous l'article *parchasser*, emprunté encore à La Curne est un exemple de ce verbe, attribué d'après lui à G. Phébus : or l'édition de Lavallée donne *rechasser*. Il peut se faire que *parchasser* soit dans quelque manuscrit, mais il faut se défier de La Curne : sur cent passages, par exemple, qu'il cite soit du *Roman de la Rose*, de *Brut*, ou d'Eust. Deschamps, il y en a au moins la moitié d'estropiés, et je n'exagère pas, mais revenons au *Complément*. Sous le verbe *paistre* est cité ce proverbe : « La force paist le pré », ce qui voudrait dire « qu'avec de la persévérance et de la ténacité on vient à bout des choses les plus difficiles. » Dans son *Glossaire roman*, Gachet d'accord avec P. Paris, l'explique autrement : « Nécessité fait loi. » C'est là, il me semble, le véritable sens qu'on doit attacher à ce proverbe, car nos trouvères manquent rarement de le citer quand quelque brave chevalier est accablé sous le nombre de ses ennemis. Godefroy de Paris, dans sa *Chronique métrique* le donne sous cette forme : « Là perdi la force le pré. »

G. a dit que le Dictionnaire de Littré « présentait quelques lacunes ou quelques imperfections ; que, faute de lecture suffisante, surtout des manuscrits, trop souvent l'historique manquait tout à fait ou ne remontait pas assez haut. » Il faut bien reconnaître que son *Complément* est très loin de combler ces lacunes historiques, et il n'est pas besoin de déchiffrer les vieux manuscrits pour le prouver. Ainsi, on trouve dès le XIIe siècle : paneterie, patronage, pelleterie, porphyre, portrait, prudent, et au XIIIe : parpaing, pauvret, penitential, peteur, piéton, piqueur, pléiade, podagre, sf., potelé, prerogative, primauté, promulgation. J'ai rencontré au XIVe siècle les mots suivants dont il n'est donné dans le *Complément* que des exemples du XVe et surtout du XVIe siècle : palpiter, paralogisme, paranymphe, parasite, parcimonie, paternellement, patronner, pénalité, pénitentiel, pensionner, pérégrinateur, pérégriner, perruque, pertinacité, philologie, philtre, picoter, pieusement, pileur, piller, pilote : « Pour les gaiges d'un pilot jusqu'au dernier jour de juillet, IX l. (1339). » La liste est longue, mais comme elle pourra intéresser les lexicographes, je la continue : pivert,

pluralité, poétiquement, police [1], polluer, positivement, pouliot [1], poupe, précurseur, prégnante, préfiguration, prévenir, primogéniture, puberté, puéril, puérilement. Au xve siècle, ne sont pas rares : pansu, paquet, parangon, parcourir, passe-fleur, penchant, adj., piqûre, pissenlit, plaisanter, populeux, potiron, précellence. Enfin il y a des exemples antérieurs d'un demi siècle à ceux qui sont cités sous les articles phrase, parabole [2], paraboliquement, papa, piauler, piloter [1], plastronner, plumeté, proclamation, prodrome, etc.

Bon nombre d'articles resteraient à compléter, dont j'indiquerai seulement quelques-uns. Paradoxe, sf : J'ouse bien avancer une paradoxe fort estrange. — Paletot, paltoc, on trouve le mot au féminin : sa palletoque deschirée. — Palliatif = couvert, dissimulé : Ils ne le dient pas a bouche ouverte, mais sous paroles palliatives, fardées. — Panégyrique, adj. : Un flatteur panagyrique. Parlant = affable : A chescun parlant soies. — Patience = souffrance : Et est ceste maladie une mortelle patience. — Pantoufle : c'est un maistre pantoufle ; il cuyde respondre aux pensées. — Papilloter : Le cœur luy papillote. — Le cœur papillotant on leur sent tressaillir. — Papa = langage enfantin : parlant le papa des petits enfans. — Pardonneur = vendeur de pardons : Ses pardonneurs d'Amiens qui cueillent d'église en église. Dans Rabelais : gagneur de pardons. — Paresse : Un champ en paresse laissé Du laboureur. — Paresseux : La nuit avait la terre voilée D'un manteau noir ombreux et paresseux. — Passer = marcher au pas. Il n'amble ne passe ne trote. — Patrouillis : on a employé patouillis avec le même sens. — Paturon ? Pour faire de forgeure en ladite geolle 12 paires de fer tous neufs, et faire les paturons d'autres 12 fers, année 1345. — Pecore, masc. : un pécore et ignorant des bonnes lettres. — Pédagogue, adj. : Ces esprits surveillants et pédagogues des causes divines et humaines. — Pelisse : Secouer la pelice à quelqu'un = le battre. — Perspectif = qui connaît la perspective : Bon paintre et perspectif. — Perle, souvent masculin : Saphir et gros pelles. — Pelles assis par grant maistrie. — Petit : S'elle faisoit la petite, ou qu'elle me jectast doux yeux. — Pique-bœuf = gaule à piquer les bœufs : Les bouviers se servent des branches de cormier pour faire leurs pique — bœufs. — Plaquer : Et haiant ce dit, la placqua là, comme nous disons « planter là quelqu'un ». — Plongeon : par métaphore, plongeur, « plongeons qui sont hommes qui se tiennent longuement soubz l'eau ». — Poche : 2 hanaps vermeulx dont l'un est à poche d'argent. — Poète, s. f. et adj. : La belle, la gorgiase, la poete. — O toi qui peux du plus doux cygne animer les poetes sens. — Pointe : Que le jour de nostre enterraige ayt cent torches et le demourant en cierges et poinctes. — Ainsi la dame bele et cointe s'en va batant la haulte poincte. — Pois sucré : quelques mignards pinpernaulx et pois sucrez. — Poreau : Si vous estiez hors de céans je vous gallerai vostre poyreau. — Polisseur, polisseresse : Jacqueline d'Orléans polisseresse. — Potage : Se je

puys je luy dresserai du potage = je lui jouerai un mauvais tour. — Préférence = supériorité : Les Atheniens firent couper les pouces aux Æginetes pour leur oster la preference en l'art de marine. — Présentation = prestance : Bel prince estoit et de belle presentation. — Prêtrise = les prêtres, le clergé, dans Ronsard, T. VI, 260 et T. VII, 43, 49. — Prioré, s. f. : Devant la porte Saint Ameil, une prioré. — Prophétesse, adj. : La voix prophetesse. — Proviseur, proviseresse : Mere de Salut, nourrice et proviseresse de vie. — Pulluler, v. act. : Les richesses forgent les peculats, pullulent les sacrilèges. Tous ces exemples sont plus ou moins antérieurs à la fin du XVIe siècle.

A. Delboulle.

R. Saitschick. **Genie und Charakter**. Shakespeare. Lessing, Schopenhauer. R. Wagner. Berlin, Hofmann, 1900. p. 159, In-18.

Je ne sais pas si un plan déterminé a guidé M. Saitschick dans le groupement de ces quatre courtes études sur Shakespeare, Lessing, Schopenhauer et R. Wagner ; elles restent en tout cas complètement indépendantes, et sans contester la possibilité d'un rapprochement entre le poète, le critique, le philosophe, et l'artiste, il est peut-être inutile de chercher un lien à des articles de revue réunis en brochure. Quoi qu'il en soit, l'auteur nous devait bien quelques mots d'explication au début. M. Saitschick, délaissant l'appareil biographique et le commentaire littéraire, analyse l'individualité de ses personnages, pour montrer les points d'attache entre le caractère et le génie de chacun d'eux. S'il n'est pas arrivé à des conclusions nouvelles, ses quatre chapitres valent du moins par des remarques de détail ; mais il leur manque à tous un plan net et une vigueur de déduction qui en ce genre d'études assure les résultats précis. Trop souvent M. S. se laisse entraîner à des parallèles, à des images, et il oublie que comparaison n'est pas raison. Trop souvent aussi l'analyse fait place à une critique laudative toute superflue. Shakespeare, sur le caractère duquel nous savons si peu, il le conçoit surtout comme un impulsif, un génie dont la puissance est analogue aux forces élémentaires, aussi impitoyables qu'inconscientes. Lessing est la critique courageuse, sans ménagements, désintéressée, indépendante, si profonde et si féconde qu'elle devient créatrice. Tout cela a été dit bien des fois, d'une manière plus probante et plus complète que dans ces pages insuffisantes et mêlées de digressions. L'article suivant sur Schopenhauer est plus développé et mieux venu. Le génie du plus âpre des pessimistes, du « penseur passionné », pour lequel l'auteur manifeste une sympathie marquée et dont il a heureusement analysé le tour d'esprit et de langage, tient à son sens dans deux éléments essentiels : une vue aigüe des hommes et du monde et une sensibilité ardente. Comme dans Schopenhauer

M. S. voit dans Wagner un passionné, l'artiste qui a eu pour l'art les plus hautes exigences, qui veut en faire non plus un accessoire de notre vie sociale, mais la manifestation la plus pleine de la civilisation moderne. De ces quatre études les deux dernières sont les plus satisfaisantes, parce qu'elles serrent le sujet de plus près ; des deux autres, l'une, la première, est restée trop dans le vague, la seconde est surtout incomplète. Dans l'ensemble, le grand public fera son profit de quelques observations justes, de certains rapprochements ingénieux et d'une synthèse que les biographies particulières négligent trop souvent. Ce petit livre l'aidera à pénétrer dans l'intelligence de quatre génies, choisis, Lessing peut-être excepté, parmi les plus populaires.

L. Roustan.

Gaston Deschamps. **La vie et les livres.** Cinquième série. Paris, Colin, 1900. In-8, 353 pp.

« Je suis pour la sincérité contre le savoir-faire, pour l'art contre la fabrication, pour le bon ouvrage contre la camelote, pour les lettres bienfaisantes et consolatrices contre les calembredaines d'alcôve et de cabinet particulier. Je sais qu'en parlant ainsi je m'expose à des haines féroces. J'en ai prévu toutes les malices, je n'en redoute pas les effets et j'en revendique l'honneur. »

Tout doux ! Ne dirait-on pas, à lire cette profession de foi presque stoïcienne, que M. Deschamps, l'aimable Samediste du plus prudent des journaux, brandit souvent la massue d'Alcide et reçoit, pour la bonne cause des bonnes lettres, autant de coups qu'il en donne ? Mais ceux qui le suivent depuis ses débuts, avec une sympathie parfois mêlée d'agacement — cela tient au style particulier de M. Deschamps, qui ne veut pas dire « je pense », mais « je pense, j'opine et je déclare » — savent qu'il n'est entré en lice que deux fois, la première contre un mécréant assez huppé, dont il s'est abstenu depuis d'écrire le nom, la seconde contre « M. Prudhomme docteur ès-lettres », comme disait Sainte-Beuve de B. Jullien, scribe inoffensif qui n'a même pas bêlé sous le couperet. Le reste du temps, sa critique indulgente a suivi le public plutôt qu'elle ne l'a devancé et s'est abstenue de « casser des bustes », fût-ce dans le vestibule du palais de l'Institut. Je n'en fais pas un reproche au loyal auteur de tant de pages ingénieuses, mais je ne puis m'empêcher de le rappeler à un sentiment plus exact des choses, lorsqu'il se campe en paladin de la critique intransigeante. Si toutefois M. D. y tient, comme il paraît, je prends acte de son affirmation (p. 285) qu'il a imprimé pour la première fois, dans un journal de Paris, « le nom, jusqu'alors inconnu, de M. Anatole le Braz. »

Souvent, trop souvent peut-être, M. D. dénonce la « rosserie », la

« veulerie », la « mufflerie », et d'autres vilains défauts fin de siècle. Mais qui donc sont les *veules*, les *muffles*, les *rosses*, etc.? Je cherche les noms et prénoms de ces vilains bonshommes et ne trouve que de nébuleuses abstractions. En revanche, M. D. sait à merveille nous intéresser à des personnages en chair et en os qui ne sont ni *veules*, ni *rosses* — comme M. Bazin, dont il a fort bien parlé — ou qui ne le sont qu'à leurs heures, comme... Mais je voudrais d'abord qu'on me définît un peu ces mots qui, pareils en cela à tous les vocables argotiques, sont déplorablement vagues. En attendant, je dois féliciter M. D. d'avoir mis beaucoup de discrétion dans l'éloge en parlant de M. le duc d'Aumale — si bassement adulé, vivant ou mort, par tant de larbins de lettres — et d'avoir pardonné au pauvre Octave Feuillet, qui n'est pas responsable d'une publication indiscrète, le ridicule de son admiration d'écolier pour les paillons et le clinquant de Compiègne. Il y a fort à louer encore dans les « Trois étapes de M. Anatole France », dans deux notices sur les romans de M. de Vogüé et surtout dans *Province et Provinciaux*. J'aime moins les articles sur Gautier et sur Mérimée, où il est trop question du « milieu » et trop peu des œuvres. A la p. 37, M. Deschamps, d'ordinaire très exact, confond avec l'académicien Louis de Viel-Castel, honnête homme ennuyeux, l'ignoble singe de Brantôme qui répondait au prénom d'Horace, auteur de *Mémoires* qu'on imprime en Suisse, qu'on lit un peu partout, mais qu'on ne se vante guère d'avoir lus.

S. R.

Th. Bentzon, **Femmes d'Amérique.** Paris, Colin, 1900. 1 vol. in-18 jésus 333 p. 3 fr. 50

Sous ce titre l'auteur a réuni un certain nombre de biographies dont les premières nous reportent aux premiers temps de la colonisation de l'Amérique du Nord, à l'époque de l'établissement des pélerins de la Mayflower tandis que les dernières nous mettent en face d'événements aussi récents que la guerre des Etats-Unis et de l'Espagne et de la campagne américaine de Cuba.

L'auteur a donc voulu embrasser toute l'histoire de l'Amérique du Nord dans la série des biographies qu'elle nous présente. C'est en quelque sorte l'histoire de l'influence de la femme sur le développement des États-Unis au point de vue politique, social, religieux et littéraire.

Or il n'est pas de pays où l'influence de la femme sur les choses publiques soit aussi facile à discerner que dans l'Amérique du Nord.

Des femmes comme Mrs. Hutchinson au XVIIe siècle, comme Mrs. Adam au moment de la guerre d'indépendance et de la consti-

tution des États-Unis, comme Mrs. Beecher Stowe aux jours plus récents de la campagne de l'abolition de l'esclavage, ont joué un rôle prépondérant et qu'il est intéressant de faire ressortir. Il faut donc dans le livre de Th. Bentzon ne pas considérer ces biographies en apparence indépendantes les unes des autres comme détachées et sans lien; ce ne serait ni pas comprendre l'intention de l'auteur, ni saisir la portée de ces études.

Il y a un lien qui unit entre elles ces vies de femmes si dissemblables les unes des autres, comme il y a une pensée générale qui se dégage du livre tout entier.

On ne saurait douter que l'auteur ait voulu montrer comme par une longue leçon de choses, l'influence féconde que la femme, tout en restant fidèle à ce qui est la destinée même de son sexe, peut avoir sur les affaires publiques.

L'auteur a prétendu donner une leçon — du moins cela me semble ressortir de son livre — et à ceux qui prétendent borner l'intelligence de la femme aux seuls soucis de la vie ménagère et restreindre son rôle aux seules occupations domestiques, et aussi aux outranciers qui, dans leur zèle d'émancipation, enlèveraient volontiers aux femmes tout le charme et l'attrait qui leur sont naturels pour les lancer dans une mêlée où elle n'ont que faire et à laquelle elles ne sont préparées ni par leur constitution, ni par les habitudes et les mœurs traditionnelles dont il faut bien reconnaître qu'elles ont fatalement hérité.

C'est à cette conclusion de bon sens que l'on en arrive forcément en fermant le livre de M. Th. Bentzon et il faut féliciter l'auteur d'avoir su, discrètement et sans dogmatisme, mettre en lumière cette profitable leçon qui se dégage sans effort de ces études à la fois solides et agréablement écrites d'un style clair, précis, et plein de charme sans prétention.

J. Lecoq.

Sachs-Villatte. **Dictionnaire encyclopédique français-allemand et allemand-français.** Édition abrégée. 856 et 802 pages, gr. in-8°. Langenscheidt. Berlin, 1900.

La première édition de cet excellent dictionnaire a paru il y a plus de trente ans. Cent vingt mille exemplaires vendus prouvent l'accueil qui lui a été fait. Cette nouvelle édition se distingue par le soin particulier qui a été apporté à la prononciation, notamment en ce qui concerne la division des syllabes et la liaison des mots en français. Un système d'abréviation fort bien entendu permet de resserrer une énorme quantité de renseignements dans un espace relativement étroit. Parmi les sigles qui servent à spécifier les sens, nous remarquons comme innovation la présence d'une bicyclette : et, en effet,

le dictionnaire contient des articles *vélo*, *pneu*, *bécane*, etc. Au mot *rayon* l'on trouve les *rayons Rœntgen*. *Automobile* est traduit par *Selbstfahrer*, d'après ce système qui, en matière de termes scientifiques, pousse les Allemands à se mettre en dehors du concert européen. Le langage familier, et même trivial, a sa place dans ce Dictionnaire (mais non pas les termes indécents, qui ont été réunis dans un volume à part). Au mot *lapin* on a la traduction : *blinder Passagier* (*neben dem kutscher sitzend*). Parmi les sens de *type* nous trouvons *Kerl*. *Braise*, accompagné d'un P, qui signifie « populaire », est rendu par *Geld*, et *galette* par *Trinkgeld*. On voit que rien n'est négligé pour satisfaire toutes les sortes de public. Nous avons été étonné, au mot *piston*, de ne pas trouver *Empfehlung*.

La phonétique est traitée avec un soin presque excessif ; on ne compte pas moins de sept espèces d'*a* : aussi les signes diacritiques sont-ils nombreux. Nous regrettons que les éditeurs n'aient pu répéter au bas des pages l'explication de ces signes, comme cela est pratiqué dans le dictionnaire anglais d'Annandales.

Nous en avons dit assez pour rappeler les mérites de cet ouvrage, qui aura dans l'avenir le même succès que par le passé.

B.

Commandant O. Barré. **La géographie militaire et les nouvelles méthodes géographiques. La France du Nord-Est.** Paris, Berger-Levrault 1899, 122 p. avec 33 figures et 5 planches en couleurs.

La géographie militaire avait besoin d'être rénovée et réhabilitée ; non-seulement le commandant Barré s'est assimilé la méthode et les notions aujourd'hui classiques chez ceux qui professent la géographie, mais il apporte lui-même des conceptions originales au risque de détruire certaines idées admises comme des articles de foi. C'est ainsi qu'il proclame fausse l'image du bassin parisien, telle qu'Elie de Beaumont l'avait esquissée avec ses crêtes concentriques et dont la signification militaire était si vantée. M. B. veut d'abord qu'on raye le terme de crête et qu'on le remplace par celui plus propre de corniche ; il conteste l'existence de quelques-uns de ces traits du relief, comme par exemple « cette fameuse crête du grès vert que les géographes militaires inventent de toutes pièces. » Il révoque en doute la concentricité, au moins pour la masse tertiaire qui selon lui a été affectée d'un mouvement de bascule vers le sud ; et quant à la falaise, rebord de cette masse, il montre qu'elle n'a rien d'homogène. Ce n'est point le lieu ici de critiquer ces vues, l'auteur a du moins le mérite d'éveiller des curiosités et de solliciter des contradictions et surtout « de changer la tournure d'esprit de ses lecteurs », entendons de ceux qui portent l'uniforme.

Les considérations militaires ne sont pas moins hardies ; elles ébranlent tout le système de défense derrière lequel la France se croyait en sûreté; elles conseillent des mesures stratégiques nouvelles; elles sont, nous n'en voulons pas dire plus, singulièrement décourageantes.

B. A.

— La livraison 9 du tome IV du *Recueil d'archéologie orientale* de M. Clermont-Ganneau vient de paraître à la librairie Leroux. Sommaire : 19 *Les inscriptions du tombeau de Diogène à El-Hâs.* — 20 *Les inscriptions nos 2197 et 2491 à Waddington.* — 21 *Le martyre de saint Léonce de Tripoli.* — 22 *Héron d'Alexandrie et Poseidonios le Stoïcien.* — 23 *Inscription de la nécropole juive de Joppé* (à suivre).

— La Société de Linguistique de Paris rappelle qu'elle décernera en 1901 un prix de mille francs (1,000 fr.) au meilleur ouvrage *imprimé* ayant pour objet la grammaire, le dictionnaire, les origines, l'histoire des *langues romanes* en général et préférablement, du *roumain* en particulier. L'auteur pourra appartenir à n'importe quelle nationalité ; il pourra être ou non membre de la Société Linguistique. Seront seuls admis à concourir les ouvrages écrits en *français*, *roumain*, ou *latin*, publiés postérieurement au 31 décembre 1894. Les auteurs, en avisant par lettre le Président de la Société de leur intention de prendre part au concours, devront lui faire parvenir à la Sorbonne *avant le 31 décembre* 1900, deux exemplaires au moins de leur ouvrage.

— A l'occasion du 80e anniversaire de M. le professeur J.-L. Ussing, ses élèves et amis ont, en collaboration, publié un magnifique volume comprenant dix-huit articles pour la plupart sur l'art et les littératures classiques : sur Euripide, Hérodote, Homère, sur le temple de Pœstum, les vieilles monnaies de Syracuse, etc. (*Festskrift til I.-L. Ussing.* Kœbenhavn, Gyldendalske Boghandels Forlag, 1900. In-8° de 270 p. avec 8 planches hors texte.) Nous ne saurions les citer tous. Nous ne mentionnerons ici que, comme étant d'une saisissante actualité, une courte étude de M. Karl Hude sur « La force et le droit dans l'antiquité. » Les Athéniens, ayant, en 416, inopinément et sans motif plausible, attaqué les habitants de l'île de Melos, ceux-ci, comptant sur leur bon droit, résistèrent et appelèrent à leur secours leurs puissants congénères de Sparte. Mais les Spartiates, qui dans la vie journalière parlaient volontiers des lois morales, ne connaissaient, dans la pratique, que leur avantage. Les Méliens, abandonnés, furent vaincus — et leurs adversaires crurent leur faire grand honneur en se les asservissant. Parmi les sujets divers, nous signalerons aussi, pour nous avoir beaucoup intéressé — ce qui n'enlève absolument rien de leur valeur aux articles que nous passons sous silence — celui de M. Holzer Pedersen sur la coutume qu'avaient les Celtes de se défier, à la table des banquets, à qui surpasserait l'autre par ses vantardises. Une scène identique se trouve dans la « Heimskringla. » M. P. veut qu'elle ait été apportée d'Irlande par les Vikings. Ce serait possible. Cependant, lui-même estime, d'après la nature d'un assez grand nombre de mots communs aux Celtes et aux Germains, qu'il fut un temps où ces deux peuples parlaient deux dialectes de la même langue. C'étaient donc deux peuples frères. Pourquoi n'auraient-ils pu, en ce cas, conserver, chacun de son côté, une habitude contractée au même berceau? Il nous semble qu'il leur en est resté un autre souvenir, et bien vivant, en ces chansons encore si populaires de nos jours, où deux personnes cherchent réciproquement à se con-

fondre par les menteries les plus hardies. Faisons enfin avec M. Thor Lange un rapide pèlerinage au pays des Vendes, ces derniers représentants d'un peuple jadis redouté, et qui, maintenant, enserrés par l'aigle germanique, sont impuissants à cacher plus longtemps au fond de leurs forêts sillonnées de cours d'eaux leurs vieilles coutumes et leurs antiques traditions — impuissants même à conserver la langue des ancêtres. Tout cela passe, tout cela disparaît. Et, à ce spectacle, un cri s'échappe du cœur de l'auteur : » N'en adviendra-t-il pas un jour autant peut-être aux Danois du Jutland méridional ? » On peut juger par ce court aperçu de la variété d'un recueil qui fait autant d'honneur au maître qui a su l'inspirer qu'aux disciples qui l'ont composé. — Léon Pineau.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 31 août 1900.

M. Collignon présente une couronne funéraire en or, offerte au Musée du Louvre par M. Paul Gaudin. Cette couronne provient d'Erythrée en Asie Mineure. Elle se compose d'un cercle de cuivre recouvert d'or, auquel sont fixées des feuilles d'olivier découpées dans une mince lame d'or. Par sa simplicité élégante, elle rappelle plutôt les couronnes de banquet figurées sur les vases peints que les couronnes funéraires de la Grande Grèce et de la Crimée.

M. Homolle communique une inscription d'Angora, dont il doit la copie à M. Pons, consul de France en cette ville. Ce monument qui a été recouvert presque immédiatement après avoir été trouvé, a donc été sauvé par le zèle de M. Pons. L'inscription, qui compte plus de trente lignes, date des premières années du IIe siècle p. C. ; elle était gravée sur la base d'une statue élevée à Claudius Severus, descendant du roi Déjotaros, des deux tétrarques de Galatie appelés Amyntas, et du roi d'Asie Attale, apparenté à de nombreuses familles consulaires et sénatoriales. Il s'était distingué par ses générosités envers la ville d'Ancyre, y avait exercé les plus hautes fonctions civiles et religieuses, et avait secondé de tout son pouvoir les troupes en marche contre les Parthes dans l'expédition de Trajan en 115-116.

M. Babelon présente les photographies d'un beau vase en argent antique appartenant à M. Walters, de Baltimore. Ce vase a été trouvé en 1897 à Crémasté, près de Cyzique, en Asie mineure, en même temps qu'une statuette en calcédoine qui fait partie de la collection de M. le baron de Rothschild. Sur le pourtour, on voit en relief Médée emportant, sur un char traîné par deux dragons, les cadavres de ses deux enfants qu'elle vient de tuer. C'est la représentation d'un épisode de la *Médée* d'Euripide.

M. S. Reinach cherche à expliquer une formule encore incomprise qui reparaît dans deux inscriptions gravées sur des lamelles d'or, découvertes dans l'Italie méridionale. Ces inscriptions en vers sont des rédactions différentes d'un hymne orphique que l'on plaçait, comme un memento, dans la tombe des initiés, afin qu'ils pussent s'en servir pour obtenir accès au séjour des bienheureux. La formule à éclaircir est ainsi conçue : « Chevreau, je suis tombé dans le lait. » Suivant M. Reinach, cela signifie simplement que l'initié aux mystères de Bacchus, qualifié lui-même de chevreau dans l'Italie méridionale, est devenu à son tour un chevreau et qu'il a trouvé la nourriture appropriée à son existence nouvelle. L'idée d'un baptême orphique par le lait doit être rejetée tant qu'elle ne sera pas autorisée par d'autres textes ; il ne peut s'agir non plus d'une émigration de l'âme dans la voie lactée.

Léon Dorez.

Propriétaire-Gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy, imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 46 — 12 novembre — 1900

Petrie, Les tombes royales de la première dynastie. — Al-Mostatraf, trad. Rat. — Hotzinger, L'Exode. — Marti, Le livre d'Isaïe. — Nikel, La restauration juive. — Zimmermann, Elohim. — Eznik, contre les sectes, trad. Schmid. — Lavisse, Histoire de France, I. — Feret, La faculté de théologie de Paris, I. — Petsch, Les dénouements du conte populaire. — Marchesi, Les romans de Chiari. — Shakspeare, Jules César, trad. Beljame. — Morel-Fatio, Une pièce de Tirso de Molina. — Rochel, Les chefs-d'œuvre du théâtre espagnol, I. — Ceci, Les collèges de jeunes filles à Naples. — Gardini-Rumbauer, Voyage aux États-Unis. — Académie des inscriptions.

W. M. Flinders Petrie, **the Royal Tombs of the First Dynasty**, 1900. Part 1, with Chapter by F. LL. Griffith, M. A., F. S. A., Eighteenth Memoir of the Egypt Exploration Fund, Londres 1900. In-8°, 51 p. et LXVII planches en lithographie et en photolithographie.

Dans les dernières semaines de son séjour en Égypte, M. Loret et le Comité d'Archéologie qui règle, d'accord avec le directeur, les questions relatives aux fouilles, accordèrent à M. Petrie l'autorisation d'explorer à son tour le site d'Abydos, où M. Amélineau avait trouvé les tombes des rois Thinites, ainsi que la chapelle d'Osiris. Le volume que M. Petrie publie ne contient pas l'ensemble des matériaux qu'il a su recueillir aux endroits qui furent déjà remués par son prédécesseur. On n'y trouvera que les plus importants des objets qui se rattachent aux plus vieilles époques de l'histoire, encore ne les y donne-t-il que sous réserve, avec l'espoir de découvrir, cette année-ci ou les années qui suivront, les pièces nécessaires à compléter nombre des fragments de l'hiver passé. L'importance des monuments et des faits qu'il en a déduits justifie la précipitation qu'il apporte à nous les livrer, au risque de commettre plus d'une erreur. Tous les Égyptologues lui sauront un gré infini de ne pas les avoir gardés pour lui seul, mais de les leur avoir communiqués presque au moment qu'ils sortaient du sol.

Les recherches antérieures nous avaient fait connaître plusieurs noms royaux identiques à ceux qu'on lit sur les listes officielles des Pharaons, et un nombre beaucoup plus considérable de *noms de double*, qu'on n'avait encore aucun moyen d'appareiller aux premiers : il était à souhaiter qu'un hasard heureux nous rendît des inscriptions où les noms réels fussent accouplés de telle manière aux *noms de doubles*, qu'on ne pût plus douter de l'identité des princes que ces

derniers représentaient. M. Petrie a eu la bonne fortune de mettre la main sur quelques textes de ce genre. Ainsi les empreintes de sceaux reproduites à la planche XXVI, n° 57, associent le nom de double *âz-abou*, avec le nom propre *Mari-ba-pou*, qui est celui du sixième Pharaon de la 1re dynastie, le Miébis des listes grecques. L'empreinte figurée à la planche XXVIII, au n° 72, montre que *Mirsekha* est le nom de double du Semempsès des mêmes listes. A ces preuves directes, M. Petrie ajoute les indications moins nettes que les surcharges des légendes royales lui fournissent : un vase au nom du roi *Den* a été réemployé pour *Az-Abou*, et *Mirsekha* a gratté plus d'un vase d'*Az-Abou* pour y graver son propre nom. Grâce à ces constatations, on obtient la succession : 1° *Narmer*, 2° *Zet*, 3° *Den-Ousaphais*, 4° *Azabou-Maribapou*, 5° *Mirsekha-Sémempsés*, où tous les membres ne se suivent pas nécessairement sans intervalle. Examinant ensuite la place que les tombes occupent par rapport l'une à l'autre, M. Petrie en tire des conclusions qui le portent à classer les rois dont elles renferment les noms, selon l'ordre dans lequel elles se succèdent sur place, dans les deux groupes explorés jusqu'à ce jour. Il obtient de la sorte la série que voici des premiers Thinites :

D'après les tombes :	D'après la table d'Abydos :	D'après Manéthon :
Aha,	Mani	Ménès
Zer,	Téti,	Athôthis
Zet,	Ateti,	Kenkénés,
Merneit,	Ati,	Ouénéphès
Den-Setoui	Housapaîti	Ousaphais
Azabou-Maribapou,	Maribapou,	Miébis,
Mirsekha-Samsou,	Samsou,	Sémempsès
Katot-Sen	Qobhou,	Biénékhès,

Reste à placer quatre princes, dont nous ne possédons encore que les noms de double, le roi *Nârmer*, le roi *Zéser*, le roi *Dou* et le roi *Ket* (?). M. Petrie pense que *Zéser* et *Dou* peuvent être antérieurs à Ménès, mais il ne se prononce pas au sujet de Nârmer et de Ket (?). Il avoue d'ailleurs que, si la première dynastie lui paraît avoir été reconstituée en entier par les découvertes de l'hiver passé, il subsiste encore dans ce classement bien des questions douteuses que l'avenir seul pourra trancher [1].

Tels sont les résultats auxquels il est parvenu dès cette première année de ses fouilles. Tout ne m'y semble pas également assuré, non plus qu'à lui, mais un fait demeure acquis : les rois découverts par M. Amélineau sont bien les premiers souverains que les annalistes Égyptiens aient connus, une partie de ceux dont ils ont composé leurs dynasties thinites. Il y a toutefois, dans l'arrangement proposé par

1 Petrie, *the Royal Tombs of the 1st Dynasty*, p. 5-6.

M. Petrie, un point sur lequel je ne partage point son opinion, du moins provisoirement, la place qu'il attribue à deux et peut-être à quatre de ces rois en avant de Ménès. Et, ici, je ne puis que répéter une fois encore ce que j'ai dit déjà à plusieurs reprises. *A priori*, je ne doute point qu'il y ait eu des rois en Égypte, avant ce Ménès que les indigènes plaçaient au début de leur histoire humaine, et je compte bien que les monuments de ces personnages nous seront rendus un jour ou l'autre ; mais diverses considérations ne me permettent pas de m'assurer que nous avons retrouvé tel ou tel d'entre eux dans les cimetières d'Omm-el-Gaâb. Le principal motif de mes doutes est celui-ci. Dans la grande inscription dédicatoire du Memnonium d'Harabat-el-Madfounah, il est dit que Séti Ier restaura les tombes ruinées des Pharaons, ses ancêtres, qui se trouvaient à Abydos. Les tombes que Séti Ier remit en état sont bien celles dont nous explorons maintenant quelques-unes : M. Amélineau l'a déclaré dès le premier jour, et je ne pense pas qu'on ait contesté cette identification. D'un autre côté, la liste royale, qu'il grava sur la muraille de son Memnonium, et que Ramsès II reproduisit sur celle du sien, a, pour les dynasties thinites, une version différente à la fois et de la liste de Sakkarah et des listes manéthoniennes. Sans entrer dans le détail, il y a fort à penser que les Pharaons, dont il avait réparé les tombeaux, étaient de ceux qu'il a consignés sur sa Table royale, et, en fait, les trouvailles de M. Petrie nous permettent de déclarer que c'est le cas pour trois d'entre eux : Ousaphais, Miébis et Sémempsès. Il est vraisemblable qu'au fur et à mesure qu'on rétablira l'équivalence des *noms de double* avec les noms royaux, les personnages énumérés sur la table d'Abydos reparaîtront l'un après l'autre : ce sera la reconstitution progressive de la lignée thinite et des deux dynasties en lesquelles Manéthon l'avait divisée.

Une fois arrivé à ce point, deux questions se posent. Et d'abord est-il certain que tous les Pharaons retrouvés ainsi auront figuré sur la Table d'Abydos ou sur les autres listes, et n'en retrouverons-nous point quelqu'un, parmi eux, que les Annalistes égyptiens auront omis, par ignorance, par mégarde ou de parti-pris ? Rien ne prouve, en effet, qu'ils aient connu tous les souverains qui régnèrent dans la Vallée du Nil en cet âge reculé, ou que, les ayant connus tous, ils n'en aient pas oublié plusieurs ou ne les aient pas écartés volontairement, soit qu'ils ne les estimassent pas légitimes, soit qu'ils n'eussent aucun renseignement qui les autorisât à les faire rentrer dans une de leurs séries. Je ne m'étonnerai donc pas outre mesure, si l'on vient à prouver que plusieurs des personnages ensevelis à Omm-el-Gaâb n'ont jamais figuré sur l'un quelconque des canons royaux. Faudra-t-il pour cela les reporter à une époque antérieure et penser qu'ils régnèrent avant l'avénement de Ménès ? Rien n'y oblige, et l'on peut fort bien admettre qu'ils s'intercalaient entre tel ou tel des rois classés. Lorsqu'on ana-

lyse les divers canons, on s'aperçoit bien vite que les premières dynasties y sont formées de quelques groupes compacts, entre lesquels sont rangés des personnages dont la succession était au moins douteuse : tel d'entre eux, qui figure avant un des groupes dans l'un des canons, est inscrit après le même groupe dans un autre canon. Si le site de ces Pharaons erratiques était incertain, pourquoi le nombre en serait-il mieux assuré ? Je crois donc qu'avant de rejeter au-delà de Ménès les rois nouveaux qui pourront surgir, il sera prudent de rechercher s'ils n'auraient pas eu un poste parmi les Thinites des premières dynasties. Les analogies de style que M. P. a reconnues, avec beaucoup de sagacité, entre les objets qui proviennent des tombes de *Zosîrou* et de *Dou*, montrent qu'il y aurait danger à trop séparer l'un de l'autre ces deux personnages, mais elles ne sont pas de nature à nous apprendre quoi que ce soit sur leur position par rapport aux princes déjà identifiés de la série officielle. Lorsque les fouilles prochaines de M. P. nous auront restitué leurs noms, peut-être verra-t-on qu'ils appartenaient à la seconde dynastie thinite.

Même en restreignant ainsi les résultats, un fait capital demeure acquis par les fouilles de l'hiver dernier : les plus anciens rois que les historiens indigènes aient classés sortent de terre, et avec eux le matériel très complet de leur civilisation. Et maintenant, un problème se pose qu'il vaudrait mieux aborder prochainement, afin de ne plus avoir à y revenir : tous les monuments qu'on recueille dans le cimetière de ces rois, et qui portent leurs noms, remontent-ils vraiment à l'époque même de la puissance thinite ? Nous savons déjà qu'une partie de ceux qu'on découvrit dans la chapelle d'Osiris est d'époque très postérieure, et que le lit, entre autres, pourrait bien être de travail saite, mais on n'a pas examiné encore ce qui en est des objets trouvés dans les autres tombeaux. J'avoue qu'en présence de certaines stèles d'un travail parfait, telle que celle du roi Serpent, je m'étais demandé si nous possédions, non plus l'original, qui aurait été détruit au cours des siècles, mais une restauration soit de la XIIIe dynastie, soit de la XVIIIe. Nous avons la preuve écrite que Séti Ier travailla dans la nécropole de ses vieux prédécesseurs, pourquoi n'aurions-nous pas là un spécimen de son travail ? De même, quelques-uns au moins des vases pourraient avoir appartenu aux offrandes qu'il déposa dans les tombeaux restaurés. La question devrait être attaquée par un homme qui aurait accès à toutes les collections publiques ou privées entre lesquelles les monuments sont dispersés aujourd'hui. Je crois, pour mon compte, que, si quelques-uns d'entre eux avaient été refaits par Séti, ils porteraient une inscription commémorative au nom de ce prince ; les Pharaons n'étaient pas d'humeur à laisser leur propre lumière sous le boisseau, et, chaque fois que l'un d'eux touchait à l'œuvre d'un ancêtre, il le proclamait bien haut, lors même qu'il n'essayait pas de faire croire à la postérité qu'elle était de lui complètement.

Toutefois, chaque règle souffre une exception, et il serait possible que le restaurateur, mis en présence de documents aussi vénérables par leur antiquité, se fût borné à les copier tels quels, sans vouloir y rien ajouter qui en altérât le caractère. La chose est peu vraisemblable en soi : je pense néanmoins qu'il y avait intérêt à soulever l'hypothèse dès à présent, et M. P. évitera probablement des discussions oiseuses aux Égyptologues en l'examinant sur les lieux mêmes, pendant le progrès de ses fouilles. Cet examen aura presque certainement pour résultat de montrer que les restaurations de Séti Ier ont été peu de choses, et qu'elles se sont bornées surtout à déblayer les chapelles ensablées, à remettre quelques briques aux murs, à rétablir les planchers en bois et à relever les stèles primitives qui étaient tombées. Sur un point seulement elles auront pu avoir des conséquences graves pour nous, si les ouvriers et les prêtres de la XIXe dynastie ont dépouillé les tombes les mieux meublées encore de leur temps, au profit de celles qui auront perdu une portion de leur mobilier, et s'ils ont transporté les vases de l'un chez l'autre. M. P. se refuse quelque part à croire qu'un fragment au nom de *Zosîrou* ait appartenu au *Zosîrou* de la IIIe dynastie, parce que ce fragment a été ramassé par lui dans une tombe primitive : il en déduit l'existence d'un premier *Zosîrou*, qu'il recule avec *Dou* avant Ménès [1]. Il me paraît plus sage de croire jusqu'à nouvel ordre que le fragment, ou le vase duquel il provient, a été déplacé soit dans l'antiquité, soit dans les temps modernes, par les restaurateurs ou par les fouilleurs : rien alors ne s'opposerait plus à ce qu'il eût été consacré par ou pour le Pharaon de la IIIe dynastie.

Les inscriptions gravées ou écrites à l'encre sur les objets ont été étudiées par M. Griffith. Elles ne comprennent guère que des noms et des titres, et elles nous offrent toutes le système d'écriture usité aux temps classiques de l'Égypte. M. Griffith tend à conclure d'un fragment reproduit aux planches X, n° 11, et XVI, n° 20, « que l'on pouvait omettre les mots les moins importants dans une phrase, au moins dans le système *pictorial* de cette époque. Un long texte, ainsi écrit par abréviation, ne pourrait être compris qu'avec le secours d'interprètes au courant de la tradition. Il est probable que les variantes de textes qu'on voit dans les ouvrages religieux des temps postérieurs sont dues souvent aux obscurités et aux ambiguïtés de très anciens originaux [2] ». C'est tirer beaucoup d'un texte unique dont nous ne possédons plus qu'une portion seulement. Sans chercher à l'interpréter, je ne puis m'empêcher de remarquer qu'il renferme une forme contradictoire à l'ordre d'idées proposé par M. Griffith. Les mots supprimés dans les systèmes pictographiques ne sont pas les mots les moins importants des phrases, ce sont les mots grammaticaux, pro-

1. Petrie, *The Royal Tombs of the Ist Dynasty*, p. 18 et pl. IV, n° 3.
2. Petrie, *The Royal Tombs of the Ist Dynasty*, p. 35.

noms, conjonctions, prépositions, particules servant à rendre les flexions ou ce qui en est l'équivalent ; or, le fragment en discussion contient un verbe avec son pronom sujet, à la troisième personne du singulier, DA-FOU, *il donne*. Pour en finir avec ce monument et l'hypothèse qu'il a suggérée à M. Griffith, je dirai que le manque sur tous ces objets de phrases régulièrement construites s'explique par leur nature même : on n'en rencontrerait pas davantage sur les objets analogues de n'importe lequel des âges postérieurs, cylindres, scarabées, châtons de bague, plaquettes de bois, de métal ou d'ivoire, et ainsi de suite.

L'étude des autres inscriptions, analysées par M. Griffith, prêterait à de longs développements. Je me contenterai de noter, au hasard de la répartition des objets sur les planches, quelques-unes des observations que j'ai faites. — Pl. I (p. 37). Le nom de Mari-neîth est intéressant en tant que nom de roi, mais nous savions déjà par d'autres témoignages le rôle important que Neîth jouait dans la religion des premiers siècles : les dames de haut parage qui sont enterrées ou mentionnées dans les mastabas de l'âge Memphite ont, comme titres préférés, ceux de *prophétesse de Neith* et de *prophètesse d'Hathor*. Neîth paraît avoir été une déesse d'origine libyenne, et la prédominance de son culte aux âges primitifs est bonne à noter, dans un moment où l'école de Berlin sémitise à outrance la langue et la population de l'Égypte. — Pl. IV, n° 4 (p. 38), M. Griffith pense que le nom du roi *Serpent* doit se lire *Z. t*. Je ne suis pas convaincu qu'il faille ajouter la terminaison *-t* au signe Z : la forme redoublée *Zaẓaou*, du nom des dieux Serpents, semble indiquer un prototype masculin, *Zaou*, pour le simple. — Pl. V, n° 3 (p. 38). Je lirai HA KHA, *chef du divân*, en prenant le second signe pour une forme linéaire de la *salle à deux colonnes*, déterminatif de *kha*, et non pour le *sarkhou*, le support du nom de double, comme le fait M. Griffith. — Pl. IV, n° 9-12 (p. 38-39), M. Griffith admet, avec M. Sethe, que le nom du roi doit se lire réellement SOUITI (ou avec un *m* médial, au moins douteux, *Samouîti*), le *montagnard*, et que la lecture *Sapouîti*, *Housapouîti*, *Ousaphais*, des listes royales est une erreur de scribes. J'ai peine à croire que les scribes de Séti Ier aient mal lu un signe aussi nettement tracé que celui-là l'est sur les fragments de vases archaïques, et qui avait de leur temps la lecture courante de *Saît*, *Sît*. Si donc nous trouvons chez eux, en transcription, le signe *Sapou*, *Hasapou*, c'est ou bien que ce signe avait une lecture secondaire *Sît*, ou bien que le signe *Sît* avait une lecture secondaire *Sapou*, *Hasapou*, ou enfin que les noms *Souîti* et *Ousaphais* couvrent deux personnages différents. Jusqu'à nouvel ordre, je suis porté à croire que la transcription de Séti Ier est correcte, et que les deux noms couvrent un même personnage qui s'appelait *Ousaphais* : je n'exclurai pas définitivement les deux autres conjectures. De même, pour le roi dont M. Griffith ne sait s'il doit l'appeler *Mr-pw-by*[3] ou

Mr-by'-pw : c'est bien le Miébis des listes postérieures, mais la lecture de M. Sethe et de M. Griffith ne m'est pas certaine. Relevant les nombreuses variantes du signe qu'ils lisent *p* (Pl. V, n° 12, Pl. VI, nos 4, 5, 6, 7, 8, Pl. XXVI, nos 57, 58, 59, 60), je ne pense pas qu'ils l'aient déchiffré correctement. Il me paraît répondre à l'ensemble de lignes entrecroisées qui représente un terrain divisé en carrés pour l'irrigation et pour la culture, et qui sert à déterminer, après *sapou*, *hasepou*, un certain nombre de mots moins fréquents, entre autres le mot *Marou*. Je lirai donc le nom royal : *Marou* (suivi du déterminatif en question) 2° *bai*, soit *Maroubaî* : le *p* final de la liste de Séti Ier sera, ou ce déterminatif mal interprété, ou plutôt le pronom *pou* (écrit *p*, sans l'oiseau-voyelle *ou*), qu'on trouve si souvent dans les textes religieux derrière les noms de roi, *Papi pou*, *Teti pou*, etc., *ce* Papi, *ce* Téti, *ce Maroubaî*. — Pl. VIII, n°. 1 (p. 39). Il n'y a pas de doute qu'il ne faille lire ce nom *Qa-âou* ou *Qa-tot*, et je ne l'ai jamais lu autrement pour ma part. La même orthographe se rencontre en variante perpétuelle du titre des dieux ithyphalliques, de Mînou et d'Amon, *le haut de bras* ou *celui qui a le bras levé*, par allusion au geste du personnage. Le roi thinite prenait donc pour prénom le titre courant du dieu ithyphallique et le fait est important pour l'histoire religieuse. Quant à croire que le nom de roi *Sanou*, qui accompagne ce titre, est le prototype du nom de *Qobhou*, qu'on voit sur le Canon de Séti Ier, c'est une autre affaire. Le signe *San* est trop bien tracé pour qu'on le confonde avec le vase *Qabhou*, et il a d'ailleurs son complément phonétique *n*, qui aurait levé tous les doutes s'il y en avait eu. Si vraiment le roi *Qa-tot* avait pour nom *Sanou*, il n'est ni le *Qabhou* de Séti Ier, ni le Biénékhés de Manéthon, mais un roi nouveau qui reste à classer. — Pl. XII, 1 et XVII, 16 (p. 42). Comme par le passé, je lis *Samsou* le nom encore douteux du Sémempsès Manéthonien.

Les tablettes en ivoire que M. Petrie a découvertes paraissent se rattacher à deux séries d'événements. Dans les unes, les principaux rites du sacrifice sont représentés, dans les autres les cérémonies relatives à la fête des *Habou-Sadou*, c'est-à-dire à la divinisation d'un roi vivant encore. Le premier point dans cette cérémonie était de construire la chapelle dans laquelle le roi lui-même, puis son image, devaient siéger, revêtus des insignes de la divinité. C'est pour cela que le premier registre de la tablette du roi *Den* (Pl. XI, n° 14, Pl. XV, n° 16) débute par la course du Pharaon armé du signe *Hapou* et d'un bâton ou de la rame : c'est, en effet, le rite caractéristique de la fondation et de la consécration, celui qu'on représente si souvent au linteau des portes dans les temples thébains. Derrière le roi courant, on voit l'édifice lui-même qu'il vient de fonder et dans lequel il siège divinisé déjà. Quiconque a étudié les planches où Naville a si bien rétabli le pavillon de Bubastis, se rendra compte du sens de ces cérémonies. D'autres tablettes brisées en donnaient

quelques détails intéressants, tel le fragment 10 de la planche X (cfr. pl. XIII, nº 5), où l'on aperçoit la mise en place de la première pierre au moyen d'un levier : c'est la scène même qui sert de déterminatif au verbe *Khousou*, fonder un édifice. Dans le fragment de tablette nº 5 de la planche XI (cfr. pl. XIV, nº 12), la course royale n'est pas représentée, mais on voit l'estrade et les deux naos accolés dans lesquels siégeront les statues du roi, couronnées l'une du diadème blanc, l'autre du diadème rouge, pendant la *fête de fondation*. Les inscriptions et les scènes du deuxième registre de la tablette de *Den* indiquent en abrégé d'autres incidents de la même cérémonie, mais je ne puis les analyser dans cet article. Ce ne sont pas, en effet, quelques pages qu'il me faudrait pour faire ressortir l'intérêt de tout ce qui est figuré sur les planches, c'est un volume entier. « Qui donne vite, donne deux fois », dit le proverbe. Après avoir félicité M. Petrie d'avoir découvert tant de monuments, je veux le féliciter, en terminant, ainsi que j'avais déjà fait en commençant, de les avoir livrés immédiatement à notre curiosité.

G. Maspero.

Al. Mostatraf, recueil de morceaux choisis çà et là dans toutes les branches de connaissances réputées attrayantes par le saïk sihâb-ad-Dîn Ahmad-al-Absîhî, traduit pour la première fois par G. Rat. Tome premier, 1899. Paris, Leroux ; un fort vol. de xxiv et 830 pages.

Ce gros volume est intéressant à des points de vue divers. Le traducteur l'a appelé ouvrage philologique, anecdotique, littéraire et philosophique ; il eût été possible de mieux dire. Philologique, le livre ne l'est qu'en principe, dans son état natif, car, dans la traduction, aucun mot arabe ne paraissant, l'intérêt philologique n'est pas sensible. Philosophique, le mot est ambitieux et le traducteur s'est sans conteste exagéré la portée de l'œuvre lorsqu'il a cru y voir une somme de scolastique orientale. J'avoue cependant que, au point de vue de la psychologie et de la morale, le livre renferme maint passage où la finesse de l'observation et la hauteur de la pensée rivalisent avec le bonheur de l'expression. Mais littéraire et anecdotique, voilà certes des termes qui le caractérisent justement. Son charme littéraire sera perçu par tous les lecteurs. La multitude des vers cités et traduits avec soin, la quantité de récits relatifs à des hommes de lettres, de longs et fort curieux morceaux de critique littéraire, en font sous ce rapport un répertoire de grande valeur. Ce livre est en somme un recueil d'anecdotes, groupées par catégories assez habilement délimitées, sur la littérature, la religion, la société, la morale. Il suffit de s'être quelquefois occupé d'histoire pour se rendre compte du prix que peuvent acquérir des anecdotes contées avec adresse et qui ont conservé la vivacité de leur couleur première. Il suffit d'avoir feuilleté quelques

pages d'un historien arabe pour savoir combien dans cette langue en particulier, l'anecdote tient de place et quel secours elle offre au lecteur pour la restitution du passé. Uu gros recueil d'anecdotes rédigées par un homme habile, un érudit soigneux, un écrivain de goût ne peut manquer de renfermer une multitude de trésors ; et c'est le cas du présent livre. Justement parceque celui-ci est une mine qu'il faut fouiller et dont le minerai a besoin d'être travaillé pour que le métal pur en sorte, nous ne nous chargerons pas nous-même d'en extraire le contenu. Il faut que le lecteur fasse ce travail, long et agréable. Je ne doute pas que quiconque s'y sera livré ne voit considérablement s'accroitre ses connaissances et se vivifier ses impressions touchant l'histoire, les mœurs et la psychologie des Arabes.

Puisque je me refuse à analyser le contenu du livre, j'emploierai le temps qui me reste à dire quelques mots sur une question générale, celle de l'intérêt des traductions faites d'après l'arabe et des conditions dans lesquelles ces traductions doivent être faites. Je suis grand partisan des traductions dans l'érudition arabe, et pour plusieurs raisons. Tout d'abord la majorité des ouvrages de valeur sont aujourd'hui édités ; s'ils ne le sont pas en Europe, ils le sont en Orient, et l'on aurait grand tort de dédaigner absolument ces éditions orientales. Pour des ouvrages de l'importance de celui dont nous parlons qui, après tout, ne sont pas de premier ordre, une édition orientale est à peu près suffisante. La traduction de M. R. est faite d'après deux éditions du Caire. Il n'est pas douteux qu'elle est beaucoup plus utile que n'eût pu l'être une édition nouvelle. — En second lieu l'étude de la littérature arabe par les spécialistes est bien assez avancée pour que ceux-ci se préoccupent d'en communiquer les résultats au grand public et de faire rentrer l'histoire arabe, politique, philosophique, littéraire et religieuse dans le cadre de l'histoire générale. Le premier moyen d'y réussir est de donner des traductions. Enfin la traduction elle-même, si elle est bien conçue, peut avoir presque la valeur d'une édition, et elle est plus aisée à publier, accessible à plus de personnes que ne serait une édition dans la langue originelle.

Ces motifs mêmes qui nous font sentir l'importance des traductions, montrent aussi à quelles conditions il faut les soumettre. La traduction étant faite pour un public plus étendu que celui des spécialistes doit être entourée de certains secours qui la rendent elle-même accessible à ce public nouveau. Celui-ci ne connaît pas en principe beaucoup de détails de l'histoire et des mœurs des Arabes. Il faut donc le guider, lui préparer les voies, lui éclaircir les difficultés au moyen d'introductions et de notes claires et développées. L'annotation des traductions est indispensable pour que celles-ci remplissent d'une façon satisfaisante leur mission vulgarisatrice. M. R. a été beaucoup trop sobre de notes à notre avis. — Ensuite la traduction devant au besoin pouvoir suppléer à une édition, devant équivaloir

souvent à une édition plus achevée que les éditions orientales ou les manuscrits d'après lesquels elle est faite, il est indispensable que l'annotation soit aussi rédigée à ce point de vue, et que les passages difficiles, les variantes, les expressions rares, soient étudiées au bas des pages. Encore sous ce rapport le livre de M. R. nous a paru trop pauvre. — Une annotation riche et précise, de bonnes et amples introductions, voilà, je crois, ce qui doit accompagner toutes les traductions faites d'après l'arabe, et ce par quoi celles-ci peuvent devenir des œuvres de haute valeur, complètes en elles-mêmes, utilisables par un public étendu spécialiste ou non. Je n'ai nullement l'intention de faire un crime à M. Rat, dont l'œuvre est d'ailleurs fort méritoire, de s'être imparfaitement conformé à ces principes dont je viens à l'instant d'être l'auteur. Je me permets seulement d'exprimer la conviction que si l'on traduit beaucoup, en les observant, on rendra d'immenses services aux études orientales, que l'on augmentera la notoriété et que l'on multipliera les fruits de ces études, que même dans une certaine mesure on revivifiera l'importante spécialité des études arabes qui, il faut bien l'avouer, semble un peu menacée d'une relative stérilité, pour avoir été déjà cultivée longtemps et par de trop grands maîtres.

Baron Carra de Vaux.

Exodus erklaert von H. Holzinger (*Kurzer Hand-Commentar zum Alten Testament*, Abtheilung II). Tübingen, Mohr. 1900, in-8°, xx-155 pages.

Das Buch Jesaia erklaert von K. Marti (*Kurzer Hand-Commentar z. A. T.*, Lief. 10). Tübingen, Mohr. 1900, in-8°, xxvi-428 pages.

Sous sa forme concise, le nouveau commentaire de l'Exode, que publie M. Holzinger, est certainement l'un des meilleurs qui existent, et pour l'analyse des sources un des plus remarquables et des plus intéressants. Les résultats généraux de la critique sont exposés dans l'introduction. Comme dans le reste de l'Hexateuque, le document sacerdotal, P, se laisse aisément reconnaître et séparer ; mais il faut y distinguer un fond primitif (Pg), qui offre les mêmes caractères que dans la Genèse, et des compléments dans les parties liturgiques (Ps), qui ont été introduits successivement, et non par le travail d'un seul rédacteur. L'Exode contient très peu d'additions deutéronomistes ; quand on retire le document P, ce qui reste, en dehors des additions rédactionnelles, appartient aux anciens documents jéhoviste et élohiste. J et E sont plus difficiles à distinguer l'un de l'autre que dans la Genèse ; mais l'analyse peut encore être poursuivie ; si l'on n'a plus pour se guider la différence des noms divins, qui cesse à partir du chapitre III, d'autres indices peuvent y suppléer, par exemple les noms différents de la montagne de Dieu, qui s'appelle Sinaï dans J (et dans

P), Horeb dans E. Comme dans la Genèse, J présente des éléments qui ne s'accordent pas bien avec l'idée de Dieu qui domine l'ensemble du récit : Iahvé (*Ex.* III, 8) a besoin de s'informer de ce qui se passe en Égypte ; il attaque Moïse sur la montagne et le tuerait si Séphora ne se hâtait de circoncire son fils (*Ex.* IV, 24-26). L'histoire jéhoviste des événements qui se sont passés au Sinaï invite à soupçonner l'existence de retouches, de rédaction surajoutée, bien qu'une grande réserve s'impose dans la distinction des éléments primitifs et des éléments secondaires. Il faut admettre également, dans l'histoire élohiste, un travail complexe de rédaction avant la réunion de cette source avec la source jéhoviste. La compilation dernière, la combinaison de J E avec P, a été accomplie, dans les récits, de façon à conserver le plus possible des anciens textes, en les modifiant le moins possible ; généralement c'est P qui fournit le cadre. Les morceaux législatifs ont été juxtaposés, sans être notablement altérés par le schéma rédactionnel. Cette compilation, abstraction faite des améliorations et additions de détail, est à considérer comme un travail unique, et qui, une fois exécuté, n'a jamais été repris dans l'ensemble. Il n'en est pas de même pour l'ancien corps d'histoire jéhoviste-élohiste. Dans les quinze premiers chapitres, l'assemblage des sources paraît s'être fait plus librement que dans la Genèse, et la compilation s'est enrichie par des additions successives. Pour la suite, on est obligé de recourir à des hypothèses plus compliquées : ainsi, dans les chapitres XVI-XVIII, il semble que deux combinaisons différentes des mêmes sources ont trouvé place dans la compilation. Le Livre de l'alliance (*Ex.* XX, 22-XXIII, 19) paraît avoir été transposé pour céder sa place au Deutéronome. Dans son commentaire, M. H. réussit, autant qu'il est possible, à démêler cet écheveau si embrouillé ; il met, en tête de chaque morceau, des notes sur le texte, l'analyse des sources, puis il donne l'explication littérale et historique. Les récits plus importants sont suivis d'appendices où l'on discute les hypothèses auxquelles ont donné lieu tel document ou telle institution : on trouve après *Ex.* XIII, 16, une petite dissertation sur l'origine de la Pâque ; après *Ex.* XX, 8, une autre sur le sabbat ; après *Ex.* XX, 17, des considérations sur l'histoire du décalogue et son origine. M. H. ne croit pas que le décalogue remonte à Moïse : s'il y avait eu une loi formulée par lui, la tradition ne présenterait pas deux décalogues comme mosaïques, celui d'*Ex.* XX et celui d'*Ex.* XXXIV. L'argument n'est peut-être pas décisif ; car, en supposant que le décalogue d'*Ex.* XXXIV soit mosaïque, on a pu, au temps des prophètes, le trouver insuffisant. L'existence du Livre de l'alliance, que l'on attribuait à Moïse, n'a pas empêché d'écrire le Deutéronome.

Le livre d'Isaïe, nous dit M. Marti, n'existait pas encore, vers l'an 300, sous sa forme actuelle, puisque les chapitres XXXVI.XXXIX sont cités par le Chroniqueur comme œuvre d'Isaïe appartenant au « Livre des

rois de Juda et d'Israël », et que le même écrivain fait allusion à la prophétie de la reconstruction du temple (*Is.* XLIV, 28) comme étant de Jérémie. D'autre part, l'auteur de l'Ecclésiastique, au commencement du second siècle, lisait Isaïe avec les chapitres XXXVI-XXXIX, XL-LXVI ; mais on ne saurait dire dans quel état se trouvaient alors les chapitres I-XXXV. Les chapitres XL-LV, à part un certain nombre d'additions, sont d'un même auteur qui écrivait vers l'an 540 ; les fragments concernant le Serviteur de Iahvé seraient aussi de lui ; mais le commentaire de M. M. ne nous a pas persuadé que cette opinion soit bien fondée. L'auteur d'*Is* XL-LV n'était pas en Chaldée, car il n'a pas connu Ézéchiel ; il a vécu probablement en Égypte, car il parle plusieurs fois de ce pays et semble le connaître. Ces raisons sont-elles bien concluantes ? L'indépendance de l'anonyme à l'égard d'Ézéchiel ne pourrait-elle pas s'expliquer autrement ? N'est-il pas trop bien informé des mouvements et des projets de Cyrus pour qu'on le suppose éloigné de la Mésopotamie ? Les chapitres LVI-LXVI ont été écrits à Jérusalem, peu avant l'arrivée de Néhémie, c'est-à-dire avant 445. Les chapitres XXXVI-XXXIX ont été empruntés au livre des Rois, et formaient la conclusion du livre d'Isaïe avant qu'on y joignit XL-LXVI. Un grand nombre de petits morceaux, d'origine et de date diverses, sont réunis dans les chapitres I-XXXV. Ainsi l'introduction, I, I-II, 5 contient des fragments d'Isaïe (I, 2-26), et deux autres pièces qui n'ont pas été écrites avant le Ve siècle. Un premier groupe d'oracles, II, 6-XII, 6 est formé de petites collections : II, 6-IV, 6 ; V, 1-30, IX, 7-X, 4 ; VI-IX, 6 ; X, 5-XII, 6 ; chacune de ces collections contient des morceaux authentiques d'Isaïe, avec des compléments postérieurs à Esdras ou même beaucoup plus récents, en sorte que la rédaction de ce premier groupe (II-XII) devrait être renvoyée à la fin du second siècle. Le second groupe renferme principalement des prophéties contre les peuples étrangers. Très peu de ces oracles appartiennent à Isaïe : XVII, 1-11, à compléter par XVIII, 5-7 ; XVIII, 1-2, 4 ; XX, 1, 3, 4, 6 ; XXII, 1-5, 12-14 ; XXII, 15-18 ; les autres sont d'époques très diverses, et quelques-uns sont du second siècle (notamment XXIV-XXVII). La constitution de ce recueil ne peut pas être de beaucoup antérieure à l'an 100. Le troisième groupe, XXVIII-XXXV ne doit pas être plus ancien que le second ; les deux chapitres qui le terminent, XXXIV-XXXV sont du IIe siècle ; dans les chapitres précédents, il y a encore quelques fragments d'Isaïe, presque tous du temps où Ézéchias était allié à l'Égypte, complétés par des morceaux d'âge différent. On voit qu'il ne s'agit plus de deux ni de trois Isaïe, et qu'on a renoncé à les compter. Le livre d'Isaïe est « une petite bibliothèque d'écrits prophétiques ». Isaïe, comme les anciens prophètes, s'était acquitté oralement de son ministère ; sans doute il écrivit beaucoup de ses oracles pour les conserver et les répandre ; il fit même deux petites collections, celle des oracles rendus depuis sa vocation jusqu'au temps de la guerre syro-éphraïmite, sous Achaz, et

celle des prophéties concernant l'alliance égyptienne, sous Ézéchias ; mais beaucoup d'oracles restèrent isolés, et Isaïe ne réunit jamais ses œuvres en collection complète ; il y a certainement des prophéties qui ne nous sont pas parvenues ; on peut voir, par exemple, VII, 3, que Schear-iaschub, le fils d'Isaïe, avait été l'objet ou l'occasion d'une prophétie que nous n'avons pas (à moins qu'il ne s'en soit conservé un débris dans X, 21-23, fragment que M. M. renvoie à l'époque de la domination grecque). L'héritage littéraire d'Isaïe s'enrichit de gloses et de compléments après l'exil ; la distribution des chapitres I-XXXV en trois groupes paraît imitée d'Ézéchiel. Du reste il est impossible de reconstituer dans tous ses détails l'histoire de cette « bibliothèque ». Inutile de dire que toutes les conclusions de M. M. ne sont pas certaines, et que telle ou telle hypothèse peut-être discutable ou mal fondée ; mais la position générale de sa critique est solide ; l'histoire du livre d'Isaïe semble avoir été aussi compliquée qu'il le dit. Il soutient à bon droit que la métrique et la strophique ne sont pas à négliger dans la critique des pièces, en grande partie rythmées, qui constituent cette importante collection. Son commentaire, où la critique littéraire tient naturellement assez de place, et où la critique textuelle n'est pas négligée, mérite d'être comparé à celui de M. Duhm, auquel il ressemble beaucoup pour la hardiesse des conjectures.

Alfred Loisy.

Die Wiederherstellung des jüdischen Gemeinwesens nach dem babylonischen Exil, von J. Nikel. (*Biblische Studien* herausgegeben von O. Bardenhewer.) Freiburg i. B., Herder, 1900 ; in-8°, XV-227 pages.

Elohim, eine Studie zur israelitischen Religions-und Litteraturgeschichte, von H. Zimmermann. Berlin, Mayer, 1900; in-8°, 82 pages.

L'ouvrage de M. Nikel contient moins une histoire de la restauration juive après la captivité, qu'un examen critique des sources bibliques de cette histoire, les livres d'Esdras et de Néhémie. Mais la critique de l'auteur est aussi conservatrice qu'ingénieuse, aussi prudente qu'érudite. Il réfute les objections des savants qui ont contesté la valeur historique d'Esdras-Néhémie, et les systèmes de ceux qui ont cru devoir placer la venue d'Esdras à Jérusalem après celle de Néhémie. Il défend l'authenticité absolue des édits et des lettres qui sont reproduits dans le livre d'Esdras. Il montre que la Loi promulguée par Esdras ne devait pas comprendre seulement le Code sacerdotal, mais aussi le Deutéronome. Du reste, il ne se prononce pas sur l'âge de ces documents. La défense d'Esdras-Néhémie est très solide. Le lecteur impartial peut trouver seulement que ces livres ont un peu trop besoin d'être défendus, et qu'un texte parfaitement sûr et exact dans toutes ses parties présenterait sans doute moins de difficultés.

Mais les moyens de contrôle font défaut, et il ne faut pas blâmer l'historien qui sauve le plus qu'il peut, d'une source de renseignements qui est unique. Ces livres qui recouvrent un siècle environ d'histoire israélite ont, pour le moins, des lacunes considérables ; il est permis aussi de se demander si le compilateur disposait d'informations aussi variées et aussi complètes que le suppose M. Nikel. Avait-il beaucoup plus que ce qu'il nous donne ?

D'après M. Zimmermann, Esdras n'aurait promulgué que la partie du Lévitique désignée communément par les exégètes sous le nom de Loi de sainteté. Cette fois on ne dira pas que c'est trop; mais ce pourrait n'être pas assez. Dans une étude très confuse sur l'emploi du nom divin *Elohim*, M. Z refait toute l'histoire de l'Ancien Testament, et en particulier la critique de l'Hexateuque. Le document élohiste, si nous avons bien compris l'auteur, serait une seconde histoire jéhoviste, écrite vers 700-650 où le nom de Iahvé aurait été remplacé après coup par Elohim vers 350 ; le Code sacerdotal aurait été rédigé vers 400-375 ; une école élohiste paraît en 350 et fait de J^2 un document élohiste ; vers 345, on compile un Hexateuque avec J^1, J^2 devenu E, et le Deutéronome; vers 340 on ajoute le Code sacerdotal, et l'Hexateuque est constitué. M. Zimmermann a certainement donné à sa critique une base trop étroite, et ses conclusions semblent quelque peu arbitraires. Nous ne croyons pas utile de poursuivre dans le détail l'examen de son système.

A. L.

Joh. Michael Schmid. Des Wardapet Eznik von Kolb **Wider die Sekten** aus dem Armenischen übersetzt und mit Einleitung, Inhalts-Uebersichten und Anmerkungen versehen. — 8°, x-210 pages, Vienne, 1900 (imprimerie des Mékhitaristes).

Ce livre mérite d'être doublement signalé, d'abord parce qu'il est bon et ensuite parce qu'il renferme deux promesses précieuses : c'est le premier volume d'une série de traductions de l'arménien entreprise par la congrégation des Mékhitaristes de Vienne dont on connaît la valeur scientifique et la préface annonce en outre une série d'éditions critiques que doit publier la même communauté : on sait que des éditions critiques sont le besoin le plus urgent de la philologie arménienne; déjà la traduction que publie M. l'abbé Schmid a été faite à l'aide des matériaux réunis par le savant P. Kalemkiar pour une édition nouvelle de Eznik dont on doit souhaiter la prompte publication.

Le livre de Eznik, si curieux au point de vue de l'histoire religieuse, n'a pas été étudié jusqu'ici autant qu'il le mérite, faute d'une bonne traduction : on est d'accord pour reconnaître que la traduction de Le Vaillant de Florival est tout à fait insuffisante. Celle de M. l'abbé S.

est au contraire remarquable; faite avec un soin extrême, elle a été améliorée encore par la collaboration de quelques-uns des pères Mékhitaristes les plus distingués et le P. Dashian a pu la recommander chaleureusement. Comme dans tous les travaux de ce genre, on peut naturellement, en cherchant bien, y relever de légères méprises. On ne voit pas par exemple pourquoi M. S. écrit toujours *Zrovan* et non *Zruan*; il aurait été sans doute bon de signaler que le paragraphe traduit au bas de la p. 98 et suiv. « Denn auch Zrovan.... » n'est pas en ordre et qu'il est impossible d'y faire une construction régulière : il doit manquer un mot au moins ; l'expression n'est pas toujours rendue avec sa crudité pittoresque: p. 106 M. S. traduit « der erste... stoesst die andern... ab » alors que le texte porte « le premier... crache les autres ». P. 204 il y a un véritable contre sens : « das neue Testament haelt er für fremd dem alten und dem was darin geredet wurde », en réalité « et à *celui* qui y a parlé », comme le montre le texte grec traduit par Eznik, et comme l'exige le texte arménien ; car *nmayn* ne peut ici désigner que le nouveau testament : l'ancien testament qui, dans le passage, a été nommé le dernier serait désigné par *smayn*. On voit que ces critiques sont fort menues et de peu de portée.

Les notes qui accompagnent le texte rendront aussi de grands services; une partie des variantes y sont signalées, ce qui permettra d'attendre plus patiemment l'édition promise ; on y trouvera aussi d'après les PP. Kalemkiar, Thorossian, Karekin, Dashian l'indication des passages d'auteurs grecs traduits ou imités par Eznik. Les notes historiques et exégétiques sont d'une valeur moindre et ne témoignent pas toutes d'une information assez étendue ni d'une critique assez pénétrante. Par exemple il eût été intéressant de rappeler p. 89 et suiv. que le résumé des doctrines zrvanites donné par Eznik a déjà été rapproché de textes syriaques par Noeldeke (*Festgruss an R. von Roth*, p. 34 et suiv.); la découverte récente par M. Carrière d'un texte de Bar Khouni qui recouvre souvent mot à mot le texte de Eznik a brillamment confirmé la valeur de ce rapprochement. Dans une note de la p. 93, M. S. signale et traduit le passage de l'historien Elisée où sont aussi exposées les doctrines zrvanites ; mais il ne fait point remarquer une différence essentielle entre Eznik et Elisée : chez Eznik, Ormizd et Ahriman sortent du sein d'une mère, chez Elisée, du sein de Zruan lui-même; la version de Eznik se retrouve chez les auteurs syriaques et la version d'Elisée dans le texte bien connu de Théodore de Mopsueste ; il y a là un contraste qui complique singulièrement la détermination des sources ; loin de le mettre en lumière, M. Schmid l'efface par une fausse traduction d'Elisée : « Als auch der andere Sohn geboren war », écrit-il, alors que le texte porte « lorsqu'il (Zruan) eut enfanté l'autre fils » sans aucune contestation possible.

Quoi qu'il en soit de ces détails, la traduction doit en général ins-

pirer confiance; elle donnera aux études sur Eznik une base qui manquait.

A. Meillet.

Ernest Lavisse, **Histoire de France depuis les origines jusqu'à la Révolution.** 1er fascicule. Paris, Hachette, 1900. 96 pages, grand in-8° [1].

La *Revue critique* s'empresse de signaler, car c'est une bonne fortune pour tous les amis de l'histoire, la publication à la librairie Hachette du premier fascicule d'une grande *Histoire de France, depuis les origines jusqu'à la Révolution*. Elle paraît sous le nom de M. Ernest Lavisse; mais c'est une œuvre collective. M. Lavisse s'est réservé pour lui-même l'introduction historique et la majeure partie du règne de Louis XIV; pour les autres parties de notre histoire nationale, il s'est adressé à treize collaborateurs, MM. Bayet, Bloch, Carré, Coville, Kleinclausz, Langlois, Lemonnier, Luchaire, Mariéjol, Petit-Dutaillis, Rebelliau, Sagnac, Vidal de La Blache. Les temps héroïques ne sont plus où un Henri Martin ou un Michelet portait sur ses robustes épaules tout le poids des siècles de l'histoire de France. Notre époque d'analyse et de spécialisation semble reculer devant ces entreprises colossales dans lesquelles les avantages de l'unité de rédaction ne compensent parfois que d'une manière imparfaite, il faut bien le dire, l'inégalité scientifique des diverses parties. D'autre part, que deviennent les résultats d'ensemble ou les résultats partiels qu'on peut considérer comme définitivement acquis, avec cet émiettement continu de la science historique dans les thèses, les revues, les monographies, dont le flot, montant de jour en jour, tend à submerger ceux qui naviguent sur ce *mare magnum*? Il faut bien s'arrêter au bout d'un certain temps pour coordonner les résultats de cet immense travail. C'est ce que M. L. et ses collaborateurs ont entrepris de faire. Depuis longtemps à l'étude, distribuée et dirigée dans toutes ses parties par l'historien qui lui donne son nom, maintes fois révisée et mise au point, cette *Histoire de France* veut être une œuvre scientifique, où la synthèse des derniers travaux de l'érudition, due à des professeurs et à des savants, marche de pair avec l'unité de composition.

La *Revue critique* aura l'occasion de reparler de cette grande entreprise; pour aujourd'hui, elle se borne à signaler le contenu du 1er fascicule. Il forme le début de la seconde partie du tome I [2], laquelle a pour auteur M. G. Bloch, maître de conférences d'histoire ancienne à l'École normale supérieure. Elle a pour titre : *Les Origines; la Gaule*

---

1. L'*Histoire de France* formera 8 volumes de 800 pages, qui se vendront séparément 12 fr.; elle paraît en fascicules, à 1 fr. 50, à raison de deux fascicules par mois.

2. Chacun des huit volumes se compose de deux parties.

indépendante et la Conquête romaine. Les Origines se composent de deux chapitres : les Sociétés primitives, les Peuples historiques. La Gaule indépendante et la Conquête romaine comprennent dans ce fascicule un chapitre et le commencement d'un second.

L'*Histoire de France* n'est pas un ouvrage de discussion ; je répète que c'est avant tout un ouvrage de coordination et d'exposition. Aussi les notes et les renvois aux textes y sont fort rares. Du moins, en tête de chaque chapitre et de chaque subdivision de chapitre, les textes historiques et les principaux ouvrages à consulter sont indiqués avec beaucoup de précision.

Résumer en trente-deux pages tout ce qui a été écrit, à propos de notre pays, sur l'âge de la pierre taillée, sur l'âge de la pierre polie, sur l'âge des métaux, sur les Ibères et les Ligures, sur les Phéniciens et Marseille, sur les Celtes et leurs migrations, sur les peuples de la Gaule, cela pourra paraître un joli tour de force; ajoutons tout de suite que le tour de force est parfaitement réussi. Je ne sais si les savants qui se sont consacrés à l'étude des origines préhistoriques et historiques de la Gaule trouveront que leur domaine a été réduit à la portion congrue ; du moins, ils ne pourront dire qu'ils ont été trahis par la plume précise, claire, bien informée du professeur qui a entrepris de présenter les résultats vraiment importants de leurs innombrables travaux. Pour la Gaule indépendante, M. G. Bloch a pu s'espacer davantage ; la civilisation, la religion, le sacerdoce druidique, les institutions sociales et politiques, les luttes dans les cités et entre les cités, telles sont les grandes divisions de ce chapitre [1]. Pour l'histoire de la conquête romaine, elle ne fait que commencer dans ce fascicule.

Imprimée sur beau papier à grandes marges, avec des en-tête et des manchettes d'une grande clarté, tout à fait séduisante à l'œil par la netteté des caractères et la disposition du texte, d'une correction irréprochable, l'*Histoire de France*, sortie des presses de l'imprimerie Brodard, a tous les caractères d'un chef d'œuvre typographique. Ce premier fascicule donne lieu de supposer que l'œuvre elle-même sera bien voisine de la perfection.

G. Lacour-Gayet.

---

1. Dans le tableau qu'il a tracé du polythéisme gaulois (p. 49 et suiv.), M. Bloch s'est borné à une allusion aux divinités tricéphales ; la conception mystique de la triade gauloise, telle qu'elle se dégage de plusieurs monuments du Musée de Saint-Germain, méritait peut-être quelques explications. — Puisque M. Bloch aime, et avec juste raison, à retrouver dans tel nom et dans tel usage des âges récents le souvenir de l'époque gauloise, il aurait pu rappeler, à propos du *Vergobret* des Éduens, le nom de *Vierg* ou *Verg* qui fut porté jusqu'à la Révolution par le premier magistrat d'Autun.

La Faculté de théologie de Paris et ses docteurs les plus célèbres, par l'abbé P. Feret, docteur en théologie, etc. Époque moderne. T. Ier : XVIe siècle. Phases historiques. Paris, A. Picard, 1900, VIII-462 p. in-8°.

Après avoir consacré quatre volumes à l'histoire de la Faculté de théologie de Paris, durant le moyen âge, M. l'abbé Feret aborde dans le présent tome l'époque moderne. Cette nouvelle série promet d'avoir un développement considérable, puisqu'il a fallu tout un volume à l'auteur pour retracer seulement les phases générales de l'histoire de la Faculté au XVIe siècle, sans aborder encore les controverses spéciales ni les biographies de ses membres à cette époque. Il ne semble pas cependant avoir consulté beaucoup de documents inconnus pour établir son récit ; en dehors des ouvrages bien connus de Boulay et de Crevier, de la *Collectio judiciorum* de du Plessis d'Argentré, de l'*Index chronologicus* de Jourdain, M. F. a surtout exploité le savant mémoire de M. Léopold Delisle (*Notices et extraits*, t. XXXVI) sur un registre des procès-verbaux de la Faculté de théologie pour les années 1505 à 1533, manuscrit appartenant au séminaire de Saint-Sulpice. Mais ces matériaux auraient été suffisants pour composer un ouvrage à la fois instructif et utile, même aux savants, si l'esprit qui l'anime avait été plus scientifique et si la combativité des docteurs du XVIe siècle n'avait pas trop déteint sur leur disciple convaincu. Ce n'est pas une histoire, c'est une ardente apologie qu'il nous présente de cette Faculté, « foyer de lumières » qui, « sentinelle et soldat... frappait savamment et avec courage » ses ennemis. De sa « science », on trouvera en effet de bien curieux et bien topiques exemples dans le volume de M. Feret[1] ; quant à son grand « courage » on en aurait désiré peut-être quelques preuves supplémentaires ; il ne saute pas aux yeux, dans la guerre acharnée que ces grands docteurs font à quelques malheureux hérétiques, épaulés qu'ils sont, tour à tour, par la royauté, le Parlement et la canaille bigote de la capitale. Nous ne songeons pas d'ailleurs à discuter en détail, comme travail d'érudition sérieuse, un livre où l'on proclame que « l'Inquisition n'avait rien que de normal au point de vue religieux », qu'être des protestants c'est être de « grands coupables » et qui trouve moyen d'introduire, dans une histoire de la Faculté de théologie de Paris au XVIe siècle, des tirades sur « l'affaire Dreyfus » (p. 415). Quand on répète à satiété les vieilles calomnies, cent fois réfutées, de Bolsec et d'Audin, quand on est si peu capable de comprendre l'inéluctable nécessité du mouvement de la Réforme qu'on l'attribue encore aux princes qui « y trouvaient trop de satisfaction pour leurs passions », quand on traite de sectaires et Bayle et les frères Haag et Henri Bordier, alors qu'ils

1. Nous ne citerons que celui de l'*Index librorum prohibitorum* émanant du Saint Siège, soumis à l'examen préalable de ses censeurs (p. 407).

n'ont pas l'heur de partager les passions de M. l'abbé Féret [1], on perd le droit de s'étonner que la critique ne vous prenne pas au sérieux. Prêchant quelque part M. N. Weiss, le savant bibliothécaire de la *Société de l'histoire du protestantisme français* (qui n'avait guère besoin d'ailleurs de ce conseil), M. F. lui dit que « suivant les règles actuelles de la critique » tout dans un livre de savant « doit être rigoureusement historique, la forme comme le fond » (p. 162). C'est parler d'or ; seulement, l'auteur aurait bien fait d'être logique [2] et de pratiquer ses propres maximes. On se serait alors bien volontiers dispensé de la tâche aussi pénible que nécessaire, de les lui rappeler ici [3].

R.

Formelhafte Schlüsse im Volksmärchen, von Robert Petsch. — Berlin, Weidmann, 1900. In-8°, xij-85 pp. Prix : 2 mk. 40.

Nous devons déjà à M. Petsch une classification des énigmes populaires [4]. Aujourd'hui il s'applique à colliger ce qu'on pourrait traduire les « dénouements-clichés » dans le conte populaire. Il en distingue de cinq sortes : — 1° dénouement simple, les bons sont récompensés, les méchants punis, le héros sauvé, enrichi, honoré, et tout est dit ; — 2° dénouement prorogé, on suit le héros au-delà des limites du conte durant un temps ou le reste de sa carrière, « ils se

---

1. Il reproche à MM. Haag et Bordier d'avoir défendu, dans l'article afférent de la *France protestante*, contre ses adversaires, la mémoire de Louis de Berquin ; lui-même se livre à des plaisanteries d'un goût douteux (p. 134) en face du bûcher de ce martyr, à propos d'une phrase de l'*Histoire ecclésiastique*. Je laisse à juger à d'autres où se trouve le « sectaire ».

2. Dans les grandes et dans les petites choses aussi. Ainsi je voudrais bien qu'on m'explique la phrase, p. 409, où à propos d'une prétendue déclaration de la Faculté contre le calendrier grégorien, on lit cette phrase qui fait rêver : « Tout cela *constitue une forte présomption contre* la *non-authenticité* de la Sententia; l'examen intrinsèque *vient à l'appui de cette non-authenticité.* »

3. Nous conseillerions aussi bien vivement à M. Féret, s'il est dans le cas de donner une édition nouvelle de son ouvrage, de feuilleter quelques bons dictionnaires des Savants, ne fut-ce que le vieil Adelung, afin d'y apprendre à connaître le nom et la vie des écrivains, théologiens, humanistes, érudits, compris dans les différents *Catalogues des livres censurés par la Faculté*, et dont l'annotation, dans son livre, est d'une indigence extrême. Seulement il faudrait qu'il sût assez d'allemand pour ne pas prendre l'accusatif pour le nominatif et ne pas appeler par ex. *Brentzen* et *Behmen*, des gens qui s'appelaient *Brentz* et *Boehm* (p. 171) ou faire de l'astronome J. Müller de Kœnigsberg (Regiomontanus) un *Regio Montan* plus ou moins authentique. Il n'appellera plus *Carlstadt Carlostad* et saura qu'Othon Brunfels, fils d'un modeste ouvrier de Mayence, n'était pas gentilhomme, etc. Peut-être ferait il aussi mieux, dorénavant, quand il s'occupera de Melanchthon, de consulter plutôt l'édition critique de ses œuvres dans le *Corpus Reformatorum*, édité à Brunswick, qu'un volume publié en 1777.

4. Cf. *Revue critique*, XLVII (1899), p. 327.

marièrent, ils vécurent heureux, et ils eurent beaucoup d'enfants »; — 3° dénouement-résumé, une phrase finale récapitule le conte tout entier; — 4° clausule finale, on annonce expressément, en une formule soit nue soit plus ou moins agrémentée, que le conte est achevé; — 5° clausule personnelle, le narrateur s'introduit lui-même dans le conte, qui souvent se termine alors par un galimatias burlesque. — De chacun de ces cinq types, l'auteur distingue naturellement plusieurs sous-variétés et donne de nombreux exemples tirés des recueils européens ou exotiques les plus divers, en notant au passage la prédilection au moins apparente de tel groupe ethnique pour tel genre de dénouement. Il ne formule au surplus aucune autre conclusion, et je ne crois pas en effet que son livre en comportât d'autres [1].

Parmi les variétés du premier type, il a noté le dénouement compliqué, dont il aurait donné, j'en suis sûr, l'exemple suivant, s'il eût consulté le Pantchatantra; car c'est le chef-d'œuvre du genre. — L'aveugle, guéri de sa cécité par la vapeur de la matelote de serpent noir qu'on avait apprêtée pour l'empoisonner, aperçoit le bossu en train de flirter avec sa femme, laquelle est affligée de trois seins. « Furieux, sans que l'autre se doutât de rien, il alla au lit, saisit le bossu par les pieds, le fit tourner de toute sa force par dessus sa tête et le laissa retomber en plein sur la femme aux trois seins. Or le choc du bossu lui renfonça son troisième sein dans la poitrine, et le bossu lui-même, par l'effet du tournoiement énergique, se redressa. C'est pourquoi je dis : L'aveugle, le bossu et la princesse aux trois seins furent guéris tous trois par un procédé bien extraordinaire [2]. »

V. Henry.

Marchesi (J.-B.). **I romanzi dell' abate Chiari.** Bergame, institut italien d'arts graphiques, 1900. In-8° de 102 p.

M. Marchesi, continuant l'œuvre exécutée par M. Albertazzi et par lui-même pour le XVIe et le XVIIe siècle, entreprend une histoire du roman italien au XVIIIe, et nous offre, en attendant, une étude sur les productions en ce genre de l'abbé Chiari. Il constate que les écrits de cette nature, très à la mode en Italie jusque vers 1700, furent délaissés dans la première moitié du XVIIIe siècle pour les Lettres Philosophiques et les Essais Philosophiques; quant aux œuvres d'imagination en

---

1. P. 61, gascon *marchèro*. Le texte de Bladé porte *marchèri*, lequel en effet signifie « je marchai ». Mais alors ce dénouement rentrerait aussi bien dans la cinquième catégorie que dans la quatrième, et j'en dis autant de quelques autres clausules, bonnes à tout conte, citées au même endroit.

2. Remarquer que cette finale surajoutée constitue une contamination du premier type par le troisième. Ces accidents sont plus fréquents que l'auteur ne le donne à penser.

prose, on se bornait alors à des traductions de Lesage, de Marivaux, de Prevost, puis de Richardson, Fielding, Johnson, Smollett, etc. (on trouvera quelques indications précises aux p. 10-12). L'infatigable, l'intarissable Chiari se chargea de remettre le genre à la mode par ses improvisations extravagantes mais faciles en 2, 4 ou 8 volumes dont les éditions multiples se vendaient si bien que, pour écouler des romans plus faibles encore, quelques auteurs italiens les lui attribuaient. M. M. résume incidemment la *Marfisa bizzarra* écrite par Carlo Gozzi contre Chiari (et dont l'héroïne fantasque semble annoncer la Delphine de Mme de Staël) ; les analyses qu'il donne des romans de Chiari en font très bien ressortir la contexture étrange; on peut seulement regretter qu'il n'ait pas eu la patience de relever les traits de mœurs, les scènes prises sur le vif que, de son aveu (p. 91), son auteur, parfaitement indifférent d'ailleurs aux grands évènements de son siècle (v. p. 100), a jetés çà et là dans le fatras de ses romans. — Une bibliographie des romans de Chiari et une table renvoyant aux pages où ces romans et d'autres sont cités, terminent cet utile ouvrage.

Charles Dejob.

— La traduction que M. Alexandre Beljame nous donne du *Jules César* de Shakspeare (Paris, Hachette, 1899, 249 pp.) paraît devoir être définitive. Il serait difficile de trouver dans l'interprétation de cette pièce si souvent obscure plus de pénétrante érudition, et plus d'exactitude et d'élégance dans la traduction même. Si nous n'avons pas en France une traduction vraiment bonne de Shakspeare, la faute en est, non à une prétendue incompatibilité entre « l'esprit français » et « le génie de Shakspeare », — ce sont là de grands mots vagues, assez vides de sens — mais à l'incompétence ou au parti pris de la plupart des traducteurs. Les contresens mis à part, dont M. Beljame, dans la préface de sa traduction de *Macbeth*, a dressé une liste amusante, il reste la préoccupation sous laquelle les traductions sont faites. Ce sont le plus souvent des armes forgées pour des querelles d'école. L'un, voulant adoucir la « sauvagerie de Shakspeare, l'affuble du manteau d'apparat des classiques, l'autre exagère l'élément « grotesque » pour faire du poète un précurseur des romantiques et de ses personnages des prototypes des héros de M. Victor Hugo, des Bug-Jargal et des Han d'Islande. M. B. s'est contenté d'une traduction consciencieuse, faite d'après des éditions originales. Car les traducteurs ne se sont jamais, non plus, préoccupés du texte qu'ils rendaient en français. Il est entendu que la question de texte ne se pose pas pour les auteurs modernes; seuls, les anciens, ont droit a l'honneur d'une étude critique. Or le plus souvent les traducteurs français ont eu entre les mains des éditions du dix-huitième siècle, où se dissimulent les corrections de Rowe, de Pope et de Theobald. M. B. commence par suivre fidèlement la première édition, c'est-à-dire l'in-folio de 1623. S'il y a doute sur le sens d'un passage, il a recours à trois autres éditions qui font autorité, celles de 1632, de 1663 et de 1685. Grâce à cette méthode, le nombre des conjectures se trouve réduit à trois ou quatre. Les lecteurs français seront reconnaissants à M. Beljame d'avoir indiqué la mesure des vers, et

donné dans un index fort bien fait les explications indispensables sur les passages difficiles. — Ch. Bastide.

— M. Alfred Morel-Fatio vient de publier à part une remarquable étude qu'il avait fait paraître dans plusieurs numéros du *Bulletin hispanique*, sur le chef-d'œuvre de Tirso de Molina, et peut-être bien de tout le théâtre espagnol : *La Prudencia er la mujer* (la sagesse d'une femme). C'est la première étude d'une série qui doit comprendre tout le théâtre de ce grand poète, l'un des plus éminents de la scène castillane et qui ne semble pas avoir toujours été mis à son rang. Véritable monographie au point de vue historique et littéraire, ce n'est cependant pas une critique linguistique, parce que ce côté plus aride du travail a été réservé pour une édition critique de l'œuvre, que nous attendons avec impatience et dont cette étude doit être considérée comme la préface. — H. de C.

— M. Clément Rochel poursuit l'entreprise dont nous avions déjà signalé le début,et publie le premier volume de ce qu'il appelle « *Les chefs-d'œuvres du théâtre Espagnol* », qui doivent en comprendre trois. Tome I, (Lope de Vega, Tirso de Molina, Moreto. Paris, Garnier, 1 vol. in-12 de 600 pages). Mais à quelle idée répond cette publication, c'est ce qu'il est assez difficile de deviner. Car d'une part, la plupart des auteurs choisis ne sont pas représentés par des pièces vraiment caractéristiques de leur valeur, et même plusieurs des dramaturges les plus essentiels de l'Espagne manquent tout à fait. D'autre part, celles de ces pièces qui ont quelque droit au titre de « Chefs-d'œuvres », ont déjà été traduites, quelques unes même plusieurs fois. Pour les autres, comme *la Petite niaise* (*La dama boba* de Lope de Vega, et le *Timide au Palais* (*El vergonzoso en palacio* de Tirso), on devine que M. R. aura été séduit par les exquises représentations qu'en ont données à Paris, en 1898 et cette année, M. Diaz de Mendoza et Mme Guerrero. Mais, particulièrement pour la première de ces deux là, ce n'est qu'après des remaniements formidables qu'elles ont vu la rampe. Leur rendre leur intégrité, surtout avec une traduction où elles perdent absolument toute leur saveur, leur grâce et leur cachet espagnol, c'est les remettre à leur rang. Or, *la Dama boba* est en réalité une des pièces inférieures de Lope, comme intrigue et comme caractères, et quant au *Vergonzoso* (d'ailleurs bien supérieur), en dépit de qualités de langue tout à fait charmantes, mais qu'on n'aperçoit plus ici, si c'est encore une des jolies pièces de Tirso, elle est fort insuffisante à caractériser, à elle seule, le génie d'un des tout premiers poètes dramatiques de l'Espagne. Quant à la généralité des pièces de ce premier volume (*Le Châtiment sans vengeance, la Jolie fille de Séville, Dédain pour dédain*), et du second, annoncé sous presse (*l'Alcade de Zalaméa, On ne badine pas avec l'amour, la Dévotion à la croix, le Tisserand de Ségovie*), le choix est meilleur sans doute ; mais quoi ? elles ont toutes été traduites, quelques unes même jusqu'à trois et quatre fois, et ces traductions (de Baret ou d'Antoine de Latour, d'Alphonse Royer ou de Damas-Hinard) n'ont nullement disparu de la librairie. Il faudrait donc au moins, pour justifier cette fantaisie, que, comme pour l'excellent recueil de MM. Dubois et Oroz (d'ailleurs motivé par les examens de langue espagnole) que nous annonçions récemment, les traductions nouvelles fussent vraiment supérieures, et il s'en faut bien que ce soit le cas ici. Mais enfin, vaille que vaille, si M. Rochel, au lieu de puiser dans un fonds aussi connu, où il n'avait qu'à perdre son temps, s'était mis un peu à glaner dans le théâtre inexploré de ces féconds auteurs castillans, et nous avait apporté sa récolte, il aurait au moins contribué à développer le champ des études espagnoles, et attiré l'attention des chercheurs. Dieu sait qu'il n'avait que l'embarras du choix ! Evidem-

ment, les routes non frayées demandent plus de travail, mais le mérite est en proportion. — H de Curzon.

— M. G. Ceci raconte dans l'opuscule *I Reali educandati femminili di Napoli* (2e édit. revue. Naples, 1900. In-8 de 114 p.), l'histoire des trois collèges royaux de jeunes filles de Naples. Il ne faut pas que les noms donnés à ces établissements abusent : on les appelle *Maria Clotilde di Savoia*, *Maria Pia di Savoia, Margherita di Savoia* ; mais le troisième seul a été fondé par la dynastie régnante ; les deux premiers datent de Joachim Murat, et M. C. veut bien rappeler que j'ai raconté l'histoire de cette fondation dans *l'Instruction publique en France et en Italie au XIXe siècle* (Paris, Colin, 1894). M. C. expose d'abord l'histoire des couvents où, au cours de ce siècle, les maîtresses et les élèves ont pris la place des Religieuses ; il en donne la description ; quant aux collèges, il ajoute d'utiles détails à ce qu'on en savait déjà, notamment sur notre compatriote Rosalie Prota, née baronne d'Arbon et, qui, après avoir tenu à Naples un pensionnat privé, prit en 1829 la direction d'un de ces collèges, et il donne quelques lettres inédites à elles adressées par Gerando. L'ouvrage est orné de plusieurs portraits et vues d'édifices. — Charles Dejob.

— M. Gardini, agent consulaire des Etats-Unis à Bologne, a rassemblé en un volume ses notes amassées au cours de nombreux et longs voyages dans l'Amérique du Nord. Le succès de son livre a engagé M. Rumbauer à en donner une version allemande (Gardini, *In der Sternenbanner-Republik Reiseerinnerungen* Nach der zweiten Auflage des italienischen Originals von Rumbauer. Oldenbourg et Leipzig, Schulze, 1900, pp. xv, 405 in-8, avec 41 illustrations et une carte), faite sur la seconde édition italienne, mise au point par le traducteur. Celui-ci a jugé à propos de fondre ses adjonctions et rectifications dans le texte de l'original ; mais cette partie de sa tâche dont nous ignorons l'étendue nous paraît essentielle. Les livres sur l'Amérique vieillissent vite, et les voyages de M. G. remontent déjà à quinze ou vingt ans. En second lieu le récit du voyageur est plein de menus faits, de chiffres, de statistiques, de tous ces détails soumis, surtout outre-mer, à une incessante fluctuation. L'ouvrage ainsi conçu a dû plaire aux Américains et il leur plaira encore sous sa forme nouvelle. L'auteur s'est fortement américanisé : il note beaucoup, compte, pèse, mesure, jauge, calcule les dépenses, mais analyse peu et philosophe rarement ; tout au plus quelques résumés historiques et des rappels de légendes, comme les aimaient les récits de voyages d'une autre génération. S'il ne faut pas chercher dans ce volume une psychologie de l'Amérique, telle que M. P. Bourget nous la donnait naguère, ou y trouvera un tableau contrôlé à nouveau de la population de ses villes, de son commerce, de son industrie, de ses produits, de ses écoles, de ses bibliothèques, etc. (Les dernières publications du bureau de recensement de Washington montrent combien ces statistiques sont malgré tout incertaines. Ainsi Saint-Louis a 575,238 habitants, au lieu de 452,000 ; Baltimore, 508,957, au lieu de 450,000 ; Buffalo, 352,218, au lieu de 256,000 ; Pittsbourg, 321,616, au lieu de 240,000 ; etc. Pour quelques villes il faut au contraire diminuer les chiffres : Cincinnati n'a que 325,902, et non pas, plus de 400,000 ; Omaha tombe de 160,000 à 102,555 ; etc). A l'homme d'affaires et à l'économiste, simplement curieux d'une première orientation, le livre peut être utile ; au même titre il le sera pour le touriste, désireux de parcourir en quelques semaines le continent américain. Il suivra son guide de New-York où il s'attardera jusqu'à San-Francisco, par Cincinnati, Saint-Louis, Chicago, en revenant le long de la côte du Pacifique, puis de la frontière mexicaine, avec la Nouvelle-Orléans,

Washington et Philadelphie pour dernières et rapides stations. Les voies de communication, les bons gîtes dans les fastueux hôtels, les curiosités artistiques ou naturelles, — sur ces dernières, M. G. s'étend complaisamment — rien d'important pour le globe-trotter n'a été omis. A d'autres encore, le livre a dû faire plaisir : aux compatriotes de l'auteur. Tout ce qui touche à la colonie italienne en Amérique, à la part qu'occupe dans la vie américaine l'art italien, surtout la musique italienne, a été pieusement recueilli. Ceci constitue, je crois, un mérite réel et neuf dans un ouvrage dont l'ensemble est de valeur trop éphémère, ou passé depuis longtemps dans le domaine des connaissances vulgarisées. Il y a néanmoins quelques pages qu'on doit signaler, soit que ses relations, soit que les rencontres du voyage aient bien servi l'auteur; je citerai sa visite à Longfellow, au général Sheridan, son excursion chez les Mormons. On aurait souhaité que ces parties originales fussent plus nombreuses. Malgré tout, les souvenirs de M. Gardini restent un livre d'information variée, consciencieuse, quoique incomplète, qui n'est point tombé dans le séduisant défaut d'étourdir l'Européen par le récit orné et amusant du *bluff* américain. — L. Roustan.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 7 septembre 1900.

M. Heuzey entretient l'Académie d'un travail de reconstitution archéologique exécuté pour l'Exposition universelle (section des missions scientifiques). Il s'agit du grand bas-relief historique du roi Eannadou, découvert en Chaldée par M. de Sarzec et connu sous le nom de *Stèle des Vautours*. Grâce à cette restitution matérielle, établie avec des moulages, la place de sept fragments jusqu'ici retrouvés a pu être déterminée avec certitude et la position qui leur avait été assignée d'avance au musée du Louvre est de tous points confirmée. Un petit fragment, dont le moulage a été très obligeamment envoyé par le British Museum, a contribué à cette confirmation. Il donne le pied droit de la grande figure de divinité qui tient les prisonniers enfermés dans une sorte de cage. Or, en rétablissant le tracé des losanges qui forment le treillis de cette cage, on a obtenu géométriquement la hauteur de la figure principale. Sur la face opposée, le même fragment est venu compléter une des scènes les plus curieuses : la représentation des funérailles après le combat. A côté de la pyramide de cadavres humains, on voit maintenant un entassement d'animaux immolés, sur lesquels un homme complètement nu était monté pour procéder au rite de la libation. Cet acte religieux s'accomplit suivant l'usage chaldéen, c'est-à-dire que la libation, au lieu de se perdre à terre, est versée sur des bouquets de branches de palmier avec leurs inflorescences ou leurs régimes de dattes; ces gerbes végétales sont placées dans deux grands vases auprès du taureau couché, qui est la principale victime offerte.

M. Senart a la satisfaction de faire connaître que M. Pelliot, pensionnaire de l'Ecole française d'Extrême-Orient, qui était enfermé à Pékin, et au sort duquel l'Académie s'est intéressée à plusieurs reprises, a pu enfin transmettre à sa famille, qui l'a reçu aujourd'hui même, un message complètement rassurant. M. Senart avise également l'Académie du retour tout récent du premier pensionnaire à cette même Ecole désigné par l'Académie, M. Cabaton.

M. Héron de Villefosse communique une série d'observations sur le texte du papyrus latin de Genève n° 1, dues à M. le capitaine Espérandieu, professeur à l'Ecole militaire de Saint-Maixent. Ces observations viennent confirmer ce qui a déjà été dit au sujet de ce texte. Elles montrent que l'administration militaire, à l'époque romaine, avait plus d'un point commun avec celle de nos armées modernes. Il y a, par exemple, une identité presque absolue entre la comptabilité de l'armée romaine et celle qui était en usage en France il y a une vingtaine d'années. On retrouve aussi dans le texte de ce papyrus des mentions de soldats « mis

en subsistance », pour des causes qui nous échappent, dans des centuries autres que la leur. « La mise en subsistance » est encore de règle actuellement, quand un homme est éloigné par un service spécial de l'unité administrative à laquelle il appartient.

M. Héron de Villefosse étudie ensuite une inscription latine de Vaison, dont la dernière ligne n'a jamais été interprétée d'une manière satisfaisante, et y reconnaît le titre d'une fonction municipale, *præfectus fluminis Ovidis*. Ce préfet municipal était donc chargé de surveiller le cours de l'Ouvèze et d'y assurer la navigation. On sait par des inscriptions de Saint-Gilles et de Nîmes, qu'il existait une corporation de bateliers de l'Ouvèze, *Nautæ Ovidis*.

M. Philippe Berger, rendant compte d'un travail de M. Louis Levistre sur l'origine des monuments mégalithiques que l'auteur attribue aux Phéniciens, fait quelques réserves au sujet des conclusions formulées dans cette communication.

Séance du 14 septembre 1900.

Lecture est donnée de l'ampliation du décret autorisant l'Académie à accepter le legs qui lui a été fait par M. Dourlans.

M. Salomon Reinach essaie d'établir que le célèbre groupe de l'*Enfant à l'Oie*, qui est la copie d'un bronze dû au sculpteur grec Boéthos, ne représente pas, comme on l'a pensé, un simple sujet de genre. Selon lui, il s'agit d'Esculape enfant, qui, attaqué par une oie sauvage, la réduisit à l'obéissance et en fit son oiseau familier. A l'appui de cette hypothèse, M. Reinach rappelle qu'il y avait des oies guérisseuses dans les temples d'Esculape ; qu'une copie du groupe de Boéthos se voyait dans le temple dédié à Esculape dans l'île de Cos et que Boéthos est précisément cité, dans une inscription grecque comme l'auteur d'une célèbre statue d'Esculape enfant.

M. Héron de Villefosse annonce qu'on vient de retrouver, au musée du Louvre, une base en marbre ornée d'une inscription grecque portant le nom de Théodoridas, fils de Lasistratos, découverte à Milo en même temps que la célèbre Vénus de ce nom. Ce monument n'était connu, jusqu'à présent, que par le croquis d'un officier de marine nommé Voutier, présent à la découverte, lequel croquis a été publié par M. Ravaisson et étudié par M. Salomon Reinach. Cette base avait été, à une époque lointaine, malencontreusement accouplée, au musée du Louvre, avec un monument funéraire de basse époque, et les lettres de l'inscription passées au rouge avaient été dénaturées. Ce qui est particulièrement intéressant, c'est que l'un des Hermès découverts avec la Vénus de Milo entre exactement dans une cavité pratiquée à la partie supérieure de la base, ce que démontrent, d'ailleurs, avec évidence, les moulages présentés à l'Académie par M. Héron de Villefosse. De cette communication, il résulte que Voutier n'avait pas, comme on l'en a accusé, réuni arbitrairement cette base et cet Hermès. Les historiens de l'art antique pourront désormais utiliser ce document dans leurs études.

M, Salomon Reinach insiste ensuite sur l'importance de la découverte annoncée par M. Héron de Villefosse. Cette découverte permet, en effet, d'écarter, d'une façon définitive, l'opinion de M. Furtwængler qui fait remonter la Vénus de Milo aux environs de l'an 100 avant Jésus-Christ.

M. Reinach pense que cette même découverte confirme, en revanche, la thèse que depuis plusieurs années il soutient lui-même, d'après laquelle il faudrait placer vers l'an 380 avant Jésus-Christ non seulement la date de la Vénus de Milo, mais encore celle du Neptune de Milo, dont on peut voir en ce moment le moulage devant le pavillon hellénique, dans la rue des Nations, à l'Exposition universelle. Ce Neptune a été offert par le même Théodoridas, qui a aussi consacré la base de l'Hermès, retrouvée par M. Héron de Villefosse, laquelle base, d'après les caractères de l'inscription, remonte à l'an 350 a. C. M. Reinach croit donc que la Vénus de Milo (qu'il considère comme une Amphitrite) a été associée autrefois au Neptune et que ces deux œuvres sont sorties du même atelier.

M. Gustave Oppert, ancien professeur à l'Université de Madras, communique un mémoire sur les Sâlâgramâs ou pierres sacrées des aborigènes non-aryens de l'Inde. Ces pierres ou coquilles pétrifiées, sont les emblèmes de Vichnou, le dieu conservateur. La croyance relative à ces pierres sacrées représentant le principe féminin a été le précurseur de la doctrine athée de Kapila, nommée Sankhya. Les formes très diverses de ces pierres ont des vertus très variées, bienfaisantes ou malfaisantes. — M. Jules Oppert présente quelques observations.

Séance du 21 septembre 1900.

M. Müntz, au nom de la Commission des Écoles françaises d'Athènes et de

Rome, propose d'accorder une prolongation d'une année de séjour à M. Victor Chapot, membre de l'Ecole d'Athènes.

M. Homolle, directeur de l'école française d'Athènes, rend compte des travaux exécutés pendant le cours de l'année 1900 :

I. — *Voyages d'exploration*. — 1° Recherches sur le *limes syriacus*, par M. Chapot. — Le but de ce voyage est l'étude de l'organisation de la défense sur les frontières orientales de l'empire romain. Un accident qui a compromis la santé de M. Chapot l'a arrêté au moment même où il annonçait la découverte de plusieurs pierres milliaires inédites.

2° Exploration de la Bithynie. — M. G. Mendel a poursuivi dans la région orientale de cette province les recherches exécutées, l'an passé, dans la région occidentale. Trois cents textes, la découverte de l'emplacement d'Adrianopolis, des données intéressantes sur le réseau des routes, sont le résultat satisfaisant de ce voyage.

II. — *Fouilles*. — En Thrace, M. Seure avait été chargé d'explorer les tumuli pour y rechercher les traces de la civilisation thrace. Aux fonds dont disposait l'Ecole d'Athènes le gouvernement bulgare a ajouté, comme l'an passé, une subvention de 2,000 fr. Les fouille sont porté sur les tumuli de Philippoli et de Iamboli. Les objets retrouvés s'étagent de la surface du sol jusqu'à 7 mètres au-dessous ; ils s'espacent de l'époque romaine aux âges préhistoriques. Les libéralités du prince de Bulgarie ont permis aux travailleurs d'explorer la vieille ville bulgare de Tirnovo et la cité romaine de Nicopolis.

En Crète, M. Demargne a fouillé sur l'emplacement d'Erimopoli (Itanos), et sur l'acropole archaïque de Goulos. C'est une des plus belles citadelles de la Grèce. Plusieurs enceintes de murailles subsistant en entier, la voie qui montait à l'agora, l'agora elle-même, le prytanée, plusieurs temples, des offrandes d'argent, un trésor, des monnaies, ont été déjà découverts. De plus, le plan de la ville, levé par les soins de l'Ecole, permettra de poursuivre avec résultat ces fouilles dont on peut beaucoup espérer.

A Delphes, après avoir déblayé le temple, puis ses dépendances, le stade, le théâtre, la fontaine Castalie, le gymnase, on a entrepris la recherche de l'hippodrome et celle du temple d'Athêna Pronaia. Après avoir déterminé l'enceinte et le temple, l'emplacement des portes, on a dégagé les soubassements d'un trésor du cinquième siècle, de style ionien, très analogue au trésor de Cnide, un temple rond, etc.

Cet endroit, qui passait pour avoir été fouillé sous Capo d'Istria, semble au contraire contenir un groupe d'édifices remarquablement conservés et décorés de frises sculptées. Huit jours de sondage ont permis de retrouver de très précieux fragments. Le terrain sera exproprié et fouillé dans toute son étendue.

Cet automne, on commencera les fouilles du temple d'Athêné-Aléa à Tégée, que Pausanias désigne comme le plus beau du Péloponnèse et qui était décoré de frontons sculptés par Scopas. Les libéralités de la Société archéologique d'Athènes, qui, sur l'invitation de M. Cavvadias, correspondant de l'Académie des inscriptions et belles lettres, a pris à sa charge les frais d'expropriation, ont facilité l'exploration de ce célèbre monument.

M. Héron de Villefosse communique un long rapport du R. P. Delattre sur les fouilles qu'il poursuit à Carthage, à l'aide des fonds fournis par l'Académie. Pendant les six premiers mois de l'année courante, le P. Delattre a exploré les tombes de la nécropole punique voisine de la colline de Sainte-Monique. Il y a fait de très curieuses découvertes qui sont venues augmenter les belles séries de monuments antiques déjà exposés au musée de Saint-Louis. Des terres cuites peintes, brûle-parfums sous forme de têtes de déesses, figurines et femmes, rasoirs en bronze ornés d'inscriptions puniques et de sujet au trait, amulettes de tout genre, en or, en argent et en ivoire, vases en forme d'oiseaux et d'animaux, constituent les principaux éléments de ce mobilier funéraire qui permet de juger et d'apprécier l'art des Carthaginois.

Séance du 28 septembre 1900.

M. Henri Omont donne lecture, au nom de M. Léon G. Pélissier, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier, d'un mémoire sur les dates de trois lettres inédites de Jean Lascaris, ambassadeur de France à Venise (1504-1509). Ces trois lettres, conservées à la Bibliothèque nationale dans la Collection Dupuy, sont tout ce qui reste de la correspondance politique du célèbre helléniste et de ses négociations avec la Sérénissime République. Elles ne portent qu'une date de jour et de mois, sans mention de l'année. M. Pélissier en fixe la date d'une façon précise : 20 août 1505, 21 novembre 1507 et 11 juillet 1508. Il étudie ensuite chacune d'elles en particulier et fait ressortir l'intérêt historique de

ces trois dépêches pour l'étude de la politique encore si embrouillée des rois de France et des souverains italiens.

M. E. Babelon présente à l'Académie deux disques ou rondaches en argent doré, de travail oriental, ornés sur leur surface de scènes de chasse en relief, au repoussé, qui rappellent la décoration de certaines coupes sassanides. Ces deux disques étaient probablement des *umbo* de boucliers. Sur celui qui est le mieux conservé on lit deux inscriptions grecques : *Sanctuaire d'Artémis et Des offrandes du roi Mithridate*. Ce roi Mithridate est probablement Mithridate le Grand, le terrible adversaire des Romains. Quant au temple d'Artémis, il s'agit de la déesse Mâ ou Enyo, de Comana, dans le Pont, où ces deux monuments ont été découverts. — MM. Reinach et Dieulafoy présentent quelques observations.

Séance du 5 octobre 1900.

M. Helbig, associé étranger de l'Académie, fait une communication sur les ἱππεῖς athéniens. D'après les auteurs grecs, les Athéniens n'ont recruté aucun corps de cavalerie parmi leurs propres citoyens qu'après la paix de 50 ans conclue en 452 a. C. Il y a pourtant des faits qui, au premier coup d'œil, semblent contredire cette indication. La seconde des classes dans lesquelles Solon divisa les citoyens athéniens d'après le cens, portait le nom d'ἱππεῖς. Mais les peintures des vases attiques contemporains prouvent que ce n'étaient pas des cavaliers au sens propre du mot. On y voit exclusivement des hoplites qui ne se servent du cheval que comme moyen de transport et qui combattent après avoir mis pied à terre pendant que leurs chevaux sont gardés derrière la ligne de bataille par des jeunes garçons armés de javelots ou par des archers. Donc, les « cavaliers » de Solon étaient sans aucun doute non pas des cavaliers dans le sens le plus récent du mot, mais des citoyens athéniens qui faisaient leur service comme hoplites et qui étaient assez riches pour entretenir les chevaux qui les transportaient pendant les marches et des gens qui les accompagnaient et gardaient leurs chevaux pendant le combat. En outre, on voit quelque fois sur les vases attiques du temps de Pisistrate et des Pisistratides des cavaliers équipés d'une facon analogue à celle de la cavalerie proprement dite. Mais comme Pisistrate avait désarmé le peuple athénien, il est a priori probable que ces cavaliers n'étaient pas des citoyens athéniens, mais des étrangers. D'un autre côté, nous savons que Pisistrate s'était allié avec le roi de Thessalie, que ses fils maintinrent cette alliance et qu'en 512, des cavaliers thessaliens combattirent dans les rangs athéniens contre les hoplites de Sparte. Il semble donc que les cavaliers que l'on voit sur les vases attiques contemporains n'étaient pas des Athéniens, mais plutôt des Thessaliens. Cette hypothèse est confirmée par le pétasos thessalien qui couvre la tête de ces cavaliers.

M. Bréal lit une note sur l'étymologie du mot ἀβρότη, défini par Lancelot, dans son *Jardin des racines grecques*, « nuit, temps où l'on erre ».

Séance du 12 octobre 1900.

L'examen des titres des candidats à la place de membre ordinaire vacante par le décès de M. Ravaisson est fixée au 30 novembre prochain.

L'Académie procède à la nomination d'une commission de quatre membres, chargée de proposer un sujet pour le prix Bordin (études orientales). Sont élus : MM. Bréal, Barbier de Meynard, Oppert et Derenbourg.

L'Académie procède ensuite à la nomination d'une autre commission de quatre membres chargée du même travail pour le prix Bordin (antiquité). Sont élus : MM. Girard, Boissier, Saglio et Croiset.

M. Ad. Wilhelm, secrétaire de l'Institut autrichien d'archéologie d'Athènes, communique un fragment d'inscription trouvé, il y a déjà longtemps, à l'Acropole d'Athènes et dont il fait ressortir, par des restitutions nouvelles, l'importance historique. Il montre que dans ce texte, jusqu'ici resté inexpliqué, il ne peut être question que de l'exemption de la taxe des métèques accordée par les Athéniens aux habitants exilés d'Olynthe, après la prise de la ville par Philippe.

L'Académie se forme en comité secret.

Séance du 19 octobre 1900.

M. Cagnat communique, de la part de M. Gauckler, les résultats des fouilles entreprises par M. le lieutenant Gombeaud dans le poste romain de Ksar-Khelân dans le Sahara tunisien. Le déblaiement de ce poste a amené la découverte de toute la série des chambres qui constituent la caserne, d'un réduit central réservé au commandant du poste et de constructions annexes situées à quelque distance du fortin. Une inscription trouvée dans les fouilles donne le nom antique de la localité : Tisavar.

La commission du prix Bordin (études relatives à l'Orient), propose le sujet suivant pour 1903 : *Etudier avec détail une période de l'histoire de l'Indo-Chine.* — La même commission (antiquité classique) propose le sujet suivant, également pour 1903 : *Etudier l'authenticité et le caractère des monographies qui composent l'Histoire Auguste, l'époque où elles ont été composées et quels en sont les auteurs.*

M. Salomon Reinach fait une communication sur les types féminins de Lysippe. Il remarque que les historiens de l'art grec n'ont coutume de s'occuper que des types virils créés par Lysippe, alors que les textes antiques lui attribuent aussi des figures de femmes et que dans l'œuvre immense qu'il a laissée, ces figures devaient occuper une place importante. Prenant pour point de départ la copie de l'Apoxyomène de Lysippe, au Vatican, qui est admirablement conservée, M. Reinach essaye d'établir que les caractères particuliers de cette sculpture, en particulier la forme et la dimension relatives des traits du visage se retrouvent dans plusieurs têtes de femmes en marbre, notamment dans la prétendue Omphale d'une collection anglaise et dans les statues drapées du musée de Dresde qui ont été découvertes à Herculanum. Il exprime l'avis que ces trois statues représentent Mnémosyne accompagnée de deux Muses et sont les copies exactes d'un groupe en bronze de Lysippe qui était conservé à Mégare. Au sujet des copies en marbre de statues de bronze, M. Reinach croit pouvoir poser en principe que les statues de bronze seules étaient moulées dans l'antiquité, celles de marbre était soustraites à cette opération qui en aurait gâté la polychromie ; donc, toutes les fois qu'on trouve deux ou plusieurs répliques exactement concordantes d'une figure antique, il faut admettre que l'original était en bronze. Ce principe entraîne des conséquences importantes pour l'histoire de l'art ; il oblige, notamment, à rapporter à un original de bronze, et non à un marbre d'Alcamène ou de Praxitèle, le beau type dit de la *Venus genitrix* dont il existe de très nombreuses répétitions.

M. Clermont-Ganneau commente un fragment d'inscription trouvé par le Dr Bliss dans les fouilles entreprises sur l'emplacement de l'antique Eleuthéropolis, dans la Palestine méridionale. Cette inscription grecque, gravée sur un fragment de colonne, ou plutôt une base de statue, mentionne une Arsinoé, qui doit être Arsinoé, sœur et femme de Philopator.

Séance du 26 octobre 1900.

M. Salomon Reinach annonce qu'un fragment nouveau du texte grec de l'édit de Dioclétien sur le maximum, promulgué en 301, donne enfin le prix du blé et de l'orge, que l'on avait vainement cherché jusqu'à présent. Le blé valait 12 fr. 85 l'hectolitre, l'orge 7 fr. 70. Au premier siècle de l'Empire, le prix de l'hectolitre de blé avait oscillé entre 13 et 15 francs. — Le texte épigraphique qui contient ces renseignements a été découvert à Aegira en Achaïe et publié à Athènes par M. Staïs. — M. Babelon présente quelques observations.

M. Dieulafoy communique le mémoire qu'il lira à la séance publique annuelle de l'Académie, le 16 novembre prochain : *Reflets de l'Orient sur le théâtre de Calderon.*

L'Académie se forme en comité secret.

M. Eugène Müntz fait une communication sur les illustrations de Pétrarque aux XIVe, XVe et XVIe siècles. L'iconographie du traité *de Remediis utriusque fortunæ* de Pétrarque n'a pas encore été étudiée, bien qu'elle soit fort importante. Elle est loin d'offrir l'unité qui peut se constater dans les innombrables interprétations des *Triomphes* du même auteur. Chaque artiste l'a conçue à sa façon. Seule la roue de la Fortune avec ses accessoires reparaît invariablement. D'autre part, la France, où l'ouvrage de Pétrarque avait été traduit sous Charles V par Nicolas Oresme, et l'Allemagne, grâce à Sébastien Brant, sont les deux seuls pays où le *de Remediis* ait tenté les illustrateurs. Longtemps indécise, surtout dans les miniatures françaises du XVe siècle, cette illustration se précise enfin dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale exécuté pour Louis XII. A des figures allégoriques plus ou moins inspirées du *Roman de la Rose*, à des personnages de la cour de Louis XII il mêle des épisodes pittoresques, piquants ou tragiques. Si ces compositions eussent été gravées, elles eussent assuré au traité de Pétrarque une vogue égale à celle qu'il obtint en Allemagne grâce aux illustrations d'un dessinateur de l'école de Burgmair. Ces gravures (plus de 200) parurent d'abord à Augsbourg en 1532 ; elles furent réimprimées au moins dix fois jusque vers le milieu du XVIIe siècle.

Léon Dorez.

Propriétaire-Gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy, imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 47 — 19 novembre — 1900

Curcio, Les œuvres de rhétorique de Cicéron. — J. Hastings, Dictionnaire biblique. — H. Quentin, Mansi et les grandes collections conciliairee. — Stumpf, Tableaux pour l'histoire de la philosophie. — Douglas, Fra Angelico. — Andler, Benoist, Welschinger, Bismarck. — Houtin, Dom Couturier. — Académie des inscriptions.

Gaetano Curcio. **Le opere retoriche di M. Tullio Cicerone, studio critico.** Acireale, tipografia dell'Etna, 1900, IV-222 pp. in-8.

Après deux chapitres préliminaires sur la rhétorique grecque et le travail des stoïciens, M. Curcio prend chacune des œuvres de rhétorique, y compris les livres à Hérennius, en fait l'analyse, résume le système proposé, indique les sources, et fait l'histoire des questions particulières qui se rattachent à des dialogues comme le *Brutus* ou le *De Oratore*. On sait combien toute cette scolastique sur les *constitutiones causae* nous paraît artificielle et puérile. Ce schématisme reposait pourtant sur un fonds d'observation morale et de vie réelle, qui le rend moins fastidieux, quand on s'aventure à le considérer avec un peu d'attention. C'est aussi, qu'on le veuille ou non, le cadre où nous retrouvons quelques-unes des pages les plus intéressantes de la littérature latine. Le travail de M. Curcio, où les tableaux synoptiques et les résumés méthodiques ne sont pas épargnés, sera donc le bienvenu de quiconque voudra se faire une idée, non plus de quelques morceaux détachés, mais de l'ensemble des traités cicéroniens. Le lecteur n'aura plus à prendre la peine de débrouiller et d'éclairer ces doctrines. M. Curcio est d'ailleurs très au courant de toutes les publications récentes et en discute les conclusions. Il a même attiré l'attention des latinistes sur un chapitre du *Dion* de M. von Arnim qui aurait risqué fort de leur échapper. Pour le nombre oratoire, M. Curcio renvoie à un ouvrage antérieur sur Calvus et Cicéron ; cependant il ne paraît pas connaître les derniers travaux français relatifs à la prose métrique. Malgré cette lacune, le livre est une bonne introduction à la lecture des œuvres analysées.

P. L.

A Dictionary of the Bible, edited by J. Hastings, with the assistance of J.-A. Selbie, A.-B. Davidson, S.-R. Driver, H.-B. Swete, Edinburg, Clark, 1899-1900 ; trois volumes gr. in-8°, 864, 870, 896 pages.

Ce dictionnaire biblique comprendra quatre volumes, dont trois ont déjà paru : le quatrième est annoncé pour 1901. Il formera une véritable encyclopédie de la science biblique, et, si l'on en juge par les parties déjà publiées, la plus complète probablement, et la mieux équilibrée de toutes celles qui existent maintenant. Un dictionnaire de la Bible, disent les savants éditeurs, doit expliquer tous les mots de l'Écriture qui ne s'expliquent pas eux-mêmes, c'est-à-dire tous les noms de personnes et de lieux, tout ce qui concerne l'archéologie, l'ethnologie, la géologie, l'histoire naturelle, la doctrine morale et religieuse des Livres saints, leurs textes originaux, les versions anciennes, et même certaines particularités de la version anglaise autorisée. La préparation des articles a été confiée à des hommes compétents : l'inégalité de valeur entre les articles, défaut ordinaire des recueils de ce genre, ne se rencontre guère dans celui-ci.

Une œuvre aussi considérable ne se prête pas à la critique de détail. Disons qu'elle ne laisse presque rien à désirer au point de vue de l'érudition. Les articles de géographie, dont plusieurs sont signés Conder, Warren, Ramsay, méritent une mention spéciale ; de même les articles concernant le langage de l'Ancien Testament (S. Margoliouth), celui du Nouveau (J.-H. Thayer), les anciennes versions latines (H.-A. Kennedy), l'Assyrie (F. Hommel), l'Égypte (W.-E. Crum), l'eschatologie de l'Ancien Testament (A.-B. Davidson), celle des apocryphes et de la littérature apocalyptique (R.-H. Charles), celle du Nouveau Testament (F. Salmond), Dieu dans l'Ancien Testament (Davidson), dans le Nouveau (W. Sandey), l'Hexateuque (P.-H. Woods) et les livres qui le composent, Genèse et Deutéronome (H.-E. Ryle), Exode, Lévitique, Nombres (G. Harford-Battersby), Josué (J.-A. Smith), les Évangiles (V.-H. Stanton). Cette liste pourrait être allongée indéfiniment.

L'esprit général de la publication est vraiment scientifique, l'étude critique de la Bible en est la base ; tout le travail critique des derniers temps en a fourni les matériaux. Dirons-nous qu'elle est exempte de toute préoccupation théologique ? Ce serait peut-être aller trop loin. Excluons seulement le parti pris et l'intolérance dogmatique. Il semble que, dans l'ensemble, la critique de l'Ancien Testament y soit plus libre et plus sûre d'elle-même que celle du Nouveau. Ainsi la question de l'Hexateuque y est exposée conformément aux opinions qui sont acceptées aujourd'hui par la très grande majorité des exégètes allemands. L'auteur de l'article sur Isaïe (G.-A. Smith) retire à ce prophète non seulement la seconde partie du livre qui porte son nom, mais plusieurs morceaux de la première partie ; il abandonne aussi l'authenticité du cantique d'Ézéchias, qu'il a autrefois soutenue.

L'histoire du livre de Jérémie (Davidson) est très bien comprise ; les différences qui existent entre l'hébreu traditionnel et les Septante sont attribuées à un travail d'amplification auquel les manuscrits qui ont servi pour la version grecque avaient en partie échappé. Le livre de Daniel (E.-L. Curtis) a paru au temps d'Antiochus Épiphane, probablement en 165 : le cas de cette prophétie, placée sous le nom d'un personnage ancien, est le même que celui du Deutéronome et du Code sacerdotal attribués à Moïse, de l'Ecclésiaste attribué à Salomon, pour ne rien dire des écrits qui se sont recommandés de Baruch, d'Hénoch, etc. Le livre de Job (W.-T. Davison) a été composé au VIe ou au Ve siècle avant notre ère ; les discours d'Élihu et quelques autres morceaux de moindre étendue y ont été ajoutés après coup. Le livre de Jonas (Ed. König) est symbolique et il a été composé après l'exil. Mais on suppose, bien gratuitement, que ceux qui l'ont rangé parmi les petits prophètes se rendaient compte de son caractère, on pousse presque à l'exagération le soin de réfuter l'interprétation historique, et surtout d'expliquer comment le Sauveur dans l'Évangile a pu faire allusion à l'histoire de Jonas comme si elle était arrivée. Ce n'est pas le seul endroit où l'exégèse des savants rédacteurs se montre plus circonspecte que leur critique littéraire. Ainsi les notices des patriarches Abraham, Isaac, Jacob, Juda, Joseph, sont conçues à peu près comme s'il s'agissait de personnages historiques, mais on observe, à propos d'Abraham, que Céthura, Hagar, Ismaël figurent des relations de tribus ; à propos d'Isaac, que les aventures de Sara et de Rébecca chez le roi de Gérar sont deux versions du même fait ; à propos de Jacob, que les récits concernant les trois grands patriarches sont vrais pour le fond, mais que leurs caractères ont été idéalisés, que leurs biographies sont à beaucoup d'égards pénétrées des sentiments et des idées, même des fictions d'un autre âge, que Jacob gardant les brebis de Laban peut être un individu, mais que, lorsqu'il fixe avec son beau-père la frontière de la Syrie et d'Israël, lui et Laban représentent deux peuples ; à propos de Joseph, que sa vie, dont on marque la date, pourrait bien être, en partie, ou tout à fait, une projection dans le passé, sous forme individuelle, de l'histoire des tribus qui sont censées être nées de lui ; à propos de Juda, que l'histoire de ses mariages, dans *Gen.* XXXVIII, est tout simplement celle de la tribu qui porte son nom. Il est douteux qu'on puisse tenir dans cette situation quelque peu équivoque : on aurait dû distinguer plus nettement les différentes formes des légendes patriarcales selon les documents, et en faire mieux ressortir le caractère symbolique. Rien n'empêche qu'Abraham ait existé, mais ce qu'on nous raconte de lui n'est pas sa biographie. On nous dit, dans l'article sur la circoncision, que ce patriarche fut circoncis à quatre-vingt-dix-neuf ans : il est vrai que cela est écrit, mais il n'est pas écrit que cela soit historiquement vrai.

Passant au Nouveau Testament, nous trouvons qu'un article très

remarquable a été consacré au second Évangile : l'auteur (Salmond) se prononce entre l'authenticité de la finale (*Marc*, XVI, 9-20), admet la priorité de Marc relativement aux deux autres Synoptiques, et l'emploi limité de sources écrites pour Marc lui-même. L'article sur Mathieu (Bartlet) est moins satisfaisant : le premier Évangile dépendrait de Marc et d'une catéchèse orale qui se rattacherait à l'apôtre Matthieu. En fait, le Discours de la montagne, et d'autres morceaux que l'on rapporte à la catéchèse sont des compilations de sentences qui ne peuvent guère procéder immédiatement de la tradition orale ; et il est bien téméraire de soutenir que les données particulières intercalées par le rédacteur du premier Évangile dans le récit de la passion selon Marc, appartiennent à la tradition de l'apôtre Matthieu. Les problèmes que soulève la composition du troisième évangile sont bien traités (par J.-M. Bebbs) spécialement la question des sources, celle du rapport de Luc avec Josèphe et avec l'évangile de Marcion. L'article sur le quatrième Évangile (H.-R. Reynolds), très documenté d'ailleurs, et très complet à sa manière, ressemble trop à un plaidoyer en faveur de l'authenticité apostolique. Dans la discussion du témoignage de Justin, on rapporte à *Jean*, XIX, 13, une allusion qu'on dit confirmée par l'Évangile de Pierre, et qui est plutôt un emprunt à cet apocryphe. On ne remarque pas que le Canon de Muratori semble préoccupé d'affirmer l'origine apostolique du quatrième Évangile, et qu'il l'affirme au moyen d'un récit purement légendaire. Dire que Papias usait largement de Jean, et que, pour cette raison même, Eusèbe ne l'a pas fait remarquer, est plus qu'un paradoxe : Eusèbe mentionne chez Papias l'usage de la première Épître johannique, et il aurait parlé de l'Évangile, s'il en avait trouvé des traces évidentes ; Polycarpe, qui cite également l'Épître, ne fait pas le moindre emprunt à l'Évangile ; et ce n'est pas seulement Eusèbe, mais Papias lui-même qui parle de deux Jean, l'Apôtre et l'Ancien ; c'est Jean l'Ancien que Papias a connu. Irénée fait de Papias un disciple de l'Apôtre ; mais le témoignage de Papias ne l'emporte-t-il pas en cette occasion sur celui d'Irénée ? Celui-ci, dit-on, n'a pu se tromper sur la qualité du maître de Polycarpe, qui a été aussi celui de Papias. Là est la question. Les anciens qui avaient vécu avec Jean, enseignaient que le Christ avait atteint la vieillesse quand il mourut : cette « tradition » venait-elle d'un compagnon de Jésus ? Nous ne prétendons pas que le *Dictionary of the Bible* ait tort de maintenir l'authenticité johannique, mais on ne devait pas la présenter comme évidente, incontestable. Au point de vue critique, c'est une opinion qui peut se défendre, mais qui a ses difficultés, comme les hypothèses contraires ont les leurs. Ces difficultés ne tiennent pas seulement à la personne de Jean d'Ephèse, mais au caractère de l'Évangile. On n'a pas analysé assez profondément la nature de cette composition unique en son genre dans le Nouveau Testament. C'est pourtant ce qu'il aurait fallu faire avant de combattre les hypo-

thèses des critiques. Si l'on commence par prendre les faits et les discours johanniques comme le complément de ce qu'on lit dans les Synoptiques, on tranche avant tout examen la question qu'il s'agirait d'étudier ; on renonce volontairement à comprendre le véritable rapport du quatrième Évangile avec les trois premiers ; on est amené à dire que Jean, qui place la mort du Christ le 14 nisan, est seulement plus clair que Marc et Matthieu qui la placent le 15 ; on imagine la possibilité abstraite d'un disciple qui aurait seulement retenu de l'enseignement du Christ ce qui dépassait l'entendement des autres, comme si les discours johanniques étaient une partie négligée des discours synoptiques, et non leur commentaire théologique et mystique; on en vient à écrire que le quatrième Évangile est plus facile à expliquer sans les trois premiers, que ceux-ci sans celui-là, et l'on ne s'aperçoit pas que l'Évangile johannique a été écrit tout exprès pour adapter le christianisme primitif à la pensée grecque, c'est-à-dire à la nôtre, on ne voit pas que la facilité pour nous de comprendre le Christ théologique n'est pas la même chose que l'exactitude dans la représentation du Christ historique chez les évangélistes ; on aboutit à discréditer les Synoptiques, en déclarant que la tentation, la transfiguration, la cène eucharistique, Gethsèmani, l'ascension, qui sont des « tableaux visions », méritent moins la confiance de l'historien que le quatrième Évangile, où le même fond d'enseignement se retrouve dans un groupe de faits objectifs et de paroles fidèlement conservées. Où sont donc ces faits objectifs, et les paroles en question sont-elles autre chose qu'une interprétation réfléchie des « tableaux visions » ? Le bel article de M. Sanday sur Jésus-Christ manque d'unité et laisse dans l'esprit du lecteur une impression un peu confuse, parce qu'on a voulu y faire entrer Jean avec les Synoptiques, suivant la méthode ordinaire des concordistes. Les difficultés de la conciliation sont surtout sensibles quand on en vient aux récits de la résurrection ; même dans le quatrième Évangile, le chapitre XXI suppose un cadre historique différent du chapitre XX. M. Sanday finit par avouer que l'état des documents ne permet pas de résoudre toutes ces difficultés, et il en appelle à la foi de l'Église. N'eût-il pas mieux valu poser d'abord en principe que l'incarnation et la résurrection ne rentrent pas dans la trame des faits communs de l'histoire humaine, qu'ils ne sont rigoureusemeut démontrables que de la foi à la foi, et discuter ensuite les textes de façon plus objective ? La méthode suivie par les docteurs anglicans les expose à paraître téméraires en théologie et timides en critique.

Le nouveau dictionnaire n'en est pas moins un monument de science vraie et sincère, un répertoire solidement érudit, très critique, à consulter par tous ceux qui veulent étudier sérieusement la Bible et les questions bibliques.

Alfred Loisy.

Henri Quentin, **Jean Dominique Mansi et les grandes collections conciliaires**; Étude d'histoire littéraire, suivie d'une correspondance inédite de Baluze avec le cardinal Casanate, et de lettres de Pierre Morin, Hardouin, Lupus, Mabillon et Montfaucon. Paris, Ernest Leroux, 1900, 272 pp. in-8.

On sait depuis longtemps que tout est à faire, ou presque tout, pour une publication critique des textes canoniques et surtout des conciles. Le livre du P. Quentin a le mérite de fortifier et de préciser le sentiment que l'on a de cette énorme lacune par l'histoire et l'appréciation des grandes collections.

Le premier qui ait eu la pensée d'éditer les conciles est le chanoine parisien Jacques Merlin (1524). Comme la plupart des éditions princeps, celle-ci fut exécutée d'après un manuscrit quelconque, du XIIe ou du XIIIe siècle, d'après Hinschius. Ce manuscrit était un manuscrit des Fausses Décrétales, et ceci est déjà un trait caractéristique de toutes nos collections conciliaires ; car Merlin va servir de cadre, et ses successeurs se repasseront son texte, en y introduisant seulement des additions croissantes qui porteront les deux in-folios du début aux trente et un de Mansi. En 1538 et en 1551, un franciscain de Malines, Pierre Crabbe, reprenait le travail de Merlin, et, déjà dans sa seconde édition, augmentait l'ouvrage d'un in-folio. Son nom est cependant à retenir : avec le P. Hardouin et Baluze, il est le seul de tant d'éditeurs qu'ait animé quelque instinct critique. Il rechercha les manuscrits, et pour beaucoup d'actes en eut au moins deux, dont il note les variantes. Il fit mieux, si l'un des mérites de l'éditeur est de savoir ignorer ; il imprima tels quels les passages qu'il ne comprenait pas : « Nec uero tutum fuisset aut parui ponderis res ex coniectura sola ea uoluisse immutare. » Surius (Cologne, 1567) n'eut pas tant de scrupules. Il supprima une grande partie des variantes de Crabbe, confondit celles qu'il avait distinguées, déplaça des morceaux, compléta de son cru les documents mutilés, rendit clairs les passages obscurs par des conjectures souvent malheureuses et presque toujours tacites. Nicolini et Bollanus (Venise, 1585) et la première édition de Bini (Cologne, 1606) sont des réimpressions de Surius, avec de nouvelles notes et l'incorporation des textes conciliaires parus séparément depuis la dernière édition générale : Nicée de Torres et de Pisanus, Éphèse de Peltan, conciles milanais de saint Charles Borromée, pour Nicolini ; conciles d'Espagne de Loaisa et lettres pontificales d'Antonio Carafa pour Bini. Ici se place l'édition romaine de Paul V (4 vol., 1608-1612), entreprise par Antonio Carafa et continuée par Frédéric Borromée et François Tolet avec le concours du parisien Pierre Morin. Elle fournit un deuxième jalon, après celle de Crabbe : on y trouve pour la première fois les textes grecs, tirés de la Vaticane. Malheureusement, au lieu de respecter les anciennes versions latines ou d'en donner une nouvelle, adaptée au grec retrouvé, on prit le parti inconséquent de retoucher et de compléter les anciennes. Dans

sa deuxième édition (Cologne, 1618; reproduite, Paris, 1636), Bini fondit Surius et la collection romaine. Le type des collections conciliaires était dès lors fixé. Elles allaient se grossir d'un mouvement de boule de neige, en ramassant les textes édités dans l'intervalle de leur publication. L'édition luxueuse du Louvre (Paris, 1644) s'incorpore Sirmond et le premier volume de Spelman. Labbe et Cossart (Paris, 1671-1672) dépouillent dom d'Achery, Marca, Combefis, Baluze, Dugdale. Mais les seuls progrès réels qui soient dus à Labbe et à Cossart sont d'une part le développement donné aux listes de réunions synodales dont les actes n'ont pas été conservés, d'autre part l'ordre et la clarté mises dans l'amas déjà bien hétéroclite des matériaux. Labbe fut reproduit à Venise, 1728-1733, par Nicolas Coleti. L'éditeur s'engageait à donner fidèlement Labbe, y compris ses fautes, « ne erroribus quidem autorum mutatis ». Tout ce qu'on peut dire de cette entreprise de librairie, c'est qu'elle a été une excellente affaire, insuffisamment justifiée par la commodité de ses 23 volumes in-folio.

C'est alors qu'intervient Mansi, auquel le P. Quentin consacre la plus grande partie de son livre. L'œuvre de Mansi est double : le *Supplément* à l'édition Coleti (Lcuques, 6 vol. in-folio, 1748-1752) et la *Noua et amplissima Collectio* (Venise, chez Zatta, 31 vol. in-folio, 1759-1798). L'*Amplissima Collectio* est une réimpression de Coleti dans laquelle on a inséré les pièces du *Supplément* et quelques rares documents nouveaux. L'un et l'autre ont été faits d'après la même méthode. Mansi parcourait les recueils d'*Anecdota* et de conciles particuliers, faisait un signe devant les pièces qui l'intéressaient, les donnait à copier à des enfants, indiquait la place de la pièce, quelquefois ajoutait des notes et envoyait le paquet à l'imprimeur. Il ne revoyait pas les épreuves. Même ce travail à coup de ciseaux était hâtif et négligé. Il se méprend sur la nature des documents, publie la convocation d'un synode et en omet les actes, se contente de juger des pièces par le titre et les fait reproduire sans les lire, copie les renvois des collecteurs d'*Anecdota* sans les mettre au point; ignore, dans son *Supplément*, les deux ouvrages les plus importants qui eussent paru depuis un siècle sur la matière, les capitulaires de Baluze et les lettres pontificales de Coustant; réimprime Coleti avec ses fautes et son propre *Supplément* avec les errata qui sont proposés par lui-même à ces fautes; tire de rares manuscrits le moins intéressant, en y laissant des pièces capitales; apprend des Ballerini la valeur des manuscrits qu'il a consultés et ne tient compte de ces renseignements que d'une manière distraite; ne collationne jamais sur un manuscrit que des fragments; mélange les variantes de manuscrits différents; confond sous le même astérisque des variantes de plusieurs manuscrits et les corrections introduites par les éditeurs romains; publie deux fois, sans s'en apercevoir, avec des dates différentes, un concile grec donné

par Muratori ; insère comme inédit dans les actes d'un concile d'Aix-la-Chapelle (816) un long morceau de la règle de saint Benoît. On pourrait continuer ce réquisitoire encore longtemps. Je n'ai qu'à renvoyer le lecteur aux détails donnés par le P. Quentin, à l'explication d'une rubrique, *ex codice Aniciensi*, qui induit à faire prendre pour variantes d'un très ancien manuscrit les rectifications des correcteurs romains (p. 102) ; à l'histoire d'un renvoi de Surius, *Vide paulo supra* (p. 107), ou à celle des notices du *Liber pontificalis* (p. 158). Crabbe avait eu l'idée de mettre en tête des conciles qu'elle concernait la notice du pape régnant et il se trouva ainsi le premier éditeur fragmentaire du *Liber pontificalis*. Le procédé devint une tradition et tout le livre y passa. Or Labbe eut en mains un excellent manuscrit de l'abrégé félicien, le manuscrit de Hardy, aujourd'hui perdu ; Mansi, le meilleur manuscrit de la rédaction plénière, le célèbre Lucensis. Labbe, suivant sa coutume, a extrait des variantes et des suppléments, mais ne souffle mot des omissions, qui sont ici caractéristiques. Mansi tire de son manuscrit des variantes çà et là, et ce ne sont pas les plus importantes.

En dehors de la ligne Merlin-Mansi, se placent les deux tentatives qui furent faites d'introduire la critique dans l'étude des textes conciliaires, celles de Baluze et du P. Hardouin. Elles restèrent sans influence sur une routine détestable. Il ne parut qu'un volume de Baluze (Paris, 1683). Hardouin aboutit (Paris, 11 tomes en 12 vol., 1714-1715). Mais l'un et l'autre furent en butte aux mêmes attaques pour des motifs opposés ; le gallican Baluze, par crainte de la cour romaine, préféra renoncer à son projet ; l'ultramontain Hardouin vit son œuvre discréditée avant de paraître et la mise en vente retardée par les intrigues des gallicans. Le P. Quentin vante beaucoup le travail de Hardouin. Il est méritoire, grâce à une revision attentive des textes ; Hardouin est le seul qui ait donné des soins très sérieux aux textes grecs. Il a de plus déchargé la collection de pièces et de décrétales qui lui étaient étrangères. Cependant il est certain que Baluze, s'il avait pu mener son travail à bonne fin, y aurait apporté encore plus d'acuité critique et une documentation plus riche. Il a gâté sa cause par ses procédés, étant grincheux comme beaucoup de savants illustres. Il n'en est pas moins vrai que dans sa querelle avec Lupus, que le P. Quentin raconte en détail, il avait raison dans le fond et que nous n'avons pas encore une édition convenable du *Synodicon Casinense* sur le Concile d'Éphèse, édition qu'il nous aurait certainement donnée avec une bonne copie du manuscrit. Les bénéficiaires de toutes les querelles françaises furent en l'occurrence les éditeurs italiens, Zatta et surtout Coleti.

Si j'ai insisté sur cette histoire des collections conciliaires, c'est qu'elle comporte des moralités de plus d'une sorte. D'abord les textes qui par leur nature entrent dans la pratique, comme les textes juri-

diques, ou peuvent alimenter les disputes humaines, comme les décisions ecclésiastiques, sont exposés à recevoir des soins peu désintéressés. Et les textes conciliaires, en participant de cette double nature, ont doublement ce risque à courir. Serviteurs du gallicanisme, comme Baluze, serviteurs de l'ultramontanisme, comme Hardouin, serviteurs de l'État prussien, comme Hinschius que je nommais au début de cet article, sont mal qualifiés à leur faire subir le traitement critique et purement scientifique dont ces documents ont besoin. Cependant ces noms représentent encore de graves autorités. Les actes conciliaires ont eu plus à souffrir des réimpressions successives. On voit alors se produire ce qui s'est passé pour les auteurs classiques. Chaque édition marque un recul sur la précédente. De temps en temps un grand philologue intervient, donne un vigoureux coup de barre, puis le mouvement s'arrête. C'est là l'effet de la tyrannie des vulgates, où les fautes d'impression et les leçons banales lèvent à chaque édition comme une mauvaise herbe. Enfin la nécessité de reprendre le travail par la base, l'étendue des recherches, et aussi la précision et la minutie des méthodes modernes, rendent maintenant une telle entreprise impossible à un homme. Une académie seule pourrait s'en charger et en venir à bout.

On doit remercier le P. Quentin d'avoir posé la question et d'avoir jeté une lumière crue et implacable sur le fourré des in-folios de Mansi. Il a joint à son travail des lettres inédites ou rares qui expliquent plusieurs épisodes d'une histoire jusqu'ici assez mal connue.

Paul Lejay.

Tafeln zur Geschichte der Philosophie, von C. Stumpf, o. ö. professor der philosophie an der Universität Berlin; zweite Auflage, Berlin, Speyer und Peters, 1900, 10 ff. non paginés et 4 tableaux. Prix cartonné : 1 mk. 60.

Pour alléger la tâche du professeur et permettre aux étudiants d'avoir sous la main des dates exactes, M. Stumpf a conçu deux séries de tableaux. La première disposée en grandes feuilles pliées et encartées dans la reliure, comprend les philosophes depuis Thalès, avec leurs dates, le tout classé par écoles et chronologiquement. La deuxième série de tableaux contient les dates de publication des principaux ouvrages de philosophie, de 1440 à 1870 ; ils sont classés par pays.

Une publication de ce genre comporte, au moins pour les temps modernes, un choix, et ce choix est toujours discutable, suivant le point de vue de chacun. On peut trouver que le P. André avait autant de droits à être nommé que Dubos, Fontenelle que Bayle. Mais l'histoire de la philosophie française au XIXe siècle présente des lacunes plus graves. L'omission de Joseph de Maistre, Bonald, Gratry, Vinet est presque scandaleuse.

Ces imperfections sont faciles à réparer ; les tableaux de M. Stumpf sont bien conçus et ne rendront pas de services seulement qu'aux étudiants.

M. D.

Langton Douglas. **Fra Angelico.** London, G. Bell, 1900. In-8°, xix-206 p., avec 62 photogravures.

Il existe, en Angleterre et aux États-Unis, un public nombreux pour les monographies richement illustrées d'artistes italiens de la Renaissance. Depuis le *Lorenzo Lotto* de M. Berenson et le *Raphaël* de Mme Julia Cartwright (1895), nous en avons compté plus d'une douzaine ; et voilà que l'automne — ce printemps des livres — nous apporte à la fois le *Botticelli* de M. Plunkett et le *Fra Angelico* de M. Langton Douglas. Si les ouvrages de ce genre se multiplient, cela ne tient pas seulement à ce qu'ils sont utiles et demandés ; c'est aussi qu'il n'est pas difficile de les écrire, quand on ne place pas son idéal bien haut. Muni du chef-d'œuvre classique de Cavalcaselle et Crowe, des livres de Morelli et de Berenson, de l'*Archivio dell' Arte* et des catalogues d'Anderson et d'Alinari, un journaliste à la plume experte peut mettre sur pied, en quelques mois, une monographie satisfaisante. Le mérite réel, la part personnelle de l'auteur ne sont pas aisés à discerner, car seuls quelques spécialistes connaissent l'état précis des questions au moment où paraît une de ces monographies qui les reprennent — et ne les font pas toujours avancer.

Nous avions déjà trois livres récents sur Fra Angelico, ceux de Beissel (1895, trad. franç., 1898), de Supino (trad. franç., 1898) et de Tumiati (1897). M. Douglas a voulu que le sien fît une part plus large à la critique historique et serrât de plus près les problèmes de chronologie. Ces problèmes sont assez délicats quand il s'agit de classer une œuvre en apparence aussi homogène que celle du Frate, dont M. Lafenestre pouvait écrire il y a quinze ans :[1] « On n'a aucune peine à reconnaître une de ses peintures ; on éprouve presque toujours un certain embarras à la dater. » M. D. a certainement réalisé un progrès dans le classement des tableaux et des fresques de Fra Angelico par l'étude combinée des motifs et des types, d'une part, et, de l'autre, des accessoires de sculpture et des ornements d'architecture. Ainsi, il fait observer (p. 76) que, dans le *Martyre de Saint-Marc*, le Frate a introduit des chapiteaux ioniens, dont le premier exemple à Florence se trouve à Or San Michele (1425); il met en lumière l'influence de Michelozzo, de Brunelleschi et même de l'antique sur un peintre qu'on a parfois

---

1. Lafenestre, *La peinture italienne*, t. I, p. 146. Ce joli livre est de ceux que M. Douglas paraît ignorer.

trop étroitement rattaché au Moyen âge. Toutefois, M. D. a bien l'air de s'escrimer contre un fantôme lorsqu'il combat longuement la thèse « de quelques-uns », suivant laquelle Fra Angelico n'aurait été qu'un giottesque attardé, un compositeur de pieuses pictographies, un saint bien doué pour l'illustration, etc. Je ne trouve cette erreur ni dans Woermann, ni dans Lafenestre, ni dans Berenson et je regrette que M. D. n'ait pas désigné plus nettement les « maîtres de la critique » dont il prétend contredire le sentiment (p. 5). On ne peut, d'ailleurs, qu'approuver la formule où il résume le sien : « Ce fut avant tout un artiste, un artiste qui se trouva être, par surcroît, un saint. » La piété est une belle chose, mais ne dispense pas d'apprendre un métier.

M. D., qui écrit assez agréablement, n'évite pas toujours la banalité ou la recherche. On voudrait ne pas rencontrer une phrase comme celle-ci (p. 20) : « *It (new knowledge) must pass through the alembic of the master's potent idiosyncrasy*. Cela s'appelle, en toutes les langues, du galimatias. Du reste, dans ce passage, M. D. avance que Fra Angelico ne s'est pas laissé influencer (*was no respecter of persons*), alors que plus loin (p. 158) il signale, avec raison d'ailleurs, l'action puissante exercée sur cet artiste par le grand Masaccio et par d'autres. On démêle facilement la pensée de M. D., à savoir que Fra Angelico est resté lui-même tout en profitant des leçons qu'il recevait ; cela est exact, mais pouvait se dire plus clairement.

Toute monographie d'artiste a pour ossature une liste critique de ses œuvres, car pour reconstituer une individualité quelconque, artistique ou littéraire, il faut employer, à titre exclusif, des documents authentiques. Une fois cette liste dressée, l'ouvrage est fait : il n'y a plus qu'à l'écrire. M. D. n'a pas manqué d'imprimer (p. 191-199) la liste des peintures de Fra Angelico qu'il croit authentiques, sans mentionner celles qu'il condamne. En comparant cette liste avec celle qu'a donnée M. Berenson dans ses *Florentine painters*, je me suis bientôt aperçu qu'elles étaient presque identiques. Si, d'autre part, on rapproche la liste donnée dans la première édition du livre de M. Berenson de celle de MM. Crowe et Cavalcaselle, il appert que M. Berenson a fourni un travail personnel considérable, moins par les additions que par les éliminations auxquelles il s'est décidé à bon escient. Donc, s'appropriant le travail d'autrui, sans un mot pour en avertir le lecteur, M. Douglas a fait preuve d'un sans-gêne qu'il est difficile de qualifier. Les différences des deux listes portent sur quelques œuvres sans importance : ainsi M. Douglas ajoute une fresque abîmée de Cortone, un petit panneau de Dublin, une fresque ruinée de Saint-Pétersbourg (qu'il dit lui-même complètement repeinte, p. 82) ; il omet la *Madone* d'Oxford, qu'il considère comme une œuvre d'atelier (p. 39), un panneau de Munich (992) et trois petits tableaux de Berlin (60, 61, 62). S'il mentionne à S. Marco de Florence (p. 196) le *Couronnement*

de la Vierge dont M. Berenson n'a rien dit, c'est au prix d'une contradiction, car, dans le corps du volume (p. 38), il déclare que cette peinture n'a pas été exécutée par Fra Angelico.

Le manque de scrupule de M. D. ne s'est pas arrêté là. A plusieurs reprises (p. 47, 51), il insiste sur le fait que Fra Angelico, le premier parmi les peintres italiens, a représenté, au fond d'un de ses tableaux, un paysage réel, une vue du lac de Trasimène prise de Cortone ; or, cela a été remarqué, pour la première fois à ma connaissance, par M. Berenson (*Flor. Painters*, p. 26). Ce que M. D. dit de Verrocchio et de Baldovinetti considérés comme paysagistes est emprunté, toujours sans aveu, à la même source. Et pour qu'il ne reste aucun doute sur la malice des procédés de M. D., je remarque que deux fois, (p. 96, 169) il imprime entre guillemets des phrases entières de M. Berenson sans renvoyer à l'ouvrage qu'il a sous les yeux et sans nommer l'auteur. Après cela, les psychologues ne s'étonneront pas de constater (p. 17-19) qu'il adresse au même connaisseur, mais toujours sans le nommer, deux pages de critiques hargneuses, qui viennent là sans aucune raison apparente. En littérature comme sur les grands chemins, on est toujours tenté d'assommer ceux qu'on détrousse.

Le cas de M. Douglas n'est malheureusement pas isolé. Dans le monde des connaisseurs d'art moderne, ou de ceux qui veulent se faire passer pour tels, fleurissent ou sévissent des pratiques vraiment fâcheuses ; les haines sournoises, les basses jalousies y semblent plus exaspérées qu'ailleurs par le *struggle for life*. Le seul moyen de porter remède à ce triste état de choses, c'est de le constater, à l'occasion, sans réticences [1].

Salomon Reinach.

Charles Andler. **Le prince de Bismarck.** — Paris, Georges Bellais, 1899, in-12, x-402 pages.

Charles Benoist. **Le prince de Bismarck,** *Psychologie de l'homme fort.* — Paris, Perrin, 1900, in-16, 291 pages.

Henri Welschinger. **Bismarck** (1er volume de la série des « *Ministres et hommes d'Etat* »). — Paris, Alcan, 1900, in-16, 211 pages.

Les biographies de Bismarck ne manquent pas ; très peu subsisteront. Aux Allemands, il manque presque toujours le recul nécessaire à la claire vision des événements ; aux étrangers, la connaissance des choses allemandes. M. Andler fait exception. Son livre n'est pas, comme tant d'autres aujourd'hui parmi nous, une compilation de fiches ; il est vraiment un livre d'histoire : l'auteur réussit à nous faire

---

1. Il est piquant d'entendre M. Douglas lui-même (p. 19) déplorer, comme une plaie de ces études, *a restless craving for publicity and many petty jealousies.* On dirait une confession anticipée.

comprendre Bismarck parce qu'il connaît à fond l'Allemagne du XIXe siècle. Qu'il s'agisse de la Prusse féodale d'avant les conquêtes, ou de l'empire allemand unifié sous le gouvernement du chancelier, il est visible qu'avant d'aborder son sujet, M. A. avait acquis au préalable une maîtrise parfaite de la vie allemande sous tous ses aspects. Mérite rare et précieux, et qui n'est pas le seul. — M. A. est impartial. On dit souvent que la postérité commence à la frontière. L'idée cesse d'être vraie, dès que l'étranger s'est trouvé en contact avec le contemporain dont il parle, car alors les préjugés passionnels ne sont pas moindres que les dissidences de parti entre compatriotes. M. A. a su s'en abstraire. — Mais pour lui, impartialité n'est pas synonyme d'indifférence. Il se place très visiblement à un point de vue déterminé, qui est, en suivant Bismarck dans ses étapes successives, le libéralisme politique de l'avant-dernière génération, évoluant vers le socialisme démocratique d'aujourd'hui. L'historien de Bismarck n'est donc jamais un bismarckien, bien qu'à certains égards Bismarck ait été, dans notre siècle, le champion le plus énergique du principe national, du gouvernement laïque et de l'état socialiste. M. A. l'a compris, et ce n'est pas un des moindres intérêts de son livre que cette confrontation de l'homme d'Etat avec une politique à laquelle il donnait sans cesse des gages, tout en lui échappant toujours. — Dans le détail, il est à peine besoin de dire que, renseigné comme il est, M. A. est toujours exact, et aussi complet qu'il est possible dans une étude de courte dimension. Peut-être même lui est-il arrivé quelquefois d'avoir voulu trop dire en peu d'espace. « Je me suis moins attaché (dit-il dans son Avant-propos, p. VII) à décrire les faits qu'à donner les mobiles des actes ». Rien de mieux, mais à la condition que les faits soient familiers au lecteur, et on peut douter qu'il suffise toujours de les rappeler sommairement ou par allusion. — Certains passages paraissent trop condensés : il eût fallu élaguer ou allonger. Du moins la forme donne cette impression. Le style est très expressif et personnel, mais par moments, il semble un peu tendu et d'une simplicité laborieuse. Bismarck apparaît très vivant, et son portrait est poussé avec soin ; la manière dont M. A. explique les évolutions du chancelier, et comment il soudait ses théories à sa politique, nous paraît l'expression de la vérité même. Mais les comparses sont souvent peints d'un seul trait, qui parce qu'il est seul, et trop appuyé, donne presque la sensation de l'excessif caricatural, même quand il est juste et bien choisi, avec cette clairvoyance pénétrante qui est la caractéristique du livre tout entier. — Au reste, ce ne sont là que des réserves de détail, et qui visent plutôt la forme que le fond. Et il est permis de conclure que par la vigueur et l'originalité de la pensée, autant que par la sûreté et l'abondance de l'information, le beau livre de M. Andler devra être classé tout au premier rang des biographies que nous avons déjà si nombreuses du prince de Bismarck.

M. Charles Benoist a bâti son étude sur un paradoxe. Bismarck est un homme fort ; or le Prince de Machiavel est le type de l'homme fort ; donc le Prince est le type de Bismarck. Le syllogisme est impeccable. « Tel Machiavel conçut et décrivit le Prince en 1513 dans un village de la banlieue de Florence, et tel, pour la plus grande gloire de la Prusse en Allemagne, de 1862 à 1890, vingt-huit années durant, M. de Bismarck l'incarna » (p. 6) : « Bismarck est le Prince, l'Homme fort » (p. 288). — Il est possible que ce procédéde raisonnement soit de quelque utilité pour l'exégèse de Machiavel, mais il est certain que sur Bismarck lui-même, il n'apprend pas grand'chose. Et puis, il était également aisé, et oiseux, de comparer Bismarck avec le Demi-dieu des Anciens, ou avec le Héros de Carlyle, ou encore avec le Superhomme de Nietzsche. — Chez le prince de Bismarck, (devenu Bismarck le Prince, ne l'oublions pas) M. B. distingue quatre périodes : la souffrante, la militante, la triomphante et l'agonisante, et deux personnages : l'homme d'Etat et l'homme. Par quel prodige d'argumentation arrive-t-il ensuite à étudier les périodes et les personnages séparément ? Sa méthode nous l'apprendra. M. B. n'expose pas, il explique ; il ne nous dit pas ce que Bismarck a fait ou pensé : nous sommes censé le savoir, mais comment Bismarck pensait ou agissait ; il nous décrit la forme d'une matière absente, ou plutôt, il l'analyse, il la ratiocine, avec plus de subtilité peut-être que de pénétration véritable. Enfin, en guise de détails concrets, car il en faut tout de même, il nous livre, avec un certain nombre de citations — de Bismarck et du Prince — un prestigieux trésor de métaphores et de comparaisons, qui sont souvent fort jolies, mais peu nourrissantes. — Donc voilà un homme qui fut par excellence l'homme du réel, le plus étonnant réaliste qu'on ait vu dans ce siècle, au point qu'il réussit à faire de son idéal une réalité vivante : il meurt ; je le baptise type abstrait, je le découpe en catégories, je le vide de ses actes et de ses idées, je couvre ce qu'il en reste d'un semis de fleurs métaphoriques, et ces quatre opérations constituent la « psychologie de l'homme fort. » Soyons juste : disons que l'auteur est l'homme fort de la psychologie. On s'attendait de voir Bismarck et on trouve M. Charles Benoist. Faut-il s'en plaindre ? Le livre est amusant. Et comme la personnalité de M. Charles Benoist est généralement moins connue que celle de Bismarck, le livre est ainsi plus nouveau.

Le *Bismarck* de M. Henri Welschinger se lit sans peine, mais aussi sans grand profit. Il a un refrain : « par le fer et par le sang », « par le fer et par le feu », « *ferro et igne* » (au titre et p. 18, 34, 39, 43, 44, 64, etc.), et ce refrain n'est pas très heureusement trouvé ; Bismarck, après tout, n'est pas un Attila. Il contient des tirades de rhéteur (voy. p. 95 : « Toi, Moltke, quitte ta face de spectre... ») et des comparaisons de rhétoricien (voy. p. 197 et suivantes : « Bismarck a été le Richelieu de la Prusse »..... « tous deux ont voulu écraser

l'Autriche... »), il donne aussi quelques anecdotes curieuses qui ne sont pas toutes authentiques, mais peu de faits précis (M. W. n'indique même pas dans son texte la date de naissance de Bismarck, p. 28 : il faut regarder au titre courant) et moins encore d'idées nouvelles. Les meilleurs chapitres se rapportent à l'action diplomatique de Bismarck, de 1862 à 1870; mais l'introduction (la Prusse de 1786 à 1862) aurait pu être supprimée sans inconvénient, tant elle est sommaire; et les derniers chapitres où M. W. fait l'histoire de la politique intérieure de Bismarck depuis 1871 paraissent quelque peu rapides et superficiels. Mais ils sont exempts d'inexactitudes trop flagrantes, et somme toute, l'agréable ouvrage de M. Welschinger convient parfaitement au grand public — bourgeois et français — auquel il est destiné.

G. Pariset.

— Nous avons reçu : A. Houtin, *Dom Couturier, abbé de Solesmes* (Angers, Germain et Grassin, 1899; 384 pp. in-18). Dom Couturier a été un disciple de dom Guéranger et a adopté son attitude intransigeante. On verra, dans ce récit, l'embarras des ultramontains, lorsque l'obéissance aveugle aux « directions » du pape, bruyamment préconisée par eux, vint contrarier leurs idées politiques. Il est certain que dom Guéranger et les « infaillibilistes » n'avaient prévu ni la déclaration des congrégations (1880), ni l'affaire de l'*Amstelbode* (1885), ni le toast du cardinal Lavigerie; mais, comme le dit M. Houtin, la mort épargna au père abbé la surprise de cette dernière évolution. On voit qu'il s'agit dans ce livre d'une histoire bien récente et aussi des médiocres querelles où s'est usée l'activité des catholiques français depuis soixante ans : singulier christianisme que celui dont s'inspire un religieux pour écrire : « L'auteur a compris que le nom du Père Gratry serait blessant »; et cependant le silence fait sur ce nom paraissait insuffisant; ou pour repousser le titre de la congrégation de Saint-Maur « que le jansénisme avait profané! » Malgré les difficultés de sa tâche, l'hagiographe s'en est tiré à son honneur. Il s'est abstenu d'apprécier, et, qu'il s'agisse soit de ces polémiques soit de la dramatique expulsion de 1880, il a laissé parler les faits. A plus d'une reprise, il a même induit le lecteur à quelque sévérité pour son héros; voir pp. 189, 255, 74 : « Il se laissa toujours aller à la spontanéité de la vérité. » Cette phrase peut passer pour un joli euphémisme ou pour du galimatias. Le style est sobre et soigné. On pourrait y regretter seulement quelques barbarismes du journalisme, comme « de suite » pour « tout de suite ». Le livre dans l'ensemble est intéressant et le public religieux, pour lequel il a été écrit, prendra plaisir à certaines pages sur l'idéal monastique (199 sqq.), sur la liturgie (354), etc. — M. D.

— M. Waltzing est en train de préparer, avec le concours de ses élèves, un lexique de Plaute. Le lexique de Liège contiendra un dépouillement complet de tous les passages classés d'après la forme du mot et d'après la construction. S'il est jamais achevé, il formera comme une grammaire de Plaute où les faits seraient classés par ordre alphabétique des mots. Un spécimen a paru dans le n° 1 du *Musée belge* de 1899 et aussi en tirage à part : *Lexique de Plaute*, publié sous la direction de J.P. Waltzing, *A-Accipio;* Louvain, Peeters, 1900; 99 pp. in-8°; prix : 3 fr. Il contient les articles *a, ab, abs* (très important), *abaliens, abauos, abdictiuos, abdo, abdomen,*

abduco, abeo (15 pages), *aberro, abeto, abhinc, abhorreo, abicio, abiegnus, abies, abigo, abitio, abitus, abiudico, abiuro, ablego, abnuo, abnuto, abortis, abripio, abrogo, abscedo, abscido, abscondo, absinthium, absoluo, absorbeo, absque, abstergeo, absterreo, abstineo, absto, abstraho, abstrudo, absum, absumedo, absumo, abundo, absurde, abutor, accedo.* Il n'y a qu'à louer la méthode et la science des étudiants et du professeur qui ont pu mettre sur pied un si utile travail. Pour donner une idée de la précision des connaissances des auteurs, il suffit de citer cet en tête d'article : « *Absque,* loin de, employé dans une phrase hypothétique pour exprimer une absence supposée », et à la fin de l'article un renvoi à Brix, *Trin*, 832, met sur la voie de notions exactes. Par une malchance cruelle, la première citation de tout le specimen est sans référence. Au point de vue typographique, il y aurait des réserves à faire. Les auteurs feront bien de choisir des caractères de type différent pour *chaque espèce* d'indications, ainsi de ne pas employer les caractères gras à la fois pour les mots têtes d'article et pour les subdivisions des articles. Nous souhaitons le prompt achèvement de cet inappréciable instrument de travail. Le moment était venu de faire un lexique de Plaute après la terminaison des deux éditions de Leipzig. Mais pourquoi les auteurs ne mentionnent-ils pas aussi celle de Leo ? — P. L.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 2 novembre 1900.

M. Longnon, président, annonce la mort de M. Max Müller, associé étranger de l'Académie.

M. Michel Bréal donne lecture d'une notice sur la vie et l'œuvre de M. Max Müller.

M. Clermont-Ganneau signale et commente un certain nombre de monuments récemment découverts par M. le Dr Bliss en Palestine. — Il présente ensuite la photographie d'une mosaïque avec une inscription en caractères hébreux carrés, trouvée entre Séphoris et Nazareth, et portant le nom d'un certain Joseph, peut-être celui-là même qui, selon saint Epiphane, se convertit au christianisme, fut comblé d'honneurs par Constantin et construisit plusieurs églises en Galilée.

L'Académie se forme en comité secret.

Séance du 9 novembre 1900.

M. le secrétaire perpétuel donne lecture d'une lettre de M. Gauckler annonçant qu'il a été autorisé par M. René Millet, résident général de France en Tunisie, à offrir à l'Académie la copie de la mosaïque de Virgile exposée dans le pavillon de la Direction beylicale des Antiquités et arts. Cette copie est l'œuvre de M. Pradère, conservateur du musée du Bardo.

M. Salomon Reinach fait une communication sur l'orphisme dans la quatrième églogue de Virgile. Il essaye d'établir que cette églogue n'est pas, comme on l'a cru dès l'antiquité, une pièce de circonstance, remplie d'allusions aux événements politiques du temps. En réalité, il n'y est question ni d'Octave, ni d'Antoine, ni de la paix conclue entre ces deux chefs de parti, ni même d'un fils de Pollion. Ce petit poème est exclusivement religieux. L'inspiration y dérive de deux sources principales, l'une biblique, l'autre orphique. Les chants sibyllins, œuvre des juifs d'Alexandrie, ont apporté à Virgile des échos des prophéties d'Israël, auxquels il a mêlé ceux des poèmes mystiques qui couraient alors sous le nom d'Orphée. Cette alliance de l'esprit biblique avec le mysticisme grec se retrouve dans le christianisme primitif ; elle explique le caractère chrétien de la quatrième églogue qui avait déjà frappé les Pères de l'Eglise. L'enfant dont Virgile y annonça la naissance et qui doit présider à un nouvel âge d'or n'est pas un personnage historique : il n'est autre que le Bacchus orphique, fils et héritier de Jupiter.

M. Paul Viollet commence la lecture d'un mémoire sur les Etats généraux au moyen âge.

Léon Dorez.

Propriétaire-Gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy, imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 48 — **26 novembre** — **1900**

MITTEIS, Les papyrus grecs de l'Égypte. — WIEDEMANN, Les morts en Égypte. — P. M. MEYER, L'armée des Ptolémées et des Romains en Égypte. — Société archéologique de Glascow, La muraille d'Antonin. — SARWEY et HETTNER, Le limes germanique et rhétique, VII-X. — ASSERETO, Gênes et la Corse. — HAGEN, Le Gral. — Wolfram, Parzival et Titurel, p. MARTIN, I. — BALZANI, Les chroniques italiennes du moyen âge. — VAN DAM, Shakspeare. — IVE, Les dialectes romans de l'Istrie. — TUGAN RABANOWSKY, Histoire de la fabrique russe. — AUBRY, La musicologie médiévale. — EXPERT, Les maîtres musiciens de la Renaissance française. — BELLAIGUE, Impressions musicales et littéraires. — STOCK, Le but et la conception de la vie. — PASCAL, L'incendie de Rome et les premiers chrétiens. — Nouvelle brochure de M. Knoke. — CANTARELLI, Mélanges. — HARRISSE, Découverte et évolution cartographique de Terre-Neuve.

L. MITTEIS, **Aus den Griechischen Papyrusurkunden,** ein Vortrag gehalten auf der VI Versammlung Deutscher Historiker zu Halle-a-S. am 5 April 1900, Leipzig, Teubner, in-8, 50 p.

Ce n'est pas le discours primitif que M. Mitteis publie ; c'est, comme il le dit dans son avertissement, une édition du discours remaniée et complétée sur certains points. Même sous cette forme, ce petit écrit est loin de couvrir le champ entier d'exploration que la découverte des papyrus d'Égypte nous a ouvert. Il ne cite qu'en passant le gain qui en est résulté pour la littérature classique, pour l'histoire propre, pour la théologie; il s'attache de préférence à indiquer le parti qu'on peut en tirer pour les études de l'administration, du droit, de l'économie politique, non seulement en Égypte, mais dans le monde gréco-romain. Des notes rejetées à la fin donnent quelque peu de bibliographie et un certain nombre d'explications ou de discussions techniques qui n'auraient pas été de mise dans le texte même.

Dans l'ensemble, cette brochure atteint le résultat que l'auteur se proposait : elle montre clairement au grand public le genre d'intérêt qui s'attache aux papyrus grecs de l'Égypte et l'utilité qu'on en tire déjà pour l'histoire de l'antiquité.

Les observations originales n'y manquent point, mais le peu d'espace dont M. Mitteis disposait l'a empêché de les traiter aussi longuement qu'il conviendrait. Seule la théorie de l'*Autarkie de la maison*, formulée par Rodbertus, lui a suggéré un développement assez ample.

Il lui paraît prouvé par les documents du temps des Ptolémées qu'à côté des paiements en nature, les paiements en argent tenaient une place prédominante dans l'économie publique ou privée. L'impôt foncier était dès lors le seul qu'on acquittât en nature, non sans certaines restrictions : partout ailleurs l'État, les temples et les particuliers préféraient régler leurs affaires au moyen du métal. Ce fait admis, il se hâte de déclarer qu'il n'en faudrait pas pousser trop loin les conséquences : si le monde antique possédait lui aussi son encaisse métallique qui le couvrait, cette couverture était trop courte et trop mince pour ses besoins. On la voit disparaître à partir du IVe siècle après J.-C. et les paiements en nature reparaître dans les papyrus égyptiens avec fréquence. Le plus souvent on considère ce retour aux procédés d'autrefois comme étant une suite naturelle de la décadence générale qui atteignit le Bas-Empire romain. M. Mitteis ne pense pas qu'il en soit ainsi. Si le monde antique s'est écroulé soudain, cela tient, pense-t-il, à ce que la constitution d'un empire universel par les Césars était prématurée. Un empire universel ne peut, en effet, subsister sans un système financier très développé et sans le mouvement de commerce et d'industrie correspondant : faute de quoi, il est incapable de résister longtemps aux charges de toute nature que ses besoins lui imposent, armées et flottes gigantesques, entretien de la machine administrative, etc.

La brochure de M. Mitteis est d'un style clair et d'une composition facile : on la lira avec plaisir en même temps qu'avec profit.

H. G.

A. Wiedemann, **die Toten und ihre Reiche im Glauben der Alten Ægypter** (forme le 2e fascicule de la 2e année de l'*Alte Orient* publié par la Vorderasiatische Gesellschaft), Leipzig, J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung, 1900, in-8, 36 p.

M. Wiedemann, après une courte introduction où il expose brièvement le peu que nous savons des idées que les Égyptiens pouvaient entretenir sur la mort du monde, c'est-à-dire sur sa destruction par l'eau ou par le feu, définit le concept qu'ils se faisaient de la mort de l'individu, puis décrit successivement les royaumes différents que la religion et la croyance populaire assignaient aux morts, sous la terre, sur la terre et au ciel. Il montre comment divers modes de traiter le cadavre se développèrent d'après les théories qui avaient cours, la mise en morceaux, puis l'ensevelissement des os d'une part, l'embaumement de l'autre. Il indique comment et à quelle intention se constitua le système d'offrandes funéraires dont on constate l'existence dès les époques les plus anciennes. L'identification du mort avec Osiris, ses voyages dans l'autre monde, son arrivée aux Champs Élysées, son jugement, sa destinée finale lui fournissent la matière de quelques

pages claires et précises. Il termine son exposition par l'indication des parties secondaires dont la survivance humaine était composée : à côté de l'âme oiseau (*bai*) et du double (*ka*), le corps momifié *sâhou*, l'ombre noire (*khaibît*), le lumineux (*khou*), le *sekhem*, le cœur (*ab* ou *haîti*). Le tout est dit clairement, largement, avec la simplicité de style qui convenait au sujet : c'est un modèle accompli de ce que doit être une œuvre de vulgarisation en matière aussi obscure encore et aussi complexe.

Une observation de détail. M. Wiedemann considère que la partie de la survivance humaine appelée le *sekhem* est une sorte de corps plus raffiné, mais demeure semblable au corps visible que chaque homme possède pendant sa vie. J'ai eu l'occasion d'étudier au Collège de France, il y a trois ans passés, les textes relatifs à cette partie peu connue des conceptions égyptiennes, et d'en déterminer la nature d'une façon plus précise qu'on n'avait fait encore. Pour le dire en deux mots, le *sekhem* est à l'origine le casse-tête ou plutôt le sabre de bois de figure particulière qui caractérisait l'homme d'armes, le chef, aux temps très anciens, et qu'on déposait dans la tombe ou sur la tombe avec le cadavre. L'âme du mort était censée y résider, et il devenait dès lors comme un corps nouveau sur lequel elle s'appuyait pour vivre. Lorsque la statue devint le support de l'âme, la conception du *sekhem* déchut mais sans disparaître, et elle changea de nature. Le mot *sekhem* et le casse-tête qui servait à l'écrire conservèrent le sens général de *corps*, *image*, *figure*, qui résultait de l'emploi primitif de l'objet, et, s'appliquant aux statues de double, les désignèrent désormais, qu'il s'agît de l'homme ou des dieux : *sekhem*, ou plutôt *sakhîmou*, devint le synonyme de *statue*. Le mot garda pourtant de son origine une nuance de sens très appréciable : il marque ce que les écrits hermétiques appellent *la statue prophétique*, la statue d'homme ou de dieu à laquelle les rites de la consécration ont fixé une âme.

G. Maspero.

P. M. Meyer, **Das Heerwesen der Ptolemäer und Römer in Aegypten,** Leipzig, 1900, 231 pages in-8° chez Teubner.

« Il n'est question dans ce livre, nous dit l'auteur au cours de sa préface, ni de stratégie ni de tactique. » Il aurait pu ajouter : ni de l'organisation, ni de l'administration de l'armée, ni de la composition des troupes du pays, ni de son histoire militaire, ni en somme de toutes les questions que semblerait indiquer le titre choisi par l'auteur. Il faut lire l'introduction pour savoir que M. Meyer a surtout cherché « à résoudre une question : quelle place revient aux différentes nationalités dans l'armée des Ptolémées et dans celle des Romains en

Égypte ». Évidemment, c'était le droit strict de M. M. de limiter ainsi son sujet ; mais alors il eût fallu nettement le marquer dans la rédaction du titre. Une analyse succincte de la partie de l'ouvrage relative à l'époque romaine montrera en même temps combien l'auteur a restreint ses recherches et aussi à quels résultats curieux il est arrivé, grâce à l'étude des nombreux papyrus publiés de tous côtés depuis quelques années.

Sous les Ptolémées, certaines catégories d'hommes avaient reçu en échange du service militaire dans l'armée territoriale, des concessions de terres ; c'est ce qu'on appelait les κάτοικοι. Ces terres privilégiées avaient passé successivement soit aux descendants des premiers occupants, soit à des acquéreurs, sans rien perdre de leur nature spéciale ; bien plus, elles conféraient à ceux qui en devenaient possesseurs la qualité de κάτοικοι. A l'époque romaine on trouve, parmi ces nouveaux κάτοικοι, des Égyptiens, des Gréco-égyptiens, des citoyens d'Alexandrie, des citoyens romains. Ce sont précisément ces κάτοικοι qui alimentaient presque complètement l'armée romaine aux deux premiers siècles de notre ère. Tandis que le reste des habitants du pays et des petits propriétaires étaient soumis à la λαογραφία et inscrits, lors du recensement régulier qui avait lieu tous les quatorze ans, sur une liste spéciale, celle des imposables en argent, les autres figuraient sur la liste de l'ἐπίκρισις ou conscription et étaient réservés pour l'armée : les citoyens Alexandrins et Romains étaient destinés aux légions, les autres aux troupes auxiliaires et aux flottes. Ce recensement s'opérait sur place et par maison. En outre, il y avait annuellement à Alexandrie une autre ἐπίκρισις à laquelle devaient se présenter ceux qui étaient appelés au service ; on les inscrivait sur les registres des différents corps et on les soumettait à un conseil de révision ; là aussi on donnait leur congé officiel à ceux qui avaient achevé leur temps de service. Les choses se passèrent ainsi jusqu'en 212. Cette année-là et, d'après les calculs de M. Meyer, — pour l'Égypte, du moins — entre le 27 octobre et le 8 novembre, l'empereur Caracalla, par une constitution célèbre, accorda le droit de cité à la plus grande partie des habitants libres de l'Empire. L'étude des papyrus prouve que les différentes catégories de personnes qui constituaient les κάτοικοι se retrouvent parmi les hommes qui, pendant les trente années qui ont suivi 212, prirent le gentilice *Aurelius,* qui, par conséquent, reçurent à cette époque le droit de cité ; autrement dit que ce sont les κάτοικοι qui profitèrent en grande partie de la réforme de Caracalla. Les λαογραφούμενοι, au contraire, restèrent étrangers à cette faveur. Désormais, les κάτοικοι étant tous citoyens romains, les troupes égyptiennes ne renfermèrent plus de pérégrins, aussi bien les corps auxiliaires que les légions. Les non-citoyens ne furent incorporés dans l'armée qu'après Dioclétien.

En somme M. M. n'a donc examiné, comme il le voulait, que les éléments qui entraient dans la constutution de l'armée d'Égypte ; il a

montré en quoi cette armée, sous les empereurs, avait succédé à celle des Ptolémées. Deux appendices, pourtant, je ne dirai pas complètent, mais enrichissent un peu le travail: une liste des préfets d'Égypte que la publication des papyrus grossit tous les jours (voir les *addenda*, p. 229 et suiv.), et une histoire assez succincte des deux légions égyptiennes, la XXIIe *Dejotariana* et la IIIe *Gallica*. Tous deux ne sont, du reste, qu'une réédition améliorée d'articles de revues publiés antérieurement.

M. Meyer, qui connaît si bien les papyrus, ne s'arrêtera pas, j'espère, en si bon chemin et tiendra à les interroger sur toutes les particularités relatives à l'armée d'Égypte. Alors, il nous donnera un travail d'ensemble répondant véritablement au titre qu'il a choisi par avance, comme une promesse pour l'avenir.

R. Cagnat.

The Antonine Wall, **An account of excavations made under the direction of the Glascow archaeological Society**, Glascow, 1899, 173 pages, in-4°, chez Mac Lehose et fils.

O. v. Sarwey et F. Hettner, **Der Obergermanisch-Raetische Limes des Roemerreiches**, Heidelberg, 1897-1898, liv. VII à X, chez O. Petters.

On sait que pour défendre la Bretagne contre les invasions des Barbares, Antonin le Pieux construisit un rempart qui coupait de l'Est à l'Ouest l'île qui forme aujourd'hui l'Angleterre et l'Écosse, reliant les Friths de la Clyde et du Forth entre Glascow et Edimbourg. Ce rempart se composait d'un talus précédé d'un fossé et doublé d'une route militaire. On n'avait jamais encore étudié l'ensemble de cette fortification plus d'une fois signalée et même explorée sur certains points. La société archéologique de Glascow a voulu combler cette lacune ; elle a entrepris de suivre d'un bout à l'autre le tracé de la muraille d'Antonin ; elle y a travaillé de 1890 à 1893 ; et le présent volume est le résultat de ces recherches. Les auteurs ont divisé ce tracé en un certain nombre de sections, pour lesquelles une suite de coupes est donnée dans des planches annexées au travail ; à chacune correspond une courte description. En outre, dans des conclusions générales, on a examiné successivement le mode de construction du rempart (terre et gazon renforcés par des fascines), qui repose sur une ligne de fondations en pierres, l'établissement de la berme, du fossé, de la voie militaire. Le livre se termine par plusieurs appendices : 1° autel à Silvain trouvé dans les fouilles et dédié par un préfet de la cohorte des *Hamii*, et, à ce propos, considérations sur cette cohorte et sur les garnisons défendant le rempart ; liste des monnaies recueillies (commençant avec Vespasien et finissant à Antonin le Pieux et à ses successeurs immédiats ; ce qui prouve que le pays a été à peu près évacué peu de temps après la construction du rempart) ; 3° analyse des échan-

tillons de terre prélevés en différents endroits du rempart et permettant d'en déterminer la composition primitive.

En somme, étude intéressante et recherches qui épuisent à peu près la question.

Parallèlement la science allemande continuait à faire connaître le résultat des fouilles entreprises tout le long du *limes* germanique et rétique. J'ai déjà eu l'occasion de parler ici de cette belle publication : chaque fascicule contient la description d'un ou plusieurs des forts qui jalonnaient la frontière, avec une pagination spéciale pour chaque fortin, ce qui permet la vente isolée des différentes parties. On est arrivé actuellement à la dixième livraison. Les quatre dernières contiennent le résultat des investigations de la commission du *limes* dans les *castella* de Hofheim, Schierenhof, Langenhain, Walheim, Sulz, Neckarburken, Kesselstadt, Böckingen et Buch. Ces forts, bâtis tous sur le même plan, sont naturellement d'une conservation fort inégale. Ils fournissent généralement à peu près les mêmes documents : débris d'armes et d'objets usuels, poteries, briques estampillées au nom des légions et des cohortes qui les occupaient, inscriptions. Les présentes livraisons ne contiennent à cet égard rien de saillant, sauf deux bas-reliefs représentant des scènes relatives au culte de Mithra (*Castellum* de Walheim, p. 12) et un diplôme militaire (*Castellum* de Neckarburken, p. 27).

R. Cagnat.

Genova e la Corsica 1358-1378 par Ugo Assereto. Spezia, tipografia Francesco Zappa, 1900.

Le général Ugo Assereto a réuni dans cette brochure les articles qu'il a publiés de juillet à septembre 1900 dans le *Giornale storico e letterario della Liguria*.

Il remonte aux commencements de la domination Génoise en Corse et fait une esquisse rapide de son développement de 1222 à 1297. A la suite de la donation de la Corse faite par le pape Boniface VIII au roi d'Aragon, les Génois, affaiblis d'ailleurs par leurs discordes civiles, voient leur puissance déchoir peu à peu dans l'île et se réduire enfin à la possession de Bonifacio. En 1340, sous le gouvernement du doge Simone Boccanegra, les troupes de la République font en Corse une expédition brillante, mais qui ne paraît pas avoir eu de résultats durables. En 1347, les seigneurs Corses, se jugeant mal soutenus par les Aragonais, se rapprochent des Génois ; mais la peste de 1348 oblige ceux-ci à différer leur intervention jusqu'au second dogat de Simone Boccanegra. Le peuple corse, exaspéré par la tyrannie de ses barons, se révolte contre eux sous la conduite de Sambucuccio d'Alando, et recourt à son tour aux Génois : *l'union de*

la commune de Corse et de la commune de Gênes est conclue en 1358, et Boccanegra a l'habileté de la faire ratifier par le pape et le roi d'Aragon. La Corse se trouve ainsi réunie à Gênes sans combat et sans fortes dépenses. Mais bientôt les difficultés renaissent : un gouverneur génois est massacré par des factieux; un autre est chassé de l'île; en terre ferme, Gênes est menacée de la guerre sur plusieurs points. Arrigo della Rocca, soutenu par le roi d'Aragon, débarque alors dans l'île et la conquiert sans peine, à l'exception de Calvi et de Bonifacio. En 1378, le gouvernement génois, estimant que les dépenses nécessaires à la défense de la Corse devenaient trop onéreuses, céda l'île à une association de six particuliers, connue sous le nom de *Maona* de Lomellini. Cet acte déloyal, contraire aux conventions stipulées avec les insulaires en 1358, rompt à jamais l'union des deux communes. La Corse, traitée en terre conquise, soutiendra pour conserver son indépendance une guerre de près de quatre siècles, jusqu'à ce que la séparation soit totale et définitive.

Si la brochure du général A. est peu volumineuse, (90 pages environ), elle est en retour d'un prix inestimable pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la Corse. L'auteur ne l'a publiée qu'après les plus longues et les plus minutieuses recherches dans les archives publiques et particulières. Il constate l'exactitude des historiens Corses, Giovanni della Grossa et Pietro Cirneo, pour les événements antérieurs à 1360, particulièrement pour l'époque, jusqu'ici discutée, à laquelle vécut Sambucuccio d'Alando. Il indique les erreurs et les lacunes de leur récit pour les années suivantes ; mais il donne en même temps le moyen de le corriger et de le compléter, en signalant aux chercheurs les sources où ils peuvent puiser.

Exprimons pourtant en terminant le regret que le général Assereto n'ait pu connaître de Giovanni della Grossa que sa chronique abrégée et arrangée par Ceccaldi, au lieu du texte même du manuscrit, resté inédit jusqu'à ce jour. Ses citations eussent été plus exactes, ses appréciations plus justes, car plusieurs des reproches adressés au vieil historien doivent retomber sur son abréviateur. N'est-ce pas là une preuve nouvelle qu'il est urgent de publier le manuscrit de Giovanni della Grossa et de mettre entre les mains de tous le texte même de sa chronique ?

Abbé LETTERON.

Der Gral von Paul HAGEN **Quellen und Forschungen zur Sprach-und Culturgeschichte der germ. Völker**, fasc. 85. Strasbourg, Karl J. Trübner, 1900. In-8, 124 pp. 3 mk.

Wolframs von Eschenbach Parzival und Titurel, hgb. und erklärt von Ernest MARTIN. Erster Teil : Text. Germanistische Handbibliothek, (Tome 9). Halle-a. S., Verlag der Buchhandlung des Waisenhauses, 1900. In-8, LII-315 pp. 5 mk.

Le *Parzival* de Wolfram d'Eschenbach fourmille d'obscurités dont

de nombreux commentateurs n'ont pu entièrement triompher. M. Hagen, avantageusement connu par de bons travaux sur la littérature allemande du moyen âge, essaye à son tour d'élucider quelques points particulièrement intéressants du difficile poème.

C'est du côté de l'Orient que M. H. a cherché la lumière. Selon lui, la littérature arabe fournit la clef de l'origine du *Graal*. L'auteur de l'*Aventure du Graal*, dont Wolfram fait mention dans son *Parzival*, ne serait autre que l'astronome arabe Thebit. L'énigmatique *Flegetânîs* serait, non pas un nom d'homme, comme l'a cru Wolfram (ou Kyot), mais le titre d'un ouvrage astrologique du même Thebit (v. cependant p. 33, n. 1). Le nom de *graal* désignerait un bétyle. M. H. appuie cette dernière affirmation en corrigeant l'expression *lapsit exillîs,* qui a donné lieu à tant de controverses, en *lapis betillis.* L'argumentation de M. H. est fortifiée par une quantité de remarques érudites et paraît fort séduisante au premier abord. Elle n'enlève cependant pas tous les doutes. M. H. admet à priori l'existence de Kyot, contestée par un certain nombre de critiques. Il trouve naturelle la confusion entre *Flegetânîs*, nom d'homme et titre d'un livre, alors qu'il paraît étrange que Wolfram (ou Kyot), dont les informations sont si exactes au sujet de l'origine, de la profession, du culte et des connaissances de Thebit, ait pu commettre une telle méprise. En outre M. H. est manifestement dans l'erreur quand il estime (v. p. 85 sq.) que Chrétien a entendu par *graal* un bétyle. Chez Chrétien *graal* ne signifie que « plat » et le contre-sens commis par Wolfram semble bien être la meilleure preuve que Kyot est une autorité imaginée pour les besoins de la cause (V. G. Paris : *Rom.* 22, p. 166). Il resterait d'ailleurs, si l'on admet une source orientale et la signification de « bétyle », à expliquer l'origine du mot *graal*, pour lequel les romanistes ont trouvé une dérivation latine s'appliquant au sens de « plat ».

A côté de la thèse de l'influence orientale, qui constitue la pièce de résistance de son ouvrage, M. H. donne d'intéressants détails, trop nombreux pour pouvoir être mentionnés ici. Je citerai seulement l'identification d'*Acratôn*, la détermination de l'origine du mot *achmârdi*, la fixation du sens de *Ahkarîn*, la raison de l'emploi du mot *barûc*.

Enfin M. H. a fait, entre le *Parzival* d'une part et la légende du prêtre Jean et la Bible de l'autre, d'ingénieux rapprochements. Si quelques-unes des analogies signalées ne paraissent pas démontrer une influence directe des deux derniers livres sur le premier, leur ensemble donne un caractère de certitude à l'opinion de M. H. et les exégètes du *Parzival* auront à l'avenir à compter avec la légende du prêtre Jean et la Bible.

M. H. n'a pas résolu définitivement tous les problèmes ardus auxquels il s'est attaqué. Son livre n'en constitue pas moins un pro-

grès scientifique remarquable et s'impose à l'attention de ceux qui voudront comprendre le *Parzival*.

M. Martin a été chargé de tirer parti des notes que son professeur Müllenhoff et son ami Charles Lucae ont prises au sujet du *Parzival* et qu'ils n'ont pas utilisées de leur vivant. Il s'est lui-même, comme le prouvent plusieurs de ses publications, occupé longtemps et avec un grand succès de l'intéressant poème. Les recherches d'autrui et le fruit de son propre labeur forment la matière d'un ouvrage dont la première partie, qui vient de paraître, est consacrée à la publication du *Parzival* et du *Titurel*. Bien que cette édition renferme de judicieuses corrections à la classique édition de Lachmann, et constitue par suite un instrument de travail indispensable, elle n'en diffère que par un certain nombre de points, indiqués par l'auteur dans sa préface. La seconde partie qui contiendra le commentaire offrira un plus grand intérêt littéraire.

F. Piquet.

Le Chronache italiane nel medio evo, descritte da Ugo Balzani. Seconda edizione. Milano, U. Hoepli, 1900, XIV, 323 p. 18° Prix : 4 fr.

L'ouvrage de M. Balzani, écrit d'abord en anglais, et publié à Oxford en 1883, reparaît ici dans une édition revue et quelque peu augmentée au point de vue bibliographique. L'intention primitive de l'auteur avait été de faire un simple travail de vulgarisation, et d'en éloigner tout appareil érudit, si bien qu'il se refusait à faire, à proprement parler, œuvre de critique historique. Son ambition se bornait à faire connaître au grand public, d'une façon suivie, les noms et les ouvrages des annalistes et des chroniqueurs dont l'histoire générale de la littérature d'un pays ne lui parle pas d'ordinaire, et qu'il s'avise encore moins d'aller déterrer lui-même dans les recueils de Muratori, Pertz, etc. [1]. Il a joint çà et là à son récit des fragments de chroniques, traduits en langue vulgaire, qui nous paraissent en général trop courts et trop peu caractéristiques sous leur vêtement moderne pour donner au lecteur une idée bien nette de la façon d'écrire des auteurs. Dans cette nouvelle édition, l'auteur n'a pu s'empêcher de faire au moins quelques concessions à cette envahissante érudition contemporaine ; il nous fait connaître en notes les éditions modernes, italiennes et étrangères des sources dont il parle et les études — pas

1. M. B. a dépassé le cadre indiqué par son titre — et certes nous ne nous en plaindrons pas — en parlant, en dehors des *Chroniques* et des *Annales*, de certains recueils de lettres comme celles de Cassiodore, Grégoire-le-Grand, Grégoire VII, etc. de certains pamphlets contemporains, tels que ceux de saint Pierre Damiani; une fois entré dans cette voie, il aurait pu aller plus loin, et mentionner aussi la correspondance de Pierre des Vignes ou de Frédéric II.

toutes — qui leur ont été consacrées des deux côtés des Alpes. Mais il aurait pu, sans aucun inconvénient, devenir un peu plus infidèle à son principe, d'éviter la discussion sur toutes les controverses qui se sont élevées au sujet de la valeur scientifique des historiens dont il nous esquisse la vie et dont il nous dépeint parfois le milieu politique et moral d'une façon pittoresque [1].

Le volume de M. Balzani n'est donc pas — et ne veut pas être — un guide scientifique pour le travailleur appelé à s'occuper de l'histoire de la péninsule au moyen âge, comme l'est celui de Wattenbach pour l'Allemagne ou celui de G. de Wyss pour les cantons suisses. Loin d'aborder les problèmes critiques, il les fuit de parti-pris [2] : il a négligé, pour cette raison, d'écrire un des chapitres les plus curieux de son livre qui nous aurait donné l'histoire de l'activité audacieuse et remarquablement habile des faussaires italiens qui, du xve au xvie siècle, et même plus tard encore, ont produit tant d'ingénieux pastiches du passé, longtemps regardés comme des textes authentiques et précieux. Mais si nous regrettons cette abstention volontaire de l'auteur, dont une troisième édition future aura raison peut-être, nous reconnaissons volontiers le charme littéraire de son ouvrage et nous signalons avec plaisir l'impartialité toujours égale avec laquelle il nous parle des Romains et des Barbares, des Guelfes et des Gibelins qui défilent successivement devant nous.

R.

Van Dam et C. Stoffel. — **William Shakespeare, prosody and text,** an essay in criticism, being an introduction to a better editing and a more adequate appreciation of the works of the Elizabethan poets. Leyde, Brill. 1900, 437 pp.

Voici un livre intéressant. Le dessein en est de démentir la plupart des conclusions auxquelles la critique Shakespearienne a pu aboutir. Non seulement M. Van Dam proclame la nécessité d'une révision complète du texte de Shakespeare, mais il comprend, et lit les poètes du siècle d'Elisabeth d'une façon toute nouvelle.

Qu'on en juge! Le vers de Shakespeare, dit-il, est un vers de dix ou onze syllabes, dont les accents portent le plus souvent sur les

---

1. Il nous semble qu'en certains endroits du livre, l'étendue des paragraphes consacrés à l'auteur et à ses alentours n'est pas précisément proportionnée à son importance ; ainsi, par exemple, le chapitre sur Cassiodore. Pour d'autres, on se demande vraiment ce qu'ils viennent faire parmi les chroniqueurs *italiens*, comme Procope et Othon de Freysing ; si c'est parce que l'un raconte la guerre des Goths et l'autre les campagnes de Barberousse en Italie, on pourrait tout aussi bien mentionner au même titre une foule d'autres narrateurs de pays étrangers.

2. Voy. par exemple ce qu'il dit de la Chronique des Malaspini ou de celle de Dino Compagni (pp. 300-302). Le nom de Matteo di Giovenazzo est mentionné dans une note seulement (p. 229).

syllabes de nombre pair. Aucun pied ne compte plus de deux syllabes ; il ne se rencontre jamais de syllabe supplémentaire à la césure. Quand les critiques supposent plus de deux syllabes par pied pour se conformer au texte reçu de Shakespeare, ils se trompent, le texte est corrompu, il faut rogner le vers. Qu'on n'allègue pas à l'appui de la théorie des pieds trissyllabiques l'exemple des poètes modernes, un vers comme le suivant :

On a sudden, many a voice along the street (*Tennyson, Ger. and En.* 270).

devait être incorrect au temps de Shakspeare et même de Milton.

Si les poètes et les critiques se sont aussi lourdement trompés, c'est que le texte de Shakespeare est très fautif. Personne n'a essayé de purifier systématiquement « ces écuries d'Augias de la littérature ». Cette tâche exige surtout de l'audace, il ne s'agit pas d'une toile de maître devant la restauration de laquelle le plus grand artiste recule et qu'on conserve pieusement, en y portant à peine une main timide. Ici on peut hardiment brosser à neuf. Pour peu qu'on sache la cause des fautes d'impression, on les corrige presque automatiquement. M. V. D. a détaillé ces causes dans un très curieux chapitre. Selon lui, le premier in-folio, celui de 1623, publié après la mort du poète, grâce à ses camarades, les acteurs Heminge et Condell, a été imprimé d'après des manuscrits originaux. Mais les épreuves ont été revues, non par Heminge et Condell, mais par un correcteur, attaché à l'imprimerie, comme cela se faisait d'ordinaire au XVIe siècle. Le compositeur auquel le texte était dicté et qui n'était pas tenu de connaître la prosodie, marquait au hasard les élisions et contractions, coupait les vers à faux, ponctuait à l'aventure. Le correcteur, d'autre part, remaniait sans scrupule et poussait la fantaisie jusqu'à faire office de censeur. Ainsi, raisonne M. V. D., le correcteur du *Roi Lear* (A. I. Sc. I.) devait être puritain, car au vers 149 il adoucit la phrase : *thou swear'st in vain*, en interpolant : *thy gods*, addition que le contexte rend inadmissible. Plus loin, au vers 154, il a sûrement remplacé *revoke thy doom* par *revoke thy gift*. Il faut donc, en prenant pour guide la vraie prosodie du XVIe siècle, refondre sans pitié le texte de Shakspeare.

Citons quelques vers ainsi remaniés :

Make war with mankind — 'Tis said they'eat each other (*Mac.* II. 4. 18);

l'apostrophe après *they* indique que *they'eat* ne compte que pour une syllabe.

Wi' im they think on ? Things without all remédy (*Mac.* III, 2, 11)
For goodness daren't check thee : wear thou thy wrongs (id. IV, 3, 33)
Tie up the libertine'n a field of feasts. (*A and C.* II, 1, 23)
That which his noble anc' tors'chiev'd with blows (*R 2.* II, I, 254).

Ici, les élisions sont indiquées par des signes typographiques, mais elles ne sont acceptables qu'à la condition d'adopter le système très spécial de versification de M. V. D.

Le début du *Roi Lear* s'imprime comme de la prose, car les critiques anglais n'y voient qu'une conversation familière, mais M. V. D., qui transmue volontiers la prose en vers [1], propose d'écrire avec un judicieux emploi de l'apostrophe :

> ...I cannot wish
> The fault undone, the iss' of't be'ing so proper.
> But I've a son, sir, b'ord' of law some year
> Elder than this, who yet is no dearer
> In my account, etc.

Terminons en citant une dernière correction :

> There have I made my prom'se, upon the heav-
> y middle of the night, to call upon him. (*M. for M.* IV, I, 34).

Qu'on nous permette d'ajouter un mot : le livre paraît beaucoup trop systématique pour qu'on en accepte sans réserve les conclusions. Ces corrections ingénieuses, tout en témoignant, il est vrai, d'une certaine pénétration d'esprit, paraissent en somme un jeu frivole, qui évoque à nos yeux un système de critique depuis longtemps suranné. Le plus sage parti, semble-t-il, c'est de s'attacher au texte des premières éditions de Shakspeare, quelque fautif qu'il soit, et de s'efforcer d'en pénétrer le sens afin de réduire au strict minimum le nombre des conjectures. Il est regrettable aussi que la raillerie et même l'invective défigure chez M. Van Dam une argumentation parfois solide et non sans profit pour le lecteur.

Ch. Bastide.

Antonio Ive. **I dialetti ladino-veneti dell' Istria**. Strasbourg, Trübner, 1900. In-8 de xviv-208 p.

La seule étude scientifique qui ait été publiée avant le livre de M. Ive sur les dialectes romans de l'Istrie est celle que leur a consacrée M. Ascoli dans le tome I de l'*Archivio glottologico italiano*, paru en 1873. Le célèbre professeur de Milan a tiré un excellent parti des notes qu'il avait recueillies, mais ces notes étaient peu nombreuses et ne concernaient que trois localités de l'Istrie : Pirano, Dignano et Rovigno. M. I. a une information beaucoup plus étendue. Né à Rovigno, il a consacré depuis 1875 un grand nombre de brochures au dialecte de sa patrie, mais ces brochures ne contiennent guère que des échantillons linguistiques. Aujourd'hui, il nous offre une grammaire complète, non seulement du dialecte de Rovigno, mais des dialectes de sept autres localités de l'Istrie : Pirano, Valle, Dignano, Gallesano,

---

1. Page 224, pour couronner une longue discussion, M. V. D. accomplit le tour de force de donner la forme de vers blancs à un article de la *Quarterly Review*.

Fasano, Pola et Sissano. Naturellement, ces localités sont toutes situées sur les bords de l'Adriatique, car quand on s'éloigne de la côte, on tombe vite en pays slave. M. I. étudie successivement la phonétique, la morphologie, la syntaxe et le lexique de chacune des huit unités qu'il embrasse, de sorte que nous refaisons sept fois de suite le même voyage à travers les parlers romans de l'Istrie. Il y a quelque monotonie dans ce procédé, mais la méthode synoptique aurait probablement offert de plus graves inconvénients.

M. I. commence naturellement par Rovigno et, suivant l'exemple de M. Ascoli, il numérote ses paragraphes pour se contenter d'un simple rappel lorsqu'il étudiera les autres localités. Rovigno occupe à lui seul 70 pages : c'est dire que les parlers de Pirano, Valle, etc. sont traités sommairement et que l'auteur saute tous les numéros où il n'aurait qu'à constater l'accord avec Rovigno. C'est très clair comme plan d'ensemble. Ce qui l'est moins, c'est le plan particulier de l'étude sur Rovigno. La numérotation n'est pas la même que celle de M. Ascoli, et on peut le regretter. Il est vrai que, dans la phonétique des voyelles, la science a fait des progrès depuis 1873; elle a reconnu, par exemple, que l'ancienne division de Diez (voyelle longue, voyelle brève, voyelle en position), adoptée par M. Ascoli, était défectueuse. Si M. I. avait perfectionné le plan des *Saggi ladini* à ce point de vue, ce serait tout profit. Mais il n'en est rien. M. Ascoli a quinze subdivisions pour l'*e* tonique (nos 18-32) ; M. I. n'en a que quatre (nos 7-10), selon que l'*e* reste *e* (no 7) ou devient *i* (8), *ie* (9), *a* (10), ce qui est tout à fait insuffisant. D'après la déclaration qu'il fait p. XXIII, sa base n'est pas, comme on pourrait s'y attendre, le latin, mais l'italien ou le vénitien, au moins pour les voyelles. Je ne vois vraiment pas les avantages de cette méthode ; elle ne peut qu'augmenter la confusion dans un sujet déjà fort complexe par lui-même, et M. I. en a été plus d'une fois victime. Il serait facile de citer des mots qu'il n'a pas classés où il conviendrait ; mais n'insistons pas. Ce qui est plus grave, c'est que sa phonétique offre quelques lacunes, à s'en tenir aux éléments qu'il nous fournit lui-même. Je ne vois pas, par exemple, qu'il mentionne le changement de l'*o* protonique en *a* dans le parler de Rovigno, et pourtant il enregistre à la p. 10 le mot *sigagnola*, poulie (n'aurait-il pas reconnu l'étymologie latine, *ciconiola* ?), et p. 21 les mots *tarunza*, *kaguja* et *prafondi*, qui présentent incontestablement ce phénomène.

Malgré quelques défaillances de détail, le livre de M. I. témoigne d'une très sérieuse préparation philologique. La partie lexicologique est particulièrement soignée et fait bien augurer du glossaire comparé des parlers istriotes que l'auteur espère publier un jour. Voici deux ou trois menues observations sur cette partie de sa tâche. P. 88, l'article *parangal* doit-être fondu avec celui qui se trouve plus loin p. 149 ; il n'y a manifestement aucun rapport entre ce mot, qui dési-

gne une ligne à pêche, et le latin *paragauda* auquel renvoie M. I.; en revanche, comme l'a déjà remarqué M. Schuchardt, le provençal *palangre*, dont le sens est analogue, doit être apparenté à *parangal*. On pourrait songer à une étymologie par φάλαγξ, φαλάγγιον, la comparaison avec une araignée étant très naturelle; mais il y a quelques difficultés phonétiques. — P. 121, M. I. semble avoir quelques doutes sur le rapport de *kagnol*, instrument de tonnelier, avec le latin *canis*: ses doutes disparaîtront s'il remarque que cet instrument porte en italien le nom de *cane* et en français celui de *chien*. — P. 161 *gurgan*, vêtement de femme, me fait bien l'effet d'être le français *grosgrain*, sorte d'étoffe qui a eu une vogue européenne et dont le nom a été défiguré par la plupart des langues qui nous l'ont emprunté: angl. *grogram* (d'où nous avons à notre tour fait *gourgouran*), bas allem. *grofgrœn*, ancien italien *grogano*, etc.

Dans l'introduction, M. I. s'est attaché à mettre en lumière les traits qui permettent soit de caractériser chacune des unités linguistiques qu'il a étudiées, soit de les répartir en groupes plus ou moins homogènes : Rovigno est ordinairement d'accord avec Fasano; Dignano avec Gallesano; Pirano avec Valle et Sissano. Une question qui domine toutes les autres est celle du rapport qui unit les parlers istriotes à ceux de la Vénétie et à ceux des pays ladins. L'auteur ne se croit pas encore en état de la résoudre. Non seulement la stratification ethnologique de l'Istrie n'est pas encore établie rigoureusement, mais les conditions dialectales actuelles de cette province ne permettent pas de déterminer jusqu'à quel point le ladin est venu contaminer l'istriote; d'autre part, l'absence de textes anciens nous laisse dans l'ignorance sur l'élaboration qu'a pu subir le latin au moment où il a triomphé des idiomes indigènes de la région. Espérons que M. Ive se trouvera bientôt en mesure d'aborder cette grave question et toutes celles qui s'y rattachent. Il nous donnera alors les raisons de la protestation qu'il a tenue à formuler, dès maintenant, contre la théorie de Virchow (adoptée chez nous par M. Auerbach), qui voit dans l'élément slave le substratum ethnico-linguistique, non seulement de l'Istrie, mais de toute la Vénétie.

Antoine Thomas.

M. Tugan-Baranowsky. — **Geschichte der russischen Fabrik**. — Deutsche Ubers. Von B. Minzes. Hefte V/VI der Socialgeschichtlichen Forschungen hgg. v. Bauer u. Hartmann, Berlin. Felber. 1900. In-8° de VI-626 p.; 12 mark.

Ce livre date déjà de près de trois ans, et, est par suite, antérieur à celui de M. Schulze-Gœvernitz sur un sujet analogue *Volkswirtschaftliche Studien aus Russland*; il perd ainsi quelque chose de son intérêt, en se présentant dans la traduction consciencieuse, mais

un peu tardive, et vraiment trop pénible de M. B. Minzès. N'y cherchons pas, d'ailleurs, une histoire suivie de la fabrique russe ; ce sont plutôt deux séries parallèles d'études plus agréables que profondes, et, en tout cas, nullement complètes, sur un certain nombre de faits intéressant cette histoire. Le volume présent, qui doit être suivi d'un second, est divisé en deux parties : Avant les *Réformes* — et Après les *Réformes*. Dans la première partie, nous trouvons les définitions et expositions obligées sur le rôle de Pierre le Grand comme créateur d'industrie, et sur les fabriques dites de *possession*, c'est-à-dire ouvertes par l'Etat ou soutenues par lui, et, en tout cas, soumises à son contrôle. Les renseignements relatifs à ces dernières fabriques sont, naturellement, plus copieux et plus dignes de foi que ceux qui étaient fournis par des propriétaires nobles, libres d'exploiter leur fabrique à leur guise, grâce à leurs serfs. C'est ainsi que M. T. B. fait un tableau curieux de la résistance souvent opiniâtre avec laquelle certains ouvriers de *Possession* soutinrent les revendications qu'ils avaient présentées à un gouverneur ou au souverain lui-même ; mais il déclare n'avoir aucun document sur les faits analogues dans les fabriques de l'aristocratie. Le règne de Nicolas Ier, bien que, naturellement, peu favorable aux mécontents d'en bas, se distingue, cependant, par une élévation des salaires ; ce fait s'explique par la raréfaction de la main d'œuvre produite alors par l'essor de l'industrie russe. C'est à ce moment que les fabriques se heurtent avec la *Hausindustrie* (l'industrie domestique). Les ouvriers voisins d'une fabrique, ou bien se mettent à fabriquer, à leurs risques et périls, des objets analogues à ceux de sa spécialité, ou bien entreprennent à domicile, pour le compte d'un patron, telle ou telle des opérations dont se compose le travail de la fabrique. M. T. B., dans deux chapitres intéressants, étudie quelques-uns des rapports qui s'établissent alors entre la fabrique et ses menus satellites ; ceux-ci, finalement vaincus, lorsque se développe la fabrication en masse, se transforment, ou bien cessent toute production. C'est à une défaite de ce genre subie par la *Hausindustrie* que M. T. B. attribue l'exode en masse des paysans de certains gouvernements soit vers les villes, soit vers d'autres provinces où le gain leur semble plus aisé. Toutefois, sur ce dernier point, de graves réserves seraient à faire, et cet exode chronique pour l'*otkhojy promysl* (le travail lointain) est dû, sans aucun doute, à des causes plus profondes et plus générales que celles-ci.

Dans sa seconde partie, M. T. B. reprend, au point de vue contemporain, les principales questions qu'il vient d'étudier dans la première moitié du siècle : législation industrielle, salaires, fabriques et *Hausindustrie*, enfin, rapports de l'industrie et de l'opinion publique. En raison même des travaux plus récents qui ont paru depuis, c'est ici la partie qui nous semble la moins neuve dans le livre de M. T. B. : c'est là l'inconvénient des traductions qui viennent un peu tard.

En somme, ce livre se lit avec grand intérêt. Son défaut le plus saillant consiste dans une certaine indécision du développement, et dans le pêle mêle des faits cités. En outre, on se dit, en raison même du manque de cohésion des chapitres, que, à côté des sujets traités, d'autres non moins curieux auraient sans doute pu être choisis. Nous avons l'impression hachée et incomplète que nous laisse, par exemple, un cours destiné à un grand public. Sous ce rapport donc, nous trouvons un peu ambitieux le titre du livre, et nous voudrions y voir substituer à peu près celui-ci « Etudes *à propos* de la fabrique russe »[1].

Jules Legras.

Pierre Aubry. **La musicologie médiévale, Histoire et méthodes,** 1 vol. grand in-4°, 134 p. chez H. Welter (Paris), 1900.

Ce volume est la « mise en œuvre » d'un cours professé à l'Institut catholique de Paris par M. Pierre Aubry, ancien élève de l'École des Chartes, archiviste-paléographe. Il inaugure une série de « mélanges critiques » qui comprendra : 1° une édition paléographique, avec fac-similés, des *Œuvres poétiques et musicales d'Adam de Saint-Victor* (en collaboration avec M. l'abbé Misset) ; 2° un recueil (24 fac-similés phototypiques avec transcriptions et commentaires) des *plus anciens monuments de la musique française ;* 3° le texte critique et musical des *Lais et Descortz du moyen âge* (en collaboration avec MM. A. Jeanroy et L. Brandin). — Intéressant programme, pour la bonne exécution duquel de tels noms sont une excellente garantie !

Le plan suivi par M. A. dans ce premier travail est celui-ci : une courte introduction montre d'abord que la musique a tenu une place considérable, au moyen âge, dans la civilisation générale, et s'est développée parallèlement aux autres branches de l'art et de la science. Ensuite des études critiques sont consacrées aux savants les plus célèbres qui se sont occupés de la musique médiévale : Dom Jumilhac, auteur de *La science et la pratique du plain-chant* (Paris, 1973) ; l'abbé Lebeuf, auteur du *Traité historique et pratique sur le chant ecclésiastique* (Paris, 1741) ; Dom Martin Gerbert (1710-1793), éditeur des *Scriptores* et auteur du *De cantu et musica sacra ;* Fétis et de Coussemaker. Dans une dernière partie, M. A. examine les éditions des livres de chant liturgique, caractérise l'œuvre bénédictine, et expose enfin

---

1. En général, M. T. B. cite avec une suffisante précision. Cependant, nous ignorons à quelle quantité se rapportent, par exemple, les prix du *red printed cloth* cités p. 72. — Citons comme amusante coquille la phénoménale conversion (p. 410) de 2,391 verstes en 21,551 kilomètres (pour 2,551). — Pour l'allemand, nous n'avons pas relevé toutes les fautes du traducteur, mais des formes comme Fabriksarbeit, Fabriksarbeiter, etc., nous ont spécialement déconcerté.

les principes de la méthode philologique appliquée à l'histoire de l'art musical. Ces principes peuvent être ainsi résumés : l'histoire de la musique doit être étudiée avec la même méthode que les autres branches de l'histoire ; par exemple, l'édition d'un texte musical ne se fait pas autrement que celle d'un texte littéraire classique. Cette proposition est l'évidence même. Mais aujourd'hui encore, en France, elle est, pour beaucoup de gens, une nouveauté.

Il y a, dans le travail de M. A. quelques idées fort intéressantes et originales, mais simplement effleurées, et sur lesquelles nous serions tentés de demander des éclaircissements, des preuves précises; par exemple, sur l'identité établie (p. 3), entre l'évolution de l'art musical et celle de l'architecture au moyen âge. — Pourquoi M. A. n'indique-t-il pas (en renvoyant au moins aux catalogues de Reynaud, Schwann, etc...) les lyriques du moyen âge qui restent à étudier ou à éditer ? — Pourquoi (lui que je sais si bien documenté sur ce point) ne fait-il pas une part à l'étude des monuments figurés? L'étude des fresques du Puy, des chapiteaux de Cluny, etc..., n'est-elle pas une annexe nécessaire de la musicologie médiévale? Mais, tel qu'il est, et bien qu'il ressemble à une esquisse plus qu'à un tableau, le livre de M. A. mérite les plus grands éloges. On y trouve partout une érudition solide et un excellent esprit. Nous pensons même qu'il marquera une date importante pour deux raisons : d'abord, c'est la première fois qu'un publiciste considère la musique médiévale comme une suite naturelle des études qu'il a faites à l'École des Chartes ; ensuite, c'est la première fois que de telles matières sont l'objet d'un enseignement public. On ne citait jusqu'ici, comme ayant fait une tentative analogue à celle de M. Aubry, en dehors des écoles pratiques, que M. C. Paoli, qui avait fait entrer les notations neumatiques dans un programme d'enseignement de la paléographie latine (*Programma scolastico di paleografia latina e di diplomatica*, esposto da Cesare Paoli, Florence, 1888).

Jules Combarieu.

Henry Expert. **Les Maîtres musiciens de la Renaissance française** (12e livraison, chez A. Leduc, 1900).

Si j'ai attendu, pour en parler ici, la 12e livraison de cette publication magnifique, c'est que, en s'appliquant à constituer un *Corpus* de l'art musical franco-belge aux XVe et XVIe siècles, M. Expert poursuivait encore la première partie de son travail qui consiste à reproduire, d'après les éditions du temps, les œuvres musicales elles-mêmes; dans une seconde partie, il donnera des notes historiques et critiques, des variantes, des commentaires, des indications bibliographiques, et des études sur les questions musicales à l'époque de la Renaissance. De

ces deux entreprises, la première est sans doute la plus intéressante aux yeux des musiciens de profession, mais c'est précisément celle dont l'examen est le plus malaisé dans cette Revue. Je me permettrai cependant, sur cette première partie, quelques observations. Il est regrettable que M. Expert n'indique pas toujours la source à laquelle il a puisé. Ainsi, il ne me suffit pas de savoir que les psaumes de Claude Goudimel sont reproduits « d'après l'édition de 1580 » ; il ne suffit pas non plus, en tête des œuvres de Guillaume Costeley, de donner en fac-similés les premières pages d'une vieille édition. Le lecteur a le droit d'exiger qu'on lui indique (avec la cote) la bibliothèque où se trouve l'original ; sans cela, comment vérifier ? Comment apprécier (comme il convient ici, sans doute), l'exactitude d'une réédition ? Ces indications seraient d'autant plus nécessaires que j'ai relevé, pour parler le langage de l'École, quelques fautes d'harmonie dans les textes que donne M. E. Ou bien ce sont des négligences d'écriture que l'éditeur moderne pouvait corriger (en nous avertissant de la correction), ou bien ce sont des particularités de style qui appelaient (immédiatement, et non dans une étude ultérieure) des notes critiques.

J'aurais aimé en outre que M. E. indiquât exactement les textes de sa publication qui étaient encore inédits (?) et ceux qui ne sont qu'une réédition. Le mieux eût été de commencer par indiquer l'état de travaux, en mentionnant — par exemple pour la musique belge — ce qui avait déjà été fait par Proske, Choron, Dehn, Rochlitz, Fétis, Forkel, Delafage, Burney, Commer, de Coussemaker, van Maldeghem, Becker, Eitner, Schlecht, etc.... — La réédition que M. E. vient de nous donner d'un traité de Michel de Menehou (*Nouvelle instruction familière en laquelle sont contenues les difficultés de la musique*, *1558*) semble indiquer que la première partie de son œuvre (textes musicaux) est finie. Pourquoi n'a-t-il fait aucune place à la musique instrumentale, dont les monuments apparaissent dès le xve siècle ?

Ces réserves faites, il faut adresser les plus grands remerciementss à M. Expert, dont l'œuvre comble une grande lacune dans nos études sur la Renaissance. Il veut nous faire connaître : 1° les monuments de la musique religieuse catholique ; 2° les monuments de la musique protestante ; 3° les monuments de la musique profane.

Les musiciens dont il a publié les compositions sont : Orlande de Lassus, Claude Goudimel, Guillaume Casteley, Claudin (de Sermisy), Jacques Conseil, Courtoys, Deslonges, Dulot, Gascongne, Hesdin, Jacontin, Janequin, Lombart, Sohier, Vermont, Brunel, P. de la Rue, Mouton, Fevin, Mauduit, Claude le Jeune, plus un certain nombre d'anonymes. Je dois dire encore que ce n'est là qu'un choix ; la liste n'est pas complète, il s'en faut : le lecteur en doit être averti. Un supplément intitulé *Anthologie chorale* comprend cinq séries qui ajoutent aux précédents les noms de Clemens non papa, Philibert

Jambe de fer, Gombert, Lupi, Marenzio; la cinquième série comprend les œuvres de musique mesurée à l'antique : compositions de Cl. le Jeune sur les textes d'A. d'Aubigné et de Baïf); chansons érotiques de J. Mauduit; musique à quatre voix mixtes « pour les XIX mètres lyriques d'Horace » par Tritonius, Senfl, Hofhaimer. A cette collection seront ajoutées les compositions de Goudimel sur les odes d'Horace, celles d'Olthovius sur les paraphrases latines des psaumes par Buchanan, etc.

On le voit, c'est une œuvre très considérable. Quelques-uns des musiciens qu'elle nous révèle n'avaient pas été mentionnés dans les catalogues d'Eitner, si bien qu'elle comble à la fois une lacune dans la science française, et dans la science, bien plus avancée sur ce point, des Allemands. C'est en outre une œuvre de foi, d'enthousiasme, de conscience (musicale), respectueuse des moindres détails : « Je m'abstiens, dit l'auteur, de toute indication étrangère aux textes ; j'estime qu'un simple mouvement ajouté est pure opinion de critique, souvent fort sujette à caution..... Je donne le texte littéraire, comme le texte musical, en sa teneur originale. J'insiste sur ce point; car, dans le petit nombre de pièces profanes que le public a pu lire jusqu'à ce jour, le vandalisme de certains éditeurs n'a pas laissé grand chose qui ne soit expurgé et défiguré misérablement ». Tout en rendant hommage à ces scrupules, on regrette parfois que M. E. s'efface modestement et complètement derrière son sujet, alors qu'il pourrait nous rendre les services d'un guide fort bien renseigné. On dira aussi qu'il aurait pu suivre un plan plus logique, plus net. Mais ce sont là chicanes de philologue et non de musicien. Si j'ajoute que cette publication monumentale est fort élégante, très agréable à l'œil et au toucher, et que M. Expert a dû s'imposer probablement des peines et des sacrifices de tout ordre pour l'amener au point où elle est aujourd'hui, j'aurai à peine rendu justice à une œuvre de très grand mérite, qui fait honneur à notre pays.

Jules COMBARIEU.

CAMILLE BELLAIGUE, **Impressions musicales et littéraires** (1 vol. in-12, 449 pp. Paris, Delagrave, 1900).

Sous ce titre, M. Bellaigue publie une série d'études fort agréables sur Mazzini (auteur d'une *Filosofia della musica,* 1897), sur Brahms, sur la salle du Conservatoire de Paris, la musique russe, le *Vaisseau fantôme*, Don Lorenzo Perosi, *Fidelio*, *Tristan et Iseult,* l'*Iphigénie en Tauride* et l'*Orphée* de Gluck. Dans une série de nouveaux médaillons sont dessinées les silhouettes d'Halévy, Léonard de Vinci, Hændel, Rouget de l'Isle, Grétry, Lamennnais, Saint-Alphonse de Liguori, Hoffmann, Luther, Frédéric II. Deux portraits littéraires,

ceux de V. Cherbuliez et d'E. Fromentin, complètent cette anthologie. On y retrouve l'habituelle distinction de pensée, de goût et de style, qui est la qualité essentielle de M. Bellaigue. Bersot parlait des « rhétoriciens qui traversent la vie en portant sous leur bras une amphore vide » ; tel n'est point le cas de M. Bellaigue. Son amphore est pleine d'ambroisie. Mais pourquoi présenter comme de simples « impressions » des études de cette nature? Quand on décrit et quand on apprécie des œuvres telles que l'*Iphigénie* et l'*Orphée* de Gluck, pourquoi ne pas avouer franchement qu'on fait de l'histoire et de la critique? J'ai peur qu'il n'y ait là un peu d'adresse, car M. B. semble avoir voulu échapper au reproche que nous aurions à lui adresser, presque à chaque page, de négliger, avec un dilettantisme vraiment trop grand, la connaissance des sources. Il la dédaigne. La bibliographie, l'examen des éditions, lui paraissent choses superflues. Il est singulier qu'aimant passionnément Bach, Hændel, Beethoven, Mozart, il ne s'attache pas à retrouver la forme exacte de leur pensée, et se contente d'entendre, au théâtre ou au concert, des exécutions plus ou moins mutilées. Parle-t-il de Hændel? on ne sait si c'est d'après l'édition d'Arnold, ou celle de Walsh, ou celle de Cluer, ou celle de Chrysander ; parle-t-il de Frédéric II ? Il ne cite même pas dans une note l'édition de Ph. Spitta, pourtant plus importante que telle anecdote plus ou moins authentique sur le terrible flûtiste ; parle-t-il de Gluck? Il ne nous dit pas l'état déplorable dans lequel ses partitions nous sont parvenues ; et ainsi du reste. Ce qu'il y a d'embarrassant, c'est que, au lieu de rester fidèle à son titre et de nous donner des « impressions » — auquel cas je n'aurais rien à dire — M. B. est très dogmatique, parfois même sévère pour tel grand compositeur (Vincent d'Indy).

P. 85, M. B. dit en parlant de la *Société de Concert du Conservatoire* que « son histoire est conforme à celle de la musique même » et il lui fait honneur « d'une récente et magnifique RESTITUTION de la messe en *si* mineur de Bach ». La Société des Concerts n'a fait nullement une « restitution » de la messe en *si* mineur, et ce, pour les raisons suivantes : 1° elle n'a pas joué l'œuvre de Bach avec les instruments usités au temps de Bach comme on l'a jouée récemment à Cologne (Gürzenich-Concerte) sous la direction du docteur Wülner ; 2° elle y a introduit des divisions arbitraires (voir la place occupée par l'*Agnus Dei* et le *Dona pacem*, dans le programme rédigé par M. Tiersot) ; 3° elle a interverti l'ordre de certaines parties de la messe (v. *ibid.*) ; 4° elle a supprimé 5 morceaux sur 26 ; 5° elle a fait précéder le premier chœur, d'un petit prélude instrumental qui est l'œuvre du chef d'orchestre, et non celle de Bach...

Pages 4, 277 et passim, M. B. revient sur cette idée que la musique est un fait sociologique, parce qu'en elle « tout est nombre et proportion ». Je crois avoir déjà relevé cette erreur. Oui, la musique est un

fait sociologique, mais ce n'est pas parce que la composition musicale est constituée par la marche *harmonieuse* et simultanée de *plusieurs* parties mélodiques. D'après la raison donnée par M. B. tout serait sociologique, y compris les pierres des chemins !...

Quelques lapsus : p. 104, lire « *Nibelung* » et non « Niebelung » ; p. 101, lire « *Ruslan* » et non « Russlan » ; p. 101, 113, 116, 117, etc., lire « *Snégurotchka* » et non « Snêgourotchka » (en vertu de l'orthographe précédemment adoptée pour *Ru*slan) ; p. 103, lire « *Fomin* » et non « Fomin*e* » ; « *Titov* » et non « Tito*w* » ; « *Rimski-Korsakov* » et non « Rimsk*y* », etc...

Page 55, lire : « parmi les 191 pages (qui composent le *Requiem* de Brahms) » et non : « parmi les *huit* pages.... »

Il ne faut pas perdre le souci de l'exactitude et de la vérité, même quand on parle de ceux dont on estime très haut l'intelligence et le savoir.

Jules Combarieu.

O. Stock. **Lebenszweck und Lebensauffassung.** Greifswald, J. Abel, 1897. In-8°, 177 pages.

Y a-t-il un critérium *objectif* du bien et du mal ? Y a-t-il une *science* de la morale ? Telles sont les graves questions que se pose M. Stock. Et il y répond par une définition intéressante et ingénieuse de la loi morale. Une éthique scientifique, dit-il, est possible si nous pouvons démontrer qu'il existe une fin supra-individuelle vers laquelle tendent *nécessairement tous* les hommes. Or tous les hommes tendent d'abord à persévérer dans l'être : c'est là une fin universellement voulue. Mais cette fin, si elle est *nécessaire* n'est pas *absolue* : elle implique elle-même une fin supérieure. Qu'est-ce que la vie, en effet, si ce n'est la somme de nos états de conscience ? Vouloir vivre c'est donc en définitive vouloir continuer à prendre conscience de l'univers, en d'autres termes tendre vers une connaissance toujours plus complète, s'efforcer vers la vérité. La moralité c'est donc en dernière analyse, la volonté de vérité. Or, une pareille volonté engendre nécessairement les dispositions que nous sommes habitués à regarder comme spécifiquement morales : l'abdication de l'égoïsme individuel (*Selbstüberwindung*) et la conscience de notre solidarité avec les autres êtres (*Gemeinschaft*). A mesure que l'homme prend mieux conscience de l'univers, il apprend aussi mieux à ne voir dans la fin nécessaire et individuelle vers laquelle tendent les hommes (le vouloir vivre individuel) que le *moyen* nécessaire de la fin supérieure qui y est implicitement contenue (la volonté de vérité), et il agit en conséquence. Il part de l'égoïsme individuel pour s'élever peu à peu vers la conscience de son identité avec les autres êtres ; l'amour maternel et conjugal, l'amour de la fa-

mille, de la cité, de la nation, de l'humanité, sont les étapes successives par lesquelles l'homme, élargissant sans cesse son horizon intellectuel, s'élève graduellement à un niveau moral supérieur. L'idéal moral n'est donc pas quelque chose d'un et d'immuable mais bien quelque chose d'indéfiniment perfectible. Il n'est pas un point fixe, mais une ligne infinie, et chaque individu, selon son degré de culture, s'arrêtera à tel ou tel point de cette ligne. A toute époque on peut noter, sur cette ligne, un point qui représente le niveau moyen minimum de moralité exigible et qui constitue le *devoir* au sens étroit du mot, le devoir qui s'impose immédiatement à nous et que nous ne pouvons transgresser sans nous mettre en conflit avec la conscience morale de notre temps. Mais la tâche morale de l'humanité est infinie comme est infini le domaine du Connaissable. Seule la religion, c'est-à-dire la conscience de notre identité dernière avec Dieu, nous permet « d'anticiper en idée l'accomplissement de la loi morale ». Ainsi l'Humanisme et la Religion, l'identification du moi individuel avec l'universalité des hommes et enfin avec l'Être universel sont les deux degrés supérieurs de la moralité, par lesquels l'instinct moral prend conscience de lui-même comme volonté de connaître l'Être dans sa totalité, comme volonté de vérité.

La théorie de M. S. est à coup sûr très ingénieuse; parmi les passages qui m'ont semblé les plus réussis, je me bornerai à citer le chapitre où M. S. montre comment la volonté de vérité implique le renoncement progressif à l'égoïsme individuel (p. 104 ss.). Elle est aussi d'une très grande élévation et représente à coup sûr ce qu'on pourrait appeler le « pari » moral d'un grand nombre d'entre les esprits les plus cultivés de notre temps. Il ne faut pas se dissimuler, d'ailleurs, qu'elle rencontrera nécessairement de sérieuses résistances. Elle est d'abord — et l'auteur, très courageusement, n'a eu garde de le dissimuler — une morale *aristocratique*. M. S. ne fait aucune difficulté d'avouer que la morale du penseur est d'un degré plus élevé que celle du paysan (p. 140), ou encore que l'hétéronomie soit politique, soit religieuse est, à tout jamais probablement, le lot de la plus grande partie de l'humanité (p. 145). Il ne peut manquer, dès lors, d'avoir contre lui l'*instinct* moral d'un grand nombre d'hommes pour qui l'égalité de tous les êtres humains, quel que soit leur degré de culture, devant la loi du devoir est une certitude immédiate et absolue. — Puis elle repose en dernière analyse sur une théorie de la volonté qui soulèvera bien des objections. Pour M. S. la volonté est la faculté purement formelle (et, semble-t-il, identique chez tous les individus) en vertu de laquelle l'homme tend nécessairement vers l'objet qui lui apparaît comme devant lui procurer le plus de satisfaction. Supposez au contraire que la volonté soit un principe actif, une force, qui diffère soit au point de vue de la qualité soit au point de vue de la quantité chez les divers individus : il devient aussitôt possible de chercher

le principe de la moralité non plus seulement dans la nature des motifs auxquels obéit la volonté, mais dans la constitution intime de cette volonté elle-même; et nous aboutissons à une théorie très différente de celle de M. S. Or il ne m'apparaît pas que M. S. ait démontré d'une façon suffisante l'impossibilité d'une hypothèse de ce genre, ni même que cette impossibilité soit, d'une manière générale, démontrable. De sorte que, en définitive, le système de M. S. m'apparaît moins comme une démonstration scientifique de l'existence d'une morale objective que comme un acte de foi. Ce qui, d'ailleurs, ne lui enlève à mes yeux rien de son intérêt ni de sa valeur.

Henri LICHTENBERGER.

— Dans une brochure de 20 pages, intitulée *L'incendio di Roma e i primi Christiani*, M. Carlo PASCAL s'efforce de montrer que l'incendie qui dévora en 64 ap. J.-C. la plus grande et la plus belle partie de Rome fut allumé, non pas sur les ordres de Néron, mais par les chrétiens ou du moins par ceux d'entre eux qui avaient pris Rome en horreur et qui croyaient qu'en provoquant la fin du monde ils assisteraient plus tôt au règne de la justice divine. L'auteur rappelle en outre que parmi les premiers chrétiens de Rome il y avait beaucoup d'esclaves, de soldats, d'affranchis, beaucoup de gens aigris, « *quel sostrato tenebroso della società che spunta fuori solo nei giorni piu torbidi, giungendo ad ogni eccesso, cui spingano le bieche passioni e i rancori lungamente soffocati.* » Il conclut que l'incendie de Rome fut allumé par eux, et n'est pas éloigné de croire, d'après certaines expressions de l'Apocalypse et de Tertullien, que les chrétiens s'en vantèrent plus tard. Son opuscule est d'une lecture intéressante; mais il ne convaincra pas tout le monde. — J. TOUTAIN.

— Le professeur F. KNOKE, d'Osnabrück, supporte malaisément la critique; elle paraît lui être surtout désagréable sous la plume de M. Schuchhardt, directeur du Musée de Hanovre. La plaquette intitulée *Die römischen Forschungen im nordwestlichen Deutschland*, que vient de publier M. Knoke, nous met au courant de la lutte qui s'est engagée sur ce sujet entre les deux savants allemands. Nous ne savons si cette lutte passione les érudits de l'Allemagne; mais le récit que M. Knoke nous en fait nous paraît peu intéressant et pour des lecteurs français et pour la science. Ces récriminations personnelles, ces lourdes railleries, ces ripostes indignées sont dépourvues de tout agrément. — J. TOUTAIN.

— Sous le titre *Découverte et évolution cartographique de Terre-Neuve et des pays circonvoisins 1497-1500-1769. Essais de géographie historique et documentaire.* (Paris, Welter, avec 26 planches hors texte, dont 10 héliogravures (3 empruntées à la *Discovery*); 162 extraits en fac-similés de cartes originales des XVIe et XVIIe siècles, la plupart inédites. Prix : 75 francs) M. Henry HARRISSE publie un nouvel et important ouvrage où l'on retrouve, comme dans l'*History of the Discovery of North-America* et ses autres livres, un appareil de faits précis, une foule d'analyses consciencieuses et une profonde connaissance de toutes les sources. On sait la méthode de l'auteur : représenter un pays dans ses détails comme dans sa totalité, d'après les tracés qui en ont été faits, aussi loin que les monuments de la cartographie arrivés jusqu'à nous le permettent; faire ainsi la chro-

nologie graphique des principales configurations, du cours des fleuves, de l'emplacement des villes et des ports, à toutes les époques selon l'idée que les anciens géographes en avaient conçue; dresser, pour achever la démonstration, une série raisonnée de tableaux comparatifs des parties les plus saillantes, empruntées aux cartes originales de provenances, de factures et de dates diverses; reviser, compléter et établir les nomenclatures dans leurs modifications successives, même sous les formes souvent inintelligibles ou erronées que présentent la plupart des documents, puisque chaque nom peut, malgré de profondes déformations, servir de point de repère qui permet de remonter à l'origine et de fixer la filiation des cartes et des portulans; coordonner ces éléments en combinant les faits analysés et en retraçant leur point de départ, leurs rapports et leurs transformations. Telle est la méthode que M. H. Harrisse applique encore dans cet ouvrage. Il suffit d'ailleurs de reproduire la table des matières. Après une introduction sur *Les Sources* (Anglais, Portugais, Français, Espagnols, Basques, Hollandais), vient la première partie, *de Juan de La Cosa à Gaspar Viegas 1500-1534*). Elle comprend vingt-deux chapitres. I. Les premières hypothèses; II. Découverte du continent par Jean Cabot; III. Le planisphère de La Cosa; IV. Examen technique de la carte de La Cosa; V. L'hydrographie américano-portugaise en 1500; VI. Le planisphère dit de Cantino; VII. Voyages de Gaspar-Corte-Real; VIII. Découverte de Terre-Neuve; IX. Première description de Terre-Neuve; X. Première nomenclature terre-neuvienne; XI. Premier développement cartographique; XII. Terre-Neuve région asiatique; XIII. La cartographie lusitano-italique; XIV. Terre-Neuve région américaine; XV. Premier tracé de la côte continentale; XVI. Le passage du Nord-Ouest; XVII. Tracé complet de la côte Nord-Est; XVIII. Les cartes franco-italiques; XIX. Premier morcellement de Terre-Neuve; XX. Dernières cartes portugaises avant Cartier; XXI. L'hydrographie lusitano-espagnole; XXII. Cap-Breton et le golfe Saint-Laurent. La seconde partie, *de Jacques Cartier au capitaine Cook (1534-1769)*, se compose de vingt-six chapitres; I. Découverte du détroit de Belle-Isle; II-X. La cartographie américano-dieppoise : son développement; ses traits caractéristiques; la Terre de Norembègue, légende dieppoise; l'Ile Saint-Jean; les indigènes, descriptions *de visu*; chronologie des œuvres américano-dieppoises; Tracés dieppois du fleuve Saint-Laurent; tracés dieppois des lacs; tracés dieppois du Labrador; tracés dieppois de Terre-Neuve; première nomenclature de la Nouvelle-Écosse; XI-XII. Configurations progressives : Giovanni Benedetto et Jehan Alphonse; Vallard et les derniers Desceliers; XIII. Cartes lusitano-françaises; Première hésitation cartographique; XV. Dérivés italiens; XVI. Nouvelles cartes normandes; XVII. Gérard Mercator; XVIII-XIX. Détails géographiques de Terre-Neuve : La péninsule d'Avalon; La péninsule du Petit-Nord; XX. Les cartographes hollandais et belges; XXI. Les cartographes français; XXII. Les cartographes anglais; XXIII. Cartes originales françaises manuscrites; XXIV-XXV. L'hydrographie franco-canadienne : Jean-Baptiste Franquelin; la belle carte du Dépôt; XXVI. Le XVIIIe siècle : le marquis de Chabert et le capitaine Cook. L'ouvrage se termine par une nomenclature chronologique et raisonnée de tous les noms de lieux et en leurs formes diverses, du Labrador, de Terre-Neuve et des pays circonvoisins, depuis la découverte jusqu'à la fin du XVIe siècle, et par un index général. — A. C.

Propriétaire-Gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy, imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 49 — 3 décembre — 1900

Hock, Les légendes des vampires. — Blaydes, Les Euménides d'Eschyle ; Adversaria sur Sophocle. — Puech, Chrysostome. — Roy, Nicolas Ier. — Le Paleng et Dognon, Lézat. — Pocquet, Le duc d'Aiguillon et La Chalotais. — Langmesser, Sarasin. — Thiard, Souvenirs, p. Lex. — Bonneval, Mémoires. — Pulci, Le Morgante, p. Volpi. — L'assemblée extraordinaire des États finlandais ; Getz, Les rapports entre la Russie et la Finlande ; Le droit de la Finlande et son service militaire ; Hermanson, La Finlande. — Fechner, Nanna ou la vie des plantes. — Raoul Rosières. — Meusel, César. — Petschenig, Choix d'Horace. — Stowasser, Lexique latin-allemand. — Tropea, Les écrivains de l'Histoire Auguste. — Cantarelli, Mélanges. — Bonnet et Gache, Stylistique latine, 3t éd. — Concours Hoefft. — Répertoire archéologique de l'arrondissement de Reims. — Smith, Grammaire du vieil anglais.

Die Vampyrsagen und ihre Verwertung in der deutschen Litteratur. Von Dr. Stefan Hock. — Berlin, Duncker, 1900. — Tome XVII des *Forschungen zur neueren Litteraturgeschichte herausgeg. von* Dr. Franz Muncker. — In 8, xij-133 p. Prix : 3 mk. 40 ; pour les souscripteurs, 2 mk. 85.

L'étude semi-historique semi-littéraire de M. Hock se divise en deux parties. Dans la première, il traite des légendes relatives aux vampires, de l'origine de leur nom venu du slave [1], sur laquelle au surplus il n'apporte aucune lumière nouvelle, et des principaux ouvrages que les XVIIe et XVIIIe siècles surtout consacrèrent au vampirisme. Cette section est de beaucoup la plus instructive : il est piquant de lire les longs titres des traités qui instituèrent de doctes controverses (p. 44 sq.), non pas sur le point de savoir s'il y avait ou non des vampires, — car cela ne faisait guère pour personne l'ombre d'un doute, — mais sur l'explication qu'il convenait d'assigner à leur malfaisance surnaturelle. Quant à la source même de la croyance aux vampires, l'auteur l'estime double : il y voit une contamination des superstitions qui se rattachaient au cauchemar et des fables sur les revenants. C'est bien cela ; mais il eût pu y joindre un troisième élé-

1. M. H. rappelle que l'usage de boire le sang des cadavres ennemis (p. 2) a pu donner naissance aux premiers contes vampiriques. Or il est remarquable que cette coutume nous soit précisément attestée des anciens Scythes, qui sont, sinon les ancêtres directs, au moins les bien proches parents des Slaves : Pomp. Mela, II, 1.

ment, en se souvenant que, dans la Nekyia de l'Odyssée, les ombres défilent d'abord inertes et inconscientes, et que la propre mère d'Ulysse ne le reconnaît qu'après avoir « bu du sang ». Rien de plus logique ; car, « le sang, c'est l'âme », disait déjà le législateur hébreu, et toute l'antiquité a partagé cette croyance [1].

Dans la seconde partie, M. Hock énumère et résume les principales œuvres d'imagination, toutes fort modernes, inspirées par la légende des vampires. C'est *la Fiancée de Corinthe* qui ouvre la liste. Sa bibliographie est complète et bien informée, et ses appréciations, en général, mesurées et judicieuses [2].

V. Henry.

Aeschyli Eumenides. Annotatione critica et commentario exegetico instruxit Fredericus H. M. Blaydes. Halis Saxonum in Orphanotrophei libraria, 1900. Un vol. in-8° de x-152 p.

Adversaria critica in Sophoclem. Scripsit ac collegit Fr. H. M. Blaydes, ibidem, 1899. Un vol. in-8° de iv-291 p.

Dans le n° du 5 février de cette *Revue* nous rendions compte de deux publications nouvelles de M. Blaydes, une édition des *Choéphores* d'Eschyle et un volume d'*Adversaria critica* sur Aristophane. A quelques mois d'intervalle, M. B. nous donne encore deux nouveaux livres, une édition des *Euménides* et un volume d'*Adversaria* sur Sophocle. Notez que dans la préface d'un volume d'*Adversaria in varios poetas graecos et latinos*, préface datée de 1897, M. B. se disait octogénaire ; plus tard il se plaignait de sa santé. On voit que ni la maladie ni la vieillesse ne ralentissent le zèle de l'infatigable travailleur. Nous ne croyons pas que cette édition de l'*Orestie*, terminée aujourd'hui, ajoute beaucoup à la renommée de l'auteur ; sa grande œuvre reste toujours cette édition d'Aristophane, qui lui a coûté quatorze années d'efforts. Comme pour les œuvres précédentes de M. B., on désirerait qu'il travaillât moins vite ; mais à quoi bon ces regrets et ces critiques ? Il est clair que M. B. ne changera pas ; il

---

1. Ce n'est pas contre « les Gandharvas » (p. 2) qu'est dirigé l'hymne védique A. V. viii. 6 : dans cette longue conjuration, le Gandharva n'est nommé qu'une fois, et presque incidemment, stance 19, et les êtres démoniaques qui y sont énumérés portent les noms les plus divers et les plus bizarres, presque tous inexplicables par l'étymologie du sanscrit et probablement étrangers à son vocabulaire.

2. A quelques exceptions près : le terme *Fälschungen* (p. 80) est bien fort pour les humoristiques pastiches de *la Guzla*, et la très inoffensive mystification de Mérimée n'est pas même un péché véniel ; à supposer que *les Vampires* de Nodier soient aussi mauvais que M. H. veut bien le dire (p. 91), ce n'est pas une raison pour accabler d'épithètes désobligeantes le charmant et profond conteur du *Songe d'or* et de la *Fée aux Miettes*.

faut le prendre tel qu'il est avec ses qualités et avec ses défauts. Parmi les nombreuses corrections proposées par l'auteur ou introduites par lui dans le texte, nous n'en citerons que quelques-unes : v. 139, μάραινέ τ' εὐπτέροις au lieu de μάραινε δευτέροις; 272, τὴν ἐπαξίαν δίκην au lieu de δίκης ἐπάξια; 369, μάλ' ἐλαφρῶς ἁλομένα au lieu de μάλα γὰρ οὖν ἁλομένα.

Le volume des *Adversaria* sur Sophocle contient non seulement des corrections de l'auteur, mais aussi des observations critiques de toutes sortes, citations de conjectures anciennes, notes de grammaire et de grammairiens, leçons des manuscrits, etc.; tout cela comme toujours pêle-mêle. Trois tragédies ont attiré plus particulièrement l'attention de l'auteur, l'*Œdipe Roi*, l'*Œdipe à Colone*, l'*Antigone*. Dans l'*Œdipe Roi*, nous relevons les conjectures suivantes : 97, ἐνθάδ' ὡς τεθραμμένον | ἐκ τῆσδ' ἐλαύνειν ; 313, λῦσαι δὲ πᾶν μίασμα, M. Blaydes avait déjà proposé λῦσον, il renvoie aujourd'hui à Eur. Or. 590, μίασμα λῦσαι ; 420, longue discussion pour justifier la correction déjà connue aussi de l'auteur, βοῇ δὲ τῇ σῇ ποῖος οὐκ ἔσται Ἑλικών. Il y a de la confusion aux vers 255 et suivants; la même note est répétée aux v. 255 et 261.

Albert Martin.

Saint Jean Chrysostome (344-407) par Aimé Puech. Paris, Lecoffre, Collection « Les Saints »; 1900, III-200 p., in-12. Prix : 2 fr.

Le Chrysostome de M. Puech produit l'impression d'une œuvre d'art. La discrétion et la grâce du style, les proportions harmonieuses des divers chapitres, leur distribution heureuse, la finesse des analyses font de cette vie de saint un livre choisi. Malheureusement la statuette est un peu grêle pour le héros. Ce n'est pas la faute de l'auteur. Le cadre de la collection est un moule uniforme, et l'on y fait passer saint Jean Chrysostome aussi bien que sainte Geneviève. Ceux qui, à la dernière page, ne seront pas encore satisfaits, prendront la thèse de M. P. sur Chrysostome et les mœurs de son temps. Comme c'était son droit, le biographe y a puisé tout le premier. Mais sur la jeunesse et l'épiscopat du saint, il entre dans de plus longs et de nouveaux détails. Cette première étude l'avait préparé à juger avec équité l'évêque de Constantinople. Dans ses conflits avec les puissants, Jean eut parfois des allures provocantes. M. Puech les explique; il a su trouver, avec une justesse que n'ont pas eue toujours ses devanciers, les raisons intérieures des hardiesses de Chrysostome et leur conciliation avec le reste de sa vie et de sa prédication. Ce petit livre est donc surtout précieux en ce qu'il enferme l'âme tendre et passionnée du premier des anciens orateurs chrétiens.

Paul Lejay.

Saint Nicolas Ier, par Jules Roy. Paris, Lecoffre, 1899; xxxix-173 pp., in-12.

Les volumes de la collection « Les Saints » se suivent et ne se ressemblent pas. Quelques-uns ont un véritable charme dû au talent littéraire de leurs auteurs. On n'en pourrait dire autant de celui-ci. L'introduction est une compilation tirée des histoires de l'Eglise d'Alzog, de Krauss et de Funk. La première partie, récit des faits du pontificat, ressemble trop à un recueil de notes et d'analyses de pièces. Quelle que soit l'importance de la lettre 86 de Nicolas, les lecteurs ordinaires de la collection auront de l'impatience à parcourir les 24 pages qui lui sont sacrifiées. M. Roy n'a pas l'air de se douter qu'elle est filandreuse et monotone. La deuxième partie, consacrée aux idées de Nicolas Ier et à ses décisions disciplinaires, est parfois trop abstraite. Elle aurait gagné, sur nombre de points, à être fondue avec la première; même le sens de certaines paroles du pape se serait éclairci par les circonstances. Ainsi, p. 121, M. R. va jusqu'à dire que Nicolas Ier s'est rapproché du système de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. La citation qu'il apporte à l'appui est tirée de la lettre 86 (Migne, *P. L.*, t. 119, col. 960). Or cette lettre est adressée à l'empereur Michel qui soutenait Photius contre le pape et la décision du synode romain de 863. Nicolas s'efforce naturellement de soustraire les choses spirituelles à l'intervention de l'empereur et il insiste ici sur la distinction des deux ordres. C'est son jeu. Mais il se gardera bien de rappeler cette distinction quand lui-même voudra intervenir dans les affaires temporelles, dans les partages des princes carolingiens par exemple. En l'ensemble, le volume est donc terne et la personnalité si vivante de Nicolas Ier ne se dégage pas. Tout autres, plus incisives et découpées comme en relief, sont les quelques pages consacrées au même pape par M. Duchesne dans les *Premiers temps de l'État pontifical* (*Rev. d'hist. et de littérat. religieuses*, I, 324 sqq.). Il est cependant regrettable que M. R. ait si peu parlé d'Anastase. Ce secrétaire joua un rôle qu'il importait de préciser et de distinguer de l'action du pape. En revanche M. R. nous donne de bonnes analyses et des résumés compétents de textes canoniques. Dans la IIe partie, sur la législation du mariage (pp. 89 sqq.), sur la question des appels au pape (pp. 106 sqq.), on retrouve la précision d'un homme qui manie des idées et des textes familiers. Le plus neuf du livre concerne les fausses décrétales. M. R. montre que si Nicolas a pu les connaître, il ne s'en est pas servi pour appuyer ses prétentions. Une table des références est en réalité une étude sommaire des sources. Tout cela paraît solide et fait bien augurer du livre plus érudit que M. Roy veut donner sous le titre : *L'Église et l'État sous le gouvernement de Nicolas Ier*. Dans un ouvrage de science, l'auteur sera évidemment plus à son aise.

Manuel Dohl.

Ch. Le Palenc et P. Dognon. **Lézat, sa coutume, son consulat.** Toulouse, Ed. Privat, 1899, in-8° de LXVII-125 p., avec carte et planches hors texte.

La publication de la coutume de Lézat par MM. Le Palenc et P. Dognon peut être donnée comme modèle. Le texte en est établi avec le plus grand soin, d'après un manuscrit dont la lecture, à en juger par le fac-simile qui se trouve dans l'ouvrage, présentait de grandes difficultés. En regard, une traduction précise et qui nous paraît presque de tous points irréprochable. Encore, dans les rares passages où nous aurions donné au texte une interprétation différente, ne sommes-nous pas assez sûr de notre manière de voir pour la proposer ici. Des notes, remplies de citations et de faits, renvoyées à la fin de l'ouvrage ; une table des expressions techniques ou purement locales, traduites et interprétées ; enfin une carte des localités en question et la reproduction en photogravure de deux vues très curieuses, l'une de la ville de Lézat, l'autre du château d'Esperce, d'après un parchemin du xve siècle et qui « illustrent » singulièrement les textes du moyen âge où nous cherchons à retrouver les lignes principales de la formation des villes, — complètent cette belle publication qui donnerait satisfaction aux plus exigeants.

Une introduction, où l'on retrouve le style et les idées du savant auteur des *Institutions politiques et administratives du pays de Languedoc,* retient plus particulièrement l'attention. Cette introduction, comme tout ce qui sort de la plume de M. P. Dognon, est remplie d'idées personnelles, directement inspirées par une étude attentive des textes. La plupart de ces idées sont d'une grande clarté et évidemment justes. D'autres... n'est-ce pas leur rendre hommage que de les discuter?

La charte date de 1299 ; mais le préambule indique que les coutumes en question étaient observées « dès la plus haute antiquité ». Arthur Giry écrivait déjà que la « charte de coutume, très tardive dans les villes du midi, fut moins une concession de privilèges nouveaux que la consécration et, tout au plus, l'extension de franchises anciennes ». La charte de Lézat est originale. Ce n'est pas une « filiale », issue d'une autre coutume, voisine ou lointaine. L'origine de la ville est une sauveté, près le monastère de Lézat soumis à la règle de saint Benoît, alors un des plus beaux monastères de France. La région était couverte d'épaisses forêts, les bêtes sauvages y pullulaient. La contrée était infestée de bandits de toute sorte. La sauveté fut fondée par l'abbaye pour servir de protection et d'abri au travail agricole et de défense contre les bandes de pillards, comme la plupart des sauvetés, puis des bastides du sud-ouest de la France.

« Observons tout d'abord, écrivent les éditeurs de la coutume de Lézat, que c'est dans une seigneurie rurale que l'institution est née. Qu'on lise la charte, on n'y verra pas figurer d'autres ouvriers que les

forgerons de la forge, les meuniers, les fourniers des moulins et fours banaux du seigneur, et des bouchers, des boulangers, ceux dont un centre agricole ne peut se passer. D'ailleurs, pas trace d'une industrie, ni d'un commerce, si ce n'est celui des revendeurs et des marchands de vin, de denrées, de bétail. Ce consulat avait été fait, non pour les corporations d'une ville industrielle, mais pour des cultivateurs, des propriétaires, population peu dense, groupée tardivement près d'une abbaye, vivant dans l'enceinte que nous avons ci-dessus délimitée ». Et cependant Lézat est une ville, avec sa clôture de défense, son hôtel de ville, son consulat, son sceau municipal, ses registres et ses privilèges municipaux. Nouvel exemple qui suffirait à culbuter la théorie récemment produite de la formation des villes par les marchands, la moins raisonnable d'ailleurs de toutes les théories émises sur cette question.

Arrivant à l'étude du Consulat, nos auteurs observent encore de la manière la plus heureuse que c'est erreur de croire que le ressort des consulats ne dépassait pas les murailles des cités. « C'est qu'on n'a guère étudié, disent-ils, que les vieilles et grandes villes du moyen âge, celles qui, pour la plupart, en raison même de leur importance, formaient à elles seules une seigneurie, ou bien étaient partagées en deux, en trois et n'avaient point de dépendance, de territoire étendu. » Une autre cause d'erreur est que souvent la ville capitale est prise, dans les textes, pour la seigneurie tout entière. Ces observations sont très justes. On peut même citer des exemples de « villes » qui n'avaient pas de « capitale » — cette manière de s'exprimer semble bizarre — et comprenaient, avec une organisation consulaire, huit ou dix villages répandus sur un territoire étendu.

L'idée si juste de M. D. que c'est le pouvoir seigneurial, ou, pour parler plus exactement, le « patronat » qui a formé les villes du moyen âge, l'a entraîné trop loin, et dans cette introduction à la coutume de Lézat, il revient avec une ténacité nouvelle à la conception qui représente le pouvoir consulaire comme une émanation et une délégation du pouvoir seigneurial. Il estime même avoir dans ce nouveau travail, apporté à sa thèse des arguments décisifs. Examinons-les un à un :

1°. — Lézat avait quatre consuls, dont trois à la nomination du consulat sortant par l'intermédiaire de jurats, et un à la nomination de l'abbé seigneur de la ville. Ce droit absolu de nommer un des consuls, concluent nos auteurs, peut être considéré comme un reste de celui que l'abbé devait avoir autrefois de les choisir tous. — Pure hypothèse, répondra-t-on. Nous voyons au contraire dans cette juxtaposition de l'élément communal et de l'élément seigneurial un indice de l'origine municipale des trois consuls nommés par les habitants.

2°. — Les consuls prêtaient à l'abbé suzerain, en signe de tenure et

de dépendance, un serment qui rappelle de tous points l'hommage que rendait à son suzerain le vassal recevant un fief. Cette observation, selon nos auteurs, suffirait à révéler la source d'où jadis était sortie l'autorité consulaire. — Cette cérémonie montre tout simplement que les abbés de Lézat étaient les seigneurs de la ville, et que les consuls, représentants des habitants, se prêtaient à la cérémonie de l'hommage lors de leur entrée en fonction. M. D. croit-il pouvoir affirmer qu'au moyen âge tous les pouvoirs constitués qui rendaient hommage à un pouvoir suzerain, tenaient de lui leur autorité ?

En ce cas tous les pouvoirs auraient été une émanation de l'autorité royale puisque tous, hiérarchiquement, y aboutissaient. Or il n'est plus nié que le mouvement se fût produit en sens contraire. Loin d'être émanées du pouvoir royal, ce ne fut qu'avec le temps que les autorités locales y convergèrent. Il paraît ainsi impossible de faire état de ce second argument.

3° — Nos auteurs trouvent une troisième preuve à leur thèse dans cette juxtaposition et collaboration fréquente, dans la vie communale, du viguier, représentant de l'autorité épiscopale, et des consuls. Mais dans cette juxtaposition et collaboration même nous voyons au contraire une marque de la différence des origines. Si les origines avaient été identiques, la fusion se serait produite.

4° — Un quatrième fait, auquel les éditeurs de la coutume de Lézat semblent attacher une grande importance, est dans la perception par l'abbé des amendes et de tous les profits de la justice rendue par les consuls. Ces profits constituaient simplement un des avantages que l'abbé, seigneur, fondateur et organisateur de la commune, s'était réservés. Le titre LX de la coutume est d'ailleurs une réfutation péremptoire de ce quatrième argument : on y voit qu'en certains cas les serviteurs et gens de l'abbaye sont appelés à verser le produit des amendes auxquelles ils peuvent être condamnés par les messeguiers... aux consuls représentants de la commune. Pour suivre le raisonnement de M. D. il faudrait en conclure que l'origine de la juridiction exercée par les messeguiers sur les gens de l'abbé était dans le consulat.

Aux raisons nouvellement produites en faveur de l'origine seigneuriale du consulat, d'autres raisons peuvent de la sorte être opposées. Et, d'autre part, que d'arguments en faveur de l'origine municipale et sous la plume même de M. Dognon!

Une seule catégorie d'hommes échappe à la juridiction consulaire : « les clercs et donats recevant chaque jour le pain et le vin du cellier abbatial » et les serviteurs du couvent; ce qui serait surprenant si les consuls avaient été les représentants de l'autorité abbatiale.

« Et si forte fieret populatio, dit le titre XIII de la coutume, vel bastida infra terminos dicte ville, quod cognitio et decisio omnium causarum criminalium et civilium, exceptis causis feodalibus, ad dic-

tos consules partineat, prout est superius ordinatum ». M. D. trouve une raison bien compliquée à cet « exceptis causis feodalibus ». N'y verra-t-on pas plus simplement que le consulat d'origine municipale n'avait pas à en connaître ?

« Les consuls, écrit M. D. lui-même, représentent la communauté en toute occurrence ; en particulier devant le seigneur ». Et ailleurs ne dit-il pas : « Les consuls sont l'organe essentiel de la communauté et le support de ses franchises ? » Il serait bien étonnant qu'avec cela leur autorité fût émanée de celle de l'abbé. Enfin le conseil qui doit assister les consuls, de qui est-il composé : de l'abbé et de ses gens ? Non — de l'assemblée des habitants.

Nous n'avons pas voulu quitter le texte de la coutume de Lézat, si brillament mis en lumière par MM. Le Palenc et P. Dognon : il suffirait, estimons-nous, à faire adopter la théorie de l'origine municipale du consulat, à défaut des nombreux textes pris au dehors et qui, à nos yeux du moins, donnent la certitude.

Nous soumettons à notre tour nos objections à la critique ; car nous nous inclinerons avec empressement devant des arguments meilleurs.

Frantz Funck-Brentano.

B. Pocquet. **Le duc d'Aiguillon et La Chalotais.** Paris, Perrin, 1900, 2 vol. in-12 de 556 et 472 p.

M. M. Marion a publié, il y a deux ans, un ouvrage trés documenté sur la Bretagne et le duc d'Aiguillon, dans lequel il a voulu prouver que l'administration du duc dans cette province, injustement appréciée jusqu'alors, avait été en réalité excellente. Il a cherché surtout à justifier son héros des attaques dirigées contre lui à propos de l'affaire de Bretagne de 1755-66, du procès du procureur général La Chalotais, et de cinq autres magistrats du Parlement de Rennes. Pour lui, La Chalotais et ses coaccusés étaient des factieux, et s'il y eut de la part du gouvernement de Louis XV quelques maladresses dans les poursuites dirigées contre eux, leur procès n'en fut pas moins légitime dans son principe. Le duc d'Aiguillon, fort vilipendé jusqu'à ces derniers temps par les historiens, n'aurait joué dans cette affaire qu'un rôle secondaire et ne se serait inspiré en tous cas que des motifs du plus clairvoyant patriotisme. Ces conclusions, en contradiction absolue avec les idées reçues et adoptées par tous les historiens, ne pouvaient pas être admises sans difficulté. M. B. Pocquet, déjà connu par des ouvrages très appréciés sur les origines de la Révolution en Bretagne, vient d'en entreprendre la réfutation en deux volumes de près de 500 pages chacun et qui seront bientôt suivis d'un troisième. Pour mieux combattre son contradicteur, M. P. a repris après lui

l'étude complète de l'administration du duc en Bretagne et a retracé à nouveau toutes les péripéties du drame dont cette province fut le théâtre jusqu'à l'exil de La Chalotais et de ses confrères. Comme M. Marion, il a consulté tous les documents que renferment nos dépôts publics, mais en outre il a eu accès dans les archives de nombreuses familles de Bretagne, héritières des fameux parlementaires du XVIIIe siècle. De là est sortie une étude minutieuse, d'une lecture aisée et agréable, agrémentée encore de reproductions et de gravures intéressantes. Ce n'est pas que M. P. apporte un grand nombre de pièces originales, tâche qui du reste, après les laborieuses recherches de M. Marion, était singulièrement malaisée. Mais il a l'art, par une exposition très personnelle et vivante, de nous présenter les documents déjà connus sous un jour tout différent de celui sous lequel son prédécesseur nous les avait montrés. Pour lui, « les opposants bretons s'appuyaient sur la légalité la plus certaine et le véritable *factieux*, c'était le duc d'Aiguillon » (t. I, p. XXXIV). La Chalotais, regardé par M. Marion comme un « conspirateur » vulgaire, redevient le magistrat éclairé et sage, l'éloquent défenseur du droit contre l'oppression, la victime innocente d'odieuses machinations que l'histoire s'était plu depuis un siècle à glorifier en lui. Sans doute la légende et l'esprit de parti s'étaient quelque peu emparés de son nom, l'avaient grandi outre mesure et avaient peint sous des couleurs trop sombres la conduite de ses adversaires. M. P. fait justice avec la plus entière bonne foi de toutes les exagérations et de toutes les erreurs qu'une violente polémique avait fait naître. Il ne cherche nullement à dissimuler les faiblesses, les petitesses, peut-on dire, du procureur général de Bretagne, il ne lui pardonne même pas ses célèbres comptes rendus des constitutions des Jésuites, si modérés pourtant dans la forme. M. P. n'admet pas davantage que la Compagnie de Jésus ait cherché à se venger du coup que ces deux réquisitoires lui avaient porté : il faudra voir dans un troisième volume, non encore paru, comment il peut arriver à écarter, dans l'affaire Clémenceau notamment, toute intervention de quelques-uns des membres de cette société : la preuve, à vrai dire, nous en semble difficile à apporter. M. P. reconnaît également les bons côtés indiscutables de l'administration de d'Aiguillon en Bretagne ; il le félicite de l'organisation des milices garde-côtes et du développement des voies de communication dans cette province. Il lui restitue l'honneur injustement contesté de la victoire de Saint-Cast, et avoue même qu'il n'est pas juste de faire porter sur lui seul tout le poids de l'inique procès des magistrats bretons. L'entourage du duc d'Aiguillon et le gouvernement de Louis XV doivent partager avec lui cette lourde responsabilité. Mais M. P., tout en faisant ainsi de grandes concessions au système de M. Marion, n'en estime pas moins que la politique du duc fut le plus souvent injuste et violente. Sans souci des privilèges indiscutables que la Bretagne avait reçus lors de

sa réunion à la couronne et que tant de rois avaient confirmés, il a violé toutes les libertés dont cette province était fière et frappé sans ménagement une opposition patriote. Qu'il y ait eu parfois de la part des gentilshommes et des magistrats bretons entêtement étroit à soutenir des privilèges surannés, qu'ils aient méconnu les vrais intérêts de la France en luttant pour la défense des libertés de leur chère province, peut-être : ils n'en étaient pas moins dans la légalité absolue et en réclamant le libre vote de leurs impôts, ils luttaient pour le droit contre l'arbitraire.

La Chalotais et ses coaccusés de 1765 ont été poursuivis et persécutés sous des prétextes frivoles et mensongers. M. P. les lave de tous les crimes qui leur furent imputés et dont aucun ne supporte un examen attentif. Il étudie avec le plus grand soin l'accusation portée contre La Chalotais d'avoir écrit les fameux billets anonymes aussi sots qu'injurieux adressés à Saint Florentin. Malgré le témoignage unanime des neuf experts consultés en 1766, il conclut sans hésitation à l'innocence absolue du procureur général. Signalons à ce propos à M. P. un détail : il a longuement recherché dans les archives publiques les originaux des billets anonymes. Il se fût épargné cette peine s'il eût songé à demander communication des papiers du bailli du Temple, Lepaige, qui raconte leur histoire. Lepaige fut l'avocat de MM. de la Gacherie et de la Colinière et le conseil de La Chalotais ; de plus il était l'ami du contrôleur général Laverdy et par lui savait beaucoup de choses. Il a laissé de nombreuses notes relatives à l'affaire de Bretagne qui l'intéressait beaucoup, et a même tenu un journal des événements qui parvenaient à sa connaissance. Ce n'est pas du reste le *Journal des événements* que M. P. lui attribue (t, II, p. 308) et qui semble être plutôt l'œuvre d'un avocat de Rennes. Or Lepaige qui a joué par ses influences personnelles un rôle mal connu mais considérable sur l'issue du procès de Bretagne, nous dit qu'après la décision prise par Louis XV d'éteindre le procès des magistrats de Rennes, le roi demanda les deux billets anonymes « et après les avoir examinés de près, les mit dans sa poche pour ne plus en entendre parler ». Autre observation de détail : la brochure *des Commissions extraordinaires* dont Voltaire désirait connaître l'auteur et qui fut condamnée par arrêt du Conseil, est généralement reconnue comme l'œuvre de Chaillou, avocat de Rennes et juriste très savant, qui succéda à Duparc-Poullain dans la rédaction du célèbre Journal des audiences de la cour de Rennes. Elle fut réimprimée au début de la Révolution sous ce titre : *De la stabilité des lois constitutives de la monarchie*.

Que conclure maintenant de cette controverse entre deux historiens également estimés ? Il semble bien désormais que pour juger avec impartialité, il faut écarter avant tout les questions de personnes, ne pas voir dans l'affaire de Bretagne la lutte de La Chalotais et de d'Ai-

guillon, mais seulement une des phases du conflit entre un gouvernement tendant à une centralisation excessive et les libertés provinciales. Le commandant en Bretagne et le procureur général de Rennes ont pu à certaines heures y mêler des passions personnelles : ils n'étaient cependant que les représentants d'idées plus hautes, et tous deux très sincèrement croyaient servir les vrais intérêts de leur patrie. Mais d'Aiguillon a eu pour lui la force que donne l'appui du pouvoir : ne pouvant abattre l'opposition provinciale par les moyens légaux, il a forgé de toutes pièces ou a laissé forger par ses amis un complot pour perdre ses adversaires. Il a poursuivi avec acharnement leur condamnation et leur flétrissure. L'histoire qui, pièces en mains, constate qu'il n'existe nulle preuve de la félonie de La Chalotais et des magistrats bretons, et que cependant ils ont subi la prison et l'exil pendant de longues années, peut-elle réserver sa sympathie pour leur persécuteur et se faire le complaisant de l'ami de la du Barry? La thèse traditionnelle soutenue par M. Pocquet, et un peu adoucie dans la forme, nous semble seule conforme à la vérité. Souhaitons que dans un troisième volume, l'historien breton sache élucider avec autant de bonheur les questions si délicates que soulèvent l'affaire des assemblées secrètes des Jésuites et l'affaire Clémenceau.

Georges GAZIER.

August LANGMESSER. Jakob Sarasin. **Ein Beitrag zur Geschichte der Genieperiode.** Zurich, Speidel, 1899. In-8°. 161 p. 3 mark.

L'auteur a voulu compléter le travail de Hagenbach (1850). Il a eu à sa disposition les papiers de Lavater et de la famille Sarasin. Il traite d'abord de la vie de son héros. Après avoir retracé la jeunesse de Sarasin, il nous présente dans un chapitre qui s'intitule naturellement *Sturm und Drang* les amis du personnage, Kaufmann, Iselin, Pfeffel, Lavater, Schlosser, Klinger, Lenz, Heinse, Lersé. Puis il décrit les relations de Sarasin avec Cagliostro (qui guérit à Strasbourg sa femme Gertrude), avec Mme de Branconi, Matthei, Pestalozzi, Jeanne Fahlmer, Mme de la Roche, J. G. Jacobi, le prince Henri de Prusse, Merk. Enfin il analyse et apprécie les « essais » de Sarasin, ses poésies qui, de l'aveu même du poète, sont mauvaises, sa comédie *der Hausfriede*, le fameux *Plimplamplasko*, cette caricature des « génies » que Sarasin fit en collaboration non pas avec Pfeffel, comme on l'a cru, mais avec Lavater et Klinger, et les autres publications sur l'assistance publique, sur la pédagogie, sur Mahomet, ainsi que les « Discours helvétiques ». L'appendice contient des lettres inédites de Sarasin et de ses amis. Les amateurs du *Sturm und Drang* sauront à M. Langmesser le plus grand gré de ce travail soigné et consciencieux.

A. C.

Souvenirs diplomatiques et militaires du général Thiard, chambellan de Napoléon Ier, publiés par Léonce Lex, ancien élève de l'École des chartes. Paris, Flammarion, 1900. In-8°, XXVIII et 338 p., 3 fr. 50.

Thiard, fils d'un gouverneur des Tuileries, élevé à Paris « sur les genoux des philosophes et des encyclopédistes » était lieutenant en second lorsqu'il émigra. Il fit les campagnes de l'armée de Condé. Élu conseiller général de Saône-et-Loire en 1802, choisi comme candidat au corps législatif par le collège électoral de Châlon-sur-Saône et écarté par le Sénat parce qu'il avait « les bottes encore couvertes par la boue de Coblenz », il fut ainsi désigné à l'attention de Bonaparte qui le fit à la fin de 1804 un de ses chambellans ordinaires. Thiard figurait au sacre et c'est à cette date qu'il commence ses Mémoires. Ils sont surtout intéressants par les détails qu'ils donnent sur Napoléon : c'est ainsi que, selon Thiard, Napoléon n'a jamais prononcé un « mot offensant ». Après avoir assisté à Milan aux fêtes du couronnement, Thiard eut une mission dans l'Allemagne du sud pour négocier le mariage de la princesse Auguste de Bavière avec Eugène, celui de Stéphanie de Beauharnais avec le prince de Bade et celui de Catherine de Wurtemberg avec Jérôme. Il prit part à la campagne de 1805 qu'il retrace avec beaucoup de chaleur et de vie. On remarquera notamment dans ses *Mémoires* le récit de la bataille d'Austerlitz. En 1807, on ne sait trop pourquoi, Thiard démissionna. M. Lex a publié les souvenirs du général avec grand soin ; il les a fait précéder d'une introduction utile et y a joint un index[1].

A. C.

Mémoires anecdotiques du général marquis de Bonneval, 1786-1873. Paris, Plon, 1900. In-8°, VII et 314 p. 6 francs.

Le marquis de Bonneval, élève de l'École militaire de Fontainebleau, renvoyé pour s'être battu en duel, aide de camp de plusieurs généraux, notamment de Dorsenne, de Duroc et de Soult, entré sous la Restauration aux gardes du corps avec le grade de colonel, lieutenant-major des gardes sous Charles X, quitta le service en 1830 comme maréchal de camp et mourut dans la retraite en 1873. Ses mémoires sont, selon le titre du volume, purement anecdotiques. Encore bon nombre de ces anecdotes sont-elles connues. Quelques-unes nous semblent sujettes à caution. Talleyrand n'est jamais allé à Coblentz (p. 259) et Philippe-Égalité n'a jamais dit en pleine Convention qu'il était le fils du cocher de sa mère (p. 212): Le général a aussi la manie de faire de faciles calembours. Ce qu'il y a de plus intéres-

1. P. 100, lire Winzingerode et non *Wsingerode*.

sant dans l'ouvrage, c'est — outre quelques détails sur Suchet, Soult, Duroc et Marmont, — la peinture de la cour de Louis XVIII et le récit du départ de Charles X pour Rambouillet et Cherbourg. Mais il est dommage que l'impression des noms propres soit si peu soignée; il y a d'incroyables lapsus : *Courtet* pour Courtais (p. 235), *Turiol* pour Curial (p. 40) et Michot pour *Michaud* (p. 57 [1]) !

A. C.

Volpi (Gugl.) **Il Morgante Maggiore di** L. Pulci, testo e note. 3 vol. Florence, Sansoni, 1900. Les 2 premiers seuls ont paru. Petit in-16 de xxi-414 et 382 pp.

Une réimpression nouvelle du poème de Pulci devrait nous offrir un texte notablement amélioré et éclairci. Or, M. Volpi, comme il l'annonce loyalement, n'a pu consulter aucune des deux éditions parues du vivant de l'auteur; il est vrai qu'il n'existe qu'un seul exemplaire connu de celle de 1482, un seul également de celle de 1483, et que, de ces deux exemplaires, le premier est à la Nationale de Paris, et le deuxième au Musée britannique de Londres. Du moins, si mesuré que fût l'espace à M. V., il pouvait nous donner une biographie un peu moins sommaire de Pulci et des notes un peu plus abondantes. On connaît mieux Pulci après avoir lu le peu de pages que lui consacre M. Francesco Flamini dans son excellent abrégé de la littérature italienne qu'après avoir lu la préface du nouvel éditeur, et, étant données les indications fournies par M. Pio Raina, c'est beaucoup trop peu que de signaler de loin en loin (p. ex., à propos de la 31e oct. du xiiie ch. et de la 47e du xvie) quelques emprunts de Pulci au *Cantare d'Orlando*. Toutefois, il serait absolument injuste de qualifier d'inutile la peine prise par M. Volpi : sa préface contient quelques intéressantes remarques sur les éditions antérieures, et ses notes sont bonnes à consulter soit quand il signale des souvenirs de Dante, soit quand à l'aide de l'*Ercolano* de Varchi, des lettres de Pulci ou d'autres textes, il explique les locutions populaires qui fourmillent dans le *Morgante* (v. p. ex. à propos des oct. 42 et 48 du iiie chant et de la 44e du ve).

Charles Dejob.

---

1. Et que d'autres fautes ! p. 26, *Brun* pour Brune; pp. 27 et 28, *Rughen* pour *Rügen*; p. 28, manque le nom du maréchal cité, évidemment Lannes; p. 33, *Rostan* pour Roustan; p. 40, les guillemets ont été reculés trop loin, si bien que Napoléon parle du comte d'Argout qu'il aurait connu à la Chambre des pairs; p. 50, lire Helder et non *Welder*; p. 126, le nom de la dame est Amy Brown.

Der ausserordentlische Finnlændische Landtag, 1899, übersetzt vom Doctor Fritz Arnheim. Leipzig, Duncker und Humblot, 1900. In-8°, 344 pp.

Das staatsrechtliche Verhæltniss zwischen Finnland und Russland, von B. Getz. Ibid., 1900. In-8°, 51 p.

Das Recht Finnlands und seine Wehrpflichtfrage, von einem finnlaendischen Juristen. Ibid., 1900. In-8°, 69 p.

Ein Beitrag zur Beurtheilung der staatsrechtlichen Stellung des Grossfürstentums Finnland. Extrait de l'ouvrage du docteur Hermanson. Ibid., 1900. In-8°, 76 pp. Les 4 ouvrages ensemble, 10 mk. 20.

Ces quatre ouvrages constituent un des éléments les plus sérieux de l'agitation européenne en faveur de la Finlande. Le premier et le plus important d'entre eux a été traduit également en français, mais peut-être n'y a-t-on pas, chez nous, prêté autant d'attention qu'en Allemagne. Quoi qu'il en soit, nous avons ici une précieuse collection de documents pour nous éclairer sur ce qu'on a appelé « le coup d'État russe en Finlande ».

Au mois de janvier 1899, la Diète finlandaise eut à examiner une communication du Gouvernement russe l'invitant à sanctionner une modification considérable du régime militaire en vigueur dans son pays. D'après la proposition russe, toute distinction théorique et pratique devrait cesser de subsister entre le régime militaire des deux contrées ; des Russes pourraient, dorénavant, être incorporés dans des corps finlandais, et des Finlandais dans des corps russes ; toute modification du régime militaire russe serait valable pour la Finlande ; enfin, ce dernier pays, tout en perdant le droit de direction et de contrôle sur ses forces militaires, devrait néanmoins subvenir à toutes les dépenses occasionnées par l'entretien de ses troupes, ou, en d'autres termes, payer à la aisse de l'Empire une redevance militaire dont le montant serait fixé par le ministre russe de la guerre.

En outre, le 3/15 mai 1899, le tsar publiait un *manifeste* accompagné de considérants importants, dans lequel il déclarait que, désormais, les lois valables pour l'Empire russe le seraient également pour le grand duché de Finlande, « toutes les fois qu'elles toucheraient à des questions d'intérêt général ». De la sorte, le droit d'autonomie de la Finlande allait se trouver réduit à des règlements d'intérêt local, c'est-à-dire anéanti, et le Grand-Duché allait devenir, par là-même, une province de l'Empire russe, sans plus.

L'assemblée extraordinaire des États Finlandais répondit à ces diverses communications par un mémoire en date du 29 mai 1899. C'est de ce mémoire que M. Fritz Arnheim nous donne une excellente traduction. La lecture de ce document fait du bien : on ne saurait imaginer plus de dignité et de déférence dans la discussion, ni une manière plus franche et plus ferme de rétorquer les arguments qu'invoque la Russie pour mettre définitivement la main sur la Finlande. Nous ne saurions entrer ici dans de minutieux détails. Les arguments finlandais sont de deux sortes, de droit et de fait (les trois

brochures citées plus haut développent également les premiers de ces arguments). D'abord, les États affirment et démontrent leur droit d'autonomie, droit reconnu et confirmé par quatre empereurs. Ensuite, ils montrent que, s'ils sont jaloux de leur indépendance morale, les Finlandais sont prêts, néanmoins, à suivre librement, comme ils l'ont fait jusqu'ici, le développement du régime militaire et de la législation russes. C'est de leur plein gré que les États ont introduit en Finlande, en 1878, le service militaire obligatoire; c'est de leur plein gré qu'ils prétendent continuer à faire les sacrifices que réclamera de leur patriotisme l'intérêt général de l'Empire. Mais, ce qu'ils ne veulent pas, c'est être confondus sans raison avec les Russes. Ils ont beau par exemple avoir des périodes d'instruction moins longues; cependant, les généraux russes s'accordent à reconnaître que les soldats finlandais tirent aussi bien et sont aussi bien exercés que les soldats russes. En outre, disposés à faire tous les sacrifices qui seront nécessaires pour contribuer au bien-être et au progrès de la patrie commune, ils ne sauraient en aucune façon pousser le dévouement jusqu'au sacrifice de l'autonomie que leur ont reconnue Alexandre I et ses successeurs. En conséquence, ils refusent humblement de discuter les propositions impériales.

On sait le reste. En dépit des raisons indiquées par la Diète et par d'éminents jurisconsultes russes et étrangers, la Russie, peu sûre de son droit, a usé de sa force. On a bâillonné la presse russe libérale, tandis que les Finlandais, dans leur rage muette, boycottaient les Russes et refusaient d'avoir avec eux aucuns rapports d'affaires. Les Russes, si souples et si heureux lorsqu'il s'agit de gagner à leur cause des peuplades asiatiques, réussissent mal, lorsqu'ils essaient de courber sous le joug commun ceux de leurs sujets de l'ouest qui jouissent d'une avance énorme de civilisation par rapport au troupeau humble des moujiks. Les Allemands des provinces baltiques et les Finlandais en ont fait la dure expérience. Quant à nous, les quatre volumes que nous venons d'analyser nous éclairent d'un jour crû le plus récent de ces silencieux coups de force de la diplomatie pétersbourgeoise.

Jules Legras.

Gustav Theodor Fechner. **Nanna oder über das Seelenleben der Pflanzen.** Zweite Auflage mit einer Einleitung von Kurd Lasswitz. Hamburg u. Leipzig, Leop. Voss, 1899, in-8, xix-300 pages. Pr. 6 m.

Quelle force secrète préside à la naissance des plantes? Comment expliquer leur croissance et leur évolution? La vie dont elles jouissent et dont les manifestations multiples nous étonnent, est-elle semblable à celle des animaux? Voilà des questions bien faites pour piquer la curiosité, s'il est difficile de les résoudre. M. Th. Fechner

n'a pas craint de l'essayer, et il y répond en attribuant aux plantes une vie analogue sinon semblable, à celle des animaux. C'est à cette démonstration qu'est consacré le livre auquel il a donné le titre symbolique de *Nanna* [1].

Si on ne peut le lire parfois sans surprise, il est impossible aussi de le lire sans intérêt. Sans doute les hypothèses hardies — il serait peut-être plus exact de dire hasardées — y abondent; mais que de vues ingénieuses aussi on y rencontre! M. Th. F. n'a pas seulement observé d'un œil attentif le monde des plantes, il l'aime; il l'a étudié en naturaliste et en philosophe ou en poète; c'est ce qui donne tant de charme à son étude et qui cache la faiblesse de sa théorie. On ne pouvait mieux parler de la croissance des plantes, de leur fécondation, de leurs diverses attitudes et de leurs mouvements, de leur situation vis à vis des animaux, du parfum et du brillant coloris de leurs fleurs. C'est là la partie durable et qui restera de l'ouvrage de M. Th. F.; quant à sa théorie proprement dite, il faut bien dire qu'elle se réduit à des analogies fort ingénieuses parfois, mais qui ne sont qu'ingénieuses, à des comparaisons plus poétiques souvent — quelques-unes sont empruntées à des poètes véritables — que scientifiques. Il avoue lui-même de celle où (p. 249) il voit dans le corps de l'animal une espèce de sac dont la partie sensible est intérieure, dans la plante un tel sac en quelque sorte retourné, qu'il la faut prendre *cum grano salis*. Ce n'est pas la seule.

On comprend aussi que des démonstrations de ce genre ne portent guère la conviction dans l'esprit. Que l'hypothèse d'une âme des plantes explique mieux certains phénomènes de leur vie végétative que l'hypothèse contraire, je le veux bien; mais il n'en reste pas moins que ce n'est là qu'une hypothèse. « L'âme des plantes n'est plus un simple conte, dit M. Lasswitz [2], le nouvel éditeur de *Nanna*, c'est pour une bonne part une vérité qui restera ». Je doute que M. Th. Fechner l'ait prouvé. Cela n'empêche pas toutefois que son livre ne soit un travail original et de grande valeur, et il méritait par là d'être rendu accessible à la masse des lecteurs; aussi on ne peut que remercier M. L. Voss de l'avoir de nouveau et si bien publié.

Ch. J.

— Nous avons le vif regret d'annoncer la mort à Meulan, le 18 novembre dernier, de l'un de nos collaborateurs, M. Raoul-Philippe Rosières. M. Henri Cordier, professeur à l'Ecole des Langues Orientales vivantes, qui représentait la *Revue Critique* aux obsèques, a pris la parole en ces termes : « Messieurs, Il y a

---

1. Nanna est, dans la mythologie scandinave, l'épouse de Baldur, dieu de la lumière.

2. P. x de l'Introduction.

trois ans, nous suivions la même voie douloureuse pour conduire à sa dernière demeure le père de Rosières; nous ne pouvions penser alors, à le voir d'apparence si robuste, que si peu de temps après, nous aurions à dire un éternel adieu à notre pauvre ami. Il est cruel de voir tomber au milieu de la route le vaillant camarade avec lequel on espérait franchir l'étape finale. Rosières se livrait peu, mais il avait su réunir autour de lui un noyau d'amis fidèles et dévoués qui conserveront pieusement sa mémoire. Il était ennemi des phrases inutiles, aussi me contenterai-je de lui dire, au nom de ses amis réunis ici, et absents plus nombreux encore, adieu ! du plus profond de mon cœur. » — M. Rosières était né le 25 octobre 1851 à Paris, où il avait fait ses études au collège Chaptal. C'était un critique à l'esprit original et primesautier. Doué d'une prodigieuse mémoire et d'une puissance de travail extraordinaire, il avait lu en entier toutes les œuvres littéraires de la France, du moyen âge aussi bien que des temps modernes. Ses principaux ouvrages sont : *Recherches critiques sur l'histoire religieuse de la France* (Paris, 1879, in-12); *Histoire de la Société Française au Moyen-Age* (987-1483), 2 vol. in-8, qui a atteint sa troisième édition en 1884; *La Révolution dans une petite ville* [Meulan] (Paris, 1888, in-12); *Recherches sur la poésie contemporaine*, Paris, 1896, in-12. Il a laissé un volume de vers : *Ponce Pilate* (Paris, 1883, in-12). Son mémoire sur l'*Evolution de l'Architecture en France* lui a valu le Prix Bordin à l'Académie des Beaux-Arts. Il laisse inachevée une *Histoire du sentiment poétique dans la Littérature française*. Il était vice-président de la Société des Traditions populaires et il avait pris une part active aux travaux du Congrès des Folkloristes tenu cette année à Paris.

— Le 3 décembre prochain, il y aura vingt-cinq ans que M. Michel Bréal est entré à l'Institut. La pensée est venue à quelques-uns de ses élèves de fêter cet anniversaire en réunissant autour de leur maître ceux qui ont puisé dans son enseignement ou dans ses livres la connaissance et le goût de la grammaire comparée. Le bureau de la Société de Linguistique de Paris, dont il est le secrétaire depuis 1868, et qui lui doit la meilleure part de sa prospérité, a pris l'initiative d'un banquet dont la date est fixée au samedi 1er décembre prochain. Tous ceux qui aiment à se dire les élèves de M. Bréal, qu'ils aient suivi ses cours de l'École des hautes études et du Collège de France, ou qu'ils n'aient pu que goûter le charme de ses écrits, tiendront à cœur, nous n'en doutons pas, de venir témoigner à cette occasion leur gratitude à leur maître.

— Le nouveau *Jahresbericht* de M. H. Meusel sur César (*Zeitschrift für Gymnasialwesen, Jahresberichte*, XXV, Berlin, 1900; pp. 214-262) est moins étendu et moins important que les *Beiträge* publiés jadis dans la même revue. Il contient cependant des observations précieuses sur les deux points qui tiennent le plus à cœur à M. Meusel, le rapport des classes α et β et la langue de César. A signaler particulièrement les articles sur l'édition Holder du *Bellum ciuile* (p. 227), sur un des articles de M. J. Lange dans les *Jahrbücher* et un programme du même (p. 237), sur les *Kritische Beiträge* de M. R. Sydow (p. 247), sur les *Syntactische Beiträge* de M. H. Blase (p. 250). Là, comme dans tous ses travaux précédents, on trouve la sûreté de connaissance et l'intimité avec César qui font à M. Meusel une place singulière parmi les latinistes d'aujourd'hui. — P. L.

— La librairie Freytag, de Leipzig, publie : 1° de M. Michael Petschenig, *Q. Horatius Flaccus, Auswahl*, mit zwei Karten; Dritte umgearbeitete Auflage der carmina selecta; 1900, IV-260 pp. pet. in-8; prix cartonné : 1 mk. 60. Elégant volume qui contient une vie d'Horace, un sommaire métrique, des parallèles

grecs, des sentences tirées d'Horace ; le choix est à peu près le même pour les odes que dans nos éditions scolaires, quoique un peu plus restreint ; mais M. P. ne donne que six épodes et onze satires. Un *Namen u. Sachverzeichniss* termine l'ouvrage. Le texte paraît soigné et établi dans un sens conservateur. L'exécution matérielle est d'une beauté rare dans un livre classique. — 2° de M. J. M. Stowasser, *Lateinisch-Deutsches Schulwörterbuch* ; 1900, xx-1104 pp. grand in-8 ; prix : 11 mk. Le but pratique de ce lexique a limité le vocabulaire à celui des auteurs lus dans les classes, c'est-à-dire, d'après la liste des abréviations mises en tête, César, Cicéron, Q. Curce, Horace, T. Live, Cornelius Nepos, Ovide, Phèdre, Plaute, Salluste, Tacite et Virgile. Ne lit-on plus de Térence en Allemagne et en Autriche ? singulier plan d'études qui exclut le premier représentant de la littérature et de la langue classiques : cependant il est au moins cité quelquefois dans le supplément. Il est probable que, même pour les auteurs cités, il y a des lacunes; je n'ai pas trouvé *profluentia*, Cic. *Part. or.* 81. *Censura* est traduit : « Censoramt, Censorwürde » ; mais le sens figuré paraît cependant déjà dans Ovide, et si le mot connu de Juvénal, 2, 63 : *Vexat censura columbas*, tombe sous les yeux de l'élève, ne pourra-t-il donc en donner qu'une traduction grotesque ? Sans sortir de certaines limites, il y avait peut-être lieu d'entendre le programme dans un esprit plus souple et plus large. D'autres lacunes seront plus sensibles, quand l'élève voudra se servir du lexique pour vérifier la traduction de ses thèmes. La construction des verbes n'est pas indiquée expressément ; ainsi, M. S. cite un des trois exemples de Cic. où *comitari*, au figuré, est accompagné du datif, pêle-mêle parmi les constructions courantes avec l'accusatif. On ne dit pas non plus si les comparatifs et superlatifs des adjectifs sont usités. Il faut insister là dessus parce que le livre contient d'autres détails qui ne s'adressent pas à l'élève. Faut-il lui mettre sous les yeux, sans un mot d'explication, les formes *poster* et *ceterus* ? M. S. propose des étymologies quelquefois hardies, toujours intéressantes ; mais, pour ne citer qu'un exemple, l'assimilation de l'interjection *pol* au positif de *plus*, qui trouvera plus d'un incrédule parmi les savants, est-elle à sa place dans un livre scolaire ? Je ne voudrais pas quitter le lexique de M. Stowasser sur ces doutes. Il a fait une œuvre très réfléchie, très originale, très personnelle, qu'il s'agisse de la définition des sens, du choix des exemples ou des étymologies. Par là son livre sera consulté avec utilité par les philologues. Il faut rendre justice aussi au goût et à l'habileté des éditeurs, qui ont rendu ce livre aussi maniable que facile à lire. — P. L.

— M. G. Tropea poursuit ses études sur les *Scriptores Historiae Augustae*. Après s'être occupé de Marius Maximus, il vient de consacrer un fascicule, le quatrième de la série, à Aelius Cordus. Il s'efforce de montrer qu'Aelius Cordus a été, pour les biographies de Clodius Albinus, de Macrin et Diaduménien, des Maximins, des Gordiens, de Pupien et de Balbin, la principale source à laquelle ont puisé Capitolin et Lampride. D'après M. Tropea, Aelius Cordus ne fut pas un historien courtisan ; il aurait eu, au contraire, quelque tendance au sarcasme. Il s'attacha surtout à écrire la vie des empereurs de second ordre (d'après Capitolin : *eorum imperatorum vitas edere quos obscuriores videbat*). Cette forme biographique du récit est d'autant moins heureuse que pour cette époque l'intérêt de l'histoire, loin de se concentrer sur la figure de l'empereur, est plus que jamais dispersé dans tout l'empire. — M. Tropea a ajouté à cette étude critique sur Aelius Cordus tous les fragments de cet auteur qu'il a cru reconnaître dans les biographies que Capitolin et Lampride ont consacrées aux empereurs précités. — J. T.

— L. Cantarelli vient de publier sous le titre de *Miscellanea epigrafica e archeologica* plusieurs articles et notes d'abord parus dans le *Bullettino della Commissione archeologica comunale*. Ces articles sont intitulés : I. Les *stationes municipiorum*. — II. Supplementi alla serie dei *Curatores Tiberis*. — III. Supplementi alla série dei *Curatores aedium sacrarum* et *operum publicorum*. — IV. Supplementi al monumento Ancyrano. — V. I rilievi marmorei del Foro Romano nel libro recente del Courbaud. Le morceau le plus important est l'étude sur les *Stationes municipiorum*, dans lesquelles l'auteur reconnaît des comptoirs ou bureaux de commerce, établis à Rome ou à Pouzzoles par les principales cités de l'empire, — J. T.

— La troisième édition de la *Stylistique latine*, traduite de l'allemand de Ernest Berger et remaniée par Max Bonnet et F. Gache (Paris, Klincksieck, 1900 ; xix-423 p. in. 12) compte trente sept pages de plus. Quelques observations ont été supprimées, de sorte que les additions sont peut-être encore un peu plus nombreuses que ne le ferait supposer ce chiffre. Il est d'ailleurs aisé en comparant un paragraphe au hasard de constater que la revision a été soigneuse et tend de plus en plus à faire de cet excellent livre un travail original. — P. L.

— Parmi les poètes couronnés cette année au concours Hoeufft par l'Académie de Hollande, nous retrouvons des noms déjà connus : en tête, M. J. Pascoli, avec ses *Sosii fratres bibliopolae*, puis M. Hartman, le professeur de Leyde, avec ses *Sancti Nicolai Feriae ;* les autres morceaux sont *Bicyclula*, par L. Graziani, qui nous apprend enfin le nom de cet objet indispensable à la vie moderne ; *De uenatione Fulicarum*, par A. Zappata ; *Pax*, par P. Rosati : *Acte*, par R. Carrozzari ; *Etremum uotum*, par A. Bartoli ; *In hodiernum « progressum »* par F. X. Reuss. La brochure : *Sosii fratres bibliopolae, carmen praemio aureo ornatum in certamine poetico Hoeufftiano ; accedunt septem carmina laudata* (Amstelodami, apud Io. Mullerum, 1900) est éditée avec le soin et le luxe ordinaires.

— Il vient de paraître à Londres, chez l'éditeur William Heinemann, une traduction de la *Sémantique* de notre collaborateur, M. Michel Bréal. La traduction est due à Mrs Henry Cust. Le professeur Postgate a enrichi le volume d'une Préface et d'un Appendice.

— Quand on lit le *Cicerone* de Burckhardt, on se prend à regretter, avec une sorte d'angoisse, qu'il n'y ait pas pour nos œuvres d'art et nos monuments français d'inventaire comparable en lucidité et en étendue. Et de fait, nous n'en possédons pas, bon ou mauvais. Cette œuvre, que l'intérêt patriotique devrait suffire à inspirer, pourrait tenter un érudit artiste. En attendant, il faut applaudir à l'exécution des inventaires partiels, base solide de la synthèse future. Parmi eux, il faut citer le *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Reims*, publié sous les auspices de l'académie de Reims. Il comprendra quinze volumes, sur lesquels la ville de Reims comptera pour sept. Trois (et non pas neuf, comme l'imprime une revue bibliographique) ont paru antérieurement : Paroisses de Reims (1889), Communes rurales des Cantons de Reims (1885 ; 2e éd. 1891), canton d'Ay (1892). Le 10e fascicule, *Canton de Beine* par Ch. Givelet, H. Jadart et L. Demaison, (Reims, Michaud, 1900, 391 pp. et 12 pl. ; tiré à 200 ex. ; prix : 12 fr., 10 fr. pour les souscripteurs) vient d'être publié et ajoute à la série un quatrième volume. Il était prêt depuis 1892, mais nous n'avons pas d'argent pour ce genre d'entreprise : une subvention du ministère est venue enfin dégager le manuscrit. Parmi les monuments décrits, il faut placer en première ligne l'église Saint-Martin de Cernay lès Reims ; puis les églises de Beine (xiie s.), de Bétheniville (commenc. du xiiie s.),

d'Auberive (XIe et XIIe s.), de Prosnes (nef romane, abside du XIIe s.); les tours de Berru, de Dontrien et de Prunay ; puis, un peu dans toutes les communes du canton, des fragments intéressants. Quelques objets d'art ont été conservés dans les églises : fonts baptismaux curieux à Beine et à Auberive, (XIe-XIIe s.), Vierge en marbre à Cernay (XIVe s.), statue en bois de saint Caprais (XVe s.) à Nogent-l'Abesse, retables du XVIIe s. à Saint-Souplet. A propos de ces derniers, les auteurs déplorent la disparition d'œuvres caractéristiques du XVIIe et du XVIIIe s., détruites sous le prétexte de mettre la décoration « dans le style ». Ah ! les curés qui restaurent leurs églises « dans le style » ! sans parler des propriétaires qui détruisent les hôtels Louis XVI pour les remplacer par des casernes à sept étages. Il est vraiment incroyable que la commission des monuments historiques se refuse jusqu'ici à classer les monuments « modernes ». Il faut savoir se consoler des actes de vandalisme quand le souvenir des œuvres disparues nous a été conservé par des inventaires descriptifs comme le Répertoire de Reims. Et aussi ces inventaires sont une sauvegarde. Ils permettent de disputer, pièces en mains, le terrain à la barbarie envahissante. Une autre publication de l'Académie, plus ancienne à en juger par le millésime, mais qui nous a été envoyée en même temps est le *Catalogue du Musée lapidaire rémois établi dans la chapelle basse de l'archevêché* (1865-1895) par MM. Ch. Givelet, H. Jadart, L. Demaison (Reims, imprimerie de l'Académie, 1895 ; 100 pp. in-8). Tous les voyageurs qui ont visité Reims connaissent la charmante chapelle de l'archevêché et ont vu les débris qui y ont trouvé un abri depuis 1865. Le présent catalogue est une description très soignée de ces objets, portant 142 nos. Tous ceux qui le méritent sont reproduits en gravure, notamment les autels gallo-romains et le sarcophage dit Tombeau de Jovin. L'un des auteurs des livres précédents, M. H. Jadart, est enfin l'unique rédacteur, croyons-nous, du *Catalogue des imprimés du Cabinet de Reims,* tome V, Histoire (suite et fin) ; Reims, imprimerie de l'Indépendant rémois, 1900 ; 502 pp. in-8. Le Cabinet de Reims contient les publications intéressant l'histoire de Reims et de la Champagne. Ce volume contient la fin du catalogue : Histoire de la Champagne, Histoire générale, Biographie, Archéologie, Histoire littéraire, Mélanges historiques. Une table très complète des noms de personnes et de lieux termine ce volume. Une note (p. 297) nous apprend qu'il ne reste plus qu'à joindre à ce riche répertoire un supplément et une table alphabétique générale. Cette œuvre fait honneur aux conservateurs et aux employés qui y ont travaillé depuis dix ans. Elle est une nouvelle preuve que Reims est une des cités provinciales où l'on travaille le plus utilement. — S.

— On a rendu compte en son temps (*Revue critique*, XLIV, p. 66) de *an Old English Grammar and Exercise Book,* de M. C. Alphonso Smith, professeur à l'Université de Louisiane, parvenu aujourd'hui à sa 2e édition. Le texte reste à peu de chose près le même ; mais la chrestomathie a presque quadruplé. L'auteur y a ajouté : l'*Histoire de Caedmon* (fragment, p. 111-116); la préface de la *Cura Pastoralis* (p. 117-121), et plusieurs extraits poétiques, notamment du Béowulf (p. 136-153), précédés d'une substantielle notice sur la métrique anglo-saxonne. Le lexique s'est naturellement accru d'autant. On ne saurait signaler aux débutants un plus utile manuel. — C. H.

Propriétaire-Gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy, imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 50 — 10 décembre — 1900

Browne, Manuscrits musulmans de Cambridge. — Abou'l-Ala, Lettres, p. Margoliouth. — Euripide, Hippolyte et Oreste. p. Wecklein. — Schuchhardt, Fouilles romaines. — Marucchi, Archéologie chrétienne. — Röhricht, Pèlerins allemands en Terre Sainte, 3e éd. — Cartulaire de Sainte-Marie d'Auch, II, p. Lacave la Plagne Barris. — Dante, trad. Margerie. — Corpus de l'Inquisition néerlandaise, IV, p. Fredericq. — Curschmann, Les famines au moyen âge. — Comment a vécu Stendhal, p. Stryienski.—Bertrand, Bibliothèque sulpicienne. — M. de Polignac. Notes sur la littérature hongroise. — Xénopol, Magyars et Roumains devant l'histoire. — Wright, Éléments du gothique. — Skeat, Chaucer authentique. — Legouis, Chaucer et les deux Prologues des Femmes exemplaires. — Walter Scott, Old mortality, p. Nicklin. — Conford, La composition anglaise. — Normand, Cours d'histoire, III. — Maréchal, Lexicographie française. — Zanne, Proverbes roumains. — Maïstre, Giry.

A Hand-list of the Muhammedan Manuscripts... preserved in the library of the University of Cambridge, by Edward G. Browne. Cambridge, at the University Press, 1900. 1 vol. in-8, xvii et 440 p.

En rendant compte dans la *Revue Critique*, il y a quatre ans, (t. XLI. p. 383) du Catalogue des manuscrits persans rédigé par M. E. Browne, nous exprimions le vœu que le savant professeur pût compléter son œuvre en dressant le catalogue de tous les documents musulmans conservés dans la Bibliothèque de Cambridge. Notre désir s'est réalisé. M. B. sans avoir une prédilection marquée pour les labeurs de cet ordre, il en fait l'aveu, a compris que sa tâche ne pouvait ni rester inachevée, ni être abandonnée à des mains inexpérimentées. Il s'est donc remis vaillamment au travail ; il a classé et revisé minutieusement les fiches qui, depuis plus de huit ans, s'amoncelaient dans ses cartons et la bibliographie orientale compte maintenant un guide de plus dont elle appréciera les services.

Le titre choisi par l'auteur fait honneur à sa modestie, mais ne donne pas une idée suffisante du travail accompli. C'est plus qu'un simple inventaire ou qu'un manuel bibliographique (*Handlist*) : en disant quel a été le plan adopté dans ce livre, nous donnerons ainsi la preuve que rien ne lui manque de ce qu'on exige d'un bon catalogue.

Tous les mss. qui portent un titre certain y sont rangés par ordre alphabétique, sans distinction de langue, de provenance ou de format, ce qui rend inutile un index particulier des titres et permet d'éviter le

double emploi des références. Je ne sais si une pareille méthode est tout à fait conforme aux règles de l'art, mais quel avantage pour le travailleur de trouver de prime abord ce qu'il cherche, sans avoir à compulser deux ou trois tables ou indices.

Voilà pour la première partie du catalogue. Or comme dans toute bibliothèque orientale il se trouve, hélas, bon nombre de copies qui pour différentes causes, volumes de mélanges, négligence des copistes, outrages du temps, sont privées de toute espèce de titre, l'auteur s'est vu dans l'obligation d'en faire une classe à part, se conformant en cela au système de M. Rieu auquel le Musée Britannique doit un ensemble de catalogues orientaux qui sont les chefs-d'œuvre du genre. Cette seconde catégorie constitue la deuxième partie du catalogue.

La troisième qui s'adresse plus particulièrement aux bibliothécaires de profession a pour but de simplifier leur besogne. Elle range les mss. dans l'ordre de leur numéro de classement en mettant en regard le numéro qui renvoie à la description de chaque ouvrage. On trouve ensuite un index des noms propres d'auteurs et de copistes avec quelques autres renseignements d'un caractère plus général. Ces indications supplémentaires étaient d'autant plus utiles que M. B., voulant ne rien omettre de ce qui fait la richesse du fond oriental confié à ses soins, a dû ajouter à ses listes la mention de quelques manuscrits syriaques, hébreux, pehlvis, étrangers par conséquent à la bibliographie musulmane. Pour obvier à ce que son plan a d'un peu étroit, en ne permettant pas d'embrasser d'un point de vue général l'importance de chacune des sections de la collection entière, l'auteur s'est fait un devoir de signaler dans sa préface ceux de ses manuscrits qui par l'importance du sujet, leur rareté, etc., lui ont paru dignes d'une mention particulière.

Dans cette liste nous remarquons les ouvrages suivants : un vaste recueil de *Tazyèhs*, c'est-à-dire des mystères persans en l'honneur du martyre de Housseïn et de la famille d'Ali dont la Perse célèbre l'anniversaire au mois de Mouharren. — Une copie du *Djavidân-é-Kébir*, traité de la doctrine des Ismaélis et des Houroufis qui a en outre le mérite d'offrir des spécimens des dialectes Kurdes et Bakhtyaris (du Louristân). — En histoire, la copie unique de la *Chronique de Yakoubi* qu'une bonne édition de M. Houtsma a mis aujourd'hui à la disposition des érudits ; — le texte autographe d'une *Histoire d'Egypte* par Sarkawi ; — un ouvrage (le n° 1,201) sans nom d'auteur, précieux par les nombreuses données historiques et légendaires qui s'y trouvent, notamment pour la période des Sassanides. — En littérature proprement dite (*edebyyat*), une copie très soignée du Kamil de Moberred qui a été une des bases de l'édition de Wright ; — le livre des longévités (*Kitâb el-mou'amarîn*), manuscrit unique dont M. Goldziher prépare la publication ; — enfin une belle copie, la seule complète, des *Proverbes de Moufaḍḍal*, ouvrage de haute importance

pour la connaissance des mœurs et de la langue de l'Arabie ante-islamique et qui, malgré le fragment publié à Constantinople, devra tôt ou tard être rendu entièrement accessible aux gens du métier.

Si concise que soit la description des mss. rien d'essentiel n'y est omis. Les raretés ont une notice plus détaillée; pour les ouvrages connus l'auteur renvoie aux catalogues du Musée Britannique, de l'India Office, de Leyde, de Vienne et souvent aussi au recueil de Hadji Khalfa. Tout naturellement le fond persan de l'Université de Cambridge n'a ici, sauf les acquisitions récentes qu'une simple mention, l'auteur ayant déjà consacré un ouvrage spécial à cette partie de la collection [1].

Tel est dans son ensemble le très utile document mis à la disposition des Orientalistes qui lui feront le meilleur accueil. Doutant toujours de la valeur de ses œuvres, M. Browne cite à la fin de la préface un distique arabe assez mélancolique, qui semblerait présager à son livre une existence éphémère. Empressons-nous de le rassurer: les travaux de ce genre quand ils portent, comme celui-ci, la marque du vrai savoir et d'une application scrupuleuse, par cela même qu'ils répondent à des besoins constants, n'ont pas à redouter, comme tant de productions plus brillantes, le délaissement et l'oubli.

B. M.

Anecdota oxoniensia. Semitic series, part. X The letters of Abu'l-Ala, edited by D. S. Margoliouth. Oxford, 1898, 148 pages de texte arabe, 44 et 152 p. de texte anglais.

Cet ouvrage, outre sa grande valeur technique, a le mérite d'avoir un sujet vraiment intéressant. Le personnage un peu énigmatique d'Abou'l-Ala de Maarra (973 à 1057 du Christ) avait antérieurement été étudié par Hammer-Purgstall et par von Kremer. Sa virtuosité comme poète, sa profonde érudition acquise toute de mémoire, car il était aveugle, son originalité comme penseur, originalité un peu inquiétante au point de vue musulman et qui le fit accuser d'hérésie, avaient pu, grâce à ces travaux, être goûtées par les orientalistes. De l'œuvre considérable de ce littérateur, en majeure partie perdue, le volume le plus populaire, le *Sakt-ez-zand*, et un volume de poésies soumises à des difficultés de rimes particulières, appelées *Lozoumiât*, avaient été éditées en Orient. Aujourd'hui M. Margoliouth nous donne des lettres, faible partie conservée de la correspondance d'Abou'l-Ala. Il a grand plaisir pour un ami de la langue arabe à parcourir cette correspondance qui est tellement affinée, tellement char-

---

1. *A Catalogue of the persian mannuscripts in the library of the University (Cambridge 1896).*

gée d'idées poétiques, si richement ornée de citations de vers, étant d'ailleurs elle-même composée en phrases rimées, qu'elle ressemble plutôt à un recueil de poèmes longtemps ciselés qu'à une collection de missives écrites au cours de l'actualité ; et l'on peut partager son admiration entre l'extrême adresse du styliste arabe et la remarquable habileté de son éditeur et traducteur anglais.

Beaucoup de ces lettres, outre les références littéraires dont elles sont pleines, renferment des allusions à cet ensemble de connaissances qui fut recherché et répandu dans l'Orient musulman à la belle époque de la littérature arabe sous le nom d'antiquités arabes, et qui sont intermédiaires entre l'histoire proprement dite et le folklore. La lettre xxx notamment est intéressante à ce point de vue.

Je n'ai pas constaté, en parcourant ces missives, qu'elles jettent beaucoup de lumière sur le trait spécial du caractère d'Abou'l-Ala qui a excité le plus vivement la curiosité des orientalistes, à savoir son scepticisme. Fut-il vraiment sceptique ou plutôt versa-t-il dans certaines croyances indiennes comme l'indiqueraient des passages des *luzumiât* où nous le voyons condamner le meurtre des animaux, approuver la crémation et soupirer après le nirvâna ? Dans la biographie très intéressante et minutieusement documentée dont M. M. a fait précéder l'édition des lettres, la question du caractère religieux d'Abou'l-Ala ne paraît pas avoir été notablement avancée. Que cette édition soit un peu décevante sur ce point, je ne prétends pas en blâmer M. M. dont ce n'est pas la faute. Tout au contraire, si j'évoque ici ce petit problème d'histoire religieuse, bien que je n'aie rien de nouveau à en dire, c'est pour en tirer l'occasion d'affirmer l'utilité et l'intérêt de toutes les recherches qui peuvent nous faire connaître dans l'islam des personnages, des idées, des tendances opposés à l'islam. C'est là un genre d'études délicat et important. Aujourd'hui l'islam, dans son état orthodoxe, nous est suffisamment connu, ou du moins tous les matériaux sont-ils facilement accessibles, qui peuvent nous permettre de le connaître aussi bien qu'il nous plaît. Beaucoup plus obscure, plus neuve et plus difficile est la question des influences et infiltrations étrangères dans l'islam, parce que ces influences ont dû la plupart du temps se déguiser ou se céler dans la crainte de l'orthodoxie oppressive. Abou'l-Ala a feint de rejeter sur la difficulté des vers la faute de quelques expressions qui semblaient entachées d'hérésie. Peut-être, s'il a laissé ces expressions obscures, n'est-ce pas par défaut de virtuosité, mais à cause du danger de parler librement. Aussi les questions de ce genre sont-elles extrêmement subtiles, puisqu'elles consistent à découvrir dans quelques mots obscurs toute une série de conséquences. Il est probable pourtant que si quelques orientalistes des générations jeunes prennent l'habitude de saisir au passage ces faibles indices décelant des affinités secrètes, une pénétration d'éléments étrangers dans le corps fermé de l'islam, ils finiront par acqué-

rir dans les observations de cette sorte une netteté de vue et une sagacité qui leur permettront d'arriver à des résultats vraiment solides. C'est pourquoi je pense que M. Margoliouth doit être loué, non seulement d'avoir bien traité, mais aussi d'avoir bien choisi son sujet.

Baron CARRA DE VAUX

Euripidis Fabulae. Ediderunt R. PRINZ et N. WECKLEIN. Vol. III. Pars. II. *Hippolytus.* Edidit N. WECKLEIN. Leipzig, Teubner, 1900. Un vol. in-8° de VI-84 pages. — Vol. III. Pars III. *Orestes.* Un vol.in-8° de 87 pages.

Les deux tragédies d'Euripide [1] publiées aujourd'hui par M. N. Wecklein, l'*Hippolyte* et l'*Oreste*, nous sont parvenues dans les manuscrits de la première et de la seconde famille; l'*Oreste* même faisait partie de la trilogie byzantine et se trouve dans un grand nombre de manuscrits. M. W. a su borner son choix et ne s'est pas cru obligé de surcharger l'appareil critique de son édition par l'indication de leçons suspectes ou insignifiantes de mauvais manuscrits. Les collations de Prinz forment toujours la base du travail du nouvel éditeur; elles ont été sur certains points revisées et contrôlées. Quelques secours nouveaux ont été acquis; ainsi le papyrus K qui donne des fragments des vers 242-515 d'*Hippolyte*; ce papyrus a fourni quelques bonnes leçons, par exemple, au vers 302, τῷ au lieu de τῶν. Voici quelques-unes des conjectures proposées par M. Wecklein, *Hippolyte*, 364, σὰν ὀφλεῖν pour σὰν φιλίαν; 561 λοχευσαμέναν pour νυμφευσαμέναν; 576, ἔνδον ἵσταται pour ἐν δόμοις πιτνεῖ; 1148, ποῖ pour τί; 1195, ὁμοκλῇ pour ὁμαρτῇ. — *Oreste*, vers 698, ἐκτείνοντι μὲν κάλων pour ἐντείνοντι μὲν χαλῶν; 944, χερῶν pour λέγων; 983, τι κρεμαμέναν pour τεταμέναν; 1446, ἰώζων pour ἰών.

Albert MARTIN.

C. SCHUCHHARDT. **Römisch-germanische Forschung in Nordwestdeutschland,** Leipzig, Teubner, 1900, in-8 30 pages.

Sous le titre de « *Römisch-germanische Forschung in Nordwestdeutschland* », M. C. Schuchhardt vient de publier un rapport présenté par lui, en septembre 1899, au 45me congrès des philologues et des professeurs allemands. Dans cet opuscule, l'auteur expose quel est l'état actuel des recherches archéologiques, qui se poursuivent depuis de longues années dans toute la partie nord-ouest de l'Allemagne, en particulier dans les régions traversées par la Lippe, affluent du Rhin,

---

1. Pour les comptes rendus des pièces déjà parues, voir les nos du 31 décembre 1898, des 26 juin, 18 décembre 1899, 3 juin 1900.

par l'Ems et par la Hunte, affluent de gauche de la Weser. Ces recherches ont amené la découverte de nombreuses chaussées construites à travers les marais (*Moorbrücken*), de remparts, de forteresses isolées. M. S. énumère la plupart de ces vestiges, et décrit brièvement les plus importants d'entre eux. Il s'efforce surtout de déterminer à quelle époque ils remontent : cette question est une de celles qui ont soulevé parmi les savants allemands les plus vives polémiques. Pour M. Knoke, dont nous avons analysé dans la *Revue* plusieurs mémoires, ces chaussées, ces remparts, ces forteresses datent de l'époque romaine ; les uns et les autres ont été construits au début de l'empire, pendant la période très courte qui s'est écoulée depuis l'entrée des Romains en Germanie jusqu'au désastre de Varus. M. Knoke croit même avoir retrouvé en plusieurs points des camp de Varus. M. S. combat très vivement cette opinion. Pour lui tous ces restes sont d'origine germanique et non romaine. Les uns sont peut-être antérieurs à l'époque d'Auguste ; les autres au contraire ne sont pas plus anciens que le haut moyen âge. Cette polémique entre MM. Knoke et S. a pris l'allure d'une querelle personnelle, et ce n'est point ici le lieu d'y intervenir. Le *Rapport* de M. Schuchhardt est d'une lecture intéressante ; c'est un bon résumé, consciencieux et utile, de tout ce qui a été fait pendant les dernières années dans cette province de l'archéologie germanique.

J. Toutain.

Éléments d'Archéologie chrétienne, par Horace Marucchi. Tome Ier. Desclée, édit. Paris, 1900; pp. xxvi-399 (avec de nombreuses figures).

Cet ouvrage n'a rien de commun avec ceux que l'on a coutume de publier en France sous ce titre, et qui ne sont généralement que des manuels d'architecture des édifices religieux du moyen âge. M. Marucchi, qui fut l'un des disciples les plus assidus de J.-B. de Rossi et qui devenu l'un des continuateurs les plus zélés et les plus autorisés de l'œuvre de son maître, nous parle de la véritable *archéologie*. Son ouvrage, que je n'oserais appeler de vulgarisation, tant on y trouve d'érudition sous une forme simple et attrayante, est le fruit de longues années d'étude. Le plan est vaste : il comprendra au moins trois volumes ; le second doit être consacré à l'étude particulière des catacombes, et le troisième à celle des basiliques romaines. Le premier, que nous avons sous les yeux, se borne aux notions générales, sans lesquelles il est impossible d'aborder l'étude particulière des monuments. L'auteur en donne lui-même l'analyse. « Avant d'étudier en détail, dit-il, les cimetières de l'ancienne Rome chrétienne, il est nécessaire de posséder quelques notions générales sur l'histoire, l'épigraphie, l'art de cette époque. Je commencerai donc par exposer

la condition des premiers chrétiens vis-à-vis de la loi romaine : ce sera en somme faire un abrégé de l'histoire des persécutions, car pendant les quatre premiers siècles, à partir du moment où on les distingua des juifs, les chrétiens vécurent presque constamment sous le régime de la persécution... Je donnerai ensuite une idée générale des cimetières chrétiens souterrains, appelés maintenant catacombes. Je rechercherai comment ils ont commencé, quelle était leur forme, comment les chrétiens, malgré les dispositions hostiles des païens, ont pu les posséder, s'y réunir, y faire leurs fonctions liturgiques. Il y eut aussi, surtout après la paix de l'Église, rarement avant, des cimetières à la surface du sol : j'indiquerai l'époque de leur développement et leur mode de construction. Les monuments les plus considérables découverts dans ces cimetières sont les inscriptions et les œuvres d'art. On ne peut les comprendre si l'on n'est guidé par des principes généraux : j'exposerai ces principes en les éclairant par de nombreuses figures.... on verra, dans un petit traité d'épigraphie, les caractères propres aux inscriptions chrétiennes, ceux qui distinguent les inscriptions de chaque siècle, les principaux éléments dogmatiques ou historiques qu'elles peuvent contenir. Puis j'étudierai les origines de l'art chrétien, ses rapports avec l'art païen, le symbolisme qui lui est propre et que nous ne trouvons pas exprimé seulement dans des monuments importants comme les fresques cimétériales et les sculptures des sarcophages, mais encore dans des petits objets d'usage liturgique ou domestique : médailles de dévotion, lampes, verres dorés, bagues, bracelets, ornements divers. » — Tel est le programme. Comment a-t-il été rempli ? Je me reconnais incompétent pour juger l'ouvrage et, n'était le grand plaisir que j'ai éprouvé en le lisant et le grand profit que j'en ai retiré, je regretterais presque que l'auteur m'ait demandé de l'annoncer ici ; car il eut mieux valu pour lui avoir les éloges et la recommandation de quelque savant éminent très versé en ces matières. Ce qui m'a surtout frappé dans ce volume, c'est la clarté et la précision, la grande érudition de l'auteur, son accent de sincérité. M. Marucchi est comme était de Rossi, son maître, un fervent chrétien ; mais il appartient à la classe des chrétiens éclairés qui savent que l'Église ne craint point la lumière ni la vérité. Il fait bon marché des légendes ridicules qui se sont propagées pendant des siècles autour des origines chrétiennes, et s'il s'en trouve quelques-unes, plus respectables par la bonne foi de ceux qui ont contribué à les accréditer que par la solidité de leurs fondements, dont il s'est cru obligé de parler avec plus de réserve, il le fait toujours en termes assez transparents pour qu'on puisse lire aisément entre les lignes le fonds de sa pensée. En résumé, l'ouvrage est fort recommandable : ceux qui sont à peine initiés à ces questions en retireront le plus grand profit et, je suis persuadé que ceux mêmes qui les ont approfondies, ne le liront pas sans intérêt. Je ne doute pas que l'ac-

cueil empressé qui sera fait à ce premier volume, n'engage l'auteur à nous donner les autres sans trop tarder.

J.-B. C.

Reinhold Röhricht. **Deutsche Pilgerreisen nach dem heiligen Lande.** Neue Ausgabe. Innsbruck, Wagner, 1900; v-360 p. in-8.

Ce nouveau travail de l'infatigable érudit ne donne pas seulement le nom des pèlerins allemands en Terre-Sainte et des renseignements sur leurs personnes et l'itinéraire qu'ils suivirent. On a d'abord un trés intéressant chapitre préliminaire qui traite des conditions dans lesquelles s'accomplissait, surtout avant le XVIe siècle, le voyage à Jérusalem. Ces quelques pages claires sont le fruit d'un labeur très étendu, dont on peut se rendre compte en se reportant aux longues notes d'une érudition peu commune, qui les accompagnent.

Le livre forme en quelque sorte la troisième édition d'un ouvrage qui parut en 1880, *Deutsche Pilgerreisen* par MM. Röhricht et Meisner. Mais chaque édition a été rédigée sur un plan différent. La seconde, due à M. Röhricht seul, éliminait les textes en vieux allemand qui occupaient une grande partie du volume de 1880. Cette troisième est de beaucoup supérieure à la seconde, en ce qui concerne l'information, et elle contient des parties toutes nouvelles.

C'est un admirable répertoire auquel devront recourir souvent les chercheurs qui s'occupent de l'histoire de l'Orient latin aussi bien que ceux qu'intéresse l'histoire politique de l'Allemagne ou l'histoire de la civilisation dans ce pays au moyen âge.

N. Jorga

Cartulaires du chapitre de l'église métropolitaine Sainte-Marie d'Auch, publiés... par Cte Lacave La Plagne Barris. — Paris, H. Champion; Auch, L. Cocharaux. 1899. In-8, paginé 217-361. (*Archives historiques de la Gascogne*, 2e série, fasc. 5).

Le premier fascicule de cette publication a fait déjà ici même l'objet d'un compte-rendu; il comprenait, on s'en souvient, tout le cartulaire noir, complété dans ses lacunes par le premier cartulaire blanc, de l'église métropolitaine d'Auch. Maintenant M. Lacave La Plagne Barris nous donne le texte du second cartulaire blanc, ms. de 49 feuillets, écrit probablement dans le dernier quart du XIIIe siècle ou tout à fait dans les premières années du XIVe. Là, nous n'avons plus de ces fragments de chroniques et de ces notices rédigées après coup que nous avions observées dans le cartulaire noir; nous ne trouvons dans ce recueil que des documents sur l'authenticité desquels la critique la

plus rigoureuse ne paraît pas devoir soulever de doute. Il contient 82 chartes, dont 5 seulement appartiennent aux XIe et XIIe siècles ; toutes les autres sont comprises entre les années 1232 et 1276. Un certain nombre sont en provençal ; sauf deux, datées de 1273 et 1274 et signées du notaire Guillaume « de Priano », toutes ces pièces en langue vulgaire ont été écrites, de 1256 à 1262, par le notaire Raymond-Sanche Molier.

L'édition de ce cartulaire blanc a été aussi soignée que celle du cartulaire noir [1]. Chaque document est précédé d'une courte analyse, qui en indique les points essentiels ; peut-être y désirerait-on un peu moins de concision. Quelques analyses mêmes ne sont pas d'une exactitude absolue ; je citerai par exemple celle qui est en tête du numéro XIII.

Dans le précédent fascicule l'éditeur s'était attaché le plus souvent à déterminer pour les dates le mois et le quantième ; il ne l'a plus fait ici, je ne sais pour quel motif, et s'il s'est borné à indiquer seulement l'année, au commencement de l'acte [2]. Il a compté aussi le départ de l'année au 1er janvier. A-t-il pour cela de bonnes raisons ? Je l'ignore. Il est vrai que les chartes de ses cartulaires ne sont d'aucun secours pour déterminer le style usité ; mais il doit certainement exister ailleurs d'autres documents qui permettent de le faire.

A la fin du volume, table onomastique et géographique, avec identification, dans tous les cas possibles, des noms de lieux. Je n'ai qu'à en féliciter M. Lacave La Plagne Barris, bien qu'on y rencontre quelques petites lacunes. Citons seulement l'article de Molier (Raymond-Sanche), le notaire dont il a été parlé ci-dessus : il y manque le renvoi aux chartes 33*, 76* et 77*.

Ces petites observations n'atténuent d'ailleurs en rien la bonne opinion que j'ai conservée de l'édition des cartulaires de Notre-Dame d'Auch, et que je voudrais voir partagée par tous les érudits. Les textes publiés sont intéressants et bien présentés ; ils seront toujours précieux à consulter, les historiens comme les philologues en tireront maints profits.

L.-H. LABANDE.

MARGERIE (Amédée de). **Dante** : *la Divine comédie. Traduction en vers français, texte italien, introduction et notices explicatives*. Paris, Retaux, 1900. 2 vol. in-8 de LXXXVIII-382 et 507 p.

Il y a quelques années seulement, M. Max Durand-Fardel donnait

1. On y remarque quelques fautes d'impression qui auraient pu être signalées dans les *errata* de la fin.

2. Signalons l'erreur de date en tête du numéro LXXVI : il faut 1258 au lieu de 1266.

son curieux essai de traduction abrégée de la Divine Comédie ; et voici que l'on nous donne une nouvelle version, intégrale cette fois et en vers, du *poema sacro*. L'auteur y a, dit-il, consacré vingt-cinq années, et en effet on y sent un effort consciencieux et intelligent. Il donne d'abord, en s'appuyant principalement sur M. Perrens, une introduction générale sur l'époque de Dante dont il apprécie ensuite les diverses œuvres. Puis, par une invention assez heureuse, il remplace les notes explicatives par une introduction spéciale à chaque chant où il glisse avec habileté tout ce qu'il faut savoir pour le comprendre. Quant à la traduction, l'on pourrait certes retourner contre lui ce qu'il dit des versions en prose et montrer que la nécessité de la mesure l'oblige souvent à ajouter des mots ou même à changer dans le détail la physionomie du texte. Mais elle est très suffisamment coulante, saisit bien la pensée et rend avec fidélité la couleur générale. C'est en somme une des meilleures que nous possédions, et, comme le texte y est joint, ces deux volumes renferment tout ce qu'a besoin de savoir sur Dante un lettré non italianisant.

Charles Dejob.

Corpus documentorum Inquisitionis haereticae pravitatis Neerlandicae. Versameling van Stukken.., uitgeven door Dr Paul Fredericq... el zijne neerlingen, Vierde deel (1514-1525), Gent, Vuylstecke, S. Gravenhage, Nijhoff, 1900, XXXVIII, 553 pp. in-8°. Prix : 15 francs.

Nous avons parlé, à plusieurs reprises déjà, de cet important ouvrage et dit tout le zèle méritoire avec lequel M. Frédéricq, professeur à l'Université de Gand, et les élèves de son Séminaire y réunissent les textes nombreux relatifs à l'histoire de l'Inquisition néerlandaise. Les deux premiers volumes avaient été consacrés au moyen âge. Le tome troisième devra plus tard apporter de nouveaux *suppléments* à tous ceux qui sont déjà accumulés à la fin du tome II et fournir un premier répertoire général. Pour nous faire prendre patience, M. F. et ses jeunes collaborateurs ont commencé une *nouvelle série*, dont le premier volume porte le n° IV, et qui, avec un second déjà sous presse, se rapporte à l'époque de la Réforme et à l'organisation de l'Inquisition des Pays-Bas par Charles-Quint.

Ce nouveau volume contient d'abord une liste chronologique des hérétiques des deux sexes, poursuivis de 1514 à 1525, une liste des commissaires pontificaux et épiscopaux de l'Inquisition, la série des bulles et placards relatifs au crime d'hérésie, entre ces mêmes dates. Mais le gros de son contenu consiste en 390 pièces, données, soit en entier, ou par extraits, soit sous forme de régestes, et de nature très diverse (lettres, bulles pontificales, fragments de chroniques, comptes, procès-verbaux d'interrogatoires, etc.), dont la plus récente est du

23 septembre 1525. Beaucoup de ces documents sont inédits, quelques-uns déjà connus, d'autres empruntés à de rarissimes imprimés du temps, aux archives et aux bibliothèques de Belgique et de Hollande. Les uns sont courts, quelques lignes seulement, dernière trace de quelque lutte obscure pour la liberté de conscience, bien vite étouffée; d'autres sont des dossiers complets et bien instructifs, comme celui de Jean Pistorius, de Woerden, brûlé à La Haye, en septembre 1525 (n° 378), dans les quatre-vingt-dix pages duquel on peut étudier à la fois le maigre savoir et les procédés des inquisiteurs. Après l'indication des sources et une *bibliographie* du sujet, nous trouvons, ici encore, un *Aanhangsel*, renfermant un supplément des pièces découvertes ou retrouvées trop tard, et des *Verbeteringen* et des *Aanvullingen*, suppléments aux notes explicatives; par contre nous ne trouvons pas le registre général, qui sera combiné plus tard avec celui du tome V. Nous regrettions déjà, la dernière fois, qu'on n'ait pas provisoirement mis de côté tous ces suppléments, textes et notes, qui se suivent et s'enchevêtrent, pour en former à la fin de l'ouvrage entier, un volume complémentaire; cela donne à l'ouvrage, d'un mérite si sérieux pourtant, je ne sais quel faux air de désordre et de compilation hâtive qu'il aurait mieux valu éviter. Nous croyons, pour les mêmes motifs, qu'on ferait mieux aussi, en se contentant pour le moment de bonnes tables des matières à chaque volume, de réserver le *répertoire général* des noms de lieux et de personnes pour le dernier volume; aussi bien, puisque celui de la *première série* n'est pas encore sous presse et qu'il s'agit donc seulement d'y intercaler les fiches de la *seconde*, nous engageons M. Frédéricq à réfléchir sérieusement avant d'ajouter aux petits ennuis qu'il inflige bien involontairement aux travailleurs, celui d'être obligé de feuilleter à l'occasion deux registres au lieu d'un seul. Il ne nous en voudra pas de ce conseil, bien qu'il soit peut-être intéressé.

R.

Hungersnoete im Mittelalter. Ein Beitrag zur deutschen Wirtschaftsgeschichte des 8. bis 13. Jahrhunderts, von Fritz Curschmann. Leipzig, B. G. Teubner, 1900, VI, 217 pp. in-8°.

Le travail de M. Curschmann a paru dans les *Leipziger Studien*, série de mémoires publiés sous la direction de MM. K. Lamprecht, E. Marcks, Seeliger et Buchholtz, professeurs d'histoire à l'Université de cette ville, et fournis en majeure partie par leurs séminaires historiques. Élève de M. Lamprecht qui s'attache, on le sait, avant tout aux côtés économiques des faits du passé, M. C. a choisi comme sujet de sa dissertation l'histoire des grandes famines qui ont sévi au moyen âge ou — plus exactement — celles qui se sont produites dans

l'Europe centrale du VIIIe au XIIIe siècle. Outre l'Allemagne proprement dite, le champ de ses recherches a embrassé encore la Suisse, les Pays-Bas et la France septentrionale. Dans son introduction il nous explique sa méthode de travail, la nature de ses sources [1], les limites chronologiques et topographiques auxquelles il s'est arrêté, et appuie sur la différence qu'il faut faire, à certaines époques et dans certains milieux, entre les temps de cherté et les véritables famines [2]. Dans la première partie de son travail, il examine tour à tour les causes qui ont produit ces dernières, leur durée, leur extension soit purement locale, soit plus ou moins universelle ; il essaie d'en fixer l'importance par des données statistiques, naturellement assez incertaines ; il en signale les conséquences, pestes, migrations [3], cas d'anthropophagie [4] ; il expose les tentatives, peu nombreuses et peu efficaces, faites par les pouvoirs publics et la charité privée [5] pour remédier à ces calamités terribles et signale, à bon droit, le clergé régulier comme ayant fait au moyen âge les efforts les plus sérieux (quoique vains trop souvent), pour sauver de la mort les populations décimées par le fléau.

La seconde partie du travail de M. Curschmann, qui remplit les deux tiers du volume, comprend son *apparatus criticus* tout entier, c'est-à-dire les textes même des annales, chroniques, etc. qui mentionnent des famines générales ou locales, de 709 à 1317. On y peut donc contrôler à l'aise les affirmations de l'auteur, en étudiant à son tour les sources ; et l'on constate volontiers de la sorte que son mémoire est une œuvre consciencieuse et solidement établie ; s'il ne nous apprend presque rien d'absolument nouveau, il nous fournit par ses nombreux matériaux des points d'appui solides pour des tableaux d'ensemble qui reposaient jusque-là un peu trop sur les impressions

1. M. C. a surtout trouvé les renseignements qu'il lui fallait dans les *Annales* monastiques primitives ; les *Chroniques* lui ont fourni des renseignements çà et là plus détaillés, mais peut-être moins exacts dans leur ensemble. Rien dans les chartes ; il fallait s'y attendre. Mais presque rien dans les *Vies des Saints* qui, dit l'auteur, guérissent constamment des aveugles et des paralytiques, mais n'ont jamais tenté de combattre la famine.

2. Ces deux mots de *fames* et de *caristia* ont d'ailleurs changé parfois de sens au cours des siècles.

3. C'est un des chapitres les plus curieux du volume de M. C. que celui où il décrit le déplacement des populations de certaines régions à la suite de ces famines d'une plus ou moins longue durée ; on n'a certainement pas encore tenu un compte suffisant de certains de ces faits pour l'histoire de la colonisation allemande au moyen âge.

4. M. C. se trompe malheureusement en croyant que le cannibalisme disparaît dans les derniers siècles du moyen âge. En plein XVIIe siècle, les misères de la guerre de Trente Ans l'ont fait renaître en plus d'un point de l'Allemagne.

5. Sur ce point, il me semble que l'auteur aurait pu trouver des renseignements plus nombreux, en étudiant par exemple les chartes de fondation des nombreux hospices créés du XIIIe au XVe siècle, bien plus souvent destinés à nourrir les indigents qu'à héberger les malades.

personnelles du narrateur moderne. Ses affirmations comme ses déductions générales se présentent à peu près partout avec le degré de prudence voulu pour inspirer confiance à ceux qui auront à utiliser son ouvrage[1].

R.

Comment a vécu Stendhal, Préface de Casimir Stryienski, Paris, Villerelle, 1900, in-8°, XIII et 207 pp., 3 fr. 50.

Voici un nouveau livre sur Stendhal, ou mieux à côté de Stendhal, et dont le besoin, cette année, ne se faisait peut-être pas impérieusement sentir. Il est publié sous les auspices de M. C. Stryienski, qui s'est fait dès longtemps une spécialité de cet écrivain, et est passé maître en l'art d'accommoder ses restes, — par ce terme j'entends, nul n'en doute, d'enchâsser ses reliques. Avec M. Jean de Mitty, M. S. est l'homme du monde qui a fait le plus pour la gloire de Beyle, — après Stendhal, — et qui, à ce jeu, s'est acquis une méritée réputation. Il nous a donné le *Journal*, la *Vie de Henri Brulard*, même les moins connus *Souvenirs d'Égotisme;* il a aidé les historiens de Stendhal à fixer cette figure étrange, énigmatique et captivante. Aussi sa Préface alerte et documentée permet-elle à M. S. de se montrer lui-même. Pour le reste, il n'intervient pas. Or, ce reste, quel est-il? On nous annonce « une sorte de catalogue raisonné d'une très belle et très homogène collection d'autographes ». C'est celle que R. Colomb a transmise à Auguste Cordier. Mais Cordier en avait déjà tiré *Stendhal raconté par ses Amis et ses Amies*, (Paris, Laisney, 1893), et *les Budgets de Stendhal* (*Revue Blanche*, n° du 1er avril 1897); — et ce sont là les pages qui forment les deux tiers du présent volume. Était-il utile de les redonner, comme choses neuves, au public friand et curieux? N'y a-t-il point d'ailleurs une exagération évidente à faire tourner à la gloire de Beyle jusqu'à une pauvreté qu'amena sa faute même? Et ce « catalogue d'états d'âme », qui ne paraissait pas indispensable, semble-t-il bien impartial? Assez on a dit la névrose de Stendhal, qui le poussa à des testaments nombreux; assez on a discuté sur son donjuanisme; assez on a plaint l'écrivain de race réduit à devenir fonctionnaire. Il n'est pas jusqu'au Portrait *inédit en héliogravure* qui n'ait déjà paru en phototypie, et n'ait reproduit le *crayon* appartenant à M. Pellat.

Aussi ce livre mignon, joliment imprimé, qui complètera les collec-

---

1. Évidemment on pourra interpréter différemment tel ou tel texte, n'accorder qu'une confiance limitée aux exagérations de la tradition, consignée dans telle ou telle chronique; mais, en général, M. C. est d'une prudence très louable en discutant ces matières et surtout les questions de chiffres, sur lesquels on ne devrait jamais beaucoup appuyer pour le moyen âge.

tion des stendhaliens par quelques pages de M. Stryienski, ne les enrichira guère, je le crains, et n'apportera pas de surprises aux fervents adorateurs de ce dieu aux pieds d'argile.

Pierre Brun.

Bibliothèque sulpicienne ou Histoire littéraire de la Compagnie de Saint-Sulpice, par L. Bertrand. Paris, Picard, 1900; 3 in-8, de xxiv-556, 612, 484 p.

M. l'abbé Bertrand, bibliothécaire et ancien professeur au Grand-Séminaire de Bordeaux, est un des érudits les plus infatigables et les plus sûrs de la province : ami de Tamizey de Larroque, il avait sa méthode et ses traditions. Aucun de ses travaux, si spécial qu'il soit, n'est inutile à l'histoire générale ; aucune de ses citations n'est inexacte ; aucune de ses bibliographies n'est incomplète. On retrouvera tous ces mérites dans ce nouveau volume : M. Bertrand, l'un après l'autre, suit pas à pas dans leur carrière et leurs écrits les prêtres de Saint-Sulpice, et pour qui sait le rôle qu'ils ont joué dans l'éducation et la pensée catholiques, un tel livre, fait avec une érudition de toute première main, fourmillant de notes et de textes, est une inestimable contribution à l'histoire religieuse. Nous signalons, dans la vie d'Ollier, l'emploi des manuscrits autographes conservés à la Bibliothèque nationale; dans celle de Le Clerc, le catalogue des manuscrits du célèbre sulpicien; parmi les biographies plus modernes, celle du controversiste Faillon (où j'aurais voulu un mot bibliographique sur Albanès, qui a été son plus sérieux, sinon son seul sérieux adversaire) ; celle de l'orientaliste Le Hir, popularisé dans un autre milieu par les *Souvenirs* de Renan, et sur lequel on nous avait promis (n'est-ce pas M. Arthur Loth ?) une longue étude.

J.

Melchior de Polignac : **Notes sur la littérature hongroise.** Paris, Ollendorff, 1900. — 288 pages,

M. de Polignac a publié, en 1896, une anthologie de poésies magyares où il a donné principalement la traduction des œuvres de la jeune école lyrique. « Mais, dit-il dans l'Introduction de son nouveau volume, en négligeant de faire connaître les origines, l'œuvre civilisatrice, les influences subies au cours de son histoire par la nature hongroise, je diminuais l'intérêt que leur originalité mérite d'éveiller. » C'est cette lacune que les *Notes* veulent combler. La littérature magyare est si peu connue chez nous que la moindre étude est la bienvenue.

Cependant l'ignorance de la langue hongroise, même chez ceux qui

font de cette littérature un objet d'étude, est la source de bien des erreurs. Un vrai dilettantisme semble remplacer les études approfondies du regretté Sayous et nous aurons peut-être un jour des *magyarisants* qui n'auront aucune notion de la langue. M. de Polignac travaille à l'aide de quelques écrivains magyars qui lui traduisent obligeamment les textes. Il a pris cette fois-ci pour guide l'Histoire de la littérature hongroise de Zoltan Beöthy dont on se sert dans les lycées magyars ; il en a tiré ses *Notes* qu'il nous présente agrémentées de quelques phrases de Taine et de Brunetière. Il a même eu recours au *Saint Étienne* de M. Horn et à son fameux article sur Jokaï servi déjà à différentes reprises au public français. Muni de ces références, il a donné avec un effort vraiment louable et digne d'un meilleur résultat un livre où les idées générales sont assez agréablement présentées, le caractère éminemment patriotique et national de la littérature hongroise bien mis en relief, mais où les noms magyars, même celui de son guide, sont horriblement estropiés et où les bévues ne se comptent plus [1]. Le moyen âge, peu important au point de vue lit-

---

1. Par exemple : Page 10. *Regès*, *lantos* sont deux noms différents pour indiquer les joueurs de luth, et non pas un mot composé. — P. 32. Il n'existe pas *des manuscrits d'Anonymus*, *scribe du roi Béla*. Le seul manuscrit de l'Anonyme, notaire du roi Béla, la chronique des Hongrois, est conservé à Vienne. Pourquoi mettre partout *Anonymus* ? M. de Polignac prend-il ce mot pour un nom propre ? — P. 34. Quel est ce savant hongrois *Vanberg* ? C'est probablement Vambéry. — P. 35. On écrit : *feleség* et non *féléseg*. — P. 36. On dit les *Cumans* et non les *Kuns*. — P. 44. On écrit *Lébédie* et non *Lébédy*. — P. 45. Geysa n'était pas le *premier* duc de Hongrie, mais le quatrième. — P. 53. On ne peut guère parler de « l'ouverture du premier parlement » sous le règne de François Ier. La Diète de 1825, n'était pas la première, mais la plus importante de ce règne. — P. 54. Il faut lire le 14 avril *1849* et non *1848* ; — même page : *Bach* et non *Back*. — P. 84. Quel est ce saint *Gelbert* martyr ? Il faut l'appeler ou bien par son nom magyar : *Gellért* ou bien dire : *Gérard*. — P. 89. *Spiellmann* et *Meinesinger* sont pris pour « des chanteurs autrichiens qui devinrent célèbres ». *Spielmann* veut dire le jongleur et *Minnesinger* le trouvère en général. — P. 89. « Vidal chanta longtemps l'hospitalité qu'il reçut à la cour du roi Eméric. » Il y a une seule strophe dans ses poésies qui atteste son séjour en Hongrie. — P. 90. Il faut écrire *Vesztprém* et non *Vespren*. — P. 94. Quand il s'agit de manuscrit le mot *codex* vaut mieux que *code*. — P. 95. *Andréas*, n'est ni français, ni magyar, mais allemand. Disons : *André*, ou bien *András*. — P. 99. On n'a jamais mis les livres de la Corvina à la disposition du public. — P. 101. Pourquoi dire *Janos* Pannonius, puisque les Hongrois eux-mêmes disent : *Janus*. — P. 104. D'après la dernière découverte de M. Fraknoi, c'est Ladislas *Karai* et non *Geréb* (encore moins *Géreb*) qui installa l'imprimeur André Hess à Bude. — P. 105. S'il est juste d'appeler les villes magyares par leur nom hongrois, il est tout à fait inutile d'écrire *Krakko* pour *Cracovie*. — P. 106. Lire *Uj-Sziget* pour *Ug-Oziget*. — P. 107. Sainte Marguerite n'a jamais écrit une légende de Saint-François. — P. 123. La secte des *szombatosok* s'appelle des *Sabbathaires* et non des *Sabbatiens*. — P. 134. *Les Chansons des Fleurs* de Balassa furent découvertes en *1874* et non en *1871*. — P. 139. Il faut dire *Thökölý* et non *Teleki*. — Pp. 140 et 148. Rakoczi II ne suffit pas ; il s'agit p. 140 de François II Rakoczi et p. 148 de Georges II Rakoczi. — P. 140. On écrit *Pázmány* et non *Paszmany*. — P. 144. La traduction des

téraire, occupe, à notre avis, trop de place au détriment du XIXe siècle qui, seul, peut vraiment intéresser dans un coup-d'œil aussi rapide ; le théâtre est presque négligé ; quatre lignes pour un Grégoire Csiky sont vraiment trop peu, même dans un aperçu général. Jokaï aurait dû prendre place après les romanciers Josika, Eötvös et Kemény et non pas être rejeté à la fin du volume, servant de lien entre le passé et le présent (qui n'est pas traité), et surtout il n'aurait pas fallu se contenter de « l'intéressante étude » de M. Horn. Les influences étrangères sont à peine indiquées. Malgré ces lacunes, le volume peut donner une idée générale du développement de la littérature magyare et quand l'auteur voudra compléter ses connaissances de la langue hongroise, ne pas se borner à un Manuel et à quelques travaux de dilettantes français, il pourra nous donner des livres plus nourris sur une littérature à laquelle il a pris goût.

J. Kont.

Psaumes d'Albert Szenci-Molnár n'est pas en prose, mais en vers. — P. 147. Jean Cseri est né en 1625, et non en 1525. — P. 150. Il faut dire : la Perte de *Sziget* et non *Szigeti*, l'*i* formant les adjectifs des noms de villes. — P. 167. La garde royale hongroise fut créée par Marie-Thérèse en *1760* et non en *1763*. — P. 172. Baroti-Szabó est un seul écrivain. — P. 173. Bessenyei est mort en *1811*, et non en *1840*. — P. 174. Le roman politique de Bessenyei — *le Voyage de Tariménès* — est encore inédit. — P. 175. Lire : *Baranyi*, au lieu de *Baraczi*; *Czirjék*, au lieu de *Czizjek*. — P. 179. On ne représente pas le *Notaire de Peleske* de Gvadányi, qui est un roman, mais la pièce qu'en a tirée Joseph Gaal, en 1838. — P. 184. Alexandre Kisfaludy est né en *1772* et non en 1773. — P. 188. La grammaire historique de Révai s'intitule : *Elaboratior grammatica hungarica* et non *Elaboratio*. — P. 189. Kazinczy a traduit également La Rochefoucauld et Marmontel. — P. 191. Berzsenyi aurait dû être traité avec les membres de l'École latine ; cela aurait épargné à M. de P. ce fâcheux : « Revenons à l'école latine ». — P. 193. Le recueil des chansons populaires ne commence qu'en 1843, et non vers 1820. — P. 205. Charles Kisfaludy est mort en *1830* et non en 1842. — P. 209. Dans la tragédie de Katona, Bank ne quitte pas la Palestine, puisque le roi l'a laissé en Hongrie pour le remplacer. — P. 217. Le romancier Jósika est mort en *1864* et non en 1865. — P, 221. L'analyse du *Chartreux* de Joseph Eötvös n'est pas exacte (« la maîtresse qui l'aime, tombe, par désespoir, dans l'abîme dont il vient de retirer sa fiancée »). — P. 226. Dans le roman *Paul Gyulai* de *Kemény* (et non *Kémény*), Beltijar (Balthasar) Bátori n'est pas *le frère* du prince Sigismond. — P. 242. D'après la dernière biographie de Petöfi, celle de M. Ferenczi, il n'est pas exact que Petöfi s'enrôla parce qu'un de ses parents voulut lui faire continuer ses études. — P. 247. — L'analyse du *Héros Jean* (qui ne s'appelait jamais *Kokoutza*) est inexacte. — P. 249. Arany ne fut jamais « clerc chez un notaire », le mot *jegyzœ* indique en Hongrie le secrétaire de la mairie. — P. 259. Il est inexact de dire que l'influence du romantisme français fût plutôt malheureuse en Hongrie. On lui doit, au contraire, une véritable renaissance. — P. 281. L'analyse du « Nouveau Seigneur » de Jókaï, roman traduit en français, est inexacte.

Magyars et Roumains devant l'histoire. Réponse à M. A. de Bertha par A. D. Xénopol. Paris, Leroux, 1900. 29 pages.

Il était à prévoir que le livre de M. de Bertha que nous avons annoncé dernièrement ici même ne resterait pas sans réplique. M. Xénopol qui a déjà publié, en français, plusieurs ouvrages historiques très estimés, s'est chargé de le réfuter en montrant que l'ouvrage de M. de Bertha manque d'esprit scientifique, qu'il contient plusieurs erreurs et contradictions et que la thèse qu'il défend, n'est pas soutenable. Il a choisi, à cet effet, un point dans chacune des trois parties dont se compose le livre et tend à démontrer que l'auteur magyar a manqué de bonne foi. Ces trois points sont : 1° La fameuse question sur la continuité dacique. M. X. en est un ardent défenseur, mais il est aujourd'hui suffisamment prouvé qu'elle ne peut plus se défendre avec la certitude que le savant roumain établit à l'aide de quelques textes. Une bonne partie des historiens et des philologues roumains, non prévenus, n'en font plus grand cas. Il y a là un problème ethnographique qui est loin d'être résolu. Il peut avoir une certaine importance au point de vue national roumain, mais il n'entre que pour peu de chose dans les luttes contemporaines. Supposons même que la thèse de M. Réthy contre laquelle M. X. invoque l'autorité du philologue Meyer-Lübke, soit fausse et que les Roumains soient les descendants des colons romains établis par Trajan en Dacie ; qu'il y avait, par conséquent, des Vlaques en Transylvanie avant l'arrivée des Hongrois en Europe : il n'en reste pas moins avéré que la Transylvanie a été conquise par Arpad et ses successeurs aussi bien que la Hongrie ; que cette principauté a toujours fait partie du territoire magyar et que ce n'est pas aujourd'hui où elle forme une des frontières les plus sûres contre l'invasion étrangère que l'Etat austro-hongrois peut l'abandonner, sans guerre, à la Roumanie. — Le deuxième point traite des relations des Roumains et des Hongrois jusqu'au XVIIe siècle. M. Jancso et son adaptateur français, en parlant des Valaques du moyen âge, ont laissé échapper quelques termes peu courtois. M. X. les relève et montre d'abord les vexations auxquelles les serfs roumains furent exposés de la part des seigneurs hongrois, montre que la cordialité n'a jamais pu exister entre les deux nationalités et que les nombreux soulèvements des paysans en 1324, 1437, 1480 et 1514 prouvent suffisamment la tyrannie des Magyars. M. X. n'est pas sans savoir qu'il y avait des Jacqueries dans tous les pays, même là où seigneurs et serfs appartenaient à la même nationalité et que le sort du paysan était partout misérable. Il sait également le rôle vraiment important que les princes et la noblesse de Transylvanie ont joué au cours des XVIe et XVIIe siècles, lorsque l'Autriche menaçait l'indépendance nationale et le protestantisme. La Transylvanie était alors le seul foyer de la civilisation magyare. La cour des Báthori, de Gabriel Bethlen et

des Rakoczy, bien connue même en France, exerçait une suprématie intellectuelle que tout historien doit reconnaître, Nous ne trouvons, à cette époque, rien d'analogue en Valachie, mais nous accordons volontiers à M. X. qu'il est toujours de mauvais goût de présenter l'adversaire politique comme un barbare ou un vagabond. — Le troisième point — *les Roumains au service de la réaction* — transporte le problème historique dans le domaine de la politique. Ici ce ne sont plus des arguments, mais des passions qui se trouvent face à face. Si tous les historiens roumains étaient animés des mêmes sentiments que M. X., il est probable que la paix et la concorde se feraient encore longtemps attendre. Le savant historien refuse d'avance toute chance de réussite à l'esprit de conciliation qui anime actuellement le gouvernement magyar. Dans ces conditions la discussion devient impossible. Mais nous croyons que les Roumains de Transylvanie feraient mieux d'écouter des conseils plus sages et de renoncer à leur opposition, passive à l'intérieur, bruyante à l'extérieur. En tout cas, M. Xénopol, a tort de citer (page 23) parmi les chauvins hongrois d'avant 1848 le comte Etienne Széchenyi. Ce grand réformateur a été le premier qui, en 1842, dans la séance solennelle de l'Académie hongroise, déclara qu'il ne fallait pas imposer le magyar aux autres peuples. Tout en demandant certaines garanties pour la langue magyare, il désirait que l'idiome national s'imposât par la suprématie intellectuelle et non par la force de la loi. Si les hommes d'Etat qui ont dirigé le pays après 1867, s'étaient inspirés de ces conseils, il est probable que la lutte des nationalités n'aurait pas pris cette forme aiguë que l'on constate encore aujourd'hui. Heureusement la paix commence à se faire et nous prévoyons le jour où ces polémiques qui ne servent qu'à envenimer les choses, cesseront, et le public français connaîtra enfin autre chose de la Hongrie et de la Roumanie que leurs luttes stériles.

J. Kont.

— M. J. Wright, suppléant depuis dix ans de la chaire récemment occupée à Oxford par Max Müller, publie en 2e édition le *Primer of the Gothic Language* dont la *Revue critique* a rendu compte en 1892 (XXXIII, p. 466). L'ouvrage passe de 248 à 288 pages. Les lecteurs y apprécieront surtout l'avantage qu'il leur offre de posséder au complet l'un au moins des Evangiles (S. Marc), sans autre mutilation que celle qui résulte de l'imparfaite conservation du texte ulfiléen. Le lexique s'est enrichi en conséquence. Mais le petit lapsus que j'avais relevé dans la grammaire n'a pas disparu. — V. H.

— M. Skeat dont l'autorité est incontestable, s'est attaché dans le nouveau livre qu'il publie sur Chaucer (*The Chaucer Canon with a discussion of the works associated with the name of Geoffrey Chaucer*, Oxford, Clarendon Press. 1900, 1 vol. in-8, xi et 167 p., 3 s. 6 d.) à établir les règles par lesquelles on peut distinguer les œuvres authentiques de Chaucer de celles qui lui ont été attribuées à tort.

C'est par l'étude des particularités de la grammaire et de la versification de Chaucer que M. S. est arrivé à dégager les règles qu'il pose. Nul n'est mieux préparé que M. S. à un travail de ce genre. Il n'est personne en Angleterre qui puisse prétendre à une connaissance aussi approfondie de la vieille langue anglaise en général et de l'idiome de Chaucer en particulier. On retrouve dans l'étude nouvelle les qualités de clarté et d'ordre qui distinguent l'érudition de M. S. Il est impossible d'être à la fois plus précis, plus complet et plus net. Le travail de M. S. est indispensable à quiconque s'occupe d'une manière sérieuse des œuvres de Chaucer. — J. Lecoq.

— C'est un tout petit point d'érudition que s'attache à fixer M. Legouis dans son court opuscule *Quel fut le premier composé par Chaucer des deux prologues de la Légende des Femmes exemplaires.* (Extrait de la « Revue de l'Enseignement des Langues Vivantes », Paris, XVIIe année. Avril 1900, 1 vol. in-8, 20 p.). Il s'agit, comme l'indique le titre très explicite, de savoir si le prologue A est antérieur au prologue B comme le veut l'opinion traditionnelle, ou bien si au contraire la priorité doit être attribuée au prologue B, comme l'a soutenu Ten Brink et comme le prétendent après lui des savants d'une autorité incontestable comme Köppel et Max Kaluza. C'est contre l'opinion allemande que se range M. L. d'accord en cela avec M. Skeat et un critique plus récent, M. John Koch. M. L. analyse soigneusement les deux prologues et dans une discussion très serrée, établit qu'il est contraire au bon sens de vouloir attribuer la priorité au prologue B. Il montre que l'erreur de Ten Brink a été de demander à l'étude des prologues des renseignements nouveaux sur la vie de Chaucer, au lieu de les voir en eux-mêmes et de les apprécier en tant qu'œuvres d'art. Cette préoccupation d'érudit a faussé complètement son jugement. Toute cette discussion est conduite par M. L. avec une clarté absolue, une sûreté de vue remarquable. L'érudition ne nuit en rien chez lui à la finesse de l'esprit : Il apporte en résumé sur le point de détail qu'il étudie une contribution très intéressante à l'histoire des œuvres de Chaucer et établit d'une manière qui paraît définitive la vérité sur une question restée ouverte jusqu'à ce jour. — J. Lecoq.

— La collection connue sous le nom de Pett Press Series vient de s'enrichir d'une édition d'un des romans les plus connus de Walter Scott (*Tales of my Landlord* First Series *Old Mortality* by Sir Walter Scott, edited with introduction, notes and glossary by J. A. Nicklin. Cambridge University Press. 1900, 1 vol. in-8, XII et 522 p.). L'introduction est un peu maigre et aurait gagné à être développée : trop de concision nuit parfois et mène à l'inexactitude. Resserrer en quarante lignes l'histoire du roman avant Scott est une tâche ardue : ce serait une exagération que de prétendre que M. N. l'a accomplie avec succès. Les notes généralement historiques, quoique laconiques, sont suffisantes. Le glossaire est bien fait et complet. Somme toute, édition consciencieuse et bien faite pour les élèves auxquels elle est destinée. — J. L.

—Le petit volume que publie M. L. Cope Cornford : *English Composition A manual of Theory and Practice* (London, Nutt. 1900, 1 vol. in-8, VI et 225 p.) est le fruit d'une longue expérience. C'est un manuel de rhétorique plein de conseils pratiques et bourré d'exemples. Il a toute la sécheresse des livres de ce genre, et, si j'ose dire, toute la naïveté didactique des traités où on prétend par principes et définitions enseigner l'art d'écrire. Il semble que la pédagogie anglaise retarde un peu sur la nôtre à cet égard. Il y a déjà un certain temps que nous avons fait disparaître de nos classes les traités de rhétorique qui en étaient jadis le plus bel

ornement. M. L. C. C. passe en revue, très consciencieusement, les différents genres de composition, les analyse soigneusement, les dissèque; tout cela n'est exempt ni de lourdeur, ni de pédanterie. Mais en pourrait-il être autrement? — F. Lecoq.

— M. Ch. Normand a terminé son *Cours d'histoire* à l'usage des écoles normales primaires d'instituteurs et d'institutrices et des candidats au brevet supérieur. Le volume qui forme la troisième année de ce *Cours*, de 1789 à nos jours, vient de paraître (Paris, Colin, in-8, 592 p.). C'est un excellent précis, très substantiel, très vivant, très intéressant. Il forme trente-quatre chapitres, accompagnés chacun d'un résumé, de notes et éclaircissements, de lectures, d'une liste de livres à consulter. Quelques lapsus disparaîtront aisément à la prochaine édition : p. 40, Brunswick fut blessé mortellement et non *tué* à Auerstaedt; p. 74, Valmy est du 20 et non du 21 septembre; p. 81, Napoléon entra à l'Ecole militaire en 1784 et non en 1786, et fut sous-lieutenant en 1785 et non en 1787. — A. C.

— M. Léon Maréchal, professeur à l'Athénée royal de Hasselt, a publié à Liège, chez Dessain, en 100 pages, une *Lexicographie française comprenant l'étude des mots d'origine latine et grecque* à l'usage des classes de 5e et 6e des humanités anciennes. Il signale entre parenthèses les mots latins qui ressemblent le plus, pour la forme, aux mots français, et indique les étymologies. Son livre est en deux parties : dans la première, purement théorique, il retrace les procédés auxquels recourt le français pour former les mots, dérivés ou composés; dans la seconde, purement pratique, il fait connaître cinquante familles de mots pris parmi les plus dignes de remarque. L'auteur veut donner à l'élève un moyen d'acquérir peu à peu un vocabulaire étendu. Il s'est aidé dans sa tâche, non seulement du travail de Pessonneaux et Gautier, et du *Dictionnaire* de Stappers, mais de la *Grammaire* de Clédat. — C.

— M. Jules Zanne continue la publication, déjà signalée dans cette revue, des proverbes, dictons, locutions, etc. roumains (*Proverbes roumains de Roumanie, Bessarabie, Bucovine, Hongrie, Istrie et Macédoine*, t. II, 1897; t. III, 1899; t. IV 1900). Jusqu'ici trois nouveaux volumes ont paru, et ils seront certainement de la plus grande utilité aux savants qui s'occupent de folk-lore. M. Zanne ne néglige jamais de mentionner à la suite du proverbe roumain les proverbes similaires des autres peuples européens et pour faciliter la tâche de ses lecteurs étrangers, il donne à la suite de ses volumes des vocabulaires roumains français. — J.

— M. Henri Maïstre a extrait de la « Correspondance historique et archéologique » (années 1889 et 1900) sa *Biographie des travaux d'Arthur Giry*. Il a pu consulter les manuscrits et collections du regretté savant et comble ainsi bien des lacunes. Son travail est précédé d'une photographie de Giry et d'une notice biographique due à Fernand Bournon.

Propriétaire-Gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy, imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 51 — 17 décembre — 1900

VINSON, Légendes bouddhistes. — GRUENWEDEL, Mythologie du bouddhisme. — DENIKER, Races et peuples de la terre. — KATTENBUSCH, Le symbole apostolique. — LUCHAIRE, Quelques manuscrits de Rome et de Paris. — BOULANGER, Clemangis et Jacques de Nouvion. — WYSS, Le Cisianus de 1444. — Baston, Mémoires, p. LOTH et VERGER. — Mme BLAZE DE BURY, Les romanciers anglais contemporains. — GONSE, Les chefs-d'œuvre des musées de France. — Gorgias. p. STEUDER. — LULOFS, Antisthène. — NILLSON. Les Dyonisies. — CAPPS, Les vainqueurs des Lénéennes. — RASI, Sur Horace. — CURCIO, Grattius et Nemesianus. — GAROFALO, Études sur l'Espagne romaine. — Guerre civile, III, p. PESKETT. — CLARK, Variantes des discours de Cicéron. — GENTIL, Les Georgiques, traduction en vers. — OLTRAMARE, Les épigrammes de Martial. — Académie des inscriptions.

Julien VINSON. **Légendes bouddhistes et jainas traduites du tamoul.** (Conteurs et poètes de tous les pays). — Paris, Maisonneuve, 1900. 2 vol. pet. in-8 : XXVIII, 230 et 274 p.

La langue tamoule, parlée à l'extrémité méridionale de la péninsule indienne et au nord de Ceylan, possède une littérature considérable, d'un intérêt capital pour l'histoire politique, religieuse et philosophique de l'Inde; cette littérature est cependant à peine explorée. Le Koural de Tirouvallouva « le sublime paria » a presque seul triomphé de l'indifférence occidentale. M. Vinson, professeur à l'Ecole des Langues Orientales et poète tamoul à ses heures de loisir, entr'ouvre aux spécialistes et aux curieux trois poèmes anciens, postérieurs en date au Koural, et qui s'échelonnent vraisemblablement du xe au xiie siècle. Deux d'entre eux, le Sindâma*n*i et le Silappadigâram sont d'inspiration jaina; le troisième, le Ma*n*imegalei est une œuvre bouddhiste. Mais les croyances personnelles du poète n'affectent guère le fond de l'œuvre et ne s'expriment qu'accidentellement. L'action se réduit aux données de convention admises dans toute la littérature de l'Inde. Le Sindâma*n*i raconte les aventures héroiques et érotiques d'un fils de roi, Jîvaka, né après la ruine et la mort de son père, recueilli et élevé par des étrangers et qui conquiert la couronne avec autant d'aisance que les cœurs féminins. Le héros du Silappadigâram est le marchand Gobala, époux de la vertueuse Ka*nn*agi; oublieux de la fidélité conjugale, Gobala court les actrices et les danseuses et entretient la belle Mâdhavî; mais soudain la ruine l'oblige à réfléchir; il prend ses fautes en horreur, et s'exile accompagné de la fidèle Ka*nn*agi. Pour

avoir à manger, il essaie de vendre le dernier anneau de jambe de sa femme ; mais il est pris pour un voleur et mis à mort. Sa femme maudit la cité responsable du meurtre, puis monte rejoindre au ciel la victime d'une sentence injuste. Les fléaux qu'elle a invoqués se déchaînent sur la ville, le roi, d'abord désespéré, réussit cependant à les écarter en instituant le culte de Ka*nn*agi, culte adopté bientôt par les peuples voisins.

Le sujet du Ma*n*imegalei se rattache au cycle de Gobala. Ma*n*imegalei est la fille née des relations du marchand Gobala et de Mâdhavî; malgré les obligations de caste que lui impose sa naissance, la jeune fille n'aspire qu'au renoncement et à l'austérité. Mais sa beauté éveille sur son passage le désir et l'amour. La protection des dieux et des saints, justifiée par les actes de ses existences antérieures, lui permet d'échapper aux pièges et aux violences ; transportée dans une île merveilleuse, elle y voit l'escabeau du Bouddha, apprend le secret de son passé, reçoit une coupe inépuisable dont elle se sert pour les œuvres de charité, et confirmée dans ses premières résolutions par les drames tragiques qui se déroulent autour d'elle, elle va successivement interroger les maîtres de toutes les sectes et trouve enfin son refuge dans la loi du Bouddha.

L'exaltation du bouddhisme en pays tamoul, à une date aussi tardive que le XIIe ou le XIIIe siècle, atteste la longue persistance de cette religion dans l'Inde et rend plus obscur encore le problème de sa brusque disparition. Le Ma*n*imegalei est à ce titre, plus encore qu'au point de vue littéraire, un document de haute importance, on voudrait savoir à quelle école il se rattache, quel système il expose. L'ouvrage de M. V. nous promet, mais nous laisse attendre d'autres informations ; M. V. a craint en effet de lasser et d'écarter les lecteurs par une traduction fidèle, et il a donné des trois poèmes une longue analyse, entremêlée de courtes citations ; à cette analyse il ajoute, il est vrai, des spécimens de traduction, mais les passages choisis ne sont pas malheureusement les plus intéressants. De longues notices sur le Bouddhisme et le Jainisme et un vocabulaire explicatif constituent presque les deux tiers du second volume. Ce sera tout profit si les lecteurs, amorcés par les contes, acquièrent en surplus des notions sur deux des grandes religions de l'Inde ; mais il faut reconnaître que M. V. leur a fourni la mesure large en donnant la biographie de Bouddha et des indications sur le bouddhisme chinois, tibétain, birman, etc., à propos d'une analyse du Ma*n*imegalei. Visant une catégorie peu exigeante de lecteurs, M. V. ne s'est pas toujours préoccupé d'une minutieuse exactitude ; une critique chagrine trouverait souvent à reprendre dans la forme des mots sanscrits restitués aussi bien que dans le détail des dates et des données historiques. Mais plutôt que d'insister sur ces chicanes, il vaut mieux remercier M. V. d'avoir rendu accessibles aux indianistes qui sont étrangers au tamoul des

documents intéressants, surtout s'il complète à bref délai ses analyses par la traduction exacte des passages qui sont de nature à éclaircir l'histoire religieuse de l'Inde au moyen âge.

Sylvain Lévi.

Albert Grunwedel. **Mythologie des Buddhismus in Tibet und der Mongolei.** Führer durch die Sammlung des Fürsten E. Uchtomskij. Leipzig, Brockhaus. 1900, xxxii et 244 p.

Le prince Esper Uchtomskij, qui fut le compagnon et l'historiographe du tzarévitch (depuis tzar) Nicolas au cours de son voyage en Extrême-Orient, a passé quinze ans de sa vie à étudier le monde bouddhique et a parcouru toutes les contrées où s'est propagée la doctrine du Bouddha. Il a recueilli un peu partout, mais notamment chez les populations soumises à la Russie ou comprises dans sa zône d'influence, des objets d'art religieux qui ont fini par former une collection analogue à notre beau musée Guimet. A l'aide de ces matériaux, mais sans s'y resteindre trop rigoureusement, M. Grünwedel a tracé un tableau clair et substantiel de la mythologie bouddhique au Tibet et en Mongolie. Les travaux antérieurs de M. G., qui l'ont classé au premier rang des historiens de l'art bouddhique, le désignaient tout naturellement pour cette nouvelle tâche. Après avoir appliqué sa science et son ingéniosité à la recherche des origines gréco-romaines de l'art bouddhique dans l'Inde, M. G. se préoccupe de suivre les modifications des types, des conventions et des représentations originelles dans les pays si divers où une infatigable propagande les a transportés. Le Panthéon adopté par les Lamas est, au premier abord, un grouillement formidable d'êtres bizarres, tourmentés, compliqués, un monde à la Callot qui semble défier la patiente sagesse d'un catalogue. M. G. réussit cependant à y introduire de l'ordre. Il commence par analyser les éléments historiques de cette mythologie luxuriante. Brièvement, mais d'une main exercée, il groupe les données les plus anciennes fournies par l'archéologie ; puis il marque l'action individuelle des personnalités puissantes qui dans l'Inde d'abord, ensuite au Tibet, enfin en Mongolie ont enrichi de leurs créations nouvelles les rangs déjà pressés de la hiérarchie divine. Les couches successives ainsi reconnues, M. G. passe de la théogonie au dénombrement des dieux, et sagement il emprunte aux Lamas leur système de classification : 1° divinités tutélaires; 2° Bouddhas; 3° Bodhisatvas; 4° déesses (Târâs et Dâkinîs); 5° protecteurs de la religion (dharmapâlas); 6° divinités locales. Un catalogue ne se résume pas ; mais on ne saurait trop louer l'exactitude et la richesse des informations recueillies par M. G., et souvent dissimulées avec une discrétion de bon goût dans les notes de l'appendice, afin d'écarter du

livre même tout appareil de pédantisme. Un excellent glossaire qui donne les équivalents triglottes (sanscrit, tibétain, mongol), termine l'ouvrage. Le texte est accompagné de 188 illustrations, ou plutôt il leur sert de commentaire. L'exécution matérielle du livre, la correction de la typographie en dépit des vocables barbares accumulés dans l'exposé, l'élégance de la disposition, jointes au prix si peu élevé du volume doivent aussi mériter à l'éditeur une juste part d'éloges.

La préface du prince Ukhtomskij vaut d'être signalée à part. Le prince Ukhtomskij n'est pas un professionnel de l'érudition ; c'est un homme pratique, mêlé de près à la vie active. L'hommage qu'il rend au bouddhisme n'en est que plus expressif. Il connaît par les monuments et par l'histoire l'action civilisatrice exercée pacifiquement par les apôtres et les missionnaires du Bouddha, de la Perse au Japon, du Baïkal à Java ; il a vu de ses yeux la même action s'exercer encore ; il a constaté la solidarité, plus étroite et plus intime qu'on ne veut l'admettre en Occident, des membres dispersés de l'Eglise bouddhique. La facilité croissante des voyages, la « paix russe » concurremment avec la « paix britannique » ont réveillé des aspirations qui languissaient sans s'éteindre. Entre Ceylan, Siam, le Japon, la Chine, le Tibet et les rives du Volga, les relations se resserrent et se multiplient, des cadeaux pieux s'échangent, des projets pieux se colportent. Un nouveau facteur, qui peut devenir considérable, tend à s'introduire dans les rapports de l'Orient et de l'Occident. L'Indo-Chine, en grande partie bouddhique, ne permet pas à la France de se désintéresser de ce problème. L'initiative éclairée de M. Doumer y a créé un centre et un organe de recherches scientifiques ; il faut souhaiter que de notre Ecole Française d'Extrême-Orient sorte à bref délai un catalogue du panthéon indo-chinois. Le Japon, de son côté, vient de créer à Nara un beau musée d'archéologie bouddhique ; il importe que les richesses de cette collection, unique par son antiquité, soient mises à la portée de tous les savants par une publication dont les éléments sont prêts. Alors seulement il deviendra possible d'esquisser une iconographie comparative du Bouddhisme, et de définir la part originale qui revient à l'Inde dans la création ou la propagation de tant de figures étranges rêvées par des visionnaires hindous, traduites et stylisées par le ciseau des sculpteurs helléniques et qui rattachent en fin de compte par une filiation artistique la Chine et le Japon à la civilisation grecque.

Sylvain Lévi.

J. Deniker. **Races et peuples de la terre.** Paris, Schleicher, 1900. In-8, VII-692 p., avec 176 planches et figures et 2 cartes.

Voici enfin un véritable manuel d'anthropologie, d'ethnographie et de science préhistorique, qu'on peut recommander en conscience aux

historiens. Du grand ouvrage de M. Ranke, *Der Mensch*, il se distingue avec avantage par la richesse et le choix heureux des références ; comparé aux deux volumes de M. Keane, *Ethnology* et *Man past and present*, il l'emporte par la bonne disposition des matières et la qualité supérieure de l'érudition. M. Deniker, bibliothécaire du Museum, lisant presque toutes les langues de l'Europe, chargé en outre, depuis plusieurs années, de la partie bibliographique de l'*Anthropologie*, était mieux désigné que personne pour écrire avec compétence et documenter avec précision un ouvrage didactique embrassant un horizon aussi vaste. Quelques réserves que l'on puisse faire sur certains détails, on ne peut que rendre hommage à la belle venue de l'ensemble et se réjouir qu'un répertoire aussi riche et aussi sûr puisse être désormais dans toutes les mains.

Les sept premiers chapitres concernent les caractères somatiques et physiologiques d'une part, ethniques et sociologiques de l'autre ; puis vient une classification générale des races et des peuples et une étude brève, mais remarquablement exacte, des anciens habitants de l'Europe. Les chapitres X-XIII sont consacrés aux peuples de l'Asie, de l'Afrique, de l'Océanie et des deux Amériques. Un important appendice, œuvre laborieuse et en partie originale, est rempli par des tableaux de mesures (tailles, indices céphaliques). Enfin, un index très soigné facilite les recherches dans ce magasin bien classé de documents. Il y a deux cartes et 176 similigravures, toutes satisfaisantes, quelques-unes remarquables, qui reproduisent non seulement les types ethniques, mais les armes, les outils et les instruments caractéristiques des différents peuples.

Le précis de science préhistorique fait partie du chapitre IX (*Races et peuples de l'Europe*) ; il est complété par quelques indications données en tête des chapitres X et XI (*Races et peuples de l'Asie et de l'Afrique*), où l'on trouve, en particulier, ce que tout le monde devrait savoir touchant la plus importante découverte anthropologique de la fin du siècle, celle du *Pithecanthropus erectus* de Java (1894).

Un des mérites les moins contestables de M. Deniker est la réserve toute scientifique qu'il apporte dans l'exposé des questions en litige, Il n'est nullement *néophobe* et fait une place à toutes les hypothèses dignes d'attention, mais il prend soin de mettre ses lecteurs en garde contre les conclusions précipitées où s'est toujours complu le dilettantisme. Voici, par exemple, une phrase bonne à méditer (p. 377) : « L'hypothèse de la race aryenne blonde, grande et dolichocéphale, née sur place, n'a pas plus de consistance que celle de la race aryenne tout court venant d'Asie. » Et ailleurs (p. 273) : « L'hypothèse de la promiscuité ou du mariage communal a peu de défenseurs aujourd'hui. La longue liste des peuples pratiquant la promiscuité, donnée par Lubbock, diminue à mesure que l'on connaît mieux ces peuples. » Je pourrais multiplier ces citations, où se reflète un esprit critique

bien armé. Si, désormais, il se trouve des gens, en France ou ailleurs, pour lancer des théories saugrenues sur les « races », les « mœurs primitives » et la « sociologie préhistorique », ils seront d'autant moins excusables qu'ils possèdent désormais un guide éminemment propre à les maintenir ou à les ramener dans la bonne voie.

S. R.

Das apostolische Symbol. II, Verbreitung und Bedeutung des Taufsymbols; zweite Hälfte, von D.-F. Kattenbusch. Leipzig, Hinrichs, 1900; in-8, p. 353-1061.

La première partie de ce gros volume a paru en 1897 ; M. Kattenbusch y étudiait la légende concernant l'origine apostolique du symbole, le symbole chez Irénée, chez Tertullien, chez Clément d'Alexandrie, chez Origène, la diffusion et l'autorité du symbole en Orient, les traces de l'histoire primitive du symbole. Dans la seconde partie nous trouvons l'histoire du symbole en Occident jusqu'à la fin de l'âge patristique, l'interprétation historique de l'ancien symbole romain, une étude sur l'âge et l'origine du texte reçu, l'interprétation des additions que ce texte renferme, enfin un aperçu des résultats obtenus, et des remarques sur les dernières publications se rapportant au symbole. Tous ces sujets sont traités avec une grande abondance d'érudition, une méthode rigoureuse, une critique à la fois très prudente et très perspicace. L'explication de l'ancien symbole romain est du plus haut intérêt, et tout à fait instructive. M. K. montre bien le caractère pratique de ce document, où n'entre pas une seule conception métaphysique, bien qu'on ait pu ensuite y rattacher sans peine le dogme trinitaire et christologique. Un seul article pour « Dieu, Père tout puissant », le Dieu chrétien ; on ajoutera plus tard « créateur du ciel et de la terre » ; mais la sobriété de la formule primitive atteste que le rédacteur n'a pas encore en face de soi les spéculations de la gnose. Sept articles pour Jésus le Christ, Fils de Dieu, concernant son apparition terrestre, sa mort, sa gloire et son retour ; rien n'est dit de sa préexistence ; on ne connaît pas ou on n'emploie pas encore le quatrième Évangile. Le symbole se meut pour ainsi dire dans l'atmosphère des Synoptiques et des Actes ; il les suppose, mais ne les résume pas, il n'en procède pas comme d'Écritures canoniques. De même que Dieu est dit Père en tant que providence souveraine et universelle, Jésus est dit Fils de Dieu en tant que né de l'Esprit saint. Peut être le savant commentateur s'égare-t-il un peu en cherchant à déterminer la façon dont Jésus lui même a conçu sa propre préexistence en Dieu. Il est d'ailleurs dans le vrai quand il observe que le symbole, en rattachant la filiation divine à la naissance miraculeuse, n'atteint pas à la hauteur de la conscience que Jésus a eue de cette

filiation, et que, néanmoins, le symbole enseigne un mélange de divin et d'humain dans le Christ ; en sorte que l'on allait contre son esprit en soutenant que Jésus n'était qu'un homme conçu miraculeusement. Le rapport du symbole avec la doctrine christologique de Paul, qui voit dans le Christ l'homme spirituel, l'homme céleste, bien qu'il ne parle pas de conception virginale, est très finement analysé. Rien n'a été plus facile que d'adapter à l'ancienne profession de foi la théorie des deux natures dans l'unité de personne : cette théorie y était comme en germe. M. K. fait une conjecture très heureuse pour expliquer la mention de Ponce Pilate, qui n'a pas grand chose à voir avec la foi de l'Église. Il suppose que les mots « crucifié sous Ponce Pilate » viennent d'une formule d'exorcisme plus ancienne que le symbole ; l'importance de la croix comme signe de la victoire du Christ fait choisir « crucifié » de préférence à « mort » ; et comme l'efficacité des formules d'exorcisme était censée tenir à leur précision, Ponce Pilate y est venu par manière de détermination qui prévenait les subterfuges diaboliques. Le mot « enseveli » signifiait déjà pour les rédacteurs du symbole ce qu'exprime l'addition postérieure : « est descendu aux enfers ». A propos de l'article : « est ressuscité des morts le troisième jour », vient une excellente discussion des récits de la résurrection dans les Évangiles et dans saint Paul. L'indépendance relative du symbole à l'égard des Actes apparaît en ce que l'ascension n'y est pas datée. Les quatre derniers articles énumèrent ce qu'on peut appeler les biens et privilèges du chrétien : l'Esprit, l'Église, la rémission des péchés, la résurrection de la chair. M. K. a encore de très bonnes considérations sur le sens primitif de ces quatre articles, principalement sur la « sainte Eglise » dont il fait valoir le rapport avec la cité céleste, ce qui peut aider à comprendre comment s'est faite la transition du royaume des cieux, préparé dans l'Église, à l'idée commune de l'Église.

L'origine et l'âge du texte reçu sont discutés ensuite, et chacune des additions qu'il contient est savamment commentée. Ce texte pourrait remonter au ve siècle et aurait eu pour patrie la Gaule, peut-être le royaume burgonde. Mais M. K. se défend de pousser plus loin et de préciser davantage ses conjectures. L'origine romaine est déclarée invraisemblable ; quant à la date et aux circonstances de l'introduction à Rome et de la diffusion en Occident du symbole complété, M. K. n'ose pas se prononcer ; il met en avant, dans un endroit, avec beaucoup de réserves, le nom de Charlemagne. Il hésite aussi à soutenir que I. *Pier.* III, 19, se rapporte à la descente du Christ aux enfers. Le passage ne peut pourtant guère signifier autre chose qu'une prédication du Christ défunt lui même à tous les défunts d'autrefois. Certains théologiens protestants semblent avoir scrupule de rencontrer cette croyance dans le Nouveau Testament, et ils éluderaient volontiers le sens de ce texte, aussi bien que celui de l'article « est descendu

aux enfers », qui, en dépit de tous les artifices d'exégèse, ne peut viser que la manifestation du Christ aux morts. M. K. maintient que l'ancien symbole romain est à la base de tous les symboles semblables ; qu'il est une expression toute concrète de la foi chrétienne et ne peut guère être postérieur à l'an 100; qu'il est d'origine romaine; qu'il s'est répandu d'abord en Gaule et en Afrique, puis en Asie Mineure dans la dernière moitié du second siècle, puis à Antioche, où il subit quelques modifications, après la déposition de Paul de Samosate ; que le symbole de Nicée en procède, par l'intermédiaire du symbole d'Antioche et d'Eusèbe de Césarée. Avec tous ses appendices, ses notes et les copieux registres qui se trouvent à la fin du volume, l'œuvre de M. Kattenbusch est une véritable mine de renseignements, en même temps qu'un modèle accompli de saine et minutieuse critique.

A. L.

Études sur quelques manuscrits de Rome et de Paris, par Achille Luchaire. Paris, F. Alcan, 1899. In-8° de 175 pages. (Université de Paris, Bibliothèque de la Faculté des Lettres, VIII.)

M. A. Luchaire a tout d'abord consigné dans ce recueil le résultat de ses études et observations sur un certain nombre de manuscrits du Vatican, faisant partie du fonds de la reine Christine de Suède et contenant des documents relatifs à notre histoire du moyen âge. Ils avaient été en grande partie connus et utilisés par les érudits des XVIIe et XVIIIe siècles, mais depuis on avait perdu la trace de presque tous. En voici l'énumération sommaire : en premier lieu le 571, ayant jadis appartenu à Alexandre Petau, et d'après lequel Duchesne a publié le livre de Suger sur la consécration de l'église de Saint-Denis. Son texte est conforme à celui du ms. 1030 de l'Arsenal, identifié avec un ancien ms. de Saint-Victor qui semblait disparu. — Le 461, qui contient un texte non encore utilisé de la vie de Louis le Gros par le même Suger. — Le 622 dont Duchesne s'est servi pour l'édition de la Chronique de Morigni ; étant étudié de près, il permettrait de déterminer la date et le mode de composition des diverses parties de cette chronique. — Le 173, le seul qui présente le texte du Fragment de l'histoire d'Anjou attribué à Foulque le Réchin. Cette attribution a été vivement combattue par M. Mabille : M. Luchaire s'oppose à son raisonnement et en démontre la faiblesse. — Le 553, qui renferme des annales normandes écrites par un moine de Jumiège. — L'ancien 1362 de la Bibliothèque de la Reine, aujourd'hui séparé des autres volumes du même fonds et conservé dans les Archives du Vatican (*Miscell. Arm.* XV, t. 145). C'est un cartulaire du XIVe siècle, provenant de l'abbaye de Saint-Vincent de Laon : une copie, avec quelques variantes, en existe dans le lat. 12703 de la Bibliothèque nationale. —

Le 450, dont la plus grande partie est remplie de documents relatifs à l'histoire ecclésiastique du diocèse de Soissons. M. L. en donne la nomenclature et publie l'un des plus importants en appendice : c'est un acte de Louis VIII, daté de mai 1225 et concernant un arbitrage de l'évêque Garin, de Senlis, entre l'évêque et la commune de Soissons. — Le 571, dont il a déjà été question au début de ce livre, contient encore le texte des *Miracula S. Dionysii;* M. L. détermine la date de composition des différents livres en comparant ce texte avec celui du 1509 des n. acq. lat. et avec celui des lat. 2447 et 2445a de la Bibliothèque nationale. Le même manuscrit offre aussi une copie des *Gesta Dagoberti*, qu'on n'avait plus vue depuis la publication de Duchesne.

La partie la plus importante du volume dont il est présentement rendu compte, est celle qui est consacrée à l'étude des recueils épistolaires de l'abbaye Saint-Victor de Paris. Après avoir examiné le texte de la correspondance de Louis VII, donné par le ms. 179 du fonds de la Reine, et l'avoir comparé avec l'édition de Duchesne, M. L. passe en revue et analyse les diverses séries de correspondances transcrites dans d'anciens manuscrits du célèbre monastère. Ce sont les lettres de l'abbé Ernis (1161-1172) qui en forment le noyau ; mais à côté on trouve d'autres pièces concernant des abbayes et des évêques en relations avec Saint-Victor, des lettres de quelques papes et de nombreux cardinaux, une correspondance scolaire, etc. Le détail de tous les documents, conservés dans les mss. 14615, 14664 et 14368 du fonds latin de la Bibliothèque nationale, et le texte des lettres inédites, forment même un assez long appendice.

Dans toutes ces études, dont l'aridité est amplement compensée par le profit que l'érudition est appelée à en retirer, M. L. fait preuve du sens critique le plus délié et de remarquables qualités d'observation. Il a élucidé plusieurs points obscurs des annales de notre pays au XIIe siècle et il a apporté en même temps une notable contribution à l'histoire littéraire du même temps. Il a encore témoigné par son exemple de l'avantage qu'on aurait à explorer soigneusement le fonds de la Reine à la bibliothèque du Vatican : il a donné, du reste, dans un dernier appendice, nouveau service rendu aux travailleurs, une liste des manuscrits qui s'y trouvent, relatifs à l'histoire de France et à l'historiographie française du XIe au XIIIe siècle.

L.-H. LABANDE.

La Renaissance au XVe siècle : Une correspondance entre Nicolas de Clemangis et Jacques de Nouvion, par l'abbé J. BOULANGER (Paris, libr. Alphonse Picard : extrait de la *Revue historique ardennaise*, livraison de novembre-décembre 1900; gr. in-8°, 39 pages et 1 planche).

Dans cet article plein d'intérêt l'auteur expose cette idée — qu'il

développera plus tard — que Nicolas de Clemangis fut le véritable promoteur de la Renaissance latine en France. L'abbé Boulanger fait toucher du doigt la nécessité qu'il y a de donner une édition nouvelle (qu'il prépare d'ailleurs), des œuvres de Nicolas de Clemangis. Il n'en existe qu'une actuellement, celle de Jean-Martin Lydius (1613), et elle fourmille d'erreurs. On s'en convaincra facilement en comparant, dans l'édition de Lydius et dans les *Pièces justificatives* de l'article de M. Boulanger, les quatre documents suivants, relatifs à Jacques de Nouvion, le disciple et l'ami préféré de Nicolas de Clemangis : *Ad Jacobum de Noviano, descriptio urbis Nicie; — Ad Jacobum de Noviano, de dono quorumdam cultellorum jocosa gratiarum actio ; — Ad Jacobum de Burreyo, super morte Jacobi de Noviano, viri egregii et doctissimi lamentatio*; — *Item alia super morte ejusdem Jacobi deploracio elegiaca*. Ajoutons que l'abbé Boulanger rectifie, avec preuves à l'appui, l'identification du lieu d'origine de Jacques de Nouvion : *de Noviano*. Le nom de cette localité a été mal interprété jusqu'ici ; il s'agit de Nouvion-sur-Meuse, canton de Flize, arrondissement de Mézières (Ardennes).

A. C.

Ein deutscher Cisianus für das Jahr 1444 gedruckt von Gutenberg, von Arthur Wyss. Strassburg, Heitz u. Mündel, 1900, 19 pages in-4°.

On connaît ces guides mnémotechniques qui du xve au xvie siècle eurent une grande popularité dans le monde des maîtres et des écoliers, et servaient à fixer dans la mémoire de la jeunesse les noms et la date des saints et des jours de fête du calendrier. On en a publié un certain nombre et le texte même donné par M. Arthur Wyss a été déjà utilisé par M. Pickel dans son édition du *Heilig Namenbuch* de Conrad Dangkrotzheim. Aussi n'est-ce pas cela qui fait l'intérêt considérable de la plaquette dans laquelle M. D. a reproduit le *Cisianus* ou *Cisiojanus* en question d'après l'exemplaire unique de la bibliothèque universitaire de Cambridge, dans un fac-similé fort réussi. L'auteur cherche à établir que cette feuille de parchemin, fortement détériorée par endroits, est imprimée avec les premiers caractères connus de Gutenberg, ceux de sa Bible latine à 36 lignes; or, le calendrier en question s'applique à l'année 1444 ; il doit donc avoir été composé, pour la mise en vente, au plus tard, vers la fin de 1443 ; à cette date, Gutenberg habitait certainement encore Strasbourg, où sa présence est certifiée pour les mois du printemps suivant. Il en résulterait donc — si des critiques compétents ne viennent pas s'instruire en faux contre l'argumentation très plausible du savant archiviste — que nous connaîtrions enfin, et d'une façon indiscutable cette fois, le lieu de

naissance de l'imprimerie, Strasbourg, auquel on a tant de fois déjà contesté cet honneur et la date à laquelle — bien antérieurement à la publication de sa Bible, — l'illustre inventeur dont on vient de célébrer le cinquième centenaire, aurait mis en vente un des premiers, sinon le premier produit de ses presses. Il n'est pas certain que M. Wyss réussisse à convaincre d'emblée les nombreux écrivains qui se sont arrêtés jusqu'ici à des conclusions différentes, mais ses arguments méritent un examen approfondi et s'ils en sortent vainqueurs, la question si controversée de l'invention de l'imprimerie aura fait un grand pas en avant.

R.

Baston (l'abbé). — **Mémoires,** publiés d'après le manuscrit original par MM. Loth et Verger, tome I (1741-1792). — Un vol. in-8° de xxix-438 p. Paris, Picard, 1897. — Tome II (1792-1803); 423 p. 1899. — Tome III (1803-1818); 372 p. 1899.

Ces mémoires d'un chanoine de Rouen qui a traversé la Révolution et l'Empire méritaient d'être publiés, car on y trouve une foule de détails qui permettent de mieux connaître l'ancien régime ecclésiastique. Les pages que Baston a consacrées à l'organisation du séminaire de Saint-Sulpice, de la Faculté de théologie ou des chapitres de cathédrales sont des plus intéressantes, et il y a plaisir à le voir plaider la cause des Jésuites, bien qu'il ne les aime pas, ou à suivre les péripéties de ses polémiques de presse contre Camus et les curés de Lisieux, et plus tard contre l'église constitutionnelle.

Le premier volume, qui est à coup sûr le plus curieux des trois, est consacré tout entier aux cinquante premières années de la vie du personnage; il s'arrête au moment où l'ex-chanoine Baston se voit contraint de fuir en Angleterre. Le second relate les années d'exil; et le troisième fait connaître les dernières années. A proprement parler, ce ne sont pas des mémoires historiques, c'est une autobiographie, trop complète à certains égards, trop peu complète à certains autres, soit parce que les éditeurs ont supprimé à tort les détails intimes, soit parce que l'auteur s'est bien gardé de tout dire. L'abbé Baston semble avoir été singulièrement de son temps, avant la Révolution du moins; très correct, mais on ne peut plus positif, il paraît avoir été prêtre comme d'autres sont magistrats ou militaires, parce qu'il faut bien être quelque chose quand on n'est pas né dans l'opulence; ne lui demandons pas le zèle ardent des apôtres ou des missionnaires. Ce prêtre, qui n'écrit jamais à genoux comme saint Augustin, raconte assez gaiment les mensonges qu'il fit pour se tirer d'un mauvais pas ou les vengeances qu'il aimait à savourer. Il pourrait bien avoir à l'égard de ceux qui l'ont élevé par charité une certaine sécheresse de cœur, et peut-être ne faut-il pas croire tout ce que raconte à son avan-

tage ce Marbot en soutane. Il donne comme inédites des plaisanteries vieilles comme les rues (par exemple *Sequor asinum*, je suis un âne), et je crains bien que son imagination ne lui ait fourni, comme jadis au cardinal de Retz, historien des prétendus fantômes, des détails de haute fantaisie ; son prétendu rôle dans l'incendie de la foire Saint-Germain pourrait servir à prouver ce que j'avance.

Les jugements de Baston sur la Constitution civile du clergé qui a tari soudain la source de ses beaux revenus, sont bons à étudier ; ils sont d'un homme instruit, perspicace, mais singulièrement passionné, et justement les deux évêques constitutionnels de Rouen qu'il a attaqués, Charrier de la Roche et Gratien, sont au rang des « intrus » les plus dignes d'estime et de respect. Baston lui-même est contraint d'en faire l'aveu. Charrier de la Roche, ancien chanoine et comte de Lyon qui mourut évêque concordataire de Versailles, était un esprit de la plus rare distinction [1] ; attribuer à Baston, comme celui-ci le désire, la démission de Charrier en 1791 serait faire beaucoup trop d'honneur à Baston.

Somme toute, ces Mémoires, un peu longs et d'une allure parfois trop lente, sont intéressants. Néanmoins, le second volume est inférieur au premier, il est trop rempli d'anecdotes que raconte, sans songer à l'histoire, un voyageur qui paraît avoir oublié la patrie absente. Le troisième a plus de valeur, surtout quand il s'agit du Concile de 1811. Un portrait gravé se trouve en tête de ce troisième volume ; il est trop XVIIIe siècle et ne donne pas du personnage une idée avantageuse.

L'introduction est bien faite, sans prétention, et d'une grande sobriété, d'autant plus que l'un des éditeurs, M. l'abbé Loth, est fort gêné quand il parle de cet ennemi acharné des *intrus* qui fut lui-même, en 1813, l'adversaire de Pie VII et l'*intrus* de l'évêché de Séez. L'impression du volume est très soignée, l'annotation est suffisante, sauf p. 40, où il faudrait nommer Montazet, archevêque de Lyon, et p. 202, où il faut lire *hôtel de Pons*.

Un bon index, placé à la fin de l'ouvrage, en facilite singulièrement la lecture, et en définitive, il faut remercier la Société d'histoire contemporaine d'avoir favorisé cette utile publication.

A. Gazier.

Y. Blaze de Bury. **Les Romanciers anglais contemporains.** Paris, Perrin, 1900, 1 vol. in-18 jésus, p. XXIII et 245.

Je reproche au livre de Mme B. de Bury de manquer d'unité et de

1. Charrier de la Roche, démissionnaire en 1791, est resté l'ami de Grégoire et des constitutionnels ; il existe de lui des lettres fort curieuses postérieures à 1795, une entre autres dans laquelle il donne à Grégoire une preuve péremptoire de la non-rétractation de Lamourette.

suite, de se contenter d'être une série d'études qui restent détachées les unes des autres, et ne constituent pas un livre sur le Roman anglais de notre temps. C'est une galerie de portraits littéraires, mais malgré les tentatives de synthèse — louables assurément, mais un peu incertaines de la préface — en dépit de l'influence visible exercée par la critique de M. Brunetière et d'une façon un peu plus lointaine par celle de Taine, cela ne forme pas une étude d'ensemble. Il y a une monotonie un peu fâcheuse aussi dans la façon dont l'auteur nous présente les différentes études séparées qui composent son œuvre : on aimerait à trouver plus de variété dans la façon d'exposer, moins de régularité.

Il y a dans ce livre des omissions que rien ne saurait expliquer. Le nom de Robert-Louis Stevenson n'y est même pas mentionné. Je me travaille en vain à chercher la raison de cette exclusion évidemment systématique. Serait-ce que Stevenson était né au nord de la Tweed et n'était pas de naissance Anglais, au sens strict du mot, mais Écossais ? La raison serait pauvre. Il faudrait alors exclure Walter Scott, par exemple, et Goldsmith de la littérature anglaise, l'un comme Écossais, l'autre comme Irlandais. Serait-ce que Stevenson étant mort ne compte plus parmi nos contemporains? Mais sa mort est encore assez récente pour qu'il ait sa place parmi les romanciers de notre temps et d'ailleurs il y a dans le livre même de Mme B. de B. une étude sur Mrs. Oliphant, une Écossaise et qui est morte et une autre sur Élisabeth Browning. Encore une fois je n'explique pas, je constate.

Bien singulière encore est la façon dont se trouve traité l'homme de lettres le plus considérable du moment, M. Rudyard Kipling. De l'œuvre volumineuse déjà de Kipling qui comprend au moins un roman : *La lumière qui s'éteignit*, Mme B. de B. extrait en tout et pour tout une courte, et je l'admets volontiers, très remarquable nouvelle sur la vie du bas-peuple dans les faubourgs ouvriers de Londres. Je reconnais tout l'intérêt que présente cette brève et très forte étude de mœurs rudes jusqu'à en être presque sauvages, qu'il y a une véritable puissance dans le relief avec lequel l'auteur a dessiné les personnages de son drame; mais ce conte est unique dans l'œuvre entière de Kipling : on ne découvrirait pas son pendant dans aucun de ses livres : c'est une véritable exception. Il ne peut donc en aucune façon être considéré comme représentatif de la manière de Kipling. Il semble que Mme B. de B. l'ait soupçonné elle-même quand elle écrit : « Il est pourtant une attitude de son talent qui nous est inconnue, c'est celle où il montre que tous les Fauves ne sont pas dans la Jungle et qu'il en reste de beaux exemplaires dans les faubourgs de Londres ». Dès lors il aurait été d'une bonne méthode de déclarer que cette attitude du talent de Kipling, pour me servir des termes mêmes de l'auteur, est particulièrement rare et il n'aurait été que juste, pour éviter d'égarer les idées par un jugement faux à force d'être incomplet, de dire au

moins un mot de Kipling romancier, créateur de types inimitables et désormais sûrs de vivre, comme la trinité fameuse des troupiers Mulvaney, Ortheris et Learoyd, peintre de la Jungle, conteur fantaisiste, plein de verve et d'humour, et de Kipling aussi porte-parole de l'impérialisme et champion populaire du chauvinisme britannique. Il y a plus. Dans une série d'études l'importance de chaque auteur se mesure un peu à la place qui lui est réservée dans le volume. Dès lors n'y a-t-il pas une véritable injustice à écraser en quelque sorte et à faire disparaître Kipling entre cette digne et excellente Mrs. Oliphant qui fut une mère de famille admirable et une infatigable ouvrière de lettres, mais dont l'œuvre, toute volumineuse qu'elle soit, est sans durée et sans valeur, et Sarah Grand, par exemple, qui connut jadis avec ses *Jumeaux Célestes* les joies du succès, mais dont la vogue sans raison n'a pas résisté au temps?

Il est toujours très délicat de reprendre un critique sur les appréciations qu'il porte sur la valeur des écrivains qu'il juge ; c'est évidemment affaire personnelle et subjective au premier chef. Je ne saurais cependant admettre sans faire des réserves, certains jugements de Mme B. de B. Sa sévérité à l'égard de Thomas Hardy et, en particulier, à l'égard de ce roman incomplet et bizarre à certains points de vue, mais puissant et courageux *Jude l'Obscur*, me paraît aussi excessive que son indulgence pour les défauts extravagants des *Jumeaux Célestes*.

Je reproche aussi à Mme B. de B. de n'avoir point fait ressortir tout ce qu'il y a de réellement artistique et sincère dans la façon dont Meredith comprend et traite les sujets qu'il choisit. Je ne crois pas qu'elle ait rendu pleine justice à ce talent si souple, si varié, si original souvent.

Malgré les critiques et les réserves que j'ai cru devoir faire, le livre de Mme B. de B. n'en reste pas moins intéressant et certainement sincère. La critique de Mme B. de Bury est toujours très personnelle et quelque difficulté qu'on puisse éprouver à se rallier à certains de ses jugements, on doit cependant rendre hommage à l'étendue et à l'exactitude de son information, à la clarté de son exposition, au soin évident qu'elle prend de son style, en un mot, à toutes les qualités réelles et solides qui font de son livre une tentative très honorable et une œuvre très distinguée.

J. Lecoq.

Les chefs-d'œuvre des musées de France : La peinture, par L. Gonse. — Paris, 1900, Société française d'édition d'art (May). 1 vol. in-4 de 350 p. avec 300 reproductions.

Avant comme après, l'inventaire général, méthodique, uniforme et

pratique, des musées de la province, reste à faire et à souhaiter. Mais le beau volume de M. Gonse, travail neuf et à peu près unique, aura le mérite d'y pousser plus efficacement que par des souhaits en l'air ou même des pétitions motivées : en faisant toucher du doigt l'étrange lacune qui reste à combler, et en mettant sous les yeux de tous, avec une bonne partie des chefs-d'œuvre anciens essentiels de nos musées, l'intérêt péremptoire de cet inventaire général. On s'étonne en effet, quand on remarque avec quelle rapidité relative des travaux de l'importance de l'inventaire général des archives départementales et communales, ou de celui des manuscrits des bibliothèques de France, ont été poussés et menés à bien, qu'il n'ait pas été organisé quelque chose d'analogue pour les musées et les œuvres d'art. Mais il est certain qu'ici les difficultés sont autres, et considérables.

D'abord, c'est le défaut d'une direction générale pouvant donner un mot d'ordre unique et exiger un travail constant de la part de tous les conservateurs de musée à la fois. Puis, il faut bien le dire, l'incompétence évidente de bon nombre de ces conservateurs, et leur propension forcée, dans le domaine des attributions, à prendre les copies ou les imitations pour des originaux. N'importe, même avec des attributions fantaisistes, (on pourrait toujours exiger des ??), un travail simultané et uniforme, complet quant au nombre des œuvres et exact quant à leurs dimensions et leurs sujets, qui serait vivement publié et livré à bon compte, rendrait des services inappréciables et doit être réclamé avec obstination. Qu'on n'oublie pas, au surplus, que les musées de province s'enrichissent surtout par les dons et les legs des collectionneurs (l'Etat n'y envoie guère que ce dont Paris ne se soucie pas); et que ceux-ci ont besoin d'être encouragés à cette œuvre pie, soit par la certitude que leurs tableaux seront bien exposés, soit au moins par celle qu'on en tiendra compte dans le monde des arts et qu'on saura où aller les admirer.

Pour revenir au livre de M. Gonse, il est intéressant de faire avec lui la promenade qu'il a tracée à travers les principales collections publiques de France (hors les musées nationaux de Paris et Versailles), de noter un choix de leurs œuvres essentielles (au moins les anciennes) et de les retrouver sous forme de reproductions généralement suffisantes et parfois superbes. Pourtant, n'oublions pas que l'on compte en France autant de musées que de jours dans l'année (ni plus ni moins), et qu'il n'est question ici que de 43 [1]. Ajoutons que le titre du livre, si séduisant, n'est pas, à tout prendre, parfaitement juste, attendu que : d'une part, il n'est presque question que des œuvres

1. Abbeville, Amiens, Aix, Angers, Avignon, Villeneuve et Carpentras ; Beaune, Besançon, Bordeaux, Pau et Tarbes ; Caen, Cherbourg, Castres, Dijon, Douai, Epinal et Langres ; Grenoble, Le Havre, Lille, Lyon, Le Mans, Toulon et Grasse ; Montauban, Montpellier et Perpignan ; Nancy, Nantes, Orléans, Le Puy, Reims et Laon ; Rennes, Rouen, Saint-Quentin, Toulouse, Tours, Troyes, Valenciennes.

anciennes, sur lesquelles, comme nous le disions, les musées de Paris ont toujours pratiqué un drainage aussi complet qu'ils ont pu ; que d'ailleurs, parmi les tableaux cités et même reproduits ici, il en est bon nombre, et trop, qui ne sont pas du tout des chefs-d'œuvre ; qu'enfin si l'on ne pouvait jeter un regard, même discret, dans les collections privées, dans ces galeries qui s'ouvrent parfois à l'occasion d'une exposition régionale et contiennent des œuvres plus dignes de la vedette que bien d'autres du musée de la ville, il était loisible de compter celles qui sont réellement publiques et qu'elles manquent.

Assurément, quand il faut choisir, il est bien difficile de contenter tout le monde, et l'on ne se défie jamais assez de son propre jugement quand on en est à éliminer ou à mettre au pinacle. « Rien d'essentiel n'a été omis », c'est possible, et encore faut-il s'entendre ; mais à côté de cet essentiel, tant de morceaux ont été admis qui ne le sont pas plus que tant d'autres qui ne l'ont pas été, que le champ reste ouvert aux réclamations. Quand on voit que Tarbes ou Abbeville, Cherbourg ou Castres, Toulon ou Laon n'ont pas été omis, du moins pour une ou deux pages, il reste permis de s'étonner que Poitiers ou St-Etienne, Nîmes ou Autun, Chartres ou Laval, aient été passés sous silence.

Surtout on remarquera l'omission de Chantilly, qui, à lui tout seul, eût dépassé en intérêt la plupart des musées de province. Ne pouvait-on considérer cette galerie, privée si l'on veut, mais publique tout de même, comme un de nos musées de France, et qui nous font le plus d'honneur ?

Il n'y a du reste qu'à louer dans l'attrait du texte de M. G., sa variété et sa bonne grâce, l'intérêt qu'il a pris à ses investigations et qu'il sait faire partager au lecteur, les rapprochements heureux qu'il a pris soin d'évoquer. C'est une précieuse contribution à l'histoire de l'art français surtout (les œuvres anciennes et étrangères ayant été rarement laissées à la province). On ne peut également que se féliciter des reproductions éparses en grand nombre à travers l'ouvrage [1]. Il en est d'admirables, il en est de fort curieuses, qu'on ne connaissait pas ; il en est aussi d'inutiles, soit qu'elles ne rendent aucunement la valeur supposée de l'original, soit qu'elles montrent trop bien qu'il n'en a pas. Et ceci ne contribue pas peu à faire faire au lecteur la réflexion qu'elles ont pris la place d'autres qui étaient plus nécessaires, à son avis, et qui ne sont même pas mentionnées dans tout le volume.

---

1. Il faut citer parmi les plus remarquables, (hors texte), le *La Tour* d'Amiens et celui d'Aix, le *Greuze* d'Angers, l'*Ingres* d'Aix, le *Paris Bordone* de Douai, le *Velasquez* et le *Vivien* de Rouen, le *Largilliére* et le *Prudhon* de Lille. Par contre les *Pérugin* de Caen et de Lyon, les *Van Dyck* de Lille, le *Lancret* de Nantes, les *Delacroix* de Bordeaux et de Rouen, le *Lawrence* de Besançon, le *Rembrandt* d'Epinal, sont bien médiocres comme reproduction (dans le texte), et pourtant font encore honte à certains portraits placés hors texte et qui ne méritaient pas tant d'honneur.

M. Gonse annonce un second volume, qui sera consacré aux *objets d'art*. Il faut l'en féliciter d'avance : quelques lacunes qu'on y puisse trouver, chacun pour sa part, ce sont là des travaux de temps et de peine, méritoires et qu'on ne saurait trop louer.

Henri de CURZON.

— M. G. STEUDER donne aujourd'hui dans la collection des *Klassische Ausgaben der griechischen Philosophie*, publiée à Halle, une édition du *Gorgias* de Platon. Cette édition est destinée exclusivement aux étudiants en philosophie. L'auteur suit en général le texte de Schanz ; il propose, p. 501 A, un changement qui consiste à ajouter καί devant κομιδῇ, addition qui ne nous paraît pas très heureuse. L'explication donnée de l'expression τὰ μὲν ἄλλα καθάπερ, p. 451 B, n'est pas claire ; il suffisait de dire que c'était là la coutume usitée pour désigner ce que nous appelons un amendement à un projet de loi. — A. M.

— Le travail que publie M. H.-J. LULOFS sur Antisthène considéré comme rhéteur (*De Antisthenis studiis rhetoricis*, Amsterdam, A. Spin, 1900, 1 vol. in-8 de 118 p.) est soigné, quoique les références bibliographiques soient insuffisantes (voir par exemple, p. 1, note 3). Le chapitre le plus intéressant est consacré aux études du philosophe sur Homère ; le chapitre sur le style d'Antisthène rendra des services ; le jugement général sur ce style aurait pu être plus développé ; il faut noter qu'Antisthène n'a pas cherché à éviter l'hiatus. L'ouvrage contient le texte des deux déclamations d'Ajax et d'Ulysse, attribuées par Diogène Laerce au philosophe. M. L. accepte cette attribution et réfute par des arguments qui semblent probants l'opinion contraire soutenue récemment par Radermacher, Rhein. Mus. 1892, p. 569-577. Le texte des deux déclamations est accompagné d'un bon commentaire ; l'auteur a proposé quelques corrections qui sont peu acceptables. Un index ou au moins une table de matières aurait été fort utile. — A. M.

— M. Martin P.-N. NILSSON a écrit des *Studia de Dionysiis Atticis* (Lund, Möller, 1900, 1 vol. in-8, p. 162) pour défendre l'explication présentée par Boeckh dans son travail intitulé *Vom Unterschiede der attischen Lenaen, Anthesterien und ländlichen Dionysien* (Op. min. V, p. 65) ; le titre de l'opuscule en fait prévoir déjà les conclusions. L'opinion de Boeckh fut combattue dès l'origine par F. K. Fritzsche, en 1837, plus tard, en 1854, par W.-P. Rinck, enfin plus récemment par Otto Gilbert, dans son livre *Die Festzeit der Attischen Dionysien*, 1872. D'après ce dernier savant, non seulement les Lénéennes mais aussi les Dionysies champêtres étaient réunies aux Anthestéries. C'est cette thèse que combat M. N. qui soutient qu'il faut s'en tenir à l'opinion de Boeckh. La discussion porte donc exclusivement sur les origines de ces diverses fêtes. On sait combien ces questions d'origine sont obscures et difficiles. Plusieurs des explications de M. L. soulèvent des objections, mais le travail est soigné et sera utile ; l'exposition est un peu obscure. En plusieurs endroits de son livre, par exemple, sur les changements de lieu dans la comédie des *Acharniens*, M. L. s'occupe d'Aristophane ; ce qu'il dit ne présente rien de bien nouveau. — A. M.

— Le nom de M. Edward CAPPS est connu de tous ceux qui s'occupent du théâtre grec ; dans la fameuse question sur le λόγειον, il a pris très fermement position. Il publie aujourd'hui, dans l'*American Journal of Philology*, vol. XX, p. 388-405, un article sur les catalogues des vainqueurs aux Dionysies et aux Lénéennes,

cf. Corp. insc. Attic. II, 977. Cette inscription, qui est composée de plusieurs fragments, est d'une haute importance pour l'histoire du théâtre à Athènes ; elle a déjà été étudiée par Bergk et Köhler. M. Cats propose une classification des divers fragments différente de celle que donne le Corpus ; la discussion de M. Capps semble très probante. — A. M.

— Le 28e fascicule du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, rédigé sous la direction de MM. Daremberg et Saglio avec le concours de M. E. Pottier, (Paris, Hachette; *Lab-Leg*; V, pp. 881-1.044) vient de paraître. Il contient les articles suivants : *Labronios*, *Labyrinthus*, *Lanx*, *Lecythus* (E. Pottier); *Labrum*, *Lakaina*, *Lakonikai*, *Lanius*, *Larophorum*, *Lasanum* (E. Saglio); *Lac*, *Laniarium*, *Lanius* (A. Baudrillart); *Lacedaemoniorum respublica* (Fustel de Coulanges); *Lacerna*, *Lacuna*, *Lacunar*, *Laquear*, *Lacus*, *Lacusculus*, *Laganum*, *Lana*, *Largitio*, *Latrina* (H. Thédenat); *Laeti*, *Lampteria*, *Lapidatio*, *Latifundia*, *Latini*, *Latrocinium*, *Lautia*, *Legatio* (Ch. Lécrivain); *Laetitia* (A. Blanchet); *Lagena*, *Laphria* (Couve); *Lamia*, *Lares*, *Laruae*, *Latinus*, *Lauerna* (Hild); *Lampadarius*, *Lampas*, *Lanterna* (Toutain); *Lampadêdromia* (A. Martin); *Lancearius*, *Legatio* (Cagnat); *Lapidarius*, *Lapicida*, *Lapides*, *Lauatio*, (A, Jacob); *Lapidatio* (G. Glotz); *Lasa* (J. Martha); *Lateres* (Babelon); *Latona*, *Latonia* (F. Durrbach); *Latrocinium* (G. Humbert); *Latrunculi*, *Laudatio* (G. Lafaye); *Lébès*; (A. de Ridder); *Lectica*, *Lectus* (P. Girard); *Lectisternium* (Bouché-Leclercq); *Lector* (Boissier); *Legatum* (Cuq).

— M. P. Rasi nous a adressé un compte rendu de la 2e édition O. Keller des odes d'Horace (*Rivista di Filologia e d'Istruzione classica*, XXVIII, 6 p. in-8) et des notes parues dans le *Bollettino di Filologia classica* (VI, août-sept. 1899 ; 6 p. in-8) : *Della frase oratiana Stans pede in uno* (*Sat.* 1, 4, 10); *Sulla chiusa bisillabica del pentametro latino*. M. Pascal avait proposé d'entendre : *Stans pede in uno* : « Se tenant à un seul mètre. » M. R. rappelle que cette interprétation a déjà été proposée par le hollandais J.-A. Ch. van Heusde. Il la repousse d'ailleurs, avec raison. M. Rasi restitue à Ovide la loi de la finale disyllabique dans le pentamètre, attribuée à Tibulle par M. Ussani. — P. L.

— M. G. Curcio nous a envoyé deux études littéraires parues à des époques différentes dans la *Rivista di Filologia e d'Istruzione classica* : 1° *Grazio poeta didattico* (15 pp. in-8, Torino, Loescher ; Rivista, XXVI, 1898); et : 2° *Il Cynegeticon di M. A. Olimpio Nemesiano* (18 pp. in-8, Torino, Loescher ; *Rivista*, XXVII, 1899). Ces deux articles aboutissent à des conclusions analogues : Grattius n'a pas imité, et probablement n'a pas connu, l'œuvre de son devancier, Xénophon ; Nemesianus n'a pas imité, et probablement n'a pas connu, l'œuvre de Grattius. A cette discussion, M. Curcio a joint quelques remarques destinées à caractériser chacun des deux poètes. — P. L.

— Avec une ardeur incessante et un zèle qui mérite beaucoup d'éloges, M. Garofalo continue ses études d'histoire ancienne. Parmi les nombreux travaux qu'il a publiés récemment, nous citerons : 1° *Studi sulla Storia Spartana dei primi decenni del Secolo IV a. C.*, opuscule de 62 pages, consacré à l'histoire de l'hégémonie spartiate en Grèce, qui n'apporte rien de nouveau, mais qui résume assez exactement les travaux antérieurs ; nous avons été cependant assez surpris de ne rencontrer qu'une seule fois, dans la bibliographie luxuriante qui occupe le bas de toutes les pages, le nom d'E. Curtius, et de n'y point rencontrer du tout celui de P. Guiraud, le savant historien de la propriété foncière à Sparte, ni celui de Fustel de Coulanges. — 2° Un article, inséré dans le *Boletin de la Real Academia*

de la Historia de Madrid, et intitulé : *Iberi nella Gallia*, travail documenté et intéressant sur un sujet qui malheureusement ne peut pas être fouillé bien profondément, parce que les documents contemporains font défaut, et qui ne peut pas fournir de conclusion précise ; — 3° Une étude *De Asturia*, dans laquelle M. Garofalo a exposé tout ce que les inscriptions et les textes peuvent nous apprendre sur l'Asturie à l'époque romaine ; l'auteur a tiré, croyons-nous, de ces matériaux un peu restreints, un très bon parti ; nous regrettons seulement que l'ensemble donne plutôt l'impression d'une suite de notes très consciencieuses que d'un travail bien composé et rigoureusement développé. Depuis quelque temps M. Garofalo s'occupe avec prédilection de l'Espagne romaine ; c'est là un sujet presque neuf, qui attend encore son historien. Nous souhaitons que le savant professeur de l'Université de Messine le traite à fond. — J. Toutain.

— M. A.-G. Peskett (president and tutor of Magdalene College, Cambridge), qui a déjà édité dans les Pitt Press series, le premier livre de la Guerre civile (1890) et la seconde philippique de Cicéron, donne aujourd'hui le troisième livre de la Guerre civile (2 sh. 6). Il a utilisé, comme il était naturel, pour le texte, les éditions de Kübler et de Holder ; pour le commentaire et pour les cartes, l'ouvrage de Stoffel. Beaucoup de soin et partout une extrême netteté. Pourquoi aucun sommaire ? — É. T.

— Signalons dans la *Classical Review* de novembre un article de M. Albert Clark, où il résume les recherches qu'il a faites sur plusieurs mss. des discours de Cicéron (*Pro Milone*, *Pro Marcello*, *Pro Ligario*, *Pro rege Dejotaro et Philippiques*). M. Cl. y énumère et y commente les variantes les plus intéressantes, tout en indiquant en quoi ses vues sur le classement des mss. diffèrent de celles qu'adoptent les précédents éditeurs. Les collations complètes paraîtront prochainement dans un nouveau volume de la série de textes d'Oxford. — É. T.

— M. Adrien Gentil, capitaine d'artillerie, vient de publier à la librairie Dauphinoise de Grenoble une traduction en vers français des Géorgiques (142 pages, grand in-12) ; livre de luxe en tous les sens, mais qui prouve que les traditions les plus sévères sont heureusement tenaces en notre pays. M. G. s'adresse avec confiance « aux amis de la nature et de la pure poésie classique ». Il a senti et il aurait voulu rendre « le charme de Virgile » : le poète latin « fait penser ;... un vers, un mot suffisent pour que l'esprit complète l'ébauche de l'impression ressentie, et dans le sens qui lui convient » ; et, pour appuyer sa remarque, M. G. commente avec goût et beaucoup d'esprit plusieurs vers des Géorgiques (II, 429 ; I, 402). Voilà qui fera passer sur tout ce qui paraîtrait un peu faible ailleurs : abus des épithètes, et surtout ce défaut : pourquoi, en un temps comme le nôtre, pas plus de décision et d'audace dans le vocabulaire et dans le rythme ? Virgile est peut-être de tous les classiques celui qui, pour le style et la création de mots et de tours nouveaux, a le plus risqué ; le traduire avec timidité serait sûrement le trahir. — É. T.

— Nous avons reçu une petite brochure de 26 pages, intitulée : *Les Épigrammes de Martial* et le témoignage qu'elles apportent sur la société romaine ; lecture faite dans la séance générale de l'institut national genevois, le 21 mars 1900, par Paul Oltramare, professeur à l'université de Genève. C'est, en l'entendant dans le meilleur sens, une des « grandes leçons », telles qu'elles se faisaient et se feront dans les universités de tous les pays et de tous les temps, avec les qualités et les défauts du genre : ici connaissance sérieuse du sujet, mais justement, à cause de son étendue, exposé qui reste trop général et où reviennent forcément des thèmes trop connus (biographie de Martial ; développement historique de l'épigramme, etc.),

citations prévues, etc. Si cette brochure ne contient rien de nouveau, reconnaissons qu'elle est intéressante et d'une très bonne langue. A remarquer encore, en plus d'une page, l'écho de bonnes publications récentes, par exemple du livre de M. Gsell sur Domitien. — T.

— Le mémoire de M. Ch. E. Bennett dont j'ai rendu compte (*Revue*, n° 14), a été l'objet d'un article de M. Elmer, *The Latin prohibitive again*, dans l'*American Journal of philology*, XXI, n° 1, 12 pp. in-8. M. Elmer, comme on le devine, répond aux critiques de M. Bennett. — P. L.

— Une autre polémique est soutenue par M. Ch. E. Bennett, à propos de sa théorie quantitative du vers latin (cf. *Revue*, 1899, n° 39). Il publie : *Rhytmic accent in Ancient verse, a reply* (Baltimore, 1900 ; *American Journal of philology*, XX, n° 4, pp. 412-428). C'est une réponse à une critique de M. Hendricksen dans la même revue, n° 2, pp. 198-210. — P. L.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 23 novembre 1900.

M. le secrétaire perpétuel communique les lettres par lesquelles MM. Emile Chatelain, Chavannes, Paul Girard, Leger, Ant. Thomas, Ulysse Robert, Noël Valois, posent leur candidature à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. Ravaisson.

M. de Lasteyrie, qui préside la séance, adresse à M. Henri Wallon, secrétaire perpétuel, les félicitations de l'Académie, à l'occasion de l'anniversaire de son élection, qui remonte au 22 novembre 1850. Il lui remet ensuite la médaille d'or qui a été frappée en son honneur, et qui est l'œuvre de M. Chaplain, membre de l'Académie des Beaux-Arts.

M. Wallon remercie l'Académie dans une allocution où il raconte la première partie de la vie, politique et littéraire, de son prédécesseur, Quatremère de Quincy.

M. Grégoire Tocilesco fait une communication sur trois inscriptions du Musée de Bucarest : 1° un fragment d'inscription cunéiforme, qui fait partie de la grande inscription d'Asur-nasir-pals (885-860 a. C.); 2° une inscription hiéroglyphique, qui est un fragment de la *Litanie du Soleil ;* 3° une inscription comminatoire grecque, identique à une inscription de Rhénée, autrefois publiée par Le Bas.

M. le Dr Hamy présente quelques observations sur un volume intitulé : *Das Tonalamatl der Aubin 'schen Sammlung, eine altmexikanische Bilderhandschrift der Bibliothèque nationale in Paris*, publié à Berlin par M. Ed. Seler, aux frais de M. le duc de Loubat, qui poursuit depuis près de dix ans la publication de fac-similés des principaux mss. du Mexique et de l'Amérique centraie.

M. Senart fait une communication sur les travaux de l'Ecole de l'Extrême-Orient.

M. Salomon Reinach lit une note sur l'inscription qui surmontait l'entrée de la niche où fut découverte la Vénus de Milo. Il propose de cette inscription une restitution nouvelle et insiste sur le fait que cette inscription n'a rien de commun avec la Vénus. M. Reinach parle ensuite des inscriptions gravées sur les bases des deux hermès trouvés avec la Vénus et affirme qu'elles aussi sont tout à fait étrangères à cette statue. Celle de la base du terme d'Héraclès jeune devait appartenir à une sculpture toute différente et d'au moins un siècle postérieure au chef-d'œuvre du Louvre.

Léon Dorez.

Propriétaire-Gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy, imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

Nos 52-53 — **24-31 décembre** — **1900**

Wundt, Psychologie sociale, I, La langue. — Pischel, Grammaire des dialectes prâcrits. — A. Lefèvre, La Grèce antique. — Smyth, Les poètes méliques grecs. — Herbst, Notes sur le livre VII de Thucydide. — Thucydide, IV, p. Classen-Steup. — Koumanoudis, Dictionnaire des néologismes grecs. — Harnack, Le christianisme. — U. Chevalier, Le Saint Suaire de Turin. — Pascal, Opuscules et Pensées, p. Brunschvicg. — Kahn, Les juifs de Paris pendant la Révolution. — Orsi, L'Italie moderne. — Strobel, La révolution espagnole, 1868-1875. — Villalba-Hervas, D'Alcolea à Sagonte. — Rohde, La nouvelle réforme de l'orthographe. — Darricarrère, La langue basque. — Weisengrün, Le marxisme et la question sociale. — Lettre de M. Salomon Reinach. — Lettre de M. l'abbé Feret. — Cauchie et Bayot, Les chroniques brabançonnes. — Des Marez, Les luttes sociales en Flandre et la lettre de foire. — Académie des inscriptions.

W. Wundt, **Vœlkerpsychologie,** Eine Untersuchung der Entwicklungsgesetze von *Sprache, Mythus* und *Sitte.* — Erster Band. **Die Sprache,** Erster Theil. In-8°, xv-627 p. Leipzig, 1900.

Après avoir parcouru le champ tout entier de la philosophie et après avoir renouvelé la psychologie, l'illustre professeur de philosophie de Leipzig, M. W. Wundt, aborde enfin la psychologie sociale (*Vœlkerpsychologie*). Comme l'indique le titre, il se propose de traiter ce sujet en trois volumes : la langue, le mythe, les mœurs ; la première moitié du premier de ces trois volumes, celui sur la langue, a seule paru jusqu'à présent [1].

Les linguistes ne peuvent que se réjouir de voir un savant tel que M. W. collaborer à l'étude du langage et y apporter des points de vue nouveaux. On le sait en effet, et le lecteur des *Antinomies linguistiques* de M. Henry et de la *Sémantique* de M. Bréal l'ignore moins que personne, la linguistique s'est transformée au cours du xixe siècle ; alors que le point de vue logique avait entièrement dominé au xviie et au xviiie siècles, on s'est convaincu peu à peu que la langue n'avait absolument rien à faire avec la logique et que, si le linguiste a beau-

1. La seconde partie du tome I a paru pendant que cet article était à l'impression.

coup à apprendre de l'anatomie, de la physiologie, de la sociologie et surtout de la psychologie, il n'a absolument rien à demander au logicien que les principes généraux de la méthode scientifique. Mais les linguistes dont l'éducation est en général historique et philologique n'ont pu tirer de ces sciences tout le parti qu'il faut et il est singulièrement heureux qu'un maître de la psychologie moderne et vraiment scientifique consacre au langage une étude approfondie.

En une introduction qui ne se rapporte pas seulement au présent volume mais à tout l'ouvrage, M. W. définit l'objet de la psychologie sociale : l'étude des phénomènes psychiques sur lesquels repose le développement général des sociétés humaines ; toute considération des actions individuelles et des événements particuliers en est naturellement exclue. Ces phénomènes psychiques résultant de l'existence des sociétés présentent des caractères propres très importants, dont le plus essentiel sans doute est la continuité ; et, en ce sens, on peut parler de l'âme d'un être social comme de l'âme d'un individu, étant bien entendu que le psychologue n'a jamais à se poser la question de savoir si cette âme est une réalité substantielle, mais simplement à examiner les relations de succession et de similitude des phénomènes observés. Ainsi comprise, la psychologie sociale est avec la psychologie expérimentale la seule science auxiliaire de la psychologie : alors que la psychologie expérimentale étudie les faits élémentaires de la conscience individuelle, la psychologie sociale permet d'étudier avec l'objectivité nécessaire les phénomènes psychiques complexes qui ne sont pas accessibles à l'expérience.

Pour rendre compte du langage en psychologue, M. W. remonte d'abord jusqu'aux faits les plus élémentaires : le premier chapitre est consacré aux mouvements expressifs par lesquels se traduisent les émotions et les sentiments. — Le deuxième chapitre a pour objet la langue des gestes : des langages de ce genre ont été signalés et plus ou moins complètement étudiés chez les sourds-muets, chez les Napolitains, chez les moines, chez les Indiens d'Amérique, etc. ; M. W. s'efforce d'en dégager les traits communs ; toute cette partie du livre est neuve et fort curieuse, mais l'auteur, qui a eu pleinement raison de consacrer à ce sujet un chapitre spécial, ne met pas assez en relief le fait que la langue des gestes est à bien des égards une simple transposition, nécessairement très simplifiée, du langage articulé plutôt qu'un développement vraiment indépendant.

Avec le troisième chapitre on arrive au langage articulé, l'auteur y étudie les sons du langage. Il parle d'abord assez brièvement des sons en tant qu'ils servent à l'expression des émotions puis des cris et du chant chez les animaux : on n'a pas encore de notions précises sur toute cette question et on n'en aura pas aussi longtemps qu'on n'aura pas institué des expériences méthodiques en enregistrant mécaniquement les sons. Vient ensuite la langue des enfants ; ici les travaux

préparatoires sont plus abondants, mais encore bien insuffisants et l'exposition s'en ressent ; M. W. insiste surtout sur le fait que le langage des enfants ne comporte aucune part d'invention et de création et que tout y résulte de l'imitation du langage des adultes et il semble bien qu'il ait raison : la part d'*invention* de l'enfant a paru très faible et peut-être tout à fait nulle partout où l'on a analysé d'une manière sensiblement complète les éléments constituants de son langage. Quand M. W. a pu observer par lui-même et suivre le développement des phénomènes, il a obtenu des résultats relativement précis et, par exemple, la manière dont les divers points de départ et l'acquisition de langage sont indiqués, p. 290 et suiv., est vraiment admirable. Mais l'extrême insuffisance des travaux antérieurs auxquels il a dû recourir se traduit par les raisonnements singulièrement fragiles dont il est plus d'une fois amené à se servir. Par exemple, p. 288, il admet que les différences d'articulations que présentent les diverses langues résultent, en partie du moins, de différences de races et la raison sur laquelle il s'appuie est que, quand il a appris une langue étrangère, l'enfant même le mieux exercé présente en la parlant des traces de sa langue maternelle : ceci prouve seulement que les habitudes articulatoires prises en apprenant une première langue sont indélébiles ; pour établir une influence de race, il faudrait montrer qu'un enfant allemand, transporté dès sa naissance au milieu de Français et n'ayant jamais entendu d'allemand, présenterait des traces de prononciation allemande. Ailleurs, p. 298, pour établir que ce n'est pas par incapacité d'émettre certaines articulations que l'enfant substitue certains phonèmes à d'autres, M. W. constate que le même enfant qui dit *Tind* pour *Kind* et *Peipe* pour *Pfeife* dit *Gack* pour *Gasse* et *Faata* pour *Vater :* mais cet enfant n'a-t-il pas appris à dire *Kind* avant de savoir prononcer les gutturales et *Gasse* seulement après ? alors *Tind* serait la conservation d'un état plus ancien ; quant à *Pfeife* et *Vater*, il est clair que *pf* de l'un et *f* de l'autre ne sont pas comparables et que le second *p* de *Peipe* s'explique par une assimilation. Tous ces faits appellent des recherches plus précises dont l'exposition même de M. W. fait ressortir l'urgente nécessité. — L'auteur traite ensuite des interjections et termine le chapitre par une importante étude sur les mots imitatifs; il montre à quelles difficultés inextricables on se heurte si l'on cherche dans les mots de ce genre une imitation des bruits extérieurs par les sons du langage ; et il conclut que ce ne sont pas les sons mais les *mouvements articulatoires* qui expriment l'impression extérieure ; il s'agit, comme le dit l'auteur, de véritables *gestes phonétiques* (*lautgeberden*). Il faut lire dans l'ouvrage toute cette théorie si neuve et, ce semble, si satisfaisante. Et l'on ne devra pas se laisser arrêter par les erreurs, les théories vieillies et les invraisemblances de détail qui vicient à peu près tous les exemples cités ; car il serait aisé de les remplacer par de meilleurs.

Le chapitre suivant, sur le changement phonétique, était le plus difficile à faire pour un auteur qui n'est pas proprement linguiste; car il s'agit ici des phénomènes linguistiques dont l'étude a été poussée le plus loin et il est impossible d'en parler avec correction sans connaître à fond les faits, et sans posséder d'une manière intime la méthode linguistique; on ne saurait dire que M. W. ait surmonté cette difficulté, sans doute absolument insurmontable. Il est difficile, par exemple, de lui faire grief de ne point connaître le *Patois de Cellefrouin* de M. Rousselot et la *Dissimilation consonantique* de M. Grammont, deux livres qui ne sont pas d'un abord très facile même pour les spécialistes; mais il ne paraît pas possible de faire une théorie de la phonétique en négligeant des ouvrages où sont présentées des vues si importantes et qui renouvellent si essentiellement le sujet. On lira donc avec intérêt les observations générales par lesquelles débute le chapitre; mais, au fur et à mesure que M. W. est amené à serrer les faits de plus près, on sent qu'il est de plus en plus à côté. On ne voit pas qu'il tienne compte nulle part des caractères les plus remarquables des grandes altérations phonétiques : le fait que tous les enfants nés en un même temps, en un même lieu les présentent indépendamment, le fait qu'elles tendent à se produire indépendamment dans toutes les localités d'un domaine linguistique homogène, le fait enfin que les enfants affectés sont incapables de reproduire l'articulation ancienne. — Si l'on veut avoir une idée du vague extrême avec lequel les questions sont traitées, on peut voir, par exemple, dans l'étude sur les causes du changement phonétique le paragraphe consacré aux mélanges de races : l'influence de la race proprement dite et celle de la différence de langue ne sont nullement distinguées, bien que ce soient évidemment deux choses tout à fait distinctes; les changements immédiats résultant d'une assimilation imparfaite de la langue apprise par le peuple qui change de langue ne sont pas non plus distingués des altérations ultérieures qui se produisent après le changement de langue dans la transmission du langage de génération en génération, bien que ces deux faits soient eux aussi d'*espèces* absolument différentes. — Trop souvent enfin M. W. s'attarde à discuter des théories abandonnées depuis longtemps : il était vraiment bien inutile de critiquer l'idée que les peuples germaniques, lors de la *lautverschiebung*, se seraient efforcés de maintenir la distinction indo-européenne de trois types de consonnes : le fait qu'une pareille théorie se trouve dans une édition récente d'un livre de M. Max Müller ne prouve pas qu'elle ait cours aujourd'hui encore, mais seulement que les livres actuels de M. Max Müller sur la linguistique reproduisent les idées d'il y a trente ou quarante ans. — Toutefois, l'idée fondamentale du chapitre, que les changements phonétiques reposent en principe sur des faits psychiques est profondément juste; M. W. s'est rencontré sur ce point avec M. Rousselot et M. Grammont et ses vues viennent très

heureusement confirmer et généraliser celles que ces savants avaient déjà émises.

Avec le cinquième chapitre, sur la formation des mots, M. W. rentre sur un terrain plus proprement psychologique et l'intérêt de l'ouvrage redevient très vif. A l'aide des études sur l'aphasie il montre combien le mot est chose complexe au point de vue psychologique; il indique toute l'insuffisance des schémas par lesquels on a cherché à suppléer à une connaissance vraiment intime des fonctions cérébrales qui manque encore; il ne paraît d'ailleurs pas connaître les recherches si précises faites par M. Déjerine et ses élèves sur cette question de l'aphasie, recherches d'où ces schémas abstraits et purement imaginaires sont bannis et on ne peut pas ne pas remarquer à ce propos que M. W. dont la lecture en allemand est très étendue a beaucoup moins profité des travaux publiés dans les diverses langues étrangères (il n'y a là d'ailleurs rien qui soit particulier à l'illustre philosophe de Leipzig; il est curieux de voir à quel point la bibliographie des auteurs de chaque pays est restée en général étroitement nationale). — Toute l'étude qui suit sur les représentations de mots est l'une des parties de l'ouvrage les plus instructives pour le linguiste; on y trouvera une analyse profonde de la manière dont se fait l'aperception des mots et du rôle qu'y joue la reconnaissance des mots connus; et cela permettra d'expliquer des faits obscurs et jusqu'à présent trop peu étudiés. Par exemple le fait que certains éléments du mot peuvent suffire à éveiller l'impression du mot entier et cela sans que l'on éprouve l'impression d'un manque, permet de concevoir comment un mot long peut perdre certaines de ses parties, comment par exemple τριάκοντα peut devenir τριάντα. — Il y aurait plus de réserves à faire sur le reste du chapitre où M. W. traite des racines, du redoublement, de la composition, tous sujets purement grammaticaux, et les exemples, en particulier, laissent trop voir que M. W. a négligé de consulter les éminents linguistes qui font de la faculté de philosophie de Leipzig le centre linguistique le plus remarquable du monde entier. Mais on y trouve aussi une foule de remarques importantes, et il convient de signaler d'une manière toute spéciale la protestation de l'auteur contre la trop fameuse classification en langues isolantes, agglutinantes et flexionnelles (p. 551 et suiv.) : une seule classification a une valeur scientifique et une véritable utilité, c'est la classification génétique. Toute autre est purement fictive.

S'il a semblé utile de ne pas taire à un homme tel que M. Wundt certaines réserves, il importe de dire en terminant que son livre n'est pas de ceux qui résument des travaux antérieurs, mais de ceux qui ouvrent une voie et que, dans de pareils ouvrages, les erreurs même sont fécondes : ce sont erreurs d'esprits originaux et hardis qui savent créer dans la science des parties nouvelles.

A. Meillet.

Grammatik der Prakrit-Sprachen, von R. Pischel. (Grundriss der Indo-Arischen Philologie und Altertumskunde, I, 8.) Strasbourg, Trübner, 1900. Gr. in-8, 430 pp. Prix : 21 mk. 50.

Laissons la parole à l'auteur (§ 44, p. 47) : il sait mieux que personne ce qu'il a voulu faire, et son nom à lui seul est garant qu'il l'a fait.

« Dans cette grammaire on a pour la première fois essayé d'étudier parallèlement tous les dialectes prâcrits, en les éclairant de toute la documentation dont nous disposons à cet effet. Depuis Lassen, nous avons appris à en connaître deux qu'il ignorait et un qui lui était à peine accessible, les trois plus importants par eux-mêmes et par leur littérature : l'ardhamâgadhî, la jaina-mahârâsh*tr*î et la mahârâsh*tr*î. Personnellement j'y ai joint la *dh*akkî, la daksh*in*âtyâ, l'âvantî et la jaina-çaurasênî, dont nous ne possédons jusqu'à présent que peu de spécimens. J'ai soumis à une revision approfondie ceux de la çaurasênî et de la mâgadhî... » Ajoutons, pour être complet, que les formes notables du prâcrit épigraphique sont relevées avec grand soin, et que l'apabhra*m*ça, qui est sûrement un prâcrit, bien que les grammaires indigènes lui marchandent cet honneur, figure en bonne place dans la phonétique et la morphologie.

Ce dernier trait suffit à indiquer l'attitude que sait prendre M. Pischel à l'égard de nos maîtres hindous.

Peut-être s'exagère-t-il parfois leur valeur documentaire : elle n'est pas indiscutable en sanscrit même, où nous avons bien plus de moyens de la contrôler, et Whitney, dont l'acerbe critique exagérait par réaction en sens inverse, nous a appris ce que recèle de balourdises le texte de l'infaillible Pâ*n*ini. Mais du moins ces autorités n'interviennent-elles jamais, chez M. Pischel, que comme témoins, et non comme juges : il repasse au crible leurs matériaux, et ne se fait pas faute de dénoncer leurs étymologies arbitraires, leur phonétique naïve et les identifications dont elle s'étaie, comme cet impossible changement de *ta* ou *da* en *va* (§ 246, p. 173) dont il fait justice en quelques lignes implacables [1]. Voilà parler, et nombreuses sont les pages de ce livre qui n'appellent pas l'ombre d'une réserve. On n'en dirait pas toujours autant des discussions, d'ailleurs très sobres, avec les contemporains : il en est dont on n'aperçoit pas nettement la raison d'être. Ainsi, dès la p. 5, M. P. débaptise l'idiome que M. Senart avait appelé « prâcrit monumental », et préfère le dénommer « dialecte des cavernes ». C'est, dit-il, qu'il se rencontre *surtout* dans les cavernes :

1. La belle étymologie de *nakshatra* « signe du zodiaqne lunaire », par **nakkshatra* « qui règne [alternativement] sur [chaque] nuit », doit être toute nouvelle, puisque le Dictionnaire de M. Uhlenbeck (1899) l'ignore encore. M. Pischel a la coquetterie d'indiquer négligemment et comme en passant (§ 270, n. 3) cette heureuse trouvaille.

sans doute ; mais encore ces *cavernes* ne sont-elles qu'une partie des *monuments* qui l'attestent, et non moins certainement cet idiome est un *prâcrit*. Dès lors, à quoi bon changer le terme conventionnel ?

Il ne saurait entrer dans mes intentions de suivre M. P. dans le minutieux et infini détail de ses imposantes statistiques ou de ses délicates analyses, ni même de résumer le plan général de son ouvrage. On sait bien d'avance ce qu'il doit nécessairement contenir, et, si volumineuse que soit une grammaire, la table des matières est toujours la même. Il suffit de constater que celle-ci est entièrement à la hauteur de la méthode et de l'érudition contemporaines.

En phonétique, la brévité éventuelle de l'*e* et de l'*o* est toujours indiquée. C'est parfait ; mais j'avoue que j'aurais voulu mieux encore. Les sanscritistes se dispensent de marquer la longueur de l'*e* et de l'*o*, parce qu'en sanscrit ils sont toujours longs. Cette quasi-négligence, fort excusable, ne va pas sans quelque inconvénient ; et, pour ma part, quand je n'écris pas pour les seuls sanscritistes, j'ai pris l'habitude d'orthographier *ê* et *ô*, depuis que j'ai entendu un savant très distingué prononcer le nom du *sôma* comme le français *il somma*. A plus forte raison cette précaution serait-elle de mise dans la transcription de langues moins connues, où l'*e* et l'*o* peuvent avoir l'une et l'autre quantité. On dira qu'en marquant la brévité on indique tacitement la longueur ; mais j'ai retenu de mes vieilles études de droit que *utile per inutile non vitiatur* [1].

Ainsi qu'il convient à un ensemble de dialectes dont chacun à son tour n'est qu'un agrégat de sous-dialectes inconnus, la norme phonétique est ici extrêmement flottante : non pas, bien entendu, qu'il n'y ait point de loi ; tout au contraire, il y en a un très grand nombre, en ce sens que plusieurs possibilités phonétiques se sont réalisées en divers temps et en divers lieux, puis se sont fondues artificiellement en un tout. Les processus d'évolution n'en demeurent pas moins clairs dans la plupart des cas : ainsi l'assimilation et la dissimilation vocaliques (§§ 50 sqq.) jouent évidemment un rôle très prépondérant, et les prâcrits ressemblent beaucoup à ces idiomes créoles où fr. *froid* devient *furua*, fr. *plume*, *pilim*. Les nuances de prononciation de l'*r* sanscrit, si difficiles à inférer des définitions indigentes des Prâtiçâkhyas, auraient chance de ressortir d'un examen attentif du traitement prâcrit de voyelle brève devant un groupe commençant par liquide (§§ 62 sqq.) ; et la mutation éventuelle de palatale en dentale, malgré la généralité de la loi qui la résume (§ 215, p. 155), ne semble guère se produire que devant voyelle ou semi-voyelle palatale, c'est-à-dire dans les mêmes conditions que pour gr. τε = sk. *ca*, ou pour l'al-

1. Il est fâcheux, dans une impression aussi soignée, que l'alignement du pointage sublinéaire ne soit pas le même pour toutes les lettres : lorsqu'un *n* et un *d* pointés se trouvent côte à côte, l'effet est pénible à l'œil.

ternance sk. *upajîka* (A. V. VI, 100, 2) *upadîka* [1]. Quand la phonétique semble en défaut, c'est qu'elle n'est pas seule en jeu : ainsi, comme le remarque M. P. (§ 265), le *v* de *bâva*tth*i*m « 62 » = *dvâshashti* est sûrement analogique du *v* régulier de *bâva*nnam = *dvâpañcâçat* « 52 »; et, quoiqu'il ne le remarque pas, l'*â* de *pacchâdô* = **paçcatas* et autres ablatifs similaires (§ 69) ne peut s'expliquer que par contamination de l'autre ablatif régulier *pacchâ* = *paçcât*. Je ne puis arriver à concevoir comment il conteste que sk. *nâpitá* « barbier » soit du prâcrit grossièrement resanscritisé (§ 210, n. 2); car, à supposer que la phonétique sanscrite autorise la chute de l'*s* dans un groupe initial *sn*, — ce que je ne crois pas, — il reste toujours que la seule forme correcte serait * *nâpitár* « baigneur », dont le passage à la flexion en *-a-* est un prâcritisme flagrant.

Il ne manque point d'analogies entre le phonétisme prâcrit et celui de maint autre idiome indo-européen moderne. Une des plus curieuses, à coup sûr, c'est le changement (§ 191, en cûlikâpaiçâcî) de toutes les explosives sourdes en sonores, qui rappelle irrésistiblement le français que parlaient encore il y a un siècle presque tous les Alsaciens [2] : rien ne saurait mieux dénoncer un idiome âryen appris et prononcé par une peuplade anâryenne. Mais les affinités les plus étroites des prâcrits sont avec leur antipode européen, le breton d'Armorique : comme lui, ils possèdent (§§ 72, 113, 114, etc.) une nasalisation adventice, d'origine indécise et multiple, d'ailleurs également évanescente; comme lui, ils ont le phonème si rare *v* nasal en tant que substitut d'un *m* intervocalique, soit le pendant du br. *danvad* « mouton » = *damatos* (§ 179), et, pour achever la ressemblance, soit la nasalisation, soit le *v* est susceptible de disparaître (§ 251, en apabhra*m*ça) [3]. Il n'est pas jusqu'à la formation périphrastique du passé par le verbal passif avec le sujet à l'instrumental (§ 519, type sk. bien connu *râjñôktam* pour *râjôvâca*) qui ne se superpose exactement au br. *am euz kanet* « j'ai chanté », par l'équivalence lat. * *mê est cantum*.

Cette transition m'amènerait tout naturellement à la morphologie ; mais elle n'appelle que peu de remarques. Sur la substitution presque générale du génitif au datif (§ 361), il n'est pas sans intérêt de noter

---

1. Le type de réduplication *dugu-* = *jugu-* peut être analogique du type *digi-* = *jigi-*. Quant à *ca* et *ja* devenus *ta* et *da*, il ne faut pas oublier que l'*a* bref hindou est en réalité une sorte d'*e* muet.

2. Et, toujours comme en alsacien, le *v* reste intact; car c'est une absurde parodie de l'accent des Alsaciens, que de leur faire prononcer *fu fulé* pour *vous voulez*, etc.; si elle est sincère, elle montre le rôle énorme que joue l'imagination dans les impressions auditives.

3. On ose à peine réclamer un complément à un ouvrage déjà si étendu ; mais il faut bien regretter l'absence de tableaux synoptiques, où tous ces phénomènes phonétiques seraient repris et présentés d'ensemble. Eût-il dû sacrifier çà et là quelques-uns de ses nombreux exemples. M. P. se serait aisément réservé les cinq ou six pages nécessaires à cette récapitulation comparée.

qu'elle se constate à peine en germe dans le sanscrit absolument pur et authentique, celui des Védas : il n'est donc point douteux que l'emploi indifférent, et littérairement peu agréable, du génitif et du datif en sanscrit classique ne soit une infiltration du prâcritisme. L'accusatif en *-e* des thèmes en *-a-* (*putté* « les fils » = sk. *putrân*) n'est point clair, et ne le devient point par l'explication de M. P. (analogie de la flexion pronominale, § 367 a) ; car, si l'acc. pl. *té* « les » a amené *putté*, on ne voit pas comment le nom. pl. *té* a laissé subsister *puttâ*. Il devrait y avoir parité, d'autant que dans les autres déclinaisons les deux cas sont identiques. Je crois que rien ne dispense d'admettre quelque influence lointaine des finales verbales : à la voix moyenne, c'est-à-dire dans le verbe qui paraissait contenir avec lui son objet, la désinence se terminait en pk. comme en sk. par *é*, ce qui offrait une facilité de plus à l'introduction de cette voyelle dans la finale d'un cas désignant l'objet, tandis que le cas-sujet y demeurait naturellement rebelle. La filière analogique d'où est sortie *tumhé* « vous » (§ 422) méritait aussi l'examen : à la 1re personne, on avait *aham*, pl. *ahmé* (= sk. *asmân*), qui, partis d'une origine bien différente, étaient devenus quasi-homophones, en sorte que celui-ci paraissait sorti de celui-là; on refit donc de même **yumhé* sur *tum*. Quant à la conjugaison et à la dérivation verbale secondaire, sauf celle du passif (§ 535), c'est à peine si elle prête par endroits à la controverse [1].

Il faut conclure. Nous possédons enfin un « Manuel statistique et raisonné des Prâcrits ». A ce travail de marqueterie à la loupe et de mensuration au vernier, nul n'était mieux appelé que l'auteur, et aucun emploi, mieux que la confection de cette grammaire, ne convenait à l'érudition merveilleusement outillée, complète, exacte, sagace, scrupuleuse, parfois pointilleuse, de M. Richard Pischel.

V. Henry.

André Lefèvre, **La Grèce antique**, entretiens sur les origines et les croyances. Paris, Schleicher frères, 1900; 463 p. (Bibl. des sciences contemporaines).

M. Lefèvre promène agréablement ses lecteurs au milieu des mythes de la théogonie antique et des croyances des anciens Grecs; il a pénétré dans les moindres replis du vieil Olympe ; il a interviéwé (qu'on me pardonne ce mot barbare) toutes les divinités qui l'habitent ; il a, par surplus, interrogé Homère et Hésiode; il a enfin demandé

---

1. Les §§ 454-456 sont assez étrangement composés. On a : 454, 1re personne du singulier (actif); 455, 2e personne et 3e personne du singulier, 1re du pluriel ; 456, 2e personne et 3e personne du pluriel (pp. 321-324). La longueur approximativement égale des alinéas n'est un principe de division reconnu que pour les adhyâyas hindous, et il n'est pas expédient de le leur emprunter.

leurs secrets aux religions orientales, et de ses analyses, de ses déductions, de ses combinaisons, est sorti le présent livre. Il est loin de manquer d'intérêt; mais il n'offre pas grande nouveauté, et il faut le prendre pour ce qu'il est, c'est-à-dire pour une série de simples entretiens, comme le dit le sous-titre, à la portée du public d'un cours. On aurait tort de l'envisager comme un ouvrage essentiellement didactique, dont les résultats longuement cherchés et mûris doivent enrichir et faire progresser la science; car alors la critique trouverait facilement à s'exercer. Le linguiste reprendrait des étymologies surprenantes et des rapprochements plus qu'incertains; l'helléniste demanderait pourquoi l'on s'arrête à Pierron en matière de critique homérique; le lettré noterait des négligences de style et des expressions d'un goût douteux; et un esprit tolérant estimerait peut-être que certains sarcasmes contre le christianisme ne sont pas à leur place. Mais encore une fois nous n'avons à faire qu'à des causeries, et il vaut mieux ne voir que les bons côtés de l'ouvrage : d'intéressants développements sur l'origine et les migrations des anciens Hellènes, de consciencieuses analyses du monde et de l'Olympe homériques, et l'étude très suffisante pour le public des idées contenues dans les anciennes épopées, dans les hymnes attribués à Homère, et dans l'œuvre d'Hésiode. Quant aux explications proposées sur l'origine des dieux, atmosphériques ou solaires, sur leurs noms, et sur leurs attributions, le lecteur n'est pas tenu d'y voir des articles de foi : tout est hypothèse en pareille matière, et les hypothèses ne sont pas près de cesser.

MY.

Greek Melic Poets, by Herbert Weir SMYTH. Londres, Macmillan, 1900; CXLII-564 p.

Dans ce volume, qui serait plus élégant s'il était moins épais, M. Smyth publie une anthologie des poètes méliques grecs, encadrée entre une longue introduction touffue et des notes explicatives, littéraires et grammaticales. Un appendice renferme, entre autres morceaux, une partie des *Anacreontea* et les hymnes découverts à Delphes. L'ouvrage sera utile aux étudiants de langue anglaise, bien que le texte adopté prête parfois à la critique (par exemple, le vers 191 de Bacchylide II (5) est faux, de quelque façon qu'on l'analyse), et que les notes ne soient pas toujours claires (l'observation suivante, par exemple, est incompréhensible, p. 190 : « βάλε, d'une forme faible de la racine de βούλομαι; l'α est dû à ce fait que l'accent était originairement sur la dernière : βαλέ. »). La documentation de M. S., quoique fort étendue, pourrait en certains cas être plus complète : je ne vois cité nulle part, à propos de Pratinas, l'article de Paul Girard dans les *Mélanges Weil*. Il convient de signaler, comme bien appropriés

au but d'une édition à l'usage des étudiants, les nombreux parallèles établis dans les notes entre les divers auteurs, notamment les rapprochements avec Homère et les poètes latins; c'est là un des mérites du livre, et ce qui, à mon sens, devrait être fait plus abondamment dans nos éditions classiques. L'esprit grec est ainsi mieux connu, ainsi que son influence sur la poésie latine, et l'expérience m'a appris que ce genre de commentaires n'est pas sans intérêt pour les étudiants.

MY.

HERBST (L.), **Zu Thukydides Erklarungen und Wiederherstellungen,** aus dem Nachlass von L. Herbst mitgeteilt und besprochen von Franz Müller, III^er Teil, B. VII. Beilage zum Programm des kön. Gymn. zu Quedlinburg, Leipzig, Teubner, 1900, s. 32.

M. Fr. Müller continue la publication des notes manuscrites laissées par le savant éditeur de Thucydide, L. Herbst. Le programme que j'ai sous les yeux ne comprend que les notes relatives au livre VII: il y en a d'intéressantes, et qui méritaient certainement d'être publiées. De ce nombre me paraît être la série des exemples recueillis par H. à l'appui de son interprétation des mots οὐκ ἄνευ ὀλίγων ἀποθειασμῶν ἀπολειπόμενοι (75, 4), entendus comme s'il y avait οὐκ ἄνευ <οὐκ> ὀλίγων. Aucun de ces textes n'est absolument identique au passage de Thucydide; mais plusieurs semblent bien justifier, par analogie, l'explication proposée. A propos du travail de Herbst, M. Fr. Müller a pris la peine de relever, dans les éditions les plus récentes, les explications ou restitutions que Herbst n'avait pu connaître. Ainsi entendue, cette œuvre de piété à l'égard d'un maître devient un instrument de travail que devront consulter tous les futurs éditeurs de Thucydide.

AM. HAUVETTE.

Thukydides, erklärt von J. Classen, IV^er Band, IVes Buch, IIIe Auflage, von J. STEUP, Berlin, Weidmann, 1900, s. 314. Prix : 3 mk.

L'œuvre magistrale de Classen, réditée par M. J. Steup, pourrait aisément s'augmenter, à chaque nouveau volume, de tout le travail philologique qui s'accumule chaque année sur Thucydide. M. S. a pris, fort justement, le parti de réduire au strict nécessaire la place réservée aux conjectures de la critique contemporaine : d'une manière générale, il nous donne le texte et le commentaire de Classen, quitte à indiquer en note, s'il ne les introduit pas dans son texte, les corrections qui lui semblent les plus heureuses. On ne trouvera donc pas, dans cette édition du IVe livre, la mention des innombrables interpolations que M. Rutherford a cru y découvrir et qu'il a signalées dans

son travail de 1889 ; c'est également par exception que l'éditeur discute les leçons adoptées par M. Hude dans son édition de 1898 ; il ne revient pas davantage, sinon dans une note de l'appendice, sur la question critique soulevée par le papyrus d'Oxyrhynchus et traitée par lui dans un article du *Rheinisches Museum*, t. LIII, p. 308 sqq. Et pourtant, la part qui revient encore à M. S. dans ce travail ne laisse pas que d'être considérable : l'appendice contient plus de cinquante pages, imprimées dans le caractère le plus fin. Quelques unes de ces notes ont toute l'étendue de véritables *excursus* : telle est, par exemple, celle qui concerne, après les travaux de M. Grundy, la topographie de Pylos et de Sphactérie. M. S. s'écarte résolument de l'opinion traditionnelle qui identifie le port de Pylos à la rade de Navarin : selon lui, le port ancien que décrit Thucydide répond, non à la rade même que ferme aujourd'hui encore l'île de Sphactérie, mais à la lagune actuelle d'Osman-Aga, située sur la côte septentrionale de cette rade : ainsi s'expliquent les données inexactes de l'historien sur la dimension des deux passes qui donnaient accès dans ce port. Une autre note intéressante se rapporte au fameux général syracusain Hermocrate, dont Thucydide cite un discours au livre IV et deux autres au livre VI. M. S. croit à des relations personnelles de l'historien avec ce personnage, et il relève dans les discours d'Hermocrate des tournures, des expressions mêmes, qui lui semblent se distinguer du style ordinaire de Thucydide. Dans un article tout récent du *Rheinisches Museum* (t. LV, p. 538 sqq.), M. H. Stein se fonde sur des observations du même genre, et sur d'autres considérations diverses, pour reconnaître chez Thucydide une source écrite, une véritable *biographie* d'Hermocrate : Xénophon et Platon auraient connu, eux aussi, et utilisé cet écrit consacré à la mémoire du grand patriote syracusain.

Am. HAUVETTE.

Etienne KOUMANOUDIS. Συναγωγὴ νέων λέξεων ὑπὸ τῶν λογίων πλασθεισῶν. 2 vol. in-8°. 1165 pages. Athènes, Sakellarios. 1900.

Ce dictionnaire, dû au regretté érudit hellène, Etienne Koumanoudis, comprend tous les vocables nouveaux, de création savante, entrés dans la langue grecque depuis la prise de Constantinople jusqu'à nos jours. Ainsi que l'indique expressément le titre, il n'est pas tenu compte des mots populaires, ce qui ne veut pas dire qu'on les dédaigne ou les repousse, mais ils sont considérés comme formant la matière d'un autre recueil. Rien n'est plus légitime : on n'a jamais contesté à aucune langue moderne le droit de se donner les termes littéraires ou scientifiques dont elle a besoin : apparemment le grec a ce droit plus qu'aucun autre idiome, puisque c'est à lui en pareil cas que dans le monde entier on s'adresse.

Nous avons donc ici un dictionnaire des néologismes. Néologismes généralement bien venus : au lieu qu'ailleurs les composés savants ont un aspect qui tranche sur le reste du vocabulaire, nous trouvons ici une certaine uniformité de couleur et un visible air de parenté. On les reconnaît à leur parfait état de *neuf;* mais ils ne choquent pas. Ce sont parmi l'ancien numéraire des pièces récemment frappées.

Les rares aptitudes que possède le grec pour la dérivation et la composition trouvent ici leur emploi. Rien de plus correctement formé que ῥῆτρον pour traduire l'italien *motto* ou que ξυλάνθρωπος pour dire « mannequin ».

La faculté de composition est restée entière. On compte jusqu'à quatre colonnes de mots commençant par φῶς. Il vrai qu'un certain nombre viennent de France, d'Allemagne et d'Angleterre : mais tel n'est pas le cas pour φωτοσβέστης, qui signifie « obscurantiste, ennemi des lumières », et qui ne méritait pas d'avoir une place parmi ces termes scientifiques.

Le danger est d'abuser de cette faculté de composition : nous trouvons, par exemple, un verbe ἀλληλοψευδοφιλοτιμεῖσθαι, dont la responsabilité revient au journal l'*Akropolis*, pour marquer une rivalité de mauvais aloi entre les grandes puissances.

Mais ces sortes de monstres sont rares. On a le sentiment d'une langue souple, claire, prête à exprimer avec aisance et élégance (pour peu qu'on y mette de réflexion et qu'on ne se contente pas d'un calque) les idées les plus modernes. Ce qui, en outre, donne à ce livre un intérêt qui ne se trouve pas toujours dans les lexiques, c'est que l'auteur sème cà et là des observations utiles à recueillir.

Ainsi, au mot Βίκος (Vico), M. K. se plaint de l'anarchie qui règne dans la transcription des noms propres. *Voltaire* est trancrit tantôt Βολταῖρος, tantôt Οὐολταῖρος. On a peine à reconnaître *Béranger* dans Μπεραντζέρος. Pour remédier à ce mal, qui est réel, le moyen le plus efficace serait peut-être, comme le font certains livres, de renoncer définitivement à toute transcription, et d'écrire ces noms en caractères latins. Puisqu'ils ne font point partie de la langue grecque, il est inutile de les affubler d'un vêtement qui n'est pas le leur. L'inconvénient serait certainement moindre que de laisser le lecteur dans le doute. Un autre abus est de traduire les noms étrangers, comme l'a fait tel journal qui traduit *Waterloo* par Ὑδροῦς, ou tel autre qui a rendu *narguilé* par ὑδροφιαλογουργουροσωληνοκαπνιστήριον.

Une note de la page 777 contient une remarque relative à la prononciation. Le reproche qu'on fait au grec moderne de prodiguer le son *i*, n'est pas tout à fait aussi fondé qu'on le suppose : il est vrai qu'on écrit σίδηρον, ξηρός, ἠδίκει, ἤκουσα, σηπία, mais on prononce σίδερο, ξερός, ἀδικοῦσεν, ἄκουσα, σουπιά. On écrit encore τύμπανον, κυλλός, mais on prononce τούμπανο, κουλλός. L'iotacisme est dans l'écriture (et spécialement dans l'écriture des savants), plus qu'il n'est dans la bouche du peuple. Cette observation a de l'importance : mais nous ne voyons pas bien

pourquoi l'auteur l'a enterrée au bas d'une page de son dictionnaire, à l'occasion du mot παραπόνη μα, qu'il faut prononcer παραπόνεμα.

Ce vocabulaire, qui fait partie de l'excellente *Bibliothèque Marasli*, forme le complément de tous les dictionnaires de la langue moderne. Nous le recommandons aux amis de la jeune nationalité hellène.

Michel Bréal.

Das Wesen des Christenthums, von A. Harnack. Leipzig, Hinrichs, 1900; in-8, 190 pages.

Le présent ouvrage de M. Harnack n'est pas un livre d'érudition ; c'est un recueil de seize conférences religieuses, et même théologiques, prononcées devant les étudiants de l'Université de Berlin, sur l'Évangile et son histoire : prédication de Jésus considérée dans ses traits principaux, le royaume de Dieu, le Dieu Père, la vraie justice, et dans ses rapports avec le monde (question de l'ascèse), la pauvreté (question sociale), le droit (question politique), le travail (question du progrès), la personne de Jésus Fils de Dieu (question christologique), la doctrine (question de la profession de foi); histoire de la religion chrétienne à l'âge apostolique, dans son développement vers le catholicisme, dans le catholicisme grec, dans le catholicisme romain, dans le protestantisme. Les vues qu'on trouve éparses dans la grande histoire des dogmes, du même auteur, se trouvent ici réunies en une large et lumineuse synthèse. Le critique non théologien aurait à faire des réserves sur la manière dont on atténue l'eschatologie du Nouveau Testament : la perspective du jugement dernier et l'attente de la parousie ont eu dans la prédication évangélique et apostolique plus de place qu'on ne leur en attribue, et il aurait fallu en tenir plus de compte en appréciant les rapports de l'Evangile avec l'ascèse, la question sociale, la question politique et la question du progrès. L'idée de la fin du monde induit au renoncement, et rend indifférent à l'égard des intérêts de la vie présente. Bien que M. H. l'ait déjà écrit plusieurs fois, on est toujours surpris de le voir affirmer que la théorie du Logos et la divinité du Christ ont été introduits dans l'enseignement chrétien par les Pères apologistes, comme si le quatrième Évangile tout entier ne protestait pas contre une pareille assertion. Ce n'est pas non plus en partant de Jean que l'on peut soutenir ce paradoxe, que le Père seul, et non le Fils, appartient à l'Évangile de Jésus. La notion du Fils ne comprend-elle pas autre chose que la connaissance de Dieu comme Père, puisque cette filiation constitue un privilège unique ? Jésus a conscience d'être Messie en même temps que Fils, et parce que Fils. La fonction messianique est autre chose que la connaissance de Dieu. La filiation ne peut être qu'un rapport fondé en partie sur cette connaissance et qui s'exprime

dans la mission terrestre de Jésus. Il semble que la transition ait été mieux ménagée entre les déclarations du Christ historique, les premiers essais de christologie dans saint Paul et dans l'Épître aux Hébreux, le quatrième Évangile et le développement de la théorie du Logos chez les écrivains ecclésiastiques du second siècle, que ne le fait entendre l'exposé de M. H. N'est-ce pas concevoir d'une façon un peu trop mécanique l'évolution de la christologie que de se représenter les docteurs chrétiens, pour qui l'idée du Messie était inintelligible, réduits à l'alternative de transformer le Christ en héros ou en dieu à la façon des Grecs, ou bien de l'identifier avec le Logos ? Le problème christologique n'a pas été conçu de cette manière, ou pour mieux dire, il n'a jamais été conçu comme un problème qui aurait comporté d'autres solutions que celles qu'on lui donnait. On sait les opinions de M. H. sur le développement hiérarchique, le dogme et le culte, tout ce qui n'appartient pas à la pure essence de l'Évangile. Peut-être oublie-t-il un peu trop que le christianisme n'est pas une entité métaphysique, mais une réalité vivante qui s'affirme dans ses différentes manifestations et qu'on ne peut réduire à une formule abstraite, de type absolu et immuable, d'après lequel tout ce qui a porté ou porte l'étiquette chrétienne devrait être jugé. Il ne faut pas trop se presser de dire que l'Église grecque et l'Église romaine sont par leur organisation, leur enseignement, leur liturgie, quelque chose d'étranger à l'Évangile. A ce compte, la définition du christianisme par M. H. ne lui est pas moins étrangère, et il est permis assurément de se demander si l'Évangile est aussi vivant dans cette définition que dans la foi des Églises. Du reste, l'éminent conférencier s'est efforcé d'être impartial envers l'Église orthodoxe et l'Église catholique romaine ; on doit avouer qu'il y a réussi dans la mesure du possible. Chose qui étonnera certains lecteurs, il attend du monachisme la rénovation chrétienne de ces communautés fondées sur la tradition. Nous n'oserions pas nous prononcer en ce qui regarde l'Église grecque ; mais nous ne voyons pas que les chances d'avenir de l'Église catholique reposent sur les anciens ordres religieux ; il y en a un qui tend à dominer tous les autres, et le jour où il deviendrait tout à fait le maître, la paralysie intellectuelle qu'il entretient avec soin dans le catholicisme serait simplement incurable ; l'esprit chrétien n'est pas moins vivant dans le clergé séculier que chez les religieux, et sa formation ne diffère pas beaucoup, peut-être pas assez, de celle du clergé régulier. Mais si l'on peut discuter sur beaucoup de points les opinions de M. H., on n'en contemple pas moins avec profit et intérêt les divers aspects de la question religieuse tels qu'il les a conçus et représentés. C'est une apologie du christianisme tout à fait originale, où croyants et non croyants peuvent trouver à s'instruire.

A. B.

CHEVALIER (Le chanoine U.). **Etude critique sur l'origine du Saint Suaire de Lirey-Chambéry-Turin.** Paris, Picard, 1900, in-8, 60 et LX pages.

Les tenants pour l'authenticité du Saint Suaire de Turin doivent être aujourd'hui pleinement édifiés : le livre de M. l'abbé U. Chevalier est, en effet, de nature à satisfaire les plus difficiles. C'est une réponse très claire, très précise, aux arguments tout de sentiment de M. Loth.

Peu de reliques ont suscité autant de controverses. Il faut dire qu'à la question historique, venaient s'ajouter une question religieuse et une troisième pour ainsi dire dynastique. Je ne vois dans l'histoire, que la Lance du Saint-Empire, dont la possession comme le sceau des empereurs de la Chine donnait le pouvoir, pour avoir soulevé tant de passions. Heureusement nous ne sommes plus au IXe siècle, car si pour la conquête de la Lance des milliers de vies furent sacrifiées, pour l'authenticité du Suaire on se contente aujourd'hui de menaces. Et dire qu'il est impossible de préciser, des deux reliques, laquelle est la plus fausse !

M. l'abbé C. n'avait à traiter que deux des points indiqués plus haut, à présenter le côté historique et le côté religieux de la question. Cependant le côté dynastique y est singulièrement uni. Je voudrais qu'on pût lire ici entre les lignes : on aperçoit, dans le lointain, une personnalité laïque très haute, très puissante, qui a fait tout au monde pour que ne soit pas publiée la pièce originale qui doit saper par le bas un édifice si péniblement élevé ; y parviendra-t-elle ? La persévérante érudition de M. l'abbé C. arrivera-t-elle au contraire à mettre la main sur un document si bien gardé ?

Mais pour comprendre ces réticences, suivons le récit de M. l'abbé C. Le 20 juin 1353, Geoffroy de Charny, seigneur de Savoisy et de Lirey, fondait, en l'honneur de l'Annonciation, une église collégiale de six chanoines, à Lirey (Aube). L'année où il fut tué (à la bataille de Poitiers, le 19 septembre 1356), le 28 mai, son pieux établissement était confirmé, avec éloges, par l'évêque de Troyes, Henri de Poitiers.

Vers cette époque, car aucune des sept pièces qui confirment la fondation n'en parle, on voit l'ostension d'un Suaire attirer de partout à Lirey les foules et les aumônes. L'évêque de Troyes s'émeut et, convaincu que ce ne peut être l'original, n'hésite pas à interdire, après une longue et minutieuse enquête, l'ostension de la relique. Dès lors, commence la lutte entre les évêques de Troyes, les chanoines de Lirey, Marguerite de Charny, héritière de Geoffroy : nous pouvons suivre, dans les procès auxquels elle donne lieu, les pérégrinations du Suaire. Au fond, cette suite importe peu à l'histoire : il nous suffit de savoir que le Suaire de Turin est celui de Lirey. Ce qui est intéressant au contraire, c'est de parler de l'authenticité du Suaire et de l'époque à

laquelle il arrive à Lirey. Dans une première brochure [1], M. l'abbé C. qui ne connaissait pas encore tous les documents qu'il publie aujourd'hui, croyait déjà pouvoir affirmer qu'il n'était pas authentique. Ses possesseurs actuels crurent alors devoir descendre dans l'arène et, en l'absence d'arguments historiques, menacèrent l'abbé C. du Saint Office [2]. Tout cela est fort triste, quand on examine de près la chose.

Turin avait son Exposition, il lui fallait une attraction. Par une coïncidence vraiment miraculeuse, quelques semaines avant l'ouverture des galeries, le Saint Suaire conservé dans la chapelle du Palais Royal de Turin, révéla devant l'objectif photographique de M. Secundo Pia, qui opérait avec un *procédé nouveau* (qu'il n'a jamais fait connaître d'ailleurs), une image *négative*. Il n'en fallait pas plus ; par réflexion l'Exposition devenait la consécration de la royale relique. C'était ainsi la mise au rang des plus précieuses reliques, du palladium de la Maison de Savoie, et tout marchait à souhait, puisque, suivant l'expression de M. Loth, cinq cent mille pèlerins avaient défilé devant lui sans objections, quand dans le ciel serein de leur tranquillité, la Cour et le clergé de Turin virent apparaître la brochure de M. l'abbé C. A défaut d'arguments italiens, un français, ancien élève de l'École des Chartes, fort des éloges de nombreux évêques qui doivent bien regretter aujourd'hui d'avoir été mêlés à ce débat, se chargea de prouver l'indiscutable authenticité de la relique de Turin [3].

Sa position de thèse est très simple : la représentation jusqu'ici perçue, puis photographiée par *un procédé nouveau*, n'est pas le fait des hommes, elle est acheiropoiëte : elle a été imprimée directement dans l'obscurité du Sépulcre par les rayons Rœntgen, qui n'étant pas connus des hommes du Ier siècle, ne peuvent dès lors être que divins : aussi l'image est-elle venue *négative :* donc le suaire est authentique. Tel est le fidèle résumé de la partie scientifique. Le côté historique est aussi puissamment traité. Je cite textuellement : « Quoi qu'il en soit (M. Loth vient de dire qu'on ignorait absolument le sort du Suaire de Jérusalem et de celui de Constantinople) de l'identité du Suaire de Turin avec celui de Constantinople, on le retrouve *sûrement* en France au XIVe siècle. » Ce sûrement est admirable. Je continue à citer : « En 1353, un noble chevalier Champenois, Geoffroy I de Charny, seigneur de Savoisy et de Lirey, connu à la fois par ses exploits et par ses écrits, fonde à Lirey (Aube) une collégiale qu'il dote du Suaire actuellement vénéré à Turin. Par don ou par conquête, ce linge sacré était venu en sa possession. »

---

1. Chevalier (U.), *Le Saint Suaire de Turin est-il l'original ou une copie?* Chambéry, Ménard, 1899, in-8.

2. Chevalier (U.), *Réponse aux observations de Mgr Emm. Colomiatti*, Paris, Picard, 1900, in-8.

3. Loth (A), *Le portrait de N.-S. Jésus-Christ d'après le Saint-Suaire de Turin*, Paris, Oudin. 1900, in-8 de 64 p.

Nous trouvons donc ici, en réponse à la première brochure de M. l'abbé C. trois affirmations très précises — en dehors des rayons Rœntgen, qui viennent corser la dissertation :

1° Le Saint Suaire est *sûrement* en France au XIVe siècle ;

2° Geoffroy de Charny fonde la collégiale de Lirey pour le Saint Suaire ;

3° Le Saint Suaire de Turin est celui de Lirey.

M. l'abbé C. est absolument d'accord avec M. Loth sur le troisième point : il va donc discuter seulement les deux premiers : en définitive, toute la question est là.

Pas un instant je n'ai douté de la bonne foi de M. Loth, mais sa critique et son érudition sont inquiétantes. Sous prétexte, assurément, qu'il y a là un côté religieux, il traite le sujet théologiquement : il s'appuye sur la tradition, comme s'il s'agissait d'un dogme, sans s'inquiéter des documents, alors qu'on est, au contraire, en présence d'un objet matériel, tangible. Il est hypnotisé par des manifestations *spontanées*, vues d'un œil si bienveillant par cette haute autorité (ne la nommons pas), qui connaissait bien l'existence d'une pièce attestant la fausseté du Saint Suaire de Turin, mais qui la croyait sous de si nobles serrures, qu'elle ne verrait jamais le jour. On ne peut songer à tout, et personne n'avait jusqu'alors soupçonné l'existence d'un *vidimus* de ce document, avec lequel nous allons faire tout à l'heure connaissance.

C'est alors que M. l'abbé C. reprend la chose : et pour la mettre au point, il entend ne s'avancer que preuves en main. D'abord au sujet de l'identité du Saint Suaire de Jérusalem et de celui de Lirey, il énumère dix-neuf localités où étaient conservés le Saint Suaire ou tout au moins de très notables portions de la relique. Je pourrais à cette liste ajouter dix-neuf autres sanctuaires aussi importants, ce qui nous donne déjà trente-huit églises où se vénérait le précieux linge. Mais ce qui est vraiment particulier, c'est que de tous, le Suaire de Lirey est peut-être le seul dont l'histoire soit *absolument* inconnue, si inconnue, qu'il est impossible, même aux donateurs, d'en indiquer la provenance : cadeau, butin de guerre ? écrit M. Loth : il serait cruel d'insister. D'autant que lorsque ses adversaires affirment que la collégiale de Lirey fut fondée pour recevoir le Saint Suaire, M. l'abbé C. produit sept pièces de l'an 1353 à l'an 1356 (date de la mort de Geoffroy de Charny) relatives à la fondation de la collégiale et dans aucune il n'est question du Suaire. Qu'il me soit permis, à mon tour, d'en indiquer deux autres plus décisives encore : une lettre d'indulgences signée de douze évêques, qui en 1357 (un an donc après la mort de Geoffroy) accordent des indulgences aux pèlerins qui viendront vénérer, à certains jours, les reliques de la collégiale, reliques qui y sont énumérées, et du Suaire il n'est pas mention ; puis l'obit de Geoffroy de Charny, inscrit au nécrologe de la collégiale, qui ne

parle pas du Suaire. Elles sont publiées dans Arnaud, *Voyage archéologique dans l'Aube* (Troyes, Cardon, 1836, in-4°, p. 117).

La démonstration pourrait sembler déjà faite, mais voilà que pour finir, M. l'abbé C. publie le *vidimus* de la fameuse pièce — qu'il est défendu de connaître. — Pierre d'Arcis, évêque de Troyes, interdisant de nouveau l'ostension du Suaire en 1389, reproduit dans son mémoire, l'enquête faite par l'évêque Henri de Poitiers, et on y lit : « Reperit fraudem et quomodo pannus ille artificialiter depictus fuerat, et probatum fuit etiam per artificem qui illum depinxerat » : ce qui se traduit en bon français : « il découvrit la fraude et en même temps comment le Suaire avait été exécuté, ce qui fut confirmé par le peintre qui l'avait fait. » Du texte original, je ne connais qu'un lambeau de phrase, que j'ai imprimé — car moi aussi, j'ai écrit sur le Suaire [1]..... artifex qui illum depinxerat... Ce qui confirme l'authenticité du *vidimus*. Mais je sais par M. B. Prost que le nom du peintre n'y est pas mentionné.

Il me semble que maintenant la cause est entendue. Cependant, à ceux qui ne veulent écouter que la tradition, qui, tentés par le côté mystérieux, croiront encore aux rayons Rœntgen, je demande la permission de joindre à l'argumentation si serrée de M. l'abbé C. quelques renseignements absolument scientifiques. Ce *négatif*, point de départ d'une véritable croisade, pierre angulaire sur laquelle repose toute cette croyance, ne devait-il pas venir nécessairement, puisque c'était *par transparence* qu'on photographiait le Suaire ; toutes les épaisseurs de peinture blanche donnaient forcément un noir, donc. Mais, le grand argument que je ne me lasserai jamais de répéter, c'est la séparation entre les deux images, face et revers du cadavre, dont les têtes sont à 0,16 centimètres environ l'une de l'autre. Comment expliquer cette distance, alors que dans l'enveloppement du cadavre, les rayons X auraient dû, inévitablement, donner sur le linge, pour le sommet de la tête, une masse de forme cylindrique, sans solution de continuité, au lieu de deux crânes absolument distincts? Et si nous revenons vers le terrain théologique, qu'on veuille bien m'expliquer ce passage de M. Loth : « En 1503, le Saint Suaire, dont on voulait démontrer la divine authenticité, subit la triple épreuve de l'huile bouillante, du feu, d'un lavage répété. Bouilli à l'huile et à l'eau, passé au feu, lavé et frotté plusieurs fois, il resta intact, rien ne put effacer la merveilleuse empreinte. » Dès lors, pourquoi le miracle ne se renouvela-t-il pas le 4 décembre 1532, dans l'incendie de la Sainte-Chapelle de Chambéry, où le Suaire fut si bien brûlé en douze endroits, que les larges trous en sont encore visibles, même sur la photographie ?

Qu'on me laisse enfin terminer par la question d'art. « Cette représentation miraculeuse, ce négatif que n'aurait pu exécuter un pieux faus-

---

1. *Chronique des Arts*, 1900, p. 303.

saire de génie, cette inestimable figure, l'admirable et émouvante physionomie du Sauveur qui n'appartient pas à la peinture et ne relève pas plus du pinceau que de l'œil de l'artiste », au dire de M. Loth, est une bien barbare image, où les mieux disposés ont toutes les peines à distinguer quelques traits grossiers. Aussi, je plains du fond du cœur ceux qui n'élèvent pas plus haut que cette triste représentation, dans leur esthétique, l'idéal que nous devons nous faire de la divine personnalité du Christ.

F. de Mély.

Pascal : Opuscules et Pensées, publiés avec une introduction, des notices et des notes par M. Brunschvicg. 1 vol. in-12 de IV-804 p. — Paris, Hachette, 1900.

Les éditions des *Pensées* se sont multipliées depuis quelques années pour le plus grand profit des études philosophiques et littéraires, et celle de M. Brunschvicg est à coup sûr la plus soignée qui ait été faite depuis M. Havet. Le nouvel éditeur s'est attaché à ne rien sacrifier des opuscules de Pascal ; son texte est bien établi, et ses notes très abondantes ont pour objet de résoudre les innombrables difficultés que soulève la lecture des Pensées. Par conséquent M. Brunschvicg a droit à la reconnaissance de ceux qui aiment Pascal et qui cherchent à le bien connaître. Pourquoi faut-il que lui aussi ait cédé à la tentation de bouleverser l'ordre des anciennes éditions ? Il ne faut pas chercher à reconstituer le plan de Pascal apologiste ; on y perd son temps et sa peine, et tous ceux qui ont tenté cette œuvre de reconstitution se sont heurtés à des difficultés insurmontables. D'autre part, il ne faut pas imiter ceux qui, après Bossuet, ont par trop *laïcisé* Pascal, et dès lors on est fort embarrassé. Mais pourquoi ne pas faire, à la moderne bien entendu, ce qu'ont fait avec grande raison les premiers éditeurs, ceux de 1670 ? Quoiqu'ils eussent été les confidents de Pascal, ils n'ont pas cherché à suivre un ordre qu'ils savaient ne pas exister; ils ont voulu du moins respecter les intentions de leur ami, qui voulait faire avant tout une œuvre religieuse. Voilà pourquoi ils ont intitulé l'ouvrage : Pensées sur la religion — et sur quelques autres sujets. On pourrait, on devrait même, ce me semble, procéder aujourd'hui de la même manière, et conserver l'ordre qu'ont adopté avec raison les premiers éditeurs, c'est-à-dire Périer, Arnauld et le duc de Roannez. Il suffirait, après avoir établi le texte dans toute sa pureté, d'ajouter à chacun de leurs XXXII chapitres les pensées qui s'y rapportent le plus naturellement, et l'on donnerait plus d'étendue aux *Pensées diverses* qui terminent l'édition de 1670.

Telle qu'elle est, et comme plusieurs éditions de nos grands classiques appartenant à la même collection, cette édition nouvelle me paraît appelée à rendre de grands services aux maîtres de la jeunesse

et aux étudiants de l'enseignement supérieur. On n'oserait pas la recommander aux élèves de l'enseignement secondaire qui vraiment ne peuvent pas avoir entre les mains une édition des Pensées de Pascal en 800 pages !

A. G.

Léon Kahn : **Les Juifs de Paris pendant la Révolution.** 1 vol. in-8 de VII-369 p. — Paris, Ollendorf, 1899.

Voilà un bien gros volume pour un sujet qui semblait ne comporter qu'un très petit nombre de pages, car on lit (p. 232) : « Peu de juifs ont joué un rôle pendant la Révolution. Ceux-là mêmes qui ont été mêlés à quelques uns de ses épisodes n'y ont eu qu'une part tout à fait secondaire. » Et M. Kahn avait dit auparavant : « Le vrai est qu'ils ne furent ni meilleurs ni pires que leurs concitoyens. » D'ailleurs, ils n'étaient guère nombreux au temps de la Révolution, les juifs de Paris ; tout bien compté, ils n'étaient pas 500. Aussi M. K. ne parvient-il à enfler son volume qu'à force de digressions. Il ne parle même pas des juifs de Paris dans les cent premières pages du livre; elles sont consacrées exclusivement aux juifs de France, et en particulier à ceux de Bordeaux, d'Avignon, de Strasbourg. Une fois au cœur de son sujet, l'auteur s'attarde à des monographies d'un intérêt très relatif : les Pereyra, les Frey, les Calmer ne sont pas précisément ce qu'on appelle des personnages historiques. Après quoi vient un long chapitre sur Napoléon et les juifs; or, l'Empire n'est pas la Révolution, et Napoléon songeait surtout aux juifs d'Alsace.

L'ouvrage de M. Kahn ne me paraît donc pas devoir ajouter beaucoup à ce que l'on savait déjà. Il s'annonce comme essentiellement sincère et impartial ; mais on s'aperçoit dès la préface qu'il manque absolument de sérénité. C'est d'une part l'apologie à outrance, et d'autre part le dénigrement systématique. On ne peut s'empêcher de sourire quand on voit un historien de la Révolution montrer l'Eglise de France qui s'acharne contre les malheureux juifs *même pendant la Terreur !* En somme, ce livre est d'un intérêt tout à fait secondaire ; la question ne demandait pas à être traitée avec une telle ampleur.

A. G.

Orsi (Pietro). **L'Italia moderna : storia degli ultimi 150 anni fino alla assunzione al trono di Vittorio Emanuele III.** Milan, Hoepli, 1901. In-8 de XIII-421 p. 6 fr. 50.

Ce volume mérite une double louange ; car, non seulement il est très bien fait, mais il offre des mérites qui sont peu communs en

Italie. Nos voisins excellent dans les travaux d'érudition ; l'art de résumer les faits pour les gens du monde ou pour les écoliers leur est moins familier ; même quand ils écrivent pour les écoles primaires, ils se résolvent malaisément à sacrifier les détails secondaires, et s'exposent à y noyer les idées. Mais l'ouvrage que nous annonçons fait partie d'une collection que dirige un homme aussi spirituel que savant, M. Pasquale Villari ; et l'auteur s'est préparé de longue main à l'art de ne pas tout dire en analysant pour notre *Revue historique* les productions des historiens italiens. Aussi, sans tomber dans la secheresse et sans s'interdire de citer des documents de première main, sait-il conduire son récit avec rapidité. Une autre qualité de l'ouvrage consiste dans la modération de l'auteur : son patriotisme ne déclame jamais. Enfin, l'ouvrage, imprimé avec beaucoup de soin, est orné de 3 cartes géographiques et de 48 photographies en général fort bien exécutées. Il se termine par un extrait du Statut de Charles Albert qui forme encore aujourd'hui la Constitution italienne, par une vaste bibliographie et par un copieux index.

Charles Dejob.

Edward Henry Strobel, **The Spanish Revolution, 1868-1875**. Boston (Small, Maynard et C°), 1898, in-12, 293 p.

Miguel Villalba Hervas, **De Alcolea à Sagunto**, Madrid (Suárez) 1899, in-12, XII-425 p.

Ces deux ouvrages portent sur la même période de l'histoire contemporaine d'Espagne : révolution de 1868, gouvernement provisoire de 1869 à 1870, règne d'Amédée, république de 1873 aux derniers jours de 1874, restauration alphonsiste. Le livre de M. Strobel nous donne sur la révolution de Cadiz, du 18 septembre [1], des détails, d'ailleurs connus, mais que ne contient pas le présent volume de M. Villalba Hervás qui a déjà traité ce sujet dans une précédente publication : *Recuerdos de cinco lustres*. Ceci mis à part, les récits se suivent parallèlement. M. S. nous raconte les évènements de cette époque agitée avec la froide impartialité d'un étranger. Il a fait un très large usage des comptes-rendus des séances des Cortès et dans un livre pourtant assez court il a trouvé le moyen de semer quelques fragments de discours intéressants. Il y a plus de passion chez M. V. H., qui est lui-même, si nous ne faisons erreur, un homme politique de tendances libérales très décidées ; en revanche il y a dans son ouvrage une note personnelle qui fait défaut à celui de M. Strobel, on y sent les impressions d'un témoin qui a assisté aux évènements et en a

1. Et non du 19 comme M. Strobel l'a imprimé par erreur à la première ligne de sa première page.

connu les principaux acteurs. Aussi son livre, moins sagement fait que celui du diplomate américain en ce qui concerne l'histoire parlementaire officielle, donne-t-il mieux la sensation de la vie. Il contient aussi beaucoup plus de détails sur les questions coloniales : guerre de Cuba, affranchissement des esclaves à Puerto-Rico, situation extraordinaire créée à Manille par la prépondérance des Ordres religieux et d'un parti espagnol hostile à toute mesure libérale envers les indigènes.

Les deux ouvrages, celui de M. Villalba Hervás en particulier, pourraient gagner en précision sur l'affaire des candidatures au trône d'Espagne en 1869-70. Nous croyons même devoir relever comme une erreur dans le livre espagnol (p. 95) l'assertion qu'après la déclaration de guerre entre la France et la Prusse, le major von Versen vint demander à Prim de mettre 30.000 hommes en campagne contre nous. M. de Bismarck, cela n'est pas douteux, réclama l'appui militaire de l'Espagne, vainement d'ailleurs, mais la mission de von Versen est antérieure de quelques mois à l'époque indiquée et se place en avril 1870.

Il convient, à propos de ces deux livres, de rappeler un ouvrage allemand sur le même sujet remontant à 1877 et de tendances suspectes en tout ce qui touche la question Hohenzollern, mais qui reste utile à consulter. Nous voulons parler de la *Geschichte Spaniens von dem Sturz Isabella's bis zur Thronbesteigung Alfonso's*, de M. W. Lauser.

H. Léonardon

La Nouvelle Réforme de l'Orthographe et de la Syntaxe françaises, texte de l'Arrêté ministériel avec avant-propos et commentaire, par Emile Rodhe. Lund, Gleerup, s. d.; in-12 de 52 pages.

Voici que de Suède nous arrivent, réunis dans un format commode, le texte de l'Arrêté ministériel du 31 juillet dernier, les prescriptions dont se compose la « liste annexée », et le Rapport présenté au nom de la commission par M. Clairin : le tout est encadré entre un avant-propos et un commentaire suivi. Typographiquement, on peut regretter que ces deux parties personnelles de l'opuscule soient dans le même caractère que le reste, et le contraire eût été, je crois, préférable. M. Rodhe dit, dans son avant-propos, qu'il ne laisse pas d'être un peu inquiet de ce « mot *tolérer* qui revient perpétuellement au cours de l'arrêté », et il ajoute avec une parfaite justesse : « Tolérer, c'est agir ; il est impossible de prendre en matière de réforme grammaticale une attitude passive. Les illustres professeurs qui ont rédigé ce manifeste de libéralisme peuvent, sûrs de leur science, se permettre un certain scepticisme. Mais le petit enseignement veut des règles. » Tout cela ne va pas sans une pointe d'ironie. Le commentaire lui

aussi est un modèle de discussion modérée, mais précise, et par endroits impitoyable : il fait ressortir combien sont peu cohérentes les décisions du Conseil supérieur, qui a oscillé entre des restaurations archaïques impossibles (genre féminin du mot *aigle*, pluriel *aucuns*, etc.) et des nouveautés périlleuses. Je suis d'accord sur tous ces points avec l'auteur du présent opuscule, et il y en a — notamment la question des participes passés — sur lesquels je suis même plus intransigeant que lui : c'est peut-être notre devoir, à nous Français. Mais j'ai dit cela ailleurs trop nettement, trop longuement, pour avoir envie d'y revenir aujourd'hui : je suis heureux seulement de constater qu'à l'étranger des esprits sages, comme M. Rodhe, partagent un peu mon opinion et celle de tant d'autres.

E. Bourciez.

La langue basque et les idiomes aryens, par J.-B. Darricarrère. — Deux brochures in-8° : I. *Barcelonnette*, 1885, 31 p. ; II. *Bayonne*, 1898, xij-56 p.

M. Darricarrère, capitaine des douanes, employait les rares loisirs que lui laissait la surveillance de la frontière à l'étude de la langue basque ; c'est ce qui nous explique que ces deux brochures aient été publiées dans deux villes si différentes et si éloignées l'une de l'autre. Aussi, devons-nous féliciter M. D. d'avoir su ne pas borner son activité à la profession qu'il avait embrassée, car il a dû en éprouver quelques ennuis. Les administrations n'aiment généralement pas que les fonctionnaires fassent autre chose que leur métier, et, si l'on trouve fort bien qu'en dehors des heures de bureau ou de service, un employé aille au café, au théâtre ou à la chasse, on le voit d'un mauvais œil s'intéresser à la science, lire ou écrire dans l'indépendance du cabinet ! M. D., aujourd'hui à la retraite et entièrement libre, a commencé la publication d'un dictionnaire basque-français sur lequel nous reviendrons quand il sera terminé.

Les deux brochures annoncées ci-dessus sont, en attendant, fort intéressantes. Elles se présentent avec une bonne allure scientifique et témoignent d'une lecture considérable ; on y trouve de nombreux et très curieux faits d'observation ; mais malheureusement l'auteur s'est laissé entraîner au delà des limites de l'hypothèse et des déductions. On disait jadis que les étymologistes regardaient les voyelles comme rien et les consonnes comme peu de chose ; M. D. n'en est pas là, mais il conclut volontiers d'une loi phonétique à un fait possible et de suppositions en suppositions il en arrive à l'absolue invraisemblance : il ramène par exemple le basque *aho* « bouche » à un primitif *buka* ou *kabu* auquel il apparente *bucca* et ψύχη, et le basque *harri* « pierre » à un primitif *kharra* identique (?) au sanscrit *karkara*.

Desinit in piscem... piteux résultat de travaux scientifiquement et

méthodiquement commencés ! C'est toujours la même erreur : on ne s'occupe que des mots et l'on ne tient aucun compte de la grammaire c'est-à-dire de ce qui résume véritablement le « génie » d'une langue. Or, il ne saurait évidemment y avoir rien de commun entre le mécanisme morphologique et syntactique du basque et celui des langues indo-européennes. Les démonstrations et les conclusions de M. Darricarrère péchent irrémédiablement par la base.

Julien Vinson.

P. Weisengrun, **Der Marxismus und das Wesen der sozialen Frage**, 1 vol. in-8, viii et 480 p. Leipzig, Veit, 1900.

Ce grand ouvrage de M. Weissengrün, annoncé il y a deux ans par une brochure. *Das Ende des Marxismus*, dont j'ai rendu compte ici même, n'est pas seulement, comme le titre pourrait le faire croire, un examen critique du Marxisme mais constitue un effort des plus intéressants pour fonder une méthode sociologique nouvelle. Il se divise en trois grandes parties. Dans la première (p. 37-212), M. W. examine les fondements philosophiques de la sociologie de Marx : sa doctrine repose sur la conception matérialiste de l'histoire ; or, cette conception selon M. W., est erronée parce qu'elle repose sur l'hypothèse fausse qu'il y a, en histoire et en sociologie, des lois présentant le caractère absolu des lois physiques. Nous devons, en réalité, renoncer à donner une explication *définitive* des faits historiques, mais nous borner à une explication *provisoire* que nous obtiendrons à l'aide d'une méthode purement « heuristique » et qui nous fournira une image de l'évolution passée de l'humanité ainsi que des indications plus ou moins certaines sur la direction *probable* ou *possible* que prendra cette évolution dans l'avenir. — La seconde partie du livre de M. W. (p. 213-352) analyse les résultats généraux des doctrines économiques de Marx et aboutit à un bilan qui peut se résumer ainsi : la théorie de la lutte des classes, la description de l'évolution de la grande industrie, l'idée de l'organisation politique des travailleurs sont les parties les plus solides de l'œuvre de Marx. D'une manière générale toutefois, son système est caduc, métaphysique par sa méthode, matérialiste et mécaniste par la base sur laquelle il repose, il est faux dans l'ensemble ; sa notion de la valeur est l'une des plus étroites qui aient jamais été proposées ; sa loi immanente de l'évolution du capitalisme est inexacte (sauf en ce qui concerne la grande industrie). Au total, le marxisme est une construction logique d'une admirable et grandiose architecture, il séduit parce qu'il n'est pas seulement une doctrine économique mais une conception générale de la vie ; mais il est condamné, il a fait son temps et il est parfaitement vain de chercher à le restaurer car ses défauts sont organiques et ne peuvent pas

être corrigés par des amendements superficiels. — La troisième partie (p. 353-421) est une révision des notions essentielles de la sociologie. M. W. montre par des analyses ingénieuses que la notion d'*individu* comme celle de *société* ne correspond à aucune réalité dans la vie sociale et que la notion d'*organisation* est en définitive celle qui possède le plus haut degré de réalité. Il précise ensuite quel est le but final vers lequel doit tendre l'évolution sociale. Dans la quatrième partie enfin (p. 425-480) il esquisse dans ses grandes lignes la politique qu'il veut opposer à celle du marxisme, il indique les mesures pratiques par lesquelles la société contemporaine doit s'acheminer vers son but idéal.

Il ne saurait être question, dans les limites de ce compte rendu, d'exposer et de discuter dans le détail les idées de M. W. Je me bornerai ici à signaler l'un des motifs de son ouvrage qui m'a paru tout particulièrement caractéristique et original. M. W. est convaincu que l'une des erreurs capitales de Marx est d'avoir prétendu expliquer toute l'évolution sociale et économique de l'humanité par des causes matérielles, et d'avoir tenu pour négligeables les facteurs psychiques qui exercent certainement aussi une influence considérable sur cette évolution. Et pour montrer quelle est la nature de cette influence, il a recours à une conception empruntée partiellement à la philosophie de Nietzsche. Nietzsche est le premier à avoir mis en lumière dans toute son importance cette grande loi qui domine selon lui toute la psychologie individuelle ou sociale : l'homme, à toute époque, a une table des valeurs qui détermine tous ses jugements et tous ses actes, et cette table des valeurs est susceptible, selon les individus et les époques, de variations fort étendues. C'est de cette notion de la table des valeurs que M. W. s'empare pour en tirer une explication psychologique de l'évolution sociale. Il existe, dit-il, en tout temps, un ensemble de *valeurs moyennes*, reconnues par tous les individus appartenant à un groupe social donné, et cela quel que soit leur degré de culture. Or, cette table des valeurs varie peu à peu, et cela non pas d'une façon arbitraire, en vertu de l'influence fortuite de tel ou tel grand génie, mais d'une façon tout à fait nécessaire, sous l'action de ce que M. W. appelle la « loi de la complication sociale. » Les valeurs reconnues par l'homme primitif sont *immédiates*, c'est-à-dire qu'il estime toute chose dans la mesure où elle sert à satisfaire des besoins physiques immédiats. Mais à mesure que l'homme se civilise, il se crée une série de valeurs *médiates* et dérivées, comme l'honneur, la richesse, etc., qui, estimées d'abord simplement comme moyen de satisfaire les besoins immédiats, sont peu à peu estimées *pour elles-mêmes* et considérées comme bonnes en soi. Et l'importance de ces valeurs va sans cesse en augmentant. M. W. pose la formule suivante : « L'évolution des valeurs psychiques se fait de telle sorte que les valeurs moyennes deviennent, dans leur totalité, toujours plus médiates ou, pour m'exprimer

avec plus de précision, atteignent un degré toujours plus haut de *complication sociale* » (p. 149). A certaines époques glorieuses comme la Renaissance où il y a harmonie parfaite, chez l'homme, entre les instincts et la culture, ces valeurs médiates sont, selon l'expression de M. W., *kulturnotwendig*. Au XIXe siècle les valeurs médiates que nous reconnaissons perdent ce caractère de nécessité ; nous ne percevons plus, en général, de rapport immédiat entre ces valeurs et la culture d'aujourd'hui ; pour prendre un exemple particulier, l'art n'est plus perçu aujourd'hui comme il l'était au temps de la Renaissance comme un facteur intégrant et nécessaire de la culture ; pour la plupart des modernes il est un luxe, quelque chose d'artificiel et de factice. — Or, cette théorie de la complication sociale fournit à M. W. l'interprétation psychologique de l'évolution sociale que le marxisme se montrait incapable à nous donner. Ce n'est pas uniquement le développement du régime capitaliste qui cause le malaise de l'époque présente ; le capitalisme lui-même a pour fondement un ensemble de valeurs psychiques, une table des valeurs. C'est là qu'il nous faut chercher la raison dernière du mal dont nous souffrons. La bourgeoisie d'aujourd'hui souffre parce qu'elle a inscrit en tête de sa table des valeurs la richesse et le confort alors que l'homme de la Renaissance y plaçait la puissance et l'honneur ; elle souffre surtout parce que les valeurs moyennes admises aujourd'hui ont presque toutes perdu leur *Kulturnotwendigkeit*. Et de même le but de l'évolution sociale n'est pas simplement la destruction du capitalisme et l'avènement du collectivisme ; il consiste dans le retour aux valeurs de la Renaissance, à une culture non plus factice mais harmonieuse et nécessaire dans toutes ses parties, à une culture qui ne sera plus le privilège d'une petite élite, mais qui se répandra progressivement dans les masses et effacera peu à peu les inégalités en élevant sans cesse le niveau des classes inférieures.

On le voit, le livre de M. W. ne s'adresse pas uniquement aux économistes, mais d'une manière générale à tous ceux qu'intéresse l'évolution de la culture allemande. L'auteur a fait un très intéressant effort pour remonter, par delà les problèmes techniques, aux problèmes philosophiques et psychologiques qui les conditionnent. Egalement éloigné des purs agnostiques qui réduiraient volontiers la sociologie à la simple histoire des formes sociales passées et des métaphysiciens qui déforment la réalité dans leurs systèmes dogmatiques, il se rapproche par ses tendances générales des philosophes qui préconisent le « retour » à Kant ou à F.-A. Lange ; comme eux il veut baser la sociologie non plus sur une métaphysique matérialiste, mais sur une théorie critique de la connaissance. Nombre de chapitres de son livre témoignent d'un esprit d'analyse très fin et très sûr ; je citerai comme particulièrement intéressante, outre son essai sur la « complication sociale », sa comparaison du Darwinisme, du Marxisme et de la théorie de la complication (p. 202 ss.), son esquisse d'une économie politi-

que fondée sur l'intuition de la réalité concrète et non sur des catégories métaphysiques (p. 348 ss.) ses très intéressants jugements sur Nietzsche (p. 184 ss. et 368 s.), etc. Au total, c'est un ouvrage original et suggestif qui, s'il ne donne peut-être pas beaucoup de résultats définitifs, a le mérite de poser des problèmes nouveaux et intéressants, et doit être signalé à l'attention de ceux qui suivent le mouvement des idées en Allemagne.

Henri LICHTENBERGER.

LETTRE DE M. SALOMON REINACH.

Mon cher Directeur,

Un entrefilet, publié dans un journal du matin et gracieusement expédié à beaucoup de membres de l'Institut, m'accuse d'avoir insulté six de mes confrères dans le n° 45 de la *Revue*, p. 356.

C'est un mensonge, et la manière dont on le colporte prouve qu'il émane d'un de ces hommes par qui il vaut mieux être pendu que loué.

Tout à vous.

Salomon REINACH.

LETTRE DE M. P. FERET.

Saint-Maurice, le 2 décembre 1900.

A Monsieur R. attaché à la rédaction de la *Revue critique d'histoire et de littérature.*

Monsieur,

MM. Picard, libraires-éditeurs, viennent de m'expédier la *Revue critique d'histoire et de littérature*, n° du 12 novembre dernier, dans lequel j'ai lu un article de vous sur la *Faculté de théologie de Paris et ses docteurs les plus célèbres.*

Vous pouvez avoir le droit de formuler des critiques et de m'adresser des conseils, comme j'ai incontestablement celui d'apprécier la vérité des unes et la justesse des autres.

A vous entendre, je serais un « sectaire » et j'obéirais à des « passions ». Je m'en serais jamais douté, cherchant toujours à rendre justice à chacun.

Libre à vous de dire que je me montre fort peu capable de comprendre « l'inéluctable nécessité du mouvement de la réforme ». Vous voudrez bien sans doute m'accorder la liberté de comprendre la nécessité de la réforme, non dans le sens de Luther et de Calvin, mais comme l'entendait le concile de Trente.

Au sujet de l'inquisition, vous oubliez, intentionnellement peut-être, que je me place uniquement au point de vue des principes « religieux ou constitutionnels » de l'époque, pour expliquer, mais en déplorant les abus et les excès, les sentences des « tribunaux inquisitionnaires et des parlements ou autres tribunaux analogues, fonctionnant dans les états de la chrétienté. »

Et c'est en cet endroit de mon livre que se trouve ce que vous appelez « des tirades sur l'affaire Dreyfus ». Ces cinq lignes :

« Les Protestants n'ont cessé de considérer la France comme une terre à con-
« quérir. Et, pour cela, toutes les circonstances sont mises à profit, tous les moyens
« semblent bons. Au XVIe siècle, ils en appelaient aux armes. Au XIXe, ils en ap-
« pellent à la domination par les places et, dans l'antipatriotique campagne en
« faveur de l'affaire Dreyfus, ils n'ont pas craint de faire alliance avec les Juifs et
« la franc-maçonnerie ; » ces cinq lignes, que j'écrirais encore, tant elles sont l'ex-

pression de la vérité ! placées simplement en note, constitueraient-elles donc des « tirades » !!! Il me semble que c'est montrer un peu trop le bout de l'oreille.

Comment, diantre, découvrez-vous « des plaisanteries d'un goût douteux » dans cette phrase : « Le ciel aurait donc voulu saluer et venger à l'avance la mort de son apôtre. Du reste, les conséquences de la fameuse gelée blanche ne furent pas aussi désastreuses. »

Vous trouvez naturel et bien, qu'au XIXe siècle la *France protestante*, M. Weiss et autres fervents adeptes de la religion réformée continuent à donner couramment aux docteurs de Paris, comme si les injures étaient incontestablement méritées, les épithètes d'*ignorants*, de *pédants*, d'*orgueilleux*, etc., c'est pour le moins étrange chez un homme qui prétend faire de la critique ! Quant à moi, je me suis appliqué dans ce volume, comme dans le suivant, à les apprécier à leur juste valeur.

Relativement à une phrase que vous relevez, je confesse que j'ai eu tort de ne pas remarquer, pour en faire l'objet d'un *erratum*, que « contre » avait été imprimé à la place de « pour ». Mais le lecteur n'aura pas de mal à découvrir la faute typographique.

Il m'est toujours pénible de suspecter la sincérité des gens. Puisque vous parlez de « sérieux », je préfère mettre votre sérieux en cause dans la circonstance. Est-ce donc sérieusement que vous me reprochez de prendre « l'accusatif pour le nominatif », en appelant « par exemple *Brentzen* et *Behmen* des gens qui s'appelaient *Brentz* et *Boehm* », de commettre d'autres erreurs, en faisant « de l'astronome J. Muller de Kœnigsberg (regiomontanus) un *Regio Montan* plus ou moins authentique », en nommant « *Carlstadt Carlostad* », en donnant à Othon Brunfels la qualité de « gentilhomme » ?

Est-ce que je n'ai pas écrit, p. 171, avec les biographes : « *Jean Brentzen* ou *Brentz*... » ? (Voir, entr'autres, car en ce moment je n'ai que des biographies sous la main, la *Nouvelle Biographie générale* et le *Dictionnaire de Biographie Chrétienne)*.

Est-ce que p. 409, après avoir traduit en français — et je ne suis pas le seul qui le fait — le nom latin adopté par le savant [1], je ne donne pas son propre nom : « *Jean Muller* » ?

Est-ce que le nom du fameux réformateur, *doctorisé* par Luther [2], ne s'orthographie pas à la fois : *Carlstadt*, *Karlstadt*, *Carlostadt* ? Et même ce dernier nom n'est-il pas plus souvent écrit ? [3]

Ai-je fait d'Othon Brunfels un gentilhomme ? Vous le dites. Je ne me le rappelle aucunement et je ne puis trouver l'endroit. J'ai parlé tout particulièrement d'Othon Brunfels aux pages 142 et 208, et là pas un mot de sa gentilhommerie. Mais, si par inadvertance j'ai commis cette erreur, je m'empresserai de la corriger [4].

Assurément, Monsieur, vous reconnaîtrez mon droit de réponse et vous tiendrez à ce que ces lignes soient insérées dans le prochain numéro de la *Revue*.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

P. Feret.

---

1. M. F. oublie seulement qu'il n'a pas écrit *Regiomontanus* mais *Regio Montanus*. — R.

2. Malheureusement pour le beau néologisme forgé par M. F., André Bodenstein, dit Carlstadt (d'après le mss. de sa ville natale), était docteur depuis 1510, tandis que Luther ne le devint qu'en 1512. — R.

3. Aucun *savant* n'a jamais écrit *Carlostadt* en *français*, pas plus que *Brentzen* ou *Behmen*. — R.

4. C'est p. 208, l. 3. qu'on lit « Othon de Brunfels ». — R.

Mon cher directeur,

Vous venez de me communiquer le factum, de style un peu familier, que vous avez reçu de M. l'abbé Feret, à propos de mon article. Je ne crois pas qu'il soit bien nécessaire d'y répondre longuement, puisque, sauf sur la question de « bon goût », que j'abandonne au jugement de nos lecteurs, toutes les observations de détail consignées dans mon compte-rendu, y sont plus ou moins explicitement concédées, ne fut-ce que par prétérition. Je constate seulement — sans apprécier le fait — que l'auteur d'un livre à prétentions scientifiques, et qui s'indigne de ce que j'y ai signalé des traces de « passion » et « d'esprit sectaire », répète, une fois de plus, contre près d'un million de ses concitoyens, l'accusation calomnieuse de manquer de patriotisme, et qu'il l'aggrave en affirmant solennellement qu'elle est « l'expression de la vérité » même. Quant à discuter des idées générales avec un écrivain si peu disposé à admettre que toutes les grandes révolutions de l'humanité, depuis l'avénement du christianisme jusqu'à la Révolution française, ont été inéluctables et se sont produites par la force même des choses, c'est une tache trop ingrate pour que j'éprouve la moindre envie de l'aborder ici. Mais puisque l'occasion se présente de réparer une faute, à laquelle le typographe a eu d'ailleurs plus de part que le critique et que M. l'abbé Feret aurait pu me reprocher à bon droit, je m'empresse de la signaler moi-même aux lecteurs de la *Revue*. J'avais écrit que M. l'abbé Feret avait utilisé surtout le mémoire de M. L. Delisle sur un registre de la faculté de théologie, *déposé à la Bibliothèque Nationale*, *ainsi que les Actes de Baudrand*, manuscrit appartenant à Saint-Sulpice. Les mots soulignés ont disparu à l'impression et l'on a pu croire ainsi que l'auteur ignorait *où* se trouvait le registre offert par M. le duc de la Trémoille. C'est la seule chose dont j'aie à lui demander pardon et je le fais volontiers, sans compter sur la réciproque.

R.

— La Commission royale d'histoire de Belgique publie le rapport sur les Chroniques de Brabant que lui ont présenté M. Alfred Cauchie professeur à l'Université de Louvain et son élève, M. Alphonse Bayot (*Les Chroniques brabançonnes*, Bruxelles, Kiessling, 1900, 62 pp., in-8°). Les auteurs de ce rapport y énumèrent quarante-cinq auteurs ou œuvres anonymes, de valeur fort diverse, depuis Sigebert de Gembloux († 1112) jusqu'à Jean Gielemans († 1487), donnant quelques courtes indications biographiques sur les écrivains connus, sur l'originalité plus ou moins grande de leur œuvre, ajoutant leur *bibliographie* quand ils ne sont pas inédits (ce qui est le cas pour le plus petit nombre) ou momentanément perdus. Les signataires terminent par la déclaration que la plupart des chroniques déjà mises au jour l'ont été dans des conditions assez satisfaisantes pour qu'on ne doive pas dépenser son temps ni son argent à les rééditer une seconde fois; il serait préférable de s'appliquer à la recherche de quelques-uns des textes, égarés de nos jours et qui se cachent sans doute sur les rayons de quelque collection publique ou particulière et de publier certains des manuscrits inédits, indiqués dans la liste qu'ils ont donnée plus haut; un *Corpus* des Chroniques monastiques du Brabant serait également, à leur avis, une œuvre des plus utiles et qui devrait être entreprise prochainement. — R.

— L'auteur de l'important travail sur *la propriété foncière dans les villes du moyen âge et spécialement en Flandre*, était tout particulièrement à même de retracer, en quelques pages expressives, le tableau si curieux des crises sociales, qui tout autant que les querelles religieuses et politiques, ont travaillé les populations urbaines du XIIIe et du XIVe siècles et amené les luttes acharnées de la haute bour-

geoisie et du prolétariat. Ces crises, qui n'ont été nulle part plus violentes qu'aux Pays-Bas, M. Des Marez nous les présente en résumé dans son étude *Les luttes sociales en Flandre au moyen âge*, tirage à part de la *Revue de l'Université de Bruxelles* (Bruxelles, Lefèvre imprimeur, 1900, 36 pp., in-8°). Le savant archiviste de la capitale belge nous y explique d'une façon convaincante, que ni la langue ni la race n'ont joué de rôle appréciable dans ces dissensions, suscitées par les intérêts matériels divergents des entrepreneurs capitalistes, des petits patrons et de la masse des salariés, qui se voyaient privés de tout espoir d'arriver au bien-être des privilégiés. Le triomphe trop exclusif des opprimés à un certain moment ne permit pas aux démocraties urbaines d'alors de conserver longtemps les libertés conquises ; l'histoire de tous les temps nous enseigne que la paix durable ne peut naître que d'un équilibre sincère dans un même milieu, d'un accord loyal entre les forces sociales en présence ; c'est la réalisation de cet accord difficile sur le terrain matériel et politique qui reste la tâche ardue mais obligatoire de la démocratie moderne. — R.

— M. G. Des Marez, qui se propose d'étudier en détail un fonds de 8,000 chirographes du XIIIe siècle, découverts récemment dans le riche dépôt des archives communales d'Ypres, a donné un aperçu de la nature et de l'intérêt de ces documents dans un article intitulé *La lettre de foire au XIIIe siècle*, qui a paru dans la *Revue de droit international et de législation comparée* (t. I de la 2e série ; tirage à part, in-8° de 14 pages). C'est une utile contribution à l'histoire des origines des papiers de crédit, car jusqu'ici la lettre obligatoire ou lettre de foire n'était guère connue, faute de spécimens assez variés et assez nombreux. M. Des Marez en a indiqué les caractères essentiels et a clairement démontré le rôle commercial qu'elle a exercé avant d'être détrônée par la lettre de change. — L.-H. L.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance publique annuelle du 16 novembre 1900.

Ordre des lectures :

1° Discours de M. Robert de Lasteyrie, vice-président, annonçant les prix décernés en 1900 et les sujets des prix proposés ;

2° Notice historique sur la vie et les travaux de M. Edmond Le Blant, membre ordinaire de l'Académie, par H. Wallon, secrétaire perpétuel ;

3° Reflets de l'Orient sur le théâtre de Calderon, par M. Dieulafoy, membre libre de l'Académie.

Séance du 30 novembre 1900 [1].

MM. Émile Legrand et Ulysse Robert écrivent à M. le secrétaire perpétuel qu'ils retirent leur candidature à la place de membre ordinaire vacante par le décès de M. Ravaisson.

M. le Dr Hamy offre à la Bibliothèque de l'Institut une gravure de Girardot qui représente les cinq Directeurs et le ministère assistant à la première séance de l'Institut national dans une des salles basses du Louvre (salle des Cariatides), le 15 germinal an IV.

Séance du 7 décembre 1900.

M. le secrétaire perpétuel rend compte de la réception solennelle organisée en

---

1. Pour la séance du 23 novembre, voir n° 51.

l'honneur de M. Foureau, à la Sorbonne, par la Société de géographie. Cette réception a eu lieu le mercredi 5 décembre. M. le secrétaire rappelle que M. Foureau a reçu de l'Académie plusieurs subventions dont le total se monte à la somme de 40.000 francs.

L'Académie procède à la nomination de deux commissions chargées de dresser des listes de présentation de correspondants étrangers et nationaux.

Sont élus, pour la liste de présentation des correspondants étrangers : MM. Perrot, Paris, Weil et Boissier ; pour celle des correspondants nationaux : MM. Delisle, Heuzey, Héron de Villefosse et Croiset.

L'Académie décide qu'il y a lieu de remplacer M. Max Müller, associé étranger, décédé il y a plus d'un mois.

L'Académie se forme en comité secret.

L'Académie procède à l'élection d'un membre ordinaire en remplacement de M. Ravaisson. Les votants sont au nombre de 37. La majorité est de 19.

	1er tour	2e tour	3e tour	4e tour	5e tour
MM. Chatelain	6	5	4	0	0
Chavannes	6	1	0	0	0
Paul Girard	8	4	0	0	0
Leger	6	8	13	18	24
Thomas	3	7	6	5	1
Valois	8	12	14	13	10

Aux deux derniers tours, les votants n'étaient plus qu'au nombre de 36. Au dernier tour, il y a eu un bulletin nul. — M. Louis Leger, professeur au Collège de France, ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés, est proclamé élu. Son élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

Séance du 14 décembre 1900.

M. Louis Leger, professeur au Collège de France, élu membre ordinaire de l'Académie vendredi dernier, est introduit en séance.

M. Clermont-Ganneau communique des extraits d'une lettre du P. Germer-Durand, de Jérusalem, relative à la découverte d'une série d'épigraphes romaines gravées le long d'un aqueduc antique de Jérusalem, dont on avait successivement attribué la construction à Salomon, à Ponce Pilate, à Hérode. Il résulte de ces inscriptions que cet aqueduc, remarquable au point de vue technique, a été en réalité construit en 195, sous le règne de Septime Sévère, par les soins des ingénieurs militaires de la xe légion, tenant garnison à Jérusalem.

M. Franz Cumont communique le texte d'un serment de fidélité à l'empereur Auguste, texte découvert par lui à Vézir-Keupru, dans l'ancienne Paphlagonie. Cette inscription établit, contrairement à l'opinion généralement reçue, que Vézir-Keupru occupe l'emplacement de la ville de Phazimon. Cette ville prit depuis Pompée le nom de Néapolis, depuis Claude celui de Néo-Claudiopolis, et à l'époque chrétienne celui d'Andrapa, mais ces quatre appellations désignent une même cité. Ce fait aujourd'hui acquis oblige à reculer vers l'Est la frontière de la Paphlagonie. L'inscription est datée de la troisième année de cette province, c'est-à-dire de l'an 3 a. C. Elle prouve que presque immédiatement après l'annexion les villes du pays avaient consacré des temples et organisé un culte en l'honneur d'Auguste. Mais l'intérêt de ce document est surtout politique. On ne possède dans le texte authentique que deux serments d'allégeance à un empereur ; ce troisième serment est plus ancien que les autres, et il démontre que les formules juratoires adoptées par les Césars sont une reproduction de celles qui longtemps auparavant étaient en usage dans les monarchies asiatiques. Auguste, qui à Rome n'est en théorie qu'un simple magistrat, règne en Paphlagonie comme successeur de l'ancienne dynastie nationale.

L'Académie procède à l'élection des commissions suivantes :

Commission pour présenter un candidat à la place d'associé étranger vacante par la mort de M. Max Müller : MM. Perrot, Bréal, Paris, Boissier ;

Commission des Ecoles d'Athènes et de Rome : MM. Heuzey, Perrot, Paris, Foucart, Weil, Meyer, Boissier, Müntz ;

Commission de l'Ecole d'Extrême-Orient : MM. Bréal, Barbier de Meynard, Senart, Clermont-Ganneau, Hamy, Barth.

L'Académie se forme en comité secret.

Léon Dorez.

Propriétaire-Gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy, imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

Z
1007
R45
n.sér.
t.50

Revue critique d'histoire et de littérature

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY